
LA
PARFUMERIE
MODERNE
REVUE
SCIENTIFIQUE ET DE DÉFENSE
PROFESSIONNELLE
MENSUELLE ILLUSTRÉE
PARFUMERIE
SAVONNERIE
DROGUERIE
PHARMACIE
LIQUORISTERIE
CONFISERIE
ETC.
XIe ANNÉE
Numéro 1
JANVIER
— 1918 —
RÉDACTEUR EN CHEF — R.M. GATTEFOSSÉ
ADMINISTRATION
19 RUE CAMILLE-LYON
140 Boulevard de l'Hopital. PARIS.
F. DESROCHES.
P 15.270
BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DE PHARMACIE
PARIS

N° 12 NUMERO DE LA VICTOIRE Décembre 1918.



LA PARFUMERIE MODERNE

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

RÉDACTEUR EN CHEF : R.M. GATTEFOSSÉ

ADMINISTRATION
19 RUE CAMILLE-LYON

Ce dessin est la réduction d'un de nos Tableaux de vitrines.

FOIRE DE LYON



LA FOIRE DE LYON

est ouverte chaque année, du 1er au 15 Mars, aux FABRICANTS et ACHETEURS de France, des Pays Alliés et Neutres.

Elle constitue vraiment la plus importante présentation mondiale d'Objets manufacturés

1916 :	1342	Participants,	95	millions d'affaires	traitées
1917 :	**2614**	—	**410**	—	—
1918 :	**3231**	—	**750**	—	—

Le Gérant : Gattefossé. PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE *Imp.* P. Legendre & Cie. Lyon.

Le Gérant : GATTEFOSSÉ. *Imp.* P. LEGENDRE & Cie, LYON.



TABLE DES MATIÈRES



A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

N

O

P

R

S

T

U

V

Y



TABLE DES GRAVURES







Les Parfumeurs et la Presse



Les parfumeurs ont été vertement attaqués ces temps derniers au sujet de projets vaguement précisés d'achat de grands quotidiens. Et, parce que quelques grands fabricants possèdent une réelle fortune, une grosse influence industrielle, parce que dans l'exercice d'une profession bien française, transmise de père en fils, ils ont acquis en plusieurs générations une puissance financière graduellement augmentée, on les traite, eux et nous de « nouveaux riches, de profiteurs de la guerre ».

Et c'est parce que, dépassant les personnalités visées, les critiques se sont en fin de compte adressées à tous les parfumeurs, que nous avons répondu à M. G. Téry, directeur de l'*Œuvre*, une lettre qu'il n'a d'ailleurs pas insérée dans sa feuille.

Nous nous réservons de la publier s'il y a lieu et, en tous cas, nous croyons de notre devoir de donner ici quelques renseignements qui sont inutiles à nos lecteurs habituels, mais pourront servir à nos confrères, directeurs de revues techniques et commerciales qui reçoivent la *Parfumerie Moderne*, aux Chambres de Commerce françaises à l'étranger, à nos collaborateurs qui ne sont pas seulement des spécialistes avisés mais aussi des journalistes répandus et, en général, au public non parfumeur.

Et d'abord quelle est la source réelle de la prospérité de la Parfumerie française : c'est incontestablement l'*Exportation*. La consommation française de la Parfumerie ne dépasse pas une normale raisonnable, et si les parfumeurs français en étaient réduits à alimenter le seul public français, ils seraient loin de leur prospérité réelle ou enflée par leur réputation et par la jalousie de concurrents maladroits (j'ai nommé les pharmaciens...)

Du PETIT BLEU (16 Décembre 1917).



— Alors, vous voulez entrer ici ? Avez-vous des références ?... Connaissez-vous notre métier ?...
— Oh ! oui, monsieur, j'ai travaillé longtemps chez un Parfumeur.

Le commerce d'exportation de la France dépassait, en 1913, pour la Parfumerie (matières premières ou confectionnées), 70 millions de francs ; la suppression de la concurrence allemande d'une part, la hausse de

certains prix d'autre part, ont pu monter, en 1915-1916, ce total à 100 millions... Ce n'est pas à dédaigner à cette époque d'importations à outrance et nos détracteurs pourraient bien, s'ils étaient avisés et sérieux, nous féliciter de notre effort plutôt que de nous jalouser. Ne sait-on pas que les Amériques, abondamment pourvues de l'or que nous leur avons envoyé, ne demandent qu'à acheter les articles français de luxe ? Ignore-t-on vraiment que l'Extrême-Orient est resté tel qu'avant la guerre et n'a rien changé à ses habitudes : que l'Angleterre a continué à exporter et continue, malgré tout, à approvisionner ses fabricants de matières premières françaises ? Si l'on sait tout cela, comment peut-on s'étonner de la prospérité relative de la parfumerie qui garde le mérite de concourir avec les autres industries dites de luxe, à l'équilibre du change et à la rentrée de l'or exporté ?

Les Parfumeurs, dit-on ailleurs, n'ont rien à voir avec la presse. Et pourquoi, je vous prie ? Sont-ils moins lettrés, moins intelligents, les chimistes et les industriels, dont nous avons indiqué dernièrement le concours éclairé apporté à la défense nationale par leurs productions chimiques, que les avocats et les journalistes de profession dont nous relevons trop souvent l'ignorance exaspérante et l'outrecuidance ?

Le journalisme a été pendant trop longtemps l'exutoire nécessaire de mille et un demi-intellectuels : nos associations de journalistes scientifiques se sont donné pour mission de rénover ce milieu trop souvent avili par les compromissions louches de la politique. L'Association des Journalistes et Ecrivains scientifiques, notamment, s'est départi pour rôle principal de relever, par les rectifications de ses commissions spéciales, les « bourrages de crâne » à forme semi-scientifique dont les colonnes de certains journaux sont trop souvent garnies.

Nos chimistes, ingénieurs, spécialistes, fabricants de parfums naturels ou de synthèse, sont nombreux dans ces sociétés comme aussi dans la *Société de Chimie industrielle* nouvellement créée. Ils sauront se défendre, qu'on le croie bien, et démontrer l'élévation de leur culture scientifique.

Ne revenons pas sur ce sujet, trop douloureux à l'heure actuelle, où la plupart de nos amis sont encore à leurs postes de guerre, mais qu'on le sache bien, nous ne sommes pas décidés à nous laisser faire : contre l'ignorance et contre le parti-pris (pas toujours gratuit) de la presse quotidienne spéciale qui nous vise, nous saurons employer les armes loyales que nous fourniront notre situation industrielle et scientifique et notre persévérance patriotique.

Les industriels et surtout les chimistes industriels, sont décidés à défendre leur réputation et leur situation d'exportateurs : ils emploieront, s'ils le jugent bon, la Presse quotidienne aussi bien que la presse scientifique et commerciale ; ils appuieront de toutes leurs forces la création de ce *Parlement commercial*, indépendant des compromissions politiques, qui ramènera en France l'équilibre et la raison avec la prospérité.

***

Et qu'on ne nous répète plus que les Parfums de synthèse nous venaient des Allemands : c'est une erreur et une injustice. De même que nous nous efforçons de démontrer depuis dix ans que quatre-vingt-dix-neuf pour cent des parfums organiques ne sont pas de la « camelotte » ; de même, et pendant des années s'il le faut, nous répèterons que la Chimie des Parfums est une science française et que c'est en France que l'Allemagne (en dehors de deux ou trois gros produits) achetait ses parfums de synthèse. Les chiffres officiels des douanes sont là pour le démontrer. L'Allemagne nous envoyait pour deux millions et demi de parfums au maximum et en importait au total pour 54 millions de marks.

La chimie des parfums est une science française ; toute la littérature trompe-l'œil de nos ennemis n'a pu réussir qu'à abuser les ignorants : les quatre cinquièmes des parfums organiques trouvent leur source dans les produits naturels de France et de nos colonies. Et ce n'est pas cent millions que nous pouvons exporter mais deux cents millions et plus si nous arrivons à prendre, par nos efforts, la place qui nous a été si chichement mesurée par les pouvoirs publics.

Dire que nous avons gardé de nos relations boches des habitudes boches,est une calomnie stupide et montre seulement la qualité de la critique qui nous est faite...

Non, nous ne nous sommes pas « brusquement senti la vocation du journalisme » comme on a bien voulu le dire dernièrement dans un organe « bien parisien »... Il y a beau temps que nous sommes journalistes, mais du côté des bons et non pas dans le clan des politiciens à combinaisons.

Non, nous ne sommes pas étrangers au mouvement littéraire, au mouvement économique, aux études sociales : la preuve n'en serait-elle donnée que par le dernier ouvrage de notre directeur, publié à son retour du front, qu'il a médité pendant son long séjour à l'hôpital et qui témoigne à la fois d'une érudition étendue et d'une connaissance approfondie des foules et des peuples. « L'âme inconnue de la Patrie » est une

suite à sa précédente étude « Force psychique », elle prépare les ouvrages qu'il médite encore et qui, pour ne pas être de chimie appliquée, témoignent néanmoins que la chimie n'est pas, comme on voudrait nous le faire croire, la négation de la pensée.

⁂

La parfumerie n'est pas ce qu'un vain peuple pense : elle demande de la science, la plus moderne, pour ses découvertes de parfums naturels ou organiques ; elle exige un sentiment artistique très net pour la composition des « créations ».

Elle exige aussi une vraie connaissance des goûts de la femme (et de l'homme aussi bien entendu), tant pour sa publicité que pour sa création de la mode... elle veut des relations internationales étendues pour son exportation. En faut-il davantage pour faire des hommes, ceux que l'on attend et que l'on désire ?

La parfumerie n'est d'ailleurs pas la seule industrie française qui forge des individus équilibrés, érudits et d'agréable fréquentation, mais, ici, nous sommes orfèvres, laissons à nos confrères le soin de défendre leurs amis.

Et à bientôt, sinon la *Parfumerie Moderne* quotidienne, cela serait trop drôle, mais de braves et bons journaux quotidiens défendant la raison et rappelant aux pamphlétaires qu'une nation doit plus à son industrie, à son agriculture, à son commerce et à sa science qu'à sa politique. La parfumerie touche à tout cela, ses adeptes sont avertis, instruits et méthodiques. S'ils peuvent mener la France à l'ère de prospérité qu'ils ont créée pour leur branche industrielle, c'est une bonne garantie pour la nation.

Pierre ARGENCE.

PARFUMS NOUVEAUX.

Aldéhyde Phenylpropylique.

Notre dernière étude, très succincte, sur la Substitution des Parfums nous a valu maintes demandes de renseignements. Nous nous sommes toujours efforcés de répondre à nos interlocuteurs, en leur faisant remarquer cependant que leur initiative individuelle ferait plus pour leur satisfaction que nos essais personnels. Chacun sait ce qu'il veut et hésite à le confier à un organisme impartial, indépendant comme le nôtre, toujours disposé à favoriser le « lecteur », par cela même qu'il est lecteur et sans s'inquiéter de son importance ou de ses concurrents.

Malgré cela, chaque fois que le secret nous est demandé, nous le faisons volontiers et depuis dix ans que notre revue existe, personne n'a jamais pu se plaindre de ses indiscrétions.

Ceci dit, nous ajouterons que les quatre chimistes de notre service d'essais et de recherches à la *Parfumerie Moderne* furent mobilisés dès le premier jour et que nos renseignements s'en ressentent : nos amis ne sauraient nous en vouloir de ne pouvoir comme par le passé répondre rapidement à toutes les demandes de formules qui nous sont adressées :

Voici, cependant un « tuyau » qui a sa valeur.

Dans les notes de Lilas, on recherche toujours cette nuance spéciale, sucrée, qui donne la sensation correspondante, dans le domaine de l'odorat, du goût sucré des pistiles de la fleur de lilas. Tous les enfants ont mangé des fleurs de lilas et connaissent le délicieux arome des calices. Eh bien, ce goût ou plutôt l'odeur correspondante, est obtenue par l'emploi, à dose très faible de l'aldéhyde phénylpropylique.

L'aldéhyde phenylpropylique $C^6H^5 (CH^2)^2 CH^0$ est obtenu par oxydation de l'alcool $C^6H^5 (CH^2) CH^2 OH$ correspondant, soit par les méthodes classiques, soit par catalyse. Il est plus stable que l'aldéhyde phénylacétique déjà bien connu et qui se transforme très aisément en acide.

On connaît déjà l'excellent usage de l'acétate de phénylpropyle dans toutes les compositions de muguet et même en général de toutes les essences de fleurs où il donne la note fraîche des pétales encore vivants ; de même que l'acétate de benzyle donne l'odeur vibrante des fleurs de jasmin, l'acétate de phénylpropyle donne l'odeur fraîche des fleurs charnues et l'aldéhyde phénylpropylique la suave et douce frangance des pistils de lilas, de certains héliotropes, etc. Sa nuance chaude se corrige d'un peu d'amertume, et je ne serais pas étonné que les résultats à obtenir dans les essences de fleurs d'héliotrope, de fleurs d'œillet, d'orchidées nouvelles, dépassent les espérances.

Mais nous n'avons pas le loisir de faire tous ces essais : tachez donc de les réaliser, amis lecteurs, c'est le moment de connaître toutes vos gammes... et il y a d'autres produits, bien ordinaires et bon marché dont je vous enseignerai prochainement l'emploi.

FLORIANE.



Les Essences Italiennes



Nous recevons le rapport suivant de notre correspondant de Sicile :

Essence de Bergamotte. — La nouvelle production est estimée à environ 1/8 en moins de celle de l'année dernière. Un petit stock sera reporté sur la nouvelle saison. Le disponible est calme, mais ferme. Peu d'affaires ont été faites en livrable, les producteurs se maintenant réservés.

Nous cotons Bergamotte 37/39 disponible 55 fr. 25 ; future, 51 fr. 50. Nous croyons que les prix se maintiendront.

Essence de citron.— L'exportation annuelle de citrons en caisses ou par wagons de l'Italie avant la guerre était d'environ deux millions de quintaux pour l'Allemagne, l'Autriche et la Russie. Ces exportations ayant cessé, nos producteurs de citrons, dans la crainte d'une baisse de prix, ont depuis environ deux mois, travaillé auprès du Gouvernement pour qu'il les aide à soutenir le prix des citrons pour la prochaine saison, vu que l'exportation de même que celle de l'essence de citron, en sera probablement plus petite en conséquence de la guerre.

Notre Gouvernement a décidé d'y remédier en augmentant la production de citrate de chaux dans la prochaine saison, produit qui peut être emmagasiné pendant plusieurs années sans détérioration.

La vente de tout le citrate de chaux est depuis 1909 réunie entre les mains d'un Syndicat de vente nommé « Camera Agrumaria » qui se trouve sous la surveillance de l'Etat. Le prix de vente du citrate de chaux sera augmenté de lire 310 à lire 400 par quintal, soit d'environ 29 %, à commencer du 1[er] décembre prochain et sera maintenu ou porté à un prix plus élevé pendant la prochaine saison. A la fin de la prochaine campagne, la Camara Agrumaria acceptera le stock alors existant et provenant de la production de la saison (1917-1918), au prix initial fixé pour la saison prochaine et liquidera avec les fabricants de citrate de chaux l'entière quantité qu'ils auront déposée pendant la campagne. La production et le stock final susdits, seront financiés par la Camera Agrumaria, avec l'aide des deux banques d'Etat : le Banco di Sicilia et le Banco di Napoli.

Par ces mesures, les producteurs de citrons pourront vendre leurs citrons à environ lire 10 par mille, soit à peu près au même prix qu'ils obtenaient auparavant.

La production d'essence de citron a augmenté pendant les saisons 1915-1916 et 1916-1917, à cause des bonnes récoltes de citrons, tandis que l'exportation est restée stationnaire.

En conséquence, un stock considérable d'essence de citron s'est accumulé, stock qui est estimé à environ 320.000 kilos, et considérant la clôture des marchés des Empires centraux et la crise du sucre, qui a causé une diminution dans la consommation des limonades en Angleterre, il ne paraît pas probable que l'exportation en augmenterait. L'Angleterre et les Etats-Unis sont nos principaux consommateurs d'essence de citron. Avec l'augmentation de la production du citrate de chaux pendant la saison prochaine, la production d'essence de citron devrait normalement augmenter aussi.

Or, dans le but de diminuer la production de l'essence de citron, il y a le projet de défendre pour la prochaine saison la fabrication d'essence de citron après la fin de janvier ou février prochains. L'essence de citron produite en novembre, décembre ou janvier est, comme vous savez, la meilleure comme qualité.

Il est probable que cette restriction de la production sera adoptée. Il est évident que ces règlements et ordonnances sont des mesures politiques en conséquence de la guerre.

Dans ces circonstances, le marché de l'essence de citron est devenu plus ferme et des quantités considérables en disponible ont été achetées par les exportateurs à Frs. 10.50 le kilo. Les vendeurs du livrable manquent. Nous sommes d'avis que les prix continueront à rester fermes et pourraient augmenter.

Essence de Portugal. — Les stocks sont réduits. La récolte des oranges est la même que celle de l'année dernière ; mais on croit que la demande pour les oranges en caisses sera active pour la consommation interne et pour les armées alliées et que, par conséquent, la production de l'essence de Portugal pourrait en résulter inférieure à celle de l'année dernière.

Nous cotons le livrable à Frs 27.50 avec un marché ferme.

Essence de mandarine. — La récolte est plus petite que l'année passée.

Nous cotons Frs 63.



Sur les Lavandes



Une Lavande à naturaliser.

Nous avons indiqué précédemment dans notre étude sur la lavande *Stœchas* que la Lavande à feuilles dentées (*Lavanduta dentata L.*) avait été distillée avec succès en Algérie. Nous avons reçu de M. E. Jahaudiez, botaniste connu, un échantillon de Lavande



LAVANDULA DENTATA L.

dentata, variété *candicans* Batt. et Trab, qui prospère dans son jardin d'essai de Carqueiranne (Var), à côté de la *L. multifida*, et que nous reproduisons ici.

Cette lavande, abondante en Algérie, vient très bien sur le littoral ; elle est beaucoup plus odorante que la *Stœchas*, moins calcifuge et pousse vigoureusement. Elle mérite par conséquent d'être étudiée davantage et répandue dans nos cultures.

J. G.

Les Parasites de la Lavande.

Le succès de notre ouvrage sur « la Culture et l'Industrie des plantes aromatiques » s'affirme de plus en plus, aussi croyons-nous utile de relever ici une erreur qui se serait glissée dans l'interprétation de la figure de la page 29, représentant les parasites de la Lavande.

Nous avons reçu à ce sujet une intéressante lettre de M. G. Teissier, entomologiste, dont nous reproduisons quelques passages :

« Les animaux décrits et figurés ne peuvent, en aucune façon, être les trois états d'une même espèce : figures et texte ne laissent aucun doute à cet égard. Malheureusement, le manque de netteté des photographies, le peu de précision des descriptions, ne permettent pas d'identifier sûrement les destructeurs de la lavande.

« Tout au plus peut-on émettre quelques hypothèses qui, bien entendu, devront être vérifiées par l'étude directe des animaux en question.

« De toute évidence, la nymphe est la chrysalide d'un microlepidoptère, presque sûrement celle d'une « teigne » qui, m'a-t-on dit, se rencontre communément sur la lavande, et dont la chenille en dévore les feuilles et les fleurs.

« Les quarante-quatre anneaux, les quatre-vingt-quatre paires de pattes de la pseudo-larve l'éloignent absolument du type insecte ; le corps d'une larve a, en effet, et sans compter la tête, douze anneaux au maximum, c'est-à-dire douze paires de pseudopodes au plus. Il semble d'après cela que l'on a bien plutôt affaire à un « myriapode dyplopode » de la famille des *Jules*, l'aspect général de l'animal est d'ailleurs bien fait pour confirmer cette opinion.

« Il est encore plus difficile de préciser la nature du pseudo-adulte ; on ne doit vraisemblablement lui attribuer que six pattes — et non six paires comme il est dit page 30. Dès lors, c'est un insecte, mais ce n'est certes pas un coléoptère adulte ; très probablement on a affaire à une larve. Laquelle ? bien des noms nous viennent à l'esprit et cette raison doit nous empêcher de nous prononcer sans plus amples informations.

« Ainsi, l'« *insecte parfait* » est une larve, la « *larve* » un myriapode, la « *nymphe* » est bien une chrysalide, mais n'appartient pas au même ordre que « *l'insecte parfait* ». Dès lors, la question des parasites de la lavande est singulièrement plus complexe qu'elle ne le paraissait tout d'abord ; s'il est exact que ces trois animaux vivent à ses dépens, c'est contre trois ennemis, nuisibles chacun à sa façon, que les cultivateurs de lavande devront engager la lutte ».

Nous remercions vivement M. G. Teissier de cette communication qui nous donne l'oc-

casion de rappeler que des recherches expérimentales avaient été entreprises à la station de pathologie végétale de Paris et au laboratoire d'entomologie de l'Institut agronomique, mais que leurs résultats ne sont pas encore publiés. Il serait grand temps que les savants compétents nous fassent connaître où en est la question et si, d'ores et déjà, ils peuvent offrir aux cultivateurs des indications suffisamment précises pour lutter avec succès contre les destructeurs de nos lavanderaies.

R.-M. G.

La vente de l'Essence de Lavande dans les lieux de production.

Dans les régions assez restreintes où la lavande croît et s'exploite, certains villages, certains marchés et foires de ces villages sont consacrés par l'usage pour la vente des essences élaborées : Sault dans le département de Vaucluse, Séderon, Luc-en-Diois, dans la Drôme, etc.

En octobre, commencent les transactions. Elles ne sont point très faciles. Vendeurs et acheteurs s'ignorent souvent. Les acheteurs, d'ordinaire étrangers à la région, doivent chercher sur les lieux un homme connaissant bien les vendeurs et leurs habitudes pour faciliter les rapports avec ceux-ci. Cette utile intervention se paie parfois assez cher; de plus, le temps incertain de la saison, les occupations agricoles entravent ces rapports et les retardent.

Si, cependant, la rencontre cherchée a lieu, l'acheteur, avant d'entrer en affaires, demande un échantillon du produit, l'analyse et offre ensuite un prix selon la qualité et surtout le titrage en éther acétate de linalyle. Cela prend du temps. S'il est pressé, il s'en rapporte aux renseignements généraux qu'il a pu avoir sur les mérites du distillateur et du terroir d'où provient l'essence. Tel terroir est connu pour produire de l'essence à tel titrage. Il sent l'échantillon — la pratique a rendu son odorat subtil — et, à vue de nez, c'est le cas de le dire, il fait son offre.

Les transactions traitées ainsi à la manière antique sont de moins en moins en rapport avec un modernisme chaque jour plus exigeant. Nous souhaitons d'autres méthodes et nous en indiquons une que nous soumettons à l'appréciation des intéressés.

Par les soins de l'administration municipale des villages en question, les secrétaires de mairie seraient munis, dans les mairies mêmes, des appareils et des ingrédients nécessaires à l'analyse des essences de lavande, pour en déterminer la teneur en éther. Ces secrétaires seraient instruits des procédés minutieux, mais peu compliqués d'une bonne pratique d'analyse, par une personne au courant. C'est vite appris. Deux ou trois séances suffisent.

A l'époque où la distillation s'achève, les producteurs pourraient apporter au secrétaire de la mairie un échantillon d'essence sur lequel celui-ci prélèverait la petite quantité nécessaire à une analyse faite sous les yeux de l'intéressé. En échange du paiement d'un droit modique, le propriétaire de l'essence recevrait un bulletin indiquant le degré d'éther (acétate de linalyle) de son produit ; un autre bulletin indiquant le nom et l'adresse du propriétaire et la quantité d'essence disponible, serait accolé sur l'échantillon catalogué à la mairie, catalogue tenu à jour parce que le propriétaire, sa vente faite et la quantité d'essence disponible, serait accolé sur l'échantillon catalogué à la mairie, catalogue tenu à jour parce que le propriétaire, sa vente faite, devrait venir retirer son échantillon.

On saisit les divers avantages d'une telle organisation.

Le producteur d'essence n'a à fournir qu'un échantillon. Economie et moindres ennuis. Il connaît d'une façon officielle ce que vaut son essence et peut mieux la défendre en connaissance de cause.

L'acheteur économise un intermédiaire. Renseignements prompts et complets par une simple visite à la mairie. Possibilité de traiter des affaires par correspondance, voire par téléphone. Evaluation facile de stocks disponibles donné par un relevé des bulletins catalogués avec les échantillons, relevé fourni par les mairies contre paiement d'une somme minime. Et ce serait là un acheminement vers la méthode d'achat de demain, évoluant vers la fixation du prix de l'essence à raison du degré d'éther. Les analyses officielles apporteraient plus de loyauté dans la vente des essences. Tout cela inciterait les producteurs distillateurs à distiller au moyen d'appareils nouveaux, mieux compris, utilisés avec plus d'ingéniosité, pour obtenir des essences plus riches en éther acétate de linalyle.

L'acquittement des droits indiqués plus haut fournirait aux mairies la juste rémunération du petit capital employé pour les appareils, les ingrédients et leur entretien.

P. Augier.



Médecine et Parfums



Le Pansement embaumé.

Supposez qu'un prote facétieux s'amuse à composer, en caractères gothiques, une formule moderne, comme nous les aimons, c'est-à-dire renfermant des essences déterpénées et un excipient quelconque et que cette formule soit imprimée sur vieux papier vergé « à la forme », tout le monde s'écriera : « C'est bien là un de ces vieux remèdes, chers aux apothicaires du XVIe siècle ! Ces gens-là guérissaient les plaies ni mieux, ni plus mal que les chirurgiens d'aujourd'hui ! »

Et pourtant, relisons ! Comme excipient, un corps gras moderne : lanoline et vaseline ou huile stérilisée. Le produit actif ? Une essence déterpénée, soluble dans une graisse anhydre. Et le tout est actuel. Cela s'appelle l'ambrine, l'antiphlogistine, la pommade X... ou Z... C'est revenu dans nos mœurs thérapeutiques et nous avons eu l'impression de découvrir un agent nouveau, alors que la vieille pharmacopée renfermait tout cela et que les guérisseurs de campagne n'avaient point cessé d'utiliser ce mode précieux de soigner les plaies : « le pansement embaumé ».

L'empirisme a du bon, et il m'a paru utile de préciser ici quelques « tours de main » particuliers qui permettront, comme ils m'ont permis, de soigner toutes plaies courantes avec des procédés smiples et des remèdes vite composés.

Vous savez tous quelle guerre acharnée on a déclaré au pansement humide, avec juste raison d'ailleurs. De là est parti l'enthousiasme pour le pansement gras, et les cataplasmes, les tulles gras sont nés. Ce sont des produits excellents. Mais il existe un moyen plus simple. A tout liquide antiseptique, on peut ajouter une essence aromatique, depuis la menthe banale, jusqu'à l'essence déterpénée de lavande et j'estime, d'après ma propre expérience, que cette adjonction renforce de 50 à 70 %, l'action globale du bactéricide employé. Ce liquide antiseptique servira au lavage primordial des plaies, à la détersion des foyers anfractueux, au pansement humide même, dans les rares cas où il sera utile, à mon avis.

Mais un pansement exige d'autres matériaux : gaze stérilisée et coton aseptique. Pourquoi ne pas les embaumer, à leur tour. Cela existe pour certaines marques de gaze : gaze au salol par exemple. Le moyen ? il est simple. Dans une étuve à formoldéhyde, faites évaporer une essence, à froid ou à chaud, suivant le temps dont vous disposez. Les atomes odoriférants se déposeront sur la gaze ou le coton, préalablement stérilisés pour plus de sécurité, et vous possèderez des produits embaumés stériles ; essayez et vous serez surpris du résultat thérapeutique.

Le pansement gras est aussi facile à réaliser. Voici une formule courante dont je me sers à l'occasion et où le produit odorant est modifiable au gré du médecin :

Essence déterpénée de lavande	3 gr.
Lanoline anhydre............	12 gr.
Vaseline blanche q. s. p.......	45 gr.

N. E.

A cette pommade type, j'incorpore ce que je veux ; de l'oxyde de zinc, du bismuth (nitrate), du calomel porphyrisé, de l'onguent mercuriel ; des liquides même (salicylate de méthyle, essence de térébenthine, etc.), mais, alors, il faut augmenter la dose de lanoline. En temps ordinaire, la pommade type sert telle quelle. Je la rends même révulsive en augmentant sa dose d'essence de lavande. Et si je veux obtenir une rubéfaction intense, je formule :

Essence déterpénée de thym..	6 gr.
Lanoline anhydre............	18 gr.
Vaseline blanche q. s. p.......	45 gr.

N. E.

J'utilise, moi, l'essence de lavande. Mais cela n'a rien d'exclusif ; remplacez la lavande par l'anéthol carminatif ou l'isoeugénol caustique, les résultats seront les mêmes. Vous savez qu'il n'y a pas de maladies, mais uniquement des malades ; un jour viendra où même pour une plaie au doigt, on consultera les goûts du malade.

Les pommades ne sauraient convenir à tous les cas ; il faut, souvent, des pansements gras liquides ; dans les brûlures, par exemple ; tout le monde connaît le vieux liniment oléocalcaire, si efficace. Sa vogue disparaît devant l'efficacité de l'ambrine ; ce dernier produit, né avant la guerre, a surtout été utilisé depuis ; il est excellent, mais il y a aussi bien, à mon sens : c'est de l'huile stérilisée ou de l'huile bouillie ou encore de l'huile de vaseline ou de paraffine à laquelle on incorpore une essence déterpénée. Cette huile odorante, donc antiseptique, convient à tous usages courants : pour

le nez (coryza, prophylaxie de la méningite, traitement de la rougeole), dans l'oreille (otites, mastoïdites au début), sur la peau (brûlures des 1er, 2e et 3e degrés). La posologie varie avec chaque cas, mais elle reste toujours simple.

Que faut-il conclure de cette revue d'ensemble, beaucoup trop rapide ? Rien de nouveau ; il faut surtout convenir que la pharmacopée antique manquait de balance à trébuchet, mais non d'expérimentation et de progmatisme. Nous revenons, peu à peu, même officiellement, à la thérapeutique « odorante » si l'on peut s'exprimer ainsi, qui fut jadis en honneur — mon but est de prouver que le moyen d'y aboutir est simple.

Une conclusion plus haute s'impose à son tour. Nous avons, trop longtemps et trop aveuglément, été tributaires de la chimie allemande et victimes de son habileté dans la présentation commerciale des produits d'outre Rhin. Nous possédons, en France, tout ce qu'il faut pour soigner nos plaies ; débarrassons nous donc du joug boche. Le moyen, vous l'avez partiellement vu, est simple et le résultat répondra toujours à notre attente.

Dr Forgues.

Ne " cherrons " pas.

Notre confrère *Le Moniteur Médical*, nous a assez souvent critiqués à tort et nous avons assez souvent répondu à ses articles tendancieux, pour qu'aujourd'hui nous approuvions l'article que le docteur A. Desmoires, public dans un de ses derniers numéros.

Un de ses lecteurs, atteint de pleurotuberculose, lui a envoyé l'annonce ci-dessous découpée, paraît-il, dans un journal que nous n'avons pas retrouvé, mais dont il ne semble pas qu'il y ait lieu jusqu'ici de suspecter l'authenticité.

MÉDECINE ET PARFUMS

« *Un nouvel agent curatif extrêmement* « *puissant, paraît-il, vient de s'ajouter à* « *l'arsenal thérapeutique : c'est de l'essence* « *de lilas !... Chaque essai est un succès,* « *même dans les cas les plus rebelles* « *d'asthme, emphysème, bronchite, grippe,* « *catarrhe, laryngite, pharyngite... et même,* « *on nous l'affirme, de tuberculose. Se guérir* « *au moyen d'un parfum, voilà qui n'est pas* « *banal et qui mérite d'être essayé... Qui* « *sait !... La parfumerie est peut-être la thé-* « *rapeutique de l'avenir ? Les perles de* « *LILASE (essence de lilas en capsules ron-* « *des de gélatine) sont en vente au prix de* « *4 fr.* 50 *la boîte métal de* 90 *perles, 4 fr.* 85 « *franco, aux Laboratoires de la VIEILLE-* « *CURE, de Soisy-s.-Montmorency (S.-et-O.).* « *Les six boîtes pour cure intégrale : 25 fr.* « *franco.* »

Il n'est pas douteux, qu'à première vue, cette annonce paraît verser dans le charlatanisme. Ce n'est pas parce que nous poursuivons une campagne scientifique pour l'emploi des huiles essentielles comme agent thérapeutiques qu'il faut tomber dans un excès que la forme même de la publicité utilisée rend encore plus fâcheux.

Il se peut qu'il y ait quelque chose de vrai dans les assertions de l'annonceur, si exagérées qu'elles soient dans leur énonciation. Tous les pharmaciens savent, en effet, que la Terpine et les potions dans laquelle on la fait entrer ont une réelle efficacité contre la toux. Le Terpinéol que l'on en retire et qui est également le résultat de l'oxydation de la térébenthine peut avoir des vertus curatives analogues. Il est très possible que les pharmaciens qui emploient le Santal et le Cèdre comme antiseptique des voies urinaires (ces corps sont des parfums appréciés), qui reconnaissent la valeur d'autres corps odorants, tels que l'eucalyptus, le goménol, le niaouli, dans les maladies des voies respiratoires, qui recommandent le baume de tolu, la menthe et l'anis, auraient été sensibles à une publicité technique préconisant l'emploi du Terpinéol déclaré plus actif que la Terpine.

Malheureusement, la publicité incriminée n'a rien de scientifique ; elle n'émane pas d'un spécialiste docteur ou pharmacien, elle affirme guérir des maladies graves et même la tuberculose... Elle « cherre » diraient nos poilus.

Et si le directeur des laboratoires qui emploient cette réclame n'est pas un pharmacien, il risque des poursuites ; si, au contraire, il est diplômé, je ne vois aucun inconvénient à ce qu'on lui conseille une forme de publicité un peu moins tapageuse, un peu plus scientifique.

Cela n'empêchera pas le bénéfice éventuellement exagéré : toutes les spécialités curatives ont la réputation, souvent justifiée, de rapporter beaucoup d'argent à leurs lanceurs. Du moins cela ne portera pas de tort à notre corporation ; cela ne nous nuira pas dans l'esprit du public déjà mal disposé par des campagnes violentes et injustifiées contre les parfumeurs.

C'est tout ce que nous demandons et sur ce point nous sommes absolument, pour une fois, de l'avis du *Moniteur Médical.*

Parfumerie Moderne.

La Flore Aromatique des Maures (1) (Suite)

Daphne Gnidium. Ce bel arbrisseau qui n'est pas utilisé en parfumerie, mais qu'il conviendrait d'étudier dans ce sens est très abondant dans les bois littoraux. C'est le *Garou* des provençaux ou *sain-bois* (*Thymélées*) de 1 à 2 mètres, à feuilles persistantes pendant un an, à rameaux terminés par un



DAPHNE GNIDIUM OU SAIN-BOIS

panicule de fleurs blanches extrêmement odorantes.

Il n'a pas été fait d'essais, à notre connaissance, pour extraire ce parfum, très suave, très prenant, analogue au jasmin, mais avec le cachet particulier aux daphnes, tous très odorants. Cette jolie plante est trompeuse ; il est, en effet, dangereux de la manier ; l'écorce, d'une remarquable ténacité, est révulsive, il suffit de se l'appliquer sur la peau pour constater la formation de cloques très douloureuses. D'une manière générale, toute la plante est vénéneuse, mais ses petites baies rouges si gracieuses sont particulièrement dangereuses. L'art pharmaceutique utilise le *Gnidium* pour préparer les pommades vésicatoires et les papiers epispastiques.

Rue. La Rue (*Ruta bracteosa*) se rencontre sur les coteaux secs du versant méridional des Maures ; cette espèce est voisine de la Rue fétide (*Ruta graveolens*), plus commune et plus connue et jouit des mêmes propriétés, mais elle passe pour ne pas résister à la transplantation.

Chacun connaît l'odeur forte et pénétrante de la Rue qui se rapproche des bases actuellement utilisées pour les compositions pour le mouchoir les plus en vogue, mais qui répugne à tant de personnes. Les auteurs anciens nous affirment que les dames romaines recherchaient vivement cette odeur alors qu'elles abhorraient celle du citron. Dangereuse à manipuler, la Rue, d'emploi thérapeutique malheureusement trop étendu et fréquent cause souvent de graves accidents.

En parfumerie, l'essence de Rue (Salicylate de méthyle, méthyl-anthranilate de méthyle, méthynonylcarbinol, méthylheptylcetone et cinéol) est un liquide épais, d'odeur forte et désagréable obtenu par distillation. En particulier, l'essence de *Ruta bracteosa* obtenue en Algérie sous le nom d' « essence de Rue d'hiver », se compose presque exclusivement de méthylheptylcetone ; cela peut présenter certains avantages, et nous verrions avec plaisir distiller la Rue en Provence comme on le fait déjà en Algérie et en Corse.

Gattilier. Le Gattilier ou *Vitex Agnus-Castus* est une grande *Verbenacée* du littoral, très ornementale avec ses grandes grappes de fleurs violettes, bleues ou roses verticillées, de juin à août, et son curieux feuillage vert sur une face, blanchâtre et tomenteux sur l'autre.

Fréquemment cultivé, comme ses congénères les *Lippias* à titre ornemental, il est toutefois moins odorant. Le feuillage et les tiges présentent une odeur forte et poivrée ; les graines, employées comme apéritives et diurétiques, ont également une certaine analogie avec le poivre, si bien que le Gattelier est appelé communément « *Poivre sauvage* ». Son nom latin lui vient de prétendues propriétés anaphrodisiaques. On a reconnu cependant que c'est un stimulant actif.

La *Parfumerie Moderne* a donné en 1909 quelques indications sur l'essence extraite des feuilles d'un Vitex de Turquie (1).

Ficoïde. Nous voulons seulement parler du *Mesembryanthemum edule* (*Aizoacées*) qui

(1) Voir *Parfumerie Moderne*, Décembre 1917.

(1) Essence de Poivre des Moines, P. M., décembre 1909.

s'est parfaitement naturalisé sur la côte de Provence et mériterait, lui aussi, sa place dans notre Flore officielle française.

Cette curieuse plante à feuilles charnues et triangulaires, étalée sur le sable des rivages et les talus en un tapis uniforme, se couvre de mai à juillet d'une multitude de fleurs, indistinctement rouges, blanches, jaunes ou panachées, de teintes éclatantes, s'ouvrant à certaines heures fixes pour se refermer bientôt après. Elle est originaire du Cap, mais s'est si bien acclimatée sur la côte qu'elle se propage d'elle-même et a déjà envahi de vastes étendues de plages quelles que soient la nature du terrain, l'exposition, la sécheresse ou l'humidité. Inconnue il y a vingt ans, cette plante s'est répandue sur tous les rivages méditerranéens ; elle se multiplie par graines mais surtout par les racines adventives qui fixent les rameaux au sol au fur et à mesure de leur accroissement; une feuille coupée accidentellcent est capable de donner naissance un peu plus loin à un nouveau plant.



VITEX AGNUS CASTUS OU POIVRE DES MOINES

Nous avons constaté que les fruits de ce Ficoïde, analogues à la figue par leur structure interne (la plante s'appelle ordinairement *figue marine*), sont charnus, doux et odorants.

Est-ce un fruit comestible ? On serait tenté de le croire à son aspect engageant et à son parfum, et l'on songe aux tonnes de confitures qu'il permettrait alors de préparer... si le sucre ne manquait pas. Nous serions heureux d'être renseignés à ce sujet.

Nous devons citer encore quelques plantes intéressantes à étudier plus profondément.

Les Lampourdes ou Glouterons (*Xanthium strumarium* et *X. italicum. Ambrosiacées*) que nous avons rencontré abondamment sur les plages marécageuses. Ces plantes vertes dégagent une odeur forte et résineuse analogue à celle du melèze et fort agréable.

Le *Crithmum maritimum* (ombellifères) ou Perce-pierre abondant sur les rochers et dont les feuilles charnues et glauques très aromatiques sont confites dans le vinaigre par les gens du pays, sous le nom de *Bacillo* ou *Fenou* et donnent un excellent condiment.

Beaucoup de plantes seraient encore à étudier, telles que les cistes, les lentisques (*Pistacia teutiscus* et *Terebinthus*), qui donnent le *mastic de Chio* (1), le *Styrax Aliboufier* et tant d'autres susceptibles d'un grand nombre d'utilisations industrielles, et que les habitants de la région connaissent peu et n'utilisent pas.

La Société botanique de Toulon étend de jour en jour ses recherches méthodiques et fructueuses à ce sujet. Espérons et souhaitons qu'elles aboutiront à de nombreuses réalisations économiques. Personnellement, nous avons étudié dernièrement la *Lavande Stœchas* qui pourrait être pour le littoral varois, déjà si privilégié, une nouvelle source de revenus.



LAMPOURDE GLOUTERON OU XANTIUM STRUMARIUM

Jean GATTEFOSSÉ.

(1) Le Mastic, P. M., septembre 1911.



La Parfumerie Française à l'Etranger



EN SUISSE.

Tous les esprits clairvoyants, avisés, pensent avec raison, qu'il est de la plus grande urgence de mener ardemment la lutte économique. La lutte contre le germanisme, contre ses méthodes de pénétration commerciale, ne doit pas se borner à une organisation en vue de résoudre cette grave question après la guerre. Emettre des idées, constituer des Ligues anti-allemandes ou autres organismes destinés à défendre nos intérêts industriels et commerciaux, c'est fort bien, mais pour préparer l'avenir. Il faut viser à des effets immédiats, si nous voulons être puissamment armés pour conquérir les débouchés que les Boches et Austro-Boches avaient accaparés, et qu'ils espèrent conserver, en dépit de la réprobation dont leurs actes et leurs procédés de guerre ont été l'objet dans le monde civilisé. Ne perdons pas de vue, en effet, que les Boches travaillent activement à s'assurer pendant comme après la guerre, les avantages commerciaux qu'ils devaient à leur vaste et minutieuse organisation.

En ce qui concerne les produits de parfumerie sur le marché helvétique, c'est une sérieuse lutte que nous impose la rivalité germanique.

Le commerce de la parfumerie, en Suisse, était évalué par la statistique de 1913, à 5.800.000 francs. En 1915, le chiffre des importations s'élevait à 1.500.000 francs. La France fournit à la Suisse pour une valeur de 640.000 francs et un poids de 600 quintaux (importations en récipients au-dessous et au-dessus de 1 kilogramme). Or, elle est suivie de bien près par l'Allemagne, pour une somme et une quantité à peine inférieures ; les autres pays, même l'Autriche, viennent ensuite à de larges distances. Notre plus sérieux rival sur le marché helvétique est donc le produit allemand.

On sait que l'Allemagne, pour ses produits de parfumerie comme pour ses produits chimiques ou pharmaceutiques et les colorants, utilise des matières qu'elle tire du pays même et qu'elle obtient au plus bas prix : ce sont les extraits ou essences minérales provenant du traitement de la houille, et l'alcool qui est distillé de sous-production ou résidus inutilisables pour d'autres objets. Toutefois — comme le faisait observer, dernièrement, M. Gaston Vabran, dans le « Bulletin des Halles » — la parfumerie allemande n'emploie pas que des extraits minéraux, elle fait usage aussi d'essences végétales, et dans cet approvisionnement comme dans les autres, elle recherche le produit à meilleur marché, la qualité lui importe moins ; elle compte sur la chimie pour renforcer ou corriger les énergies naturelles ». En d'autres termes, c'est toujours la production intensive, ultra-intensive de la *Kamelote*, que le Boche veut imposer au monde entier, et à laquelle — avec la mentalité particulière et la cynique audace qui le caractérisent — il prétend donner la suprématie sur les produits de loyale fabrication et de qualité supérieure.

La parfumerie allemande — dont on n'est plus à relever les trafics clandestins — a su tirer parti et abuser même largement des désignations de bonnes marques, en affublant de celles-ci les produits les plus communs, les produits de pacotille, de la plus méprisable pacotille, qui aient pu être élaborés dans les creusets de ses savants chimistes.

La rose manquait-elle dans les plaines de la Maritza, ou en Asie-Mineure, à Alep, Damas, Smyrne, les courtiers allemands se rabattaient sur le géranium et ses intermédiaires, en Provence, en Corse, en Algérie et en Tunisie, aussi l'essence de géranium qui avait perdu de sa valeur marchande, en était arrivée à des cours doubles de ceux qu'elle avait dix ou vingt ans auparavant, passant de 30 à 60 et 80 francs le kilogramme.

Cette sorte de trust, cet accaparement, on le retrouvait de même dans le commerce de l'essence de lavande en Provence. Le litre d'essence qui, vers 1886, était vendu au prix de 15 à 18 francs, par les distillateurs ambulants, se vendait ces derniers temps, plus de 30 francs. — La demande — et la hausse qui en était la conséquence — eut sa répercussion sur la production de la lavande. Les courtiers allemands poussèrent à la culture des plantes aromatiques, pour se réserver le monopole commercial d'achat des produits, non seulement en Provence, mais encore dans la région de Nîmes, sur les versants du Ventoux, et les Garrigues, en Corse, en Algérie, en Tunisie, etc.

Ainsi, avec nos produits, ramassés sur

notre propre sol et en usant d'un système qui n'était rien moins qu'une vaste entreprise de monopolisation, de trust, les Allemands nous faisaient une active concurrence sur le marché helvétique.

Mais n'y avait-il pas là un peu — et même un peu beaucoup — de notre faute ? Nos cultivateurs, nos producteurs, nos industriels, nos commerçants n'ont-ils pas, par un manque d'entente, par l'absence d'initiative avisée, persévérante et énergique, prêté la main à ce qu'il en fût ainsi, à cette emprise des Allemands sur la production des plantes de parfumerie et sur le commerce des essences parfumées en France ? Il semble que notre apathie ou la séduction qu'ont pu exercer les facilités commerciales offertes par les courtiers allemands, ont contribué à donner à ces derniers une très grande force pour conquérir des débouchés, pour s'emparer de marchés étrangers sur lesquels nous eussions régné sans partage, en agissant nous-mêmes, et en disposant, à cette fin, d'une organisation commerciale bien appropriée et complète.

C'est précisément ce qui se présente pour le marché helvétique, où les Allemands, payant d'audace, étaient parvenus, avant la guerre, à conquérir une place d'importance à peu près égale à la nôtre, et cela *avec les produits français recueillis sur le sol français !*

Conclusion : Ne donnons plus dans les errements du passé ; sachons nous organiser pour la production et la vente; soyons, avant tout, les militants et les apôtres *de l'action directe*. C'est la loi économique. Là est le salut ; là est l'avenir.

Henri Blin.

AUX ETATS-UNIS.

On nous écrit de Boston :

Il y a énormément à faire ici, en tant que vente à terme : notre clientèle est essentiellement éclectique. Elle se compose surtout des pharmaciens qui vendent ici de tout et des magasins de nouveautés et de maisons de gros.

La Parfumerie, la Brosserie, les articles d'hygiène et de beauté, les produits pharmaceutiques sont nos lignes préférées, mais en ce moment nous pourrions vendre des soieries, des rubans, des gants, etc.

En réalité, il nous serait plus facile de dire ce que nous ne pourrions pas vendre que ce que nous pourrions vendre ; nous avons des demandes pour l'huile d'olive, pour des eaux minérales, des savons, des noix, des vins, etc.

Il est regrettable que les maisons françaises à larges moyens d'action ne viennent pas sur place étudier les débouchés : c'est pourtant le moment. La paix venue, tout le monde en voudra et ce sera infiniment plus difficile.

Si d'aventure, vous connaissez ces maisons à large horizon, adressez-les nous. Nous piloterons ici leur voyageur et en l'introduisant lui prouveront les possibilités de l'heure présente, et cela gradis pro deo.

Société des Grands Produits de France.

Sharon (Massachusset)

E. U. A.

AU MEXIQUE.

On nous écrit de Mexico :

Parmi les maisons allemandes installées en Amérique, les listes noires ont signalé la firme George Lueders et Cie, autrefois installé à New-York, Chicago, San Francisco, etc. A fin avril dernier, la branche mexicaine de cette maison avait cessé ses transactions, mais nous sommes avisés qu'elle reprend ses affaires sous la direction de M. Guillermo Schiemann. Il n'est pas douteux que sous cette nouvelle direction l'affaire en question conservera ses attaches austro-allemandes, et que nos amis s'abstiendront de toute relation aevc elle.

Nous permettra-t-on de faire remarquer par la même occasion que nos excellents amis de la direction de *The Americain Parfumer*, conservent dans leurs pages d'annonces des réclames de maisons notoirement allemandes ; telles que Heine et Cie, et d'autres d'origine bulgare vantant les mérites de produits qui doivent être bannis des laboratoires de parfumerie américains. Ce n'est sans doute que par le scrupule fort honorable de terminer des contrats déjà payés que nos collègues ont continué cette publication ; mais ces engagements auront une fin prochaine et nous verrons définitivement disparaître des colonnes des journaux amis et alliés, des annonces qui ne les honorent plus.

AU JAPON.

La parfumerie européenne n'est plus qu'un objet de luxe à l'usage des classes aisées. Toute la population se fournit de parfumerie fabriquée par les industriels nippons très au courant de ces préparations.

La France et la Grande-Bretagne se partagent la plus grosse part des importations soit, sur 283.629 yens en 1913, et 202.936 yens en 1914, 121.949 yens en 1915, la part de ces deux pays est :

	1913	1914	1916
	Yen	Yen	Yen
France	166.442	99.039	39.202
Grande Bretagne	86.070	81.305	78.805



GROUPE 34. — STANDS DE PARFUMERIE (Allée Centrale)

IIIe FOIRE DE LYON

(1er AU 15 MARS 1918)

Dans notre compte rendu de la Foire de 1917, nous écrivions en mars dernier : « ...Si, comme nous pouvons l'espérer, 1918 nous amène la victoire et la paix, la Foire de Lyon prendra l'an prochain un développement énorme... »

Hélas ! la guerre n'est pas terminée et la terrible lutte se poursuit sans relâche. Les Alliés donnent un formidable effort pour assurer la victoire du droit, la victoire de la Liberté sur l'impérialisme allemand. Nous parviendrons au but, mais la route est dure, et bien des nôtres tomberont encore avant d'atteindre les jours de la paix. Qu'importe, sanglante, glorieuse, farouche, les dents serrées, la France vit, dure et combat, certaine de la victoire, aspirant au pur idéal qui fut toujours le sien.

Et c'est en cette quatrième année de la guerre, au milieu des difficultés de toute sorte, dans les jours noirs que nous traversons que se tient la 3e Foire de Lyon.

Elle réunit 3.800 adhérents de toutes les industries, avec une importante participation étrangère ; elle montre la vitalité tenace de notre race, la prospérité incroyable de notre commerce et de notre industrie.

On a parlé beaucoup de l'effort fait par nos alliés anglais pour maintenir et développer leur commerce d'exportation au moment même où la difficulté de la fabrication, la rareté du fret rendent l'exportation particulièrement difficile. Eh bien ! il me semble que nous ne leur cédons en rien et que la grande manifestation commerciale, qui emplit de mouvement et de bruit la vaste cité lyonnaise, soit une preuve de notre énergie, de notre volonté d'aboutir.

Pour l'Allemand, — et par sa faute, — la guerre aura trop duré... Certes, si nous nous étions battus avec le Boche pendant quelques mois seulement, peut-être nos ennemis auraient-ils pu reprendre pied sur nos marchés, nous offrir de nouveau leurs fabrications. Oui, peut-être cela aurait-il pu se faire. Maintenant, c'est fini : *Nous nous passerons d'eux*, nous leur fermerons en partie les marchés du monde, nous les concurrencerons même dans les industries dont ils se croyaient les maîtres incontestés, dont ils avaient fait leur fief et pensaient n'être jamais dépossédés.

L'industrie chimique, notamment, a fait, en France, des progrès considérables et nous

fabriquerons nous-mêmes nos colorants quoi qu'en pensent ces messieurs.

En ce qui concerne la chimie des parfums, nous leur donnions des leçons depuis longtemps et si l'opinion publique leur attribuait une importance considérable dans la fabrication des essences synthétiques, il est bon de dire que cette impression ne répondait pas à la réalité des faits. En effet, *nous vendions aux Boches beaucoup de parfums synthétiques.* Mais ils en fabriquaient eux-aussi. Nous pensons qu'ils auront maintenant beaucoup de peine à placer leur fabrication sur les marchés des nations alliées ou même des nations neutres où nous les avons à peu près supplantés.

Par la campagne que nous avons menée à cet égard, on sait la victoire remportée par la Rose de France sur la rose ennemie, — on sait également que, désormais, les Lavandes françaises seront distillées par des Français, dans des usines françaises, ce sont là des reprises importantes.

Les Allemands ne voient pas cela sans amertume, d'autant plus que, prévenus désormais, nous n'admettrons plus jamais cette main-mise sournoise sur notre patrimoine national, nous nous méfierons, nous nous défendrons.

Or, la Foire de Lyon est un de nos plus sûrs moyens de défense, tous les Français, tous les Alliés sont intéressés directement à son entière réussite. Tous nos amis semblent l'avoir bien compris puisque la participation est, cette année, plus importante qu'elle ne l'a jamais été, puisque, fidèlement, ceux qui sont venus à la Foire reviennent, satisfaits des résultats obtenus.

Le groupe 34 nous en donne un exemple, en réunissant plus de 50 adhérents.

C'est donc un succès, plus important encore en raison du moment.

La IIIe Foire de Lyon nous apporte la certitude de notre évasion définitive du « cercle allemand ». Nous sommes, et resterons dans l'avenir, les maîtres de notre industrie, de notre commerce et de nos marchés.

Ce n'est pas là ce qu'espéraient les Boches lorsqu'ils nous déclarèrent la guerre.

Parfumerie Moderne.

COMPTE RENDU DE LA FOIRE

GROUPE 34 — PARFUMERIE ET BROSSERIE

PRÉSIDENTS : LAURENT-VIBERT (aux Armées) R.-M. GATTEFOSSÉ

Le Groupe 34 acquiert cette année une importance exceptionnelle et, sans fausse modestie, nous pouvons dire que cette importance est due, en grande partie, à la campagne que la Parfumerie Moderne a menée toute l'année en faveur de la Foire de Lyon. Notre numéro spécial « La Parfumerie à la Foire de Lyon », que nous rééditerons cette année a eu, notamment, la plus heureuse influence sur les adhésions.

Il serait trop long de donner des détails complets sur l'intéressante participation de chacun des adhérents du Groupe 34, ainsi que des industries qui intéressent directement ou indirectement la parfumerie. Cependant, nous ne pouvons laisser passer cette première quinzaine de mars sans donner à nos lecteurs un aperçu forcément rapide du grand intérêt et de la diversité de la participation parfumerie.

Au Groupe 34, et dans l'ordre des stands, nous trouvons :

Société Anonyme des Savonneries et Parfumeries M. Berlin et Cº, de Nantes (Stand 3). — Cette importante Société expose ses produits de Savonnerie et de Parfumerie, dont la qualité et la présentation nous paraissent tout à fait au point. Elle obtient à la Foire le meilleur succès et ses clients fidèles visitent son stand en grand nombre. Elle note de nouveaux ordres intéressants dans sa grande spécialité, notamment le Savon 565 qui « vaut de l'or ».

Les Parfums de Rosine (Stand 4) apportent parmi les ensembles classiques des créations d'un modernisme aigu. Leur stand est aménagé avec le goût le plus sûr, tendu de papier de chez Martine et décoré de reproductions de l'intéressante publicité que fait Rosine pour ses divers parfums. Une adroite vendeuse, très documentée, offre : *Le Mouchoir de Rosine, Mam'zelle Victoire, Les Parfums de ma Marraine, Borgia*, la célèbre *Nuit de Chine*, les *Eaux de Cologne de Rosine* et tant d'autres parfums, tous présentés avec une grâce originale, dans un flaconnage de grand luxe (39, rue du Colisée, Paris).

Dupont et Cº (Stand 4). — M. Dupont et Cº offre de la brosserie spéciale pour coiffeurs. Intéressante participation.

Kemler Georges, à Lyon (Stand 5). — La Maison Kemler, excellente maison lyonnaise, de vieille réputation, offre ses spécialités : Lait, Poudre de riz, Crèmes, ainsi que ses parfums de grand



Stand GATTEFOSSÉ FILS
Matières premières pour Parfumerie



Stand JEAN-MARIE-VIAL
Parfums confectionnés



Stand SCHUELLER et SPÉRY
L'ORÉAL, Teinture pour cheveux



Stand des Produits Hygiéniques NORMA
Dentifrices Norma



Stand de MM. VIMARD, DHUMEZ et MONSCHEIN
Matières premières pour Parfumerie



Stand de la Poudre de LUZY
et des Parfums J.-B. VARREL



Stand des Produits GLYCODONT
Dentifrices Glycodont et Savon Glycoderma



Stand des Parfumeries GABILLA
Parfums confectionnés

Photos E. LEJEUNE, LYON

luxe : l'Œillet, la Rose, le Jasmin Kemler, présentés en boîtages et porcelaines d'art, sur fond satin, très élégant. Créations 1918 : le Lait Kemler blanchit la peau et donne de l'éclat au visage.

Savy & Giron, à Lyon (Stand 7). — Brosserie. Stand très intéressant.

Molinard Jeune, de Grasse (Stand 8). — Cette Maison, de vieille et bonne réputation, indépendamment de ses eaux de Cologne, universellement connues, offre des nouveautés présentées de façon très amusante. Ce sont : *L'Eau de Lavande* et l'*Eau de Verveine de Bonne Maman*. Quatre parfums riches joliment présentés, sont également des nouveautés de grand intérêt : *Œillet Malmaison*, *Brise Riviera*, *Nos Fleurs* et *La Violette du Loup*, en vrais parfums de fleurs, joli flaconnage, étiquetage métal.

Theulier-Metzger & C° (Stand 9). — Les parfums Theulier offrent leur production classique habituelle et, malgré la guerre, sortent également une série nouvelle. *Les Parfums Rococo* (Violette, Œillet, Lilas, Muguet, Héliotrope, Rose), en élégants coffrets recouverts satin, fleurs rococos brodées sur tulle. La Maison Metzger a toujours sa série de parfumerie d'appartement, spécialité de papier à brûler, en parfums assortis. Papier poudre (34, rue de Bagneux, à Montrouge (Seine).

Jus Gustave (Stand 10). — Brosserie.

Lautier Fils, de Grasse (Stand 11). — Nos lecteurs connaissent bien la Maison Lautier, de Grasse. Elle offre à la Foire de Lyon toutes les matières premières pour la parfumerie et plus spécialement : Acétate de benzyle, Alcool benzylique, Amandéol terpinéol, Ionome, Oranger LF, Anthranilate de Méthyle.

Quenevil Henri (Stand 12). — Voici un stand qui eût paru tout d'abord déclassé, dans le Groupe de Parfumerie. Il s'agit, en effet, de verreries peintes et d'émaux sur verre, de porcelaine décorée. Il y a là d'exquis objets, dont quelques-uns sont destinés uniquement à la décoration de l'appartement. Mais d'autres productions, telles que : Flacons, Boîtage, etc., s'appliquent merveilleusement à l'édition et au lancement de parfums de grand luxe. (Art et Décoration, 47, rue d'Hauteville, Paris).

Roure-Bertrand Fils (Stand 13). — La Maison Roure-Bertrand Fils, de Grasse, fondée en 1820, est connue du monde entier par sa fabrication de matières premières, pour parfumerie, droguerie, savonnerie et offre ses fabrications habituelles : Huiles essentielles, Pommades et Huiles parfumées, Essences concrètes, Essences solides et liquides, Extrait aux Fleurs, etc., sortant de ses Usines de Grasse, Cheragas (Algérie), Laragne (Hautes-Alpes).

Gattefossé Fils (Stand 14). — La Maison Gattefossé empêchée, l'an dernier, participe cette année à la Foire de Lyon. On ne peut que constater les progrès considérables réalisés par cette importante firme qui est bien au point, qui modernise chaque jour ses procédés industriels et commerciaux et se trouve à même de répondre, dès maintenant, à toute la demande de matières premières pour parfumerie. Son succès énorme est dû en grande partie, à sa revue « La Parfumerie Moderne » qui sert à toute la parfumerie française d'organe de publicité collective et qui, répandue et diffusée dans le monde entier, porte au loin, chaque mois, l'offre et la renommée de la parfumerie française. On connaît la reprise des Lavandes françaises, par les Gattefossé Fils (acquisition de l'Usine de Schimmel à Sault) ; on sait la campagne ardente menée pour les Roses de France qui, peu à peu, remplacent sur le marché mondial la Rose Bulgaro-Boche. Les Gattefossé Fils ont également une organisation au Paraguay et au Parâna pour l'importation directe du Petit Grain Para, remplaçant ainsi les organisations d'importation allemande. Désormais, les Gattefossé Fils prennent place au tout premier rang de la production mondiale où ils tenaient déjà une place importante avec leurs Essences déterpénées et leurs créations anciennes : Sauge sclarée, Mousse de Chêne, etc.

Jean-Marie Vial (Stand 15). — La Maison Jean-Marie Vial offre ses eaux de Cologne connues depuis longtemps et dont la marque s'est imposée à tous les acheteurs de ses produits. M. Jean-Marie Vial lance une nouvelle série, dite Alpiflor, présentée aimablement en jolis flaconnages et pour laquelle il utilise les lavandes françaises, dont l'arome pénétrant est si agréable (Saint-Etienne, Loire) et (Irigny, Rhône).

Vachon, Bavoux & C° (Stand 16). — La Maison Vachon Bavoux, éditeur des produits Lactescent (crèmes, poudres, savons), offre également son Savon Dentifrice Superla, en tubes. La Maison Vachon Bavoux est une très bonne Maison lyonnaise bien connue des acheteurs français.

Rigaud (Stand 17). — Il est inutile de présenter aux acheteurs la Maison Rigaud, la grande marque parisienne si réputée, Tout au plus, peut-on dire dans un stand élégant, on trouve ses productions les plus exquises, dont les noms même sont charmants. Ce sont : *Heure charmante*, *Muse des Bois*, *Dolce Mia*, le fameux *Lilas* de Rigaud, *Cher Souvenir*, etc. La Maison Rigaud s'égale à elle-même et c'est tout dire (8, rue Vivienne, Paris).

J. Boissier (Stand 18). — M. Boissier fabrique, comme on le sait, la crème Berthuin, si recommandée et si connue. Elle est souveraine contre les affections de la peau. Sa réputation est faite et c'est là un produit extrêmement intéressant pour le grossiste (rue de la Pyramide, à Lyon).

F. Vibert (Stand 19). — Voici le stand du Pétrole Hahn, qui se vend dans le monde entier. La Maison Vibert, fondée en 1772, a été orientée par M. François Vibert vers les produits hygiéniques et de toilette, parmi lesquels le Pétrole Hahn est universellement connu. Cette Maison doit son succès à la loyauté de ses procédés de fabrication et à sa probité dans ses transactions commerciales, qui sont bien dans la tradition lyonnaise. Savon Glycya, Parfumerie Phryline, Dentifrice Fixodont (89, av. Berthelot, Lyon).

Crème Simon (Stand 20). — La crème Simon (J. Simon et C°, Paris-Lyon), soutient son ancienne et toujours meilleure réputation. C'est en 1860, dans l'officine de la place Le Viste, que M. J. Simon mit en vente, sous le nom de Crème Simon, un produit qu'il avait com-



Stand HARMELLE-SALARNIER
Crème Béatrice



Stand RENOU
Parfums confectionnés

Nous nous excusons auprès de ceux de nos amis dont les clichés nous parviennent trop tard pour passer dans ce numéro que nous voulons faire paraître pendant la Foire.



Stand de la *PARFUMERIE MODERNE*
Revue Scientifiqne française

Nous publierons les photos de la plupart des stands du Groupe 34 dans notre numéro spécial : La Parfumerie à la Foire de Lyon *qui paraîtra à la fin d'Avril.*



Stand HARDY et TOYE (Groupe 39)
Alcools de Menthe



Stand de MM. FROMAGEAU
Ongliers et Trousses de Toilette

Pour paraître en avril, notre NUMÉRO SPÉCIAL :

LA PARFUMERIE A LA FOIRE DE LYON

superbe fascicule abondamment illustré, sous couverture moderne.

Photos E. LEJEUNE, LYON.

posé et fait essayer dans son entourage. Après les plus hautes récompenses à toutes les expositions (Membre du Jury à Turin et Gand, Président à Lyon), M. J. Simon vit son succès consacré par la croix de Chevalier de la Légion d'honneur à l'Exposition de Gand.

Crème-Savon Dentifrice Glycodont (Stand 21). — C'est là une marque toute nouvelle et qui s'est imposée tant par une fabrication excellente que par une publicité très moderne, intéressante et qui ne se dément pas. La notice du dentifrice Glycodont porte cette mention : « En vente partout » ; le plus bel éloge que l'on puisse faire de cette marque, c'est de dire que « *en vente partout* » est absolument exact. La même Maison fabrique également le savon pour la barbe, Glycoderma.

Galtetet Jean-Victor (Stands 22, 23). — Stand de grosse brosserie.

Thibaud et Cie (Stand 23 *bis*). — MM. Thibaud et Cie sont les agents de vente des Parfumeries Gueldy et du Savon Gibbs, ce sont là deux marques de tout premier ordre et l'on ne peut qu'envier MM. Thibaud et Cie de pouvoir appliquer leur adresse commerciale à la vente de produits dont le nom seul est synonyme de perfection (7 et 9, rue de la Boétie, Paris).

Société des Produits Botot (Stand 25). — La Société Botot, outre ses dentifrices connus depuis longtemps et universellement appréciés, édite des parfums de grand luxe et de belle apparence, ainsi qu'une crème de beauté, la Fée des Neiges, dont le succès rapide est dû à la perfection de la fabrication. Les dentifrices Botot ont fait la joie des promeneurs par une large distribution d'échantillons exquis (10, rue de la Paix, Paris).

Grands Etablissements Lyonnais (Stand 26). — Les Grands Etablissements Lyonnais présentent aux acheteurs de gros des séries extrêmement intéressantes, à des prix relativement peu élevés (Eaux de Cologne, Extraits, Lotions, etc.) (11, rue d'Avignon, Lyon).

Parfumerie J.-B. Varrel et Poudre de Luzy (Stands 27-28). — La Parfumerie J.-B Varrel est particulière en ce sens qu'elle est présentée en boîtage et coffrets qui constituent eux-mêmes un étalage tout préparé. La Poudre de Luzy, poudre de grand luxe, dont les prix sont abordables à toutes les bourses, est lancée dans le monde entier, par une publicité intensive et qui ne se démentira pas un seul instant. La délicieuse affiche, le Capiello, qui couvre le mur en ce moment, prélude à une réclame intense, qui forcera la clientèle et *la clientèle restera* en raison de la perfection du produit (44, rue des Mathurins, Paris).

Fromageau (Stand 29). — Le Stand Fromageau offre un choix des plus intéressants d'ongliers et d'articles de toilette et fourniture pour manucures et pédicures (trousses professionnelles et trousses de toilette), des articles bon marché aux articles de grand luxe, ivoire et argent ciselé, écaille, ébène, tout argent, etc. La Maison est des mieux placée et peut satisfaire toute sa clientèle (17, rue de Lancry, Paris).

Schueller & Spery « Oréal » (Stand 30).— L'Oréal, on le sait, est peut-être à l'heure actuelle la teinture pour cheveux la plus connue et la plus réputée ; c'est là un produit parfait, donnant les meilleurs résultats quant à l'aspect, absolument inoffensif et d'un emploi extrêmement facile. MM. Schueller et Spéry ont connu depuis longtemps le succès, et le succès leur est fidèle (7 *bis*, rue du Louvre, Paris).

Société Asie, Vif Kair (Stand 31). — La Société Asie est une fabrique de vaporisateurs de poche, ce sont de tout petits objets excellemment présentés et tout à fait au point. Dans le même stand, le Vif Kaïr, préparation qui donne un éclat merveilleux au regard le plus terne (19, rue Richelieu, Paris).

Ettingen, Fabrique de Brosses (Stand 31 *bis*). — Ettingen, près Bâle (Suisse). Stand de brosserie et de pinceaux.

Franck Marcel (Stand 32). — M. Marcel Franck est spécialisé, absolument, dans l'industrie du vaporisateur. M. Franck, qui était un habitué des Foires de Leipzig, sera désormais un habitué des Foires de Lyon. Il a toutes les séries de l'article vaporisateur, des objets de vente courante jusqu'aux pièces les plus précieuses et les plus remarquables (49, rue Ménilmontant, Paris).

Maynadier (Stand 33). — Stand de brosserie.

Les Parfumeries de Gabilla (Stand 34). — Mme Henriette Gabilla, 8, place Edouard-VII, Paris, est, on le sait, un des parfumeurs les plus mondains et les plus élégants de Paris. Ses anciennes créations ont conservé leur vogue, et l'on n'a pas oublié *Mine, Tango, Musardise*, qui sont dans le souvenir de tous et conservent leur place sur la table de toilette de nos élégantes. Parmi les nouveautés, citons tout particulièrement, *Pour Changer*, une série complète, d'une présentation très moderne et de création toute récente. A noter également *Toute la France* et *Cordiality*.

Crème Béatrice. — La Crème Béatrice prend de plus en plus une place prépondérante parmi les produits de beauté les plus appréciés. Sa publicité, faite avec goût et d'une façon nouvelle, étalages chez les parfumeurs, statuettes offertes par la maison, etc., lui assure une vogue que l'usage n'épuisera pas, bien au contraire, puisque la clientèle, satisfaite, garde sa faveur à cet excellent produit. (Harmelle-Salarnier, Crépieux, près Lyon).

Bonneton et Cie (Stand 36). — Stand de Brosserie et Corderie en tous genres.

J. Giraud Fils (Stand 37). — Cette très bonne maison, de Grasse a, comme toujours, de remarquables séries parmi lesquelles se distingue plus particulièrement l'Odorantis qui fut, comme on le sait, un des succès de J. Giraud Fils.

Henri Muraour Fils et Cie (Stand 38). — C'est là une des plus intéressantes maisons parmi les fabricants de matières premières de Grasse. MM. Muraour fabriquent toutes matières premières pour la Parfumerie : Essences concrètes, Huiles essentielles et Parfums aux fleurs. Ses spécialités sont les Eaux de Cologne et les Eaux de Fleurs d'orangers. MM. Muraour viennent de créer, dans les confectionnés, des parfums riches et ont pris comme devise : « Nos Par-

fums sont des Fleurs... » C'est tout un programme.

Kitzinger Frères (Stand 39). — MM. Kitzinger viennent depuis trois années à la Foire de Lyon et sont satisfaits, de plus en plus, des résultats obtenus. Ce sont des fidèles de notre grand marché commercial et l'on comprend fort bien leur réussite si l'on considère que leur offre est complète et bien au point tant pour les prix que pour la variété des articles. Vaporisateurs et toute la garniture de toilette, depuis des objets de vente courante jusqu'aux pièces uniques pour orfèvres, aux verreries signées Daumm, Devez, Gallée, etc. MM. Kitzinger ont ce qu'il faut pour répondre à toutes les demandes.

Vimard, Dhumez et Monsehein (Stand 40). — Et voici, peut-être, le stand le plus élégant et le mieux conçu de tout le Groupe 34. L'an dernier, cette maison avait déjà bien fait les choses. Cette année, elle fait mieux encore et a cru devoir créer pour la Foire un ensemble excellemment équilibré, parfaitement artistique et qui donne la meilleure opinion du goût de MM. Vimard, Dhumez et Monschein. Nous nous permettons de leur adresser, ici, nos chaleureuses félicitations. MM. Vimard, Dhumez et Monschein ont apporté à la Foire de Lyon leurs Gomodors, leurs fameuses essences d'Iris et leur production classique très connue et appréciée. Nous profitons de cette occasion pour rectifier une erreur qui s'est glissée dans l'étude de notre collaborateur Jean Gattefossé sur la Lavande Stoechas. M. J. Gattefossé écrivait, en effet. que la Lavande Stoechas n'avait pas été distillée depuis.. des siècles. Or, MM. Vimard, Dhumez et Monschein ont justement des échantillons d'Essence de Lavande Stoechas distillée par leurs soins (Vallauris, Alpes-Maritimes).

Parfumerie Izmerina (Stand 41). — La Parfumerie Izmerina, à Oullins (Rhône) a toujours les articles les plus intéressants en séries de tous prix. Excellente maison, de bonne réputation.

Renou (Stand 41 *bis*). — Cette jeune firme fait les efforts les plus adroits pour mettre au point une production déjà fort intéressante et qui ne peut manquer de s'améliorer encore. Elle travaille à présenter les parfums genre riche, en boîtages élégants et peut, dès maintenant, assurer une consommation importante, très rémunératrice pour le grossiste (5, rue Palestro, à Pantin, Seine).

Mme Vve Grandclément (Stand 42). — Mme Granclément apporte à la Foire sa célèbre pommade Philocôme pour les cheveux, dont les succès ne se comptent plus. Elle a également des produits de beauté très appréciés (Orgelet-du-Jura, Jura).

Produits Hygiéniques Norma (Stand 42 *bis*). — La principale fabrication des Produits Hygiéniques Norma, ce sont les Dentifrices Norma. Cette jeune marque prend place, dès maintenant, parmi les produits de vente courante et se classe dans les grandes spécialités demandées régulièrement par le public. Les Produits Hygiéniques Norma étudient actuellement de nouvelles fabrications qui compléteront une série très bien commencée (46, route de Cremieu, Villeurbanne).

Subinaghi (Stand 43). — Nos lecteurs connaissent la Maison Subinaghi de Milan (Italie). Cette très importante firme vient régulièrement à la Foire de Lyon où elle apporte toute sa production d'Essences et de Matières premières pour la Parfumerie. La Maison Subinaghi est des mieux placées pour toutes essences, et particulièrement, pour les Essences spéciales italiennes.

Parfumerie Delia (Stand 43 *bis*). — Voici une marque qui débute par de bien jolies séries. Parmi les créations les plus réussies, citons les Extraits conjugués (Les Deux Roses, les Deux Jasmins), l'Eau de Cologne de luxe, « A la Cocarde de France » ; et le Bouquet Delia, la Violette de Toulouse, le Perce-Neige. La Parfumerie Delia fait aussi les Dentifrices Nacryl (16, rue Sainte-Cécile, Paris).

Henri Robert (Stand 44). — La parfumerie Henri Robert (Parfumerie du Lion) est spécialisée dans la fabrication des Savons et Savonnettes demi-luxe. Ce sont là des articles sérieux connus depuis longtemps et qui ont une clientèle ancienne et fidèle (11, rue de Bailly, Paris).

Parfumerie de Monte-Carlo (Stand 44 *bis*). — La Parfumerie de Monte-Carlo s'est fait une spécialité des Eaux de Fleurs d'Oranger, des Eaux de Roses et des Eaux de Cologne, mais cela n'empêche pas cette maison d'éditer de bien jolies séries, telles que Le Zéphyr, Le Charme, Les Jardins de Monte-Carlo, L'Aimée, et d'autres encore, gentiment dénommés et dont la suavité justifie la gracieuse appellation (N. Moher, à Monte-Carlo).

Parfumerie Cottan (Stand 45). — Très intéressante participation d'une maison qui confectionne bien et offre ses séries à de très bonnes conditions. (40, rue de Châteaudun, Paris).

Oberthur (Stand 45 *bis*). — Grosse et fine brosserie. Très bonne maison de Rennes (Ille-et-Vilaine).

Gustave Sarradin (Stand 46 *bis*). — La Parfumerie des Bébés, telle est la spécialité de M. Sarradin, Savon des Bébés, Eau de Cologne des Bébés, Poudre, Huile, Bain, Crème, etc., autant de produits bien confectionnés, bien présentés et qui répondaient à un besoin. La Parfumerie des Bébés a de nombreux visiteurs et acheteurs, à la Foire de Lyon (7, rue de la Fosse, à Nantes).

Dentifrices Bourla. — Les dentifrices Bourla occupent un stand dans le groupe de la Maroquinerie, en face des stands du Groupe 34. Le Savon dentifrice du Docteur Bourla est certainement une des préparations les mieux étudiées qui soient. Il est d'une vente aisée. Heureuse présentation (22, passage des Petites-Ecuries, Paris).

Poudres de Savon Aillaud (Stand 51 *bis*, Groupe 33). — Déclassée par suite de son adhésion tardive, la Maison Aillaud, le grand spécialiste des Poudres de Savon, n'occupe qu'un demi-stand dans un groupe étranger à la Parfumerie. Néanmoins, les clients nombreux de cette maison, aussi que bien les visiteurs nouveaux, prennent le chemin du Stand Aillaud où le chef de la maison lui-même les reçoit avec une cordialité charmante. Inutile de dire que la fabrication de la Maison Aillaud est excellente. Cela est, en effet, de notoriété publique.

Etablissements A. Biette et Fils (Stand 31 *bis*). — Cette très importante maison, venue tardivement à la Foire de Lyon où elle figurera désormais de façon régulière, n'occupe qu'un demi-stand. Elle a voulu seulement marquer sa place dans le Groupe Parfumerie, mais l'an prochain, elle prendra le rang que lui donne son importance et nous pourrons alors parler plus longuement de sa participation. Les Parfumeries et Savonneries Biette, cette année, déposent leur carte de visite à la Foire de Lyon.

Au Groupe 39, figure la Maison Hardy et Toye qui fabrique les matières premières pour distillateurs, ainsi que les Alcools de menthe. C'est là une de nos bonnes maisons lyonnaises.

Groupe II — PRODUITS CHIMIQUES

Au Groupe 11, on trouvait MM. Thomas et Guinamand, qui touchent à la Parfumerie par leur fabrication d'Eaux de Cologne et d'Eaux de Vie de Lavande, dont ils ont une spécialité.

Au Groupe 11 également, MM. Gignoux Frères et Cie, Fabricants à Décines, près Lyon, qui se sont spécialisés dans la fabrication de la « Métalline », solution métallique liquide en toutes couleurs pour le capsulage de toutes bouteilles et flacons. Cette firme fabrique également une autre spécialité, ses « Produits Gello », produits alcooliques purs solidifiés et logés en tubes, qui permettent un emploi plus économique et plus pratique des Produits alcooliques, tels que : Eau de Cologne, Alcoolat de Lavande, Alcoolat de Menthe, etc.

La « Société Chimique des Usines du Rhône » qui occupe le Stand 2, fabrique depuis plus de vingt ans des parfums synthétiques.

Sa « Vanilline Rhodia » est connue et appréciée dans le monde entier. La création du « Rhodinol », succédané parfait de l'essence de Rose, a placé d'emblée la S. C. U. R. au premier rang parmi les fabricants de parfums synthétiques. L'importance de ce département s'accroît d'année en année, et la fabrication comporte, en temps normal, la presque totalité des parfums synthétiques d'usage courant. Nous citerons entr'autres : Coumarine, Héliotropine, Néroline, Yarra, toutes les Violettes synthétiques, toutes les Roses synthétiques, tous les Acétates, tous les Benzoates, tous les Salicylates, tous les dérivés Phénylés, presque tous les Alcools et Aldéhydes, presque tous les Cinnamates, les Géraniol, Citronellol, Anthranylate de méthyle, Acétophénone, Méthylacétophénone, Aubépine, Ambrène, etc., etc.

La Maison Descollonges Frères de Lyon (Stand 18), fabrique particulièrement les produits chimiques, principes constituants des essences synthétiques, et affirme son effort dans cette voie qui a encore un avenir illimité.

Dans beaucoup d'autres groupes, il est possible de relever des participations intéressantes pour la Parfumerie. Dans les porcelaines, nombre d'articles se prêtent à l'emballage et à la présentation de la Parfumerie. Citons les maisons François, de Limoges ; J. Jouve, de Paris, etc. De même, au Groupe 26, Stands 14, 15, 16, la Maison Nannicini, bien connue de nos lecteurs, offre ses exquises terres cuites et ses vanneries fines que nombre de parfumeurs ont déjà adoptées.

Au Groupe 43, Stand 4, on trouve la maison Keller-Dorian et Silvin, dont les papiers de fantaisie conviennent si bien au conditionnement de nos articles. Au même Groupe, se rencontraient des imprimeurs d'étiquettes et d'enveloppages.

Nos lecteurs et nos abonnés trouveront, du reste, tous ces renseignements dans le numéro spécial La Parfumerie à la Foire de Lyon, que nous éditerons en avril et qui contiendra tous les renseignements intéressant notre industrie.

P. A.



Photos E. LEJEUNE, LYON.

Groupe 34. — Stands de Parfumerie (Allées adjacentes)



Les Parfums solubles en Poudre



La nécessité d'éliminer l'alcool d'un grand nombre de préparations a attiré l'attention des parfumeurs du monde entier et c'est par douzaines que les courriers nous apportent des demandes de renseignements à ce sujet. C'est pourquoi nous pensons utile de résumer les travaux que nous avons faits pour y répondre, afin d'y renvoyer les intéressés tout en permettant à nos abonnés d'en tirer parti.

Jusqu'ici les extraits solubles glycérinés avaient gardé tout leur intérêt, mais comme ils contiennent de l'alcool, il a bien fallu songer à leur trouver un substitut. Ces extraits se fabriquaient en saturant un mélange d'alcool-glycérine-eau avec une essence déterpénée très soluble : selon la quantité de l'un ou l'autre solvant on obtenait un mélange plus ou moins soluble dans l'eau ou dans l'alcool faible. Nous avons décrit, dans nos différents formulaires cette préparation sur laquelle nous ne reviendrons pas, sauf pour signaler que les extraits glycérinés de Musc Tonkin étant devenus trop coûteux, nous avons fait préparer un extrait glycériné de Castoréum qui le remplace dans la plupart des cas et qui, mis dans le commerce sous le nom de Castoréum dégraissé soluble, s'emploie à la dose habituelle de 1 gr. par litre de produit à fixer.

Mais ce qui offre le plus d'intérêt aujourd'hui, c'est la fabrication d'un corps parfumé, sans alcool, directement soluble dans l'eau.

Nos essais, après avoir porté, comme on le sait, sur les sulforicinates qui ne donnent guère que des émulsions opaques, très intéressantes dans des cas spéciaux, mais non généralisables, se sont orientés vers les poudres solubles.

Le corps qui nous a donné les meilleurs résultats par sa neutralité, son bon marché et son pouvoir de mixtion est le sulfate de soude neige, cristallisé en aiguilles ou pulvérisé.

Si l'on prend 100 grammes de ce sulfate et qu'on l'additionne de 3 à 5 grammes d'essence déterpénée composée soluble pour lotion, puis qu'on pile le tout très soigneusement au mortier, on obtient une poudre blanche, sèche, qui se dissout aisément dans l'eau en la parfumant : 10 grammes de cette poudre représentent 3 à 5 décigrammes de parfum, ce qui représente un peu plus que le parfum des meilleures eaux distillées de rose ou de fleur d'oranger et convient donc pour la fabrication de la plupart des eaux de toilette.

La dissolution prend le même aspect que les eaux distillées de fleurs au sortir de l'alambic, c'est-à-dire est très légèrement opale et se clarifie par le repos jusqu'à prendre l'aspect cristallisé qui convient.

Cette poudre peut être colorée par les moyens habituels, soit en y ajoutant 1 gramme à 2 grammes de colorant en poudre pour 1 kilog (dose pour 100 litres), soit 30 à 50 grammes de colorant liquide du commerce à 5 % de pur.

Dans ces conditions on obtient, pour moins de 8 francs le kilog, une poudre capable de donner 80 à 100 litres d'eau parfumée de la force des eaux distillées du commerce.

Cette poudre peut être vendue soit telle quelle, en sachets, soit en comprimés, et additionnée, s'il y a lieu, de principes actifs ou antiseptiques : borates, salicylates, fluorures, trioxyméthylène, caséine ou gommes, tanin, etc., selon les qualités hygiéniques ou même curatives (produits pharmaceutiques) que l'on voudra bien donner au produit.

Bien entendu, les dentifrices peuvent être préparés d'une façon analogue, les comprimés pour la toilette intime, etc., mais il y a lieu d'étudier chaque fois l'excipient à utiliser de préférence : carbonate ou bicarbonate de soude, ou encore le mélange effervescent bien connu : bicarbonate de soude additionné d'acide citrique ou tartrique.

Ce mélange effervescent se prépare soit en mélangeant intimement parties égales de bicarbonate de soude très sec et d'acide pulvérisé, soit encore en faisant chauffer dans une capsule ledit mélange des deux produits préalablement séchés, pulvérisés et aromatisés.

L'eau de cristallisation contenue dans l'acide suffit pour rendre la masse légèrement pâteuse : si on la bat ou l'écrase à ce moment dans un mortier, elle se transforme en fragments biscornus d'un très joli effet.

Ces poudres ou granulés effervescents, s'ils sont bien parfumés, s'il sont une belle nuance, et des vertus appropriées aux usages projetés seront d'une vente très aisée et vraiment rémunératrice.

Dentifrice effervescent. — Nous proposons par exemple la préparation d'un dentifrice comme suit :

Prendre 1 kilog de bicarbonate de soude, le

colorer avec 50 grammes de carmin liquide artificiel, broyer et sécher avec soin à l'étuve.

Prendre d'autre part 1 kilog d'acide citrique ou tartrique, 3 grammes de saccharine et 1 gramme de salol : pulvériser finement et sécher. Ajouter 200 grammes d'essence déterpénée pour eau dentifrice, bien broyer et ajouter au kilog de bicarbonate coloré.

Assurer un mélange homogène, granuler au besoin ou comprimer et mettre en flacons bien bouchés avec du liège paraffiné de façon à éviter toute action de l'humidité de l'air.

Cette poudre dissoute dans l'eau, une pincée dans un verre, donne un excellent dentifrice.

Granulé pour hygiène intime. — Un granulé effervescent est préparé dans les mêmes conditions et est additionné de Thymol cristallisé comme antiseptique, ou d'un mélange Thymol, Eucalyptol, Lavande, Romarin, Niauli, Cannelle, Citronelle, toutes essences connues pour leur pouvoir bactéricide élevé. Le mélange connu sous le nom de Salvol 100 %, très avantageux, est extrêmement actif et peut être additionné d'essence de Lavande ou d'essence pour Eau de Cologne qui ne diminuent en rien, au contraire, son pouvoir microbicide. Deux pour cent de fluorure de sodium ou davantage de borax ou de mélange borax-acide borique, ou encore de perborate de soude (eau oxygénée solide) donnent la puissance désinfectante nécessaire.

Poudre hygiénique de toilette opalescente et adoucissante. — C'est une composition de

Sulfate de soude........	850	gr.
Borate de soude.........	25	»
Sous-nitrate de bismuth.	125	»

parfumée à la Violette, à la Rose, au Jasmin, etc., avec une essence déterpénée correspondante ou un parfum artificiel rigoureusement 100 %, à la dose de 25 à 100 grammes par kilog de poudre.

Vendue en boîtes avec double couvercle perforé ; il suffit d'en projeter, comme avec une salière cérébos, une pincée dans l'eau de toilette pour avoir une eau laiteuse, parfaite pour terminer le lotionnement après savonnage. Blancheur du teint, suppression des rides, douceur de la peau, etc. Un peu d'amidon peut suppléer au sous-nitrate de bismuth, mais il faut alors éviter que le mélange soit alcalin pour en éviter la coagulation.

Poudre contre le feu du rasoir. — La même poudre, additionnée d'un peu d'alun et de poudre de gomme arabique donnera un adoucissant parfait pour éviter le feu du rasoir.

Shampoing en poudre. — Carbonate de soude et poudre de savon, parfumés et présentés dans les mêmes conditions, donnent un shampoing pratique qui peut même servir de savon pour le voyage.

Poudres pour bains. — Les mêmes produits peuvent être vendus comme sels pour bains : dans ce cas, il convient de les parfumer moins intensément pour n'avoir pas un prix élevé. Un quart de gramme de trioxyméthylène par kilog convient comme antiseptique.

Doses pour eau de toilette. — Sans addition spéciale, la poudre de sulfate de soude, parfumée et colorée, pourra être vendue comme dose pour fabriquer les eaux de toilette.

Doses pour vinaigre de toilette. — Avec 1 à 2 pour mille de trioxyméthylène on obtiendra les concentrés en poudre pour vinaigre de toilette.

Doses pour sirop. — Enfin, le mélange effervescent, préparé avec un excès d'acide citrique (800 grammes d'acide pour 400 grammes de bicarbonate) et 100 grammes par kilog de saccharine et 50 grammes d'éther *absolu* de fruit (sans eau, ni alcool), donnera un concentré dosable pour sirops.

On voit que ce procédé se prête à toutes sortes d'innovations et est réellement du plus haut intérêt.

FLORIANE.

ROSES ROUGES

Il semble que les foins se parfument des choses
Et qu'un passé d'amour ait l'odeur d'un sentier
Où le vent balaya des roses.

SULLY-PRUDHOMME.

Il m'arrive parfois quand s'entr'ouvrent les roses,
Sous les rayons émus de l'aube à son réveil,
De cueillir au jardin ces fl-urs à peine écloses
Dont le premier parfum célèbre le soleil.

Il m'arrive parfois de relire les pages,
Que ton cœur écrivait, alors qu'à son matin
Notre amour s'éveillait comme un jour sans nuages
Une aurore d'azur sans ombre ni déclin.

Et mon regard se pose avec même tendresse
Sur les roses de pourpre et les feuillets jaunis
Elles mouillent de pleurs mes regards attendris
Ton écriture aussi leur donne une caresse.

C'est le passé présent. — A ton culte fidèle
Moi je t'aime à jamais dans la sérénité
Et depuis cet aveu le temps ferme son aile
Un seul instant d'amour contient l'éternité.

M. H. D.

Pharmaciens et Chimistes.

De nombreux chimistes de mes amis me font l'honneur (depuis quelques lances rompues avec éclats... de rire) de me prendre pour porte-parole de leurs revendications et quelquefois de leurs griefs contrs nos estimés confrères les pharmaciens.

J'en suis confus et quelquefois embarrassé, pour la bonne raison que je compte, de l'autre côté de la barrière, d'excellents amis et même de très proches parents, à qui je ne voudrais faire nulle peine même légère.



Mais comme l'humour est une arme bien inoffensive, personne ne m'en gardera grief et la question cette fois étant de peu d'importance, l'échange de nos projectiles ne sera pas meurtrier : l'honneur sera sauf à bon marché. Sur ce terrain, comme sur tous les autres jusqu'ici, nous nous réconcilierons et notre poignée de main sera franche et cordiale.

Il s'agit, pour cette fois, de l'insigne militaire des chimistes. Insigne... galon... multiple sujet de controverses aigres-douces... Bref, les chimistes veulent un col de velours de couleur et un dessin brodé à leur revers pour les distinguer du vulgaire « troufion » ou de l'embusqué. C'est une ambition que j'approuve, ayant eu maintes fois à souffrir pendant ma carrière de « poudrier » de la supériorité très suffisante de quelques cols de velours grenats, pourpres ou verts.

Le soldat de 2e classe chimiste, qui peut être quelquefois notoire, est-il moindre, au point de vue Défense Nationale, que l'aide-major à neuf inscriptions ou que le pharmacien que les circonstances ont réduit, toute son existence, à débiter des spécialités et que la guerre a gradé plus que lui ?

Je ne le pense pas. Mais au point de vue autorité, au point de vue prestige, s'il commande à 100 ou à 1.000 ouvriers militaires, s'il dirige une usine militarisée ou un laboratoire d'essais, de contrôle ou un centre des cuirs, un centre des huiles, le chimiste sans grade ni insigne n'est-il pas défavorisé ? Je le pense et je l'affirme. La loi Pathé Breton, qui donnait satisfaction à notre corporation, est restée lettre morte parce que les chimistes ne sont pas 13.000 comme les pharmaciens et n'ont pas la force de nombre, et parce que leurs associations sont heureusement plus soucieuses des progrès de la science et de l'industrie que de ces petits côtés de la vie militaire.

Mais puisque Messieurs les Potards tirent les premiers et nous menacent de leur artillerie humide, mobilisons nos poudres, nos gaz, nos glues cellulosiques, menaçons de les priver de nos produits pharmaceutiques et édulcorons notre riposte par un peu de notre saccharine. Car nous sommes, malgré tout, les maîtres de l'heure puisque sans nous la guerre serait finie depuis bien longtemps (*et comment !* hélas, devant l'armée des chimistes boches) et les pharmaciens militaires auraient quelque peine à récolter les morceaux épars de nos pauvres compatriotes.

Cette gloire (!) ne nous suffit pas, la possibilité d'un boycotage après guerre ne nous dit rien, car en enlevant de la bouche de nos confrères le pain blanc, nous risquerions de mourir de notre superbe isolement...

Réclamons donc un insigne : Voilà celui que nous proposent les pharmaciens. C'est un tube de Liebig (rien de l'extrait du même nom) avec une étoile et une initiale C affligée d'un indice selon la spécialité, Cp chimiste des poudres, Cav chimiste des services d'aviation, etc.

C'est fort bien, et merci, collègues, mais vous terminez par cette phrase lapidaire (oh ! combien) :

Pharmaciens, garde à vous... le chimiste monte !

Et vous avez raison.

La chimie est à l'ordre du jour : toute l'industrie française attend pour la période de paix le miracle qu'elle a réalisé pendant la guerre.

Les chimistes se sont révélés comme les piliers de la défense nationale et toute votre humoristique jalousie ne peut rien contre ce présent et contre cet avenir.

Ne serait-il pas plus simple de dire : « *Et nous aussi, pharmaciens, nous sommes chimistes.* malgré notre manque de spécialisation, malgré notre métier de boutiquiers qui nous donne bien souvent la nausée et que

nous voulons rénover et à qui nous voulons faire suivre tous les progrès de l'industrie et de la science commerciale !

« Comme vous, chimistes industriels, nous voulons gagner nos galons civils en participant aux progrès de la science mieux que derrière notre comptoir.

« Nous sommes, ès-sciences, vos frères pauvres, vos collaborateurs de demain. Haut les cœurs et tous ensemble pour la bonne lutte contre le boche. »

Ainsi la guerre actuelle et future sera ce qu'elle doit être, toute d'union entre Français, pour le progrès, pour la science, pour la plus grande France contre l'ennemi.

Et vous, mon ami Evieux, qui m'avez signalé cet article que vous disiez « méchant » du *Bulletin de la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de l'Est*, détrompez-vous.

Cette petite égratignure est anodine. Avec ou sans galon, sans insignes, simples soldats de deuxième classe, nous avons créé de toutes pièces des usines colossales, des poudreries immenses, nous avons organisé des fabrications merveilleuses et notre vanité n'en a pas été enflée. Nous avons fait naître des cités de rêve comme celle que vous connaissez et qui s'étend sur des kilomètres entre Vénissieux, Saint-Fons et Feyzin, des cités qui nous consolent de celles que nous avions connu outre-Rhin...

Voilà notre œuvre.

Cela nous suffit ; peu importe le galon, qu'importe l'avancement, croyez-moi.

Relégués par nos camarades des armées au dernier rang militaire, nous avons acquis avec nos amis les ingénieurs des Ecoles Centrales et des Arts la première place industrielle, et l'une des meilleures, sinon la première, au point de vue scientifique.

Demain vient et demain, comme aujourd'hui, nous donnera raison.

R.-M. Gattefossé.

Une nouvelle machine à extraire les Essences d'écorces.

On sait que jusqu'à présent, les méthodes italiennes ont été les seules susceptibles de résultats dans le traitement des écorces d'Aurantiacées pour l'obtention de l'huile essentielle.

Par un tour de main très difficile à saisir, l'écorce coupée en quartiers est exprimée, soit dans une écuelle à pointes qu déchirent les cellules oléigènes, soit sur une éponge qui recueille le liquide.

Partout où la main-d'œuvre est coûteuse, cette méthode est impraticable et depuis longtemps on cherche la machine parfaite qui, la remplaçant, permettra l'utilisation de millions de fruits, de qualité ou de grosseur trop inférieure pour être vendus tels quels et cependant riches en essence et en acide citrique.

Les experts du Service d'Agriculture des Etats-Unis ont créé une machine dont le principe était déjà connu en France, mais non encore appliqué.

Le Dr Carl Alsberg, directeur du laboratoire de Chimie du *Bureau of Plant Industry* a donné à ce sujet les renseignements suivants :

Des expériences faites en Floride pendant l'étude de cette machine ont prouvé son efficacité industrielle et un certain nombre d'exportateurs de fruits ont demandé au gouvernement les plans pour l'installer dans les dépendances de leur salle d'expédition pour utiliser les fruits insuffisants comme aspect ou diamètre. Il est probable que le même succès sera enregistré dans tous les Etats où les citrons sont cultivés, notamment en Californie et en Floride déjà citées et en Alabama, Mississipi, Louisiane et Texas.

Cette machine se compose d'un cylindre rapeur à pointe surmonté d'une hélice munie également de pointes et qui force le fruit à se promener en présentant successivement toutes ses faces à la rape. Elle donne une pulpe que l'on presse et qui laisse écouler, avec de l'eau, l'huile essentielle de l'écorce.

Cette machine mue par une force motrice quelconque peut peler 2 à 3 tonnes de fruits à l'heure. A Orlando, la récolte d'huile essentielle était de 5 onces pour 100 livres d'oranges valant 47 à 59 cents aux cours moyens des dernières années.

Les frais sont estimés à 15 cents par 100 livres de fruits, ce qui porterait en chiffres français la valeur de l'essence de 20 fr. le kilo brut à 25 francs avec les frais.

Ce prix est convenable pour une essence d'orange, le coût de l'essence de citron n'est pas indiqué.

Nous rappelons que nous avons préconisé souvent ce système avec, pour complément, l'extraction pour les dissolvants volatils, seul système capable de dégager la totalité de l'essence avec toute sa teneur en aldéhydes, et bien supérieur par conséquent à la pression même complétée par une distillation.

Ce procédé est précieux pour nos colonies, mais gageons qu'il sera adopté par le Japon avant que que nos cultivateurs d'orange aient songé à en tirer profit.

J. Renault.

Le Girofle et son Essence.

Le girofle ou clou de girofle, est un de ces articles d'importation sur lesquels l'industrie allemande des essences aromatiques avait largement exercé son emprise.

On sait que le clou de girofle est le bouton floral parfumé produit par le Giroflier aromatique, *Caryophyllus aromaticus*, de Linné ou *Eugenia caryophyllata*, de Thunberg, bel arbre de 10 à 15 mètres de hauteur, appartenant à la famille des Myrtacées, originaire des Moluques ou des Célèbes. Son aire géographique est l'Océan Indien et ses dépendances immédiates. Il y a de très importantes plantations de girofliers aux îles Moluques, à Bourbon, à Sainte-Marie-de-Madagascar. On cultive aussi le giroflier à Cayenne, Zanzibar, Pemba, Penang, Amboyna.

La récolte des boutons du giroflier aromatique commence en octobre à Zanzibar et à Pemba ; elle est parfois entravée par une excessive sécheresse, qui en diminue le rendement, et c'est alors que ce produit est l'objet d'une forte spéculation. Par des améliorations culturales, on est arrivé à donner au girofle africain, la qualité de celui que l'on récolte à Amboyna et à Penang, lequel étant complètement exempt de tiges — dont le girofle de Zanzibar contient de notables quantités — fournit une proportion d'huile essentielle de 1 à 2 % plus élevée. La dessiccation trop prolongée au soleil, entraîne la volatilisation d'une grande quantité de cette huile essentielle.

Une grande partie des girofles produits à Zanzibar est expédiée sur Londres, New-York et Hambourg, mais d'importantes expéditions se font aussi sur Bombay. Avant la guerre, les cours des girofles de Zanzibar subissaient déjà de fortes variations : 50, 60, 80, 97, 100 francs et plus, et les cours de l'essence de girofles étaient proportionnels ; depuis bien des années avant la guerre, cette essence paraît se raréfier. En 1912, la France importait 500.000 kilogr. environ de girofles.

La composition de ce produit varie assez sensiblement, suivant la provenance et les conditions de la récolte ; la proportion des composants peut varier du simple au double.

Commercialement, on distingue trois sortes de girofles : le girofle des Moluques, qui est le plus estimé, et ceux de Bourbon et de Cayenne. On en fait d'excellentes liqueurs par distillation ou par infusion. On en extrait une huile essentielle très appréciée en confiserie ; elle donne aux dragées, aux pastilles, etc., une saveur piquante et agréable.

Essence de Girofle. — Cette essence spéciale extraite des clous de girofle est très volatile ; elle ressemble beaucoup à l'essence de cannelle et provoque des réflexes glandulaires importants qui rendent la digestion meilleure, plus active. Mais l'abus du girofle rend les muqueuses insensibles à son action.

L'essence du clou de girofle est contenue dans la paroi du réceptacle, sous l'épiderme et se retrouve dans le périanthe, le pédicelle, etc. Elle est enfermée dans des réservoirs doubles d'une ou deux couches de petites cellules secrétantes, et sortant de ces cellules pour s'accumuler dans la cavité de cette sorte de canal secréteur, de forme ordinairement elliptique. Cette essence forme les seize ou dix-sept centièmes du poids des clous ; elle est incolore, diaphane, assez fluide, et elle brunit peu à peu à l'air.

En présence de l'acide nitrique, elle se colore en brun-rougeâtre. Une petite quantité d'acide sulfurique la colore en bleu foncé ; un excès de cet acide la transforme en une masse solide d'un rouge sang.

L'essence de girofle est formée d'un mélange d'un hydrure de carbone particulier et d'*Eugénol* ($C^{10}H^{12}O^2$). On y trouve aussi de l'*Eugénine*, matière cristallisable, isomérique avec l'acide eugénique, de la *Caryophylline* ($C^{20}H^{32}O^2$), substance neutre et insipide et de l'acide salicylique ($C^7H^6O^3$ ou $C^6H^4OH.CO^2H$).

L'essence de girofle est falsifiée, parfois, avec de l'alcool, des huiles fines ou avec de la teinture alcoolique de girofle.

D'après les décisions du 2e Congrès International pour la Répression des Fraudes, voici la définition et les caractéristiques qui sont adoptées pour l'Essence de girofle. Elle doit être obtenue par la distillation à la vapeur des clous de girofle, fleurs non épanouies du *Caryophyllus aromaticus L*, et ses caractères sont les suivants : Huile presque incolore ou jaunâtre lorsqu'elle est fraîchement distillée, brunissant avec le temps. Densité à 15° : 1,045 à 1,068. Teneur en eugénol : 70 à 92 %.

La confiserie recevait cette essence d'Angleterre et de Hollande. Nous ne savons si ces pays ont subi un amoindrissement de leur commerce avant la guerre ; en tout cas, les accapareurs d'Outre-Rhin avaient pris une forte position dans la production et le commerce de cette essence.

La France, ses alliés anglais et la Hollande auraient à chasser le boche de cette position.

La chocolaterie fait usage de l'essence de

girofle comme aromate, mais en quantité modérée. On la mélange, en proportions assez faibles à la cannelle, et pour les qualités ordinaires de chocolat. Pour les qualités vraiment supérieures, on préfère employer d'autres aromates (vanille, cannelle, casse, muscade, macis, essences artificielles de fruits, etc.), dont l'odeur est plus fine ou moins pénétrante.

La confiserie parfume à l'essence de girofle quelques-uns de ses pastillages, notamment dans les pastilles galantes à la goutte et celles préparées au mucilage d'adragante.

Les pastilles au girofle sont ainsi composées :

Sucre	10 kil.
Eau	1 —
Essence de girofle	30 gr.

On acidule avec 5 grammes d'acide tartrique.

Le girofle entre aussi dans la composition de certaines spécialités : pastilles érotiques, pastilles du sérail, dont voici les formules :

Sucre	10 kil.	10 kil.
Eau	2 lit.	1 —
Gingembre	300 gr.	80 gr.
Gomme adragante		125 —
Marum	300 —	30 —
Girofle	20 —	2 —
Cubèbe	20 —	2 —
Mastic	20 —	2 —
Ambre	1 —	0,1 —
Musc	4 —	0,4 —
Safran	6 —	1 —
Vanille		4 —
Cannelle		4 —

On fait bouillir l'eau, puis on y met d'abord à infuser le marum concassé, pendant deux à trois heures, ensuite on tamise dans un linge blanc. L'infusion, qui doit faire 1 litre, sert à dissoudre le sucre. On met alors en poudre le girofle et les autres aromates et on en forme une pâte à pastilles.

Ces pastilles sont efficaces pour fortifier les nerfs altérés par l'épuisement ; elles raniment les forces perdues et sont très excitantes.

Les pastilles divines ou létificantes, contenant du girofle, ont des propriétés analogues ; en outre, elles facilitent la digestion, excitent l'appétit et corrigent la mauvaise haleine. On prescrit de prendre quatre pastilles, de 4 grammes chacune, par jour. En voici la composition :

Pastilles divines ou létificantes :

Sucre	10 kil.
Eau	1 —
Gomme adragante	125 gr.
Girofle	0,3 —
Storax calamite	0,3 —
Semence de basilic	0,3 —
Ecorce de citron	0,3 —
Vanille	0,2 —
Macis	0,2 —
Noix muscade	0,2 —
Safran	0,6 —
Ambre gris	0,6 —
Ambre musc	0,6 —

On réduit tous ces aromates en poudre très fine et on fait des pastilles comme il est dit ci-dessus.

L'essence de girofle entre également dans la préparation extemporanée des pastilles. Pour aromatiser celles-ci, on en met 500 grammes ou 1 kilogr. dans un flacon à large goulot : si, par exemple, on veut obtenir 1 kilogr. de pastilles au girofle, on prend 8 grammes d'éther sulfurique, dans lequel on étend quelques gouttes d'essence de girofle.

Ce mélange étant fait dans un petit flacon bouché à l'émeri, on le verse dans le flacon qui renferme les pastilles, et afin que celles-ci soient toutes également humectées, on agite le flacon en tous sens, après quoi on verse les pastilles sur un tamis, puis on les soumet à l'étuve pendant cinq à six minutes, pour faire volatiliser l'éther, qui ne laisse plus sur le sucre que la substance aromatique qu'il a dissoute. L'alcool peut remplacer l'éther sulfurique. L'éther acétique est de même utilisable.

Enfin, l'essence de girofle est employée dans la confection des dragées demi-fines et des dragées médicamenteuses dites *Diaboliques de Naples* ou *Dragées du Sérail*, ainsi composées :

Gomme adragante	30 gr.
Vanille	4 déc.
Girofle	2 —
Ambre gris	2 —
Musc	0,3 —
Huile essentielle de cannelle	6 gouttes

On fait dissoudre la gomme adragante dans un verre d'eau de roses, et on forme une pâte de pastillage avec quantité suffisante de sucre passé au tamis de soie ; ensuite, on ajoute les substances qui doivent être pulvérisées. Ces dragées sont reconstituantes ; on les prescrit à raison de trois à quatre par jour, aux personnes débilitées.

Le girofle intéresse également l'industrie liquoriste, pour les liqueurs composées qui doivent être corrigées par des aromates en rapport bien combinés ; ainsi le girofle relève le goût de la liqueur de coing.

Henri Blin.

Le Hammam chez soi.

L'extension progressive des habitudes hydrothérapiques nous procure la douce illusion de découvrir des procédés — hygiéniques ou thérapeutiques — qui ne sont en réalité que la réédition de pratiques anciennes ou l'importation inconsciente de méthodes exotiques. A-t-on assez vite généralisé le tub ? Quelle vogue fut et reste celle des bains de vapeur ! Ces derniers ont été baptisés bains turcs, bains russes, Hammam. Et ce mot de Hammam donnait aux adeptes de l'hydrothérapie chaude des visions orientales de patios lointains où Vénus disputait aux Naïades les muscles, les sens, tout le moi du bienheureux initié...

Pourtant la pratique des bains de vapeur, avec ou sans massage consécutif, existait, en France même, au Moyen-Age et à l'époque de la Renaissance. Un mot bien français subsiste, indiquant la réalité de la chose. Nos aïeux appelaient cela : fomentation, tout simplement. Un des derniers numéros de la *Parfumerie Moderne* a publié des pages concluantes à ce sujet, à propos de la Lavande Stæchas. La fomentation faisait partie des pratiques quotidiennes d'hygiène antique (Voir Galien, Dioscoride, Matthiolus et les auteurs arabes). La civilisation gallo-romaine ne pouvait qu'hériter de ces méthodes ; je suis sûr de surprendre beaucoup de lecteurs en affirmant que Charles le Téméraire était suivi, dans toutes ses campagnes, par une... baignoire, avec sa tente et son personnel adhéquats. L'hydrothérapie fut, en réalité, reléguée au second plan, à partir de Henry IV ; et la saleté corporelle atteignit son apogée sous Louis XIV (voir les les ouvrages de Cabanès). Napoléon lui-même ne fut pas méticuleusement propre. Mais le XXe siècle, éblouissant de progrès, restaura le culte de la propreté corporelle ; l'essor concomittant de la chirurgie acheva de porter le dernier coup à la malpropreté.

Mais la fomentation n'avait jamais complètement disparu et était restée d'un usage exclusivement thérapeutique. C'est sous cette forme qu'elle subsiste encore dans nos campagnes et dans le peuple. Je l'ai vu appliquer suivant deux modalités ; sèche ou humide. L'exemple le plus simple de la fomentation sèche (ou, plus étymologiquement, fumigation) est donné par l'humble bassinoire que l'on promène entre les draps, après avoir jeté sur les charbons ardents une demi-poignée de romarin séché. Il n'est pas de chasseur, recru de fatigue, ni de fermier rentrant de la foire, qui n'exige, dans beaucoup de provinces son lit aromatisé de la sorte. Dans l'élément ouvrier, j'ai vu employer le procédé suivant : Le malade (ou la personne simplement fatiguée) s'assied sur un escabeau de bois, une couverture de laine serrée autour du cou et l'enveloppant, en formant cloche ; les pans de la couverture ne touchent pas le sol et en sont distants de 10 centim. environ. Sous cette cloche, on place une source calorique : habituellement un brasero ou plusieurs bougies ; la chaleur dégagée s'emmagasine sous la couverture et amène la sudation recherchée. Ce procédé sert de transition avec la fomentation proprement dite ; supposez en effet que, au-dessus du foyer précité, on place une bouilloire ; il se dégagera une chaleur humide, douée de propriétés particulières. Remplaçons la bouilloire par une poignée d'herbes sèches aromatiques ; ou bien ajoutons à l'eau du récipient une essence quelconque : nous obtiendrons ainsi tantôt une fumigation aromatique, tantôt une fomentation essentielle, thérapeutique.

Car il convient de voir dans la fumigation et la fomentation un mode de thérapeutique plutôt que d'hygiène pure. D'ailleurs, l'hygiène n'est-elle pas une simple codification de procédés prophylactiques acquis par l'expérience des siècles ; les religions n'ont-elles pas pour base des préceptes d'hygiène et de thérapeutique courante ? La fomentation est donc un remède et son exploitation commerciale sous le nom arabe de Hammam prouve qu'elle répond à un besoin général, collectif.

Dans les colonies, en effet, où le climat est débilitant, où le paludisme sévit toujours plus ou moins, où l'activité humaine est la source de fatigues plus rapides, le corps a besoin d'émonctoires, en quelque sorte supplémentaires. Et comme nous sommes réfractaires à la saignée, dont on abusait au temps de Molière, comme aussi on a dit de la purgation qu'elle constituait « un danger social », force nous est de compter sur le rein et sur son « organe vicariant » : la peau ; ne pouvant rien ou presque sur le rein, qu'il convient de ne pas fatiguer *a priori*, on a cherché à exciter, à décupler la transpiration ; d'où le bain de vapeur chaud. Israëlite ou musulman, le local peut varier d'aspect ou de confort, mais le principe reste le même. La description en serait oiseuse puisque toute grande ville possède un bain turc.

Ce que je veux démontrer, c'est qu'on peut réaliser, à domicile et sans frais, son propre Hammam. Le procédé le plus simple est celui que j'ai décrit ci-dessus. Le corps, nu,

s'entoure d'une couverture qui laisse la tête libre et qui ne touche pas le sol ; une source génératrice de chaleur entre les pieds, sur laquelle repose une bouilloire pleine d'eau en ébullition ; c'est tout. La sudation dégage votre corps des toxines de la fatigué, car la fatigue n'est que la sensation subjective d'un empoisonnement du muscle ; après 5 à 10 minutes de sudation, on va au lit, chauffé de préférence, ou bien on procède à la réaction : massage, gymnastique, marche, tub frais, etc...

Un degré de plus et ce simple bain de vapeur devient une fomentation thérapeutique : il suffira d'aromatiser l'eau de la bouilloire ; ce n'est pas aux lecteurs de cette revue que j'ai besoin d'indiquer comment; quelques gouttes d'essence de romarin ou de lavande vous donneront une vapeur aromatique qui agira plus fortement encore sur vos muscles, par son action détersive, stimulante, « désopilante », comme disaient nos pères. Cette fomentation a l'avantage de pouvoir s'appliquer à des segments de membres ou à des parties réduites du corps. Il existe déjà, dans les stations balnéaires et dans les centres d'électrothérapie, des cages pour bras, jambes, cuisse, thorax, où de l'air chauffé par la source thermale ou par l'électricité, vient « cuire » en quelque sorte, la partie malade. Dans certains cas de rhumatisme chronique, on arrive à produire de vraies brûlures, voulues dans un but curatif. Vous pouvez vous-mêmes obtenir un dispositif analogue avec la simple couverture, de dimensions variables. Au lieu d'entourer le corps entier, vous n'enveloppez qu'un bras, un ou deux membres inférieurs ; l'essentiel est que la couvertue vienne s'attacher *au-dessus* de l'endroit douloureux, afin que la vapeur chaude et aromatique puisse agir *loco dolenti*. J'ai appliqué ce procédé pour des épaules ankylosées (rhumatisme ou accidents du travail), pour des lumbagos et des sciatiques rebelles, pour des faiblesses générales des membres inférieurs chez des enfants (parésie), etc., etc... Le résultat a toujours été satisfaisant.

Voici maintenant, pour les lecteurs amoureux de précision, des formules (la quantité d'eau bouillante restant fixée à 1 litre) :

Fatigue générale, courbature sans fièvre, refroidissements :

Essence déterpénée de lavande..	P.E. 5	gr.
— — de romarin.	»	»

Lumbago, coup de fouet, crampes :

Essence déterpénée de thym...	P.E. 4	gr.
— — de fenouil.	»	»
— — d'anis.....	»	»

Rhumatisme aigu :

Isoengénol	5	gr.
Teinture de camphre.............	10	gr.
Salicylate de méthyle............	10	gr.

Rhumatisme chronique, déformant, ankyloses :

Essence déterpénée de lavande.	P.E. 3	gr.
— — de fenouil.	»	»
— de térébenthine......	»	»

Raideurs articulaires après traumatisme :

Essence déterpénée de thym..	P.E. 4	gr.
— Ammoniaque	»	»

Parésie des jeunes enfants :

Teinture de musc........	P. E. 2	gr. 50
— de vanilline	»	»
Solution éthérée d'ambre gris à 10 %............	»	»

Une précaution à prendre est d'éviter le contact des teintures inflammables avec la source calorique.

Vous voyez donc que, grâce à un dispositif simple, avec un matériel rudimentaire et des produits courants vous pouvez, chez vous, réaliser mieux que le Hammam ; il vous est loisible de créer une vraie station balnéaire peu encombrante, moins coûteuse encore, et d'un résultat thérapeutique assuré.

Docteur FORGUES.

Comment s'enrichissent les Parfumeurs.

Décidément, la jalousie, mère de l'injustice, et sans doute de la bêtise, gagne jusqu'aux journaux réputés sérieux. Voici ce qu'on pouvait lire dans le *Figaro* du 11 janvier :

« La folie des *parfums*.

« Un avis sensationnel nous arrive des îles Marquises ; le gouverneur des établissements français de l'Océanie vient d'y interdire la circulation, la vente et l'usage des parfums liquides ; et le ministre des colonies — après en avoir référé au Président de la République — a ratifié cette décision.

« Les indigènes des îles Marquises, dit le rapport, ont un tel penchant pour les boissons fortes, dont la consommation a dû leur être interdite, *qu'ils s'enivrent avec des parfums à base d'alcool, achetés à n'importe quel prix.* »

« Ainsi s'explique assurément la fortune de quelques nouveaux riches des parfums... »

Il est inutile de souligner l'esprit de ce filet sinon en ajoutant que les îles Marquises comprennent 3.117 habitants et que l'importation des parfums y atteint un chiffre annuel de moins de 4.000 francs.



Les Colorants et les Décrets



Les grandes manifestations économiques françaises, et en particulier, la Foire de Lyon qui s'oppose victorieusement à l'ex-foire de Leipzig, montrent jusqu'à quel point le monde entier compte sur notre activité industrielle pour assurer la continuation des affaires et, surtout, leur prochaine reprise lors de la fin des hostilités.

Les besoins mondiaux ont grandi depuis trois ans et deviendront formidables après la guerre : il est de toute importance que nous nous organisions pour fournir la clientèle sans aucun retard et tous les efforts, dans ce sens, doivent être encouragés.

Malheureusement, notre gouvernement n'a pas compris cette nécessité et la législation à coup de décrets désordonnés, fait envier de plus en plus par tous les industriels, la création de ce Parlement commercial qui décidera, à bon escient, des mesures à prendre dans l'intérêt de l'industrie et du commerce français. C'est avec espoir que nous saluons la formation des « Sociétés industrielles régionales » et l'annonce de la prochaine réunion des Etats Généraux du Travail qui prépareront l'avènement de cet aéropage technique.

En attendant, nous devons souffrir pour de trop longs mois encore, les mesures incohérentes qui nous sont opposées et parmi celles-ci, le fameux décret qui interdit l'exportation de France des matières colorantes d'aniline. Jamais aucune mesure n'a été plus défavorable à notre industrie chimique, si ce n'est la loi sur les brevets qui est une des principales causes de la stagnation de notre industrie française des matières colorantes.

Si, au début de la guerre, ces mesures ont pu avoir une importance momentanée en permettant l'utilisation des stocks de matières premières ou de produits fabriqués existants dans les six usines allemandes alors en pleine activité, du moins depuis la mise au point de préparations nouvelles dans les usines françaises, ces mesures auraient-elles dû rejoindre au cimetière les mille et une lois défuntes dont nous sommes heureux d'être débarrassés.

Quoi qu'il en soit, nous devons saluer les industriels assez entreprenants pour avoir su, dans de telles conditions, donner une suite à leurs projets et sortir de nouveaux colorants bien français, en concurrence aux produits allemands dont nous avons été trop longtemps inondés.

Mais il est indispensable, pour la prospérité de toutes les industries françaises qui ont besoin de matières colorantes, qu'on puisse rendre aux usines les quelques spécialistes qui sont indispensables à leur bon fonctionnement. Selon le principe de la meilleure utilisation des capacités, ces ingénieurs chimistes sont, dans toutes sortes de postes aux armées ou à l'arrière, employés à de toutes autres besognes que celles auxquelles leurs études les destinaient.

« En outre, comme nous le dit très justement M. R.-J. Camell, chef du Groupe 13 (Industrie chimique) à la Foire de Lyon 1918, il est indispensable que la sortie devienne libre pour toutes les matières colorantes dont il est ou devient possible de fabriquer des quantités supérieures aux besoins du pays. Il n'est que temps, pour les industriels français, de prendre place sur les marchés d'exportation en vue de la concurrence future : ce serait leur rendre la lutte par trop inégale que de fermer nos frontières à l'exportation pendant que nos ennemis créent de nouvelles usines et nouent des intérêts en Espagne, que des neutres auxquels nous fournissons les matières premières indispensables passent en transit leurs matières colorantes chez nous et s'installent partout à l'étranger, que nos alliés viennent pour nous concurrencer jusque dans nos murs ».

C'est pourquoi les industriels français seraient coupables de ne pas s'adresser, pour les fournitures de colorants qui leur sont nécessaires, aux chimistes français qui surmontent tant d'obstacles pour créer notre situation internationale d'après guerre.

Il faut signaler, en dehors du spécialiste bien connu qu'est M. Camell, le vaillant chercheur M. René Bureau qui vient de créer toute une série de colorants utilisables en teinture directe sur laine et coton sans mordançage, et une autre plus diversifiée encore s'appliquant à tous les usages courants et, notamment, à la coloration des savons et des parfums.

La parfumerie proprement dite n'est pas une grosse consommatrice de matières colorantes, mais la savonnerie représente une clientèle qui n'est pas à dédaigner.

Les colorants pour savons doivent réunir un certain nombre de qualités, ils doivent

notamment résister parfaitement à l'action des alcalins, même lorsqu'il s'agit de nuancer les savons broyés, assez généralement neutres. Au contraire, dans la fabrication des savons d'empatage, la solution colorée est généralement préparée dans une lessive d'un degré relativement élevé, et qui est ajoutée à la masse lorsque la saponification est convenablement amorcée. Pour les savons d'empatage à chaud, les matières colorantes doivent résister aux alcalins chauds.

Comme on le sait, on emploie généralement un kilog. de matière colorante pour 4 à 10.000 kilogs de savon, selon l'intensité de la nuance à obtenir. Les couleurs fondamentales sont les plus demandées : bleu, rouge, et jaune complétées, s'il y a lieu, par des nuances neutres, telles que brun ou caramel, ou des compositions de nuances plus vives que les mélanges que l'on peut faire au moyen des couleurs fondamentales : le vert vif, le violet, etc.

Utilisés, comme il est dit plus haut, en lessives aussi faibles que possible pour les savons d'empatage, les colorants sont dissous dans un minimum d'eau et ajoutés à la pâte pendant le broyage, pour les savons de cette catégorie.

La solution à 5 ou 10 % dans de l'eau pure est celle qui semble donner les meilleurs résultats et c'est généralement ce dosage qui est employé pour les savons de parfumerie.

Rien n'est plus aisé, d'ailleurs, par additions successives de matières colorantes diverses, d'obtenir la nuance exacte désirée, ou comparée à un échantillon.

Les savonniers français seraient impardonnables de rechercher pour leurs fabrications, les colorants étrangers et mêmes alliés, alors que leurs compatriotes leur offrent désormais des séries absolument parfaites.

Si nous ajoutons qu'un certain nombre de colorants dissous dans le sulforicinate de soude peuvent être ensuite mélangés aux huiles, que, d'autre part, les chlorophylles françaises font victorieusement échec aux produits dont nous inondaient nos ennemis avant la guerre, nous reconnaîtrons que nous n'avons plus rien à envier et que nous pouvons, avec nos propres ressources, produire comme autrefois, les produits les plus parfaitement teintés et parfumés que puisse désirer notre clientèle mondiale.

Nos amis de toutes les parties du monde attendent impatiemment l'autorisation d'exporter pour les colorants de cette série et seront, eux aussi, nos bons clients dans l'avenir comme ils le sont déjà pour nos parfums de synthèse dont l'exportation est autorisée.

Jean Davesnes,
ingénieur chimiste.

LES ALCOOLS DE PARFUMERIE.

Nous avions fait un large appel à la critique de nos lecteurs au sujet de la campagne faite pour l'emploi de l'alcool dénaturé en parfumerie. Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

« J'ai lu avec beaucoup d'attention, votre série d'articles sur l'emploi de l'alcool dénaturé dans la parfumerie et je suis, comme vous, certain que son introduction facilitera beaucoup le développement de notre industrie bien nationale.

« Mais je me permets de vous soumettre une légère critique. Vous préconisez comme dénaturant principal l'essence de romarin. Ne craignez-vous pas que cette essence, mise comme dénaturant principal, ne louchisse lors de la dilution de l'alcool et de son emploi avec les essences déterpénées ? Je serais d'avis de remplacer l'essence de romarin par du terpinéol dont l'usage est à peu près général en parfumerie.

« En vous exprimant tout l'intérêt qu'a pour moi cette importante question, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations les plus distinguées.

« Un Abonné ».

Nous publions avec intérêt cette lettre. Elle est une preuve de l'importance de la question soulevée et un encouragement à poursuivre notre campagne. Notre collaborateur, M. H. Toussaint répondra dans notre prochain numéro, à la question que vient de lui poser notre correspondant.

LA PARFUMERIE.

La Parfumerie, tel est le titre d'un bel ouvrage qui vient de paraître sous la signature de M. A. Croissant, délégué rapporteur de l'exposition de San-Francisco en 1915. Le très distingué directeur de la parfumerie Rigaud et de la maison Vial a étudié, avec compétence, l'histoire et la technique de l'industrie du parfum. Ce rapport a été rendu attrayant par la façon simple et claire dont il est rédigé ; il se présente, en outre, avec une jolie élégance typographique.

Nous analyserons cet ouvrage dans un de nos prochains numéros.



LA VANILLINE



La Vanilline dans les tissus cellulosiques des végétaux. — Sa formation.

But de cette étude

Peu de produits aromatiques ont été étudiés d'une façon aussi complète que la vanilline. Depuis 1874, les procédés synthétiques pour la préparation de ce corps se sont succédés sans interruption et en ont abaissé d'une façon constante le prix de revient ; si bien que le kilo de vanilline, qui se vendait 8.750 francs en 1876, est tombé à 45 francs en 1914.

Mais la découverte du principe odorant de la vanille a été suivie de si près par sa préparation industrielle sur une échelle importante, que les recherches effectuées sur la présence de ce corps dans les tissus cellulosiques des végétaux sont restées dans l'ombre, par suite du peu d'intérêt pratique qu'elles semblaient présenter.

Elles méritent cependant d'être connues, et nous avons pensé qu'il serait intéressant d'en faire un exposé.

Formation et présence de la vanilline dans la gousse de vanille

La vanilline a tiré son nom de la vanille, sur les gousses de laquelle elle forme, après maturation, des efflorescences blanches. Ces efflorescences, longtemps prises pour de l'acide benzoïque, ont été différenciées de ce corps par les études de Gobley (J. 1858-584)[1], Stockbye (J. 1864-612) et Carles, qui déterminèrent la formule de la vanilline. Ce furent Triemann et Haarmann (B. 8-1118)[2] qui en découvrirent la constitution en établissant que la vanilline est un éther monométhylique de l'aldéhyde protocatéchique.

> *Vanilline* - Aiguilles blanches au système monoclinique, fondant à 80-81° — Bout à 285° 100 gr. d'eau en dissolvent 1 gr. à 40° et 5 gr. à 80° — Très soluble dans les solvants organiques.
>
> C - CHO
> CH   CH
> CH $C-O-CH^3$
> C - OH

En même temps ils mirent au point un mode d'extraction, qui est en même temps un procédé de dosage de la vanilline dans les gousses, par dissolution dans l'éther, et séparation de la vanilline sous forme de son composé bisulfitique, qu'ils décomposaient ensuite par un acide (B. 9-1287-1115).

Ces deux savants établirent par cette méthode la teneur en vanilline de quelques vanilles d'origines différentes, et donnèrent ainsi une base solide au marché de la vanille, uniquement influencé jusqu'alors par l'abondance plus ou moins grande de la récolte, et l'apparence plus ou moins belle des gousses. (*Ann. Journ. Pharm.*, juin 1892. *Bull. Schimmel, mai* 1897.)

Mais un fait important attira bientôt l'attention des chimistes : dans aucune partie de la plante productrice de vanille (*Vanillia plantifolia*, *V. Garden*, *V. Appendiculata*, *V. Pompona*, *V. Odorata*), on ne put trouver la moindre trace de vanilline. Les gousses ne commençaient à devenir odorantes et à se couvrir d'efflorescences blanches, qu'après avoir été cueillies et conservées un certain temps dans un endroit sec et chaud.

Büsse, en faisant agir sur les gousses de vanille encore vertes de l'acide sulfurique étendu, en présence d'un oxydant, obtint de la vanilline, et, ayant au préalable constaté dans la vanille la présence d'un glucoside analogue à la coniférine, il admit que ce glucoside s'était transformé en vanilline par l'action hydrolisante de l'acide sulfurique, combinée à l'action de l'oxydant employé (C. C. B. 1900, I. 557)[1].

Behrens fit la même remarque, et émit l'hypothèse de la présence, dans les gousses de vanille, d'un ferment hydratant et oxydant, qui n'agirait qu'après la mort des cellules végétales, et transformerait d'abord la coniférine en alcool coniférylique et glucose ; puis agirait sur l'alcool coniférylique, ainsi formé, pour le transformer par oxydation en vanilline. (C. C. B. 1900, II. 769.)

$$C^{16}H^{22}O^8 + H^2O = C^6H^{12}O^6 + C^{10}H^{12}O^3$$

coniférine — eau — glucose — alcool coniférylique

$$C^6H^3 \begin{cases} CH = CH - CH^2OH \\ O\ CH^3 \\ O\ H \end{cases} + O^3 =$$

alcool coniférylique

$$= CH^3\text{-}COOH + C^6H^3 \begin{cases} C\ H\ O \\ O\ CH^3 \\ O\ H \end{cases}$$

accide acétique — vanilline.

(1) Jahresbericht über die fortschritte der Chemie.
(2) Berichte der deutschen Chem. Ges.

(1) Chemiker Central Blatt.

Enfin, M. H. Leconte (C. R. A., 1901, 133-745)[1] a réussi à isoler des gousses de vanille, deux ferments, l'un hydrolisant, l'autre oxydant, dont la découverte semble ne laisser aucun doute sur l'exactitude de la théorie indiquée plus haut. On a d'ailleurs réalisé depuis une maturation artificielle des gousses de vanille, à l'aide des rayons ultra-violets, qui provoquent ces mêmes réactions, par l'air humide ionisé ; la maturation étant rendue beaucoup plus intense par la présence de sels manganiques, à l'état de traces. (J. Pougnet, Technique Moderne, 1911, 479.)

En résumé, tous ces travaux ont montré que la vanilline ne préexiste pas dans la vanille, mais s'y forme à partir de divers glucosides, dont le plus important est la coniférine, sous l'influence d'agents oxydants variés, dont les principaux sont oxydaxes.

Formation et présence de vanilline dans les diverses fleurs et graines

Etant donné l'intérêt que présentait la vanilline, avant que l'on ait mis au point les méthodes de synthèse actuelles, de nombreux savants recherchèrent la présence de ce produit dans d'autres végétaux.

Lippmann en trouva, en même temps que de l'héliotropine, dans deux orchidées des régions alpestres, la Nigritella Suaveolens (B. 16. 44. 1883) et la Gymnadénia Albida (B. 45. 3432. 1912,. Il remarqua d'ailleurs de suite que, là aussi, la vanilline semble se former à partir d'un glucoside, sous l'action combinée des rayons solaires et de l'oxygène. En effet, ces fleurs perdent toute odeur quelques heures après la tombée de la nuit (B. 27. 3409).

Schmidt (A. d. P. 1886. 434)[2] en trouve dans l'Asa Faetida. Campagni et Grimaldi en extraient des semences du Lupinus Albinus, à raison de o gr. 4 pour 6 kilos de semence (B. S. C. (3) 3. 458. 1890)[3]. Charabot en signale dans les fleurs de Spiraea Ulmaria (Reine des Prés). Enfin Dieterich en découvre dans la cire d'abeilles, ce qui n'est pas surprenant, étant donné la matière première employée (C. C. B. 1911. II. 1352).

Présence de vanilline dans différents baumes et résines

Ces recherches ne se sont pas limitées aux fleurs et aux graines, mais ont été étendues aux baumes et aux résines que secrètent divers végétaux. Le Benjoin de Siam en contient une quantité appréciable (Jannach. B. 11. 1635) ainsi que la gomme de Styrax (Italie, *Archives de la Pharmacie*. 229. 506. 1901). Thomas en trouve dans le Baume du Pérou (*Arch. de Pharm.* 237. 271. 1899). La présence de vanilline est également signalée dans la partie de la résine d'Opoponax insoluble dans l'éther (Kint. *Arch. de Pharm.* 237. 256. 1899), dans le baume de tolu, qui en contient 0.5 % (Oberländer B. 28 R. 237) et enfin dans le baume de Caburei (Tschirch. C. C. B. 1910. II. 1296).

Formation de vanilline dans les tissus cellulosiques

Jusqu'à présent, nous avons étudié la présence et la formation de la vanilline dans des végétaux, en général odorants, dans lesquels elle pouvait tout au moins être soupçonnée. Mais les recherches les plus intéressantes que nous tenons à signaler se rapportent à sa formation, sous l'influence de divers agents internes ou externes, dans des végétaux très communs, et dans les résidus que laissent ces végétaux, au cours des traitements domestiques et industriels qu'ils peuvent subir.

Dans tous les cas que nous allons citer, c'est la coniférine, ou un glucoside voisin, qui, par hydratation et oxydation, donne de la vanilline. La coniférine avait d'abord été trouvée par Hartig, dans le suc du Larix Europaia (Jahrbuch für förster, 1861. I. 263) ; puis dans la sève des Abies excelsa et Pectina, du Pinus Strobus et Cembra, sous des noms divers (Laricine, Abietine, Coniférine) ; enfin, dans la sève de tous les conifères (Kubel, *Journal de Chimie*, XCVII. 243). Sa présence est en réalité un fait général, et Hölmel (Berichte der Wiener Akademie, 1877) et Singer (Monatshefte für Chimie, III, 395) montrèrent qu'elle se forme en quantité variable dans tous les tissus cellulosiques.

Aussi ne tarde-t-on pas à trouver de la vanilline dans les tissus cellulosiques, placés dans certaines conditions spéciales qui favorisaient l'oxydation. En effet, Lippmann en signale dans les betteraves à sucre et dans le sucre brut (B. 13. 662. 880) en même temps que de la coniférine (B. 16. 44. 1883). Plus tard, Pakulsky fait la même remarque sur des betteraves qui avaient subi l'action prolongée du soleil (*Bull. de l'Association des Chimistes Français*, 1907. 1085). Scheibler découvre que la canne à sucre en contient également (B. 13. 335. 1880). Puis Lippmann en constate de notables quantités dans des asperges et des scorsonaires en conserve (B. 18. 3335. B. 25. 2221), ainsi que dans des racines de Dahlia, séchées dix ans dans une serre (B. 1906. 39. 4147).

Enfin, en 1900, Braütigam parvint à extraire des quantités appréciables de vanilline, de pelures de pommes de terre, expo-

(1) Comptes rendus de l'Académie des Sciences.
(2) Archives de la Pharmacie.
(3) Bulletin de la Société Chimique de Paris.

sées un certain temps à l'air, et qui n'en contenaient pas à l'état frais (C. C. B. I. 728).

Mais c'est dans les bois de conifères que l'on observe surtout la formation de la vanilline.

En effet, Singer en avait extrait dès 1898 des lessives bisulfitiques provenant des fabriques de cellulose (Zeitschrift. 1898. 876), dans lesquelles Tollens l'avait déjà signalée en 1885 (B. 23. 2. 2991). Braütigam et Lippmann en trouvèrent dans l'écorce de plusieurs bois à feuilles, et remarquèrent que la formation de vanilline n'avait lieu dans ces écorces qu'en été (C. C. B. 1900. I. 728. II. 983. Chem. Zeitung. 24. 369). Grafe en découvrit une petite quantité dans tous les bois, à côté de divers glucosides, parmi lesquels la coniférine, et en même temps que de la pyrocatéchine et du méthylfurfurol.

D'autre part, Braütigam, Thoms et Kügler avaient obtenu sa formation, dans le liège, en traitant ce dernier par une solution acide de nitrate de potasse (B. 1902. II. 2301).

Enfin, Lippmann, en 1904, fut frappé par l'odeur très intense de vanilline qui se dégageait d'un dépôt de planches, dans un atelier de graduation, après un violent orage. Il recueillit la surface du bois par grattage et parvint à en extraire une quantité très notable de vanilline (B. 37. 4521).

Essais d'applications industrielles

Plusieurs années avant que l'on connaisse ces derniers travaux, alors que les recherches de fabrication industrielle de la vanilline, sur une grande échelle, par des procédés de synthèse, n'avaient pas encore abouti, plusieurs brevets avaient été pris, en France et à l'étranger, pour fabriquer de la vanilline par oxydation directe des produits naturels bruts contenant de la coniférine ou des glucosides voisins.

En 1876, en effet, Serullas découvrit dans le son d'avoine un glucoside très voisin de la coniférine : l'avéine, et il prit successivement deux brevets (Br. Fr. 11.620 du 27. 12. 1876 et Br. Fr. 130.298 du 24. 4. 1879) pour l'oxydation de l'avéine du son d'avoine par le bichromate de potasse, et purification de la vanilline obtenue. En 1883, Goresky prit un brevet analogue (Br. Fr. 153.422 du 25. 1. 1883) par oxydation d'un extrait alcoolique d'avoine.

Enfin, en 1885, Scheidel fit breveter une méthode de fabrication de la vanilline, par oxydation de la résine d'olivier, qui contient un glucoside, l'olivyle. L'oxydation s'effectuait par le permanganate de potasse, en présence de soude caustique, et la vanilline formée était entraînée à la vapeur d'eau (D. R. P. 33.229 du 17. I. 1885).

Ces brevets tombèrent d'ailleurs vite dans l'oubli.

Conclusion

Les procédés de synthèse de la vanilline, actuellement employés, et qui fournissent ce produit à un prix relativement très bas, jetèrent ainsi une ombre imméritée sur les travaux déjà signalés plus haut au sujet de la présence et de la formation de la vanilline dans tous les tissus cellulosiques, travaux qui pourraient présenter un jour un réel intérêt industriel.

En effet, les prix actuels de la vanilline (abstraction faite de l'état de guerre) semblent être les plus bas possible, eu égard aux procédés employés, et rien n'empêcherait *à priori*, après avoir augmenté, par une culture ou un traitement approprié, la teneur en coniférine de certains bois et déchets agricoles, d'en provoquer l'oxydation dans des conditions très avantageuses, soit par des agents chimiques (acide azotique et ozone, par exemple, dont Lippmann avait observé l'action sur le bois au cours d'un orage), soit par les agents microbiens découverts par M. H. Lecomte, et dont une culture méthodique pourrait être tentée.

Sur cette base nouvelle pourrait se produire un jour un abaissement nouveau de prix de revient, but final de toute science appliquée, et de toute industrie, en même temps que prendrait naissance une source nouvelle de richesse pour l'agriculture de certaines régions françaises.

Paul Fisch,
Ingénieur-Chimiste.

LES PARFUMEURS AU FRONT.

Nous avons le plaisir de publier ci-dessous la belle citation de M. Maximilien Dorier, de la Maison Dorier, de Marseille.

« Le lieutenant-colonel Adam de Villiers, commandant le 131e R. I. T. cite à l'ordre du régiment Dorier Maximilien, soldat auxiliaire de la C. H. R.

« Quoique réformé en 1915 et dégagé de « toute obligation militaire, a contracté un « engagement spécial en 1916 et a demandé « à servir au front. Arrivé au régiment en « octobre 1917, a sollicité d'être employé « dans des postes de secours avancés et y a « fait preuve d'un grand dévouement aux « blessés pendant les bombardements des « 28 novembre au 2 décembre et du 20 au « 27 janvier, donnant à ses camarades, en « raison de son état de santé précaire, le « plus noble exemple d'une volonté mise au « service du devoir ».

Nos bien sincères félicitations.

中國之香花香水

Les Fleurs et les Parfums en Chine.

Les Chinois sont de grands amateurs de fleurs et la science de l'horticulture et de la transformation des variétés a atteint la perfection en Extrême-Orient bien avant que l'Europe sache utiliser ses ressources florales et sache créer de nouvelles formes.

Autour du 45e jour du printemps, ce qui correspond au début d'avril pour les Occidentaux, toute la Nation du Ciel fête la « Naissance des Fleurs » ou « *Rhoâ tchao thié* » par de longues réjouissances. C'est véritablement une fête nationale ! Grands et petits ont à cœur d'accomplir les vénérables rites de dévotion aux fleurs, plus que millénaires puisque cette grande cérémonie fut instituée sous la dynastie de *Thran*, au VIIe siècle de notre ère, et c'est l'occasion du plus joli débordement de gaieté.

Dans notre jeune république, les fleurs participent à tous les actes de la vie et sont inséparables de toute émotion sentimentale, bien plus chez nous que partout ailleurs.

Le *Rhoâ tchao thié* et d'autres fêtes sont l'occasion de splendides expositions horticoles dont on a aucune idée en Europe. Le Chinois est le meilleur agriculteur et le plus habile horticulteur de l'univers ; aussi il est fréquent d'admirer en Chine des expositions de chrysanthèmes réunissant au moins 900 variétés.

Tout propriétaire, qui veut avoir et conserver la considération de ses amis doit exposer le fruit de ses persévérants efforts chaque année et sa maison est ouverte aux curieux et aux amateurs qui viennent critiquer les nouvelles variétés et discuter des perfectionnements apportés aux méthodes de culture.

Quiconque s'est distingué par l'obtention d'une nouvelle variété remarquable réunit ses amis et c'est encore l'occasion d'une aimable fête familiale.

Les méthodes de culture sont soigneusement enregistrées et le recueil des procédés d'obtention des variétés de chrysanthèmes forme actuellement une série importante de volumes. La poésie s'est aussi emparée du chrysanthème ou *Tchiou Rhoâ* depuis des siècles et chaque année voit s'allonger considérablement la liste des poèmes. Le chrysanthème tient une grande place dans la vie chinoise ; chaque variété porte un joli nom, modulation compliquée mais douce à l'oreille et c'est un grand honneur pour une belle dame que de baptiser une belle fleur.

Nous ferons remarquer en passant que les vrais chrysanthèmes chinois sont agréablement odorants, *parfois comestibles* et employés pour certains mets délicats — et, en tous cas, utilisés pour parfumer des alcools pour liqueurs.

Les chrysanthèmes d'Europe ne sont que des porte-greffe résistants, dont les feuilles ont une odeur presque fétide et dont les fleurs sont généralement inodores.

Dans les grandes villes de Chine se tiennent des « marchés aux fleurs », sortes d'expositions permanentes qui étonnent l'étranger par leur extension considérable. On y vend de multiples ouvrages de fleurs fraîches tressées et délicatement assemblées — des cache-pots, des lampes, des paniers.

Dans les bals et les soirées, les lustres ou les lampions plus modestes sont toujours garnis de fleurs fraîches qui tamisent la lumière en lui communiquant leurs nuances magnifiques et... leur arôme.

Pekin est le plus grand marché aux fleurs — on y voit des variétés extraordinaires, des hybrides élégants ou des anomalies monstrueuses et on peut y acheter les fleurs les plus aimées en toute saison, grâce aux procédés secrets de forçage. Ainsi, le *Meïrhoâ* et le *Bou-tin* se vendent fort cher pour le Premier de l'An.

楊子壽

YANG TSEU KIA,
Ingénieur-chimiste.

(*A suivre.*)

Fabrication de l'Eau de Cologne par les Essences Déterpénées.

Le coût de l'alcool et les droits auxquels ce produit est assujetti désormais, augmentent, dans une proportion considérable, l'intérêt qu'offrent les essences déterpénées solubles dans l'alcool dilué.

Nous avons trop souvent exposé les raisons pour lesquelles ces essences concentrées sont économiques, pratiques et d'un usage agréable et rapide, pour y revenir. Ceux de nos clients qui ont adopté ces produits depuis vingt ans que nous les préconisons, s'en félicitent aujourd'hui et ont pris sur leurs concurrents une redoutable avance.

Nous leur laissons le mérite de leur initiative et sa récompense, mais dans l'intérêt du commerce français, nous donnons ci-après quelques renseignements utiles pour l'emploi méthodique et rationnel de ces produits.

Voici, par exemple, une observation que révèle l'expérience :

Les concentrations indiquées par les tarifs ne sont pas très rigoureusement exactes dans la pratique et il convient de les modifier légèrement pour obtenir la substitution parfaite des essences ordinaires dans les formules connues.

Cela tient non seulement à la nature des résines ou des terpènes éliminées qui peuvent être plus ou moins odorantes (généralement au détriment de la finesse de l'odeur, mais pas toujours au détriment de la force de l'arome), mais encore à l'odeur propre de l'alcool qui, selon son intensité, masque, comme on le comprend, certains éléments du parfum en laissant à certains autres un développement inattendu.

Il convient donc, comme chaque fois qu'on veut obtenir de bons résultats, de tenir compte de certaines indices pratiques. Notons donc les concentrations pratiques suivantes qui représentent le chiffre par lequel on doit diviser le poids habituel d'essence simple pour obtenir celui de l'essence déterpénée :

Citron	25	fois	
Orange	40	»	
Limette	30	»	
Cédrat	30	»	
Petitgrain	1	fois	et demie
Bergamotte	3	»	»
Lavande	1	»	»
Romarin	4	»	
Géranium	1	»	et demie
Canelle	2	»	
Girofle	2	»	
Néroli	3	»	

Après avoir mélangé les essences ainsi concentrées, il suffit de les additionner au fixateur choisi (musc artificiel par exemple) qui se dissout directement dans la composition déterpénée, soit à froid lentement, soit à chaud très vite (au bain-marie).

Si l'on désire ajouter des teintures de fixateurs solubles (teintures de musc naturel, de civette, etc.), on peut ajouter à l'essence déterpénée concentrée, assez d'alcool pour la ramener au titre des essences ordinaires ; on lui ajoute généralement six fois son poids d'alcool.

Par exemple, à 100 grammes d'essence composée déterpénée, on ajoutera 600 grammes d'alcool ou teintures, ce qui donnera 700 grammes d'une essence aussi concentrée que l'essence ordinaire du commerce non déterpénée, et qu'on utilise à la dose de 10 à 20 grammes par litre.

L'addition de quatre parties et demie d'alcool et d'une partie et demie de glycérine augmente encore la solubilité du produit dans l'alcool très dilué.

***

Plus on baisse le degré d'alcool et plus la quantité d'essence doit diminuer : c'est ainsi que la proportion de 15 grammes par exemple de cette essence soluble non concentrée dans un litre d'alcool à 60° tombe à 5 grammes à 40 degrés et à 3 grammes à 30°.

Cette quantité suffit puisque l'odeur propre de l'alcool diminue avec son degré. Le client trouve, très souvent, l'eau de Cologne 40° plus aromatique que l'eau de Cologne 75° parce que l'odeur de l'alcool ne couvre plus autant l'arome des essences.

Le goût du jour est aux eaux de Cologne aux fleurs : on peut ajouter, par exemple, à un kilog de la composition ci-dessus, 30 gr. d'essence de jasmin artificiel, ou 40 gr. de terpinéol, ou toute autre essence synthétique ou déterpénée connue pour son « montant » et sa solubilité. Chacun a son « truc » préféré que nous n'indiquerons pas, mais qu'il sera facile d'imiter, soit en innovant soi-même, soit en sentant les types les plus aimés du public.

Rappelons les études que nous avons publiées dans notre *Revue*, en août 1917, p. 113; en juin, p. 88, 89 et 90 et résumons les principales caractéristiques de ces fabrications :

— Les essences déterpénées sont des produits naturels, concentrés et rendus solubles

par suite de l'élimination des résines et des terpènes.

— Elles remplacent les essences brutes du commerce, sous réserve d'une modification du poids à employer pour une odeur donnée.

— Elles peuvent se mélanger aux essences non déterpénées pour les cas où une solubilité intermédiaire est suffisante.

— Elles peuvent se mélanger aux produits de synthèses 100 % et aux parfums artificiels pur, à condition que ces corps soient dépourvus de toutes résines ou de tout diluant peu soluble (types que fournissent toutes les maisons sérieuses).

— La fixation des eaux de Cologne préparées de 30 à 60° par les essences déterpénées, doit se faire de préférence avec des fixateurs chimiques et non avec des résines.

Aucune objection réelle n'a pu être, jusqu'ici, opposée à l'emploi des essences déterpénées employées depuis vingt ans, par des maisons réputées, qui y ont trouvé leur compte... La preuve la meilleure est que les principaux détracteurs des essences déterpénées en projettent aujourd'hui la fabrication.

Voici le moment où leur usage s'impose absolument : la concurrence a sérieusement commencé à diminuer ses prix, malgré la hausse des alcools, grâce à nos essences ; tout le monde suivra, mais il vaut mieux ne pas attendre.

FLORIANE.

Le Salvol en Médecine Vétérinaire.

Il est bien entendu pour tous nos lecteurs que le nom de « Salvol » est un terme générique, un nom de famille sous lequel nous rangeons tous les produits contenant une forte dose d'huiles essentielles choisies, miscibles dans l'eau. Le Salvol est fabriqué avec des constituants connus pour leur pouvoir bactéricide ou insecticide, rendus solubles dans l'eau et tous les fabricants d'essences au courant de nos travaux sur la question peuvent préparer des spécialités analogues dont nous ne prétendons pas garder le monopole.

Tous nos essais tendent à généraliser l'emploi des corps aromatiques comme désinfectants, comme insecticides, parasiticides, etc.

C'est pourquoi nous croyons bon de donner ci-dessous le résultat d'essais au point de vue de la médecine vétérinaire. Nous aurons prochainement à donner le résumé des observations relatives à l'emploi agricole, viticole, etc. (Soins à donner à la vigne, aux arbres fruitiers, aux arbustes, rosiers, etc.)

L'application du Salvol à une variété de la gale du mouton actuellement très répandue dans les Hautes-Alpes a donné lieu aux constatations suivantes.

Deux ou trois onctions de Salvol à 25 % sur tout nouveau foyer *récent* d'infection cutanée suffit à le détruire. Sur les plaies anciennes l'application du Salvol à la même concentration devient douloureuse et il est préférable de le diluer davantage, à 5 ou à 10 % jusqu'au moment où l'aspect de la plaie indique qu'un traitement plus énergique peut être appliqué.

En cas d'apparition d'une épidémie dans une ferme, il convient donc de poursuivre les éruptions au fur et à mesure de leur apparition : les colonies parasitaires s'épuisent et la maladie disparaît rapidement.

Au contraire, dans les cas invétérés, un traitement affaiblissant au moyen de solutions diluées est tout indiqué.

Nous enregistrerons volontiers dans cette revue tous les résultats qui auront été obtenus par le Salvol dans tous les cas.

RÉGLEMENTATION DE L'ALCOOL.

M. Barthe, député de l'Hérault, rapporteur de la Commission d'agriculture, a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi qui, paraît-il, apporterait un apaisement entre les anciens antagonistes : distillateurs d'alcools de vins du Midi et distillateurs de grains et de betteraves du Nord.

Encourager les emplois industriels, notamment ceux de la parfumerie, diminuer l'alcoolisme, tel est le vœu de M. Barthe, et nous l'en félicitons. Nous espérons que les nombreux rapports que nous avons publiés sur la question ont été pris en considération. Cependant ce ne sera qu'à la lecture et après l'adoption — peut-être vraiment prochaine, sait-on jamais ? — de la dite loi que nous serons rassurés. A quand ce Parlement commercial et industriel qui discutera lui-même ses lois au lieu d'attendre des décisions d'un groupement de parleurs inavertis ?

Le Comité de la Foire de Lyon prépare un concours pour l'utilisation industrielle de l'alcool et sa dénaturation. — Ecrivez-nous.



ETUDES BOTANIQUES



Formation et Localisation des Parfums Floraux.

Voici une question qui, relativement peu étudiée, et envisagée à un point de vue technique, mais non trop purement scientifique, doit présenter un très réel intérêt pour les producteurs de fleurs et pour les parfumeurs industriels.

Les travaux de Charabot, Hébert, Laloue, Berthelot, André, sur la formation des principes essentiels et leur évolution dans les organes des plantes, ont éclairé, comme on sait, certains points qui, jusque-là, étaient demeurés assez obscurs dans la biologie végétale. Ces savants ont montré comment se forment les principes aromatiques, comment l'huile essentielle s'accumule dans les organes verts de la plante et l'influence qu'exerce, sur cette accumulation, la formation des inflorescences ; enfin, les résultats de l'accomplissement des fonctions de la fleur, en ce qui concerne les produits odorants.

Mais ces recherches ont porté sur la formation des huiles essentielles *dans les organes verts*, principalement, et la question de formation et localisation des composés odorants, c'est-à-dire du parfum dans les fleurs, est encore peu connue, d'une façon générale, dans l'industrie d'extraction du parfum des fleurs, et même presque inconnue des producteurs de fleurs pour la parfumerie.

Il n'est pas douteux, cependant, que la connaissance des conditions biologiques qui président à la formation du parfum, à la localisation des essences, aux phénomènes qui se produisent lors de l'épanouissement de la fleur, peut constituer un enseignement de toute première utilité pour ceux qui produisent la matière première comme pour ceux qui la mettent en œuvre.

A cet égard, les observations suivantes faites par E. Mesnard, nous paraissent mériter une place ici. Nous les résumons :

Dans les fleurs, les huiles essentielles sont généralement localisées dans une rangée de cellules épidermiques qui recouvre la face supérieure ou interne des pétales ou des sépales, comme dans le jasmin, l'héliotrope, le thym, etc. Très souvent, il en existe sur les deux faces, comme dans la rose, la violette, mais il est toujours possible de reconnaître que sur la face externe ou inférieure, les gouttelettes d'huile sont plus abondantes, et le plus souvent remplacées par du tannin ou des pigments qui en dérivent.

Par exception, dans la tubéreuse, l'huile essentielle se trouve sur la face externe des pièces du périanthe floral, mais toujours dans l'assise épidermique.

La chlorophylle — matière verte des feuilles — semble, dans tous les cas, être la matière première qui sert à l'élaboration de l'essence, ce qui s'expliquerait par ce fait que les parties constitutives de la fleur sont des feuilles modifiées en vue d'une fonction nouvelle. La chlorophylle, détournée de son but, se transforme en une autre substance : l'huile essentielle. En suivant le développement du contenu des cellules dans des boutons floraux à différents états, on constate la chlorophylle, qui existe d'abord seule au début, donne naissance à des produits intermédiaires, des glucosides, qui finissent par se transformer soit en tannin, soit en huile essentielle ; ils peuvent même donner les deux substances à la fois. Mais c'est généralement vers la surface extérieure de l'enveloppe florale, celle qui est le plus exposée à l'air et à la lumière, que se produisent, par une oxydation lente et graduée, en présence des radiations lumineuses, le tannin et les pigments qui en dérivent. Sur la face interne, au contraire, la plus cachée dans le bouton, l'air et la lumière faisant défaut, les mêmes réactions n'ont pu se produire ; elles ont été, en quelque sorte, omises, et il en est résulté un produit différent, très volatil, qui attendra l'ouverture de la fleur, afin de satisfaire son affinité pour l'oxygène de l'air.

Ce phénomène d'oxydation produit la sensation du parfum. Comme la disposition des pétales dans le bouton est très variable, on conçoit qu'il puisse y avoir des cas où l'essence existe sur les deux faces.

Dans la tubéreuse, on constate que dès le début, la chlorophylle est très abondante sur la face externe, et que la production du tannin n'existe pas. En outre, il y a, dans ces fleurs, une huile grasse qui entraîne peu à peu l'huile essentielle vers la périphérie ; c'est ce qui explique l'exception signalée plus haut.

Dans la fleur d'oranger, on peut distinguer plusieurs sortes d'essences. Par ses recher-

ches expérimentales, E. Mesnard a pu montrer que l'essence contenue dans les poches secrétrices, que l'on aperçoit par transparence, n'est pas l'*essence de néroli*, comme on le croit généralement, mais une essence analogue au *petit grain*. Le véritable néroli se trouve sur la face interne des pétales. La surface externe des mêmes pétales possède également une huile essentielle, mais qui est incomplètement élaborée et ne donne guère qu'un parfum assez herbacé. En somme, dans la distillation de la fleur d'oranger, on obtient une huile, le néroli, qui n'est qu'un mélange, mais on sait très bien que le parfum dégagé par cette essence n'approche pas du parfum de la fleur elle-même. L'enfleurage par les substances grasses, qui n'extrait des fleurs que le néroli bien élaboré, donne des produits beaucoup plus délicats.

Le parfum de la fleur n'est véritablement parfait que lorsque les huiles essentielles sont complètement élaborées, c'est-à-dire débarrassées des matières chlorophylliennes ou tannoïdes qui ont servi à sa formation.

Ces diverses observations expliqueraient, semble-t-il, le manque de parfum chez les fleurs vertes, l'odeur désagréable des fleurs de la famille des Composées, riches en tannin, le peu de parfum chez les fleurs brunes ou bleues, tandis que les fleurs blanches sont, le plus souvent, odoriférantes, et que le lilas blanc artificiellement obtenu, de même que les roses forcées ont un parfum très délicat, très fin.

Une règle biologique simple paraît, en définitive, présider à la production du parfum des fleurs, et de la localisation de ce parfum.

Il y a lieu de croire que producteurs de fleurs et parfumeurs pourraient sans doute tirer parti de ces observations, pour accroître et améliorer leurs rendements culturaux et industriels.

Henri Blin.

LE FRUIT DU FICOIDE.

Nous posions récemment cette question à nos lecteurs : « Le fruit du ficoïde de nos plages méditerranéennes est-il comestible ? »

Il s'agit surtout du *Mesembrianthemum edule* que nous avons décrit (1) ; il est évident que Linné, nommant cette espèce, savait qu'elle était comestible par les voyageurs qui l'importèrent en Europe puisque *edule* signifie expressément *comestible*. Nous avons reçu d'un botaniste éminent cette précision :

« Les *Mesembrianthemum Acinaciforme L.* et *M. edule L.* sont originaires du cap de Bonne-Espérance qui possède près de 300 espèces de ce genre, remarquables tantôt par la beauté ou l'abondance de leurs fleurs, tantôt par les formes étranges de cailloux, d'animaux, etc., que simulent les feuilles ou la plante entière. Au Cap, les fruits des *M. Acinaciforme* et *M. edule* sont mangés par les indigènes et désignés par les Anglais sous le nom de figues des Hottentots. Le suc mucilagineux des feuilles est astringent et diurétique. »

Nous ne désespérons donc pas de voir, à bref délai, la confiture de ficoïde sur nos marchés européens et surtout... provençaux.

LA RUE D'HIVER.

Nous apprenons que la Rue d'hiver (*Ruta bracteosa et R. augustifolia*), dont nous préconisions la culture sur nos coteaux des Maures, a été introduite en Indo-Chine, où elle est cultivée le plus souvent en pots, pour être employée en médecine comme emménagogue et abortif. Il serait évidemment plus intéressant et moins dangereux de l'utiliser en parfumerie...

On nous affirmait d'ailleurs que *R. bracteosa* ne résistait pas à la transplantation, nous n'en croyons plus rien...

Jean Gattefossé.

NÉCROLOGIE.

Nous nous associons bien sincèrement au deuil qui frappe le Syndicat des Parfumeurs de Marseille, membre de notre Société, en la personne de M. J. Lamotte, son secrétaire, et envoyons à sa veuve l'expression de nos sincères sentiments de condoléance.

Mme Lamotte continue seule le commerce auquel elle était intéressée depuis longtemps.

Nous avons eu également le regret d'apprendre la mort de M. Augustin Merle, l'estimé directeur de la Parfumerie Bruno Court. Nous adressons nos condoléances à sa famille. Mme Vve Ant. Merle, en vertu de dispositions prises par M. Augustin Merle lui-même, prend la direction de cette importante maison.

L'Impôt sur les Produits de Luxe.

La nouvelle taxe va être appliquée très prochainement et aucune indication précise n'est venue encore calmer les inquiétudes justifiées des parfumeurs.

La commission s'était en effet contentée de dire « *Parfumerie au-dessus de cinq francs* », sans indiquer la nature, le poids ou le volume de l'objet. Cette mesure incomplète tendrait donc à dégrever les petits flacons échantillons déjà tant à la mode, les savons vendus à la pièce, etc.

Indépendamment du mode de perception de la taxe qui risque d'être désagréable, n'y a-t-il pas lieu de craindre, en outre, que la restriction de la fabrication puisse nous mettre un jour ou l'autre en état d'infériorité par rapport à nos concurrents étrangers ?

Nous attendons les instructions qui nous seront évidemment transmises à ce sujet, et sommes très décidés à ne faire aucune obstruction au nouvel impôt, puisqu'il est nécessaire ; mais nous nous demandons s'il ne serait pas temps que le gouvernement se décidât à demander aux Syndicats leur avis au sujet des règlements d'application, avant de rien faire à la légère.

Nous trouvons, une fois de plus, dans cette mesure mal étudiée, une raison à la multiplication des « *Sociétés régionales d'industriels et de commerçants* », comme celles qui existent notamment à Saint-Etienne et à Lyon et qui préparent l'avènement impatiemment attendu du Parlement commercial.

Les industriels et les commerçants qui « *payent* » sont d'assez grands garçons pour connaître la façon dont ils peuvent payer, aucune objection n'étant faite à l'impérieuse nécessité de solder les dépenses !

QUELQUES INDICATIONS

L'article 1er spécifie : « *Sont classés comme étant de luxe et soumis à la taxe de 10 pour 100 établie par l'article 27 de la loi du 31 décembre 1917, les marchandises, denrées, fournitures ou objets quelconques énumérés aux tableaux A et B annexés à la présente loi.*

Tableau A. — « *Objets soumis à la taxe en raison de leur nature quel que soit leur prix* ».

9° Eaux-de-vie, liqueurs, apéritifs, vins de liqueurs ;

18° Parfumerie (fards, parfums, essences, extraits, etc...) à l'exclusion des savons et des dentifrices.

Tableau B. — « *Objets soumis à la taxe lorsque le prix de vente excèdera le prix porté ci-dessous (la pièce)* ».

20° Chocolat, confiserie, bonbons, le kilogramme, 8 francs.

52° Parfumerie : objets autres que ceux classés au tableau A :

Savons, la pièce : 2 francs.
Dentifrice, le litre : 15 francs.
Alcool de toilette, 15 francs.

L'article 2 signale que : « *La perception de la taxe de 10 pour 100 instituée par les articles 27 et 28 de la loi du 31 décembre 1917, suivra les sommes de 1 franc en 1 franc, inclusivement et sans fraction.*

Sont exempts de la taxe les paiements ou dépenses inférieures à 1 franc, quand il ne s'agit pas d'un acompte sur une plus forte somme ».

Aux articles 27 et 28 de la loi du 31 décembre 1917, auquel fait allusion l'article 2 ci-dessus, il est dit :

A l'article 27 : « *Toute transaction portant sur une marchandise ou un objet de luxe, quel qu'en soit le prix, est obligatoirement constatée, lorsque le vendeur est commerçant, par l'inscription sur un livre de commerce agréé par l'Administration. Le vendeur non commerçant devra délivrer quittance* ».

Et plus loin : « *La perception de la taxe sera toujours constatée par l'apposition de timbres mobiles sur l'écrit libératoire délivré par le commerçant.* »

L'article 28 concerne les établissements classés « de luxe ». A une question posée par M. Roux-Costadau, au sujet de l'article 2, le rapporteur, M. J. Denais a répondu : « *Nous rappelons qu'il ne s'agit de frapper que les objets offerts au détail ou à la consommation et que les achats effectués par des commerçants en vue de les revendre ne sont pas soumis à la taxe.* »

C'est là où est le gros obstacle pour le commerce de détail, et spécialement celui de l'Alimentation, l'Administration se refusant à percevoir à la source, là où le produit est fabriqué.

L'article 3 nous informe qu' : « *Un règlement d'administration publique déterminera les mesures d'exécution applicables aux dispositions qui précèdent et le montant de la remise qui pourra être allouée aux commerçants.* »

Ce que cet article n'ajoute pas, et pour cause, car il a une contre-partie, ce sont les quintuples droits dont seront frappés les commerçants qui, aux heures d'affluence, auront omis une perception quelconque.

Dioscoride sur le Littoral.

Il nous a paru intéressant de publier, à la suite de l'étude de notre collaborateur Jean Gattefossé sur quelques plantes du littoral méditerranéen, ces notes extraites de la « traduction lyonnaise de 1572 des *commentaires de M. P.-André Matthiolus, médecin Senois, sur les six livres de Pedacius Dioscoride Anarzarbeen sur la matière médicinale* ».

Nous avons cru devoir les transcrire avec leur style et leur vocabulaire originels, afin de ne rien perdre du pittoresque où se manifeste d'une façon si claire tout le caractère d'une époque.

Myrtus. — Dioscoride nous donne les recettes suivantes :

« Le fruict du meurte prins en breuvage est bon contre les pointures des araignes nommées Phalangi et à celles des Scorpions. La décoction de la graine fait noircir les cheveux et si elle est cuyte en vin, sa décoction appliquée en forme de liniment guérit les ulcères qui viennent aux extrémités des membres. Appliquée sur les yeux avec fleur de gryote sèche, elle mitigue les inflammations des yeux et guérist les fistules qui rendent les yeux pleureux et qui viennent près du nez. Le vin qui sort des grains de meurte, eschauffez et pressurez, de peur qu'il ne s'enaigrisse, garde d'enyurer, si on en use autant que boire vin, ce iour-là.

On la met és emplastres que des Grecs appellent *Lipari*, tout ainsi que l'huyle qui est faict des fueilles de meurte. Et meslées avec huyle d'olives vertes ou un peu d'huyle rosat, avec du vin, elles servent aux ulcères corrosifs, au feu Saint-Antoine et Mal Saint-Fiacre.

On tire du jus des fueilles, lequel on mesle avec d'eau ou de vin vieil et s'en sert-on en médecine lors qu'il est fres, car estant sec, il se chancit incontinent et perd sa vertu. On appelle *myrtidanum* ce relevement inégal, bossu, enflé et qui est tout d'une couleur, qui empoigne et embrasse à fleur d'une main, le tronc du meurte ; il est plus astringent que le meurte ».

Vilex Agnus-Castus. — Dioscoride : «Agnus-castus qu'aucuns appellent *Vilex* ou *Lygos* en grec (*Salix Amérina* en françois ou *Gattilo casto* en espaignolz) est un arbrisseau qui croist à la hauteur d'un arbre ès rivières et ruisseaux, et torrens et mesmes és lieux aspres. Son fruict prins en breuvage sert à toutes morsures de bestes venimeuses, aux hydropiques et à ceux qui ont mal de ratte. Prins en breuvage avec vin, au poix d'une dragme, il fait venir le laict, dissoult la semence, fait dormir et appesantit la teste. Son fruict prins en breuvage avec pouliot ou en parfum ou appliqué sur le front, oste la douleur de teste, et s'il y a léthargie ou frenaisie on le fait distiller sur la teste des patients avec huyle et vinaigre. Le parfum des fueilles chasse toutes bestes venimeuses, autant en est-il si on les sesme sur le lieu où on veut faire l'expérience. Les fueilles emplastrées servent aux morsures de serpens et incorporées en beurre et fueilles de vigne, elles mollifient et résolvent les duresses des genitoires. Les Grecs l'appellent *Agnus* (chaste) pource que les Dames Atheniennes qui vouloyent faire profession d'être chastes, és sacrifices de Cerès, faisoyent leurs couches des fueilles d'agnus-castus. Ils l'appellent aussi Lygos, c'est-à-dire *hars* ou *harselle*, pour raison de ce que ses branches sont fort souples et pliables ».

Matthiolus a ajouté : « Le fruict se mange; mais néanmoins il est si notoirement chaud, que à raison de sa chaleur il cause douleur de teste. Que si on le frit (car ainsi s'en sert-on au dessert) il ne fait tant de mal à la teste ».

Daphne gnidium et Cneorum. — Dioscoride et après lui Matthiolus, ont étudié plusieurs Daphnés sous les noms de *Gnidium*, *Thyméléa*, *Cnéorum*, *Mezereum*, etc. (Le *Daphne* était alors le Laurier noble).

Dioscoride: « La *thyméléa* est la plante qui porte le *Granum Gnidium*. Ceux de Surie l'appellent *Apolinum*, pour ce que l'herbe retire naturellement au lin qu'on sème (?)

Beuvant le dedans vingt grains de thyméléa, ils purgent par le bas la colère, les flegmes et les aquositez ; toutesfois ils brûlent la gorge et par ainsi pour les prendre sans faire mal à la gorge il les faut enduire de farine ou de gruotte sèche ou bien les faut prendre dans un grain de raisin ou environnés de miel cuict.

Quand on se voudra servir des fueilles sèches, il les faut denüer de leurs veines et costes et les piler ainsi dénüées. Prinses en breuvage au poix d'un acetabule, avec vin et eau, elles évacuent les aquositez. Elles ne sont si véhémentes à purger, y adioustant de lentilles cuites ou les pilant avec autres herbes bonnes à manger.

Matthiolus dit que les Arabes appellent le *Granum Gnidium*, « Lyons de la terre et herbe faisant les femmes vefves ».

« Quant à l'Huyle de Granum Gnidium que nos montagnards appellent Poyvre de

montaigne, il n'est plus en usage en médecine : pour ce qu'il est d'opération trop violente à lascher le ventre. Combien que nos montaignards et paisans en usent souvent à toutes maladies, de peur d'aller aux médecins ; néanmoins, le plus souvent ils en meurent ».

« Ce que je peux acertener pour l'avoir vu et secouru plusieurs montaignards qui estoyent en danger de mourir. Mesué deffend d'user du *mezereon* (Daphne Mezereum des montagnes). Toutesfois, nos Apothicaires tiennent tousiours des pilules de Mezereon prestes ; desquelles nos médecins se servent quelquefois és hydropisies ; et encore que les dites pilules soyent composées de médicaments assez fors et puissans pour amortir et corriger le venin du mezereon, cenéantmoins il ne les ordonneront iamais sinon à ceux qui sont de forte et robustissime complexion ».

La science a fait justice de ces daphnés si dangereux et les paysans ont enfin appris qu'ils doivent s'en remettre aux hommes de science pour utiliser le Gnidium et le Mezereum.

P. M.

Des Essence Nouvelles.

L'ESSENCE DE CAPARRAPI

A propos de l'étude sur les résines odorantes et encens des Burséracées, publiée dans le numéro de mai 1917, on nous a signalé que, avant la guerre, l'industrie allemande paraissait s'intéresser beaucoup à une essence dite *Essence de Caparrapi*, et on nous a demandé quelques indications sur les caractères de ce produit.

Le produit n'est certes pas nouveau ; il est constitué, en grande partie, par une résine d'une odeur agréable rappelant jusqu'à un certain point, celle de la Cannelle. Sous le nom d'Essence de Caparrapi, on connaît depuis longtemps, en Colombie, une huile provenant, non pas d'une Burséracée, mais d'une Laurinée, le *Nectranda Caparrapi*. L'arbre qui fournit ce produit est communément appelé *Canelo*, en Colombie, probablement à cause de l'odeur de cannelle qui se dégage surtout de l'écorce. Le *Bulletin de la Société chimique de Paris* a fait mention de cette essence déjà depuis plus de vingt ans. Le mode de production est assez analogue à celui de la térébenthine ; on pratique une incision profonde au pied de l'arbre, et il s'en écoule de l'essence qui est utilisée comme succédané du baume de Copahu. L'huile arrive dans le commerce ordinairement plus ou moins colorée suivant qu'elle a été chauffée ou non, pour éliminer l'eau qu'elle contient. Elle renferme un acide monobasique $C^{15}H^{26}O^{3}$, fondant à 84,5° et qui n'existe à l'état cristallisé que dans l'essence blanche. La portion de l'huile exempte d'acide est en majeure partie constitué par un alcool sesquiterpénique, $C^{15}H^{26}O$, le *Caparrapiol*, que les agents déshydratants convertissent aisément en un sesquiterpène, $C^{15}H^{24}$, le *Caparrapène*. L'alcool, de même que le carbure, se polymérisent très facilement, surtout sous l'influence de la chaleur, de sorte que lors d'une distillation à la vapeur d'eau, les trois quarts environ de l'huile restent sous la forme d'une résine.

L'essence de Caparrapi a été effectivement étudiée et utilisée par les Boches, mais il n'y a, chez eux, rien de bien particulier à cet égard, puisque la production colombienne a été signalée, en Europe, avant même que l'industrie allemande ait exploité le produit de cette laurinée. Il sera toujours facile de se livrer à la production et à l'utilisation de ce succédané du baume de copahu.

X. F.

HUILE D'EUCALYPTUS MAC ARTHURI

Parf. and. Essent. Oil Rec. 1906-7-46.

Les caractéristiques de cette essence sont les suivantes :

Densité	0,926
Pouvoir rotatoire......	+2°
Géraniol	76,3 %

Cette essence est soluble dans 3 gr. d'alcool à 70 %.

Elle contient aussi du pinène, du phellandrène et de l'eucalyptol.

YLANG YLANG DES PHILIPPINES

H. O. Gibbs. — Philipp. J. Séi. A. 1915-10-99.

L'exportation de cette essence a été de :

1909 (6186 livres) — 1910 (4132) — 1911 (3705) — 1912 (6127) — 1913 (4778).

On a dressé le tableau suivant des qualités :

Qualités	Valeur Ethers	°b	°d	Solubilité absolue
				%
Extra	>145	<1.4900	<— 35°	80
1a	>120	<1.4950	<— 48°	90
1b	>100	<1.4990	<— 60°	40-96
2	>100	<1.4990	<— 60°	96



La Parfumerie à l'Etranger



AU BRÉSIL.

Notre aimable confrère de Rio-de-Janeiro, *La Revue Franco-Brésilienne*, qui a tant fait pour la cause française au Brésil pendant ces dernières années et à qui nous adressons, avec nos félicitations pour les résultats obtenus, tous nos vœux de prospérité, publie dans un de ses derniers numéros, une étude sur la parfumerie qui doit inspirer et stimuler notre effort.

Les fards, dentifrices, parfums et savons de toutes sortes, quoique largement fabriqués au Brésil, dit notre confrère, laissent encore une très large place aux produits français et ce, malgré des droits de douane très lourds qui en doublent le prix. Les flacons cristaux paient de très lourdes taxes et, cependant, les produits française se vendent en assez grosse quantité, ce qui démontre en quelle estime sont tenues nos spécialités.

Voici quelques renseignements particulièrement intéressants :

« Malgré cette appellation verre ordinaire ou cristal, il faut être très prudent, car ces articles paient au poids, et la dénomination douanière est très élastique et dit : flacons de 1re et 2e catégorie, et dès que le flacon est très bien fini, le fond surtout très poli, comme le sont toujours les flacons en cristal les vérificateurs en douane classent immédiatement, même le verre simple, comme catégorie supérieure ; les fabricants quand ils emploient les flacons en verre, non cristal, doivent se faire livrer les flacons avec les fonds concaves et peu poli, ce qui est au Brésil une caractéristique pour classer les flacons de ce genre, comme flacons ordinaires. Ce fait, qui paraît étrange, est très important et ne doit pas être négligé. Pour tous ces articles, il faut que les produits soient livrés en caissettes bois ordinaire et les flacons mis dans ces mêmes caissettes, avec du papier ondulé collé dans les boîtes, de manière que, au passage en douane, les produits seuls puissent être mis sur les balances. Les dentifrices doivent être traités dans les mêmes conditions. Les fards doivent être comme tous les produits de ce genre, emballés dans des caissettes en bois avec papier ondulé, et surtout très soigné comme présentation, car ces produits d'une vente plus raffinée, s'adressent à une clientèle qui veut surtout un peu de luxe dans la confection de l'article.

« Il reste une série d'articles qui était la vraie série allemande, de la parfumerie, c'est la fourniture des essences et du matériel de fabrication, aux fabricants nationaux. Il nous semble que nos fabricants d'essences en France, comme nos fabricants de matériel machines, ainsi que l'industrie des étiquettes, papiers, parchemin, etc. peuvent lutter avec la concurrence allemande, et pour cela, il suffit de vouloir. La matière en vaut la peine et il y a là sûrement un débouché non seulement pour les essences, mais aussi pour des séries de machines, petits moteurs, appareils de distillation, etc. qui sont bien des produits de l'industrie française. De plus, celle-ci a le devoir de prendre sa place, non pas comme il a été fait jusqu'à ce jour, en envoyant quelques catalogues sur demande, ou acceptant des commandes par intermédiaires ; ce qu'il faut, c'est être représenté sérieusement et avoir des séries complètes de catalogues, permettant de visiter la clientèle qui se fait nombreuse, et de traiter, au cas échéant, des affaires séance tenante, et non pas obliger les intéressés à écrire, demander les prix et des informations ; comme en France, nous sommes longs, très longs à répondre, quand arrivent (si elles viennent ?) les informations, la commande est prise par un concurrent, et le fabricant premier coupable, furieux, jure que plus jamais il ne répondra.

« C'est ainsi que, souvent, notre industrie opère, ne se rendant pas compte que toute la faute lui incombe, et que si elle voit les marchés se fermer devant ses produits, eh bien ! elle ne doit s'en prendre qu'à elle-même, et ce qu'elle a de mieux à faire est de se corriger et d'aller de l'avant ».

AU JAPON.

Nous avons signalé bien souvent l'activité industrielle de ce pays, notamment en ce qui concerne les produits chimiques et les parfums (Voir *Parfumerie Moderne* de janvier 1918). Il n'est pas douteux que la crise actuelle des transports qui a supprimé tout vapeur direct entre la France et le Japon et qui a réduit à un seul le nombre des steamers de commerce pour l'Angleterre, contribuera beaucoup à l'accroissement de l'industrie niponne à notre détriment. C'est du moins ce que semblent établir les statistiques suivantes :

Au cours des dernières années, l'importation de savon au Japon a été de :

1° Savons parfumés :

	1913	1914	1915
	Yen	Yen	Yen
Allemagne.......	59.175	32.888	1.273
Grande-Bretagne .	41.409	23.721	21.917
France..........	28.449	6.716	3.236
Etats-Unis.......	46.333	22.072	17.596
Autres pays......	9.992	2.610	296
Total.....	185.358	88.007	44.318

2° Savons ordinaires :

	1913	1914	1915
	Yen	Yen	Yen
France..........	122.285	98.376	45.805
Allemagne.......	12.743	11.162	2
Grande-Bretagne .	13.274	6.977	6.846
Etats-Unis.......	9.202	3.603	1.761
Autres pays.....	262	1.729	2.242
Total.....	157.766	121.847	56.656

Il y a lieu d'ajouter également que des droits d'entrée protecteurs favorisent l'industrie savonnière locale.

POUR NOTRE COMMERCE EN ITALIE.

L'Office National du Commerce Extérieur, dans un dossier commercial du 21 août 1917 (n° 80-56-53), a fait connaître que M. Harismendy, consul général de France, chef de la mission économique en Italie, s'efforçait de recueillir et de classer les catalogues des maisons françaises désireuses d'aborder le marché italien et d'y développer leurs affaires, et nous avons vivement engagé nos commerçants à lui adresser tous documents utiles.

Notre représentant vient de nous faire savoir qu'il avait surtout reçu des catalogues concernant l'industrie métallurgique et que, pour compléter utilement sa collection, il lui serait nécessaire de posséder des catalogues d'articles de bureau, de *parfumerie*, de jouets, de papiers de tenture, etc., articles qui trouveraient en Italie un débouché important.

Nous insistons donc, tout particulièrement, auprès des fabricants et commerçants intéressés pour qu'ils envoient à M. Harismendy, 29, via Monsserato, à Rome, les catalogues demandés.

Les Industries d'Art en Allemagne.

La Foire de Lyon de 1918 vient de montrer une fois de plus ce que peuvent réaliser les œuvres collectives lorsqu'elles sont bien comprises, bien dirigées et intelligemment encouragées par ceux qui en profitent.

La Foire de Leipzig paraît bien compromise... mais les Allemands n'avaient pas fait que cela et nous devons encore les combattre partout et dans mille occasions que nous avons négligées.

Les industries d'art (et la Parfumerie en est une), avaient formé entre elles un Verkbund qui, de 800 membres en 1909, était arrivé à grouper plus de 2.000 spécialistes en 1914. L'activité de cette Société s'était manifestée par de nombreuses expositions, par une quantité de brochures, de revues, par des cours, des conférences, notamment sur l'Arrangement des vitrines, sur l'Art au service du commerce, sur la Mode, sur l'Education artistique du marchand, etc.

L'Autriche, la Hollande, la Suisse ont suivi le mouvement et, depuis 1909, un vaste musée organisé à Hagen (Westphalie) a groupé les plus intéressantes collections d'objets d'arts utilisables dans le commerce et l'industrie.

Nous avons à Lyon un musée ou, plus exactement, une Exposition permanente d'échantillons, qui fait suite à la foire annuelle, mais il est à souhaiter que ce musée contienne une partie consacrée à l'art industriel et commercial et surtout, dès que cela sera possible, qu'il organise à travers le monde, des expositions ambulantes de la production artistique de notre industrie française.

C'est ainsi qu'une exposition circulante organisée à l'occasion d'un Congrès de coiffeurs à Hagen réunissait, en 1911, une merveilleuse collection d'objets de parure et de toilette de la femme, depuis l'Egypte jusqu'à nos jours ; des dessins, des gravures rares montraient l'art de la coiffure à travers les âges et, enfin, des objets modernes tels que flacons à parfums, boîtes à poudre, à pâtes, peignes, brosses, étuis, diadèmes etc., prouvaient qu'on peut faire des choses intéressantes dans tous les domaines.

Un tel exemple suffit à montrer tout l'intérêt qu'offre une société de ce genre. De même qu'il faut unir le savant à l'industriel, il est nécessaire, il est indispensable de faire de l'artiste le collaborateur incessant du créateur d'articles de luxe. Où, mieux qu'en France, une telle association pourrait-elle être féconde en résultats merveilleux ?

Il nous faut, maintenant, cette Société nouvelle : que toutes les industries d'art s'unissent à la Parfumerie et, bientôt, l'art industriel français déjà connu par sa perfection, sera le premier et le seul au monde.

L'ÉLECTROCULTURE.

L'influence de l'électricité sur la végétation a été fortement contestée autrefois et, même aujourd'hui, malgré les résultats obtenus, des notabilités scientifiques sourient encore en lisant les rapports des électroculteurs et sont parfaitement incrédules. Pourtant, l'heureuse influence de l'électricité sur l'ascension de la sève des végétaux est bien démontrée et ce simple fait peut servir à expliquer les excès de rendement qui en résultent.

En électroculture, on se sert de deux sources d'électricité : une source artificielle et une source naturelle.

L'électricité artificielle nous est fournie par différentes machines statiques, dynamiques et magnétos électriques ;

L'électricité naturelle nous est donnée sous forme de courants atmosphériques et d'électricité tellurique.

Quelle que soit la forme d'électricité utilisée, elle doit être captée avant d'être employée pour la culture. Elle sera alors distribuée suivant certains principes, soit à l'intérieur du sol, soit à l'extérieur dans le milieu atmosphérique où croissent les plantes.

Nous ne décrirons pas les nombreuses expériences qui ont été faites sur l'électroculture, car nous serions entraînés dans de trop longs développements. Les derniers essais sont ceux tentés par les Anglais en 1917 ; ces derniers, grâce à l'électroculture, disent avoir obtenu avec de l'avoine et du seigle, des excès de rendement variant de 40 à 60 %. Ces pourcentages nous paraissent un peu élevés, quoique nous ne doutions pas que ces expériences aient été faites avec tout le soin désirable.

Certains auteurs affirment également que l'électricité aurait une grande influence sur les ferments minéralisants du sol. Mais ceci n'est encore qu'une hypothèse qui mériterait d'être vérifiée, car si cela est, nous nous trouverons alors en présence d'une source inépuisable d'engrais que nous pouvons qualifier d' « atmosphériques ».

Maintenant, une question doit se poser : l'électroculture peut-elle être utilisée pratiquement dans la culture des plantes à parfums ? Nous le croyons et il serait utile de faire quelques essais bien conduits. Pourquoi ce qui est encore difficile à réaliser en grande culture, ne peut-il se faire en horticulture ou même dans les cultures de serre ?

Le forçage deviendrait alors beaucoup plus rapide et nous pensons que les plantes forcées par électroculture doivent fournir une plus grande quantité d'huile essentielle que les plantes forcées par les simples procédés ordinaires.

Et puis, il serait peut-être intéressant de savoir s'il ne serait pas possible de combiner le forçage ordinaire avec le forçage électrique ? A ce point de vue, les grands jardiniers qui forcent pour la fleur coupée, ne doivent pas rester indifférents devant le problème ainsi posé, et nous espérons que les premiers essais intéressants nous viendront de ceux qui, les premiers, doivent s'en occuper, car les fleurs précoces sont évidemment celles qui se vendent le mieux et le plus cher.

Georges Lemaria,
ingénieur agricole.

LA ROSE AU MAROC.

Nous avons amorcé au Maroc une culture de roses spéciales pour la parfumerie et une distillerie sur laquelle nous aurons sans aucun doute l'occasion de revenir d'ici la prochaine récolte.

D'autre part, M. de Saboulin, directeur du *Progrès Marocain,* à Casablanca, a bien voulu s'associer à notre campagne en faveur du développement de cette industrie propre à diminuer nos ennemis. Sous la signature de M. H. Beauvais, il a publié une étude très poussée qui résume tous nos travaux sur la question. Nous ne saurions trop encourager ces pionniers à continuer leur œuvre féconde et les remercier de s'associer à nos efforts.

Nous avons reçu également une communication extrêmement succinte sur la distillation de la rose en Corse. Malgré nos demandes, nous n'avons pu recevoir aucune précision à ce sujet et nous nous réservons d'y revenir quand les intéressés se décideront à nous faire part des détails propres à fixer notre opinion sur cette exploitation qui nous était inconnue jusqu'ici, malgré un séjour prolongé dans l'Ile parfumée.

Nous aurons aussi à publier d'intéressants détails sur les alambics à roses, détails et croquis qui nous sont promis par M. Renaud, ingénieur spécialiste à Paris. Nous remercions très sincèrement cet ami des roses et attendons avec impatience ses documents qui nous permettront de terminer l'étude en remaniement sur la distillation des plantes aromatiques.



La Parfumerie " Marquis de Carabas "



*Les lecteurs de l'*Exportateur Français *y ont trouvé en mars dernier et sous le titre* La Question de la Parfumerie d'Orsay, *la lettre suivante :*

Amsterdam, le 7 février 1918.

« Monsieur,

« Lecteur assidu de *L'Exportateur Français*, j'ai pris connaissance avec un très vif intérêt des longs articles qui ont paru dans le numéro du 27 décembre 1917, relatifs au Commerce et à l'Industrie éminemment français de la Parfumerie. Permettez-moi à ce propos de vous signaler un fait inexplicable :

« Il s'est créé, il y a quelque temps à Amsterdam, sous le nom de Parfumerie « Marquis de Carabas » une fabrique de parfums. Cette affaire a été montée par l'Allemand Sailly-Berg et le Français (?) Sylvain Kahn, ex-fondateur et associé de la Parfumerie du « Chevalier d'Orsay », qui fut mise sous séquestre à Paris et dont les intérêts allemands furent liquidés.

« Mais les deux fondateurs et bailleurs de fonds, rusés compères, ont eu soin de rester dans l'ombre. Ils se sont abrités derrière « deux hommes de paille » qui sont : MM. Jo Polak, néerlandais et B. A. Kahn (Fils de Sylvain Kahn) qui a répudié la qualité de Français pour devenir sujet hollandais.

« Le directeur technique est M. Siegfried Berg, neveu de Sully Berg et également boche ; il est aidé lui-même par un chimiste allemand.

« Profitant très habilement de l'arrêt des exportations françaises et anglaises à destination de la Hollande, les créateurs de cette nouvelle marque de parfumerie, qui sent le boche à plein nez, ont peu à peu répandu leurs produits dans le pays. Ils exploitent également à leur profit, leur ancienne situation de fondateur de la « Parfumerie d'Orsay » pour raconter que c'est cette parfumerie elle-même qui, à la suite des difficultés qui lui ont été suscitées en France depuis la guerre, s'est transportée aux Pays-Bas. Aussi n'est-il pas rare d'entendre le vendeur d'un article de la marque « Marquis de Carabas » vous assurer avec un aplomb imperturbable qu'il vous vend un produit français.

« La Parfumerie Carabas prend en Hollande la place des parfumeurs de notre pays. Il y a là un danger réel.

« Le Consul de France à Amsterdam, très justement alarmé, a rédigé plusieurs rapports sur la Parfumerie Carabas et a instamment demandé son inscription sur la liste noire française, ce qui, tout en empêchant cette industrie de recevoir des matières premières de France, la ferait tenir pour suspecte par les acheteurs néerlandais.

« Jusqu'ici la plainte patriotique et justifiée du représentant de la France n'a eu aucun écho et on est en droit de se demander par suite du jeu de quelles influences, la Parfumerie Carabas a évité jusqu'à présent sa mise au pilori.

« Peut-être pourriez-vous arriver à le savoir. La corporation des Parfumeurs Français doit en avoir certainement la puissance effective.

« Excusez la longueur de ces lignes, écrites dans le but de jeter un cri d'alarme patriotique et mettre en garde l'industrie si française de la Parfumerie contre une vilaine concurrence.

« Je suis persuadé que mes dires seront confirmés, si vous obtenez qu'une enquête ait lieu sur les faits que je vous signale.

« Recevez, Monsieur, mes civilités empressées ».

Signé : DUPLAN.

Cette lettre était commentée par M. Coty, le parfumeur bien connu qui la transmettait au Ministre compétent et lui demandait d'intervenir pour que la marque « Marquis de Carabas » fut inscrite sur les listes noires.

Nous n'avons pas su que cela ait été fait et nous n'avons pas eu non plus de confirmation positive des dires de M. Duplan, signataire de la lettre précitée.

A nos amis Hollandais, aux Français établis en Hollande, nous demandons de vouloir bien nous transmettre les renseignements *précis* qu'ils pourront recueillir sur cette affaire et nous la poursuivrons s'il y a lieu...

P. M.



LA VANILLINE INDUSTRIELLE



Les sources naturelles de la vanilline, malgré la présence presque générale de ce produit dans le règne végétal (1) n'ont jamais donné lieu à une exploitation suivie.

Seuls les procédés de synthèse ont pu jeter sur le marché, à des prix avantageux, des quantités suffisantes de ce produit, pour donner naissance à une industrie. L'histoire de cette fabrication industrielle est d'autant plus intéressante qu'elle fût le point de départ de l'industrie des parfums synthétiques, et que les études qui furent faites à son sujet sont des plus complètes.

Les brevets qui en sont résultés sont innombrables ; mais leur mise en pratique industrielle a toujours été éphémère, car presque chaque année, un procédé nouveau venait se substituer aux procédés déjà connus, et abaisser le prix de vente, qui est tombé en moins de quarante ans de 8.800 francs à 45 francs le kilo.

1876	8800	1881	1500	1886	875	1897	157
1877	5000	1882	1250	1890	875	1900	102
1878	3000	1883	1125	1892	850	1904	100
1879	2000	1884	1125	1894	812	1908	55
1880	2000	1885	938	1896	700	1913	45

Beaucoup de brevets, français et étrangers, tout en étant d'un intérêt technique réel, ont ainsi été supplantés avant même d'être mis en exploitation ; et cette lutte continuelle a poussé les industriels, à ne plus prendre que des brevets de principe, la supériorité de tel ou tel procédé résidant le plus souvent dans des détails et des tours de main qui sont tenus jalousement secrets.

On peut donc affirmer presque à coup sûr, que lorsqu'une fabrication est complètement connue, c'est qu'elle est sortie du domaine de la pratique.

Les procédés que nous allons décrire, n'en gardent pas moins tout leur intérêt scientifique, et beaucoup d'entre eux reprendront peut-être un jour un intérêt pratique, soit par suite d'une baisse des cours des matières premières, soit même plus simplement par suite d'une étude plus complète qui permettait d'en améliorer le rendement.

(1) Voir *Parfumerie Moderne*, N° 3 1918.

La vanilline de synthèse peut être obtenue, soit en partant de produits naturels (coniférine ou eugénol), soit par synthèse totale.

I

Synthèse de la vanilline a partir de la coniférine

Ce furent Tiemann et Haarmann, qui mirent au point en 1874, en vue d'une exploitation industrielle la fabrication de la vanilline, à partir de la coniférine.

La coniférine est une glucoside, de formule $C^{16}H^{22}O^{8}$, que l'on extrait en quantité notable, des bois résineux des forêts de l'Allemagne du Nord.

Traitée par un agent hydratant quelconque (émulsine ou acides étendus), la coniférine se dédouble en glucose et alcool coniférylique. Ce dernier fournit par oxydation la vanilline et l'acide vanillique. Quant à la coniférine elle-même, elle donne dans les mêmes conditions, la gluco-vanilline et l'acide gluco-vanillique.

Le tableau ci-dessous permet d'ailleurs de se rendre plus clairement compte de ces réactions. (*A*)

Tiemann et Haarmann ont étudié d'une façon très complète la préparation et les propriétés de la coniférine (B.1874-7-608) (1), ainsi que son oxydation, ou celle de l'alcool coniférylique par le bichromate de potasse ou le permanganate de potasse (B. 1875-8-512).

Ces deux auteurs ont pris à ce sujet, en Allemagne, en Angleterre et en France, une série de brevets, dont nous citerons les principaux.

Br. Fr. 102.035 du 2. II. 1874. — La coniférine, dissoute dans l'eau est oxydée par du bichromate de potasse en solution sulfurique ; à une température de 100°. La vanilline obtenue est extraite à l'éther, et on la laisse cristalliser de sa solution éthérée.

Br. Anglais 709. du 25. II. 1874. — Le procédé d'oxydation est le même que dans le procédé précédent, mais la vanilline est extraite par entraînement à la vapeur d'eau, et purifiée par cristallisation fractionnée.

D. R. P. 576. du 13. VII. 1876. — Oxydation de la coniférine à basse température

(1) Berichte der Deutschen Chem. Gesell.

(A)

$C - CH = CH - CH^2OH$
CH CH
CH $CO.CH^3$
$C - OC^6H^{11}O^5$
Coniférine

$+O$ (par $Cr^2O^7K^2$) ↓ | $+H^2O(-C^6H^{12}O^6)$ ↓ | $+O$ ($Mn^2O^8K^2$) ↓

$C - CHO$ / CH CH / CH $CO.CH^3$ / $C - OC^6H^{11}O^5$ — Gluco-vanilline

$C - CH = CH - CH^2OH$ / CH CH / CH $CO.CH^3$ / $C.OH$ — Alcool Coniférylique

$C - COOH$ / CH CH / CH $CO.CH^3$ / $C.OC^6H^{11}O^5$ — Acide Gluco-vanillique

$+H^2$ | $+H^2O(-C^6H^{12}O^6)$ | $+O$ | $+H^2O(-C^6H^{12}O^6)$

$C - CH^2OH$ / CH CH / CH $CO.CH^3$ / $C.OC^6H^{11}O^5$ — Alcool Gluco-vanillique

$C - CHO$ / CH CH / CH $CO.CH^3$ / $C.OH$ — Vanilline

$C - COOH$ / CH CH / CH $CO.CH^3$ / $C.OH$ — Acide Vanillique

---

par le permanganate de potasse. Par ce procédé, il se forme très peu d'acide vanillique.

Br. Fr. 157.621 du 18. IX 1883. — La coniférine, dissoute dans l'eau est oxydée par l'acide chromique pur. Le mélange est abandonné plusieurs jours à une température de 15° ; puis est saturé par du carbonate de Baryum. Le gluco-vanillate de Ba, formé, est précipité par addition d'alcool ; puis traité par l'acide sulfurique étendu, qui le dédouble en sulfate de Ba, glucose et vanilline. Cette dernière est extraite à l'éther et purifiée comme plus haut.

Mais aucun de ces brevets n'a pu être appliqué de façon vraiment industrielle, et la vanilline n'est devenue un produit commercial important que du jour où on la prépara en partant de l'eugénol et de ses dérivés.

II

Synthèse de la vanilline a partir de l'eugénol

Tiemann signala le premier que l'on pouvait obtenir de la vanilline par oxydation de l'eugénol. (B. 8. 512. 1875).

Cet auteur en prépara d'ailleurs de petites quantités par oxydation chromique (B. 8. 1123. 1875).

Les procédés qui dérivent de ce principe sont très nombreux et ont donné naissance à l'industrie de la vanilline artificielle. Il est nécessaire, avant de les exposer, de faire une étude très succincte de l'eugénol et de son isomérisation en ioseugénol.

Eugénol. — L'eugénol constitue les 9/10 de l'essence de girofle (Zanzibar et Pemba),

$C - CH^2 - CH = CH^2$ / CH CH / CH $CO.CH^3$ / $C - OH$ — Eugénol

$C - CH^2 - CHO$ / CH CH / CH $CO.CH^3$ / $C.OH$ — Homo-vanilline

$C - CHO$ / CH CH / CH $CO.CH^3$ / $C.OH$ — Vanilline

produit commercial très abondant, et relativement très bon marché (cours d'avant guerre variables de 15 à 17 francs le kilo). Pour l'extraire, l'essence de girofle est agitée avec une solution de potasse caustique qui donne avec l'eugénol un eugénate de potasse. Ce dernier est traité à froid par l'acide chlorhydrique dilué. L'eugénol, mis en liberté est décanté et purifié par distillation fractionnée.

La constitution de l'eugénol est celle d'un para-oxy-méta-méthoxy-allyl-benzène.

Il est facile de voir que la transformation de l'eugénol en vanilline se fait par oxydation de la chaîne latérale. Mais comme cette oxydation s'arrête plus facilement à la double liaison, il se forme toujours une quantité notable d'homovanilline, et le rendement en vanilline est de ce fait considérablement diminué. C'est pourquoi on préfère isomériser au préalable l'eugénol, en déplaçant la double liaison et opérer l'oxydation sur l'isoeugénol, qui constitue la véritable matière première de la préparation de la vanilline.

avec une solution saturée de potasse dans l'alcool amylique. La température est maintenue pendant environ 24 heures à 140°. L'isoeugénol obtenu est déplacé de sa combinaison potassique par un acide étendu et rectifié.

Br. Fr. 209.149. 1890. — De Laire. — Chauffage entre 100 et 150° à l'autoclave, d'une solution aqueuse, concentrée d'eugénate de potasse.

Br. Fr. 213.892. 4. VI. 1891. — Kolbe. — Chauffage de l'eugénol en présence d'une solution alcoolique, très concentrée, de potasse.

D. R. P. 76.982. 5. IV. 1892. — Einhorn. — On porte le plus rapidement possible à une température de 230°, un mélange d'un excès de potasse caustique anhydre et d'eugénol. Le rendement, très satisfaisant, est fonction de la rapidité d'élévation de température de la masse. Celle-ci est reprise par l'eau, puis traitée par un acide étendu qui met l'isoeugénol en liberté.

Br. Fr. 239.497. VI. 1894. — Schleich. — Chauffage de l'eugénol, en présence d'une

C·CH²·CH=CH²
CH CH
CH CO.CH³
C.OH

Eugénol

C·CH=CH-CH³
CH CH
CH CO·CH³
C.OH

Isoeugénol

C·CHO
CH CH
CH CO.CH³
C·OH

Vanilline

Isoeugénol. — La préparation industrielle de l'isoeugénol, à partir de l'eugénol, a donné lieu à de nombreux travaux, car il était difficile d'isomérer ce dernier produit, avec de bons rendements, étant donné sa tendance très marquée à donner des polymères complexes et des goudrons.

Tiemann et Kraaz en avaient préparé de petites quantités par distillation de l'acide homoférulique en présence de chaux (B. 15. 2063. 1882). Mais tous les procédés actuellement employés, reposent sur l'action des alcalis, dans diverses conditions, sur l'eugénol. (Tiemann, B. 24. 1871. 1891 ; Eyckmann, B. 23. 862. 1890 ; Einhorn et Frey. B. 27. 2455. 1894 ; Stohmann, Ph. Ch. (1), 10. 415).

Ces études ont eu pour conclusions les brevets suivants :

D. R. P. 57.808. 30. IX. 1890. — Haarmann et Reimer. — Chauffage de l'eugénol

solution de potasse dans la glycérine, pendant 6 heures, vers 230°. L'isoeugénol est déplacé par un courant de gaz carbonique et purifié par les procédés habituels.

Le plus souvent, c'est le procédé Einhorn qui est employé, comme étant le plus simple et donnant des rendements presque théoriques. Il permet de produire l'isoeugénol à des prix variant de 19 à 23 francs le kilo.

Ces cours, il faut le remarquer, sont essentiellement liés à ceux de l'essence de girolle, qui eux-mêmes sont fonction des stocks de clous de girolle existants, ainsi que de la récolte de l'année. Une culture plus intensive et plus étendue pourrait fort bien, après la guerre, abaisser dans de telles proportions le prix de revient de ce produit, que l'industrie de la vanilline à partir de l'eugénol, redevienne prépondérante sur les procédés purement synthétiques.

(*A suivre*).

Paul Fisch.
Ingénieur-Chimiste.

(1) Zeitschrift für Physikalische Chemie.

De l'emploi de l'Alcool d'Industrie en Parfumerie.

Le présent article est la réponse à la lettre adressée à la *Parfumerie Moderne* par un de nos lecteurs. La critique formulée au sujet du dénaturant spécial pour la parfumerie est la preuve que le sujet que nous avons essayé de traiter répond à une nécessité de notre industrie. D'ailleurs, qu'il me soit permis en passant de noter les encouragements qui furent prodigués pendant la Foire de Lyon 1918 à notre dévoué rédacteur en chef M. R.-M. Gattefossé pour continuer sa campagne et aboutir à une solution satisfaisante.

Il a été reproché à l'essence de romarin introduite dans le dénaturant d'empêcher l'emploi de l'alcool dénaturé spécial pour la fabrication des parfums à base d'essences déterpénées. Je ne conteste pas que l'introduction de cette essence dans l'alcool, même à dose minime, ne gêne pour diluer l'alcool lequel est abaissé souvent à 40° et même 30°. Or, dans ce cas, l'alcool dénaturé louchit et le fabricant serait obligé de filtrer, opération coûteuse, fastidieuse et que l'emploi des essences préalablement déterpénées a justement pour but d'éviter.

J'avais préconisé l'emploi de l'essence de romarin pour plusieurs raisons que je vais brièvement résumer :

1° D'abord cette essence était utilisée par l'administration des douanes pour la dénaturation des huiles comestibles destinées à l'industrie (huile d'olive, d'arachide, etc...), ce qui constituait un précédent intéressant à exploiter vis-à-vis du Ministère des Finances pour faire aboutir notre projet.

2° Son odeur fortement camphrée augmentait sensiblement le pouvoir dénaturant de notre mélange.

Enfin, l'essence de romarin apportait une certaine proportion de terpènes qui, par leur constitution chimique, avaient la propriété de fixer l'iode dans certaines conditions et de permettre, par ce fait, le dosage de l'essence dans l'alcool dénaturé et le contrôle de la dénaturation de cet alcool.

Il m'a été proposé de remplacer l'essence de romarin par le terpinéol, produit dont l'usage est courant en parfumerie et qui ne saurait gêner en rien la fabrication des divers parfums alcooliques. J'accepte le terpinéol, mais je me permets d'ajouter que n'importe quel autre produit chimique de parfumerie facilement soluble dans l'alcool (géraniol, linalol, par exemple), pourrait remplir le même rôle. Je me permettrais même de suggérer, avant que le projet définitif soit présenté à l'administration qu'un referendum fait par l'intermédiaire de la *Parfumerie Moderne* fixe d'une façon définitive le composé à introduire. Mais, si le terpinéol remplace l'essence de romarin au point de vue dénaturation propre, il ne la remplace pas intégralement et il ne peut pas servir comme elle à surveiller la dénaturation. Beaucoup de mes lecteurs s'étonneront du soin que je mets à résoudre cette question. Il faut leur rappeler que j'ai voulu obtenir un alcool dénaturé « *pouvant circuler facilement d'un fabricant à un autre, impropre à la consommation de bouche et irrectifiable* ». Pour cela, à un moment quelconque de sa circulation, sa dénaturation doit pouvoir être contrôlée aussi facilement que celle de l'alcool dénaturé ordinaire. Aussi, par analogie avec le méthylène, je suis obligé d'introduire dans le dénaturant, à côté du terpinéol, de l'acétone qui jouera le rôle de corps facilement dosable dans le mélange et permettra aisément ce contrôle.

Mais je prévois l'objection qui va m'être faite immédiatement. L'introduction d'acétone dans l'alcool de parfumerie rend celui-ci impropre à nos usages. A ceci, je réponds nettement : *non*. Je sais que dans le commerce il existe de l'acétone ordinaire à odeur peu agréable. Mais à côté du produit pur qui est la diméthylcétone $CH^3CO\,CH^3$ ou acétone et bouillant à 56° se trouvent des acétones supérieures possédant à un haut degré l'odeur désagréable que l'on impute à tort à l'acétone elle-même. Enfin, il a été procédé à des essais : 100 parties d'alcool éthylique ont été additionnées de 10 parties d'alcool méthylique contenant 25 % *d'acétone pure* et le mélange ainsi obtenu ne possédait pas d'odeur désagréable. De plus, profitant des autorisations spéciales qui ont été données par l'administration pendant la guerre, il est facile de proposer l'addition de l'alcool méthylique acétoné dans une proportion moitié moindre ; alors l'acétone se trouverait dans l'alcool en si petite proportion (1,15 % environ), qu'elle ne gênerait nullement pour son emploi en parfumerie.

Comme conclusion de ce qui précède, le dénaturant spécial de parfumerie devra être constitué par de l'alcool méthylique contenant 25 % d'acétone et 10 % de terpinéol. Il devra titrer au moins 90° apparent à l'alcoomètre Gay-Lussac à la température de 15° sans correction. La dénaturation de l'al-

cool s'effectuera par addition à un hectolitre d'alcool de 5 litres de dénaturant et de 20 gr. d'huile lourde de musc.

Si nos lecteurs se reportent à l'article précédent paru dans le numéro 10 (octobre 1917) de la *Parfumerie Moderne*, ils verront que le dénaturant proposé est absolument similaire au méthylène Régie, la proportion de terpinéol jouant le rôle de dénaturant propre et remplaçant les 2,5 % d'impuretés pyrogénées contenues dans le méthylène. De plus, le mode d'analyse pour le contrôle de la dénaturation des alcools sera le même que pour les alcools dénaturés ordinaires :

50 cc. d'alcool dénaturé sont dilués dans 500 cc. On prélève ensuite 20 cc. du mélange bien homogène que l'on verse dans 200 cc. d'eau additionnés de 20 cc. de soude 2 N. On ajoute après 30 cc. d'iode N/5 et on laisse réagir 20 minutes. L'acétone dans ces conditions absorbe de l'iode et se transforme en iodoforme. Au bout de ce temps, on acidule par 25 cc. d'acide sulfurique 2 N et on titre l'excès d'iode par l'hyposulfite de soude N/20 en présence d'empois d'amidon comme indicateur coloré. De la quantité d'iode absorbée on déduit le pourcentage d'acétone.

J'espère avoir proposé une nouvelle solution du problème qui, tout en donnant complète satisfaction au parfumeur, est susceptible de répondre aux exigences administratives. Il est intéressant de souligner en terminant l'intérêt primordial qu'il y a, même actuellement, à faire aboutir notre projet. Tout le monde sait qu'à l'entrée en douane l'alcool destiné à la parfumerie jouit d'un régime de faveur et ne paye que 80 fr. au lieu de 600 fr. de droit à l'hectolitre. Il est à craindre que, poussés par le bénéfice à réaliser, certains commerçants devenant des parfumeurs occasionnels, ne se servent de cette étiquette pour se livrer à d'autres industries, jettent le discrédit sur notre corporation déjà si éprouvée et nous fassent supprimer cette faveur. Cet inconvénient par suite disparaîtrait « de plano » si notre dénaturant spécial était accepté par l'administration, car il serait procédé à l'entrée en France à la dénaturation de tout l'alcool destiné à la parfumerie.

H. Toussaint.

LA FOIRE DE LYON EN 1919.

On connaît les résultats formidables de la Foire de Lyon de 1918, où 3.200 adhérents ont fait 750 millions d'affaires.

En ce qui concerne plus spécialement le groupe 34 (Parfumerie), nous pensons que les participants de ce groupe doivent être satisfaits puisque dès maintenant, nous comptons vingt-deux adhérents pour la Foire de 1919.

Nous donnons leurs noms ci-dessous :

Henri Robert, 11, rue Bailly, Paris ; Crême Simon, 66, rue de l'Université, Lyon ; Gattefossé Fils, 19, rue Camille, Lyon ; Renon Marcel, 5, rue Palestro, Pantin ; F. Vibert, 89, avenue Berthelot, Lyon ; J. Boissier, 66, rue du Bourbonnais, Lyon ; Jean-Marie Vial, St-Etienne ; Gattelet Victor, 9, rue Chavanne, Lyon ; Kemler Georges, 79, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon ; H. Savy et R. Ginnon, 65, passage de l'Argue, Lyon ; Bonneton & C°, 68, cours de la Liberté, Lyon ; Henri Muraour, Grasse ; Vachon, Bavoux & C°, 3, place de la Charité, Lyon ; Parfumerie Izmérina, Lesbats, 85, boulevard Emile-Zola, Oullins ; Crême Béatrice, Salarnier, Crépieux ; Molinard jeune, Grasse ; R. Prudhomme & C°, 11, rue Grenette, Lyon ; Etabl. A. Biette & Fils, Nantes ; Parfumerie Grenoville, 110, avenue Péreire, Asnières; R. Subinaghi & C°,53, rue Moscova, Milan ; Franck Marcel, 49, boulevard Ménilmontant, Paris ; Savons des Bébés « Sarradin », 7, rue de la Fosse, Nantes.

Nous engageons très vivement les parfumeurs à se faire inscrire dès maintenant, cela afin d'être placés convenablement à la Foire. Les retardataires furent très ennuyés, cette année, de se voir casés, au petit bonheur dans d'autres groupes et s'en plaignirent parfois amèrement. Qu'ils ne tardent plus : les adhésions arrivent chaque jour et, dans le moment où ils lisent ceci, la liste ci-dessus s'est déjà fort allongée.

MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL.

Nous sommes particulièrement heureux d'apprendre que M. Louis Blanc, le sympathique directeur de l'usine Bertrand frères, de Grasse, vient de recevoir la médaille d'honneur d'argent du travail.

Tous ceux qui connaissent M. Louis Blanc applaudiront à cet hommage public rendu à ses longs et loyaux services et dont employeur et employés peuvent à bon droit être fiers.

Un Comité des Plantes Médicinales.

Nous avons le plaisir de constater que les idées maintes fois exposées dans ce journal se font jour, prennent corps et, peu à peu, font leur petit bonhomme de chemin.

C'est ainsi que le *Journal officiel* du vendredi 5 avril nous apprend la création d'un Comité des Plantes Médicinales. Nos lecteurs nous permettront de leur donner le texte du rapport au Président de la République, rapport qui a motivé le Décret, ainsi que le décret lui-même.

Rapport au Président de la République

Paris, le 3 avril 1918.

« Monsieur le Président,

La récolte des plantes médicinales, autrefois très active en France, a subi depuis un demi-siècle, une décroissance rapide. Notre pays, jadis maître du marché, était devenu, au cours de cette dernière décade, tributaire de l'étranger pour presque tous ces produits. Avant la guerre, c'est par dizaine de millions de francs que se chiffraient nos importations de plantes médicinales, en provenance notamment de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.

« Et cependant, la France, grâce à la fertilité de son sol, à la richesse de sa flore, à la douceur et à la variété de son climat, produit à l'état spontané la plupart des espèces utilisées en herboristerie et en pharmacopée et il serait aisé d'en intensifier la production par la culture. Non seulement, elle pourrait arriver à se passer presque complètement du concours de l'étranger, mais elle pourrait encore devenir exportatrice et conquérir les marchés qui, avant la guerre, étaient accaparés par les Allemands et les Austro-Hongrois.

« Il y a donc là une source de richesses nationales qu'il importe de ne pas négliger. Mais la question de la production, de la cueillette, de la préparation et de la vente de plantes médicinales soulève des problèmes complexes : détermination des zones de culture et de récolte, recherche de main-d'œuvre appropriée, mesures conservatoires pour empêcher la disparition des espèces rares, éducation des récolteurs, création de séchoirs coopératifs, acclimatation des plantes exotiques, culture de certaines espèces, etc.

« En vue d'étudier et de résoudre ces différents problèmes, j'ai l'honneur de soumettre à votre signature le décret ci-joint, instituant un comité qui aura pour but d'organiser et d'intensifier la culture, la récolte et la préparation de plantes médicinales ».

« *Le Ministre du Commerce,*

Clementel.

Comme on le voit, ce sont là des choses que nous avons répétées bien souvent et nous pensons que notre insistance n'est pas étrangère à la création de ce Comité. Nos articles sur la question, l'ouvrage de R.-M. Gattefossé et L. Lamotte, *Culture et Industrie des Plantes aromatiques*, n'ont pas peu contribué à éveiller l'esprit public et à lui faire apercevoir tout l'intérêt de ces questions.

Mais il a fallu quelque temps pour que les administrations compétentes aient cru devoir arrêter leur attention sur cet important commerce.

Reste à savoir comment va fonctionner le Comité. Voilà :

« ... Art. 2.— Ce Comité prend le nom de Comité des Plantes Médicinales. Il a notamment pour mission de rechercher les moyens pratiques propres à organiser, développer et intensifier la culture et la récolte de ces plantes, et leur commerce en France et à l'étranger, déterminer, centraliser et coordonner les besoins des acheteurs et des vendeurs afin de les satisfaire au mieux de l'intérêt général.

« Il fait l'inventaire des stocks de la production nationale, arrête les programmes d'importation en fonction des besoins nationaux et recherche les moyens les plus appropriés pour les satisfaire, favorise la création des industries nouvelles et développe les industries déjà existantes, dont les produits sont tirés des plantes médicinales ».

Le Comité ne manque pas de besogne. Quelle est maintenant sa composition ?

« Art. 3. — Le Comité est composé : d'un professeur à la Faculté des Sciences de Paris, président ; d'un professeur à l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris, vice-président ; d'un représentant du Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, des Transports Maritimes et de la Marine marchande, secrétaire ; d'un représentant du Ministère de l'Agriculture ; d'un représentant du Ministère de l'Instruction Publique ; d'un représentant du Ministère de la Guerre (Service

de Santé) ; d'un délégué du Syndicat de la Droguerie et :

« D'un délégué de l'Association générale des Syndicats pharmaceutiques de France, d'un délégué de la Fédération Française des Syndicats de Marchands de Grains et de Graines de Semence, désignés par leurs Associations.

« D'un médecin, d'un droguiste, d'un pharmacien et d'un représentant des Sociétés d'Education Populaire, désignés par le Ministre du Commerce et de l'Industrie des Postes et des Télégraphes, des Transports maritimes et de la Marine marchande ».

Nous voulons croire que ce Comité ne sera pas ainsi que tant d'autres Comités du même genre, créés avec les meilleures intentions et qui, jamais plus, ne firent parler d'eux.

Nous attendons des actes et du travail. Le sol français est un trésor merveilleux qu'il faut savoir utiliser. Nous avons conscience d'avoir fait tout ce que nous pouvions dans cet esprit et nous félicitons les pouvoirs publics de s'intéresser enfin à des choses si intéressantes...

Mais on nous permettra de ne pas encore chanter victoire. Un Comité nommé par Décret présidentiel : c'est très bien, et nos simples, nos fleurs des bois, des prés et des montagnes n'en demandaient pas tant.

Attendons à l'œuvre ce Comité. Faut voir... J. P.

Les Soldats Alliés en France et la Parfumerie.

Au moment où l'exportation présente de plus grandes difficultés, voici pour vous de nouveaux débouchés. Les soldats alliés qui combattent en France, Américains et Anglais particulièrement, sont acheteurs de parfumerie.

Ils sont nombreux et cette clientèle n'est pas à dédaigner. Reste à savoir ce qui les intéresse et ce qu'il convient de fabriquer pour leur usage.

Les Anglais et Américains utilisent en grand nombre le rasoir de sûreté et opèrent « soi-même ». Ils sont donc tous acheteurs de savon pour la barbe. Ils sont tous acheteurs également de dentifrices — pâtes de préférence — savons. Ils sont acheteurs d'eaux de toilette et c'est là surtout qu'ils manifestent une préférence bien marquée pour un produit très français : ils aiment et demandent la Lavande.

Cela n'est pas pour nous surprendre, nous qui savons l'importance du marché de la lavande en Angleterre et aux Etats-Unis.

On le sait, les exportateurs d'essences de lavande ont là-bas leurs meilleurs clients et les Sammies qui servent en France demandent aux vendeurs de parfumerie français le produit qu'ils emploient le plus volontiers en Amérique.

Un grand nombre de parfumeurs, du reste, semblent s'être rendu compte de cela et nous apprenons que des Maisons importantes viennent de lancer de nouveaux articles « Eaux-de-vie de Lavande ». Les uns ont cherché des flaconnages de luxe — présentation élégante, étiquetage couleur — d'autres, bien au contraire, sont allés vers la simplicité, vers un aspect rustique, amusant, vieillot, et c'est très bien.

Il est certain que les Eaux-de-vie de Lavande qui furent en vogue il y a quelque dix ans, puis un peu délaissées, reviennent en faveur et c'est justice. Est-il rien de plus sain que l'odeur agreste de la vertueuse lavande ? Elle apporte avec elle toute la saveur de l'air pur des altitudes, tout le plein air, tout le soleil des causses arides inondées de lumière. La lavande évoque la montagne et ses larges espaces ; elle est pure, elle est saine, elle est réconfortante, elle est fraîche...

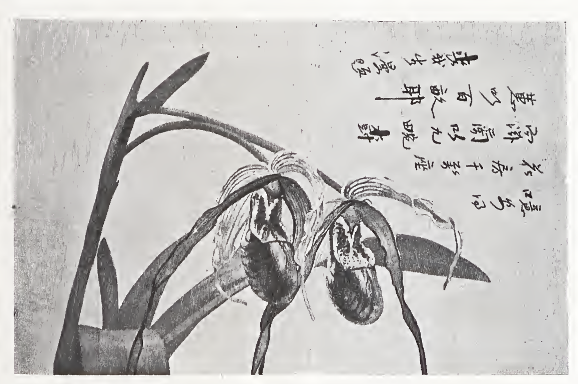
Et puis, elle est Française. Si, parfois, il est difficile de faire prendre, à l'étranger, un parfum nouveau (*Secret de Polichinelle*, *Brise d'Amour*, etc.), s'il faut une longue et coûteuse publicité pour imposer une firme, en revanche, la tâche est plus facile lorsqu'on travaille avec un produit déjà connu, classé, et qui, bien que changeant de fabricant, conserve cependant une renommée générale, qui a déjà sa place dans l'esprit des acheteurs à solliciter. Tels sont les Champagnes connus au monde entier, et la faveur dont jouit le Vin de Champagne, dans tous les pays, rejaillit sur toutes les marques de Champagne. La lavande, également appréciée dans toutes les contrées est aussi connue que le Vin de Champagne comme un produit français. Qu'elle soit fabriquée par X, Y, Z, elle a toujours beaucoup de chances de se vendre. Bien entendu, les meilleurs produits s'attacheront plus certainement la clientèle et, lorsque nos amis américains et anglais rentreront chez eux, après la guerre, ils continueront à se fournir des marques dont ils auront eu toute satisfaction.

Au travail donc, Messieurs, et faites des parfums et des savons à la lavande. Les Alliés de la France vous les achèteront.

Une Culture Chinoise.

Dans un précédent numéro, notre collaborateur M. Yang-Tseu-Kia a assez longuement décrit quelques espèces botaniques de la Chine susceptibles d'être utilisées pour la production d'huiles essentielles.

Nous avons le plaisir de donner à nos lecteurs un aperçu de la culture du *Lang-rhôa* (Cymbidium ensifolium), une des plus belles orchidées, considérée en Chine comme la reine des fleurs, et si intéressante par son parfum suave et pénétrant.



Le Lang-rhoa (*Cymbidium ensifolium*)

Notre gravure et les renseignements qui suivent ont été extraits par M. Yang d'un magazine agricole édité à Shanghaï, le *Long-shiou-Tcha-Tzé*.

On sait que les Chinois et les Japonais sont de grands amateurs de fleurs. Aussi en ont-ils étudié avec soin la culture et les transformations qu'ils obtiennent par sélection et hybridation dans leurs jardins d'essais, depuis des siècles, rivalisent avec les plus belles productions horticoles modernes.

La culture du *Lang-rhoâ* se fait en serres ; la forme et la construction de ces serres sont liées à une série de considérations assez compliquées résultant du choix de l'orientation, de la valeur de l'insolation et du régime des vents.

Chaque plante de *Lang-rhoâ* doit être isolée dans un vase de forme basse, analogue à une euvette, plusieurs centaines de ces vases sont disposés dans une même serre ; ils doivent recevoir une quantité égale de lumière et de chaleur.

Il existe trois méthodes de culture :

1° Culture en serre chaude, la température étant maintenue le jour entre 17 et 20° et la nuit entre 12 et 14°.

2° Culture en serre tempérée avec 14 à 16° le jour et 10 à 12° la nuit.

3° Culture en serre froide avec 12 à 14° le jour et 8 à 9° la nuit. L'aération doit être abondante, mais la plante craignant un vent brusque ou chaud, cette aération sera obtenue par ventilation artificielle. Exposée au nord, la serre devra recevoir cependant le maximum de lumière pendant les heures d'insolation.

L'arrosage se fait avec de l'eau de pluie, l'eau de rivière n'étant pas assez propre et souvent trop froide. La température de l'eau d'arrosage doit d'ailleurs correspondre à celle de la serre, l'arrosage dure peu de temps et emploie un minimum d'eau. Les feuilles de la plante et les vases doivent être lavés et débarrassés des poussières.

La terre doit être légère, riche en engrais naturels, toujours aérée ; l'air, l'eau et la lumière restant les éléments les plus importants et ceux qu'il faut le mieux étu-

dier pour assurer la réussite de la culture.

Le terreau de rivière, la vase de marais est recueillie et séchée, puis mélangée avec une poudre obtenue en pulvérisant les coquilles de certains mollusques terrestres. Dans la proportion de deux parties de terreau pour une partie de coquilles, on obtient une terre légère répondant aux besoins de cette culture ; la poudre de coquilles est destinée à absorber l'excès d'eau pendant l'arrosage.

Cette terre est renouvelée à certaines époques. Il faut effectuer les transplantations de préférence les jours sombres, nuageux ; on change de vase et on lave toute la plante à l'eau tiède avant de l'introduire dans un terreau neuf.

On recommande pour activer la végétation, un engrais constitué par une dissolution de 100 gr. de phosphate d'ammoniaque, 60 gr. d'azotate et 10 gr. de carbonate d'ammoniaque, 8 gr. de nitrate de potasse dans deux litres d'eau. Une telle solution convient pour une plante seulement.

La plante sauvage végétant dans les terrains siliceux, on peut y ajouter une solution de 80 gr. de silicate de potasse dans deux litres d'eau.

La Parfumerie Moderne, alors à ses débuts, a salué avec plaisir les premières revues techniques japonaises ; les jeunes républicains chinois ne veulent pas rester en arrière, leurs revues techniques sont luxueusement éditées, avec une abondance de documents photographiques et de recherches locales inédites qui leur font le plus grand honneur.

Tous nos vœux accompagnent leurs efforts. Nous exprimons l'espoir que, le calme renaissant en Asie comme en Europe, les Chinois puissent collaborer plus étroitement avec nous pour le succès de nos idéals communs. J. G.

NOTRE COMMERCE AVEC L'ITALIE.

On donne les renseignements suivants sur notre commerce avec l'Italie :

Le trafic entre l'Italie et la France, pendant la période qui va du 1er janvier au 30 septembre 1917, marque une augmentation sensible aussi bien des importations que des exportations. L'augmentation des importations est, cependant, bien plus considérable que celle des exportations. En comparaison avec la période correspondante de 1916, on a les chiffres suivants :

	1916	1917	Différence
	—	—	—
Importations ..	344.5	466.5	+ 122.0
Exportations .	396.0	462.5	+ 66.5

Dans ces chiffres on peut compter : Exportation de produits chimiques, médicinaux, résines et parfumeries 41.100.000 fr. ; importation des mêmes produits en France 53.900.000 francs.

Et cela vient du change, tout simplement du change qui est avantageux pour nous.

LA TAXE SUR LES PRODUITS DE LUXE.

Si l'on en croit *Le Matin* qui dit avoir fait une enquête chez les parfumeurs, ceux-ci ne se plaindraient pas trop de l'application des nouvelles taxes sur les objets de luxe. La clientèle accepte assez bien le nouvel impôt... Elle en a, du reste, accepté bien d'autres depuis le début de la guerre.

Mais ce que nos confrères reprochent le plus à la nouvelle taxe, c'est la manière dont elle est appliquée. Nous avions signalé les ennuis qui résulteraient certainement du manque de clarté, des indications données à cet égard aux parfumeurs et l'exemple typique des savons vendus à la pièce ou en boîte a été donné au rédacteur du *Matin*.

Le savon de toilette est taxé au-dessus de deux francs. Un seul savon de 2 fr. ne paye pas de taxe mais, d'après l'administration, une boîte de trois savonnettes à 2 fr., soit un total de 6 fr. est passible du timbre... C'est d'une logique un peu extraordinaire mais bien ad-mi-nis-tra-ti-ve.

Conséquence : la clientèle n'achète plus que par un pain à la fois. A qui cela profite-t-il ?

Les dentifrices et alcools frappés d'un droit au-dessus de 15 fr. le litre... ne se vendent à peu près jamais en litres, mais bien en petits flacons... Et quels sont les articles considérés comme alcools de toilette ?

Tout cela n'est pas près d'être éclairci.

AUGMENTATION DE CAPITAL.

Par une délibération du 15 janvier 1918, l'Assemblée générale de la Société Parisienne de Parfumerie « Au Palais des Parfums » a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital social de 3.100.000 fr., portant ainsi le capital social à 3.500.000 fr. Cette augmentation du capital pourra avoir lieu en une ou plusieurs fois.

Par délibération du Conseil d'administration en date du 19 janvier 1918, ce capital a été augmenté de 180.000 francs par l'émission au pair de 1.800 actions nouvelles de cent francs chacune.

L'Utilisation des Mollusques et des Coquilles Marines dans la Parfumerie et la Cosmétique des Anciens.

C'est un petit déballage de fiches que nous opérerons très rapidement. Ce sujet ne comportant pas beaucoup plus qu'un simple Memento.

MOLLUSQUES NUS

L'Eledon musqué desséché aurait été un parfum précieux chez les anciens (Ozenne-Rimmel). Au Sennaar, les glandes du crocodile seraient encore en usage, préparées de la même façon (Rimmel).

On ne sépare plus maintenant l'*Ambre gris* de l'Eledon musqué et d'autres petits poulpes également parfumés. L'ambre gris ne serait qu'une savante pâte naturelle : un magma indigéré, puis élaboré, fait de la chair même de ces mollusques. Ainsi se formerait dans les vastes flancs du cachalot, qui en fait sa principale nourriture cet énorme calcul, ce merveilleux bézoard : l'ambre gris; ce qui faisait dire à Chemin avec un semblant de vérité : « Il paraît démontré aujourd'hui que l'ambre gris est *le produit d'un mollusque* (V. *Parfumerie Moderne* 1913, V. Pouchet, Beauregard et Louis Bouvier).

COQUILLES ET PARFUMS

Ainsi qu'en témoigne Martial, au temps romain, on plaçait certains parfums dans des *coquilles dorées* (*Murex*) en usage chez les femmes du peuple et les courtisanes de bas étage : les *Schœnicula* (Plante).

Au contraire, les *Tympania*, « *perles baroques* » étaient réservées aux quintessences précieuses, toujours d'un prix fabuleux ; bien que certains prétendent que ces tympania étaient plutôt des boîtes de nacre en forme de tambourin, ce qui n'était pas impossible (Locard : *Mollusques dans l'Antiquité*).

« ... De cette conque azurée tirons le nard délicieux », « ... que ces larges coquilles te versent leurs parfums » (Horace).

« ... Cette idée de parfumer des petites coquilles jusqu'au plus profond de leurs spires, à l'aide de parfums tenaces et de les fixer sur des boîtes et des coffrets, pourrait avoir une origine assez ancienne.... (?) Voir Piesse).

— *Unguis odoratus* ou *Blatte de Bysance* : ongle odorant, c'est l'*onyx de Dioscoride*, dont Matthiole donne une histoire fort embrouillée et plutôt du domaine de la fable.

Vnguis odoratus, ſiue Conchula Indica : Grec, Onyx: Arabes, Athfar ateb, & Adfar althaib : Italiens, Vnghia odorata : Apothicaires, Blattæ Byſantis.

CHAP. VIII.



Vnguis odoratus eſt la coquille d'vn poiſçon, retirant à celle dont la pourpre eſt couuerte. Elle ſe péche és mareſtz d'Inde, où croiſt le ſpica nardi, duquel ce poiſçon ſe nourrit : & eſtce qui rend ainſi odorant l'vnguis odoratus. On les va cueillir lors que les mareſtz ſont deſſechez par la chaleur & ſechereſſe. Les meilleurs s'apportẽt de la mer Rouge:& ſont blancs & gras. Le Babylonien eſt noir, & ſi eſt moindre. On en vſe en parfums : toutesfois ilz ſentent vn peu le caſtoreum. Leur parfum eſt fort bon aux femmes trauaillees du mal de la mere, & à ceux qui ont le hault mal. Prins en breuuage, il laſchent le ventre. Sa cendre a les meſmes vertuz que celle de pourpres, & pourcelaines.

C'est tout simplement l'opercule corné du *Murex ramosus* de Rumphius qui servirait encore aux Indiens, *d'après Brehm*, pour donner du fondant et de la durée à leurs parfums (?) c'est au moins étrange. On a voulu voir aussi cet opercule figurer sous le nom d'Onyx parmi les quatre aromates de l'Encens de Moïse. Les interprètes de l'Exode ont dépensé des flots d'encre et des cahiers de papier à ce sujet, pour ne rien nous apprendre. « Onycha » (comme il est appelé dans le Saint Livre) devait être un baume ou une résine odorante, tout comme les trois autres aromates probablement (?) Là-dessus tout n'est que conjectures pour le moment.

« ... Aux pommes d'ambre, aux cassolettes d'or ou de vermeil, on a donné au moyen âge la forme de certaines coquilles et même celle du vulgaire colimaçon » (Rimmel).

PARURE

En dehors des parures préhistoriques qui servirent à la parure des femmes et qui abondent aujourd'hui dans nos Musées, nous ne saurions oublier celles encore en usage de nos jours : les *Perles* en première ligne, les *Elenchus iris* : petits trochus découpés qui donnent de si jolis colliers aux Indiennes.

La *Scalaire précieuse* portée en pendentif (Asie, Batavia). *La Trigonie* (trigonia pectinata), dont la valve rosée intérieurement donne la plus jolie petite broche qu'on puisse voir, surtout avec une petite perle placée en son milieu.

Il existe encore bien d'autres fantaisies de ce genre. Signalons, *par extension*, une amulette bien simplette, dont se contentaient à ce que nous dit Rimmel, les femmes de Bakwani : c'est une *petite écaille... de tortue* renfermant quelques racines odorantes, portée en manière de bijou parfumé.

LA COSMÉTIQUE

Le premier fard rouge, fut, *dit-on*, la *Pourpre*, purpurissum, « ... l'écume chaude de la pourpre en ébullition (Pline), principalement la Pourpre de Tyr du Murex brandaris : celle-là même qui servait d'*encre* aux empereurs romains pour signer leurs édits et teindre leurs robes » (?) (Gardeton, Dictionnaire de la Beauté, Lunel).

Toujours est-il que le *Schnouda*, mot hébreu désignant un fard rose (?) dont nous ignorons encore la composition, a servi de nos jours à baptiser ce *rose sympathique* qui n'est autre chose que la *photogénique Alloxane*. Or, et c'est là une chose sur laquelle il convient d'appeler l'attention des chimistes, en opérant photogéniquement *sur la peau*, la pourpre du Murex dégage une odeur nauséabonde qui se rapproche singulièrement de celle que donne l'Alloxane dans les mêmes conditions (?) (Sur la Pourpre : *indigo dibromé*, V. Parfumerie Moderne 1910, suppl. p. 45, un article intéressant).

— Le premier fard blanc aurait été *la Perle*, réduite en poudre impalpable, porphyrisée comme nous disons (?) Hum !... c'était un peu cher pour les Schœnicula de petite étoffe et même pour bien d'autres. Il est probable — la preuve même a été faite — qu'elles se contentaient de la *nacre des pintadines*, des avicules et d'autres coquilles plus ou moins calcinées (usta), sinon de simples coquilles d'œufs (re...usta), attendu que la Perle avait pour concurrente : la *Nacre*, dont les femmes grecques et romaines faisaient leur « *blanc de perles* », comme on le savait déjà.

La *poudre de Perles* a été remise en honneur à Paris, par une maison du boulevard. Un article très habile a été donné à ce sujet dans « le Journal » du 2 décembre 1913, il était signé Georges Ludwig.

LE KOHOL

Sous le nom de galène ou d'antimoine aussi (*Stibium*) était dispensé dans des coquilles spéciales (non désignées) (V. Bœttiger dans « *Sabine* »).

C'était l'affaire des *Slimmiges* ou des vieilles *Ornatrices* de peindre avec cela les sourcils et les cils de leurs belles maîtresses.

Parfois la *Sépia* — avec quoi Cuvier *écrivit* l'histoire de ce mollusque — remplaçait le Kohol. A l'aide d'un pinceau en poils de chameau, on teignait les cils et les sourcils de la même façon.

C'était là — dans tous les cas — une singulière « assiette » pour faire sa tête ! Le *pigmentaire* à cette époque avait heureusement autre chose pour alimenter son commerce (l'Etude des fards dans l'antiquité demanderait d'assez longs développements ; pour l'instant, sa place n'est pas ici).

— La poudre *d'os de sèche* mêlée au corail blanc (Ozenne) était déjà un dentifrice grec et romain très vanté.

— Il y avait aussi beau temps que les peintres faisaient usage des *coquilles de moules* d'eau douce (unio) ou de celles des *nacres marines* (aux épithètes « pictorum ») pour placer certaines couleurs et plus tard : l'or et l'argent moulus et agglomérés. Les pigmentaires les vendaient déjà au temps d'Augusta, concurremment aux fards qu'ils débitaient aux matrones et aux courtisanes.

Les acteurs ne recouraient pas encore au maquillage ; l'usage des masques à l'amphithéâtre en tenait lieu.

— Enfin, terminons, en disant que Pomet — le droguiste déjà connu de certains de nos lecteurs — vendait encore à Paris, en 1694, *différentes coquilles* dont nous aurons à parler.

Pomet en donne les curieuses et naïves figures dans son *Traité général des Drogues* (son fils en fit une nouvelle édition en 1735; les deux éditions se valent au point de vue des recherches).

Ces coquilles entraient dans la préparation de deux cosmétiques qui eurent leur heure de célébrité.

Ces cosmétiques, avec quelques entours les concernant, feront l'objet d'un prochain article. E. G.



La Parfumerie en temps de guerre



EN ANGLETERRE (Janvier 1918)

Jamais la Parfumerie et les industries « associées » n'ont travaillé dans de si mauvaises conditions qu'à l'heure actuelle. C'est pour cette raison que l'auteur du présent article a cru devoir apporter ses impressions et informations à la *Parfumerie Moderne*, l'organe français si apprécié en Angleterre. Il espère que de la connaissance de nos ennuis réciproques naîtra une sympathie plus grande encore entre nous, pardessus la bande de mer qui fait courir tant d'aléas à nos principales fournitures.

Nous comprenons et connaissons les difficultés de la France et nous continuons à passer des commandes à Grasse, Cannes, Lyon, et ailleurs, espérant toujours que les circonstances permettront leur exécution et que les marchandises nous parviendront.

Nous pensons qu'il serait intéressant pour nos amis français de connaître les difficultés que nous traversons nous-mêmes pendant cette guerre. De cette connaissance doit sortir une meilleure coordination de nos efforts, au bénéfice des industries auxquelles nous nous dévouons et dont nous poursuivons le développement.

La guerre a eu de mauvaises et bonnes conséquences pour notre industrie.

Du fait de la guerre, nous avons de grands ennuis pour fournir en raison des restrictions imposées par le gouvernement anglais, des difficultés à obtenir les produits bruts, les flaconnages (flacons taillés, en particulier), les paquetages, les boîtes, etc.

D'autre part, la guerre a fait comprendre aux fabricants la nécessité d'un meilleur contrôle scientifique des opérations, — d'où amélioration de l'éducation technique ; — elle a développé l'ingéniosité de nos préparateurs, car nous avons constamment à modifier nos formules de préparation, nous devons envisager fréquemment la substitution de nombreux produits, quand les arrivages ne se font pas en raison de l'activité sous-marine ou des difficultés sans nombre, — manque de main-d'œuvre, manque de transports, — de la France en temps de guerre.

Toutefois, les progrès accomplis ne se révèleront complètement qu'à la paix et nous pensons que dans l'espace qui nous est mesuré, il convient d'indiquer simplement quels sont nos principaux ennuis et comment nous arrivons à vaincre certaines difficultés.

***

Dès le commencement de la guerre, la grande question fut posée : « Les parfums sont-ils du luxe ? » Pour un observateur superficiel tout ce qui est « parfumerie » est « luxe ». Fort heureusement, le gouvernement anglais ne fut pas entièrement de cet avis.

Les pouvoirs publics ont considéré l'importance des capitaux engagés, la valeur des marchandises exposées et la place que tient la Parfumerie dans les ressources de la France.

Ils ont tenu compte aussi de la valeur médicinale de quelques parfums. L'Eau de Cologne, les Lavandes sont employées comme antiseptiques, les huiles essentielles interviennent heureusement dans le traitement de certaines maladies (l'Eucalyptus pour les froids, rhumes, influenzas, d'autres pour les affections pulmonaires, la cinnamone et l'essence de pin pour le catarrhe et la fièvre des foins).

Les huiles essentielles sont utilisées pendant la guerre pour détruire la vermine, et en application sur les blessures. Dans plus d'une occasion, des chirurgiens militaires français ont employé l'eau de Cologne comme première application, sur des blessures par balles, shrapnells, etc., tandis que la gangrène a été traitée avec succès par des huiles comme la lavande déterpénée, le romarin, la bergamotte, etc.

Les parfums ne sont donc pas regardés ici par les gens bien informés comme des produits de luxe et l'on a compris que leur prohibition entraînerait de sérieux inconvénients pour d'autres industries telles que la verrerie, le cartonnage, l'imprimerie, etc.

D'autre part, la Parfunerie est fort utilisée pour être offerte en présent. Dans ce cas elle a le mérite de n'être pas trop coûteuse et cependant fort agréable à qui la reçoit. Il est certain que, même en la comparant à des cadeaux plus recherchés, la Parfumerie contentera toujours les femmes les plus difficiles et leur plaira.

Après cet exposé, l'auteur se permettra d'étudier les effets plus directs de la guerre sur la technique de la Parfumerie. Cette étude est divisée en quatre parties principales : Effets généraux, effets sur la Parfumerie elle-même, sur les savons, sur les préparations pour la toilette.

***

EFFETS GÉNÉRAUX

Les plus grands ennuis nous sont venus tout d'abord de la main-d'œuvre bien que, jusqu'ici nous ayons été relativement plus favorisés que la France.

Cependant la plus grande partie des travailleurs anglais non encore réclamés par l'armée, sont occupés dans les usines de munitions ou à des fabrications d'un intérêt national. La quantité d'ouvriers disponibles pour la Parfumerie est donc très réduite et se compose surtout d'hommes de faible constitution et de soldats réformés.

Le travail féminin a donc remplacé de plus en plus la main-d'œuvre masculine. Mais les bonnes ouvrières fortes et consciencieuses sont prises également par les munitions ou par des industries qui peuvent donner des salaires plus élevés que ceux offerts par la Parfumerie. Il ne nous reste donc que de toutes jeunes filles très inexpérimentées.

Ces observations s'appliquent à toute la main-d'œuvre : ouvriers, employés, personnel de l'administration et des services commerciaux, ainsi qu'aux ouvriers s'occupant de la construction et de l'entretien des locaux.

Pour les machines, surgissent de nombreuses difficultés. Les réparations et les commandes de machines ne peuvent généralement être exécutées qu'après l'obtention d'un « Certificat de priorité sur les Munitions ». Or, ce certificat n'est presque jamais délivré sinon pour les industries du savon et de la glycérine.

Il est donc pratiquement impossible d'agrandir nos moyens de fabrication.

Les nouvelles machines pour l'empaquetage, la pose des étiquettes, le remplissage, etc., — si par bonheur on peut les obtenir — coûtent au moins 75 % de plus qu'avant la guerre.

Veut-on construire des bâtiments nouveaux ? On ne peut commencer de nouveaux travaux devant aller au-delà de 500 livres sterling sans être muni d'une licence spéciale. Cette licence n'est pas exigée si ces travaux sont relatifs à la construction d'une usine pour les munitions.

Pour terminer cette brève revue des difficultés de la main-d'œuvre, il est peut-être intéressant de dire que tous les manufacturiers sont obligés de placer en un endroit très apparent de leurs usines une liste fréquemment vérifiée de tous leurs employés mâles au-dessus de 16 ans. Ils ont aussi à envoyer aux autorités locales de recrutement, et la première semaine de chaque mois une liste complète des ouvriers employés.

***

D'autres facteurs interviennent fâcheusement dans l'expansion de nos industries, ce sont l'impôt sur le revenu, la taxe sur les bénéfices et la très grande difficulté de trouver de nouveaux capitaux. Peu de gens consentent, en effet, à faire des affaires ou à spéculer en parfumerie, alors que les placements en fonds d'États donnent 5 % d'intérêt. Et, dès que la guerre sera finie, il serait à souhaiter que la taxe sur les excès de bénéfices fut abolie. Elle s'élève ici (en Angleterre) jusqu'à 80 % de ces bénéfices et son influence restreint et étouffe les efforts.

L'exportation est enfermée de plus en plus dans des règles étroites. Nous ne pouvons songer à exposer cela ici en détail, mais, plus loin, nous en donnerons un aperçu en ce qui s'applique directement à la Parfumerie.

Nous avons été très restreints également sur la consommation du papier, pour la publicité et tous autres usages. On a notamment limité l'emploi des Catalogues, Circulaires, etc. Il est pénible de voir que des milliers de tonnes de papier sont perdues en journaux populaires ou luxueux, périodiques inutiles, tandis que les quantités demandées pour les journaux techniques les plus nécessaires et pour la consommation commerciale ordinaire sont réduites en dehors de toute raison.

En plus de tout cela, nous avons enfin une difficulté énorme pour obtenir les *contenants* de toutes sortes, et en paticulier les boîtes, certaines sortes de flacons et les tubes de métal qui nous servaient pour certains articles comme les bâtons de savon, le rouge pour les lèvres, etc.

Le fer-blanc est réservé aux munitions et les machines à fabriquer les tubes métalliques sont toutes utilisées, — ainsi qu'en France, bien certainement, pour la fabrication des étuis à cartouches.

Les tubes sont donc actuellement en fer, — cela a mauvaise apparence, — en celluloïd, quand on en peut trouver, ou en verre.

Les boîtages en fer ou en carton sont d'un prix excessif (plus de 125 % de hausse) et les tarifs de vente ont dû être augmentés en conséquence et sont modifiés continuellement.

H.-F. SLACK,
Pharmaceutical-Chemist.

(*A suivre*).



La Hausse sur les Huiles



Décidément, les parfumeurs n'ont pas une bonne presse. Après les avoir soupçonnés des plus noirs projets, après avoir mis en cause un certain nombre d'entre eux accusés de vouloir acheter la Presse, de monter des journaux — pour quels terribles desseins? — voici maintenant qu'on les met sur la sellette à propos de la hausse des huiles.

Quel quotidien bien informé a, le premier, attaché le grelot ? Nous ne le savons pas, mais toute la presse a suivi avec un ensemble touchant. C'est le *Petit Provençal*, c'est le *Petit Méridional*, ce sont ensuite les journaux de Paris, et, de tous côtés, la clameur monte : « Haro ! sur le parfumeur ! » accapareur d'huiles qu'il achète à tous prix afin d'en faire... du savon ».

Pourquoi nous faut-il répéter encore et à satiété à nos confrères quotidiens qu'il vaut mieux, en principe, ne parler que de ce que l'on connaît bien. Si, comme le veut la sagesse, nos journalistes tournaient sept fois leur plume dans l'encrier, ils s'éviteraient le regret de dire certaines sottises que le gros public gobe, du reste, avec un empressement prodigieux.

Lisez donc ceci, Messieurs les bien informés : Vous vous indignez, vous protestez contre l'accaparement pour la savonnerie des huiles à manger. Or, sachez-le bien, les huiles d'olive de bonne qualité ne sont pas utilisées pour faire du savon. Elles font en effet, un savon gras, mou, mauvais.

Les huiles d'olive employées en savonnerie sont des huiles de « ressence ». Elles sont extraites après que les huiles à bouche ont été obtenues. On les obtient à leur tour en chauffant et au moyen du sulfure de carbone. Elles sont parfaitement impropres à la consommation et ce sont là les qualités utilisées en savonnerie, concurremment avec les huiles de coco, les huiles de palme qui donnent les meilleurs résultats.

Les bonnes huiles d'olive de bouche peuvent être employées dans la confection des brillantines, de certaines huiles pour la chevelure : ces articles ne sont pas d'une telle consommation qu'ils nécessitent d'aussi gros achats et cette rafle chez le producteur qu'on signale avec effroi.

Il y a pourtant un accaparement des huiles et nous apprenons qu'une enquête est ouverte à cet égard, mais elle ne vise pas les parfumeurs. Elle est faite, bien au contraire, pour essayer de joindre certains spéculateurs bien connus et que l'on voudrait pincer la main dans le sac, ce qui sera sans doute assez difficile en raison du bruit qui s'est fait autour de ces affaires.

Veut-on nous permettre d'apporter ici un fait personnel ? Nous nous trouvions sur le littoral en janvier et il nous souvient très bien que nous trouvant dans une petite gare où la correspondance se faisait attendre, nous avons pu entendre la conversation nullement mystérieuse, du reste, qui réunissait un certain nombre de messieurs que leurs propos nous firent reconnaître facilement pour des négociants en huiles. Ces braves gens (!) parlaient des profits que leur donnait leur bédide gommerce et, constatant que leur bénéfice le plus récent n'avait été que de 1 fr. 25 par kilog sur une quantité pourtant fort importante, regrettaient amèrement de ne point avoir attendu assez, ce qui aurait aggravé la raréfaction artificielle des huiles sur le marché et leur aurait permis de réaliser un profit double ou triple... Charmant, n'est-ce pas ! Nous affirmons sur l'honneur avoir entendu cette conversation en gare des Arcs (Var) et en janvier dernier comme nous avons eu l'avantage de vous le dire...

Nous engageons vivement le Syndicat des Savonniers de la région de Marseille, ainsi que les Parfumeurs de France à demander une enquête qui ne peut manquer de tourner à la confusion des détracteurs systématiques de notre industrie.

D'autre part, la *Petite Revue Agricole et Horticole*, de Grasse, numéro du 28 avril, dit dans son *Bulletin Oléicole* : « La récolte des olives se poursuit dans les Alpes-Maritimes, très gênée par le manque complet de main-d'œuvre ; les rares ouvriers qui restent demandent des salaires de 10 fr. par jour *quant au prix des olives, il est en ce moment de 13 fr., le double-décalitre, produisant à peu près 2 kil.* 500 *d'huile, le* cours des huiles varie entre 550 et 600 fr. les 100 kil.

« Sur la place de Marseille, les huiles de Tunis, les seules à la vente, font 530 à 540 fr. Rien de définitif encore pour les huiles d'Espagne ».

Est-il besoin de chercher plus loin les raisons de la hausse des huiles ?

P. A.

UNE LETTRE !

Au cours de cette guerre, peut-être a-t-on abusé un peu des « lettres ». Il n'est pas de « canard » qui n'ait publié, au moins pendant un temps des « lettres de poilus ». Combien de ces lettres — pour quelques rares originaux — furent rédigées et écrites dans les salles de rédaction. On y appelait la baïonnette « Rosalie », on signait « Un jeune poilu », « Un bleuet »... et le bon public gobait d'énormes bourdes...

La lettre que nous publions aujourd'hui n'est pas de cette série. Elle fut écrite par un Français établi en Guinée Française et l'on y trouvera tout ce que nous y avons admiré nous-mêmes : une énergie extraordinaire, un immense désir de servir le pays, une foi entière dans la Patrie.

Lahoundéia, le 13 juin 1918.

Messieurs Gattefossé & Fils, Lyon.

« ... Eh! oui, Messieurs, nous ressentons ici, quoique éloignés du continent « blanc » les terribles effets du grand cataclysme humain !... Vous me félicitez d'avoir tenu : je vous en remercie, mais comme vous allez voir, il faut avoir de l'énergie.

« Mes essais ont été commencés en 1911. En 1912, je créais ma première plantation (1), puis en saison sèche de la même année, je créais une usine provisoire et sommaire destiné *à étudier* les rendements industriels et pratiques. Les essais et rendements étant jugés favorables (aucune entreprise de ce genre n'avait encore été tentée dans la colonie), je me lance en 1913 dans la culture du lemongrass, du vétyver et du patchouly ; j'étends avec l'aide de mon fils mes plantations à 20 hectares et en octobre 1913 je pose les fondations d'une usine prévue pour produire de 15 à 20 kilos par jour d'huiles essentielles.

« Les difficultés matérielles commencent, mais difficultés normales et prévues dues à notre éloignement et aux procédés quelquefois primitifs en tout, que nous sommes obligés d'employer faute de main-d'œuvre expérimentée. En juillet 1914, nous sommes péniblement parvenus à arriver jusqu'à la toiture de notre maison d'habitation et à installer *nous-mêmes* les principaux éléments de la fabrication : générateur, macérateur-autoclave de 2 m³ 5, réfrigérants, tuyauterie principale, etc... Les cultures s'annoncent bien et promettent de belles récoltes pour juin 1915 environ. Tout marche à souhait malgré les difficultés inhérentes au pays : mais nous sommes de vieux coloniaux et sommes habitués à mettre la main à la pâte !... Mais survient la catastrophe : la Guerre...

« Dès les premiers jours, d'abord stupéfaction générale, puis gène, puis les difficultés matérielles surgissent : mobilisation, départs en nombre, limitations du personnel ; cela n'est rien : on part heureux, on court à la victoire et l'on reviendra triomphants « dans quelques jours »... Mais les jours, les mois, et les ans ont passé... On n'est pas encore revenu ; beaucoup ne reviendront jamais, d'autres sont partis... La classe 18 dont mon fils fait partie est appelée et il part lui aussi, fier de ses 18 ans, pour faire son devoir... Je reste seul, avec mes 50 ans : plus de fils... plus d'employés... presque plus de main-d'œuvre indigène, déjà raréfiée par la formation de l'armée noire.

« Malgré cela, toujours seul, je continue, je termine les détails de l'usine, je la mets en marche, son fonctionnement devient normal et les rendements prévus se produisent. Mais les difficultés se multiplient par suite de la prolongation de la guerre. L'importation métropolitaine se raréfie, le danger sous-marin s'accentue et le mouvement de notre port devient à peu près nul. Le pays peut facilement nous nourrir et à ce point de vue nous ne souffrons pas. Point n'est besoin chez nous de carte de charbon ! Mais les transactions commerciales s'anémient, on manque de marchandises métropolitaines, on n'a que rarement des communications avec la mère-Patrie et, à ces points de vue, *on souffre*...

« ... Je vous ai fait ce long exposé pour bien vous montrer que, si j'ai tenu et si je tiens, dans une longue période qui ne s'est traduit pour moi que par de *grosses dépenses*, dans une période, en somme, de « lancement d'affaires », ce n'est que grâce à mon énergie et à ma volonté cependant parfois déprimée par un long séjour sous un climat peu bienveillant...

« Néanmoins, persuadé que la guerre économique aura au moins autant de résultats que la guerre des armes, je *tiendrai encore* et je souhaite, que soldats autant que ceux du front, « ceux de l'arrière », les commerçants et les « vieux » soient animés de la même volonté de vaincre qui anime nos poilus et qui a fait naître une nouvelle religion, la plus belle entre toutes, celle de l'admiration du peuple français!... »

V. Trantoul.

(1) 8 hectares !

Les Produits de Droguerie et l'Après=Guerre.

Il est fait un fait que nous avons, hélas ! trop longtemps ignoré ou méconnu, c'est qu'avant la guerre, le Boche détenait, par son organisation commerciale, autant que par la voracité de ses appétits de conquête mondiale, le commerce le plus étendu qu'il pût s'assurer pour quantité de produits indigènes ou exotiques d'un usage courant quoique relativement limité.

Ce fut la révélation des statistiques qui permit de se rendre compte exactement de l'emprise boche sur le marché des produits de droguerie. Hambourg était, avant la guerre, le grand marché des drogues exotiques, grâce au rayonnement du commerce allemand dans tous les pays de production et de consommation. L'Amérique, les Indes, le Japon, l'Afrique étaient régulièrement visités par les représentants des maisons allemandes qui dirigeaient sur le port de Hambourg tous les produits achetés en vue d'une revente très fructueuse, dans le monde entier, mais sous l'étiquette allemande ! Ces gens-là, on le voit, ne respectèrent jamais les origines, pas plus qu'ils ne respectent les races ni leur droit à la vie. Ce fut toujours, chez eux, la contrefaçon, le démarquage, élevés à la hauteur du plus immuable des principes.

Actuellement, c'est Londres qui est devenu le principal marché des drogues exotiques, à la faveur de la police des mers et de la production considérable que les Indes et autres possessions anglaises peuvent écouler sur le marché européen, et même sur le marché mondial.

Un coup d'œil sur les produits de droguerie, leurs pays de production et sur la situation résultant des événements actuels — situation qu'exposait dernièrement le *Bulletin des Halles et Marchés*, de Paris — permettra d'apprécier l'importance de ce commerce et de pressentir les dispositions qu'il conviendra de prendre pour empêcher tout retour d'accaparement commercial par les Boches, et pour nous assurer un approvisionnement régulier, sans préjudice des efforts que nous devrons faire pour développer en France et dans les colonies françaises, la production des plantes médicinales.

L'Amérique fournit une quantité importante de drogues exotiques variées.

Dans l'Amérique du Nord, on puise les écorces de Cascara et de Sagrada, aux propriétés laxatives ; de grandes quantités de ces écorces sont consommées en France. Il en est de même des écorces d'Evonymus, aux propriétés purgatives, des écorces de Viburnum, employées contre les accidents nerveux de la grossesse ; de l'écorce et des feuilles d'Hamamélis, employées dans le traitement des hémorroïdes et des varices. Citons également le rhizome d'Hydrastis, médicament vasculaire hémostatique ; le rhizome de Nodophylle utilisé contre la constipation ; la racine de Polygala, expectorante ; le bois de Sassafras, qui a des propriétés sudorifiques ; les feuilles de Capillaire et de Lobélie.

Ces produits qui avant la guerre arrivaient en France par le port du Havre, sont importés actuellement par les ports de Nantes et de Bordeaux.

L'Amérique Centrale fournit les résines et les baumes, notamment le Baume du Pérou, provenant surtout du San-Salvador. Nous en importons aussi la Salsepareille du Mexique et les tubercules de Jalap ; le bois de Quassia des Antilles, qui est devenu très rare.

De l'Amérique du Sud, nous importons la coca, du Pérou, supérieure même à celle de Java et de Ceylan. Les pays producteurs envoient en grosses quantités la cocaïne brute pour être raffinée en Europe.

L'Amérique du Sud exporte aussi en France les feuilles de Jaborandi employées à la fabrication de la pilocarpine ; les feuilles d'Ipéca, les feuilles de Boldo employées pour le traitement des affections du foie ; les feuilles de Verveine, de Maté, récoltées en abondance au Chili, au Pérou, en Bolivie, dans l'Argentine et au Paraguay. Les racines de Ratanhia et de Quinquina font l'objet d'un commerce important. Le baume de Copahu vient du Brésil et le baume de Tolu de Colombie.

Les Indes anglaises approvisionnent le marché de Londres et par suite le marché français, en Quinquina, Cachou, Ricin, Séné, Noix vomique, Chanvre indien, bois de Santal, Cannelle, Curcuma, Gingembre, Cardamones, graines de Lin et Moutarde.

Par le port de Marseille, sont importés des produits de droguerie en quantités notables : Benjoin du Siam et du Tonkin ; Gomme-gutte du Cambodge ; Rhubarbe et Cantarides de la Chine ; Camphre et Menthol du Japon ; Croton ; Poivre cubèbe des Indes néerlandaises.

Le marché de Londres est alimenté, pour certains produits, par Amsterdam et Rotterdam.

L'Afrique apporte son contingent de produits, en noix de Kola, Aloès, Racine de Colombo, Semences de Strophantus, Fleurs de

Koussa. On en importe également de Madagascar, de la Réunion et des îles Seychelles.

Avec la guerre, et la trahison russe, le marché français a perdu une source d'approvisionnement de réelle importance : le marché de Nijni-Novgorod, où se traitaient de grosses affaires en graines de moutarde, poudre de Lycopode, Cantharides, Semen-contra, Ergot de Seigle. Mais la Sicile et Bombay peuvent fournir la graine de Moutarde ; le Turkestan, le Semen-contra ; la Chine, les Cantharides et l'Espagne, le Seigle ergoté.

La Turquie fournissait le Bois de Réglisse (Mésopotamie), la Noix de Galle, l'Huile de Laurier, la Gomme Adragante, l'Opium.

Nous suppléons à la rupture avec les Turco-Boches en nous adressant à Salonique, aux Indes et à la Perse, pour l'Opium ; à la Chine, pour la Noix de Galle et à la Perse également, pour la Gomme Adragante. L'Espagne nous fournit le Bois de Réglisse.

L'Eucalyptus, l'Ecorce de Grenadier et la Résine de Thapsia nous viennent d'Algérie ; la Manne vient de Palerme.

En résumé, si le commerce des produits de droguerie a pu, malgré la guerre, s'approvisionner, pour beaucoup, par Londres — et il a fallu s'assurer des stocks considérables de produits pour le traitement des blessés et des malades — si Londres a détrôné Hambourg, retenons pour l'après-guerre, cet enseignement qui découle des circonstances même : Pour assurer à la droguerie française son indépendance commerciale et pour arriver à suffire à notre consommation, il faut développer notre production indigène et celle de nos colonies, et organiser ensuite, de la façon la plus complète, le commerce d'exportation.

Le succès dépend essentiellement de l'organisation méthodique, de la production et de la vente. Ayons de nombreux spécialistes et des représentants accrédités auprès d'eux ; c'est le moyen tout indiqué pour développer les débouchés et en créer de nouveaux ; c'est la question qui domine tout le problème de l'expansion commerciale vraiment fructueuse, largement rémunératrice.

Henri Blin.

Une Grosse Médisance.

C'est dans notre confrère l'*Exportateur Français* que nous relevons cette grosse médisance (ce n'est malheureusement pas tout à fait une calomnie) au sujet des parfumeurs.

Certains de nos confrères auraient, paraît-il, le défaut de présenter leurs produits avec un luxe d'emballage tel que bien des articles qui semblent volumineux, sont, en fin de compte, tout petits, lorsque toutes les enveloppes sont déchirées. Des pots à crème, des boîtes à poudre seraient à double fond !...

Il est probablement exact que cela existe, mais seulement dans les marques ordinaires pour les articles-réclame à très bas prix, pour les échantillons qui ont besoin de faire de l'effet sans coûter bien cher.

Mais le parfumeur honnête livre toujours ses articles de série dans des boîtes normales et non truquées : si les poids ne sont pas toujours marqués, du moins en a-t-on toujours pour son argent. D'ailleurs, en ce moment où le carton, le verre, la porcelaine sont hors de prix, on ne voit pas bien le bénéfice qu'il y aurait à faire du poids, au moyen d'un fort emballage. Il est bien préférable de livrer de la parfumerie, plutôt que de l'emballage qui ne donne aucun bénéfice, même illicitement.

Nous regrettons très vivement que l'*Exportateur Français* qui se targue d'être un journal de propagande des produits français à l'étranger ait cru devoir ainsi les attaquer devant le monde entier *sans citer aucun nom*. Il a pris pour les « *Parfumeurs Français* » quelques rares faiseurs ; il a pris pour l'usage courant quelques cas spéciaux. Il s'est fait l'écho de la réclame intéressée de quelques marchands *au poids* du quartier Montmartre contre les industriels connus. En tout cela, il a eu tort. A nos lecteurs du monde entier nous disons : « Non, l'attaque de l'*Exportateur Français* contre notre corporation n'est pas justifiée et l'exception confirme la règle. S'il existe quelques industriels portés à la fraude, nous les réprouvons, nous nous désolidarisons d'avec eux : le produit français n'est pas seulement le meilleur, c'est aussi le plus loyal ».

Qu'on se le dise et quand nos confrères auront des observations de ce genre à nous faire, qu'ils nous prient d'abord d'éclairer leur opinion : nous sommes renseignés, *ils ne le sont pas*, et avant de porter un tel débat devant l'opinion du monde entier attentif, il convient de mesurer la portée de ses écrits.

La Rédaction.



L'Essence de Criste-Marine



La criste-marine est une ombellifère (*Crithmum maritimum L.*), très répandue sur les rivages marins de l'Europe occidentale et méridionale, de l'Afrique septentrionale et de l'Asie.

C'est une plante vivace, glabre, à feuilles vertes, charnues, divisées en segments



LA CRISTE-MARINE
(*Crithmum maritimum L.*)

lancéolés ; elle rampe sur les rochers, prend racine dans les moindres anfractuosités, végète parfois sur les plages sableuses parmi les détritus du flot.

Les fleurs en ombelles brièvement pédonculées sont d'un blanc verdâtre, les pétales sont enroulés sur eux-mêmes, mais grâce à la teinte de son feuillage, la criste-marine est une plante agréable et met une note de gaieté sur des paysages souvent désolés.

Cette plante est encore très connue des populations littorales qui lui attribuaient depuis la plus haute antiquité des vertus thérapeutiques.

Dioscoride en fait foi et paraît être seul à avoir noté ses propriétés curatives ; après lui son commentateur Matthiolus la décrit sous l'ancien nom de « bassille ».

« La graine comme celle de romarin est odorante, molle et ronde. Les racines cuictes en vin avec les fueilles et la graine, estant prinses en breuvage servent aux difficultés d'urine, guérissent la iaunisse. On les mange crues ou cuictes, comme les autres herbes des jardins et si les mange-on en sel et vinaigre ».

Les confits de « *bacillo* » dans le vinaigre sont un excellent condiment, on les utilise dans les Bouches-du-Rhône, en guise de cornichons, sous le nom de « *fenou dé mar* », en Italie sous celui de « *finockio marino* » (1). La plante porte encore les noms de percepierre, herbe de San-Pietro, Perexil, et Sea-Samphire.

Les feuilles peuvent se manger crues, elles ont une saveur salée très agréable.

Borde a montré que 1 kg. de graines fraîches donne 7 à 8 grammes d'essence et 1 kg. de graines sèches plus de 30 grammes. Cette essence a été étudiée par Delepine et par Francesconi et Sernagiotto ; le premier a analysé une essence provenant des côtes de la Charente-Inférieure, les savants Italiens une essence de Sardaigne.

Le constituant principal a été, dans les deux cas, l'apiol d'aneth, composé jusqu'alors peu connu qui fut trouvé identique à celui caractérisé par Ciamician et Silber, dans l'essence d'*Anethum Sowa D. C.*, trouvé depuis dans une essence de Matico (*Piper acutifolium Ruiz et Pavon*), par Thoms et dans l'aneth d'Espagne par Schimmel.

C'est un liquide incolore, épais, à forte odeur aromatique. C'est le diméthoxy 2.3. méthylène-dioxy-4.5-allyl.-1.-benzène plus connu sous le nom de *Dillapiol* (dill. = aneth en anglais), de constitution identique à un diméthoxy-safrol.

$CH^2-CH=CH^2$

OCH^3

OCH^3

O

O

CH^2-

Dans l'essence française il atteint la proportion de 60 %. Il présente les caractéristiques suivantes :

$d\frac{0}{4} = 1,1753$	$[\alpha] = 59.20$
$d\frac{13}{4} = 1,1644$	P.E = 157-158° s/13 m/m
^{n}Z (à 25°) = 1,52778	P.E = 294-295° s/760 m/m

(1) Les jeunes bourgeons de l'*Eryngium maritimum*, magnifique panicaut presque toujours compagnon de la criste-marine, sont également confits dans le vinaigre et utilisés par les populations maritimes comme antiscorbutique.

Distillé à la pression ordinaire, il se décompose partiellement. Pour l'identifier on le transforme en isoapiol d'aneth par la potasse alcoolique ; cet isomère fond à 44-45° et bout à 296°. L'action du brome donne un *dibromure de monobromoapiol d'aneth* fusible à 110° et répondant à la formule :

$CH^2 — CH\,Br — CH^2\,Br$

Br, OCH^3, O, OCH^3, O, CH^2

Plusieurs terpènes ont été isolés dans ces essence ; l'essence française a donné :

6 % de *d. Pinène*, bouillant à 155° sous 760 m/m de pouvoir rotatoire très dextrogyre égal à + 47,45 (seule l'essence de Pin d'Alep a fourni un pinène plus actif).

10 % de *Dipentène* (ou *i-limonène*) bouillant à 176-178° et présentant bien toutes les propriétés caractéristiques ; en particulier sa nitrolpipéridine fond à 152°.

10 % de *Para-cymène* bouillant à 172-174° qui a été identifié par sa transformation en acide p. oxyisopropyl-benzoïque fusible à 157° et en acide p. toluique fusible à 177°.

Hérouard avait déjà obtenu sous le nom d'acide crithmique un composé acide par l'action de l'acide azotique étendu. Delepine a pu aisément constater que c'est de l'acide paratoluique provenant de l'action de l'acide azotique sur le paracymène.

L'essence italienne a donné du *β phellandrène* bouillant à 56° sous 10 m/m et du *paracymène* identique au précédent. Elle contient en outre une notable proportion d'un nouveau terpène que MM. Francesconi et Sernagiotto ont appelé « *crithmène* » et qui correspond à un

Δ. 1.7 — 4.8 para-menthadiène

CH^2 = C ; CH^2, CH^2, CH^2, CH^2 ; C = C ; CH^3 CH^3

Ce carbure ne peut être confondu avec le dipentène, ni aucun autre terpène. Il donne deux nitrosochlorures : le composé α, cristallisé en lamelles fond à 101-102°, tandis que le composé β, cristallisé en cubes fond à 103-104° ; tous deux sont dépourvus du pouvoir rotatoire. Les nitrolpipéridines préparées à partir de ces deux composés fondent toutes deux à 138°.

Le *crithmène-nitrolbenzylamine* fond à 103-104°.

Le tétrabromure de crithmène se forme bien, mais il a été impossible de le cristalliser et par conséquent de l'isoler pur.

En hydrolisant le nitrosochlorure par la potasse alcoolique on obtient un composé azoté solide, entraînable à la vapeur, cristallisé et fondant à 131°.

La fraction de l'essence distillant à 178-179° donne un nitrosite fondant à 89-90°. Le dichlorhydrate de crithmène fond à 52° et possède les mêmes propriétés que le dichlorhydrate de terpinène.

En dehors du dillapiol et de ses terpènes, l'essence française contient encore 10 % de *Thymate de méthyle.*

CH^3 ; OCH^3 ; CH ; CH^3 CH^3

bouillant à 210-214° que Delepine a isolé et dont il a pu régénérer facilement le thymol ; deux phénols (dont l'un serait le créosol ?) en petite quantité ; enfin, un composé alcoolique à odeur de rose impossible à déterminer, des traces de cinéol, un produit à odeur de néroli, un éther d'acide gras à poids moléculaire élevé.

L'essence italienne contient une paraffine, cristalline, blanche, fondant à 63°

En raison du rendement en essence des graines sèches (3 %) et du pourcentage en dillapiol (18 % du poids de graines), qui est un composé allylique rare, actuellement étudié pour diverses synthèses, l'essence de criste-marine paraît susceptible de devenir commerciale. A-t-elle donné des résultats en thérapeutique ? Pas encore à notre connaissance, mais néanmoins, il nous paraît utile de signaler que la criste-marine est extrêmement abondante sur toutes nos côtes, particulièrement sur les plages de l'Océan, les rochers de Bretagne et de la Côte-d'Azur.

Jean GATTEFOSSÉ.

BIBLIOGRAPHIE.

Principaux ouvrages à consulter : *Compte rendu Academie des Sciences*, 1909, t 149, p. 215 ; 1910, t. 150, p. 1061. — *Bulletin Société Chimiqu* , 1910, 4e série, t. 7, p. 468 ; 1918, 1e série. 23, p. 24-35. — *A. (Liebig's Annalen der Chemie)*, 1909, 642 ; 1910, 401. — *C. R. Séances Société de Biologie*, 1910. t. 68, p. 306. *Bulletin Sciences pharmacolog ques*, 1909, t. XVI, p. 132. — *Rendi Conti della R. Accad. dei Leincei*, 1911 (5), 20, II, p. 249. — *Atti R. Accad. Leincei*, 1913, 231, p. 312. — *Bulletin Schimmel*, avril 1912, p. 38. — *Etude pharmacognostique du Crithmum marit.* par BORDE.



L'Essence de Girofle



L'essence de girofle dont notre collaborateur H. Blin nous a entretenu dernièrement est une « vieille » essence ; elle était déjà dans le commerce à la fin du XVe siècle, époque à laquelle les « essences d'épices », distillées dans le vin ou l'alcool, étaient en grande vogue. Mais les boutons floraux de l'*Eugenia caryophyllata* ont été connus de toute antiquité en Asie (Inde et Chine) ; les Egyptiens et les Hébreux ne les ont jamais cité : on suppose qu'ils n'en usèrent pas. Mais les Romains aimaient les clous de girofle en cuisine et les utilisaient également en médecine.

Le girofle venait alors d'Orient, mais son origine était très incertaine. Les cultures de girofle de Zanzibar, Cayenne, Bourbon datent de la fin du XVIIIe siècle ; elles sont dues à des arbres importés d'Amboine et des Moluques par des voyageurs français.

A la suite de M. Blin, nous pensons intéresser nos lecteurs par quelques données scientifiques sur l'essence de girofle.

L'étude la plus complète en a été faite par M. H. Masson (1). L'auteur a trouvé un pourcentage moyen de 90 à 92 % d'*Eugenol*.

L'Eugenol est un phénol aromatique bouillant à 247° et présentant un grand intérêt industriel pour la synthèse de la vanilline en passant par son isomère l'isoeugénol. Tous nos lecteurs le connaissent.

Mais dans les 8 à 10 % qui constituent les éléments secondaires de l'essence, M. Masson a pu isoler seize composés, ce qui donne une idée de la diversité des combinaisons chimiques pouvant exister simultanément dans une essence.

1° De l'alcool méthylique, bouillant à 66° et de l'acétone, bouillant à 56°, deux composés très fréquents à l'état de traces, dans les essences naturelles.

2° Deux cétones grasses, la méthyl-n-amylcétone et la méthyl-n-heptylcétone accompagnées des alcools correspondants, c'est-à-dire l'*heptanol*$_2$ (méthylamylcarbinol) et le *nonanol*$_2$ ou méthylheptylcarbinol.

3° Du furfurol, composé à odeur d'amandes amères, de densité assez forte, bouillant à 162° et ses dérivés :

a) Alcool furfurolique.
```
CH—CH
||    |
CH   C—CH²OH
  \O/
```

liquide sirupeux, décomposable à la distillation (136°) ;

b) de l'α méthyl-furfurol bouillant à 184°, que l'on trouve en plus grande quantité dans la distillation du bois ou des varechs.

c) un diméthyl-furfurol en très faible proportion.

4° de l'alcool benzylique $C^6H^5 — CH^2OH$ bouillant à 206°, de l'aldéhyde benzoïque (essence d'amandes amères) bouillant à 179° et du benzoate de méthyle.

5° Du salicylate de méthyle bouillant à 224° et formant d'autre part la majeure partie de l'essence de Wintergreen. D'après Erdmann (2) on considérait que l'acide salicylique de l'essence de girofle y était présente à l'état d'acétylsalicylate d'eugénol. M. Masson a démontré qu'il n'en est rien et il n'a isolé que du salicylate de méthyle identique à celui du Wintergreen.

6° On trouve également dans l'essence de girofle de la vanilline provenant de l'oxydation naturelle de l'eugénol ; elle s'y trouve en effet en quantité variable suivant le degré d'oxydation de l'essence par l'air ou tout autre agent.

7° Enfin, un terpène est présent dans cette essence, c'est le caryophyllène bouillant à 255° et possédant le pouvoir rotatoire.

L'acétyleugénol indiqué par Erdmann n'a pas été retrouvé par M. Masson, il y a pu y avoir confusion avec la vanilline pendant les recherches, en raison du faible pourcentage de ces composés.

J. G.

(1) Compte rendu Ac. Sciences (t. 149, 1909, pages 630 et 795).

(2) Journ. für prakt. Chem., vol. LVI, p. 143.

Nous renvoyons au numéro prochain notre étude sur LA VANILLINE, par M. Paul Fisch, ingénieur-chimiste.

Sur la Publicité.

Nous sommes à un moment excellent pour faire de la Publicité.

Voilà une affirmation qui va faire bondir la plupart de nos lecteurs et j'ai quelques chances de passer pour un mauvais plaisant. Pourtant...

En temps normal, le producteur, le vendeur sont perpétuellement à la recherche de l'acheteur. C'est en vain que la fabrication est excellente, en vain que les produits sont bien présentés, l'acheteur ne vient pas tout seul. Il faut aller le chercher, il faut le forcer en sa retraite, il faut le découvrir et, l'ayant découvert, le persuader, lui plaire, l'intéresser : lui faire acheter le produit.

Cependant, souvent, bien souvent, lorsque l'acheteur est connu et qu'il est possible de lui faire des offres directes, lorsqu'on peut le joindre et le suivre, il est à peu près certain qu'un jour ou l'autre, à force de soins et de patience, on obtiendra sa clientèle, après avoir fait patiemment son siège.

Le plus important est donc toujours de découvrir l'acheteur.

Or, que se passe-t-il actuellement ? Les affaires sont bien différentes. Ce n'est pas le vendeur qui sollicite l'acheteur, c'est plus généralement l'acheteur qui prie littéralement le vendeur de vouloir bien lui adresser de la marchandise. Le fabricant, gêné de toutes manières dans sa production, livre avec parcimonie et ne peut suffire aux demandes.

Si donc, en cette période troublée, on annonce de la marchandise, l'acheteur écrit aussitôt et demande. Ainsi faisant, il se démasque. Si le vendeur peut livrer en partie, il a, de suite, un client nouveau, un client à suivre et à relancer dès que les affaires seront redevenues normales.

Le vendeur ne peut-il pas livrer ? Bien... Il répond, aimable, et poliment expose les difficultés de l'heure. Il prend l'adresse de cet acheteur probable... Vous concevez facilement qu'il est possible ainsi de se faire une série de fiches des plus intéressantes et dont la possession paye très largement les frais de publicité.

***

Je crois aussi que la demande amenée par la publicité incite les fabricants à rechercher toutes les manières de continuer leurs fabrications. L'incessante relance des clients demandant des produits difficiles à fabriquer en raison du manque de certaines matières, oblige les industriels à mettre au service de leur affaire toute leur ingéniosité. On cherche les produits rares, on cherche du flaconnage, on cherche des peaux pour le capsulage, on cherche des étiquettes... On cherche, talonné par la lettre du client qui écrit : « J'ai absolument besoin de... » A part soi, on l'envoie au diable, mais on se démène, on se remue et voici qu'un beau matin, la commande part. En dépit de toutes les difficultés, on a fourni.

Et, malgré tout, les affaires marchent.

Au contraire, les maisons qui laissent tomber leur publicité, qui se laissent gagner par le découragement, qui s'abandonnent au gré des événements, voient très rapidement diminuer la demande. Ces Maisons pensent alors que « *Les* affaires sont mauvaises..., que *les* affaires diminuent... » Cela n'est pas exact, car ce sont *leurs* affaires qui sont mauvaises, ce sont *leurs* affaires qui diminuent et cela est tout à fait de *leur* faute.

***

Croyez-m'en : Travaillez, travaillez sans trop réfléchir à ce qui pourra se produire, aux ennuis nouveaux de chaque jour et surtout ne restreignez pas votre effort. Pendant qu'au front les soldats se battent pour notre pays, pensez que votre devoir certain est de maintenir dans le pays un mouvement commercial intense. Ne réduisez pas vos affaires, produisez, annoncez, vendez... Tout cela est très difficile, certes, — et nous en savons quelque chose — mais il faut tenir ; il faut faire mieux : *il faut vaincre* et, pour cela, la France a besoin de tout votre travail ; de tout votre effort, de toute votre volonté...

Pierre ARGENCE.

EN MANDCHOURIE.

L'*Exportateur Français* indique l'adresse de M. Charles Blanche, coiffeur-parfumeur à Kharbine, comme susceptible de vendre de la parfumerie et des articles de toilettes français.

EN SUÈDE.

Entre autres articles, la Suède demande des *peignes à friser et autres*, en celluloïd, corne ou galalite. Faire offres à la Chambre de Commerce suédoise, à Paris, 17, rue de Surène, Paris (VIII[e]). Rappeler le numéro de référence (A/8/18).



Les Crèmes au Stéarate



On a déjà beaucoup écrit sur ces crèmes, bases des multiples compositions qu'on rencontre dans la parfumerie. Nous indiquerons ici quelques données qui serviront, nous l'espérons, aux fabricants de ce produit.

L'acide stéarique, ou plutôt les acides constituant le produit commercial sont des acides faibles, c'est-à-dire très aisément neutralisés ou saponifiés par les bases diverses. Or, si l'on consulte un livre de chimie, on trouve comme poids moléculaire de cet acide supérieur, le chiffre 284. Le poids moléculaire du carbonate de soude ordinaire à 10 molécules d'eau est de 286.

Fort de ces chiffres, on emploiera donc généralement les quantités ci-dessus indiquées pour obtenir la saponification exacte de l'acide stéarique. Eh bien ! ces quantités sont inexactes pour l'acide stéarique ordinaire et l'on serait étonné de voir la proportion de carbonate de soude qui est strictement nécessaire pour obtenir la neutralisation ou la saponification de l'acide stéarique.

Comme l'acide stéarique ordinaire contient toujours des quantités variables d'oléines et d'acide margarique dont les équivalents sont plus faibles, il est assez difficile d'indiquer le poids exact qui est nécessaire pour cette saponification. Ces poids, d'après les nombreux essais auxquels nous nous sommes livrés sont compris entre 234 et 241, chiffres qui diffèrent notablement de celui du carbonate de soude normal.

Pour faire cette saponification dans les meilleures conditions, on chauffe l'acide stéarique avec la quantité d'eau voulue; une fois l'acide fondu on retire le récipient du feu, on laisse refroidir un peu et on ajoute peu à peu les 234 gr. de carbonate de soude dissous à chaud dans une partie de l'eau totale. Une fois ces 234 gr. ajoutés, on amène à l'ébullition, on prélève une quantité du liquide qu'on met dans un tube à essai avec le triple de son volume d'eau et on refroidit rapidement : si la saponification est complète le liquide reste homogène, ne se sépare pas en flocons et finalement se prend en masse. Il est à remarquer que l'acide stéarique saponifié ainsi avec la quantité strictement nécessaire d'alcali est un peu plus blanc et surtout d'un aspect plus nacré.

On peut effectuer également cette saponification avec le bicarbonate de soude, en employant la quantité équivalente, soit 68 grammes. Ce sel a l'avantage d'être ordinairement pur, d'une composition plus constante que le carbonate qui s'effleurit aisément et, en outre, de donner un produit plus mousseux, grâce à l'acide carbonique que contient ce sel et dont une partie reste dans le stéarate formé, le rend plus montant, plus blanc tout en « fournissant » davantage.

L'intérêt qu'il y a à mettre juste la quantité nécessaire de carbonate pour la saponification de l'acide stéarique, résulte de ce fait que le stéarate formé est plus stable, ne contenant pas de sel libre dont la présence nuit à l'équilibre moléculaire du produit en en provoquant le suintement ou qui peuvent avoir des inconvénients pour la santé du teint, quant on emploie des produits caustiques, comme la soude ou la potasse.

Pour désodoriser l'acide stéarique et lui enlever sa mauvaise odeur, on peut user de plusieurs moyens dont, le plus employé, consiste à additionner d'eau de rose l'eau et la glycérine qui servent à faire le stéarate de soude. Un autre procédé consiste à mettre l'acide stéarique brisé en petits fragments sur des claies à l'air libre. Enfin, un troisième moyen consiste à additionner la crème, presque froide de 2 à 3 p. 100 d'eau oxygénée. Dans tous les cas, on la laissera reposer un jour ou deux avant de la réchauffer et de la battre au malaxeur. Cette dernière opération faite, on la laissera reposer 6 à 8 jours avant emploi.

Pour obtenir une crème très blanche ou crème-fard, on a l'habitude d'ajouter au stéarate de soude du blanc de zinc ou oxyde de zinc ($ZnO = 81$). On obtient un produit plus blanc, plus léger en employant le carbonate de zinc ($ZnCO^3 = 143$) qui, de plus, diminue le poids du métal introduit tout en fournissant davantage.

Voici une bonne formule de crème :

Acide stéarique..................	284 gr.
Carbonate de soude cristallisé.....	235 »
Glycérine	850 »
Eau distillée.....................	800 »

On effectue la combinaison suivant la manière habituelle, celle-ci achevée, on retire du feu et on ajoute 400 gr. d'eau de rose dont il est inutile d'altérer le parfum par un chauffage bien au-dessus de 100°.

G.-L. du Tertre.

中國之香花香水

Les Fleurs et les Parfums en Chine.

L'Essential Oil Record a publié dernièrement un excellent article de mon ami S.-C. Loo sur les plantes aromatiques de Chine ; la *Parfumerie Moderne* m'avait demandé une étude à ce sujet et puisque la question est sur le tapis, je ne veux pas tarder davantage.

Chacun sait que la Chine exporte en Europe, et cela depuis l'antiquité, quelques espèces odorantes et, en particulier, le bois de Santal, la Cannelle Cassia, la Badiane, ainsi que des épices et le Musc du Tibet.

Mais, par sa situation géographique et topographique, la Chine jouit d'une situation privilégiée et, surtout au point de vue végétal, elle pourrait fournir infiniment plus.

Les espèces botaniques de Chine sont peu connues — on sait cependant qu'il faut en compter plus de 15.000, dont la moitié sont des espèces spéciales à cette région du globe.

Quand on songe qu'en France, des recherches bien conduites pourraient encore livrer à l'industrie de nombreuses espèces nouvelles, on conçoit que le champ des investigations fructueuses, en Chine, soit infini.

Nous allons citer, à la suite de M. Loo, quelques-unes des plantes odorantes les plus connues des Chinois ; ce ne seront là que des noms qui s'imposent au souvenir parce qu'ils font partie de notre vie nationale ; il faudrait procéder à des recherches botaniques, sur place, pour dénombrer les milliers d'espèces odorantes de notre pays.

Lang Rhoâ (*Cymbidium ensifolium*). — Nous avons décrit la culture de cette plante si odorante dans un précédent article (1).

On en distingue de nombreuses espèces dans toutes les provinces ; les plus connues sont le vrai *Lang Rhoâ* à fleurs jaune très clair, tachetées de violet vif, et le *Shou Shin Lang*, plante très recherchée, d'odeur extrêmement puissante.

Kouei Rhoâ (*Olea fragrans*). — C'est certainement la fleur la plus populaire de Chine où on la cultive dans toutes les contrées.

L'espèce cultivée possède une odeur agréable, caractéristique et qu'il est difficile de comparer à un parfum d'Europe, si ce n'est au Jasmin. Les grappes de fleurs blanchâtres (Ying-kouei, fleur d'argent) ou jaunes (Tchin-kouei, fleur d'or) sont analogues à celles du Lilas et dégagent sous la brise une odeur suffisamment puissante pour embaumer l'air à une grande distance.

Pour se procurer facilement ces fleurs, on étend des linceuls sous les arbres et on les gaule, ou bien encore on serre étroitement et violemment le tronc de l'arbre et les fleurs se détachent d'elles-mêmes.

Les fleurs sont employées fraîches pour parfumer les appartements ; sèches pour confectionner des pâtisseries et parfumer certaines liqueurs alcooliques. Actuellement la parfumerie chinoise utilise beaucoup le *Kouei Rhoâ* qui est très à la mode et jouit de la faveur des élégantes.

Nien Rhoâ (*Nymphea*). — Le *Nien Rhoâ* est peut-être la plante la plus employée dans les usages domestiques ; c'est un magnifique nénuphar aux larges feuilles rondes étalées « au-dessus » des eaux, qui joua dans notre histoire le même rôle que le lotus des Egyptiens. Ses feuilles possèdent une odeur captivante, très recherchée.

La racine fournit une farine très nutritive, susceptible de donner une boisson fermentée agréable ou de l'alcool aromatique et les feuilles sont condimentaires et très employées dans notre savante cuisine chinoise.

Tchou-Lang-Rhoâ (*Chloranthus inconspicus*). — Son nom signifie « La Perle des Fleurs ». C'est un arbrisseau avec de longues grappes de fleurs blanc pur, d'aspect séduisant et d'odeur délicieuse, qui est surtout cultivé dans les provinces de Ngan-Houî et du Se-Tchouan.

On en fait un usage considérable pour parfumer le thé, mais ses grandes qualités décoratives sont utilisées pour la coiffure féminine et pour garnir les appartements.

Comme le Kouei Rhoâ, il a un grand succès dans la parfumerie moderne chinoise.

Meï-Rhoâ (*Prunus*). — Cet arbrisseau est aimé de tous les Chinois pour la beauté de ses fleurs et pour leur parfum exquis. C'est la seule fleur du pays qui apparaisse en hiver ; dans le Nord, il faut la « forcer » pour la grande vente du Premier de l'An, où elle est inséparable de la décoration des salles de fête.

Le fruit du *Meï-Rhoâ* est acide et apparaît en été. Un proverbe très populaire : « *Ouan meï tze krau* », dit que lorsque le voyageur souffre de la soif, il lui suffit de songer au fruit acide du Meï-Rhoâ pour l'apaiser. Cette acidité proverbiale est très recherchée,

(1) *Parfumerie Moderne*, N° 4, 1918.

aussi fait-on beaucoup de confiture de Meï-Rhoâ.

Tchou-Meï (*Actinidia chinensis*). — Cette plante grimpante pousse aux hautes altitudes et dans la vallée du Yang-Tsé ; elle est connue des Européens sous le nom de Groseille Itchang. Le fruit est comestible ; la plante elle-même est très ornementale et ses grandes fleurs jaunes et odorantes flattent le regard.

Yé-Si-Mîn. — C'est un Jasmin très analogue à ceux que l'on cultive en France, utilisé chez nous pour parfumer les liqueurs ; mais il en existe un autre, à fleurs doubles, le *Mô-Ni*, qui n'est pas originaire de Chine, mais y est très cultivé pour parfumer les thés de qualité supérieure. Ce thé au jasmin, préparé « à la chinoise », c'est-à-dire sans sucre, ni... saccharine, est une boisson délicieuse.

Le Mô-Ni est utilisé de façon considérable dans la parfumerie indigène.

Cha-Rhoâ (*Camellia Sesaangua*). — Cette plante ressemble beaucoup au thé et sert fréquemment à le falsifier. Elle est peu odorante. Le *Cha-You*, de la province de Fou-Thîen, sert à préparer une huile aromatique dont les coiffeurs font un grand usage pour les coiffures féminines.

Rhoâ-Tchiao (*Xanthoxyllum alatum*). — C'est un arbuste sauvage des montagnes dont toutes les parties dégagent une forte odeur aromatique. Il est d'ailleurs connu en Europe sous le nom de Japave pepper et utilisé en pharmacie ; les Etats-Unis en importent pour la parfumerie, l'essence du Xanthoxyllum alatum a été étudiée par quelques laboratoires, mais très imparfaitement.

En Chine il est récolté dans les provinces de Kouang-Si, Canton, Se-Tchouan, Chen-Si, surtout au Sud, et il est utilisé comme épice ; les feuilles sont mangées en beignets et très appréciées. La graine est encore utilisée pour la conservation des fourrures et pour la préparation d'une lotion pour les cheveux.

C'est dans ces mêmes provinces, et surtout dans le Kouang-Si, à Pêshé et à Long-Tchou, qu'on récolte et distille le *Pa-Ko* (*Illicium*) ou Badiane (Anis étoilé). La distillation indigène donne 7 % de rendement en essence, surtout exportée aux Etats-Unis. L'Anis étoilé est utilisé dans la pharmacopée chinoise, en épicerie et en parfumerie.

Une autre ombellifère, le *Roui-Shian*, analogue au fenouil, a en Chine les mêmes usages et serait susceptible d'une exploitation industrielle rémunératrice.

Le *Ye-Lang-Shian* ou « Parfum de la Nuit », qui croît dans quelques stations privilégiées de la Chine, est une plante rare, recherchée pour son odeur merveilleuse.

M. Loo a cité toute une série de fruits susceptibles de donner industriellement des essences pour la confiserie et la parfumerie.

Le Fou-Schoou ou « Main de Bouddha » (*Citrus Chirocarpa*) cultivé exclusivement pour l'odeur de ses fleurs, analogue à celle de l'oranger et pour l'arôme de son fruit.

Le Koum-Kat (*Citrus Chinensis*) ou tangerine dorée est un agrume délicieux très populaire et consommé en grande quantité, ainsi que le Louk-You (*Citrus decumana*) de saveur douce et agréable.

Le Pi-Pa (*Erisbotrya Japonica*) ou Nèfle du Japon connu et apprécié dans le Midi de la France, ainsi que le Sseu-Tche ou Kaki (*Diospyros*), que les Provençaux adorent tout autant que les Chinois. Les Français doivent l'acclimatation de ces deux arbres à Charles Naudin.

Le Li-Tchi (*Nephelium lichi*), de la Chine du Sud, dont les essais d'expédition en Europe, sous forme de conserves, ont parfaitement réussi.

Le Long-Yen (*Nephelium Longan*) qu'une princesse d'une dynastie régnante se faisait apporter frais de Nyau-krau à Peking par des coureurs qui se relayaient sur 3.000 kilomètres.

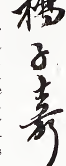
Les bois odorants ont également une grande importance :

Le Tranh-Shian ou Santal est bien connu des parfumeurs. Il est l'objet d'un commerce actif avec l'Europe depuis de longs siècles. Le bois est utilisé dans l'ébénisterie fine et les déchets sont utilisés, soit pour l'extraction de l'essence, soit brûlés sur les autels des ancêtres dans de petites cassolettes minutieusement et artistiquement travaillées.

Le Cassia ou Cannelle de Chine qui lutte péniblement contre la Cannelle de Ceylan et le Girolle.

Le Camphrier, exploité dans la province de Fou-thien, sur la côte, va grossir les récoltes japonaises de Formose, car les indigènes du Fou-thien travaillent avec des alambics rustiques et ne savent pas entreprendre l'exportation eux-mêmes.

Cette rapide énumération donne une idée du vaste champ d'études que présenterait la Chine pour de jeunes ingénieurs, chimistes et naturalistes qui viendraient en étudier scientifiquement la flore. Nous souhaitons que cette courte étude engage quelques jeunes Français à aller examiner sur place, après guerre, nos ressources végétales et nous aider à les exploiter rationnellement.



Yang Tseu Kia,
Ingénieur-Chimiste.



Identification des Alcools



On sait que l'identification des alcools des essences naturelles se fait surtout en isolant l'alcool à l'état pur et en prenant ses constantes physiques.

Ces renseignements sont parfois insuffisants, en tous cas toujours difficiles à obtenir. Les chimistes se basent encore sur l'éthérification par l'acide phtalique ; les alcools primaires donnent l'éther phtalique par ébullition avec l'anhydride en présence de benzine, les alcools secondaires exigent l'emploi de tubes scellés, enfin les alcools tertiaires ne s'éthérifient qu'en passant par l'intermédiaire de leur dérivé sodé.

Très souvent on joint à ces renseignements, le point de fusion de la phényluréthane obtenue par ébullition de l'alcool avec de l'isocyanate de phényle.

Nous recommandons une nouvelle méthode assez générale, permettant la séparation et l'identification de tous les alcools.

Elle est due à M. Emmet Reid (Journ. Amér., Chem. Soc. 1917, p. 1.249) et s'applique aux alcools primaires, secondaires et tertiaires.

Cette méthode consiste en l'éthérification de l'alcool par l'anhydride phtalique par les moyens habituels, puis en la conversion de l'éther-acide formé en sel de sodium, enfin en la combinaison de ce sel avec le bromure de p. nitrobenzyle. On obtient ainsi un p. nitro benzylphtalate facile à isoler et dont le point de fusion et la solubilité dans l'alcool sont caractéristiques de l'alcool dont on est parti.

Pratiquement, on chauffe un excès de l'alcool à identifier pendant une heure avec 1 gr. d'anhydride pthalique en présence de benzine, ou en tube scellé si l'on a reconnu que l'alcool est secondaire. S'il est tertiaire, on en prépare d'abord le dérivé sodé.

Au bout d'une heure, on verse le mélange dans un tube à brome avec 10 cc. d'eau, 15 cc. d'éther et 5 cc. de soude normale, et on agite soigneusement pendant quelques minutes.

On décante ensuite la partie aqueuse ; on lave la solution éthérée à l'eau distillée, on joint l'eau de lavage à la partie aqueuse décantée et on lave à l'éther. On décante à nouveau et on évapore à siccité la solution aqueuse, on a ainsi le sel de sodium que l'on recueille et que l'on dissout dans 5 cc. d'eau et 10 cc. d'alcool à 95 %, on ajoute 1 gr. de bromure de p. nitrobenzyle et on fait bouillir au réfrigérant ascendant pendant une heure. Le produit obtenu est extrait à l'alcool et recristallisé plusieurs fois dans l'alcool à 63 %.

On a obtenu les résultats suivants :

Alcool	F E du p. nitrobenzylphtalate	Force de l'alcool dissolvant	Nombre de cm³ d'alcool nécess. p^r 1 à 3^gr
A. Méthylique......	105°	63 %	9
A. Ethylique........	80°	63	9
A. Propylique......	53°	63	27
A. Isopropylique....	74°	63	30
A. Allylique........	61°5	71	17
A. Butylique normal	62°	76	40
A. Octylique normal.	41°	70	30
A. Benzylique......	83°	76	28
A. Phényléthylique..	84°3	76	21
Bornéol	100°	80	20
Isobornéol	87°	—	—

(P. & E. O. R.).

Les alcools isobutylique, isoamylique et cinnamique, le menthol et le géraniol donnent des p. nitrobenzylphtalates huileux incristallisables.

Il serait utile de poursuivre ces essais et d'établir une table complète des points de fusion de ces composés.

Jean de Lorgues.

Les Suisses veulent se défendre.

La Revue Suisse d'Exportation donne le renseignement suivant :

« Manufacture de Parfumerie et Savonnerie Pillet S. A. (Parfümerie et Toiletteseifen-Fabrik Pillet A.-G.) Genève. Cette Société anonyme a, dans son assemblée générale des actionnaires du 30 novembre 1917, modifié ses statuts en ce sens que sa raison sociale devient : Manufacture Suisse de Parfumerie et Savonnerie Pillet S. A. (Schweizerische Parfümerie et Toilettenseifen-Fabrik Pillet A.-G.), et que les actions de la société seront nominatives ».

Il nous semble qu'on peut tirer de cette information les déductions suivantes ; la Manufacture *Suisse* de Parfumerie et Savonnerie Pillet entend rester *Suisse* et non pas que de nom puisque les actions seront *nominatives*.

Les Suisses veulent se défendre contre l'infiltration boche. Félicitons-les et prenons exemple.



INFORMATIONS



LE RÉGIME DE L'ALCOOL

Dentifrices et Alcools de Menthe

Nous avons adressé aux services compétents la lettre suivante :

Lyon, le 12 avril 1918.

Objet :

Emploi des alcools privilégiés pour la fabrication des Dentifrices et Alcools de menthe par les parfumeurs.

Monsieur le Ministre
des Finances, Paris.

Monsieur le Ministre,

Je suis chargé par les lecteurs de ma Revue professionnelle et par les membres du Syndicat de la Parfumerie Lyonnaise dont je suis secrétaire de vous demander si les dentifrices et les alcools de menthe qui ont toujours été fabriqués par les parfumeurs et presque toujours par eux seulement, ne peuvent plus être fabriqués au moyen des alcools privilégiés.

Je vous serais reconnaissant de nous communiquer les règlements spéciaux qui ont pu être élaborés à cet égard afin de fixer définitivement l'attitude de l'Administration des Contributions indirectes à notre égard.

La loi sur les articles de luxe prévoit un paragraphe spécial sur les Dentifrices qui sont donc bien de la Parfumerie, quoique destinés à des emplois « de bouche » par définition.

Les alcools de menthe, d'autre part, servent non seulement de dentifrice mais de produit d'hygiène à multiple destination, mais ne peuvent être considérés sincèrement comme des produits de « consommation », la dose usuelle ne dépassant pas quelques gouttes à la fois.

Nous vous serons reconnaissants de bien vouloir fixer la coutume à cet égard en consacrant une manière de voir consacrée par des siècles d'usage et qu'aucune modification de mœurs ou de règlements ne semble avoir atteinte.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération très distinguée.

Par lettre du 30 avril, on nous a répondu :

N° 381 Paris, le 30 avril 1918.

Monsieur Gattefossé, 19, rue Camille.

M. le Directeur est prié de faire connaître à M. Gattefossé, en réponse à sa lettre du 12 avril ci-jointe, que la fabrication des dentifrices est assimilée à celle des produits de parfumerie.

Il en est de même de la fabrication de l'eau de *mélisse* et de l'*alcool de menthe* sous les conditions suivantes :

Non-fabrication de liqueurs dans le même établissement, logement dans des flacons de petite dimension revêtus d'étiquettes spéciales indiquant les propriétés hygiéniques et antiseptiques ainsi que le mode d'emploi.

Prix de vente élevés permettant d'exclure l'idée que ces spiritueux peuvent être couramment employés pour la consommation de bouche ordinaire.

Le Conseiller d'Etat,
Directeur général,
Signé : A. MARTIN.

LES HUILES ESSENTIELLES ITALIENNES.

Nous avons reçu du Ministère du Commerce la lettre suivante :

Paris, le 14 mai 1918.

Messieurs,

« En réponse à votre demande de renseignements en date du 11 mai, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les huiles essentielles d'origine italienne peuvent être importées sans autorisation préalable, moyennant certificat d'exportation délivré par la Douane italienne qui vaut titre de mouvement à l'entrée en France.

« Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

« Pour le Président du Comité des Produits Chimiques, le vice-président délégué,

Signé : Illisible.

DANS LA PARFUMERIE.

Après un siècle d'existence, la parfumerie E. Coudray, 13, rue d'Enghien, se transfère, 348, rue Saint-Honoré, Paris, près la place Vendôme.

Pas de méprise.

Après avoir été trop confiants, les Français deviendraient-ils d'une méfiance excessive ? Ce n'est pourtant pas dans leur tempérament et, jusqu'ici, jamais pareil reproche ne leur fut fait. Ceci est le début d'une petite histoire. La voici :

Au cours de certaines conversations, des personnes, intéressées sans doute, avaient paru émettre des doutes sur le loyalisme de la maison Polak et Schwarz's, de Zaandam (Hollande), succursale à Bois-Colombe (Seine), ainsi que sur sa nationalité. La désinence étrangère du nom de cette maison contribua à mettre une partie du public en défiance, et certain jour, au cours d'une conversation, on nous fit part des doutes qui s'élevaient dans l'esprit de nombreux parfumeurs sur les attaches commerciales et financières de cette firme.

Que faire ?

Nous avons pris, pensons-nous le seul parti qui fut sage et loyal. Nous écrivîmes à M. Albert Schwarz's, le directeur de la Maison de Bois-Colombes, qui nous donna tous renseignements utiles quant à la composition des capitaux, à la direction, et nous assura du loyalisme parfait de la Maison.

Nous ne nous en sommes pas tenus là et nous avons prié M. Schwarz's d'apporter les preuves officielles de ses dires. C'est alors qu'il nous communiqua les documents reproduits ci-contre :

1° Copie d'un certificat de nationalité délivré par M. le Maire de Zaandam et légalisé par le Consul de France à Amsterdam ;

2° Copie d'un certificat de nationalité délivré par le Consul de France à Amsterdam lui-même.

Ces deux copies, faites sur timbre et certifiées conformes aux originaux par M. le Maire de Bois-Colombes.

Nous avons ainsi tous apaisements et nous avons cru devoir communiquer ces renseignements à nos lecteurs pour mettre fin à tous commentaires malveillants et intéressés.

Nous prions nos amis de ne voir dans le présent article que notre désir d'être en accord complet avec la vérité.

***

Cette question du commerce avec les industriels et commerçants neutres est d'une très grande importance. Contre le Bloc germanique, nous avons formé un bloc d'affaires, une alliance économique bien plus puissante encore que notre accord militaire. Et si les neutres ne peuvent, dans l'état actuel des choses, indiquer leurs préférences et se tourner vers nous, ils n'auront plus ces scrupules, — dictées par la prudence, — lorsque l'Allemagne, ayant manqué son coup et terminé la guerre d'une façon sensiblement différente de ce qu'elle avait rêvé, leur fera risette pour leur demander de transiter ses marchandises et de nous les passer en les démarquant.

Notre prudence doit donc être en éveil tant pour éviter de commercer avec les hommes de paille de l'industrie allemande que de frapper d'un ostracisme injustifié les véritables « neutres », sympathiques à la France et dont nous ne pourrions que nous aliéner les bonnes grâces en les brimant.

Il est donc nécessaire de rester dans le juste milieu : ne pas brimer les neutres en bloc, ne pas les accepter en bloc. Voici ce que nous devons faire nous-mêmes.

D'autre part, quelle doit être l'attitude des neutres qui veulent commercer avec nous ? Sans parler des formalités officielles auxquelles ils doivent se soumettre, il leur appartient de donner tous éclaircissements dès qu'on les leur demande ou même d'offrir tous les renseignements susceptibles d'éclairer complètement les commerçants, industriels et acheteurs français. Leur maison doit être de verre. Le mystère engendre la méfiance, l'inquiétude. Qu'ils vivent et travaillent au grand jour afin d'écarter même les plus petits soupçons.

Notre pays dont l'hospitalité fut toujours si largement offerte aux étrangers n'entend pas rompre avec ces traditions, mais nous avons tant et tant souffert de l'espionnage allemand, commercial et militaire... nous connaissons « leur manière » et les neutres ne doivent pas être surpris que notre inquiétude soit grande de voir soudain apparaître derrière le visage du Suisse, de l'Espagnol, du Hollandais, etc., — qui tous nous sont sympathiques, — l'ombre fâcheuse du casque à pointe et la mâchoire carrée du Boche, notre déloyal ennemi.

Nous nous défendons et faisons de notre mieux pour ne tomber dans aucun excès.

Dans notre prochain numéro, nous publierons la correspondance que nous avons échangée avec notre distingué confrère de New-York « The American Perfumer » à propos des annonces de maisons allemandes qui figuraient dans ses emplacements de publicité. Nous avons également reçu toute satisfaction à cet égard.

P. M.

BOIS-COLOMBES, le 26 MARS 1918.



VICE-CONSULAT DE FRANCE
A AMSTERDAM

Nous, soussigné, Consul de France chargé du Vice-Consulat à AMSTERDAM, attestons que desdocuments qui nous ont été fournis il appert que la Société Anonyme POLAK & SCHWARZ'S ESSENCE FABRIEKEN, établie à ZAANDAM ,est une Société Anonyme NEERLANDAISE .

que son Directeur-propriétaire , Mr. Lovi SCHWARZ est de nationalité hollandaise ,

et que les capitaux employés dans ladite société n'appartiennent à aucun des ressortissants des pays en guerre avec la France.

En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de raison.

Fait à AMSTERDAM, le 16 AOUT 1915
Le Consul chargé du
Vice-Consulat.

Vu pour copie conforme à l'original qui nous a été représenté. Bois-Colombes, 27 mars 1918. Le Maire :

BOIS-COLOMBES, le 26 MARS 1918.

31)

Nous soussigné, Maire de Zaandam (Hollande) déclarons et certifions que la Société Anonyme POLAK & SCHWARZ, établie dans cette commune ,est une société Hollandaise constituée par acte officiel en 1905, ne travaillant qu'avec des capitaux Hollandais.

Que leurs dirigeants sont des Hollandais et que leur succursale à PARIS, 15 Bd. St.Germain et leur Usine à BOIS-COLOMBES(Seine) sont dirigées par Monsieur A. SCHWARZ ,natif de Zutfen (Pays-Bas).

En foi de quoi, nousdonnons le présent certificat.

Donné à ZAANDAM, le 7 Septembre 1914.
Le BOURGMESTRE.
[illegible]

Vu pour la légalisation de la signature apposée ci-dessus de Mr. [illegible] bourgmestre de la commune de Zaandam. Amsterdam le 19 Septembre 1914. Le Consul chargé du Vice-Consulat

Vu pour copie conforme à l'original qui nous a été représenté. Bois-Colombes, 27 Mars 1918. Le Maire :



La Parfumerie Française à l'Etranger



LES MARCHÉS D'OUTRE-MER.

L'Eclair publie sous ce titre, dans son numéro du 30 avril une étude sur notre commerce en Amérique du Sud.

Il cite des documents fournis par M. Lang-Villars, président de la Chambre de Commerce française de Buenos-Aires et ces documents sont assez attristants.

Notre industrie seule est en assez bonne posture avec seize millions d'affaires, mais il est certain que nous pouvons faire mieux, *beaucoup mieux*. En effet, nous avons en Argentine, une colonie de 80.000 Français, abstraction faite de leurs fils, considérés comme Argentins d'après la loi du pays, tandis que le nombre des Allemands établis n'était, en 1913, que de 27.000.

M. Lang-Villars montre quel marché considérable deviendra l'Argentine et il n'hésite pas à lui attribuer une puissance d'absorption de 10 milliards dans quarante ans, avec une population de 40 millions d'âmes.

M. Lang-Villars, auquel on ne saurait refuser l'expérience ni la compétence, n'hésite pas à attribuer le déclin de nos ventes au défaut de méthode en toutes choses : choix des représentants, organisations bancaires, diffusion du crédit et des paiements à longue échéance, service et établissement de nos tarifs de transports, etc. Il préconise la création d'une association groupant les industriels et commerçants français désireux d'étendre leurs affaires en Argentine ; son budget serait alimenté par des cotisations et par des commissions payées à l'association à l'occasion des services rendus. L'association aurait dans ses attributions : indication des représentants, classement et contrôle des crédits accordés à la clientèle argentine, groupement des expéditions et affrètements, défense contre les contrefaçons, étude des législations de tarifs douaniers, recouvrement des créances, publicité, organisation d'une foire annuelle d'échantillons, étude des affaires et entreprises locales.

Espérons que nos industriels et nos commerçants entendront la voix du Président de la Chambre de Commerce de Buenos-Aires.

AU CANADA.

Les Maisons françaises qui cherchent un représentant intéressant pour la vente de leurs produits au Canada doivent s'adresser de préférence à l'Office du Commerce Extérieur, par l'intermédiaire du Consulat Général de France, à Montréal.

Le Régime de l'Alcool devant la Chambre.

Séance de rentrée du 1er mai après l'interruption occasionnée par la session des conseils généraux.

Reprise de la discussion sur l'organisation financière du monopole de l'alcool.

L'article 4 est un des plus importants de la loi. Le monopole projeté diffère, en effet, de ceux qui existent actuellement. Jusqu'ici, le pouvoir exécutif ne prenait ses décisions que sur des renseignements administratifs; désormais, il sera averti par les délibérations d'un conseil d'administration compétent.

M. Barthe obtient que ce conseil d'administration sera composé, outre six délégués du ministre des finances, de trois membres choisis sur la proposition du ministre de l'agriculture, d'un membre nommé par le ministre du commerce, de représentants des fabricants de sucre, distillateurs, syndicats de l'industrie des moteurs à alcool, des chimistes, des *parfumeurs*, des diverses catégories de producteurs intermédiaires, consommateurs intéressés, le tout pouvant arriver au nombre de vingt et un membres. M. Lairolle fait ajouter en tête de liste un membre de l'Académie des sciences et un membre de l'Académie de médecine, élus par leurs collègues. Il y aura donc deux tiers d'élus pour un tiers de fonctionnaires.

Les Savons Parfumés à l'Octroi de Paris.

Le Conseil municipal de Paris, en vue de créer de nouvelles ressources avait décidé, en décembre dernier, de créer de nouveaux droits sur les volailles, le gibier, les fruits exotiques, le plâtre et *les savons de parfumerie*.

Un arrêté du Préfet de la Seine vient de fixer la nouvelle taxe à 24 centimes par kilo sur les savons de parfumerie.



La Parfumerie en temps de guerre



EN ANGLETERRE (Janvier 1918)

LA GUERRE ET LA PARFUMERIE

Un des principaux ennuis provient de l'alcool rectifié, produit absolument nécessaire aux parfumeurs et dont les besoins de l'Etat ont sévèrement réduit la quantité disponible pour notre industrie. Des quantités réduites (à 60 ou 65°) nous étaient pourtant assurées jusqu'à la fin de 1917, à un prix relativement bon. Nous espérons que les Pouvoirs officiels accorderont leur attention à notre situation pénible et que nous obtiendrons prochainement une amélioration, étant donné que l'Administration compétente, n'est pas hostile à la possibilité d'importer de l'alcool d'Amérique.

La diminution des quantités d'alcool a notamment augmenté la fabrication et l'usage des parfums cencentrés non alcooliques, ou parfums en larmes, gouttes, etc... Mais ceci qui a permis à notre industrie de travailler encore, laisse les fabricants avec un important capital immobilisé représenté par de beaux flacons taillés, des écrins, des emballages.

On s'intéresse beaucoup dans ce moment-ci à la fabrication de l'alcool, au moyen du carbure de calcium par des usines hydro-électriques suisses. On peut donc eonserver l'espoir de voir sur les marchés ce produit synthétique.

Nous pouvons mentionner ici que les huiles de composition déterpénée, en raison de leur solubilité dans l'alcool dilué, sont de plus en plus employées. Il convient donc d'encourager leur fabrication ici comme en France.

Les restrictions touchant l'importation des matières premières pour la parfumerie ont été jusqu'ici modérées et raisonnables. On doit penser que cela tient au peu de tonnage occupé par ces articles par rapport à leurs prix. Les marchandises prohibées comprennent les pommades, les eaux distillées et... l'huile de jasmin. Il est, du reste, difficile de dire pourquoi l'huile de jasmin a été séparée de la série eonnue des produits similaires. On peut ajouter à cette liste de prohibitions, les eosmétiques, poudre de talc et d'autres préparations. Mais, cependant, ces produits sont délivrés de temps en temps en petite quantité avec une permission spéciale.

Les licences données par la branche parisienne du *Board of Trades Anglais*, aux fins d'autoriser l'importation des produits bruts, ont ceci de particulier, qu'elles ne semblent jamais être nécessaires, car les produits arrivent fréquemment avant ces autorisations. L'auteur a en sa possession des douzaines de ces autorisations inutiles, qui représentent bien du papier perdu. On doit penser que les services chargés de l'application de ce système inutile, ne sont guère économes de cette matière si rare : le papier. Il convient cependant de ne pas trop grogner à cet égard quand les produits arrivent, ce qui n'est pas toujours le cas puisqu'ils sont fréquemment saisis et arrêtés par la douane. Pour résumé, on peut dire que les règlements relatifs à l'importation en Angleterre, sont généralement inintelligibles et soumis à l'appréciation fantaisiste des bureaux.

Il est très important que les Français en envoyant des produits en Angleterre, leur appliquent la désignation « non alcooliques » et « Produits bruts pour les Manufactures », sans quoi l'importation en serait pratiquement impossible.

En ce qui concerne la fourniture des « synthétiques », l'ionone devient tout à fait rare. Cela est dû à l'impossibilité d'obtenir de l'acétone, qui rentre dans la fabrication des explosifs. Il semble donc que les substituts de ionone devront être adoptés dans un court délai.

Beaucoup d'autres parfums synthétiques manquent également du fait que le Ministre des Munitions contrôle la production du goudron, benzol, toluol, phénol, etc. La rareté et le prix élevé des produits chimiques tels que : l'acétophénone, l'oxyde phényl, les salicylates, éther de benzyl, cinnamates, coumarine, etc.

L'INDUSTRIE DU SAVON ET LA GUERRE

La quantité de savon disponible n'avait pas encore diminué d'une façon appréciable avant que ceci fût écrit. En fait, elle avait plutôt augmenté pour certaines qualités. Le savon est plus, maintenant, un

produit accessoire de la fabrication de la glycérine et la glycérine un produit nécessaire à la fabrication du savon.

Un resserrement immédiat du savon dit « de Marseille » s'est fait soudainement sentir, toutes les huiles, les graisses ayant été réquisitionnées par le Ministre du Ravitaillement et dès maintenant on peut être sans crainte, qu'il n'y a plus un seul fabricant, de quelque importance, pouvant fournir du savon blanc en copeaux, barre ou sous toutes autres formes. Cet état de choses nous pose de sérieux problèmes. Et bien qu'il soit impossible d'indiquer définitivement ce qu'il pourra advenir dans le futur, il est probable que les consommateurs devront se contenter d'un savon meilleur marché non préparé avec des huiles et des graisses comestibles.

Le savon ordinaire est actuellement encore en assez grande quantité, mais il n'est pas douteux que la provision de matières premières sera dans peu de temps sérieusement diminuée par le Ministre du Ravitaillement. Le prix est élevé, certes, mais nous sommes satisfaits de savoir que ce prix est encore bien plus élevé en Allemagne où une barre de la fameuse marque Sunlicht coûte plus de 8 marks, à la condition de pouvoir en trouver. Jusqu'ici, nous sommes loin d'être obligés d'utiliser les substituts de savon, tels que ceux qui sont employés en Germanie et qui sont composés de talc ou d'un silicate hydraté similaire avec du mucus et souvent de la saponine. Nous ne sommes pas encore réduits aux nécessités d'employer du savon filling jusqu'à 100 % et plus.

Les Manufactures de savon mou sont très mal à leur aise, car la potasse caustique est à peu près introuvable. Cet alcali essentiel étant réglementé avec les plus importants de ses sels, par le contrôleur de la production de la potasse (encore un contrôleur de plus à ajouter à la liste importante de ces fonctionnaires).

Il est impossible de monter une fabrication où doive rentrer de la potasse ou ses compositions, sinon avec une licence. Et même avec cette licence, les fabrications sont impossibles, puisque la potasse est pratiquement hors du marché. Les petites quantités que l'on peut se procurer coûtent actuellement plus de 475 fr. aux 100 kilos. L'insuffisance de potasse, ainsi qu'il est dit plus haut affecte sévèrement les fabriques de savon mou. Il peut être noté ici que des savons sont produits maintenant, et avec grand succès, en employant de la soude caustique, comme agent saponifiant. Le procédé a fait l'objet d'un brevet anglais (4560, de 1916) et consiste dans l'usage des acides gras sulfonés comme matières premières.

Les restrictions sur les céréales prohibent naturellement le véritable savon à la farine d'avoine. Les farines sont, en effet, réservées à la nourriture. Il n'y a pourtant pas là un ennui sérieux. Beaucoup de fabricants annoncent tout simplement que leurs produits ne contiennent pas de farine d'avoine qui vraiment ne sert à rien dans le savon mais qui correspond de toutes manières (couleur, parfum, aspect) à cette variété particulière de savon de toilette. La fabrication des savons transparents à l'huile de ricin a cessé, cette huile ne pouvant être obtenue en raison des demandes, de plus en plus pressantes du Gouvernement qui s'en sert pour la lubrification des moteurs d'aéroplanes.

Les affaires sur les huiles de grains et de noix, sont prohibées à moins d'obtenir une licence, ainsi que celles sur certaines graisses. Des prix maximum de gros ont été fixés et la distribution est contrôlée par le Ministre du Ravitaillement.

H.-F. Slack.

(*A suivre*). *Pharmaceutical-Chemist.*

Laboratoire d'Analyses et de Recherches chimiques

Nous apprenons que MM. C. Guilland, licencié ès-sciences, ingénieur-chimiste diplômé de l'Ecole de Lyon, ex-chef des travaux à cette Ecole et à l'Ecole Nationale des Mines de St-Etienne, ex-chef du Laboratoire des Mines et Forges d'Alais et M. Cordier, ingénieur-chimiste diplômé de l'Ecole de Chimie de Lyon, ex-préparateur à cette Ecole et à l'Ecole Française de Tannerie, ex-chimiste industriel, viennent de prendre possession du Laboratoire fondé à Lyon, 5, rue Quatre-Chapeaux, par M. Evesque, en 1908, et ont décidé de lui donner de l'extension, et d'y réaliser toutes les améliorations que nécessitent les opérations de la Chimie moderne.

Etant donné la grande diversité des matières à analyser, ils ont prévu et organisé leur classement en cinq sections :

Section I. Produits chimiques minéraux et organiques ; — Section II. Produits de l'industrie minière et métallurgique ; — Section III. Textiles ; cuirs et peaux ; papiers ; — Section IV. Produits agricoles viticoles et alimentaires ; corps gras ; — Section V. Analyses médicales et pharmaceutiques pour effectuer dans chacune de ces Sections, les travaux suivants : Echantillonnages, analyses, recherches, examens physiques, essais divers, rapports, arbitrage et expertises.

Le Parfait Accord.

Entre les Etats-Unis d'Amérique et la France, l'accord est parfait. Nos deux grands pays ont compris combien leur intérêt est semblable.

Nous nous connaissions peu, ou mal, et la guerre aura ce merveilleux résultat de nous unir par une amitié sérieuse, durable et dont recevons souvent les manifestations.

Un de nos sympathiques correspondants, M. W.-G. Ungerer, de New-York, nous a adressé un poème que nous nous permettons d'offrir à nos lecteurs. Nous avons prié M. José de Bérys, le charmant écrivain français, de nous en donner une adaptation.

TO THE WOMEN OF FRANCE

I salute you.

Always I have admired you, for I have watched you playing at your festivals and heard you singing in the fields.

Always I have respected you, for I have met you in your homes and chapels; have known you as tender brides and rejoicing mothers and have seen you with your dead.

But now I think of you with some feeling higher than respect, larger than admiration. It is more like reverence.

For your souls are bleeding and yet you smile. You hearts are crucified and yet you work.

You smile for the future of France. You work because your men are busied with death.

I wonder if sometimes a solitary Hun, with a soul not yet dead, does not pause at the sound of your song at sunrise, at the odor of your flovers at dusk, reflecting that he has blundered into a sacred place and must not stay.

For to me your song is the voice of freedom unafraid and the perfume of your flovers is heaven's own incense.

A great industry owes its life to you, Women of France. Where else might we go for those fragrant yields that ouly the flovers of France can grant?

Your bodies are weary and your hands are torn with unaccustomed oil. For furnaces need coal and distilleries exact their inexorable toil of drudgery.

It is a thing that the Perfumers of the World can never forget, a thing that no one who lowes the beautiful can ever repay.

But, most of all, you have been found by your subline devotion worthy of your men. Let that be your halo.

Women of Frauce, I salute you.

W. G. Ungerer.

AUX FEMMES DE FRANCE !

Femmes du doux pays de France, je salue
Vos mérites touchants,
Votre charme discret et votre retenue,
Et vos jeux et vos chants!

Je respectais en vous les Muses familières
D'un foyer enchanté,
Et j'admirais en vous les Epouses, les Mères,
Dans leur sérénité...

Mais aujourd'hui, je vous respecte et vous admire
Mille fois plus qu'auparavant,
Car vous savez aussi travailler et sourire
Malgré l'angoisse du moment !

Malgré les deuils et les chagrins qui vous torturent,
Vos hommes en péril de mort,
Songeant aux grands espoirs de la France future,
Femmes, vous souriez encor !

Je voudrais que parfois un Boche solitaire,
Au son de votre voix, au parfum de vos fleurs,
Sentant fondre soudain son âme de corsaire,
Pleurât son crime et son erreur !

O Femmes, votre chant, c'est la Beauté qui vibre,
C'est l'hymne essentiel,
Le parfum de vos fleurs s'essorant dans l'air libre,
C'est l'encens idéal du ciel!

Mais cet Art des parfums et sa douce industrie
Vous doit de subsister,
Les fleurs de France, émanation de la Patrie,
Ne peuvent s'imiter !

Or, malgré la fatigue et vos mains abîmées,
Par les rudes travaux,
Vous triomphez des tâches inaccoutumées
Et maintenez votre drapeau

Les Amis des Parfums garderont la mémoire
De vos services délicats,
Puisque par votre effort vous méritez la gloire
D'être dignes de vos soldats!

Femmes du doux pays de France, je salue
Vos mérites touchants,
Votre charme discret et votre retenue
Vos travaux odorants et vos soins diligents!

Adaptation de José de Bérys.



LA VANILLINE INDUSTRIELLE



Oxydation de l'Eugénol et de l'Isoeugénol

Si l'on considère la formule de l'eugénol ou de l'isoeugénol, on constate que ces deux corps présentent deux points particulièrement faciles à oxyder. Ce sont, d'une part, la chaîne latérale allylique ; d'autre part, le radical hydroxyle. Pour l'obtention d'un rendement satisfaisant en vanilline, il importe tout d'abord que l'oxydation de la chaîne allylique, s'arrête au moment voulu. Il faut donc choisir avec soin l'agent oxydant, déterminer les conditions optima de son action, et empêcher autant que possible que l'aldéhyde formée ne s'oxyde à son tour pour donner un acide.

Il est nécessaire, en second lieu, de protéger le radical hydroxyle contre une oxydation éventuelle, ce que l'on réalise en le bloquant par combinaison avec un radical alcool ou acide.

Enfin, il importe d'empêcher, dans la mesure du possible, les isomérisations et les polymérisations, de se produire par action d'une température trop élevée, par la présence de certains réactifs mis en jeu, ou simplement de quelques impuretés.

C-CH²-CHO / CH, CH / CH, CO.CH³ / C.OH

Homovanilline

CHO / CH, CH / CH, CO-CH³ / C.OH

Vanilline

C-COOH / CH, CH / CH, CO.CH³ / C.OH

Acide Vanillique

C-CO-COOH / CH, CH / CH, CO-CH³ / C.OH

Acide vanilloyl-carbonique

En pratique, quelles que soient les précautions que l'on prenne, toute une série de composés se forment simultanément, dans l'oxydation de l'eugénol et de l'isoeugénol. Ce sont : 1° Par le fait de l'oxydation : l'homovanilline, la vanilline, l'acide vanillique et l'acide vanilloyl carbonique ; 2° Par le fait de la non protection de l'hydroxyle, il se produit (par une réaction analogue à celle qui transforme le thymol $C^{10}H^{13}OH$, en dithymol OH $C^{10}H^{12}$ $C^{10}H^{12}$ OH), un polymère de l'eugénol, bouillant à 130°. Cette polymérisation peut aller, avec les oxydants trop énergiques, jusqu'à un goudronnage partiel. Elle est beaucoup favorisée par la présence d'impuretés et de poussières ; 3° Enfin, certaines actions de présence isomérisantes, peuvent provoquer la formation d'isovanilline et d'acide isovanillique.

C-CHO / CH, CH / CH, C-OH / CO-CH³

Isovanilline

C-COOH / CH, CH / CH, C.OH / CO-CH³

Acide isovanillique

La plus grande partie du mélange complexe obtenu (abstraction faite de la vanilline), est en général constitué par l'acide vanilloyl-carbonique.

Pour obtenir le meilleur rendement possible en vanilline, on a donc fait varier l'agent d'oxydation, le mode de bloquage de la fonction phénol, et les conditions de l'oxydation.

Enfin, comme on ne pouvait pas empêcher, d'une façon complète, la formation de l'acide vanilloylcarbonique, quelques auteurs ont imaginé des méthodes ayant pour objet de l'isoler et de le transformer en vanilline.

Une classification chronologique a paru devoir être la meilleure pour l'exposé de tous ces brevets.

Br. Fr. 111.930. 18. III. 1876, de Laire. — L'eugénol est extrait de l'essence de girofle par le procédé courant. Il est acétylé par ébullition de 2 ou 3 heures avec son poids d'acide acétique anhydre. L'acétyl eugénol obtenu est oxydé en solution aqueuse par du permanganate de potasse. La masse est alcalinisée par du carbonate de soude, filtrée pour séparer l'hydrate de manganèse formé, puis évaporé. Après acidification par l'acide sulfurique, la vanilline est extraite à l'éther.

(1) Voir *Parfumerie Moderne*, Nos 3 et 4, 1918.

$C-CH^2-CH=CH^2$ / CH, CH / CH, $CO-CH^3$ / C.OH
Eugénol

→ $C-CH^2-CH=CH^2$ / CH, CH / CH, $CO-CH^3$ / $C-O(CO-CH^3)$
Acétyleugénol

→ C-CHO / CH, CH / CH, $CO-CH^3$ / $C-O(CO-CH^3)$
Acétylvanilline

→ C-CHO / CH, CH / CH, $CO-CH^3$ / C.OH
Vanilline

Br. Anglais 1161 20. IV. 1876, Tiemann. — Ce brevet est analogue au précédent. Après l'oxydation, la masse est alcalinisée à la soude caustique.

Br. Fr. 137.323 17. VI. 1880, A. Meissner. — L'acétyleugénol est préparé par action du chlorure d'acétyle, sur l'eugénol. L'opération se fait en deux phases : 1° Après une première oxydation au permanganate de potasse, à une température de 35°, la solution est filtrée et l'acétyl-vanilline est extraite à l'éther ; 2° Le résidu est oxydé au bichromate de potasse, à trois reprises différentes, avee des quantités croissantes de bichromate. Après chaque oxydation, l'acétyl vanilline est extraite. On la saponifie par la soude caustique, et l'on purifie la vanilline en formant sa combinaison bisulfitique, que l'on isole, purifie et décompose par un acide.

C-CHO / CH, CH / CH, $CO.CH^3$ / C.OH
Vanilline

$C-CH<^{OH}_{SO^3Na}$ / CH, CH / CH, $CO.CH^3$ / C.OH
Vanilline-sulfonate de sodium

La vanilline est extraite à l'éther, et cristallise de sa solution éthérée.

Br. Fr. 209.149 27. X. 1890. de Laire. — Brevet ne différant que par des détails du brevet précédent du même auteur.

D. R. P. 57.568 30. X. 1890, Haarmann et Reimer. — Dans le bloquage de la fonction phénolique de l'isoeugénol par un radical acide, il est nécessaire, si l'on veut obtenir de véritables produits de substitution, et non des polymères complexes, de traiter l'isoeugénol (par le chlorure ou l'anhydride d'acide) en solution alcaline. L'oxydation ultérieure est effectuée par un procédé quelconque.

D. R. P. 65.937. XII. 1891. Bœringer — Bloquage de la fonction phénolique par un radical d'alcool aromatique, comme le radical benzyle, par exemple. Le benzyleugénol est préparé par action du chlorure de benzyle sur l'eugénol, en solution de potasse alcoolique. Il est purifié par distillation dans le vide. On le transforme facilement en benzyl isoeugénol par une ébullition prolongée avec de la potasse alcoolique.

$C-CH^2-CH=CH^2$ / CH, CH / CH, $CO.CH^3$ / $C-O(CH^2-C^6H^5)$
Benzyleugénol

C-CHO / CH, CH / CH, $CO.CH^3$ / $C-O(CH^2-C^6H^5)$
Benzylvanilline

Enfin, on oxyde au mélange sulfochromique, pour obtenir la benzylvanilline. Par un traitement à l'acide chlorhydrique concentré, on décompose la benzylvanilline, en régénérant le chlorure de benzyle, qui rentre ainsi en fabrication. La vanilline obtenue est purifiée par les procédés ordinaires.

D. R. P. 74.748, VI. 1892, Einhorn. — La fonction phénol est bloquée par éthérification à l'aide du chlorure de thyonile ou du chlorure de sulfuryle ; ou encore par action de l'oxychlorure de phosphore.

$C-CH=CH-CH^2$ / CH, CH / CH, $CO-CH^3$ / C.OCl
Chlorure d'i-eugénoyle

Dans ces conditions, on obtient des éthers minéraux de l'isoeugénoyle, par exemple) dont l'oxydation est facile (mélange chromique) et fournit les éthers correspondants de la vanilline que l'on saponifie ensuite. Par cette méthode, l'oxydation est nette, et ne donne pas d'acide vanilloylcarbonique.

D. R. P. 74 433. XI. 1892, Meister Lucius et Bruning. — Bloquage de la fonction phénol par un résidu de carbure aromatique nitré. On obtient ce résultat par action du dinitrochlorobenzène en présence d'alcalis, sur l'eugénol ou l'isoeugénol. Cette réaction fournit un dinitrophénylеugénol. Par oxydation chromique de ce corps, on obtient une dinitrophénylvanilline qui se décompose en donnant la vanilline.

$C-CH^2-CH=CH^2$ / CH, CH / CH, $CO.CH^3$ / $C.O(C^6H^3<^{NO^2}_{NO^2})$
Dinitro phénylеugénol

Br. Fr. 230.555, 3. VI. 1893, Périgne et Lesault. — Bloquage de la fonction phénol de deux molécules d'eugénol par un groupe méthylène.

1° On obtient le méthylène d'eugénol par action du dichlorométhane sur l'eugénol, en solution de potasse alcoolique. Le méthylène dieugénol obtenu est précipité par addition d'eau.

$C-CH^2-CH=CH^2$ $C-CH^2-CH=CH^2$
CH CH CH CH
CH $CO-CH^3$ CH $CO.CH^3$
C−O O−C
C
H^2

Méthylène di eugénol

2° Il est transformé en méthylène di-isoeugénol par une ébullition de 24 heures avec une solution de potasse alcoolique.

3° Le méthylène di-isoeugénol est oxydé pai l'acide chromique en solution acétique. La méthylène di-vanilline formée est précipitée par addition d'eau.

$$CCl^2 \left\langle \begin{matrix} O-C^6H^3(OCH^3)(CHO) \\ O-C^6H^3(OCH^3)(CHO) \end{matrix} \right. + H^2O = 2\,HCl + CO^2 + 2\;HO-C^6H^3(OCH^3)(CHO)$$

Dichloro méthylène di vanilline

Vanilline

4° Par action du pentachlorure de phosphore, on forme le dérivé dichloré que l'eau décompose en acide chlorhydrique, gaz carbonique et vanilline. Celle-ci est séparée et purifiée par les procédés habituels.

D. R. P. 75.254. VI, 1893, Périgne et Lesault.

D. R. P. 76.063. 16. VI. 1893. Périgne et Lesault — A peu de choses près, même procédé que le brevet français correspondant.

D. R. P. 82.924, I. 1894. W. Mayert. — Bloquage de la fonction phénol par un groupement acide, ce qui fournit des corps solubles dans la potasse, et s'oxydant en milieu alcalin d'une façon plus régulière.

$C-CH^2-CH=CH^2$
CH CH
CH $CO.CH^3$
$C-O(CH \langle C^6H^5, COOH$

1° Préparation de l'acide eugénol-phényl glycolique par action de l'acide phényl-chloracétyne. C^6H^5-CH Cl-COOH sur l'eugénol, en solution de potasse alcoolique. L'eugénol-phényl glycolate de potasse formé, se dépose en masse cristalline.

2° Transformation de ce sel en isoeugénol glycolate de potasse, par chauffage à 125°, sous pression, en présence d'un excès de potasse.

3° Oxydation en liqueur potassique à 1 %, à une température de 0°, par une solution étendue de permanganate de potasse dans l'acide acétique à 50 %. On obtient ainsi l'acide vanilline phényl-glycolique qui précipite.

C−CHO
CH CH
CH $CO.CH^3$
$C-O-CH \langle C^6H^5, COOH$
+ H−Cl

Acide vanillique Phényl glycolique

4° On transforme ce dernier en vanilline par ébullition sous pression pendant 24 heures à 90°, avec de l'acide chlorhydrique concentré. L'acide phényl chloracétique est ainsi régénéré et rentre en fabrication. La masse est étendue d'eau, filtrée et épuisée à l'éther. Ce procédé donne un rendement de 50 à 55 %.

Br. Fr. 239.469. VI. 1894. Haarmann et Reimer. — Oxydation directe de l'isoeugénol par les péroxydes alcalins, comme le péroxyde de sodium, de baryum, de plomb ou de manganèse. La réaction s'effectue à 0°, et on la termine par un chauffage modéré. Avec les péroxydes insolubles (plomb et manganèse), le chauffage doit être prolongé pendant assez longtemps, et il faut employer des quantités plus considérables de ces péroxydes.

Br. Anglais 24.446. 15. VII. 1894. Otto e Verley. — Electrolyse d'une solution alcaline d'isoeugénate de soude. L'électrolyse s'effectue par un courant de 5 ampères sous 10 volts, à une température de 60°.

(*A suivre.*)

Paul Fisch
Ingénieur chimiste.

L'Essence de Girofle dans la Parfumerie et la Savonnerie Anglaise.

L'essence de girofle qui a été étudiée dans nos précédents numéros, a de nombreux emplois en parfumerie et surtout en savonnerie, en raison de son odeur puissante qui couvre parfaitement les relents, quelquefois pénibles des matières grasses, et notamment de celles qu'utilisent actuellement les savonniers.

Le cours de l'essence de girofle a subi depuis quelques mois de grosses fluctuations dues aux emplois militaires importants et sur lesquels nous sommes astreints au secret professionnel. Mais nous pouvons assurer que l'essence de girofle reprendra sa valeur normale à la fin des hostilités. En attendant il est impossible de se passer de ce produit très particulier et qui donne des notes tellement spéciales qu'aucun succédané ne peut le remplacer : les essences de Poivre, Piment, Bay, peuvent donner cependant, avec l'essence de cannelle des notes assez voisines, notamment en savonnerie.

Nos amis les Anglais qui aiment et estiment les odeurs saines et agrestes, épicées quelquefois, mais franches, font un usage très étendu de l'essence de clous de girofle. En France, nous préférons généralement l'eugénol, plus pur et plus fin, et l'iso-eugénol, son isomère, dont l'odeur d'œillets est beaucoup plus nette.

Nous allons passer en revue quelques formules classiques dans le Royaume-Uni, dues en grande partie à notre confrère Errich Walter, et qui montreront surabondamment qu'il est impossible de se passer de cette huile essentielle précieuse.

EXTRAITS POUR LE MOUCHOIR

BOUQUET DES GARDES

Bergamotte	10 gr.
Essence de girofle	20 »
Essence de géranium	50 »

Dissoudre un mélange de teinture de Vanille et d'Iris et lavages de pommades fleur d'oranger et rose.

HOVENIA (Parfum Japonais)

Essence de girofle	10 gr.
Essence de néroli	10 »
Essence de rose	40 »
Essence de limette	80 »
Essence de romarin	140 »

RONDELLETIA

Essence de girofle	10 gr.
Essence de lavande	30 »
Essence de rose	30 »
Teinture de civette	30 »
Essence de bergamotte	60 »
Essence de linaloe	60 »
Essence de santal	60 »
Essence de géranium	60 »

A dissoudre dans un mélange de teintures de vanille, coumarine, iris et musc, et de lavages de pommades jasmin rose et fleurs d'oranger.

ROSE MARÉCHAL NIEL

Essence d'Ylang-Ylang	20 gr.
Essence de girofle	20 »
Essence de citron	20 »
Essence de santal	40 »
Essence de thym	40 »
Essence de rose	160 »

A additionner au mélange connu de teintures et de lavages.

BOUQUET DES HORSEGUARDS

Essence de piment	10 gr.
Teinture d'iris	470 »
Teinture de musc	480 »
Teinture de vanille	500 »

SPRING FLOWERS

Essence d'iris concrète	10 gr.
Linalylacétate	20 »
Essence de coriandre	30 »
Essence d'Ylang-Ylang	100 »
Essence de basilic	100 »
Essence de girofle	100 »

Dans teintures de musc, civette et vanille, lavages aux fleurs de violette, jasmin et rose.

***

Dans les eaux de toilette, l'importance de l'essence de girofle n'est pas moindre.

EAU DE CANANGA

Salicylate de méthyle	20 gr.
Essence de citronelle	20 »
Essence de patchouli	40 »
Essence de girofle	40 »
Essence de géranium	500 »
Essence de cananga	600 »
Essence de bargamotte	700 »

EAU DE LAVANDE

Essence d'iris concrète.......	20	gr.
Essence de néroli............	50	»
Acétate de géranyle..........	50	»
Essence d'orange............	50	»
Baume du Pérou............	60	»
Essence de girofle...........	90	»
Teinture de benjoin.........	160	»
Teinture de tolu............	160	»
Essence de bergamotte.......	320	»
Essence de citron............	320	»
Essence de lavande..........	960	»

⁂

L'essence de girofle a aussi sa place dans les essences pour fumigations et pour papiers odorants.

ESSSENCE POUR FUMIGATION

Essence de lavande..........	15	gr.
Essence de cannelle..........	25	»
Essence de girofle...........	25	»
Essence de bergamotte.......	25	»
Baume du Pérou............	110	»
Extrait de jasmin...........	163	»
Teinture de benjoin.........	480	»
Teinture de styrax...........	800	»
Teinture de tolu............	800	»

PAPIER FUMIGATOIRE

Musc	7	gr.
Coumarine	7	»
Essence de citron............	15	»
Baume du Pérou............	15	»
Essence de girofle............	30	»
Essence de lavande..........	30	»
Essence de géranium........	45	»
Essence de bergamotte.......	70	»
Teinture de myrrhe..........	100	»
Teinture de styrax...........	160	»
Teinture de cascarille........	320	»
Teinture de sandarac........	480	»
Teinture de benjoin.........	1280	»

PARFUM POUR COSMÉTIQUE

Essence de géranium........	15	gr.
Essence de girofle............	20	»
Essence de bergamotte.......	25	»
Essence de géranium.........	50	»
Terpinéol	50	»

PARFUM POUR CRÈME CAPILLAIRE

Essence de cannelle..........	15	gr.
Essence de bergamotte.......	20	»
Essence de citronelle.........	20	»
Essence de girofle..........	25	»
Essence de lavande........	30	»
Essence de citron............	50	»

SHAMPOING

Essence de girofle...........	15	gr.
Essence de géranium........	15	»
Terpinéol	25	»
Essence de citron...........	25	»
Chlorhydrate d'ammoniaque..	40	»
Borax	60	»
Carbonate de potasse........	140	»
Ammoniaque diluée..........	160	»
Eau	800	»
Alcool	1240	»

Mais, c'est surtout, comme nous l'avons dit, dans la fabrication des savons que l'essence de girofle prend toute son importance, en voici quelques exemples typiques :

PARFUMS POUR SAVONS

HONEY

Essence de menthe..........	250	gr.
Essence de girofle...........	500	»
Essence de citronelle.........	850	»

VIOLETTE

Teinture de musc...........	50	gr.
Essence de géranium rose....	150	»
Essence de girofle..........	140	»
Essence de lavande..........	600	»
Essence de cannelle.........	650	»

WINDSOR BLANC

Essence de girofle...........	250	gr.
Essence de cannelle..........	500	»
Essence de carvi............	850	»

AUTRE

Musc	50	gr.
Essence de girofle...........	150	»
Essence de carvi	250	»
Essence de cannelle.........	300	»
Essence de lavande..........	400	»
Essence de géranium........	450	»

ACACIA

Coumarine	125	gr.
Vanilline	375	»
Yara yara..................	700	»
Essence de girofle...........	750	»
Essence de petitgrain........	500	»

CHOCOLAT

Vanilline	35	gr.
Essence de cannelle.........	400	»
Essence de girofle..........	550	»
Baume de Pérou............	600	»

SAVON AUX FLEURS

Essence de cannelle..........	500	gr.
Essence de girofle..........	500	»
Essence de lavande..........	1000	»
Essence de petitgrain.......	1200	»
Teinture de musc..........	1600	»
Essence de cèdre............	3200	»
Essence de bergamotte.......	1760	»

HÉLIOTROPE

Teinture de musc	75	gr.
Essence de lavande	150	»
Essence de géranium	200	»
Essence de bergamotte	275	»
Essence de girofle	400	»
Baume du Pérou	500	»

LAIT DE LYS

Patchouly	70	gr.
Aldéhyde benzoïque	90	»
Essence de girofle	160	»
Essence de lavande	320	»
Essence de citron	320	»
Essence de petitgrain	320	»
Essence de bergamotte	320	»
Essence de géranium	960	»

MILLEFLEURS

Essence de girofle	40	gr.
Essence de cannelle	40	»
Teinture de musc	120	»
Lavande	120	»
Essence de bergamotte	1720	»
Essence de cèdre	320	»
Essence de petitgrain	160	»

MUSC

Essence de girofle	100	gr.
Essence de cannelle	100	»
Essence de lavande	120	»
Essence de bergamotte	320	»
Essence d'aspic	320	»
Essence de cèdre	400	»
Essence de sassafras	400	»
Teinture de musc	800	»

Le nombre de nos citations étant déjà trop important pour le cadre de cet article, rappelons seulement que l'essence de girofle entre pour 1/7 dans l'essence de fleurs de pêcher pour savons, pour 1/4 dans l'essence de Strawberry, pour 1/12 dans l'essence de vanille, pour 1/10 dans l'essence de bouquet, pour des proportions variables dans les essences pour savons glycérine, lanoline et médicamenteux divers.

Ces indications donnent une idée de l'importance qu'attachent nos alliés à l'essence de girofle et à l'eugénol ; puisque nous sommes appelés à être leurs fournisseurs pendant leur séjour sur notre sol, efforçons-nous de leur livrer des produits qui leur plaisent. Les Américains ont des goûts sensiblement analogues et ce que l'on peut appeler le « goût anglais », simple, agreste, robuste, corrigera avantageusement nos dispositions à la complication, artistique, c'est vrai, mais quelquefois éloignés des bouquets naturels des montagnes et des forêts.

Reproduire les senteurs puissantes et réconfortantes des savanes et des bois, des grandes plaines des colonies, des majestueuses montagnes, tel semble être l'idéal de nos alliés. Nous pouvons nous en inspirer avec la certitude de leur plaire et de prendre goût, à notre tour, à ces odeurs jeunes et saines.

FLORIANE.

IMPORTATION AU CANADA.

Nous reproduisons ci-dessous l'information suivante publiée par « La Patrie », *de Montréal* (*n° du* 7 *juin* 1918).

Ottawa 5. — Le nouvel ordre en conseil ayant pour but de limiter l'importation des objets de luxe, affecte particulièrement les choses nécessaires au sport, les œuvres d'art, la bijouterie, les préparations pour la toilette et certains végétaux et fruits. L'arrêté ministériel pourvoit à ce que les marchandises énumérées ne soient importées, à l'avenir, que sur un permis spécial du ministre des douanes, sur recommandation du « War Trade Board ». Suit une longue liste d'articles considérés comme non essentiels en temps de guerre, et l'on détache de cette liste, parmi les objets de sport : les tables et queues de billard ; les embarcations de promenade, chaloupes et canots, les carabines et fusils avec leurs munitions ; les ceintures à cartouches et gibecières ; les patins de toutes sortes ; les pistolets, revolvers et toutes autres armes à feu, excepté celles utiles à la guerre, ainsi que les lignes et engins de pêche. Parmi les fruits : les amandes écaillées et non écaillées ; les pistaches, noix du Brésil et autres noix, écaillées ou non ; aussi les framboises, fraises , cerises, raisins, etc., et les pêches, poires, prunes, abricots, ananas etc. Au nombre des légumes, la betterave et les tomates. L'importation des bonbons, des bonbons aux fruits et aux noix, des gâteaux, des pâtés et des « puddings » contenant du sucre, des gelées, poudres ou extraits de fruits, est également limitée par l'arrêté ministériel. La loi atteint encore les automobiles de $ 1200 et plus, livrés sur place ou à la manufacture, les peintures, huiles, photographies et imprimés ; *les préparations en parfumerie, pour cheveux, pour la bouche ou la peau, excepté dans les cas spéciaux.* Tous les produits en or ou argent, ou autre métal précieux, l'or en lingots à moins d'une autorisation du ministre des finances, les objets en marbre, etc. Dans les premiers jours de la guerre, le gouvernement prit les mesures nécessaires pour conserver l'or au Canada. Aujourd'hui, il n'est plus permis d'exporter d'or, sans permis, soit en lingots ou sous toute autre forme.



Les Indes Néerlandaises



M. Daltroff porte un nom qui nous est sympathique pour bien des raisons. Il a donné dernièrement à la *France Universelle* un rapport intéressant sur les Indes Néerlandaises. Nous en tirerons avec avantage ce qui peut avoir trait à nos industries.



Cliché de *La France Universelle*

FEMMES INDIGÈNES A LEUR COIFFURE

Notons d'abord qu'on se désintéresse trop volontiers des Indes Hollandaises qui ont une population de 37 millions d'habitants, c'est-à-dire, à peu de chose près, autant que la France entière.

Les provinces de Java et Madura comptent, à elles seules, 30 millions d'habitants pour 7 millions à Sumatra. Cependant Java et Madura ne représentent que 131.000 kilomètres carrés contre 1.730.000 pour le reste des Indes Néerlandaises. A Java, la population a doublé de 1880 à 1905. On peut donc se faire une idée de l'intérêt qu'offre cette province dont les villes principales sont Batavia, Sourabaja et Samarang.

Voici quelques renseignements sommaires sur les Importations et les Exportations.

IMPORTATION DES INDES NÉERLANDAISES EN FLORINS (2.315) EN 1913

Hollande	145.259.000
Angleterre	76.571.000
Allemagne	28.776.000
Belgique	6.198.000
Italie	4.359.000
France	3.432.000
Suisse	1.063.000
Japon	6.769.000
Amérique	9.033.000

Puis Singapore et les pays voisins accusent un ensemble de 436.683.000 florins. On lira peut-être avec profit que la France a vendu pour 2.665.000 florins en 1914 et pour 1.930.000 en 1915. L'Allemagne a exporté ici pour 21.759.000 florins en 1914 et 4.302.000 en 1915.

Ainsi, malgré le blocus, les Allemands ont vendu beaucoup plus de marchandises en 1915 que nous en 1913 !...

La France a acheté, en 1914, pour 20 millions de florins et 23 millions et demi en 1915 ; l'Allemagne n'a pu acheter que pour 6 millions en 1914 et 6.000 florins seulement en 1915, mais la Hollande a reçu la totalité des envois qui allaient autrefois en Allemagne et le chemin n'est pas long de Rotterdam à... Tipperary.

L'Allemagne achetait une grande partie des huiles paraffinées de Java, dont elle tirait des hydrocarbures précieux, liquides et solides que l'on commence à traiter en France. Elle achetait aussi la presque totalité des produits distillés de toutes natures, et ils sont nombreux, depuis le cananga jusqu'à l'huile de citron que nous ignorons à peu près complètement. 187.000 florins de bois de Santal, 128.000 florins de produits résineux, et 7 millions de coprah prenaient le chemin de la nation ennemie. La France achetait un peu de poivre, des amandes, pour 13.000 florins de graines médicinales... et c'est à peu près tout pour ce qui intéresse notre industrie.

En matière d'exportation, notre parfumerie était assez bien introduite, cependant nous ne faisions que 69.000 francs contre 526.000 florins de marchandise allemande ; 221.000 florins de savons allemands contre... néant.

Les Français aux Indes Néerlandaises

La France compte bien peu de maisons de commerce aux Indes Néerlandaises. On y compte seulement trois maisons importantes dont une établie depuis 75 ans. De petits commerçants tels que tailleurs, cordonniers, coiffeurs, cherchent à vendre des produits français. Les coiffeurs, notamment, ont contribué à l'introduction de marques françaises de parfumerie (1).

On note que de grandes maisons françaises ont subi des échecs aux Indes Néerlandaises et M. Daltroff explique ces échecs par un manque de préparation et une méthode mauvaise. Il faut, dit-il, organiser des agences à demeure dans le pays : Agent principal visitant régulièrement des agents sédentaires qui visitent à leur tour, avec patience, la clientèle hollandaise, indigène et chinoise. Ces agents seront payés *très convenablement.*





Cliché de *La France Universelle*

Corbeille de fruits indigènes

L'agent principal pourra disposer de voitures automobiles qui lui permettront de se déplacer rapidement et régulièrement.

Peut-être y aurait-il, au début, quelques sacrifices à faire sur les prix afin de concurrencer heureusement la production allemande.

Il faut absolument perdre cette opinion trop répandue que les Allemands ne faisaient que de la camelotte. Ils avaient bien certainement des articles à bon marché, mais vendaient aussi des produits parfaitement fabriqués et présentés. Donc, soignez les articles.

Emballages

M. Daltroff consacre un paragraphe à la question des emballages. Nous croyons devoir le reproduire en entier :

« Si je ne crains pas de consacrer un paragraphe spécial aux emballages, c'est que j'ai reconnu l'absolue nécessité pour les

(1) Nos lecteurs pourraient peut-être demander utilement des adresses de coiffeurs à *La France Universelle*, 9, rue Laffitte, Paris.

fabricants français de changer radicalement de méthode à ce sujet

« La présentation joue un rôle considérable et rien ne doit être négligé pour que les marchandises parviennent en parfait état.

« Les colis postaux ne sont ici tolérés que jusqu'à 5 kilos, contrairement à l'Indo-Chine où ils peuvent être de 10 kilos. En conséquence, tous ceux des articles dont la nature ou le volume ne permettent pas l'emballage en caissettes bois fort ne doivent pas être envoyés en colis postaux. Nous avons déploré plusieurs refus causés par l'expédition en postaux et avons dû reprendre les marchandises, les placer ailleurs après les avoir remises à l'état de neuf. Nous avons, à ce propos, câblé à Paris « *Supprimez postaux emballage déplorable* ». Quand aux grandes caisses, elles doivent être en bois épais, les côtés consolidés à l'aide de traverses, les coins renforcés de cercles de fer, l'intérieur zingué et ceci pour plusieurs motifs dont le principal est qu'à défaut de ce surcroît de précaution, on éprouve beaucoup de mal à se faire rembourser le montant des avaries des vols. Et surtout l'important est que la marchandise arrive en bon état, le remboursement par l'assurance n'est pas normalement une bonne affaire.

« J'approuve complètement la marque extérieure aux trois couleurs françaises (1). On peut ainsi facilement reconnaître les caisses dans les magasins de la douane et, l'origine des marchandises étant très apparente, les colis passent plus rapidement à Singapore, port de transbordement. Nul doute aussi que tous les Français n'apportent de la sorte plus de soins à la manipulation de ces caisses, témoins de la ténacité, de la force, de la vitalité de notre pays ».

Transports. — Transit. — Assurances

L'auteur conseille *Les Messageries Maritimes* comme transporteur, cette compagnie faisant tout le possible pour continuer son trafic dans les circonstances difficiles actuelles.

Les importateurs prétendent que le taux des assurances est toujours plus avantageux en Angleterre qu'en France. *A noter.*

Enfin, les notes de transit gagneraient à être détaillées. Les étrangers font payer aussi cher, mais le destinataire proteste contre des frais qu'il trouve excessifs parce qu'il ne les comprend pas.

(1) Etiquette spéciale de l'Union France-Export.

Banques

Les banques peuvent être utilisées pour les paiements, la clientèle du pays acceptant parfaitement le paiement par traites documentaires, alors que certaines maisons chinoises se refusent absolument à traiter de cette manière. M. Daltroff indique trois banques commerciales :

Néderlandsche Handel Maatschappij.

Néderlandsche Indische Escompto Maatschappij.

Néderlandsche Indische Handelsbank.

Sentiments a l'égard de la France

Les Hollandais sont bien disposés pour nous et le moment paraît venu d'étendre notre influence dans les Indes Néerlandaises. Nous y serons vaillamment secondés par M. le vice-consul Noble, dont M. Daltroff dit le plus grand bien.

Consulat de France

« Arrivé depuis quatre mois à Java (1), M. le vice-consul Noble a apporté ici le véritable « esprit de guerre » et, suivant minutieusement le mouvement économique, il encourage tout ce qui est propre à le développer. En ce moment même, il tente de faire toucher aux Indes Néerlandaises des bateaux pouvant prendre du fret pour la France, ce qui permettrait de commencer effectivement les importations, ce qui fut difficile jusqu'ici, faute de moyens de transports.

« De concert avec le directeur de la maison Pathé Frères, M. Noble encouragea et dirigea le mouvement pro-français qui se manifesta à l'occasion du 14 juillet et qui se traduisit par l'envoi de plus de cent mille francs aux petites victimes françaises de la guerre ».

Conclusion

Il semble donc que nous pourrions travailler utilement avec les Indes Néerlandaises et, peut-être, certains de nos lecteurs voudront-ils demander à M. Noble, les renseignements nécessaires.

Le rapport de M. Daltroff est des plus intéressants et nous avons pensé qu'il y avait quelque intérêt pour nos lecteurs à le connaître.

Des fabriques locales de Parfumerie demandent en outre à recevoir des catalogues d'étiquettes et accessoires pour la parfumerie et la savonnerie. Nous prions nos lecteurs qui désirent exporter à Java de nous les faire parvenir.

(1) L'article de M. Daltroff est de fév. 1918.

Protégeons la Savonnerie Française.

L'industrie savonnière française réclame, pour pouvoir surmonter les difficultés qui résultent de l'état de guerre, une protection efficace et en raison de son importance même, qui suffirait à montrer les intérêts considérables qu'elle représente dans la production de nos industries nationales, il faut convenir que ses doléances sont largement justifiées.

Deux questions essentielles, vitales pour l'industrie savonnière, doivent fixer l'attention et provoquer l'institution de mesures d'aide et de protection qui, véritablement, s'imposent :

1° Mesures favorables au ravitaillement en matières premières ;

2° Mesures de protection commerciale.

Il n'y a pas à se dissimuler que la savonnerie traverse à l'heure actuelle une période critique, et que, depuis le début de la guerre, les prix du savon ont subi une hausse considérable, qui n'est malheureusement pas près de s'atténuer.

Pour se rendre compte exactement des grands besoins de la savonnerie en matières premières, il suffirait de jeter un coup d'œil sur la grande industrie marseillaise, sur les diverses sortes de savons qu'elle produit et dont elle fait, en temps normal, un commerce considérable avec le monde entier. Les savons unicolores sont à base d'huile concrète, les savons d'industrie blancs, à base d'huile d'olive, les savons d'industrie verts empruntent l'huile de pulpe d'olive. Les savons marbrés sont fabriqués avec les huiles de ressence ou de pulpes d'olive et avec les huiles industrielles ou sulfurées de sésame, que l'on a substituées à l'huile d'œillette, afin de corriger la dureté des savons fabriqués avec l'huile d'olive seule, à laquelle est due la marbrure, ainsi qu'aux sulfures métalliques que la pâte contient. Pour les marbrés bleu pâle, on ajoute du sulfate de fer, et pour les marbrés bleu vif, qui acquièrent alors une teinte rougeâtre, on ajoute du colcothar ou rouge d'Angleterre ou peroxyde de fer.

Les savons talqués sont obtenus en ajoutant du talc au moment du moulage, pour augmenter le rendement des huiles en savons.

La catégorie des savons unicolores à base d'huile concrète comprend les savons mousseux, les savons résineux, le savons à la crasse de coton, etc. Les savons blancs mousseux sont préparés à l'aide d'huile d'arachide, de sésame, de coton, etc., comme huiles fluides ; avec celles de coprah et de palmiste comme huiles concrètes, dans des proportions variant suivant la saison et la nature des savons, pour les huiles de graines fluides, de 65 à 70 % en hiver, à 45 ou 50 % en été, pour les savons purs, ou de 50 % en hiver à 35 ou 40 % en été, pour les savons destinés à être mélangés

On fabrique les savons résineux avec les acides gras de coprah, l'huile de palme et des suifs ou graisses additionnés de résine dans des proportions très variables.

Les savons à la crasse de coton sont fabriqués avec les crasses qui proviennent du raffinage de l'huile de coton, et avec le beurre ou les acides gras, comme matière concrète.

L'huile d'arachide ou celle de sésame sont associées à l'huile d'olive ou aux huiles de ressence dans la fabrication des savons blanc. Les pulpes ou grignons d'olive, traités par le sulfure de carbone, donnent l'huile servant à fabriquer le savon vert, très employé dans certaines industries, notamment dans le tissage des soieries, pour le décreusage des soies, opération qui consiste à éliminer de celles-ci la matière grasse qu'elles contiennent.

On voit quelle variété de matières premières la savonnerie doit utiliser et quant à l'importance de sa production, en ne citant même que ce qui concerne l'industrie marseillaise, les chiffres suivants sont très édifiants.

Avant la guerre, la production marseillaise des savons n'était pas inférieure à 180.000 tonnes se décomposant ainsi :

	Tonnes
Savons unicolores à l'huile concrète	170.000
Savons à l'huile d'olive..........	4.000
Savons marbrés bleus............	6.000

On constate que la plus grosse partie de cette fabrication exige l'emploi des huiles exotiques (huiles d'arachide, de sésame, de coton, de palmiste), qui, en temps ordinaire, sont fournies en majeure partie, par nos colonies de l'Ouest-Africain.

Ce n'est pas le lieu d'étudier ici les éléments de la production coloniale, car nous n'avons en vue que la question du ravitaillement et de la protection de l'industrie savonnière française si gravement touchée par les circonstances actuelles. Toutefois, il convient de remarquer, en passant, l'importance et la valeur du trafic auquel la savonnerie donne lieu, ne serait-ce qu'en ce qui

concerne l'arachide, cette graine oléagineuse dont elle fait une si grande consommation. C'est à plus de 45 millions de francs, annuellement, que se chiffraient les importations d'arachids par le port de Marseille en ces dernières années. Le prix du quintal, en Europe, ressort à environ 30 fr.

Quant au sésame, alors que nous en sommes encore à étudier le développement de sa production en Guinée Française et dans le Haut-Sénégal, Niger, l'Inde, à elle seule, en exporte, annuellement, de 100.000 à 150.000 tonnes. Il y a donc manifestement un grand effort à faire pour produire ces matières premières que réclame la savonnerie.

On espère que les coprahs africains viendront s'ajouter aux 250.000 tonnes que compte le commerce mondial, dont plus de 83.000 tonnes d'importations en France, mais pour la fabrication des beurres végétaux.

Durant ces dernières années, l'Afrique occidentale française a fourni, en moyenne, chaque année, 40.000 à 45.000 tonnes d'amandes de palme ou palmistes, et 15.000 tonnes d'huile de palme, quantités notoirement insuffisantes.

Comparativement à l'année 1911, on constate, pour les importations de graines oléagineuses (arachides, coton, sésame, coprah, palmistes), une diminution de 187.000 tonnes pour l'année 1915 ; 209.450 tonnes pour l'année 1916. Depuis le début des hostilités, les importations ont subi une baisse considérable, surtout en ce qui concerne les arachides, produit le plus employé pour la fabrication des savons. Durant les deux dernières années précitées, il n'y a eu qu'une légère recrudescence dans les importations d'huiles exotiques, comparées à celles des deux années précédentes. On comprend donc les difficultés que rencontre l'industrie savonnière manquant d'une forte quantité des matières premières qui lui sont indispensables. Certaines usines ont dû suspendre le travail et cette diminution de la production a entraîné, fatalement, une hausse très sensible des prix des savons.

Mais ce n'est pas tout. La situation économique se trouve encore plus sérieusement compromise par l'absence de protection commerciale, et même l'entrave à l'exercice du libre commerce.

Les savonniers se plaignent, protestent. Il faut convenir que les faits suivants ne leur donnent vraiment pas tort. Qu'on en juge : le Gouvernement a interdit l'exportation de nos savons en Suède, puis en Hollande, puis en Suisse, etc. Il a interdit aussi le ravitaillement à l'étranger (même en Angleterre, même chez les Alliés), pour ce qui concerne le ravitaillement en corps gras nécessaires à la fabrication, de sorte que nous laissons à l'Angleterre des marchandises qu'elle pourrait nous céder, avec des écarts de prix extraordinaires sur la cote de l'huilerie, à Marseille qui, insuffisamment alimentée, ne peut réserver à la savonnerie toute la quantité dont elle a besoin.

Voilà, semble-t-il, une singulière façon de comprendre la préparation à « l'après-guerre ».

La crise des transports, à laquelle on ne sait remédier, est certainement une cause du marasme que nous constatons, mais ce n'est pas la seule cause. Il y a manque de protection et d'organisation pour notre industrie et notre commerce.

Un de nos confrères signalait dernièrement, l'activité déployée par nos alliés anglais pour gagner à leur industrie savonnière les marchés du Maroc. Dans tout le Maroc occidental, à Casablanca, Fez, Mekinès, Mazagan, etc., disait-il, les marques de savon anglais se sont implantées d'une façon telle que nombreuses seront les difficultés pour arriver à les concurrencer après les hostilités. De grosses firmes anglaises ont leurs succursales dans toutes les villes du Maroc et les voyageurs et agents visitent très régulièrement toute la clientèle. Les bateaux de commerce arrivent régulièrement d'Angleterre à destination de Gibraltar et de Casablanca, transportant des cargaisons de savon. Une très importante firme anglaise de savonnerie livrait, à Alger, en janvier, 9.600 caisses de savon ; quelques jours plus tard, elle en livrait toujours elle seule — 11.900 caisses, et ces arrivages firent baisser les prix du savon d'environ 30 %. En mars 1918, il a été procédé, au môle Al-Djefua, à Alger, à la vente aux enchères publiques de 1.400 caisses de savon de fabrication anglaise.

En présence de cette activité commerciale de nos amis et concurrents, que fait-on en France, pour protéger nos industriels ? On impose de regrettables restrictions, on prohibe les exportations, on limite, on restreint, on discute et on légifère.

Il faut que l'on sache bien que réduire les moyens d'action et laisser sans protection la savonnerie française, c'est un peu comme si l'on tuait la poule aux œufs d'or : c'est vouer à l'irrémédiable décadence une des industries ayant concouru jusqu'ici, pour une large part, à la fortune nationale.

Xavier FAUCILLON.

Pour faciliter l'exportation ?

Nous nous sommes toujours inclinés devant les nécessités de la défense nationale. Aucune mesure ne nous a trouvés récalcitrants et nous avons fait toujours tout ce que l'on nous a demandé.

Que ce soit le manque d'alcool, que ce soient les obstacles multiples apportés à l'importation de produits indispensables à nos fabrications, — et qui nous permettaient, du reste, de faire ensuite d'importantes affaires à l'exportation, — que ce soient les ennuis, les paperasses de toutes sortes, toujours plus nombreuses, nous avons fait notre devoir sans récriminations inutiles et vaines, nous avons travaillé et, tenacement, les Parfumeurs ont continué leurs fabrications.

On sait les résultats de cet effort. Notre ministre des finances déclarait récemment que la Parfumerie particulièrement et, en général, toutes les industries de luxe, avaient rendu les plus grands services au pays en permettant de maintenir le change par l'exportation.

On nous a répété à cor et à cris : « Exportez, profitez de la guerre pour prendre la place des concurrents ennemis. Installez-vous sur les marchés du monde, prenez position pour l'après-guerre... » Que ne nous a-t-on pas dit ?

Nous avons fait de notre mieux. Nous avons travaillé les marchés neufs des pays que les Boches considéraient comme leur fief. Nous avons peu à peu imposé nos produits de partout, — ou, du moins, — notre effort commençait à donner des résultats...

Or, la récente décision du ministre de la guerre vient de compromettre tous ces résultats : On nous interdit l'envoi à l'étranger des journaux et publications périodiques contenant des annonces. Cette décision ne comporte pas d'amendements.

On n'institue pas une nouvelle censure spéciale, on ne nous dit pas que les textes devront être clairs et ne pas prêter à l'équivoque. Non... *On interdit l'annonce française à l'étranger.*

D'un trait de plume, on supprime les publications, voyageurs innombrables qui, de plus en plus, se répandaient dans le monde et faisaient connaître non pas le nom glorieux de la France, ce nom qui retentit comme une fanfare d'héroïsme aux plus lointaines contrées, non pas cela.

La France n'a pas besoin que l'on dise qu'elle est la plus noble et la plus haute des nations. Ses souffrances silencieusement supportées, son héroïsme, sa fière résignation, tout cela, les nations le savent.

Mais ce qu'il faut dire, c'est que notre grand pays est aussi une nation industrielle ; c'est qu'à la paix, elle produira, qu'elle produit déjà, et qu'elle aspire à se trouver au premier rang dans la paix comme dans la guerre... Tout cela, nous le répétons, nous l'avions fait admettre partout où s'étendait notre influence. *La Parfumerie Moderne*, chaque mois, prospecte des places nouvelles. Nous faisions en conscience notre travail de colonisation commerciale et les résultats que nous avons obtenus nous-mêmes, ceux que nos annonciers nous signalaient, nous font croire que, jusqu'ici, nos efforts n'ont pas été inutiles.

Et l'on voudrait que nous acceptions de bonne grâce une telle mesure. Nous ne pouvons pas l'admettre.

⁂

Nous demandons donc au ministre du commerce de vouloir bien faire le nécessaire auprès de son collègue de la guerre pour que la décision prise soit amendée. Il semble qu'il n'est pas impossible d'instituer une censure spéciale, rigoureuse, qui refuserait tous les textes douteux impitoyablement et rejetterait tout ce qui lui semblerait suspect.

Mais, vraiment, qu'on ne nous porte pas ce dernier coup, qu'on ne coupe pas les ponts avec le commerce étranger. Alors qu'il est pratiquement impossible d'envoyer des voyageurs de l'autre côté des mers, qu'on ne nous enlève pas les moyens d'y suppléer par la publicité, faute de quoi tout l'effort du commerce et de l'industrie française en vue de l'exportation pendant ces quatre années de guerre se trouve perdu.

N'oublions pas que, pendant que nos annonces ne dépasseront pas le territoire français, nos amis anglais et américains continuent à nous envoyer leurs magnifiques revues d'exportation et, même sur notre marché intérieur, concurrencent nos fabrications nationales.

Nous voulons espérer que, très prochainement, nous pourrons enregistrer quelque heureuse modification à la décision prise par M. Clemenceau, ministre de la guerre, président du Conseil, qui sait trop bien que la guerre intégrale qu'il veut faire et qu'il poursuit, ne saurait se comprendre sans une vigoureuse défense économique, sans une politique commerciale qui complète pratiquement le merveilleux et l'héroïque effort de nos soldats.

Pierre ARGENCE.

Voici la lettre que nous avons adressée à M. le Ministre du Commerce ?

Lyon, 11 juin 1918.

Monsieur le Ministre du Commerce, à Paris.

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Gouverneur militaire de Lyon vient d'interdire l'envoi des journaux portant de la publicité dans les pays étrangers.

Nous vous ferons remarquer que la publicité est encore, jusqu'à présent, le seul moyen de pousser l'exportation des quelques produits qui peuvent sortir de France et y faire rentrer l'or qui nous est indispensable. Supprimer les annonces dans les journaux spéciaux et surtout dans ceux qui, comme le nôtre, ont plus de dix ans, c'est arrêter un des derniers moyens que les industriels et commerçants français ont de faire leur devoir.

Il semble nécessaire que vous preniez, Monsieur le Ministre, la défense des commerçants et industriels à qui l'on demande incessamment de plus gros efforts, tant pour la couverture des emprunts que pour la participation aux impôts et à qui l'on voudrait supprimer le moyen de continuer leurs affaires.

Il est impossible actuellement d'envoyer des voyageurs dans toutes les parties du monde. Il est donc nécessaire de faire de la publicité d'une façon intensive. Nous comptons que vous nous appuierez dans l'intérêt même du commerce et des finances nationales.

Agréez, Monsieur le Ministre, etc.

Nous attendons anxieusement la réponse qui ne peut manquer de nous être faite.

Malgré tout.

Certes, le ministre de la guerre vient de porter un rude coup à notre commerce d'exportation, en interdisant l'envoi à l'étranger des journaux ou périodiques contenant de la publicité.

Cette mesure prise brusquement, sans débat, sera amendée, nous l'espérons, et nous pourrons reprendre notre travail de prospection, de préparation.

En dépit de toutes les difficultés, nous commencions à obtenir des résultats : c'est le moment choisi par le gouvernement pour nous enlever notre meilleur moyen...

Cela ne nous empêchera pas de continuer notre effort !

Nous donnons ci-dessous des renseignements extraits de *La Rénovation de l'Industrie chimique française*, par Fernand George, ingénieur chimiste (Albin Michel, éditeur, Paris).

AU DANEMARK.

On nous reproche, à Copenhague, de vendre trop cher et de ne pas accorder suffisamment de facilités pour les paiements. On admet que notre marchandise est de qualité supérieure.

On dit aussi que l'industriel allemand se met beaucoup plus à la portée des goûts personnels de sa clientèle dans chaque cas particulier, modifiant son article pour satisfaire à tel ou tel désir de son acheteur. Au contraire, paraît-il, le fabricant français se refuse à apporter des changements, à ajouter ou retrancher quoi que ce soit à l'objet manufacturé pour un seul de ses clients et veut l'obliger à le prendre comme il le vend à la majorité de sa clientèle et même, ajoute-t-on, comme il le vend à sa clientèle française, sans vouloir tenir compte des habitudes particulières d'un pays étranger.

Les modes de paiement varient avec le genre de commerce et d'industrie : 30 jours net, 30 jours avec 2 %, 90 jours net. Le plus généralement les conditions sont déterminées de gré à gré, au moment de la conclusion du marché.

On s'accorde cependant, au Danemark, à reconnaître que les Allemands consentent de longs délais, de longs crédits, souvent six mois, quelquefois davantage.

EN SUÈDE.

Indépendamment des Parfumeurs, les Pharmaciens de Suède peuvent constituer une importante clientèle d'acheteurs de parfumerie, matière première et produits confectionnés.

On peut traiter en toute confiance avec les pharmaciens suédois, dont le nombre est limité. Chaque pharmacie constitue une charge dont le titulaire est nommé par le Gouvernement sur une liste de proposition.

Le crédit est donc possible et sûr.

Les prix peuvent être établis en monnaie française, franco port d'arrivée. Les paiements se font, le plus souvent, soit par traites de trois à six mois, à compter de la date du connaissement, sans escompte, soit au comptant avec remise de 1 1/2 à 2 %.

La Parfumerie en temps de guerre (Fin).

EN ANGLETERRE (Janvier 1918)

Les Préparations pour la Toilette et la Guerre

Le premier effet de la guerre a été la prohibition de l'usage de la glycérine dans la fabrication des produits pour la toilette. Si l'on excepte les petites quantités réservées à la Pharmacie, toute la glycérine disponible est employée pour les munitions.

Les principales préparations, pâtes dentifrice, crèmes, utilisent beaucoup de glycérine et il semblait tout d'abord impossible d'en continuer la fabrication. Cette difficulté fut pourtant très vite résolue et de très parfaites pâtes dentifrices sont fabriquées maintenant en utilisant l'un ou l'autre des nombreux substituts de la glycérine, qui sont de fortes solutions de sucre incristallisable. Ces substituts possèdent néanmoins la propriété fâcheuse d'être hygroscopiques après que l'eau qu'ils contiennent a été évaporée. Cette propriété empêche le bouchage des orifices, des tubes « colapsibles » en métal dans lequel les pâtes sont placées.

En ce qui concerne les crèmes de beauté, la position est plus différente, pour celles-ci, rien ne peut remplacer la glycérine et ce ne sont certainement pas les substituts nommés plus haut, qui peuvent en faire l'office, car ils sont trop lourds, épais et gluants. Il faut donc avoir recours aux émulsions de graisses ou d'huiles. Il serait possible que dans l'avenir, le stock de glycérine devint plus important. On affirme en effet, que les chimistes du gouvernement des Etats-Unis ont découvert un nouveau procédé secret, pour la préparation de la glycérine, par le sucre. Le prix est encore élevé et pour que le procédé soit pratique, il serait désirable que le coût soit réduit d'un quart. D'autre part, une économie a été faite dans la production de la glycérine, en utilisant les déchets de l'armée.

Il convient de signaler maintenant la prohibition de l'usage de tous les amidons, fécule de pommes de terre exceptée pour tous les emplois autres que la préparation de la nourriture. La fabrication des poudres de toilette, poudres de riz, etc., subit donc un changement et tandis que la fécule de pommes de terre peut entrer dans la composition des premiers, on comprend que les grains en sont trop gros pour entrer dans la composition des poudres pour le visage.

Mais nos ennuis ne s'arrêtent pas là, car l'esprit de méthyle ou alcool méthylique est encore un produit contrôlé : l'usage de ces produits « industriels » n'est pas permis dans la fabrication des préparations pour la toilette, tandis que le « minéralisé » n'est pas permis pour brûler. Quelques articles comme le « méthylated bay rhum », les liquides pour laver la tête et autres disparaissent du marché. Malgré de récentes demandes faites aux autorités par des Associations de coiffeurs et des spécialistes de produits pour la toilette en vue d'obtenir quelques modifications aux décrets, il semble peu probable que des concessions soient obtenues (1), la fabrication des produits pour la toilette implique l'usage de tant de substances qu'il est impossible de parler de toutes ces substances et d'indiquer toutes les restrictions gouvernementales qui les concernent. Nous ne parlerons plus ici que d'un dernier article, dont la fabrication est particulièrement difficile dans les circonstances présentes : c'est le sesquicarbonate de soude ou cristaux concentrés de soude presque universellement employé pour les bains. Pas une livre de ce produit ne peut être obtenue en Angleterre. Les grands fabricants disent simplement « qu'ils sont engagés dans d'autres travaux ».

Un substitut a été trouvé pourtant, c'est un carbonate monohydraté en granules ou très petits cristaux. Mais bien qu'utile et apprécié, comme article de remplacement, il n'a pas l'apparence élégante du produit primitif.

⁂

Voici quelles sont à peu près les difficultés que nous rencontrons en Angleterre dans les industries de la Parfumerie. Nous pensons que cette étude pourra paraître intéressante à nos amis de France et nous serions nous-mêmes très désireux de connaître l'état actuel de l'Industrie française.

Un exposé de ce genre venant après le présent article, serait non seulement d'un grand intérêt mais il éveillerait des idées pour la meilleure utilisation de nos deux pays des Usines en temps de guerre.

H.-F. Slack.
Pharmaceutical-Chemist.

(1) Janvier 1918.

(1) On obtient de l'alcool pour les ordonnances médicales.



INFORMATIONS



EST-CE UNE ESCROQUERIE ?

Lors de la Foire de Lyon, les participants furent sollicités par une organisation qui s'intitulait *Tourist-Film-Pauline* et proposait de la publicité cinématographique. Il y avait plusieurs tarifs, suivant l'importance que l'on désirait donner à son film. Mais, moyennant une somme de cent dix francs, on pouvait figurer honorablement dans le film général de *La Foire de Lyon* qui devait être projeté dans toute la France à fin mars, puis ensuite à l'étranger.

L'idée parut intéressante et un grand nombre de souscriptions furent recueillies. Les opérateurs vinrent tourner les vues, l'argent fut versé et... l'histoire pourrait s'arrêter là, car jamais le film ne parut sur l'écran.

Un de nos amis, M. F. Girard, directeur de la Maison Nannicini, de Bourg, a écrit au directeur de cette « affaire » et en a reçu la réponse suivante :

« Messieurs,

« Je vous accuse réception de vos deux lettres recommandées dont le contenu m'a d'autant plus surpris que je ne connais rien des engagements qui ont pu être pris envers vous, soi-disant en mon nom.

« Afin de me permettre d'examiner votre demande et d'y donner la suite qu'elle comporte, je vous serais obligé de vouloir bien me faire donner communication ou parvenir une copie de l'engagement pris envers vous et du reçu qui vous a été délivré.

« Je vous aviserai ensuite au plus tôt.

« Inclus mon tarif pour la Foire de Lyon.

« Veuillez agréer, etc... »

M. Girard n'a eu qu'à produire le reçu en bonne et due forme qu'il avait entre les mains pour prouver la valeur de ses revendications.

Il a ensuite avisé le « Tourist-Film-Pauline », 40, rue des Mathurins, à Paris, que faute du remboursement de la somme versée dans la huitaine, il déposerait une plainte en escroquerie.

Les choses en sont là.

Si quelques-uns de nos lecteurs ont été flibustés de la même manière, il semble qu'ils auraient intérêt à se grouper, à joindre leur plainte à celle de MM. Nannicini et Cie, de Bourg.

Ils pourront leur écrire.

P. A.

LE PARFUMEUR ET SON COMPTABLE.

Un de nos confrères parisiens a vu fuir son comptable devant le bombardement de Paris. Il l'a assigné devant le Conseil des Prud'hommes de la Seine.

Le Figaro raconte ainsi cette affaire qui établit un point de droit.

L'émoi que font éprouver à un comptable les obus du canon à longue portée constitue-t-il juridiquement un cas de force majeure entraînant la rupture du contrat de travail ?

— Je réclame, disait le directeur d'une maison de parfumerie parisienne, trois cents francs de dommages-intérêts à mon comptable, qui a rompu brusquement, sans motif légitime, le contrat de travail. Mon comptable recevait trois cents francs d'appointement par mois. C'est pourquoi, ne m'ayant pas donné le préavis d'un mois, d'usage, je lui réclame le montant de ses appointements durant un mois.

Le comptable répondait :

— Si j'ai rompu brusquement mon contrat de travail, c'est sous l'empire de l'émoi que m'a fait éprouver le tir du canon à longue portée. Le 23 mars, j'ai, sous l'empire de cet émoi, quitté Paris pour rejoindre ma femme à Nantes. J'ai agi sous le coup de la force majeure.

Et Me André Colaneri, l'avocat du comptable, a exposé, dans sa plaidoirie, que la jurisprudence décide que, pour cause de force majeure, le contrat de travail est résolu par l'entrée des ennemis dans une ville

On peut, a ajouté, sans rire, Me Colaneri, assimiler sans difficulté à l'entrée des ennemis dans une ville l'arrivée dans cette ville des obus de l'ennemi. Mon client, réfugié du Nord, est très nerveux et très impressionnable. Il n'a pu continuer à rester à Paris en entendant le bruit des obus du canon à longue portée. Il s'en est allé sous l'empire d'une force majeure.

Le Conseil des Prud'hommes a répondu par un jugement qui pose ce principe :

Attendu que le bombardement par canon à longue portée ou par avions *ne peut pas être considéré comme un cas de force majeure* entraînant la rupture du contrat de travail...

Le Conseil a condamné le comptable à payer trois cents francs d'amende à son patron, pour brusque rupture de contrat.

La Parfumerie à l'Etranger.

Connaître ses amis...

Nos lecteurs ont pu lire dans notre numéro de janvier 1918, la note suivante :

AU MEXIQUE

« On nous écrit de Mexico :

« Parmi les maisons allemandes installées en Amérique, les listes noires ont signalé la firme George Lueders et Cie, autrefois installé à New-York, Chicago, San Francisco, etc. A fin avril dernier, la branche mexicaine de cette maison avait cessé ses transactions, mais nous sommes avisés qu'elle reprend ses affaires sous la direction de M. Guillermo Schiemann. Il n'est pas douteux que sous cette nouvelle direction, l'affaire en question conservera ses attaches austro-allemandes, et que nos amis s'abstiendront de toute relation avec elle.

« Nous permettra-t-on de faire remarquer par la même occasion que nos excellents amis de la direction de *The Americain Perfumer*, conservent dans leurs pages d'annonces des réclames de maisons notoirement allemandes ; telles que Heine et Cie, et d'autres d'origine bulgare vantant les mérites de produits qui doivent être bannis des laboratoires de parfumerie américains. Ce n'est sans doute que par le scrupule fort honorable de terminer des contrats déjà payés que nos collègues ont continué cette publication; mais ces engagements auront une fin prochaine et nous verrons définitivement disparaître des colonnes des journaux amis et alliés, des annonces qui ne les honorent plus. »

En suite de cette publication, nous avons reçu diverses lettres, notamment de M. L.-S Lévy, notre ami, directeur de *The Americain Perfumer*, M. L.-S. Lévy nous a déclaré que les maisons sus-indiquées (Lueders Heine et Cie), étaient en situation parfaitement correctes vis-à-vis des gouvernements alliés.

Satisfaits de la garantie de notre confrère, nous aurions exprimé nos regrets et considéré l'affaire comme terminée ainsi, sans la lettre... peu aimable que nous avons reçue de MM Georges Lueders et C° et que nous voulons mettre sous vos yeux.

New-York, 2 avril 1918.

A Monsieur Gattefossé, rédacteur en chef de la *Parfumerie Moderne*.

Messieurs,

Nous avons devant nous votre édition de janvier 1918 et notons ce que vous dites, page 4, concernant notre maison. Votre article nous donne l'impression d'une diffamation voulue et nous ne doutons pas que les tribunaux ne soient prêts à accueillir une

To know one's Friends...

Our readers may have noticed in our January number the following article :

IN MEXICO

A correspondent writes from Mexico-City :

« Amongst the German firms established « in America the « Enemy Lists » have « mentioned George Lueders & C° of « New-York, Chicago, San-Francisco, etc. « At the end of April last this firm's Mexi- « can branch had discontinued its business « but we are informed that transactions are « resumed under the management of M. « Guillermo Schiemann. There is no doubt « that under this management the concern « will also resume its Austro German con- « nections and that our friends will abstain « from any further dealings with the firm ».

« May we avail ourselves of this opportu- « nity to remark that our excellent friends « of the *American Perfumer* keep on inser- « ting advertisements of concerns noto- « riously German such as Heine and C° and « others of Bulgarian origin praising the « merits of products which should be ba- « nished from American laboratories. Of « course this is explained by the very honou- « rable desire to give full value for contracts « already paid for, but these contracts must « shortly come to end and we trust to see « no more, in the columns of a journal pu- « blished by friends and allies, advertise- « ments which have ceased to be grati- « fying ».

Following the publication of the above article we received several letters; one of them was from our friend Mr. L.-S. Lévy, editor of the American Perfumer. Mr. L.-S. Lévy assured us that the situation of the concern we had mentioned (Lueders, Heine & C°) was considered as quite all right by the Allied Governments.

Content with our Colleague's vouching we would have expressed our regrets and considered the matter as settled had we not received from Messrs George Lueders & C° a... curt letter which we desire to place under your eyes.

New-York, April 2nd, 1918.

To M. Gattefossé manager of the P. M.,

Gentlemen :

We have before us your edition of January 1918, and notice what you say on Page IV regarding our firm. Your article gives us the

demande de dédommagement ; cependant, votre journal n'est probablement pas d'une telle importance que nous allions perdre du temps et de l'argent pour répondre à votre article.

Vous indiquez que nous « recommençons » nos affaires à Mexico, quoi que cela puisse signifier. Nous avons vendu notre affaire et supprimé notre succursale et notre raison sociale de Mexico en avril 1917. Notre ministère de la guerre est pleinement satisfait quant à notre position personnelle, et à notre loyalisme vis-à-vis de notre Gouvernement, ni l'un ni l'autre n'ont jamais d'ailleurs été mis en question. Ceci est prouvé par une lettre personnelle qui nous a été adressée par le Ministère de la Guerre, fait exceptionnel, et dans laquelle nous étions d'abord informés en janvier 1918, que dans la prochaine édition de la liste du commerce ennemi, il serait mentionné que la maison George Lueders et C°, de New-York, n'est pas susceptible d'être portée sur la liste du commerce ennemi, malgré le fait que son nom figure sur celle de Mexico, et cette constatation fut publiée dans la liste du commerce ennemi publiée quelques semaines plus tard.

Donc, le monde entier a été informé des conditions actuelles et nous ne doutons pas que vous-même ayez eu connaissance de cette constatation faite par notre Gouvernement, dans le but de protéger ici les intérêts de notre maison, maison absolument américaine à tous égards, tant par ses directeurs que par ses actionnaires.

Tous les consuls et ambassadeurs américains ont des exemplaires de la liste du commerce ennemi, et il vous est très facile de vérifier les faits.

En raison de la manière dont votre article est conçu, nous ne savons pas s'il y aurait bénéfice pour nous d'en appeler à votre justice dans ce cas et à publier les faits tels qu'ils sont.

Bien que nous ne craignions pas les conséquences de votre article, nous sentons cependant qu'un grand nombre de maisons en France qui nous connaissent bien et qui connaissent la situation en seront indirectement bien plus éprouvées que notre maison ici. Notre situation et notre position dans cette malheureuse guerre, n'a jamais été mise en doute par les nombreux amis que nous avons en France et dont nous apprécions hautement l'estime et nous ne sommes pas le moins du monde effrayés qu'aucun changement puisse survenir dans nos relations.

Vos dévoués, Signé : Lueders.

impression of an intentional libel, and we have no doubt that the courts would be open for us to seek redress, however, your paper is probably not of such importance that we should go to the loss of time and expense of answering your article.

You state that we will « recommence » business in Mexico, whatever this may mean. We sold our business and discontinued our branch and firm name in Mexico in April 1917. Our War Board is fully satisfied about our own personal standing, and the loyalty which is due our Government, and which have both never been questioned. This is shown by a personal letter addressed to us by the War Board, an unusual action, in which we were first informed in January, 1918, that in the next issue of the Enemy Trading List it would be stated that the firm of George Lueders et C°, of New-York, is not on the Enemy Trading List by virtue of this name having been listed under Mexico City, and this statement was published in the Enemy Trading List which was circulated a few weeks later. Therefore, the world at large has been informed of the actual conditions, and we have no doubt that your goodselves have had knowledge of this statement by our Government, which was issued with the intention of protecting the interest of our firm here, a firm which is absolutely American in every way as far as Officiers and Stockholders are concerned. Any American Consul, or any of our Ambassadors have copies of this Enemy List on their files, and it is very easy for you to ascertain the facts.

In view of the way your article is framed we do not know whether it will be of any benefit to us to appeal to your justice in this case and publish the facts as they are. While we are not afraid of the consequences of your article, we feel, however, that a large number of firms in France, who know us well and who know the situation, will be indirectly harmed a great deal more than our firm here. Our standing and position in this unfortunate War have never been doubted by the many friends we have in France, whose esteem we value highly, and we are not the least afraid that any change will take place in our relations.

Yours truly.

George Lueders & C°.

Nous avons pensé que cette lettre méritait une réponse. La voici :

A Messieurs George Lueders, etc.

Votre lettre du 2 avril nous est parvenue.

L'article en question nous a été adressé par notre correspondant du Mexique et vous pourrez remarquer qu'il ne parle absolument que de votre succursale de Mexico.

Dans l'affaire qui nous occupe en ce moment, et qui est la guerre avec l'Allemagne, affaire pour laquelle les Etats-Unis nous ont apporté leur aide, nous ne voulons négliger aucun moyen de combattre nos ennemis. A tort ou à raison, nous vous avons considérés jusqu'ici comme une maison allemande. Il paraît cependant vraisemblable que vous avez dû fournir toutes les justifications nécessaires, puisque les Etats-Unis d'Amérique vous laissent exercer librement votre commerce ? Nous sommes tout disposés à aviser nos lecteurs de la correction de votre attitude, de la régularité de votre situation et de la transformation en maison américaine de votre maison allemande. Quoi que vous en pensiez, notre publication a suffisamment d'importance dans le monde entier pour que cette rectification ait une influence réelle sur vos transactions commerciales.

Nous vous prions donc, si toutefois cela vous intéresse, de vouloir bien nous dire par lettre officielle, que vous nous permettrez de reproduire, que la Maison George Lueders et C°, de New-York, *n'est pas* une maison allemande, ou *n'est plus* une maison allemande et qu'elle a donné toute satisfaction au Gouvernement des Etats-Unis. Vous nous direz aussi que l'affaire de Mexico est absolument indépendante de votre maison et que si elle a gardé le nom de George Lueders et C°, c'est sans votre assentiment et pour bénéficier de ce nom très connu. S'il vous plaît de joindre à cette lettre une photographie de la lettre du Ministère de la Guerre, dont vous nous parlez, nous nous ferons un plaisir, vos explications étant claires et nettes, de publier cela.

En effet, de même que nous ne tenons pas du tout à travailler avec des maisons masquées et que nous approuvons pleinement nos correspondants de nous signaler ces maisons, de même nous sommes heureux de rendre justice à nos amis et nous serions absolument désolés de causer une peine ou un ennui à nos amis américains, dont nous apprécions fort le concours loyal et désintéressé.

Nous attendons votre réponse et vous prions d'agréer, Monsieur, nos bien empressées salutations. R.-M. GATTEFOSSÉ.

Tout prêts à réparer nos torts. — *si nous avons eu des torts* — nous publierons la réponse que nous feront MM. George Lueders and C°, et, d'autre part, satisfaits des explications ou plutôt de la garantie de M. L.-S. Levy, directeur de *The American Perfumer*, nous ne reviendrons pas sur cette affaire. P. M.

We considered that this letter demanded an answer, Here it is :

Messrs George Lueders, etc.

We have your letter of april 2d. The article alluded to was sent to us by our correspondent from Mexico and you will notice that he only speaks of your Mexico branch. In the business in which we are at present engaged, i. e. war with Germany — and for which United States have come to help us, we are anxious to neglect no opportunity to fight our enemies. Rightly or wrongly we have considered you until now as a German concern. However it appears likely that you have offered the United States Government sufficient justification since you are authorized to freely continue your business. We are quite willing to inform our readers of your correct attitude, of the regularity of your position and of the transformation of your German firm into an American concern. Though you may think differently, our publication commands sufficient interest all over the world to give value to such a redress.

We will therefore ask you to notify us officially by means of a letter which you will allow us to insert that George Lueders & C° of New-York *are not* or are *no more* a German firm and that they have given complete satisfaction to the United States Government as to their position. The letter should also state that the Mexico branch is quite independent from your concern and that if it still goes by the name of George Lueders & C° it is without your consent and with a view to benefiting by a well known nam. Should you wish to enclose a photograph of the letter which your received from the War Board Trade, we shall be glad — your explanations being clear and strighforward — to publish it as well.

Indeed, while we refuse to deal with disguised concerns and are thankful to our correspondents who mention them to us, we are anxious to do justice to our friends and we would be grieved to cause any annoyance to our American friends whose disinterested and loyal help we very much appreciate.

Awaiting your answer we are, Gentlemen.

YOURS TRULY.

R.-M. GATTEFOSSÉ.

To show our readiness to make amends for our faults — *if we have been at fault* — we shall publish Messrs Geo Lueders & C° s' answer. Apart from this, satisfied with the explanations or rather the guarantee given by M. Lévy of the Am. Perf. we shall now drop the matter.

P. M.



LA VANILLINE INDUSTRIELLE



Oxydation de l'Eugénol et de l'Isoeugénol.
(*Suite*) (1)

Br. Fr. 244.446. I. 1895, Schleich — Bloquage de la fonction phénol, par le radical CH^2-COOH. On traite l'isoeugénol par l'acide chloracétique CH^2Cl-COOH et l'on obtient ainsi l'acide isoeugénol acétique, qu'une oxydation au bichromate transforme en acide vanilline acétique.

C-CH=CH-CH³
CH CH
CH CO.CH³
C-O(CH²-COOH)

Acide Isoeugénolacétique.

Le sel potassique de ce dernier acide est décomposé par l'eau à 210°, en présence d'un excès de carbonate de potasse, avec mise en liberté de la vanilline.

D. R. P. 92.007. 17. I. 1895, Von Heyden. — Electrolyse d'une solution d'isoeugénate de potasse à l'anode et d'une solution de potasse à la cathode ; les deux solutions étant séparées par une cloison poreuse.

Br. Fr. 244.680. 28. I. 1895. Kolbe. — Oxydation électrolytique de l'isoeugénol en solution dans une lessive de soude en excès (15 % d'eugénol). Cette solution est introduite dans un vase poreux anode. Comme solution cathodique, on utilise la soude à 10 %. L'électrolyse s'effectue par un courant de 6 ampères sous 5 volts ; les bacs étant légèrement chauffés (vers 50° environ). La vanilline formée, est extraite et purifiée par les procédés habituels.

Br. Fr. 256.558. 11. IV. 1895. Otto et Verley. — L'isoeugénol oxydé par l'ozone fournit directement la vanilline.

C-CH=CH-CH³ + 2O³ = 2O² + CH³CHO + C-CHO
CH CH — CH CH
CH CO.CH³ — CH CO-CH³
C.OH — C-OH

Isoeugénol **Ozone** **Méthylcétone** **Vanilline**

L'agent oxydant est de l'oxygène ozonisé. L'oxydation ne touche pas à la fonction phénolique, et ce procédé a l'avantage de supprimer l'emploi d'un dissolvant, car l'agent oxydant est dilué dans un solvant gazeux qui est l'oxygène non ozonisé, en excès. La vanilline est extraite au bisulfite et purifiée par distillation dans le vide, cristallisation dans l'éther et essorage. Ce procédé donne un bon rendement et a été appliqué industriellement d'une façon assez importante par la Société Franco-Anglaise. Ce brevet a donné lieu à une intéressante expertise de Trillat (Moniteur Scientifique, 1898-351) qui l'a étudié au laboratoire d'une façon très complète. Le rendement de l'essai de laboratoire a été de 1,8 % en opérant avec l'eugénol, et de 6 % en opérant avec l'isoeugénol. Le rendement industriel atteint plus de 50 %. C'est là un exemple très intéressant d'une augmentation de rendement due à l'action de masse. Un exemple analogue peut, d'ailleurs, être tiré de l'industrie des matières colorantes : La diméthylaniline, oxydée en petites quantités par l'oxyde de cuivre, donne un rendement en violet incomparablement plus faible que si l'on opère sur des masses plus importantes, et cela, quel que soit le soin que l'on apporte à l'essai de laboratoire (expertise de M. Trillat pour la Société Franco-Anglaise). Il en découle la nécessité de ne considérer dans la mise au point d'une fabrication, les essais de laboratoire que comme une indication, et de n'en tirer aucune conclusion relative au prix de revient. Seuls des essais en demi-grand, peuvent fournir à ce sujet des chiffres plus approchés.

Br. Fr. 248.130. 13. VI. 1895. Otto et Verley.

Br. Anglais 6596. 30. III. 1895. Otto et Verley. — A quelques détails près, même procédé que dans le brevet précédent des mêmes auteurs.

D. R. P. 86 789. VII. 1895. Bœringer - (Certificat d'addition au brevet 65.937 déjà cité). — La benzylvanilline obtenue par ce procédé est décomposée par l'acide chlorhydrique ou sulfurique, en présence d'alcool.

(1) (Voir *Parfumerie Moderne*, Nos 3, 4 et 5, 1918).

Il se forme ainsi un éther benzylique, et la quantité d'acide à employer par cette méthode, est très faible.

D. R. P. 92.466. 12. IX.1895. Pum. — Oxydation directe de l'isoeugénol par l'oxyde mercurique. Le rendement obtenu en laboratoire est de 23 %.

Br. Fr. 250.535. 30. IX. 1895. A. Lumière. — Bloquage de la fonction phénol, de l'isoeugénol ou de l'eugénol, par un radical quelconque, et oxydation du composé obtenu, par le chlorure de chromyle CrO^2Cl^2. L'oxydation est effectuée en solution sulfocarbonique ou chloroformique. Il se forme avec le chlorure de chromyle, un produit d'addition spécial, que l'eau décompose en donnant le dérivé-vanilline correspondant. Ce dérivé est saponifié, et la vanilline extraite est purifiée par les procédés ordinaires.

Br. Fr. 253 266. I. 1896. W. Ma ert. — Bloquage de la fonction phénol, par un noyau benzène-nitrosulfonique. Le corps obtenu étant soluble dans les acides, peut être oxydé très simplement, et sera ensuite facile à dédoubler.

C - Cl
CH / C - NO^2
CH / CH
C - SO^3H

Acide chlorobenzène nitrosulfonique

1° On traite en milieu alcalin l'isoeugénol, par le chlorobenzène-nitrosulfonate de sodium. On obtient ainsi l'acide isoeugénol phényl-nitrosulfonique, que l'on précipite par le sel marin.

C - CH = CH - CH^3
CH / CH
CH / CO - CH^3
C - O (C^6H^3 < NO^2 (2 ; SO^3H (4

Acide isoeugénol phényl nitro sulfonique

2° Oxydation par le mélange sulfochromique, en maintenant la température aussi basse que possible. La masse est alors alcalinisée par le carbonate de soude. On filtre pour séparer l'oxyde de chrome formé, et l'on obtient une solution du sel de sodium, de l'acide vanilline phényl nitro sulfonique.

3° On traite par la soude caustique à l'ébullition, pour séparer la vanilline. Dans cette dernière réaction, il se forme de l'acide benzène nitro (2) sulfonique (4). On acidule, et l'on extrait la vanilline par les procédés ordinaires.

Br. Am. 553.039 14. I 1896. Otto et Verley. — A peu de détails près, même procédé que dans le brevet français 246.558 des mêmes auteurs.

Br. Am. 553.593. 28. I. 1896. Otto et Verley. — Electrolyse d'une solution alcaline d'isoeugénate de sodium, sans cloison poreuse, avec des électrodes en platine. Le vanillate de sodium formé est décomposé par un acide.

D. R. P. 93.938 25. II. 1896. Haarmann et Reimer. — Oxydation de l'isoeugénate de potasse par l'eau oxygénée.

Br. Fr. 255.496. IV. 1796. Preu. — Brevet presque identique au brevet français 250.535, signalé plus haut.

Br. Am. 265.918. V. 1896. Novarine. — Procédé analogue au brevet précédent.

Br. Fr. 259.228. VIII. 1896. Siegfried. — Oxydation de l'isoeugénol au moyen de l'oxyde de cuivre ammoniacal; ou d'un oxyde de mercure ou de plomb en solution alcaline.

Br. Fr. 279.194. VI. 1898. Otto. — Electrolyse directe de l'isoeugénol en solution aqueuse.

Br. Fr. 1898. Triliat. — Oxydation catalytique de l'isoeugénol par passage d'un mélange d'air et de vapeurs d'isoeugénol sur une spirale de platine chauffée au rouge sombre. Pour éviter la pyrogénation, les vapeurs sont refroidies aussitôt après avoir passé sur la spirale de platine. La vanilline est extraite par les procédés ordinaires, et l'isoeugénol non entré en réaction reste inaltéré.

Br Fr 316.526. III. 1902. Froger Delapierre. — Oxydation de l'isoeugénol par l'air ionisé par un passage sur des terpènes naturels. Le récipient contenant les terpènes est chauffé à 40°. L'isoeugénol est maintenu à 100°. Le rendement est de 42 %.

D. R. P. 192.565. 26. X. 1905. Spurge. — La diminution de rendement, dans les procédés d'oxydation de l'isoeugénol par l'ozone est due en majeure partie à la formation de goudrons. Cet inconvénient disparaît en opérant sur de l'isoeugénol en solution bisulfitique. Le bisulfite est remplacé au fur et à mesure de son oxydation.

D. R. P. 1906. Niagara C°. — Brevet analogue au précédent.

Br. Fr. 385.700. 1908 Fritsche. — Toutes les oxydations de l'isoeugénol sont rendues beaucoup plus complètes par addition d'acide sulfanilique $SO^3H-C^6H^4-NH^2$. On évite ainsi la formation de goudrons, et le rendement moyen passe de 27 % à 63 %.

D. R. P. 224.071. V. 1908. Genthe. — Oxydation de l'isoeugénol en solution acétique, au moyen d'oxygène ionisé par les rayons ultra-violets (passage sur des lampes quartz, à vapeur de mercure). La solution d'isoeugénol acétique, est maintenue à une températaure de 60°, et l'oxygène ionisé, y est

injecté à l'état très divisé. Le rendement atteint près de 95 %.

Br. Fr. 421.784. XII. 1909. Esclafit. — Dans tous les procédés d'oxydation de l'isoeugénol, le rendement est presque doublé si l'on dissout l'isoeugénol dans un carbure à point d'ébullition élevé, comme le toluène.

Malgré tous les moyens employés, on ne parvient que d'une façon très incomplète à empêcher l'oxydation d'aller trop loin, et de donner des proportions assez considérables d'acide vanilloylcarbonique.

Quelques auteurs ont cherché à retransformer ce dernier corps en vanilline, après l'avoir isolé.

C - CO . COOH
CH CH
CH C . O CH³
C - OH

Acide vanilloyl carbonique

Tiemann (Berichte, 1891) signala que l'on pouvait séparer, en solution éthérée, l'acide vanilloylcarbonique, d'avec la vanilline, par agitation avec une solution de carbonate de soude qui donne, avec l'acide, un composé soluble dans l'eau, que l'on fait cristalliser. Le sel de sodium, par action de la chaleur se transforme en vanillate de sodium, avec dégagement de gaz carbonique, mais le rendement n'est pas satisfaisant.

Br. Fr. 216.528. 3. X 1890. De Laire. — Obtention de vanilline, en partant de l'acide vanilloylcarbonique, par chauffage de cet acide au-dessus de son point de fusion.

D. R. P. 63.027. 20. VIII. 1891. Haarmann et Reimer. — Brevet analogue au précédent.

Gassmann améliora, d'une façon notable, le rendement de cette réaction, en effectuant le chauffage en présence d'aniline. On obtient ainsi une vanilline aniline, dont on sépare la vanilline par chauffage avec de l'acide sulfurique à 50 %. Le même auteur signale une nouvelle augmentation de rendement, en opérant en présence de paratoluidine.

Bouveault (Bull. Soc. Chim., 3. 19.76.-1898 préconise l'emploi de la diméthylamine.

Enfin, **Guyot et Guy** (*Bull. Soc. d'encouragement pour l'industrie*, 1909, 681) obtiennent une réaction presque quantitative, en préparant avec l'acide vanilloylcarbonique et la diméthylparatoluidine, un produit de condensation anilidé de la vanilline. La réaction se produit vers 170°, le composé est facilement décomposable par l'acide chlorhydrique étendu. La vanilline se sépare sous forme d'une couche huileuse que l'on traite par les procédés ordinaires.

Tous ces procédés de fabrication de la vanilline à partir de l'isoeugénol ou de ses composés ont peine à lutter depuis quelques années contre les procédés par synthèse totale que nous allons décrire et qui tendaient, avant la guerre, à les supplanter d'une façon complète.

Paul Fisch,
Ingénieur chimiste.

(*A suivre.*)

Cultures Florales.

On estimait avant la guerre, nous dit M. Henri Brenier, directeur des Services de la Chambre de Commerce de Marseille, à sept mille le nombre des établissements petits et grands se livrant à l'industrie florale dans le seul département des Alpes-Maritimes. La surface cultivée évaluée à 8.000 hectares seulement, produisait 63 millions de marchandises. Ces 63 millions représentaient non seulement la valeur des fleurs coupées, dont la valeur change dans de très larges proportions selon les années et l'importance des récoltes, mais aussi la valeur des fleurs destinées à la parfumerie.

Il faudrait ajouter à cela l'importation italienne et la production des autres départements : Vaucluse, Drôme, Basses-Alpes, etc., qui, en lavandes surtout, produisent des revenus considérables.

Les Bouches-du-Rhône, Var et Alpes-Maritimes, produisent la majeure partie des 200.000 quintaux métriques d'huile d'olive française (évaluation faite par M. Chapelle, directeur du Service d'oléiculture), en 1912 pour la production moyenne globale des douze départements français qui cultivent l'olivier.

Si la culture rentre dans la voie des progrès culturaux nécessaires, cette production peut être considérablement augmentée.

Notons en passant que Marseille produisait en moyenne 2.400.000 quintaux d'huiles de graines et que des progrès peuvent être encore accomplis.

Ces chiffres devront être comparés à ceux qui seront indiqués dans dix ans. Nous y reviendrons avant.

La Parfumerie Moderne.

La Pommade de limaçon de la Duchesse de Berry.

Sur les réclamations d'ailleurs justifiées d'un nombre respectable de mollusques appartenant à différents groupes (Limacea-Helix principalement), nous nous trouvons dans la nécessité de pourvoir notre article du N° 4 de la P. M. 1918, (page 55) d'une rallonge.

En 1868, Al. Dumas père, alors âgé de 65 ans, faisait flèche de tout bois (Voir *Parfumerie Moderne*, « Pages oubliées », 1915, p. 27). A peine notre romancier avait-il fait paraître chez Dentu, sa monographie sur la « Moutarde », qu'il écrivait dans le *Moniteur du Soir*, des 12, 13, 14 et 16 décembre de la dite année (Biblioth. nationale L²C, n° 3036), ses *Causeries sur les Parfums*, où il n'a pas manqué lui non plus, de dire un mot du *Livre des Parfums*, de Rimmel ; c'était à cette époque à qui marcherait le plus et le *mieux*. (V. *Parf. Mod.*, 1916, p. 129).

Si nous revenons sur ce sujet, c'est que nous rencontrons dans le numéro du 16 décembre, parmi les parfums employés par la duchesse de Berry, une pommade dite *Pommade de limaçon*. « Le Régent, dit A. Dumas, était chimiste (!) et graveur. Tout en gravant les amours de Daphnis et Chloé, il surveillait les cornues, où il faisait des pommades pour éteindre le feu des joues de la duchesse ».

Cette recette, la voici, telle que la donne Dumas : « Prenez 2 livres de panne de porc, 4 onces de graisse de mouton, 4 gros de racine fraîche de guimauve, une once de blanc de baleine et 8 onces de limaçons.

Faites fondre la graisse au bain-marie. Coupez la racine de guimauve par petits morceaux et pilez les limaçons. Remuez bien avec la spatule. Laissez 4 heures au bain-marie. Passez à travers un linge avec expression. Quand la pommade est presque froide, battez-la bien pour la faire blanchir, en ajoutant 4 gros d'essence de térébenthine (il semble là que nous voisinons un peu avec une recette d'encaustique ; fort heureusement, ainsi que le dit Dumas, le Régent ajoutait, soit du néroli, soit de *l'essence de rose :* essence, dit encore l'épicurien Dumas, qui *fut mise à la mode à Paris*, par Mme Aissé, la belle circassienne, venue en cette ville avec son *maître* (?) M. Ferriol » ; (ici, pour plus de détails, s'adresser aux notices publiées par Sainte-Beuve, mais comme l'illustre critique n'aurait rien su nous dire, probablement, sur la *Pommade de Limaçon* de la duchesse, il était bon de prendre les devants ; c'est ce que nous venons de faire).

Tenez-vous, à ce propos, à remonter un moment jusqu'à l'antiquité ? Ozenne nous servira sur le champ ; voici ce qu'il dit : « L'hygiène elle-même *s'empara des limaces* « (ah ! si elle avait pu s'emparer de la der« nière !), car on trouve un passage de Pline « où il est dit que ces *animaux* servaient aux « dames romaines pour faire disparaître les « éphélides ; que ces mêmes *bêtes* séchées au « soleil sur des tuiles (pourquoi des tuiles ?) « pilées, réduites en poudre et mélangées à « leur poids de farine de fèves, forment un « excellent cosmétique.

« Du temps de Matthiole (toujours ce sa« tané Matthiole), *l'eau distillée de limaces* « servait aux dames pour donner à la peau « une blancheur extraordinaire ».

Eh bien, diront ici quelques-uns, voilà une spécialité à créer, ils diraient plus justement à récréer, car elle a existé.

« La *Pommade de limaçons pour la guérison radicale des boutons et conserver le teint dans la plus grande fraîcheur*, se vend chez Gobin, rue du Bouloi, maison de M. de la Porte-Franklin ».

Or, tout ceci se passait au XVIIIe siècle (1).

Nous ne supposons pas qu'il existe une grande dissidence entre les Limacea et les Helix. Ce que nous voulons avant tout, c'est éviter les conflits et donner satisfaction aux deux partis. Nous proclamons hautement que leur mucus se vaut. Ils peuvent donc se présenter hardiment devant la Commission, toujours prête à les accueillir favorablement.

E. G.

---

(1) Dejean : *Traité des odeurs*, 1764, p. 272, donne une recette de pommade de limaçon.

— Bertrand, « *Le Parfumeur impérial* », 1809, en donne deux.

— Enfin, dans l'Officine de Dorvault, où l'on trouve tout ce que l'on veut, la table nous renvoie à la *Pommade à la Sultane* (sans limaçons), c'est dans cette crème qu'entre le fameux baume de la Mecque (qu'on ne trouve *nulle part*, mais qu'on peut toujours chercher... ailleurs), il est dit en manière d'annotation que pour justifier le titre de Pommade de limaçons, « il serait nécessaire que la pommade contînt du mucus de ce gastéropode ». Tout le monde, croyons-nous, sera de cet avis.

A suivre prochainement :

1° *Les Coquillages de mer dans la Cosmétique d'antan. — L'Onguent citrin et le Batika oriental.*

Heureuse mise au point.

Nous avons publié dans notre numéro de mai, sous le titre Une grosse médisance, *une note relevant un article de* l'Exportateur Français *à propos des boîtages à double fond utilisés par certains fabricants pour y placer des crèmes, des poudres, etc. Cet article était, à notre avis, fort mal venu et pouvait jeter un discrédit fâcheux sur la Parfumerie française tout entière.*

Nous sommes heureux de trouver dans Les Potins de Paris, *et sur le même sujet, une note d'un tour infiniment plus heureux. Nous la donnons ci-dessous :*

NE CONFONDONS PAS

Notre dernier article sur le truquage de certaines boîtes destinées à contenir des produits de toilette nous a valu un courrier copieux, composé en majeure partie des remerciements d'un public étonné de voir un journal osant parler des « Grands Magasins » autrement que pour annoncer leur *prochaine Exposition de blanc.*

Ces lettres étaient accompagnées de pots et de flacons de formes variables, mais de contenance minuscule.

Or, si nous protestons contre les boîtes et les pots à double fond, c'est parce que le commerçant qui les utilise commet une malhonnêteté, *le client ne pouvant, sans ouvrir le contenant, juger de l'importance du contenu ;* pour les flacons, c'est autre chose.

Les parfumeurs ont eu l'heureuse idée, il y a une douzaine d'années, de remplacer les écrins de carton, les étiquettes multicolores, par un flaconnage en cristal d'un goût presque toujours parfait.

Grâce à cette nouvelle et artistique présentation, dont Coty est demeuré le maître, un de ces flacons est devenu *quelque chose que l'on peut offrir* et c'est là le secret de leur succès.

L'Amérique s'est éprise, plus que nous encore, de ces parfums bien français enclos dans des cristaux qui sont de petites merveilles et dont le dessin, l'étude, la réalisation coûtent fort cher.

Il ne viendra à l'idée de personne, en achetant rue de la Paix un pendentif en or ciselé, de ramener au prix du gramme de matière l'objet d'art dont elle a fait l'acquisition ; on sait qu'en même temps que le métal précieux, on a payé l'idée du dessinateur qui créa le modèle et le goût de l'ouvrier qui le réalisa.

Pour les parfums, la question est strictement la même. Nous le constatons avec d'autant plus de plaisir que le commerce et l'exportation des parfums est un des succès indéniables de notre industrie nationale, et nous y sommes imbattables comme sur tous les articles où le goût est un des facteurs importants du prix de la marchandise.

Ce n'est donc pas contre la contenance plus ou moins grande des flacons artistiques que nous entendons protester, mais contre le *délit* qui consiste à vendre de la poudre de savon dans des boîtes à double fond.

Le Sire du Parquet.

COLOGNE-SUR-MER ?

Une délégation des commerçants d'une jolie petite ville de la Côte-d'Azur, renommée par ses parfums et ses distilleries de roses et de fleurs d'oranger, vient de proposer de baptiser la ville du nom de Cologne-sur-Mer.

Ce stratagème permettrait de naturaliser l'Eau de Cologne dont évidemment la plus grosse quantité de Néroli utile à sa fabrication est fabriquée dans cette localité.

Faut-il débaptiser l'Eau de Cologne ou annexer Cologne sur la Côte-d'Azur ?

That is the question.

Pourquoi le Géranium Réunion est cher ?

L'essence de géranium de la Réunion garde un prix élevé qui tient tant à l'âpreté de quelques intermédiaires qu'à la difficulté d'en distiller. Les plantations n'ont pas été plus entretenues que celles de cannes à sucre et les cultures industrielles de notre jolie colonie périclitent.

Il est évident que, comme partout ailleurs les hommes ont été mobilisés, mais en France du moins, les femmes travaillent ; à la Réunion la plupart se contentent de vivre aisément des allocations.

Une famille qui vivait autrefois, avec le père, pour 1 fr. 50 par jour, touche aujourd'hui administrativement 4 et 5 francs, car les enfants sont nombreux. Pourquoi travaillerait-on au risque de perdre l'allocation, puisque cette manne providentielle donne davantage que le travail le plus assidu.

Et voilà pourquoi le géranium, comme le sucre disparaissent.

La Savonnerie Marseillaise.

Ensuite de nos demandes de renseignements, on nous confirme, de divers côtés, que la Société Sunlight a acheté deux importantes savonneries marseillaises.

Faut-il s'en réjouir ?

Faut-il s'en affliger ?

Les Essences de Roses Françaises et la production Bulgare.

Au moment où la Bulgarie, s'alliant aux Empires centraux, entrait dans le grand conflit européen, reniant ainsi le pacte moral qui semblait comme la traduction de sa reconnaissance envers la Russie et la France, la presse française ne manqua pas, en évoquant l'attitude de la Bulgarie, dans le passé et dans le présent, de rappeler que le roi félon, le Cobourg de Sofia, lors de sa visite *amicale* (? !) en France, aux côtés du Président Fallières, tint à visiter longuement la Roseraie de Bagatelle et autres lieux réputés pour la culture des roses.

C'est là, en effet, un souvenir singulièrement suggestif.

On sait que l'industrie des essences de roses est une des principales industries bulgares, et qu'elle prit rapidement une grande importance, une évidente prospérité, attribuée surtout au climat, si remarquablement favorable à la culture du rosier à parfum. Mais le climat n'est pas tout et ce que l'on sait moins, généralement, c'est que la Bulgarie doit cette prospérité de son industrie de l'essence de roses, pour la plus grande partie, à la contribution que la France lui apporta tant au point de vue des progrès dans la technique de la distillation de la rose que dans l'ordre commercial, car la France, il y a encore peu d'années, importait en essences de roses, plus du tiers de la production bulgare. La statistique ci-dessous, donne, à ce sujet, des chiffres très édifiants.

Essences de Roses

	Exportation bulgare.	
France	1.475	kilogr.
Allemagne	823	—
Turquie	578	—
Angleterre	472	—
Russie	100	—
Autriche-Hongrie	23	—
Etats-Unis, Suisse, Italie et autres pays	923	—
Total	4.394	kilogr.

Ces chiffres se réfèrent à l'année 1904. En 1903, la Bulgarie exportait 6.210 kilogr. ; en 1902, 3.676 kilogr. ; en 1901, 3.027, et en 1900, 5.346 kilogr. Pendant une période de dix ans, de 1886 à 1895, la Bulgarie exporta, en moyenne, annuellement, 3.011 kilogr. d'essences de roses, au prix moyen de 544 fr. 50 le kilogramme. De 1899 à 1905, l'exportation était, en moyenne annuelle, de 4.150 kilogr. au prix moyen de 622 fr. 60 le kilogramme.

Ainsi pendant ces sept années, les exportations du pays bulgare subissaient une augmentation de 27,4 p. 100 par an, et la valeur du produit augmentait de 40,4 p. 100 par an.

Dans les circonstances actuelles, ces constatations sont d'autant plus intéressantes que si presque tous les pays en relations commerciales avec la Bulgarie lui achètent des essences de roses, néanmoins tous ces marchés ne sont pas réguliers, et les affaires ne sont pas proportionnelles à l'accroissement de la population. Nous nous sommes laissé dire que la Bulgarie, en fait d'essences de roses, produit au moins les neuf dixièmes de la consommation mondiale.

Dans tous les cas, elle avait, jusqu'en ces dernières années, les marchés les plus stables, en France, aux Etats-Unis, en Russie, en Italie. Ses exportations régulières aux Etats-Unis ne datent que de 1897, soit 30,8 p. 100 ; venaient ensuite : la France avec 28,8 p. 100, l'Angleterre 16,8 ; l'Allemagne 13,4 ; la Russie 4,5 ; la Turquie 4,3 ; l'Italie et l'Autriche-Hongrie 0,4 p. 100.

De 1896 à 1905, les plus grandes quantités de roses bulgares étaient exportées en France où elles acquittaient un droit d'entrée de 50 francs par kilogramme.

C'est surtout dans la pittoresque vallée de la Maritza et ses affluents de la rive gauche, au pied des Balkans, et à environ 60 kilomètres de Philippopoli, que se sont localisées la culture du rosier et l'industrie de l'essence de roses. Sur une étendue de plus de 10.000 hectares, est cultivée la rose rouge, qui est l'espèce préférée. La cueillette, qui a lieu de la fin de mai à la mi-juin, donne un rendement de 3.000 kg. environ, de fleurs, par hectare, et une essence plus ou moins riche suivant que la saison a été plus ou moins favorable. En 1908, les cultures, qui n'occupaient que 9.000 hectares, produisaient 25 millions de kilogr. de roses, fournissant à la distillation environ 5.000 kilogr. d'essences. Vingt ans auparavant — en 1888 — les cultures de rosiers bulgares n'occupaient que 2.100 hectares, et l'essence produite n'était que de médiocre qualité, peu appréciée sur les marchés étrangers.

Ce sont nos compatriotes, ce sont des Français — on peut le dire avec fierté — qui donnèrent à l'industrie bulgare de l'essence de roses, l'extension qu'elle prit jusqu'en ces dernières années, et qui propagèrent grandement les améliorations, les perfectionnements dans la distillation. C'est sur l'initiative de Français que s'établit, en 1900

dans le district de Philippopoli, la première distillerie pourvue d'appareils perfectionnés. C'est à dater de cette époque que la valeur marchande de l'essence de roses de Bulgarie se releva sur les marchés, et c'est de là que datent aussi les plus grands efforts en vue de l'extension des cultures de rosiers dans la vallée de la Maritza. En dix ans, on doubla la surface complantée en rosiers. Des distilleries modernes s'établirent sur l'initiative de nos compatriotes, à Karlovo, à Karasarli, à Kazanlik et à Karnari. La science technique, l'intelligence et les capitaux français se consacrèrent donc largement à une industrie qui devait contribuer à la prospérité du pays bulgare, d'autant que la France était aussi le plus gros client de la Bulgarie dans ce commerce des essences de roses, et qu'elle payait ces produits au meilleur prix, soit près de 931 francs le kilogramme, en moyenne, alors que les parfumeurs anglais et russes ne payaient que 920 et 919 francs, les Américains et les Allemands, 906 francs.

L'Allemagne a fait de sérieux efforts pour ne point demeurer tributaire de la Bulgarie. Elle a fait d'importantes plantations de rosiers à parfum et a amélioré notablement la fabrication de l'essence. A ce dernier point de vue, on peut être assuré qu'elle a apporté la même application qu'elle avait mise à perfectionner la distillation de la lavande. Témoins les résultats obtenus dans les Basses-Alpes, à Sault (1) et ailleurs, où l'emprise allemande s'était manifestée par des installations modèles de distilloirs, dotées des derniers perfectionnements.

Bien qu'il ait été question déjà, ici même, de la production bulgare (2), et que notre sympathique Rédacteur en chef, M. R.-M. Gattefossé ait montré, dans ses remarquables études sur les *Roses de France* (3), que nous pouvons nous passer très facilement des fleurs et des essences du pays des traîtres — Bulgares et Turcs, passés sous la domination de l'Allemagne — il semble que l'on ne saurait trop insister auprès des distillateurs et parfumeurs français pour qu'ils déploient tous leurs efforts et toutes leurs initiatives en vue de supplanter, sur le marché mondial, les produits ennemis et d'aider, pour cela, au développement de la production de la *Rose de France* et, par suite, de la production de l'essence de qualité supérieure, qu'elle fournit à un prix moins élevé que l'essence bulgare.

En France, la culture du rosier à parfum est encore trop peu développée, trop localisée. Il est évident que cette culture ne peut se faire indifféremment dans tous les terrains et dans toutes les régions, car elle exige certaines conditions de réussite pour procurer des avantages réels. Mais il y aurait lieu de faire des essais notamment dans les terrains de prédilection du rosier à parfum, terrains sablonneux, perméables, exposés au Midi et abrités des vents du Nord. A Kazanlik (Bulgarie), on rencontre le rosier à 400 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer, sous un climat tempéré, mais néanmoins avec brusques variations de température (+ 40 degrés en été, — 2 degrés en hiver).

En France, sur la Côte-d'Azur (région d'Antibes), la culture du rosier s'étend sur 700 hectares environ. Les centres de production sont, par ordre d'importance : Grasse, Mouans-Sartoux, La Colle, Valbonne, Peymeinade, Vence, Mongins, Tourette, Levens, Auribeau, Le Cannet, Saint-Paul, La Roquette, Pégomas, Opio, Roquefort, Villeneuve, Loubet, Bouret et Châteauneuf.

Les rendements en fleurs varient de 2.500 à 3.500 kilogr. à l'hectare, et les prix de 0 fr.25 à 1 fr. 50 le kilogramme.

Il convient d'observer que sous le climat de Paris, la culture de la rose bien que moins étendue et moins favorisée par la température, a cependant fait de sérieux progrès depuis une dizaine d'années. On a un bel exemple à Fontainenay-aux-Roses et plus particulièrement à la célèbre roseraie de l'Hay. Là, on estime qu'un rosier peut donner, en moyenne, 800 grammes de fleurs, et que sur une plantation de 8.000 pieds à l'hectare, on peut récolter 6.400 kilogr. de fleurs. En admettant un rendement de 8 décigrammes d'essence pure par kilogramme de pétales, on obtiendrait une production de 5 kil. 120 d'essence pure par hectare. En évaluant le prix de l'essence à 1.000 francs le kilogramme, c'est un produit brut de 5.120 francs par hectare. Les frais de culture varient suivant les années, mais ces frais, déduits du produit brut, laissent un joli bénéfice, que beaucoup d'autres cultures ne donnent pas, surtout par ces temps difficiles.

Travaillons donc activement à l'extension de notre production en *essences de roses françaises*. Contre les produits bulgares et autres, d'origine boche, préparons notre revanche économique. Ainsi, nous saurons promouvoir nos intérêts, et nous ferons œuvre patriotique, en contribuant à la reconstitution et à l'accroissement du patrimoine national.

Henri Blin.

(1) Usine Schimmel acquise par Gattefossé fils.

(2) *Parfumerie Moderne* (La Rose bulgare en 1914). N° 7, juillet 1915.

(3) *Parfumerie Moderne*. N° 8, octobre 1915 et N° 6, juin 1916.

Nouveaux Impôts, Nouvelles Taxes.

Comment on perçoit la taxe sur les Produits de Luxe.

On nous dit : « Les divisions du litre (eaux de toilette, eaux dentifrices ou lotions seront taxées lorsque ces divisions étant multipliées par le dénominateur de cette fraction (?), le total produira une somme supérieure à 15 francs »...

Cette disposition ne semble pas commerciale étant donné que l'emballage ne représent pas une valeur divisible par le dénominateur, comme il est dit si élégamment ci-dessus.

Si le contenant d'un litre coûte un franc, le contenant du huitième représente forcément plus de 12 centimes, sans que la valeur de la marchandise ait augmenté.

Nous proposons à nos lecteurs de s'associer avec nous pour protester contre cette manière d'accommoder la loi.

De même, le savon est taxé au-dessus de 2 francs l'unité. Il est donc indiqué pour le client de n'acheter que par une unité au-dessous de 2 francs. Cette modalité est rigoureusement en contradiction avec la précédente : elle ne tient compte ni des droits du client, ni des droits du vendeur, mais seulement des intérêts du trésor. Peut-on dire des « intérêts *bien compris* du Trésor » ?... Ce n'est pas certain.

Nous relevons dans notre confrère *La Journée*, le filet suivant donnant l'interprétation évidemment autorisée de M. le Ministre des Finances. On va voir combien cela est limpide et simple...

La vente " à la consommation ". — Ce qu'il faut entendre par cette expression. — Quelques précisions. — Un exemple.

M. André Paisant, député, a demandé à M. le Ministre des Finances ce qu'il faut entendre, dans l'article 23 de la loi du 31 décembre 1917, par le terme « consommation ».

« Peut-on considérer, spécifiait M. Paisant, qu'une société industrielle consomme les fournitures qui lui sont faites, même au détail, pour les besoins de son industrie ou de son commerce, attendu que ces fournitures, quelle qu'en soit la nature, grèvent le prix de revient de l'objet façonné et le prix de vente de cet objet (exemple : l'achat d'un pneu pour une voiture de commerce ?)

« L'achat précité, demandait encore M. Paisant, est-il dispensé de la taxe de 20 centimes ? Et s'il en est dispensé, est-il utile que l'acheteur fasse la déclaration prescrite par l'article 24 du règlement d'administration publique du 30 mars 1918, lequel semble viser plus spécialement la taxe de 10 % sur les objets de luxe ? »

Le Ministre des Finances a répondu en donnant cette interprétation du terme « consommation ».

« La vente à la consommation est celle qui s'applique à un objet parvenu au terme de sa vie industrielle et commerciale ».

Et il a formulé cette règle générale pour la distinction de la vente en détail et de la vente en gros, en ce qui concerne la nature de la taxe à payer.

« La taxe instituée par l'article 23 de la loi du 31 décembre 1917 est exigible au moment où cet objet arrive dans les mains de la personne qui doit le consommer ou se l'approprier d'une manière définitive. Par contre, il y a vente en gros, et le payement du prix reste soumis à l'ancien droit de timbre gradué, lorsque la vente s'applique à des marchandises, denrées, fournitures ou autres objets achetés par un industriel ou un commerçant pour les revendre, transformés ou non transformés.

« Il en résulte que le payement du prix des fournitures faites à une société industrielle pour l'exercice de son commerce donne ouverture à l'ancien droit de timbre de quittance dans le cas où il est délivré un écrit libératoire, s'il s'agit de fournitures destinées à être revendues, transformées ou non ».

« L'opération tombe, au contraire, sous l'application de la taxe nouvelle de 20 centimes par 100 fr. dans les conditions prévues à l'article 23 de la loi du 31 décembre 1917, s'il s'agit d'objets destinés à être consommés par la société, même s'ils sont indispensables à sa fabrication.

« En conséquence, l'achat d'un pneu à un prix supérieur à 150 fr. qui doit servir pour une voiture de commerce et n'est pas destiné à être revendu, est, par application de cette règle, soumis à la taxe de 20 centimes par 100 fr. Il n'en serait autrement que s'il s'agissait d'un pneu acheté par un marchand d'automobiles pour être revendu avec la voiture à laquelle il serait adapté. Ce ne serait plus alors une vente à la consommation ».

Le Ministre des Finances a ajouté que l'article 24 du décret du 23 mars 1918 est conçu en termes généraux et s'applique aussi bien à la vente d'objets classés comme étant de luxe qu'à la vente d'objets quelconques.

Récolte et rendement du Jasmin.

La cueillette du jasmin commence dès la fin juillet et se poursuit quand le temps est sec et chaud jusqu'en octobre. En Algérie, elle débute en juin et se termine en novembre. En Provence, les cueillettes les plus fortes ont lieu du 10 août au 10 septembre.

La jasmineraie peut donner une petite récolte la première année de greffe, et payer les frais d'entretien; la deuxième année, 200 à 300 kilos de fleurs. La pleine production arrive vers la 4e année.

On récolte le matin, dès la disparition de la rosée, jusqu'à 10 heures, 11 heures au début de la saison et même à 3-4 heures, quand la floraison est abondante ; ou bien on la reprend entre 5 et 7 heures.



Photo Rollet.

La récolte du Jasmin sur les coteaux de Grasse

En temps normal, les producteurs sont aidés par des Piémontaises qui gagnent 50 ou 55 c. par kilo, ce dernier comptant en moyenne 700 fleurs. Une cueilleuse ramasse d'ordinaire 2 k. 5 à 3 k. dans une matinée de 6 heures. Les femmes habiles, et avec une floraison abondante arrivent à un chiffre bien supérieur.

Les fleurs sont mises dans de petits paniers, plus rarement dans les tabliers retroussés des cueilleuses, où elles se froissent et prennent sous l'influence de la chaleur du corps une teinte brune qui les déprécie.

Quand elles sont imprégnées de rosée, on les étend sur un drap. Les fleurs mouillées par la pluie n'ont pas grande valeur. Autrefois, les industriels stipulaient dans les marchés qu'ils les refusaient. Aujourd'hui, ils en tirent un certain parti. Quoi qu'il en soit, ces fleurs mouillées et brunies sont détachées des rameaux pour faciliter la venue des autres. Les fleurs oubliées la veille n'ont pas grande valeur non plus.

Quand le froid n'est pas suffisant en hiver, le repos de la végétation ne se faisant pas normalement, les plantes restent languissantes et, au printemps, elles débourrent plus ou moins bien. Si, alors, la chaleur est insuffisante, la floraison est maigre. Il faut donc souhaiter un froid salutaire en hiver, puis une température chaude et sèche.

Le *rendement* annuel est très variable. On trouve d'ailleurs, de 10.000 à 20.000 pieds à l'hectare. On comprend que le poids des fleurs récoltées sur cette superficie puisse aller de 2.000 à 7.900 kilos.

Le prix de vente du kilo varie de 1 à 5 francs. Les années d'abondance ne sont pas toujours celles où la fleur se vend le moins (besoin de l'industrie, stocks de parfum restant en magasin, conventions entre producteurs et acheteurs, etc.).

Un spécialiste des environs de Grasse, M. Honoré Michel, a établi le compte suivant, pour une jasmineraie d'un hectare, contenant 25.000 pieds, produisant 30 à 35 k. de fleurs par 1.000 pieds : frais d'établissement et d'entretien (défoncement, nivellement, achat des plantes, plantation, tuteurs, fil de fer, greffage au printemps suivant, soins d'été, buttage d'automne), 2.000 fr. pour la première et la deuxième année ; il faut tenir compte, aussi, de l'amortissement et de l'intérêt des constructions (réservoir d'eau, rigoles, etc.). La troisième année, c'est-à-dire la deuxième année de greffe, les frais culturaux sont de trois cents francs, plus 120 francs de fumure, 60 fr. d'eau, 10 fr. d'impôts ; total, 490 fr., sans compter l'intérêt et l'amortissement. Les frais de cueillette s'élevant à 0 fr. 55 et les 750 à 875 kilos de fleurs se vendant 2 fr. le kilo, il reste net, de 575 à 750 fr.

Antonin Rolet.



La Parfumerie Française à l'Etranger



AU BRÉSIL.

Nous avons publié, dans notre numéro de mars dernier, des renseignements sur l'exportation de la Parfumerie Française au Brésil. Dans son numéro du 6 juin, L'Exportateur Français *est revenu sur la question et nous reproduisons ci-dessous son article où nos lecteurs trouveront un intéressant complément d'informations.*

Ils voudront bien eux-mêmes ne retenir de cet article que ce qu'il contient de nouveau, nombre de ces renseignements leur ayant été donnés déjà dans la Parfumerie Moderne.

LA PARFUMERIE

La parfumerie vis-à-vis de la douane se présente de deux façons : la parfumerie commune, c'est-à-dire, le n° 1, flacon verre ordinaire, qui est taxé à $4.000 le kilo, ensuite le flaconnage en cristal, ou verre taillé n° 2 qui, lui, paie $8.000 le kilo.

Quelle que soit la qualité du flaconnage, la parfumerie paie au *poids brut*, c'est-à-dire, flacon, étui, papier de soie, ficelle, et la boîte en carton.

Par contre, *les emballages en boîte bois ne paient pas.*

Pour mieux me faire comprendre, un exemple : une douzaine extrait flacon verre, étui carton ou satin, paiera sur le flacon et l'étui ; cette même douzaine venant sans étuis et les flacons emballés dans une boîte en bois par demi-douzaine, les droits ne seront payés que sur l'extrait et le flacon, la boîte bois ne paiera pas.

C'est pourquoi beaucoup de clients font venir les parfums sans étuis, sauf pour les séries de grand luxe. Les savons de toilette également viennent presque toujours en caissettes bois par 3 ou 6, de façon à supprimer les boîtes carton.

Ceci dit, j'attire tout spécialement votre attention sur les mystères de la douane du Brésil.

Lorsqu'on lit, en France kilo 4$ ou 8$000, on croit généralement que ce sont les droits réels. On fait la conversion au change moyen du jour (prenons si vous le voulez 700 reis), et on pense qu'un kilo de parfumerie paiera 5,60 ou 11,15 : erreur profonde car les droits se décomposent comme suit :

1 kilo parfumerie........	48		
Statistique	0$010		
Amélioration du port, 2 % sur la valeur officielle, basée sur la razâo de 60 %..................	0$140	4$150	
Droits en or 55 %.........	2$200		
— — 2 %.........	$140		
	2$340	4$680	
Droits en papier 45 %..............			1$880
			6$490
Magasinage, déchargement, etc.....			$710
			7$200

Voilà donc un kilo annoncé comme devant payer 4$ et qui, en réalité, arrive par les différentes opérations ci-dessus à payer 7$200, presque le double, avec cela il ne faut pas oublier les timbres de consommation qui se paient à raison de :

Produits jusqu'à	5$			la d. p.	unité	$030
—	de 5$	à	10$	—	—	$060
—	de 10$	à	15$	—	—	$090
—	de 15$	à	25$	—	—	$120
—	de 25$	à	45$	—	—	$150
—	de 45$	à	60$	—	—	$300
—	de 60$	à	120$	—	—	$750
—	de 120$	et au-dessus....				1$500

Les essences en flacon cristal ou verre taillé, suivent la même proportion et ce qui est marqué kilo 8$ paie en réalité 14$.

Un point sur lequel j'attire votre attention ; il est admis en douane que le flacon cristal, mais entièrement dépoli, est classé dans la série commune n° 1, c'est-à-dire qu'il rentre dans la classification de 4$ le kilo, on tolère même que le bouchon soit taillé ou poli.

Il fut un temps cinq à six ans en arrière, les importateurs faisaient venir les étuis des extraits à part, car quand ces étuis étaient en carton, la taxe n'était que de 1$500 le kilo. Maintenant, cette tolérance est supprimée, et les étuis paient les mêmes droits que les extraits.

Matières Premières (Essences)

Celles-ci se décomposent en essences naturelles et artificielles.

Les essences naturelles classées au tarif sous le n° 162 paient les droits suivants :

Essences de romarin, citronnelle, mélisse, œillets, clous de girofle, eucalyptus ....Kg.	3$000
Essences de lavande, aspic, genièvre, noix muscade...........	5$000
Essences d'anis, bergamotte, canelle	8$000
Essences de géranium-rosat, menthe poivrée Portugal............	10$000
Essences de moutarde.........	20$000
Essences de néroli............	40$000
Essences de roses.............	100$000
Tous autres non spécifiés......	8$000

Les essences artificielles paient 6$000 le kilo.

La razão sur les essences naturelles est de 50 %, sur les artificielles 30 %.

Les droits se paient sur le *poids net* des essences, et le magasinage se paie en double.

Il faut noter que la difficulté d'évaluation des droits par les profanes réside surtout dans l'ignorance de l'importance réelle que l'on donne au pourcentage appelé razão, par lequel on trouve exactement l'évaluation de la valeur officielle sur laquelle on fait payer les 2 % en or du magasinage et de la conservation du port.

EN NORVÈGE.

Les Pays Scandinaves sont actuellement difficiles à servir, tant en raison du fret rare que des mille ennuis de douane et de formalités de toute nature.

Voici quelques indications sur les paiements :

Paiements habituels à 30, 60 ou 90 jours. Au comptant, — très rare, — escompte de 2 à 5 %.

LES PARFUMS A ADEN.

Les Arabes sont de grands consommateurs de parfums et goûtent particulièrement jasmin, narcisse et rose. Le musc surtout est demandé et s'expédie liquide, en poudre ou en cristaux.

Bien entendu, ce sont là uniquement des parfums artificiels que les parfumeurs d'Aden transforment ensuite eux-mêmes en lotions pour les cheveux, eaux de toilette, extraits. Ils en parfument aussi le savon.

Malgré la concurrence des Anglais et des Suisses qui travaillent aussi sur ce marché, nous pensons qu'il y a beaucoup à faire à Aden pour les parfumeurs français qui fournissent déjà des parfums pour les indigènes.

Les colis-postaux pour l'exportation.

Nous signalons à nos lecteurs toute une série de modifications concernant le service des colis postaux pour l'exportation.

Le service des colis postaux à destination des îles Açores et Madère a été rétabli depuis le 1er juin.

Pour le Congo belge, le départ des colis acheminés par la voie des paquebots anglais s'effectuera désormais de Bordeaux au lieu de La Rochelle-La Palice.

Est également rétabli le service des colis postaux pour les pays de la Côte occidentale d'Afrique, ainsi que pour les bureaux français du Togo et pour Zanzibar.

Quant aux Etats-Unis d'Amérique, en vue de limiter l'encombrement occasionné dans les bureaux de poste américains par le grand nombre de colis postaux qui ne peuvent être livrés à leur adresse ou qui sont refusés par les destinataires, des instructions ont été adressées aux Postmaster intéressés pour que les envois de l'espèce soient retournés d'office à l'origine, à l'expiration du délai de trente jours à partir de la date de réception des colis.

La Taxe de Luxe.

La taxe de luxe est de plus en plus impopulaire. De tous côtés s'élèvent des protestations. Il semble, en effet, que l'impôt nouveau ne rend pas ce que le ministre en attendait. Le public achète de préférence l'article qui ne supporte pas la taxe. C'est la mort des industries de luxe, et le triomphe de la camelotte.

Ne pensez-vous pas que cette taxe prépare le retour des articles allemands sur notre marché ?...

Bref, le commerce, l'industrie protestent à juste raison, et le public, qui ne peut comprendre l'application de cette taxe, fait chorus.

Bien. Il faudra donc remplacer la taxe. L'impôt sur le chiffre d'affaires semble rallier tous les suffrages. C'est probablement cette solution qui sera adoptée... Mais il y aura encore quelques mécontents, car le pourcentage des bénéfices est extrêmement variable suivant les industries.

La taxe sur le chiffre d'affaires sera infiniment plus lourde pour certaines industries à faible rendement.

Le problème est ardu.

Parfums d'Amérique.

Sous ce titre, la revue « *Commerce et Industrie* » publie un article de M. Paul-Louis de Giafferi. C'est un article plein de bonne volonté, fait par un collaborateur consciencieux qui, le carnet à la main, s'en est allé interwiever les parfumeurs américains, les vendeurs de parfumerie, et nous redit ce qu'il a vu et entendu, ou *cru* entendre.

Retenons des lignes de M. Giafferi ce qui nous semble parfaitement vrai : « Nos parfumeurs auront longtemps accès sur le marché américain s'ils savent conserver la qualité de leurs essences et l'excellence de leur présentation. »

Et nous sommes très d'accord avec l'auteur pour penser que les Parfums extraits des fleurs de la Californie ne pourront pas — de longtemps — approcher de la finesse et de la puissance de nos essences françaises. La concurrence n'est pas là.

Mais voici que M. de Giafferi s'aventure dans la technique de notre industrie :

« Un des gros producteurs californiens, c'est M. W.-J. Bush, à National City. Chez lui, on trouve les fameuses huiles de terpine (terpeneles oils), ainsi que des extraits d'oranges, de citrons amers — des résines huileuses, du gingembre capsicum, qui imite la vanille ; des éthers et des anyls pour donner du bouquet, des huiles d'amandes, de pêches kernels — d'iso-eugemol rectifié, de l'aubépine en liquide, du citral, etc.

« En Floride, on cultive beaucoup le géranium rouge, la base même de tous les parfums ; il est toutefois loin d'égaler le géranium de Corse dont on ne trouve l'équivalent nulle part ailleurs en raison de l'extrême force de concentration de ce parfum. Il est comme la vigne qui donne le meilleur vin si elle pousse dans les terres rocailleuses ».

Nous laisserons à nos lecteurs le soin de rectifier et de traduire « *terpeneles oils* », par *huiles déterpénées* et non par *huile de terpine* (?), — de même les *résines huileuses* sont les *Résinaromes* ou les *Résinodors*, les huiles de pêche kernels sont les huiles de *noyaux de pêche*, etc., etc. On ne peut faire grief à l'auteur de ne pas connaître ces termes techniques, on peut regretter seulement qu'il n'ait pas jugé à propos de soumettre cela à quelque spécialiste dont la collaboration lui eût été précieuse.

De même, M. de Giafferi, pourquoi faire de la Maison Chiris, une maison américaine?

« ... De grands établissements américains, tels que Chiris ont non seulement des succursales dans divers grands centres, ils ont aussi des maisons d'achats et des fermes à Cannes, Grasse, St-Martin-du-Var, à Reggio de Calabre, à Boufarik en Algérie à Cayenne dans la Guyane française. Grâce à ces sources qui produisent les parfums les plus suaves, les plus subtils et les plus pénétrants, ils peuvent les mélanger aux produits chimiques de leurs laboratoires et en faire des extraits à des prix défiant toute concurrence. »

Nos lecteurs rectifieront facilement et nous ne pensons pas que la Maison Chiris tienne à paraître maison américaine. Les Américains sont nos plus grands amis, certes, mais il n'y a pas non plus de déshonneur à se dire Français et à montrer que l'on n'est pas effrayé par des installations lointaines.

Passons. M. de Giafferi, qui est un excellent journaliste, bien certainement, n'est pas un technicien et, nous le répétons, on ne saurait lui en tenir rigueur.

Nous sommes de son avis encore, lorsqu'il engage nos cartonniers et nos verriers d'art à travailler pour l'Amérique. Ce que font les Américains est bien, mais nous pouvons faire sinon mieux, du moins, nous pouvons produire des choses d'un aspect, d'un style bien différents et cela peut suffire pour les faire apprécier, et même préférer par nos amis d'Outre-Mer.

M. de Giafferi ne croit pas à la concurrence américaine sur nos marchés. En quoi il me semble avoir tort très nettement. Si nous en jugeons par la quantité d'imprimés de publicité qui nous parviennent, il est permis de penser, au contraire, que nos alliés vont faire tous leurs efforts dans ce sens.

Remarquons encore dans l'article de *Commerce et Industrie*, que les Américains et les Allemands s'intéressent beaucoup plus que nous à l'industrie de la Parfumerie. « Une grande agence de coupures de journaux, dit M. de Giafferi, a fait une amusante comparaison : Elle a noté qu'en 1913, plus de 6.539 articles en Allemagne avaient été consacrés aux parfums, 4.940 seulement aux Etats-Unis, 1.560 en Angleterre, 794 en France... » On voit qu'il y a une *légère* différence en notre défaveur. On n'accusera pas, du moins, la *Parfumerie Moderne* de n'avoir pas fait tous ses efforts pour modifier cette situation.

Et M. de Giafferi insiste sur l'intérêt qu'il y a à travailler le marché américain dès maintenant. Tout prêts à aider nos confrères dans ce sens, nous sommes à leur disposition et ne demandons qu'à leur prouver notre bonne volonté.

P. M.

Quelques Brevets récents.

Procédé de fabrication de détergents analogues au savon

Un brevet et plusieurs additions ont été demandés par M. William Celdenheimer, chimiste industriel anglais, pour la préparation de détergents analogues au savon.

Le brevet 484.281 indique une combinaison de kaolin ou de matière analogue aux lessives usées qui ont été retirées de la fabrication ordinaire du savon. La proportion de kaolin peut atteindre 43 % et le shiste bitumeux peut, dans certaines conditions, donner des résultats approchants. S'il est possible d'employer non seulement les lessives levées sur gras, mais encore les gras de savonnerie eux-mêmes ou encore une faible proportion de savon mou, le résultat est beaucoup plus analogue au savon ordinaire.

L'addition 485.124 ne semble pas avoir le même intérêt puisqu'elle préconise l'addition déjà connue pour les savons dits à l'avoine de gruau, et de charges telles que la stéatite, la terre à foulon d'argile à porcelaine « Ball-Clay » ou autre.

Le type de ce savon nouveau est indiqué par la formule suivante : On mélange un gramme d'acide oléique avec 10 centimètres cubes d'hydrate de soude (0-4 de soude caustique) pour donner une légère alcalinité au savon. On ajoute, en agitant, un gramme d'argile à porcelaine à froid, dans la solution claire. Il se produit immédiatement une coagulation et il suffit d'agiter faiblement.

Enfin l'addition 485.125 spécifie qu'on peut ajouter aux lessives de saponification, à chaud, du maïs broyé grossièrement dans la proportion de 15 %. On fait bouillir et, après refroidissement, il se précipite un produit qui a toutes les qualités du savon. On peut ajouter comme précédemment, du kaolin ou d'autres ajoutes.

Il est peu probable que ces brevets changent réellement les coutumes actuelles : il est difficile d'employer les gruaus ou semoule de maïs ; quant aux ajoutes, kaolins et autres, elles sont depuis longtemps utilisées.

Procédé pour l'obtention de produits de condensation d'aldéhydes phénoliques. B. F. 483.417.

Ce procédé étudie les méthodes de fabrication de l'ambre artificiel ou produits analogues (ébonite, etc.), obtenus par l'action de l'aldéhyde formique sur le phénol.

L'inventeur fait d'abord remarquer que le procédé Backeland a de nombreux inconvénients et qu'il est impossible d'éviter, par les méthodes indiquées par cet auteur, les mousses abondantes et les bulles d'air et d'aldéhyde qui rendent le produit opaque et cassant.

Le procédé nouveau consiste à mélanger, dans un appareil à enveloppe de vapeur du phénol pur et transparent, avec de l'aldéhyde formique 40 % avec une petite quantité d'alcalin. On chauffe pour faire distiller la plus grande partie de l'eau et on arrête la chauffe au moment où l'écume se produit. On ajoute alors 20 % d'alcool méthylique ou éthylique, qui ralentit la condensation. On distille la moitié de cet alcool ajouté et l'on coule en moules. On sèche très lentement et le produit reste transparent et suffisamment élastique, sans goût ni odeur.

Pour faire des produits opaques, on ajoute un peu d'essence de térébenthine et de glycérine, ou de vaseline et l'on colore par de la fuschine, du rouge rubis, du noir, du bleu de méthylène, etc.

Ce procédé qui semble réellement intéressant, a été inventé par M. Coster Van Voorhout.

Fabrication des chlorures et bromure de benzyle

La Société chimique des Usines du Rhône vient de demander un brevet pour le numéro 483.622, qui a pour but l'utilisation intégrale de la quantité d'halogène utilisé, en supprimant la production et la condensation de l'hydracide et, par conséquent, la régénération consécutive de l'halogène.

On fait arriver l'halogène dans le carbure en excès, en présence de la quantité correspondante de chlorate de soude ou de potasse, l'halogène est facilement absorbé sans aucun dégagement d'hydracide. Le sel restant est isolé par lavage.

Méthode pour l'isolement des carbures sulfonés

M. Louis Munroe Donnis a pris, sous le numéro 483.716 un brevet assez intéressant pour la séparation à l'état de pureté des dérivés sulfonés des carbures sans passer par leurs sels. On sait que, par exemple, pour préparer les sels benzones sulfoniques, on est obligé de passer par les sels de calcium : l'un soluble dans l'eau, le phényl sulfite ; l'autre insoluble, le sulfate de chaux. C'est ainsi que le dérivé est séparé de l'acide sulfurique en excès.

La Parfumerie en 1918-1919 ?

La plupart des distillations étant terminées maintenant, il est possible de jeter un coup d'œil sur la situation du marché et de prévoir, — à peu près, — ce que sera la saison commerciale 1918-1919.

L'horizon n'est pas *très clair*. Que ce soit l'alcool rare et étroitement surveillé, que ce soit la verrerie de plus en plus difficile à trouver, le carton hors de prix, etc., les difficultés semblent grandir continuellement et l'on se demande si, quelque jour, il ne faudra pas mettre la clef sous la porte....

Sommes-nous, du moins, aidés par les autorités ? Nous accorde-t-on des transports ? De la main-d'œuvre ?

Certes, nous sommes d'accord.

Le pain vient avant les parfums, et la vie du pays passe avant tout, — mais pouvons-nous oublier que notre industrie est de celles qui en pleine guerre ont fait rentrer en France un peu de l'argent dont nous avions un si pressant besoin.

N'aurait-il pas été possible de nous accorder un peu de main-d'œuvre pour la récolte des fleurs, et ne pourrait-on pas, de temps, en temps nous donner quelques wagons.

Nous pourrions citer certains cas navrants. Un de nos amis a de la marchandise en souffrance à Boulogne-sur-Mer depuis huit mois et plus ; un lot important de lavandes attend dans la Drôme, depuis l'an dernier, un transport improbable !

Au milieu de difficultés grandissantes, les parfumeurs se débattent courageusement. Ils ne demandent qu'un peu d'aide, que le minimum d'appui du ministère du commerce.

Entendra-t-on leur appel ?

⁂

A Grasse, la récolte de fleurs fut assez importante, mais la pénurie de main-d'œuvre, la cherté croissante de la vie ont fait plus que tripler les salaires et l'on peut prévoir que les essences seront chères.

On sait ce qu'il faut penser des essences exotiques qui ne nous parviennent plus que par accidents. Manque de fûts, absence de transports par voie ferrée, tout cela va faire enchérir les matières premières et le consommateur doit s'attendre à des hausses nouvelles pour l'hiver prochain, à moins cependant que les succès actuels n'aient une heureuse répercussion sur notre système intérieur et que la situation ne se détende un peu.

⁂

Et puis, demandons au ministre de la guerre d'amender sa décision prise d'interdire l'envoi de la publicité française à l'étranger. Alors que la France se prive d'un merveilleux moyen de prospection, alors que nous ne pouvons faire paraître nos annonces qu'en France (1), nos amis et concurrents Anglais et Américains nous inondent de leurs journaux techniques, de leurs revues d'exportation.

L'Exportateur Américain pour ne parler que de ce puissant organe, nous arrive régulièrement avec la publicité de 400 maisons des Etats-Unis !

Les Suisses reçoivent toute la publicité allemande.

Nous seuls, restons bouclés, fermés chez nous !

Pourquoi ne pas instituer une censure sévère, brutale autant qu'on le voudra, et qui éplucherait avec soin tous les textes soumis à son contrôle ? Pourquoi ne pas retarder *d'un mois* l'envoi à l'étranger des publications techniques dont le texte ne présente pas un caractère d'actualité ? Il y aurait ainsi possibilité de donner toute sécurité aux censeurs.

Peut-être est-ce trop simple ? En tout cas, le résultat est facile à prévoir : ce sera certainement la chute de notre industrie d'exportation. Les Revues qui ne pourront pas, comme nous l'avons fait nous-mêmes, transformer leurs annonces en publicité rédactionnelle, interrompront leur excellent travail à l'étranger et des organes, tels que *L'Exportateur Français*, par exemple,— pour ne citer que celui-ci — perdront tout intérêt et toute raison d'être...

Ce serait vraiment très fâcheux.

Persistera-t-on dans un tel entêtement ? A-t-on perdu toute mesure ? Et ne veut-on voir dans la presse que les journaux quotidiens ?

Nous souhaitons qu'on ne mesure pas à la dimension des bourrages de crâne... les services rendus à la France. Nous avons crié moins fort que nos confrères quotidiens, — c'est vrai — mais les résultats obtenus sont de meilleur aloi et, bien souvent, notre influence au dehors est plus certaine et plus durable...

Alors, qu'on pense un peu à nous, n'est-ce pas ! Demandons aimablement à *L'Homme Libre* de nous désenchaîner.

Y consentira-t-il ?

P. A.

---

(1) Annonces remplacées dans nos éditions étrangères par une *Revue de la Parfumerie Française* où trouvent place tous nos annonciers.

Connaître ses amis...

P O BOX 1498
NEW YORK

GEORGE LUEDERS & CO.
218-220 PEARL STREET
NEW YORK
BRANCHES:
CHICAGO - SAN FRANCISCO - MONTREAL

FACTORY
BROOKLYN, N Y

CABLE ADDRESS
GUALACUM
CODES
A B C. & COSMOPOLITAN

New-York, le 24 Juin 1918.

La Parfumerie Moderne
19, Rue Camille,
Lyon, France.

Messieurs,

Répondant à votre lettre du 24 Mai dr. nous ne pouvons que vous féliciter de votre patriotisme que nous certainement comprenons et apprécions. Cependant nous ne saurions vous cacher qu'à notre avis on aurait pu procéder avec plus d'égards et un peu plus de circonspection en ce qui concerne l'information que vous dites de vous être venue du Mexique.

Vous ne pouviez guère ignorer que, si nous étions vraiment une maison Allemande ou même une maison ayant seulement des sympathies de ce coté-là, notre gouvernement nous aurait interdit depuis longtemps de faire des affaires aux Etats-Unis; et, croyez-vous que le gouvernement Anglais nous aurait permis pendant quatre ans de maintenir notre succursale de Montréal (Canada) et d'y poursuivre paisiblement nos affaires sans que nous eussions été dérangés une seule fois? Ou pouvez-vous imaginer votre propre gouvernement permettant à des maisons Françaises de se faire représenter ici par une maison Allemande ou de sympathies Allemandes?

Si vous aviez réfléchi un peu sur tout cela vous auriez du en conclure que notre position est parfaitement en règle que les trois gouvernements alliés ont dû s'en rendre compte et que par conséquent il n'était guère nécessaire de s'en mêler.

D'ailleurs votre correspondent Mexicain s'est contenté de vous envoyer un rapport bien superficiel: il devait savoir ou pouvait s'en informer facilement que nous n'avons plus de succursale au Mexique et que, par conséquent, si notre nom se trouve sur la liste noire sous la rubrique "Mexico", cela ne se peut que parce que quelqu'un s'est permis de faire un usage frauduleux de notre raison sociale.

Nous déclarons donc de nouveau, officiellement, le certifiant par notre signature et vous autorisant d'en faire usage pour publicité, ce qui suit:

" La maison George Lueders & Co. établie à New-York, Chicago, San
" Francisco et Montréal (Canada), est une maison strictement
" Américaine et n'a jamais été une maison Allemande. Les gouverne
" ments des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France
" en sont informés.- Aucune maison au Mexique n'a le droit de se
" servir de notre raison sociale; de s'appeler notre succursale
" ou même de prétendre d'être notre dépositaire."

2.

Parfumerie Moderne.

Si cette déolaration ne vous suffit pae,libre à vous d'agir comme il vous plaira;dans tous lee cas,ei votre méfiance devait pereister nous ne eaurions que l'ignorer.

Il nous semble superflu de photographier la lettre qui nous fut adreesée par notre gouvernement et qui d'ailleure se trouve confirmée par le gouvernement Américain lui-même dans sa liste noire imprimée (No.2 du 15 Mars 1918,page 80). Que lee informations que nous vous avons donnée oi-dessus et notre signature vous euffisent!- Et,d'une façon générale,ne croyez-vous pas avec nous qu'il vaudrait mieux se tenir aux décisions des trois gouvernements alliés?Elles sont oertainement baeée sur des informations bien plus minutieuses et bien plus étendues que lee enquêtes de n'importe quel partioulier.Et ne vous eemble-t-il pas que vouloir faire mieux que les autorités pourrait faire l'impression que l'on doute de leur savoir faire?

Recevez,Messieurs,noe salutations empressées.

George Lueders & Co

L'Incident est clos.

Nos lecteurs ont trouvé — sous ce titre, — dans notre dernier numéro de juillet, un échange de correspondance entre notre direction et MM. George Lueders et C°, de New-York.

Nous avions prié finalement ces messieurs de nous faire connaître exactement leur situation et ils nous répondent, en français cette fois-ci, par la lettre ci-dessus que nous avons photographiée sans rien y changer.

Nous nous excusons donc auprès de MM. George Lueders et C°, et notons, suivant ladite lettre :

Que MM. Lueders sont une maison strictement américaine ;

Qu'aucune maison au Mexique n'a le droit de se servir de leur raison sociale ; de s'appeler leur succursale ou même de se prétendre leur dépositaire.

Nous ajouterons de notre chef et certains de n'être pas démentis, que MM. George Lueders et C°, de New-York, ont définitivement coupé les ponts avec toute maison allemande, fût-elle du même nom, et que nulle firme américaine ne saurait avoir maintenant des attaches quelconques avec ceux qui martyrisent et torturent des prisonniers américains.

Ceci dit, nous tiendrons l'incident comme clos et, somme toute, si MM. Lueders ont pu tout d'abord être fâchés de la façon dont fut commencée cette affaire, nous sommes persuadés qu'ils ne nous en tiendront pas rigueur.

Cela leur a permis, en effet, de s'expliquer entièrement et loyalement, de dissiper toute équivoque.

Et n'est-ce pas mieux ainsi, que d'avoir gardé, avec le silence, une sourde méfiance, une grande inquiétude, — et la crainte de traiter avec des commerçants suspects. Ainsi, tout est bien : Nous connaissons nos amis et, c'est en leur personne que nous remercions chaleureusement nos amis d'Amérique.

Sur notre chère et douloureuse terre de France, vos fils versent leur sang généreux, ils mêlent leurs efforts aux nôtres, ils combattent pour la liberté et jamais, dans les âges futurs, les Français n'oublieront votre aide.

Ne voyez en notre méfiance qu'un patriotisme exaspéré par quatre années de guerre. Excusez-nous et, s'il vous plaît, amis Américains, tendez-nous votre main loyale.

Nous serons honorés de la serrer.

Parfumerie Moderne.

Fruits Confits et Confiserie.

On sait qu'un décret relatif aux restrictions alimentaires interdit de fabriquer, vendre ou mettre en vente des fruits confits et de la confiserie préparés avec sucres, cassonades, mélasses, sucres intervertis, glucoses ou sucres de fécule, miels, sucres de raisins ou d'autres fruits.

Les nécessités imposées par la situation actuelle, doivent être acceptées virilement, cela va de soi, et tout le monde comprend ce devoir puisque la réalisation de « l'unité nationale », qui fait la force et la résistance d'un peuple, se confond avec les mesures restrictives qui permettent de « tenir ».

Mais peut-on affirmer que, dans l'application de ces mesures restrictives ne se commettent pas des erreurs préjudiciables au point de vue économique et, partant, susceptibles de produire des résultats diamétralement opposés à ceux que l'on veut obtenir?

Le décret qui interdit la fabrication des fruits confits ne peut avoir que de regrettables conséquences. Et c'est pour nous un devoir que de nous faire l'écho des doléances exprimées par les industriels intéressés. L'industrie des fruits confits, si prospère dans bien des régions françaises, notamment dans la région niçoise et en Auvergne, jusqu'au moment où furent édictées les restrictions de la consommation du sucre, qui la paralysèrent est maintenant interdite, et il en résulte la suppression complète d'un commerce d'exportation dont la France retirait des bénéfices considérables, en même temps que l'industrie en question procurait à un grand nombre d'ouvriers et d'ouvrières un travail très rémunérateur. L'industrie niçoise, comme d'ailleurs celle protégée sur tout le littoral méditerranéen, a toujours produit bien plus pour le commerce d'exportation que pour la consommation locale. C'est par milliers de kilogr. que nos fruits confits sont exportés vers les Amériques, l'Angleterre, l'Extrême-Orient et autres pays où nos marques font prime. Les étrangers séjournant à Nice, expédient à leurs compatriotes les fruits confits soigneusement emballés dans des caissettes enjolivées, ou dans de coquets paniers.

D'autre part, la production des fruits à confire est une ressource précieuse pour les arboriculteurs qui alimentent les fabriques de Nice et de Grasse occupant des centaines d'ouvriers et d'ouvrières.

Le décret du Ministre du Ravitaillement étendant aux fruits confits l'interdiction déjà appliquée à la confiserie, annihile, en fait, des ressources pour les travailleurs spécialistes et des richesses si profitables au pays.

La décision ministérielle est malheureuse, attendu que la fabrication des fruits confits ne peut être assimilée à la confiserie proprement dite. Ces deux industries, pour connexes qu'elles puissent paraître, de prime abord, ne se ressemblent pas autant que le législateur a paru le croire. En effet, pour préparer les fruits confits, l'industrie emploie des sirops de sucre de densité croissante, destinés à remplacer d'une manière complète la proportion d'eau contenue dans ces fruits, par une proportion de sucre assez grande pour assurer leur bonne conservation.

L'art du confiseur est tout autre. Logiquement, la fabrication des fruits confits devrait être assimilée à celle des confitures et non pas à la confiserie à laquelle elle n'est nullement comparable.

Dans la fabrication des confitures, comme dans celle des fruits confits, les procédés employés et les résultats sont identiques. Dans les deux cas, on doit incorporer aux fruits une proportion de sucre sensiblement égale — qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre produit — pour garantir leur conservation. La seule différence que l'on pourrait trouver, c'est que, pour être mis en vente, les fruits confits doivent être séparés du sirop dans lequel ils ont été préparés.

Le Ministre du Ravitaillement a sans doute vu là une cause de déchet, de gaspillage du sucre. Et c'est là que gît l'erreur. Effectivement, tous les vieux sirops ayant servi à la fabrication des fruits confits sont utilisés ensuite à la préparation de confitures essentiellement populaires, dites « confitures de tous fruits », constituées par un mélange de divers fruits, comme le nom l'indique. Ces confitures sont consommées dans le pays de production et sont d'un gros appoint pour les classes ouvrières des villes et des campagnes, étant donné leur prix sensiblement inférieur (50 % environ) au prix de vente des confitures classiques.

Dans ces conditions, et puisque l'on attribue, avec raison, à la confiturerie une large répartition de sucre, il semblerait légitime de traiter sur le même pied d'égalité l'industrie des fruits confits, qui lui est similaire. On ne s'explique pas qu'il n'en soit pas ainsi, pour une industrie si intéressante à tant de titres, et qui a devant elle un si bel avenir dans nos régions de cultures fruitières.

Comment on fait un bon savon.

Les quantités de corps gras et d'alcalins étant déterminés par le calcul, au moyen des tables spéciales, la nature du mélange de corps gras étant arrêtée, quelles sont les façons par lesquelles passe généralement un savon ?

Voici quelques indications générales qui permettront à tous les parfumeurs de faire leurs essais et de se rendre maître de la technique de cette fabrication qui est évidemment délicate et demande une réelle expérience.

Voici la description de la préparation d'un bon savon blanc de parfumerie composé de suif contenant environ 20 % d'huile de coco de Ceylan.

On fait fondre dans une grande bassine chauffée, 1.000 kilogs de suif, on y ajoute environ 500 kilogs de lessive de soude à 15° Baumé environ, on modère le feu et on attend que la saponification commence. Elle n'est pas très rapide dans le cas ci-dessus : en un quart d'heure cependant, on obtient généralement un résultat. Dans le cas contraire, il convient d'arrêter le chauffage sans cesser de surveiller la masse. La saponification se produit souvent spontanément et le mélange s'échauffe assez fortement par la chaleur dégagée par la combinaison. Il peut se former une mousse assez abondante et ayant tendance à déborder du récipient.

On a préparé à l'avance quelques seaux d'eau salée (au chlorure de sodium ou sel marin), à 5 ou 6° Baumé, que l'on jette dans la chaudière au moment opportun.

On prélève alors un échantillon : si la masse s'étire en fils, la saponification est bien commencée et on continue à ajouter la soude nécessaire, soit par exemple 500 à 600 kilogs de lessive à 25-28° Baumé, puis ensuite de 500 kilogs, plus ou moins de lessive forte à 30-35°.

Il est nécessaire que la masse bouillonne continuellement. Si le chauffage était interrompu, il se pourrait que toute la préparation se solidifie en une seule masse qui est ensuite très difficile à faire fondre et à employer de nouveau ; on évite cet inconvénient en ajoutant vers la fin de l'opération, environ 20 kilogs de lessive de sel marin à 20° Baumé. La masse reste plus liquide et continue à bouillir plus régulièrement.

Sinon, on diviserait de son mieux la masse en ajoutant rapidement toute la lessive utile afin de provoquer la fusion complète de tous les morceaux solidifiés.

C'est alors que l'on ajoute l'huile de coco qui absorbera l'excès d'alcalin.

D'ailleurs, dans ces fabrications, il est toujours bon d'ajouter des excès notables de soude, et de cuire assez longtemps pour que la combinaison soit bien intime et que toute mollécule de corps gras soit atteinte par la réaction. Les prises fréquentes d'échantillon démontrent simultanément la présence de corps gras non saponifié et d'alcalin en excès pendant de longues heures. Ces corps non combinés disparaissent peu à peu et l'analyse chimique est l'auxiliaire précieux du conducteur de l'opération. Ces analyses sont, d'ailleurs, toujours faciles et les ouvrages spéciaux en donnent la marche qui est à la portée de tout préparateur consciencieux.

La proportion d'eau contenue dans le mélange doit être également dosée : s'il y a défaut d'humidité, le savon devient épais et il faut rajouter de l'eau salée pour que l'opération redevienne normale et présente une ébullition tranquille.

S'il y a excès d'eau au contraire, il est préférable d'ajouter un peu de lessive de soude plus concentrée.

Quoique ces défauts de conduite ne soient pas d'une gravité particulière, il est cependant bon d'y veiller aussi attentivement que possible, surtout lorsqu'on commence et qu'on veut obtenir les meilleurs résultats avec un minimum de connaissances de la partie.

Lorsque la saponification paraît complète, qu'il ne reste plus de matière grasse libre, on peut, soit ajouter des corps aisément saponifiables, comme l'huile de coco, soit au contraire soutirer la lessive en excès, ce qui est évidemment préférable.

Cette opération se fait généralement en ajoutant du sel à toute la masse ; pendant que la masse saponifiée bout régulièrement, on la saupoudre de sel tamisé. Ce sel se mélange petit à petit et on constate qu'il commence à produire son effet quand l'ébullition devient plus lourde, c'est-à-dire quand la matière s'épaissit, ce qui indique nettement que la lessive se sépare et que le savon formé commence à surnager. On active l'ébullition et on continue à ajouter le sel doucement et avec précaution. Le tour de main réside dans la quantité de sel qu'il faut ajouter de façon à ce qu'il soit entièrement dissout, qu'il n'en reste pas dans le savon proprement dit après la fabrication et que cependant il n'en manque pas, ce qui causerait la présence d'une trop grosse quantité de gras dans la lessive résiduelle. On dit généralement qu'il faut que la lessive soutirée après salage, ne dépasse guère 10 à

12° Baumé. Un degré plus élevé indiquerait que l'on a ajouté trop d'alcalin ou trop de sel et que l'on a ainsi augmenté son prix de revient.

Après les divers essais et prélèvements du savon fini et de la lessive résiduelle, on laisse reposer et on soutire, le lendemain, la lessive.

C'est ce que l'on appelle le premier service.

Le second service se fait en dissolvant la masse savonneuse obtenue dans une lessive de soude faible à 33° Baumé par exemple. Cette opération se fait généralement au double fond de vapeur, pour éviter de brûler une partie du savon qui reste adhérente au fond.

Dans l'exemple que nous avons choisi, on ajoutera la graisse de coco pendant cette seconde cuisson ; la lessive de soude 38° Baumé est ajoutée, on fait bouillir un peu le savon, puis on ajoute l'huile de coco par petites portions. La réaction est rapide et le savon se remet à bouillir ; s'il est épais, on ajoute comme la première fois quelques seaux d'eau à 3 ou 5° Baumé, jusqu'à ce que le savon donne les marques d'une teneur en eau convenable et suffisante.

On fait la séparation de la lessive en salant de la même manière que précédemment et quand la séparation est faite, on examine attentivement les grains de savon formés. Si le grain est beau et dur, le savon est fini, s'il est encore écumeux, une dernière ébullition de raffinage est nécessaire.

Mais généralement cette opération est inutile et le savon est correct à la fin du second service : s'il est nécessaire, le troisième se fera en éliminant la lessive par le sel, puis on termine la saponification avec une autre addition d'eau alcaline relativement faible, qui doit enfin lui donner tous les caractères du savon définitif.

FLORIANE.

L'Emploi du froid artificiel dans l'Industrie des Fleurs et Parfums.

Le docteur Uberto FERRETTI a étudié cette question dans un article paru dans le numéro 5 des *Industries Italiane illustrate*, et reproduit dans le numéro du 30 juin de la *Rivista del Fredda*.

On n'est parfaitement maître de la culture des fleurs que si on associe selon les besoins de cette culture l'emploi des serres chauffées et l'emploi des froids réglables avec précision. Il en est de même de la conservation des tubercules ou oignons de certaines fleurs, par exemple des oignons de muguet que la maison Neuberg de Wansbeck (près de Hambourg) expédie, après les avoir congelés, par millions, dans le monde entier. La France donne à l'Italie des exemples semblables, notamment la culture à Vitry-sur-Seine de 4.000 à 5.000 grappes de lilas qu'on amène à maturité le jour qu'on le veut au moyen du froid qui permet d'en retarder la floraison. La France produisait pour l'exportation plus de 250.000 quintaux de fleurs, dans le seul département des Alpes-Maritimes, alors que l'Italie n'en pouvait exporter dans le même temps que 47.000 quintaux. Pourtant la Sicile, la Sardaigne, la Calabre et les Pouilles offrent des terrains de culture et des climats particulièrement favorables à l'industrie florale, mais cette industrie est encore à créer presque entièrement. La conservation des fleurs coupées est d'ailleurs subordonnée à des conditions d'application qui relèvent d'une technique assez complexe : certaines fleurs exigeant une atmosphère saturée, d'autres une atmosphère sèche, et la durée de conservation variant dans de grandes limites d'une plante à une autre.

En ce qui concerne enfin la préparation des parfums, la technique est encore plus compliquée, mais il est évident qu'on se trompe en bornant à la seule clarification des essences les applications du froid industriel, applications qui sont nombreuses dans l'industrie des parfums naturels et ne le sont pas moins dans l'industrie des parfums synthétiques.

Eliminant cette dernière du cadre de son étude, le docteur FERRETTI développe seulement les applications du froid à l'extraction des parfums naturels, et montre de quel prix sera leur adoption pour l'avenir des industries italiennes, dont il importe au relèvement économique du pays de hâter énergiquement l'avènement.

LA GLYCÉRINE ET L'HUILE DE COCO.

On sait que la glycérine est rare... Or, il est un moyen de s'en procurer en la retirant de l'huile de coco traitée industriellement.

Le gouvernement anglais en fait venir d'énormes quantités du Japon, afin d'obtenir la glycérine nécessaire à la fabrication des explosifs.

Peut-être y a-t-il une indication à tirer de cela, une indication et une source de bénéfices importants.



LA VANILLINE INDUSTRIELLE



PROCÉDÉS SYNTHÉTIQUES DE FABRICATION

Parallèlement aux procédés de préparation de la vanilline en partant de produits naturels (Coniférine et Eugénol), se sont développés un très grand nombre de procédés par synthèse totale, qui sont parvenus à lutter à armes égales avec les précédents.

Nous ne donnerons que la description des principaux brevets pris à ce sujet, et nous ne ferons que citer les autres pour qu'il soit possible de s'y reporter en cas de besoin.

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA SYNTHÈSE DE LA VANILLINE

Vanilline

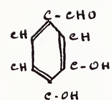
Si l'on examine la constitution de la vanilline, il apparaît clairement que l'on peut espérer arriver à en effectuer la synthèse en partant :

1° *Des phénols* (pyrocatéchine, gaïacol, créosol, métacrésol).

Pyrocatéchine — Gaïacol — Créosol — Métacrésol

2° *Des aldéhydes* (benzoïque, paraoxybenzoïque, métaoxy-benzoïque et protocatéchique).

Ald. benzoïque — Ald. P. oxy-benzoïque — Ald. M. oxy-benzoïque



Ald. protocatéchique

Les substitutions à effectuer pour réaliser cette synthèse ressortent aisément des formules ci-dessus, et sont en théorie très simples. Mais la grande difficulté à laquelle on se heurte, est que ces substitutions ne s'effectuent pas uniquement dans la position voulue, mais portent simultanément sur des groupements voisins, donnant lieu ainsi à la formation de nombreux isomères. Ces réactions secondaires sont une cause importante de diminution de rendement ; et, pour un procédé donné, ne sont réduites au minimum que pour des conditions physiques bien déterminées.

Dès 1875, *Tiemann* (B. 513) (1) signalait que par méthylation de l'acide protocatéchique au moyen de l'iodure de méthyle, en solution alcaline, on obtient l'acide diméthyl protocatéchique. Ce dernier, par une digestion prolongée avec l'acide chlorhydrique étendu, régénère l'acide protocatéchique, en même temps qu'il se forme de petites quantités d'acide vanillique. On peut transformer l'acide vanillique ainsi obtenu, en vanilline, par chauffage avec du formiate de calcium (B. 1875, 1124). La même année, *Mendelsohn* (B. 1875, 1139) signale que

Acide protocatéchique — Acide diméthyl-protocatéchique — Acide vanillique

(1) Voir *Parfumerie Moderne* 1918, numéros 3, 4, 6 et 7.

(1) *Berichte der Deutschen Chem. Ges.*

l'oxydation du créosol par le permanganate de potasse, donne de l'acide vanillique et des traces de vanilline.

Tiemann et *Reimer* (B. 1876, 423) trouvent une réaction très générale du chloroforme sur les phénols en solution alcaline,

Mais, parmi les travaux de science pure, pouvont donner lieu à une application intéressante au point de vue de la synthèse de la vanilline, il convient de citer avec quelque détail les recherches de *Guyot* et *Gry* (Bull. Ind. Nat. 1909, 681 (1). Ces auteurs ont ima-

$$C_6H_5OH + CHCl_3 + 3NaOH = 3NaCl + 2H_2O + C_6H_4(OH)CHO$$

Phénol — Chloroforme — Aldéhyde salicylique

avec production d'aldéhydes-phénols. C'est ainsi que le chloroforme donne avec le phénol, l'aldéhyde salicylique. Cette réaction peut également s'appliquer au créosol et au gaïacol. Dans ce dernier cas, l'aldéhyde produite est la vanilline.

Mendelsohn (B. 1877, 59) oxyde l'acétyl créosol, par le bichromate de potasse ou le permanganate de potasse, en milieu très peu acide. Après filtration de la masse, pour séparer le bioxyde de manganèse, un épuisement à l'éther, fournit de petites quantités de vanilline.

giné une méthode générale de préparation des aldéhydes (C. R. 1909, 788 (2). Cette mé-

$$X-CO-CO-COOR \rightarrow Y-C_6H_4-C(OH)(CO-X)-COOR$$

Ether $\alpha\ \beta$ dicétonique — Produit de condensation

thode est basée sur les faits suivants : Tous les éthers $\alpha\ \beta$ dicétocétoniques peuvent fixer

$$Y-C_6H_4-C(OH)(CO-X)-COOR + 2H_2O = Y-C_6H_4-CHOH-COOH + R\cdot OH + X\cdot COOH \qquad (a)$$

Tiemann et *Muller* (B. 1881, 1891) généralisant la réaction de Reimer, signalent la formation de vanilline, par action du chloroforme en liqueur alcaline, sur la méthyl hydro quinone.

Ulrich (B. 1885, 2571) à l'occasion d'une expertise du procédé de Meistre Lucius et Brunning, signalé plus loin, en confirme les résultats.

sur l'atome de carbone α, une molécule d'un phénol, carbure, ou amine aromatique tertiaire, pour donner des produits de condensation conformes au schéma ci-dessus.

Le produit de condensation ainsi formé, traité par l'acide sulfurique à une température de 100°, se scinde conformément aux réactions a) et b) en donnant l'aldéhyde aromatique correspondante.

$$Y-C_6H_4-CHOH-COOH = CO + H_2O + Y-C_6H_4-CHO \qquad (b)$$

Enfin, *Paal* (B. 1895, 2410) en traitant la métabromo para oxy benzaldéhyde, par le méthylate de sodium à haute température, obtient des traces de vanilline, et attribue le mauvais rendement de cette réaction à l'altération de la fonction aldéhyde.

$$C_6H_3(CHO)(Br)(OH)$$

M. bromo p. oxybenzaldéhyde

Pour appliquer cette méthode à la préparation de la vanilline, on condense le gaïacol avec l'éther mesoxalique, en présence de chlorure ou zinc en solution acétique. Après 15 jours de contact, on chauffe quelques heures à 50°, puis on étend d'eau et l'on reprend par l'éther.

(1) *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale.*

(2) Comptes rendus de l'Académie.

On obtient ainsi, si l'on a employé le mesoxalate de méthyle, le p. oxy, m. methoxyphényltartronate de méthyle.

Gaïacol Mesoxalate de méthyle

Ce produit, traité par une solution aqueuse d'acétate de cuivre, vers 80°, donne, avec un rendement quantitatif, du vanilloyl carbonate de cuivre basique.

P. oxy m. méthoxy phényltartronate de méthyle

L'acide vanilloyl carbonique est mis en liberté et extrait par les procédés ordinaires.

Pour le transformer en vanilline, l'acide vanilloyl carbonique est chauffé à 170° avec de la diméthyl para toluidine, ce qui fournit le produit de condensation anilidé de la vanilline. L'huile ainsi obtenue est traitée par l'acide chlorhydrique étendu, et épuisée à l'éther. Le rendement en vanilline est de 38 %.

Acide vanilloyl carbonique

Pour industrialiser leur procédé, MM. Guyot et Grey, ont essayé les mêmes réactions en condensant le gaïacol, avec le dioxytartrate de sodium, produit commercial employé dans l'industrie des matières colorantes. Mais, dans les premiers essais ainsi conduits, le rendement n'a plus été que de 15 %, les conditions exactes de réaction n'étant pas encore déterminées.

PROCÉDÉS INDUSTRIELS

Les travaux de chimie pure qui ont été effectués de 1874 à 1909 sur la synthèse de la vanilline, ont eu pour conséquence la prise des brevets suivants, rangés par ordre chronologique.

D. R. P. 18.016.20 IX.1881. Meister Lucius et Brünning. Par nitration de la benzadéhyde au moyen du mélange sulfonitrique, on obtient le méta nitro benzaldéhyde, que l'on transforme facilement par réduction en méta amino benzaldéhyde: Celle-ci est diazotée, et la combinaison diazo obtenue est traitée par l'acide sulfurique étendu, à chaud. On obtient ainsi avec dégagement d'azote, la méta oxy benzaldéhyde.

La méta oxy benzaldéhyde ainsi obtenue

Benzaldéhyde — M. nitro benzaldéhyde — Combinaison diazo — M. oxy benzaldéhyde

est méthylée, puis nitrée, et donne la para nitro méta methoxy benzaldéhyde.

Méta oxy benzaldéhyde — Paranitrometa methoxy benzaldéhyde — Composé diazo — Vanilline

Par des réactions identiques aux précédentes, mais s'effectuant en position para, on forme successivement la paraminométa methoxybenzaldéhyde ; puis le composé diazo correspondant, enfin la para oxy méta methoxy benzaldéhyde, qui n'est autre que la vanilline.

Br. Fr. 143.075. 1881. Meister Lucius et Brünning. Brevet analogue au précédent.

D. R. P. 1883. Bayer et C° En chauffant les sulfoconjugués de l'anthraquinone avec le mélange sulfonitrique, on obtient des matières colorantes spéciales que l'on sépare par

l'alcool. Ces matières colorantes sont traitées par l'alcool méthylique à 100°, et les produits de la réaction sont traités par une ébullition de plusieurs jours en présence d'un excès de baryte caustique. Il se forme ainsi de la vanilline que l'on extrait par les procédés ordinaires.

D. R. P. 32.914. 27. XI. 1884. M. Ulrich. L'éher méthylique de l'acide méta methoxy cinnamique est nitré par le mélange sulfonitrique. On obtient ainsi l'éther méthylique de l'acide paranitrometa methoxy cinnami-

On obtient les mêmes réactions en partant de l'aldéhyde protocatéchique di-acétylée ;

C-CHO ; CH, CH ; CH, $C.OCH^3$; C-ONa

Vanillate de sodium

C-CHO ; CH, CH ; CH, C.OH ; $C.OCH^3$

Isovanilline

mais, dans ce cas, la méthylation est effectuée avec du méthylate de sodium. Le vanil-

$C-CH=CH-COO.CH^3$; CH, CH ; CH, $C.OCH^3$; CH

Ether méthylique
de l'acide M. méthoxycinnamique

$C-CH=CH-COO.CH^3$; CH, CH ; CH, $C.OCH^3$; $C-NO^2$

Dérivé para nitro

C-CHO ; CH, CH ; CH, $C.OCH^3$; $C.NO^2$

P. nitro vanilline

que, que l'on fait cristalliser dans l'alcool. En traitant ce dérivé nitré par le permanganate en solution sulfurique, on obtient la nitro vanilline, par oxydation sur la double liaison. Cette dernière est transformée en vanilline par le procédé de Meister Lucius et Brunning indiqué plus haut, en passant par l'amine et la combinaison diazo.

D. R. P. 37.075. 31. III. 1886. Landsberg.

Br. Fr. 176.105. 12. V. 1886. Landsberg. Obtention de la méta methoxy paranitro benzaldéhyde par nitration, puis méthylation de la meta chloro benzaldéhyde ; puis transformation du groupement nitré en oxhydrile par un processus analogue à celui des deux procédés précédents.

Br. Fr. 184.059. 7. VV. 1887. P. M. Alfraise.

D. R. P. 63.007. 19. X. 1890. Bertram. L'aldéhyde protocatéchique donne avec le sodium deux sels, l'un di-substitué, l'autre mono-substitué.

C-CHO ; CH, CH ; CH, CH ONa ; C-ONa

C-CHO ; CH, CH ; CH, C-OH ; C-ONa

**Sels de sodium di et monosubstitués
de l'aldéhyde de protocatéchique**

Le premier, traité par le chlorure de méthyle, donne un vanillate de sodium. Le second, dans les mêmes conditions, donne de l'iso vanilline.

Ces réactions s'effectuent à l'autoclave à 150°, et durent deux à trois heures.

late de sodium obtenu est transformé en vanilline par les procédés ordinaires.

D. R. P. 1890. Tiémann et Reimer. Ce brevet est l'application industrielle à la préparation de la vanilline de la méthode générale de préparation des aldéhydes-phénols, signalée plus haut. La vanilline est obtenue par action du gaïacol sur le chloroforme, en milieu alcalin.

CH ; CH, CH ; CH, $C-OCH^3$; C.OH $+ CHCl^3 + 3 NaOH =$

Gaïacol

$= 3 NaCl + 2 H^2O +$ C-CHO ; CH, CH ; CH, $C.OCH^3$; C.OH

Vanilline

La masse est soumise à une ébullition d'une durée de six heures. Le rendement de cette réaction est considérablement diminué par la formation d'aldéhyde méta methoxy salicylique. L'extraction des aldéhydes est effectuée par une solution bisulfitique, qui est traitée par les procédés ordinaires. L'aldéhyde méta methoxy salicylique est séparée de la vanilline par un courant de vapeur d'eau surchauffée. Dans le procédé industriel, la réaction s'effectue en présence d'une solution de potasse alcoolique.

(*A suivre.*)

Paul Fisch.
Ingénieur chimiste.

La Taxe de 20 % sur les spiritueux.

Nous avons reçu de M. L. SOSTEN, directeur-propriétaire de la Parfumerie-savonnerie de la Corniche, à Marseille, la lettre suivante:

Marseille, 11 juillet 1918.

Le Journal *La Parfumerie Moderne*,
19, rue Camille, Lyon.

« Je vous adresse la copie d'une lettre que j'envoie au Directeur des Contributions Indirectes de Marseille au sujet de l'application de la nouvelle taxe de 20 % sur les spiritueux.

« Je serais heureux de connaître l'opinion de la *Parfumerie Moderne* sur cette question, et dès que j'aurai une réponse je vous la communiquerai également.

« Recevez, Monsieur, etc.

L. SOSTEN.

Voici cette lettre :

Marseille, 11 juillet 1918.

Monsieur le Directeur
des Contributions Indirectes,

« Conformément aux dispositions générales de la nouvelle loi portant à 20 % la taxe sur les ventes de spiritueux (art. 19), j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'autoriser à bénéficier de la facilité d'être « en compte avec le Trésor » pour le paiement de cette taxe.

« En attendant votre réponse, je fais établir le régistre spécial prévu par les dispositions citées plus haut et j'ai cru bon d'y faire figurer notamment les indications suivantes que je soumets à votre jugement.

1	2	3	4 Prix des dites marchandises	
			Prix brut	Prix net des spiritueux contenus dans chaque article.

« J'ai cru utile de diviser la colonne N° 4 (Prix des marchandises) en 2 parties. En effet, dans le commerce de la Parfumerie le prix total de vente d'un article, n'est pas du tout en rapport avec la quantité d'alcool que cet article contient. Ce prix diffère même quelquefois énormément ; si par exemple, un litre d'Eau de Cologne vendu 10 francs contient vraiment 8 fr. ou 8 fr. 50 d'alcool (droits compris) un flacon d'extrait d'odeur de 30 grammes, vendu quelquefois 5 francs et même davantage, ne contient en réalité que 0 fr. 50 d'alcool ; le reste étant représenté par la valeur du parfum proprement dit et du flacon.

« Or, je suppose que la nouvelle loi a bien été faite pour surtaxer l'alcool et non pas les verreries, cartonnages, étiquettes et faveurs.

« J'ai donc libellé comme l'indique le modèle ci-dessus, la colonne numéro 4 du registre spécial et pour calculer le montant de la taxe je ne me servirai que de la partie représentant la valeur nette des spiritueux contenus dans les marchandises vendues, augmentée du droit de consommation.

« Je suppose d'ailleurs que c'est bien ainsi que dans son esprit le législateur a conçu la façon d'appliquer la nouvelle loi. J'ai préféré néammoins vous soumettre le cas, afin d'avoir la certitude que ma manière de voir est en concordance avec celle de votre administration.

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur....

Signé : SOSTEN.

Et tout récemment, Monsieur Sosten avait l'obligeance de nous réécrire à nouveau.

Marseille, le 6 août 1918.

La Parfumerie Moderne, Lyon.

« Veuillez trouver ci-inclus copie de la réponse du Service des Contributions indirectes à la lettre que j'avais adressée à cette administration il y a quelque temps au moment où on m'indiquait que la parfumerie devait être soumise à la nouvelle taxe de 20 %.

« Comme vous pouvez en juger, j'ai reçu satisfaction et me fais un plaisir de vous en donner connaissance.

Agréez Messieurs, etc.

L. SOSTEN.

Dans la lettre ci-dessous, nous avons trouvé la réponse annoncée. Elle corrobore les renseignements que nous avions obtenus entre temps. La voici, dans toute sa simplicité administrative :

« On a demandé si les produits pharmaceutiques ou de parfumerie expédiés par congés par des fabricants entrepositaires à leurs clients simples consommateurs ou détaillants, doivent être soumis à la taxe spéciale de 20 %. La régie a répondu que les dispositions de la Loi ne sont pas applicables aux produits mentionnés ci-dessus ; *ces produits ne rentrant dans aucune des catégories de boissons dont il s'agit*, restent assujettis quand il y a lieu à la taxe de 10 % sur le paiement des marchandises offertes au détail ou à la consommation, instituée par l'article 27 de la Loi du 31 Décembre 1916. »

Deux Distinctions bien méritées.

A quelques semaines d'intervalle, MM. Seyewetz et L. Meunier, sous-directeurs de l'Ecole de Chimie industrielle de Lyon, ont reçu la Croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Les travaux multiples accomplis par ces distingués savants avant la guerre au grand profit de l'industrie française, et lyonnaise en particulier, et surtout pendant la guerre pour les différents services de l'armée, légitiment amplement ces distinctions.

C'est avec plaisir que nous rappellerons, en quelques mots, ce que fut la belle carrière de ces deux savants.

Tous deux sont des élèves de notre vieille Université lyonnaise où ils se distinguèrent par leurs brillantes études. M. Seyewetz, élève de l'Ecole de Chimie Industrielle, alors nouvellement fondée, obtenait son doctorat de chimie avec une remarquable thèse sur les rapports réciproques des matières colorantes, basiques et acides.

M. L. Meunier obtenait rapidement son doctorat ès-sciences physiques et était nommé, à 23 ans à peine, chef de travaux de chimie appliquée à la Faculté des Sciences de Lyon. Dès la fondation de l'Ecole Française de Tannerie dont il est actuellement le Directeur, il y était nommé professeur ; le grand succès de cette école est dû à la remarquable valeur de son enseignement.

M. Seyewetz était également nommé chef de travaux à l'Ecole de Chimie et se signalait au monde scientifique et industriel par des travaux inédits intéressant tous les domaines de la Chimie. Il collaborait avec M. L. Meunier dans de belles recherches sur les matières tannantes et ils publiaient la théorie scientifique du tannage aujourd'hui admise.

Les travaux de M. Seyewetz en photographie sont merveilleux et ont permis des réalisations industrielles très importantes.

Le magistral ouvrage de M. Seyewetz sur la Chimie des matières colorantes, publié en collaboration avec M. Sisley, le chimiste coloriste bien connu, obtint un succès magnifique. De même, l'ouvrage « La Tannerie », publié par MM. Meunier et Vaney est considéré comme « le plus complet ».

Nous ne saurions, du reste, citer tous les travaux publiés par ces messieurs, ils sont innombrables.

Depuis la guerre, les services rendus par M. Meunier à l'armée, en ce qui concerne la fourniture des cuirs en particulier, et par M. Seyewetz dans le service des poudres, sont de la plus haute importance.

Leurs recherches de laboratoire permirent des améliorations industrielles sans lesquelles de nombreuses usines ne pourraient fonctionner à l'heure actuelle. M. Seyewetz, directeur technique d'usines d'explosifs spéciaux, s'est distingué par d'importantes découvertes.

Rappelons aussi le remarquable développement de l'Ecole de Chimie Industrielle de Lyon, sous la direction de M. Léo Vignon, admirablement secondé par MM. Seyewetz et Meunier. De grands projets sont en cours d'exécution qui feront de cette école un centre unique, muni de laboratoires grandioses et d'installations industrielles de demi-grand où les élèves, toujours plus nombreux, pourront se spécaliser plus facilement et étudier le fonctionnement des appareils qu'ils seront appelés à utiliser.

Les laboratoires de matières colorantes dirigés par M. Seyewetz sont, depuis longtemps déjà, doublés d'un laboratoire de parfumerie en relation suivie avec celui de la *Parfumerie Moderne*.

Des sections d'électrochimie, de métallurgie, de chimie agricole, de catalyse industrielle, fonctionnent également et les élèves y font des recherches du plus haut intérêt.

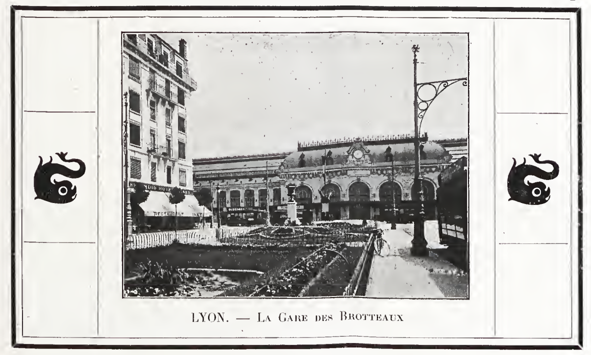
Nous souhaitons que MM. Seyewetz et L. Meunier puissent continuer leur belle carrière en progressant toujours dans la voie des découvertes et contribuent ainsi pour une part de plus en plus grande, à la victoire et au relèvement économique de notre grande France.

P. M.

VERNIS CELLULOSIQUES (nouveau brevet).

On connaît assez les vernis à base d'acétate de cellulose et les dissolvants utilisés actuellement en France pour ne pas revenir sur la question. Les auteurs préconisent de nouveaux corps tels que l'hexahydrure de toluène, de xylène, de cymène, et les tétrahydrures des mêmes carbures. Le méthylpropylbenzène donne aussi de bons résultats en communiquant aux vernis une grande transparence et une réelle solidité.

Il paraît que les résultats sont satisfaisants, ce brevet est à ajouter à tous ceux qui ont été pris dans le même sens et qui révèlent un grand nombre de corps comme susceptibles de donner de bons résultats. En attendant, ceux que l'on emploie actuellement ont fait leur preuve depuis trois ans et aucun des nouveaux venus n'est, pour le moment, capable de donner les mêmes références. Il convient cependant d'examiner leur emploi.



LYON. — LA GARE DES BROTTEAUX

SUR LA FOIRE DE LYON

Indépendamment des renseignements d'ordre général que nous avons publiés dans *La Parfumerie à la Foire de Lyon*, voici quelques indications plus précises prises dans le *Bulletin officiel de la Foire de Lyon* qui les a publiées sous la signature de M. Fougère, président général des groupes, conseiller général du Rhône.

« ... L'essor du marché établi à Lyon est manifestement continu. Quand on songe aux difficultés économiques du moment, sa gradation tient presque du prodige. Les chiffres des participants inscrits aux trois Foires successives, ceux des affaires traitées et des bureaux occupés ont une éloquence saisissante. Les voici :

« Le tableau ci-après indique la participation des vendeurs par nationalités, pour la Foire de 1918 :

FRANCE...	Métropole	2136	2346
	Colonies	210	
PAYS ALLIÉS....	Grande-Bretagne.	113	689
	États-Unis	527	
	Italie	40	
	Russie	4	
	Canada	2	
	Portugal	2	
	Belgique	1	
PAYS NEUTRES..	Suisse	102	147
	Espagne	21	
	Suède	21	
	Hollande	3	
	TOTAL.........		3182

Années	PARTICIPANTS		AFFAIRES	Bureaux occupés	Espaces Libres
1916	France et colonies 1.200 Alliés et neutres 142	1.342	5 millions de francs	760	—
1917	France et colonies 2.073 Alliés et neutres 541	2.614	410 —	2256	5
1919	France et colonies 2.346 Alliés et neutres 736	3.182	750 —	2232	15 avec 567 m. carrés de superficie.

« Le nombre des collectivités s'est accru cette année. Il s'explique par les difficultés croissantes de production qui, jointes à l'absorption de certaines industries par la Défense nationale, obligent quelques producteurs à se mettre hors vente. Mais ceux qui sont venus aux Foires précédentes et qui en ont saisi l'intérêt tiennent à garder contact avec la clientèle. Ces amis de la première et de la deuxième heure, dont la fidélité est pour le Comité de la Foire une précieuse satisfaction, sont nombreux déjà :

417 ont participé aux Foires 1916-17-18.
780 — — — — 1917-18.

« Le devoir des organisateurs est donc de se rendre dignes de cette fidélité en poursuivant leur tâche en en répondant avec promptitude à une progression qui déconcerte toujours les prévisions les plus optimistes.

⁂

« Les affaires ont atteint le chiffre considérable de 750 millions.

« Nul ne s'attendait à une pareille ampleur de transactions.

« Quelques inquiétudes mêmes étaient nées, en raison des difficultés, parfois insurmontables, de livraison des ordres conclus en 1917. Chacun se rappelle la soudaineté et la rigueur des interdictions d'importer et d'exporter qui ont marqué cette dernière année. Le Comité de la Foire s'était préoccupé de garantir l'exécution des affaires traitées. Il avait eu, à cet égard, une promesse officielle. Mais le conflit inimaginable, qui sépare l'humanité en deux camps et met en jeu toutes les puissances de destruction, dépasse toutes les prévisions et domine toutes les préoccupations. Les amis de la liberté et de la civilisation doivent s'incliner devant la contrainte qu'il impose aux personnes et aux intérêts. Cette situation a été comprise par la très grande majorité des vendeurs de 1917 qui ont tenu, malgré la perspective de difficultés renouvelées, à venir à la Foire de 1918.



LYON. — Le Pont Lafayette



LYON. — Fourvière et la Place Bellecour

« La puissance du marché créé à Lyon s'est affirmée avec une vigueur croissante. Jamais, mieux que cette année, on n'avait senti que ce marché tire sa force de son caractère international.

« Quel intérêt, en effet, peut présenter, pour des étrangers, l'assemblage d'une production uniquement française, si artistique qu'elle puisse être, à une heure où les progrès industriels tiennent du prodige et où on doit les suivre dans leur ensemble si l'on veut satisfaire sa clientèle ?

« Si les étrangers ne sont pas attirés par cet assemblage, quel intérêt y a-t-il à grouper des producteurs français, pendant quelques jours, sur un point quelconque du territoire, pour les mettre en rapports avec leur clientèle nationale qu'ils peuvent aisément aborder par leurs voyageurs ou par correspondance ? Quel intérêt encore à recevoir cette clientèle aux côtés d'un concurrent si l'on ne trouve pas le profit compensateur d'un acheteur étranger ?

« Le secret du succès de la Foire de Lyon réside dans ce fait qu'elle a intéressé, à la fois, les vendeurs et les acheteurs.

« Les vendeurs y ont trouvé des clients nouveaux, avec lesquels ils eussent difficile-

ment noué des relations par les moyens habituels. Ils y trouvent un enseignement qu'y apportent leurs concurrents, par leurs méthodes et par leurs créations, enseignement dont ils tireront profit. Ils y trouvent enfin, à de bonnes conditions, des matières pre-



LYON. — La Saone et le quartier de Vaise

mières et des fournitures accessoires. Les transactions entre vendeurs de différents groupes ont été particulièrement nombreuses cette année et se développeront certainement dans l'avenir.

« Quant aux acheteurs, il leur est offert, pour un même produit, une telle variété de fabrications et de prix qu'ils peuvent engager leur saison sans crainte d'aventures et qu'ils seront forcément attirés, d'un bout à l'autre du monde civilisé, par cet avantage essentiel pour eux.

« M. Herriot, maire de Lyon, ancien ministre, avait appliqué à la Foire de Lyon, en 1916, cette formule originale : « Ce sera un laboratoire d'affaires ». Cette perception se réalise. Des affaires naissent et naîtront de ce marché par l'émulation, qui est un ferment de génération spontanée.

« Il faut affirmer aujourd'hui que la *loi de concentration* guidera l'industrie et le commerce dans leur développement futur. Les Allemands l'ont observée et y obéissent. Elle s'est manifestée avec force et succès à Lyon. Il ne s'agit point de dispute de ville à ville, querelle d'amour-propre mesquine et émolliente : il s'agit d'implanter en France un marché solide, d'où l'activité industrielle rayonnera sur tous les points du globe, où le crédit sera organisé, où des offices de transports, de douanes, seront installés avec l'unique souci de faciliter et de multiplier les transactions.

« Pendant qu'on disserte encore chez nous sur les avantages respectifs des Foires multiples et de la Foire unique, nos ennemis décrètent la Foire de Leipzig : Foire d'Empire. Ils la dotent d'un budget impérial.

« Pour répondre à cet effort, le Comité de la Foire de Lyon a décidé 25.000.000 de francs de dépenses pour installer comme il convient les industriels et pour recevoir, comme ils le méritent, les acheteurs, dans l'admirable Palais de la Foire dont la construction est commencée et dont des milliers de visiteurs ont pu voir la maquette. Trois pavillons seront mis en service en 1919.

« Les concours sont acquis d'avance à ce nouvel et important effort, auquel s'associeront les industriels français qui ont adhéré à la Foire de 1918 et qui ont eu leur part des 750 millions d'affaires conclues, chiffre déduit du referendum organisé parmi les vendeurs. Les affaires traitées avec les Etats-Unis y tiennent, comme l'an dernier, une place importante, étant donnée la puissance de ce marché en matières premières de toutes sortes. Mais les industriels des autres pays et les industriels français sont partis très satisfaits.

***

L'Industrie ennemie et les produits de substitution

« Quelques esprits inquiets ont la crainte que les produits de fabrication allemande



LYON. — Théatre des Célestins

ou austro-hongroise puissent pénétrer à la Foire. Rassurons-les en leur signalant les précautions prises.

« Aucune adhésion d'industriel n'est admise sans un contrôle sérieux. Ce contrôle est assuré par M. G. Guichard, membre du Comité de la Foire, président de la Ligue de

Défense des Intérêts français et de la Fédération des Ligues anti-germaniques. Nul ne doit douter de sa vigilance et de sa documentation. Grâce à la Commission qu'il préside, nombre de participants douteux ont pu être écartés. Peut-on dire que l'infiltration est impossible dans un pays qui prodiguait, avant la guerre, son hospitalité avec tant de largesse et qui conférait sa nationalité avec tant de facilité ? Nous n'avons pas la prétention de l'affirmer. Mais nous avons rempli notre devoir en exagérant les précautions et en suivant attentivement les mesures que prend le gouvernement lui-même pour lutter contre ce danger.

« Nous avons d'ailleurs la conviction que la Foire, par l'obligation qu'elle crée de montrer les produits au grand jour, sera une garantie précieuse contre cette infiltration qui a toujours revêtu un caractère sournois, suivant la méthode allemande, et qui est infiniment plus dangereuse quand elle s'exerce isolément chez les négociants et les industriels qu'elle ne peut l'être sous les milliers de regards qui observent à travers la Foire.



LYON. — Place Carnot et Gare de Perrache

« Cette institution est, au contraire, des plus utiles pour mettre en lumière l'effort fait pour remplacer les produits allemands. Nos industriels, chefs de groupe, ont fait une enquête à ce sujet. Elle apporte des données réconfortantes, mais prouve, en même temps, qu'il y a fort à faire encore pour que la protection soit vraiment efficace. Nous reviendrons sur ce sujet.

« Bornons-nous aujourd'hui à signaler que les produits suivants ont été signalés comme étant représentés à la Foire, avec un caractère sérieux de substitution par leur fabrication et par leur prix :

Fournitures industrielles : Colle industrielle à l'alcool, émeri artificiel ; briquettes à poncer et mastic pour imprimerie, marbrerie, peinture.

Produits pharmaceutiques : Extrait éthéré de fougère mâle, chloroforme, galloplastre.

Laboratoires médicaux : Ampoules radiologiques.

Mercerie : Boutons-pression.

Parfumerie : Les parfums synthétiques, fabriqués en partie par les Allemands, sont fabriqués beaucoup plus largement en France et l'évasion du cercle ennemi semble définitive.

Horlogerie : Le réveil bijou et le mouvement carillon ont été réalisés à la perfection par des industriels français et suisses.

« Par contre, on signale que l'immense variété des produits destinés aux colonies dans tous les domaines a eu peu de place encore à la Foire. A titre d'exemples, on cite le fez, dont la vente est monopolisée par l'Autriche, les cotonnades imprimées.

« Il y a beaucoup de progrès à réaliser aussi dans la bijouterie et joaillerie fine destinée à la masse et que les Allemands fabriquaient en série ; dans les articles pour fumeurs, dans l'horlogerie moyenne, dans les objets en celluloïd, dans les cristaux et la verrerie d'éclairage.

« Le Comité de la Foire se propose d'entretenir et d'exciter l'émulation par ses observations annuelles et par la publicité qu'il fera en faveur des produits de substitution.

« Pendant que nos soldats défendent la civilisation avec un héroïsme jamais égalé, d'autres Français préparent à l'intérieur, avec le sentiment de modestie que comporte la différence des situations, un foyer d'action économique et de rénovation pour l'heure de la paix.

« Ceux-ci font hommage aux premiers de leur humble effort et ils leur donnent l'assurance qu'ils ne faibliront pas devant la tâche, si ardue qu'elle soit, tâche d'ailleurs facilitée par le succès et par le nombre croissant des sympathies qui leur sont prodiguées.

Etienne Fougère,
Président général des Groupes,
Conseiller général du Rhône ».



Préparons l'Après-guerre...



Cette recommandation, tant de fois ressassée, vous a parfois fait hausser les épaules... Non ? vous niez avoir souri à cette formule consacrée... Je comprends : la victoire est venue et elle emporte désormais sous son aile tous les doutes, toutes les inquiétudes. La France brandit haut son épée neuve dans sa main toujours forte et, dès lors, tous ceux qui tremblaient en eux-mêmes, sont vaillants, décidés, déterminés...

C'est la victoire.

Et cette victoire même nous impose des devoirs immédiats. Tant que l'issue de la guerre fut, non pas douteuse, mais lointaine, on pouvait penser que préparer l'après-guerre était une besogne qui pouvait attendre... « Préparer l'après-guerre disaient les uns, très joli... Mais, quand ? Ah ! certes, nous avons bien le temps... » Et l'on retournait à ses affaires, à ses petites affaires, celles qu'on pouvait faire tout de suite : des affaires de guerre... La vie se continuait et le commerce, l'industrie, devenaient de plus en plus différents de ce qu'ils étaient autrefois, aux temps lointains de la paix.

***

Le difficile n'est pas de vendre, mais de fabriquer. Le client est ce pauvre être taillable, corvéable, à qui certains fournisseurs peu scrupuleux imposent des conditions draconiennes : hausses fantaisistes, paiements immédiats au cours du jour et non de l'acceptation de la commande, délais de livraison extraordinaires. Certaines de ces mesures étaient souvent justifiées, mais parfois n'y eut-il pas des vendeurs qui profitèrent avec excès des circonstances. On n'en jurerait pas.

A ce jeu, les industriels et les commerçants ou du moins certains d'entre eux, se sont fait une opinion étrange des affaires. Pensent-ils que cela sera toujours ainsi ? Supposent-ils bonnement que la concurrence ne reparaîtra plus jamais et que, jusqu'à la fin de leurs jours, il n'y aura plus de question de prix mais seulement une question de fourniture...

Il est temps, grand temps de regarder autour de soi et de voir que nous nous acheminons vers la fin du terrible cauchemar qui pèse depuis quatre années sur le monde. D'ici peu de temps, le Boche sera battu et bien battu, espérons-le. Ce sera la paix et ce sera le retour aux affaires d'autrefois, le retour à la libre concurrence ; la recherche du client, de l'acheteur, sa conquête par l'offre de meilleurs prix, la fourniture de qualités exceptionnelles.

Et c'est cela qu'il faut préparer, c'est à cela qu'il faut se réhabituer par avance. Ce sont les meilleures sources de production qu'il faut rechercher, tout comme autrefois ; ce sont les procédés de fabrication les moins coûteux qu'il faut étudier et remettre au point très rapidement, c'est une nouvelle organisation commerciale : c'est *tout* à faire.

Préparons l'après-guerre. Demain ce sera la paix et demain, c'est bientôt.

***

A-t-on songé aussi à ce que seront demain nos relations avec ceux qui furent *neutres* lors de la bataille. Quelle sera notre situation vis-à-vis d'eux ?...

Si nous pouvons logiquement espérer que nos relations commerciales seront excellentes avec nos alliés, si nous pouvons croire que la fraternité des armes nous aura liés indissolublement avec les Anglais et les Américains, avec les Italiens, les Belges et tous les peuples qui combattirent avec nous contre la brute allemande, il est permis de penser que nous ne sommes pas aussi certains de ce que nous pouvons faire avec ceux qui ne prirent pas part à la lutte. Espagnols, Suisses, Hollandais, Danois, Suédois, Norvégiens, que pensent-ils au fond ? Sont-ils pour nous, sont-ils contre nous ? La question n'est peut-être pas aussi simple que cela.

Les petites nations terrorisées par le grand sabre allemand n'osèrent pas prendre parti durant la lutte. Il est juste de supposer que leurs sympathies venaient plutôt à ceux qui défendaient l'indépendance du monde qu'aux Allemands désireux de l'asservir. Mais, de là à manifester cette sympathie en se rangeant de notre côté, il y a un pas, un bien grand pas, et je n'oserai blâmer des peuples qui évitèrent de telles aventures.

Mais ceux qui ne se seront pas battus n'auront pas comme nous la haine de l'Allemand. Ils n'auront pas vu couler le meilleur de leur sang sur les champs de bataille, les femmes en deuil, les mères sans enfant, les veuves douloureuses, ne leur rappelleront pas à chaque heure le crime allemand et les neutres conserveront dans la paix cette terrible et si

dangereuse neutralité. C'est là que nous aurons à lutter.

Commençons ce combat : Préparons l'après-guerre. Sans méfiance excessive, mais aussi sans faiblesses et sans compromissions d'aucune nature, reprenons nos relations avec nos acheteurs et nos vendeurs des pays neutres. Aux Suisses, aux Espagnols, aux Hollandais, à ceux qui veulent travailler avec nous, demandons les preuves irréfragables de leur parfaite indépendance vis-à-vis du Boche et, cette preuve faite, loyalement, traitons des affaires avec eux. Après avoir été imprudents, ne tombons pas dans l'excès contraire et ne faisons pas grise mine à ceux qui viennent à nous en toute droiture, en toute sympathie.

Certes, les nôtres avant tout : France d'abord... Mais après, bon accueil à nos amis du dehors. Notre patrie, terre de liberté, se doit de rester accueillante et aimable. Nous avons fait la preuve de nos vertus guerrières, de notre force, de notre volonté, de toutes les hautes vertus par lesquelles un peuple montre qu'il est grand et puissant : maintenant, reprenons la tradition de notre pays qui est d'être hospitalier.

Dehors le Boche. Pour les autres, qui ne peuvent pas ne pas nous estimer, la porte est ouverte, nous les recevrons en amis. C'est ainsi que nous nous ferons aimer et, les voyageurs de commerce vous le diront, les affaires se font souvent par sympathie...

Préparons l'après-guerre...

Jean Renault.

Le marché en Italie.

Voici quelques informations qui nous viennent de notre correspondant de Palerme.

ESSENCES

Le Gouvernement, pour éviter une crise et venir en aide aux producteurs en ces moments-ci, a décidé de réquisitionner environ 300.000 kilos d'essence de citron vieille ou détériorée, qui peut servir en substitution de l'essence de térébenthine, pour la peinture des navires, etc. Cette quantité représente environ la moitié du stock existant. Le prix de réquisitionnement n'est pas élevé, mais les détenteurs devraient trouver une compensation sur leur stock restant, puisqu'on espère que, en débarrassant le marché de toutes ces essences inférieures, les bonnes qui resteront devront être payées à bien meilleur prix. Nous cotons :

Citron pure...	Frs.	11 25	le kilog fob ou vagon Sicile.
Portugal......	»	28 50	
Bergamote 38°.	»	56 »	
Bigarade......	»	25 50	
Mandarine.....	»	28 »	

CITRATE DE CHAUX ET JUS DE CITRON CONCENTRÉ

Il semble assuré que la production cette année ne dépassera pas les 10.000 tonnes, dont la moitié environ est déjà placée. Il faut cependant y ajouter les 2.500 tonnes du stock reporté de la dernière campagne. Toute la production de l'année a été achetée par le Gouvernement qui devra en payer la valeur aux producteurs à la fin de cette campagne. Les prix pour l'exportation furent augmentés de 20 % dans l'intérêt exclusif du Gouvernement et à cause de la hausse du change. Maintenant que le change a baissé de 25-30 %, ce renchérissement de prix pour l'exportation n'est plus justifié.

Aucune disposition n'a encore été publiée pour la nouvelle récolte, mais il est possible que le Gouvernement achète aussi la prochaine production.

Sur la base des prix et des changes actuels, nous cotons :

Citrate de Chaux.....	Fr. 1260	les 305 kil. f. c. b.	b. 64 °/o. ac. citr.
Jus de citron concentré	Fr. 1320	la pipe f. c. b.	

HUILE D'OLIVE

L'exportation est toujours défendue, et malgré cela les prix pour la consommation du pays ont atteint des limites très élevées. On paie les huiles fines à bouche à Frs. 5/600 et les lampantes courantes à Frs. 400 les 100 kgs nus.

La nouvelle récolte s'annonce assez bien en Italie et en Sicile et, si le temps continue à être favorable, nous aurons une bonne production.

HUILE AU SULFURE DE CARBONE

Également pour ce produit l'exportation est défendue. Les savonniers paient ces huiles à la parité de Frs. 750 les 100 kilos, nus gare de départ.

L'entente qui vient d'être conclue entre les gouvernements italien et français a diminué considérablement l'écart qui existait jusqu'ici entre la valeur de la lire italienne et celle du franc français. Tout en payant aux vendeurs siciliens les mêmes prix de base en *lires*, nous payerons de plus en plus cher en *francs* jusqu'à ce que le change se stabilise aux environs du pair, ce qui ne saurait tarder.



LA VANILLINE INDUSTRIELLE



PROCÉDÉS INDUSTRIELS [1]
(SUITE)

Br. Fr. 210.182. XII. 1890. Bertram. Brevet identique au brevet précédent du même auteur.

Br. Fr. 218.232. XII. 1891. P. M. Alfraise. Préparation de la vanilline à partir de l'aldéhyde protocatéchique.

D. R. P. 71.162. 14. XII. 1892. Von Heyden. Préparation de la vanilline par chauffage de l'acide aldéhydo gaïacol carbonique.

C·CHO ; CH, C·COOH ; CH, C·O·CH^3 ; C·OH
Acide aldéhydo gaïacol carbonique

C·CHO ; CH, CH ; CH, C·OCH^3 ; C·OH
Vanilline

Dans cette réaction, l'acide carbonique de la fonction acide se dégage, et il reste une gaïacol aldéhyde qui n'est autre que la vanilline.

Br. Fr. 223.206. VII. 1892. Kolbe. Procédé de préparation de l'acide aldéhydo gaïacol carbonique, et son application à la fabrication de la vanilline.

D. R. P. 72.600. 26. III. 1893. Von Heyden. Obtention de la vanilline par chauffage à 180°, en autoclave, des sels d'argent de l'acide aldéhydo gaïacol carbonique.

D. R. P. 80.498. 3. XI. 1893. Schering. Les sels des dérivés aromatiques, para sulfoniques, de l'aldéhyde proto catéchique, du type de l'aldéhyde para benzol sulfo protocatéchique, peuvent être méthylés en méta, sans aucune altération, par le méthylate de sodium, en solution alcaline, et l'on obtient ainsi du vanillate de sodium que l'on traite ensuite par les procédés ordinaires.

D. R. P. C. 4770. 1893. Schering. Méthylation de l'aldéhyde protocatéchique, dont on a au préalable bloqué la fonction para phénol par un radical benzyle.

Br. Fr. 231.254. 1893. Merk.

D. R. P. 82.747. 22. VI. 1894. Schering.

D. R. P. 85.196. 19. V. 1894. Schering.

(1) Voir *Parfumerie Moderne*, 1918, N°s 3, 4, 6, 7 et 8.

D. R. P. 80.195. 5. IV. 1894. Traub. Dans le procédé Tiemann et Reimer cité plus haut, on augmente le rendement en ajoutant par petites portions l'alcool sodé, au mélange de chloroforme et gaïacol. On évite ainsi la formation d'aldéhyde méta methoxy salicylique.

Br. Fr. 238.034. IV. 1894. Sandoz.

Br. Fr. 243,303. XII. 1894. Merk.

Br. Fr. 244.052. I. 1895. Tobias.

Br. Fr. 245.374. II. 1895. Kolbe.

Br. Fr. 250.535. 30. IX. 1895. Lumière. Le créosol donne avec l'anhydride acétique, un dérivé acétylé à point, d'ébullition élevée. Ce dernier corps est mis en solution à 5 % dans du sulfure de carbone et oxydé avec précaution par une solution étendue de chlorure de chromyle. La température ne doit pas dépasser 40°.

C·CH^3 ; CH, CH ; CH, C·OCH^3 ; C·OH
Créosol

Dans ces conditions, il se produit entre le créosol et le chlorure de chromyle une combinaison insoluble qui précipite, que l'on recueille et que l'on traite par l'eau. Il se forme ainsi de l'acétyl vanilline que l'on saponifie par les procédés ordinaires.

Br. Fr. 250.008. 31. VIII. 1895. Usines du Rhône. La méthylation directe de l'aldéhyde protocatéchique ne fournit que des traces de vanilline et donne surtout de l'iso vanilline et de la méthyl vanilline. C'est pourquoi il est nécessaire de bloquer la fonction paraphénol avant la méthylation. Au cours de cette réaction de bloquage, il est difficile d'éviter un bloquage partiel en méta. Ce résultat est cependant intégralement obtenu, si l'on emploie pour bloquer la fonction phénol, l'othonitro para sulfo chlorotoluène.

C·CH^3 ; CH, CH ; CH, CH ; C·SO^{2}Cl
P. sulfochlorotoluène

C·CH^3 ; CH, C·NO^2 ; A ; CH, CH ; C·SO^{2}Cl
M. nitro P. sulfochlorotoluène

Ce composé est obtenu par nitration directe du para sulfochlrotoluène, et se condense facilement avec l'aldéhyde protocaté-

chique, en solution toluénique, par les méthodes courantes et uniquement en position para, en donnant l'aldéhyde para nitrotolueno sulfoprotocatéchique

La méthylation de ce produit de condensation ne peut pas se faire par les méthodes courantes, à haute température, sans risquer une désagrégation de la molécule. Par contre, on peut le méthyler à température ordinaire, à l'aide de l'éther diméthyl sulfurique en milieu alcalin. On obtient ainsi le nitrotoluène sulfovanilline, que l'on transforme en vanilline par saponification à la potasse alcoolique. La vanilline obtenue est extraite et purifiée par les procédés ordinaires.

Aldéhyde P. nitrotolueno sulfoprotocatéchique — **Nitrotolueno sulfovanilline**

Br. Fr. 251.360. X. 1895. W. Mayert.

Br. Fr. 259.822. 18. IX. 1895. Usines du Rhône.

En faisant agir sur le sel monosodé de l'aldéhyde protocatéchique, en suspension dans le chloroforme, le chloroformiate de méthyle, on obtient deux éthers méta et para méthyl carboniques de l'aldéhyde protocatéchique. Ces deux éthers sont séparés par différence de solubilité dans l'alcool.

Le dérivé méta, par simple ébullition avec de l'eau, régénère l'aldéhyde protocatéchique qui rentre ainsi en fabrication. Le dérivé para est traité par le sulfate de diméthyle, et donne ainsi une aldéhyde méta methoxy para méthyl-carbonique protocatéchique. Cette dernière, chauffée en présence d'un acide, donne la vanilline avec dégagement du gaz carbonique.

traité par $Cl \cdot COO \cdot CH^3$

Aldéhyde protocatéchique — **Chloroformiate de méthyle** — **Dérivé méta** et **Dérivé para**

Br. Fr. 260.141. 2. X. 1896. Usines. du Rhône. Dans de nombreux procédés de fabrication de la vanilline, on obtient un mélange de vanilline et d'aldéhyde méta méthoxy salicylique, qu'il est difficile de séparer. On peut effectuer cette séparation, en transformant le mélange en solution aqueuse, dans les sels de calcium correspondants. Le sel calcique de la vanilline reste à l'état de solution, tandis que le sel calcique de l'aldéhyde méta methoxy salicylique précipite. On les sépare par filtration.

Br. Am. 571.917. 24. II. 1896. Bergmann. Ce procédé consiste à partir de la para oxybenzaldéhyde, que l'on transforme en combinaison méta nitro, puis méta amido. Cette dernière est transformée en vanilline, par action de l'acide azotique en solution alcoolique.

D. R. P. 99.568. 1897. Bayer. Création d'une fonction aldéhyde sur le gaïacol, par action simultanée de l'acide cyanhydrique et de l'acide chlorhydrique, en présence de chlorure d'aluminium. Dans cette réaction, il y a formation transitoire d'une aldimide.

Cette aldimide traitée par l'acide chlorhydrique en solution étendue, fournit la vanilline avec un rendement presque théorique. Par contre, le rendement de la réaction de formation de l'aldimide ne dépasse pas 30 %.

Br. Fr. 283.920. I. 1899. Geigy. Par action de l'aldéhyde formique sur le gaïacol, en présence de phénylhydroxylamine sulfonée, on obtient avec élimination d'eau, un produit de condensation spécial. Ce dernier, hydrolysé par une solution étendue d'acétate de soude, se rompt à l'endroit de la double liaison de la chaîne latérale en donnant de la vanilline et une amine sulfonée. Ce procédé a été exploité par la Société des Produits chimiques de Thann et Mulhouse.

D. R. P. 122.851. 30. VII. 1901. Sommer. La méthylation de l'aldéhyde protocatéchique en solution alcaline par le sulfate de dimé-

thyle, donne des rendements presque théoriques en vanilline.

CH, CH, CH, CH, C.OCH³, C.OH + HCN + HCl = C–CH·NH·HCl, CH, CH, CH, C.OCH³, C.OH

Gaïacol — Aldimide

C–CH–NH–HCl, CH, CH, CH, C.OCH³, C.OH + H^2O = C–CHO, CH, CH, CH, C.OCH³, C.OH + NH^4

Aldimide — Vanilline

Br. Fr. 189.037. 24. X. 1906. Roesler. Dans le procédé Bayer, cité plus haut, par action simultanée de l'acide cyanhydrique et de l'acide chlorhydrique sur le gaïacol, le rendement en aldimide ne dépasse pas 30 %. Si l'on fait préalablement absorber le gaïacol par de la terre d'infusoires, de façon à augmenter les surfaces de contact, on obtient un rendement de 70 %. La vanilline est ensuite extraite comme dans le procédé Bayer.

Enfin, pour terminer cette description de brevets relatifs à la fabrication de la vanilline, nous citerons en dernier lieu, un procédé très spécial dont l'interprétation paraît difficile.

CH, CH, CH, CH, C.OCH³, C.OH + H·CHO + C^6H^4<(N·H·OH)(SO³H) ⟶ C–CH=N–C^6H^3<(SO³H)(OH), CH, CH, CH, C.OCH³, C.OH

Gaïacol — Produit de condensation

Br. Fr. 310.983. 1902. Vigne. Ce procédé consiste dans l'électrolyse d'une solution de sucre, dans les conditions suivante : on fait une solution (a) de sucre dissous dans l'eau. On ajoute de la soude caustique ; puis l'on neutralise par l'acide hypochloreux et l'on alcalinise par un léger excès d'ammoniaque. D'autre part, on prépare une solution (b) en précipitant du nitrate d'argent par l'acide chlorhydrique, en dissolvant le précipité dans l'ammoniaque, et en ajoutant du bichromate de potasse. Chacune de ces solutions est placée dans une cuve à cloison poreuse, de part et d'autre de la cloison. On effectue alors l'électrolyse, par passage d'un courant de 10 ampères sous 10 volts pendant 24 heures. Ce procédé donne, paraît-il, de bons rendements, mais les détails les plus importants en sont tenus secrets (*Journ. of. Chem. Industry*, 1906). Il est exploité à l'usine Vigne, à Neuilly-sur-Seine (Revue des Produits chimiques, 1901 373. 1902. 132). Les réactions qui se passent dans ces conditions semblent peu facilement explicables, et dans tous les cas paraissent devoir être très complexes.

Conclusion. — En résumé, par les travaux de chimie pure et appliquée auxquels elle a donné lieu, l'industrie de la vanilline constitue l'une des branches les plus importantes de l'industrie des parfums synthétiques.

Son extraction des nombreuses matières premières naturelles où elle se forme, n'est actuellement pas usitée. Par contre, les procédés de préparation de la vanilline à partir de l'essence de girofle (eugénol), et les procédés par synthèse totale, luttent entre eux pour fournir au prix le plus bas possible, la quantité considérable de ce produit annuellement nécessaire à l'industrie des parfums et aux industries alimentaires.

Depuis la guerre, la difficulté d'importer les matières premières exotiques, a permis aux procédés synthétiques d'être actuellement presque les seuls usités.

L'Allemagne, en particulier, qui était avant la guerre la principale productrice de la vanilline, a développé à un tel point les procédés de synthèse, qu'en 1915, Boeringer, dans la *Chemiker Zeitung*, pouvait affirmer que pour ce produit, l'industrie allemande était désormais indépendante de l'importation des matières premières naturelles.

Mais il est probable, étant donné la place prépondérante que la France semble devoir prendre dans l'industrie des parfums, que la fabrication de la vanilline pourra pleinement s'y développer après la guerre ; et, non seulement nous libérer à ce point de vue de l'importation étrangère, mais encore nous permettre une fructueuse exportation.

P. Fisch, *Ingénieur chimiste.*



Géraniol et Citronellol



Il serait nécessaire, croyons-nous, de ne pas se borner, dans les mesures d'après-guerre, à éliminer tout ce qui porte, de façon plus ou moins ostensible, l'estampille « Made in Germany », tout ce qui peut avoir quelque rapport avec les produits boches, qui devraient être bannis impitoyablement de l'usage de tout peuple civilisé. Il faudra encore, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, poursuivre, dans le domaine scientifique, l'œuvre d'assainissement qui permettra de restituer à nos savants la paternité de travaux, de recherches et de découvertes que les Boches, par un démarquage ou une contrefaçon parfois fort habiles, se sont appropriés, avec un cynisme dont on ne saurait plus s'étonner, puisqu'il est une des caractéristiques de ce peuple qui ne voit, dans la propriété et les droits des voisins — dont il veut razzier les richesses — que de simples « chiffons de papier ».

La parfumerie allemande, pendant bien des années avant la guerre, publia de nombreux travaux sur les parfums synthétiques. Sans méconnaître l'importance de ces travaux et les droits de priorité qui lui sont acquis, dans tel ou tel procédé, et l'obtention de résultats heureux, on ne saurait, cependant, pour l'honneur de la science et de l'industrie françaises, laisser nos ennemis bénéficier, au moins moralement, de résultats scientifiques qu'ils se sont attribués à notre détriment.

Nous signalerons l'exemple suivant, pris parmi beaucoup d'autres :

La chimie allemande s'est flattée d'avoir instauré certaine méthode de séparation du géraniol et du citronellol, alors que cette méthode, d'ailleurs mal interprétée par nos déloyaux ennemis, fut découverte, il y a quelque vingt ans, par deux de nos compatriotes, MM. Flatau et Labbé.

Nous croyons utile de rétablir la vérité sur cette méthode et de rappeler le parti que l'on peut tirer de son application pratique.

Pour séparer le géraniol du citronellol, MM. Flatau et Labbé ont d'abord saponifié l'huile essentielle, puis, ils l'ont distillée dans le vide. La fraction passant de 120 à 140 degrés, sous 30 millimètres de pression, est chauffée avec son poids d'anhydride phtalique et son volume de benzène. On dissout ensuite, dans une solution de carbonate de soude, on agite avec de l'éther, et on met finalement les éthers phtaliques acides du géraniol et du citronellol en liberté par un traitement à l'acide chlorhydrique. Ces éthers sont dissous dans la ligroïne et la solution est refroidie à — 5°. Dans ces conditions, le phtalate acide de géraniol doit se déposer complètement sous la forme cristalline, tandis que le phtalate acide de citronellol doit rester en dissolution. En saponifiant les éthers ainsi séparés, on obtient les alcools qu'il suffit de purifier par rectification.

Cette méthode, critiquée par quelques savants boches — qui néanmoins se sont empressés d'en tirer profit et, par la suite, de la présenter comme méthode allemande — se prête très bien à la préparation du géraniol pur. La séparation des cristaux de l'éther acide s'effectue facilement, et l'alcool qu'on en retire est aussi pur que celui que l'on obtient par la méthode au chlorure de calcium. S'il est vrai qu'il n'en est pas absolument, de même en ce qui concerne le citronellol pur, parce que l'alcool contient des quantités plus ou moins grandes de géraniol, ce que l'on constaterait du reste, par le procédé au chlorure de calcium, il importe cependant d'observer que MM. Flatau et Labbé ont dit avoir trouvé dans de l'Essence de Palmarosa (Essence de géranium de l'Inde), 63 % de géraniol et 17 % de citronellol.

Le point de fusion du phtalate acide de géranyle est situé vers 47°, celui de son sel d'argent vers 133°8.

Le phtalate acide de tétrabromgéranyle, préparé en traitant par du brôme, une solution éthérée refroidie d'acide géranylphtalique, fond à 111-115°. Les trois combinaisons peuvent donc servir la caractérisation du géraniol.

Ce résultat, connu depuis longtemps, n'est pas le fruit de recherches faites par la chimie boche, mais bien un résultat dû à l'initiative et au consciencieux travail de savants français.

Si nous voulons contribuer, par tous les moyens à assurer le triomphe de notre juste cause aux yeux du monde civilisé, ne manquons pas d'assurer dans tous les domaines de notre activité nationale, le triomphe de la vérité.

X. F.



SUR LA PUBLICITÉ



MENUS PROPOS

dédiés aux gens qui veulent faire de la publicité.

La publicité semble entrer enfin dans nos mœurs. Certains commerçants qui, jusqu'ici, n'en voulaient pas entendre parler, commencent à admettre l'existence de ce moyen et ne s'étonnent plus de voir figurer à leur budget un chapitre *Publicité*.

A quoi faut-il attribuer cette heureuse transformation ? Est-ce à l'influence des revues américaines ou anglaises qui nous arrivent en abondance ? Est-ce que nos industriels ont des frais généraux plus... élastiques ? Et pourquoi ?... Mystère, heureux mystère !

Toujours est-il qu'ayant essayé de la publicité, — comme ça, — par hasard, — nos gens ont obtenu des résultats qui les ont surpris, — comparés à ceux que donnaient des insertions dans les programmes de fêtes de bienfaisance (!) à quoi ils s'étaient complus jusqu'ici.

Et les voilà lancés dans la *grrrande* publicité : une insertion par ci, une insertion par là... à droite, à gauche... Ces enthousiastes vont trop fort et sans méthode. Je ne leur donne pas deux ans pour brûler ce qu'ils adorent, — et proclamer que la publicité est décidément un attrape-nigauds.

Peut-être pourrait-on leur éviter de coûteuses écoles, — mais il faudrait les conseiller, les guider. Ils auraient toujours intérêt à s'entendre avec un agent loyal et qui connut son métier.

Le voudront-ils ? C'est peu probable. Cela paraît si simple de donner un texte, de choisir un emplacement, d'acheter *bon marché* de la publicité, de savoir obtenir un *rabais* (!) et finalement de signer des contrats dans d'invraisemblables publications, éphémères, confidentielles !...

Croyez-moi, ayez avec vous un bon agent, sérieux. Vous prenez un chimiste pour votre laboratoire, un comptable pour vos comptes, — vous même, avez *acquis* ce que vous savez du commerce ou de l'industrie ; il vous a fallu des conseils, de l'expérience avant que de tenir vos affaires bien en mains, de les conduire à votre gré. Dès lors, pourquoi voulez-vous vous improviser publiciste ? Pourquoi désignerez-vous au hasard un de vos employés *débrouillards* pour cette besogne.

La publicité vaut qu'on en charge un spécialiste.

Cependant, si vous avez horreur d'un visage nouveau, si vous pensez que les secrets de votre maison doivent rester inviolés, si vous tenez à opérer vous-mêmes, me permettez-vous, cher monsieur, de vous donner, — ah Dieu ! pas des conseils, — quelques avis, quelques menus avis sur la publicité.

Soyez patient. Lisez la petite étude, point savante, — toute simple, au contraire, — que j'ai préparée pour vous. Je n'y débats pas de grands problèmes et n'ai, certes, rien inventé. Pas « docteur en publicité », ni ingénieur non plus, — et je le regrette, — je vous soumets tout bravement quelques observations. Si vous en tirez profit, mon ambition sera satisfaite, — si vous saviez déjà tout cela, pardonnez-moi et attendez la suite plus savante.

LA PUBLICITÉ INDISPENSABLE

On a trop souvent parlé de l'emprise des Allemands sur notre commerce pour qu'il soit utile d'y revenir encore. Partout, dans toutes les branches et en tous lieux, nos producteurs trouvaient devant eux la camelotte et le commis-voyageur boches.

Il est entendu que nous voulons nous libérer de cette servitude, que nous voulons acheter en France, avant tout, des articles français, et, mieux, que notre pays doit être dans l'avenir au tout premier rang des fournisseurs du marché mondial. Cela ne va pas sans lutte et c'est là l'autre guerre que nous menons contre nos ennemis. Pour être victorieux, cette fois encore, ne négligeons pas une arme puissante dont ils se servaient très habilement. Une publicité adroite annonçait leurs articles, frappant au bon endroit, éveillant l'attention de l'acheteur, que le commis-voyageur allemand, obstiné et méthodique, finissait de convaincre.

En Amérique, en Allemagne, en Angleterre, la publicité est depuis longtemps entrée dans les mœurs. Elle a sa part des budgets, même des plus modestes, elle est faite avec soin, avec réflexion, suivant les besoins et les moyens de chaque affaire. Les commerçants et les industriels français — une grande partie d'entre eux, du moins, — en sont encore à discuter son utilité. Or, il faut le savoir : pour tous les gens qui vendent quelque chose, la publicité est nécessaire ;

elle est indispensable à ceux qui veulent agrandir, faire prospérer une affaire. Or, vous connaissez le dilemme : « Grandir ou périr ». Cela est vrai pour tout, mais plus encore dans le commerce où les maisons qui ne se développent plus, disparaissent fatalement, tuées par de nouveaux concurrents, écrasées par des adversaires devenus plus puissants. Il faut donc conclure à la *Publicité indispensable*. Aucune firme, même célèbre, n'est assez connue. On connaît le mot amusant de l'agent de publicité :

« Mais, Monsieur, lui disait un client qu'il sollicitait, je n'ai pas besoin de « réclame », ma maison est assez connue.

— Sans doute, Monsieur, répondit l'agent, mais Dieu aussi est fort connu. C'est cependant pour lui qu'on sonne les cloches chaque dimanche ».

⁂

Vous entendrez souvent des commerçants dire « qu'ils ont fait de la publicité, et que « ça n'a pas rendu », que ce n'est pas bon pour leur genre d'affaires ». Ils ont dépensé dix, quinze, vingt mille francs, quelquefois plus, sans résultats appréciables.

Ils sont dégoûtés ; on le serait à moins.

Ils n'y croient plus, ils ont tort.

Ont-ils réfléchi ? Ont-ils songé que certaines maisons : chocolats, tailleurs, pneumatiques, vins, chaussures, etc., les genres les plus divers sont représentés, — dépensent des centaines de mille francs, — des millions même, — pour leur publicité ? D'autres maisons, toutes petites celles-là, et dont les moyens sont modestes, y consacrent seulement une petite somme qui va grandissant chaque année, à mesure que s'étend le cercle de leurs affaires. Cette persistance indique que les résultats obtenus sont intéressants. Ils le seront toujours et pour tous ceux qui aborderont la publicité, pourvu que cette dernière soit bien faite, en vue de la clientèle que l'on recherche ; pourvu que l'on y mette de la réflexion, de l'intelligence, de la patience, voire même de l'obstination.

Il faut frapper adroitement et plusieurs fois pour faire pénétrer un clou, il faut annoncer parfois longtemps une marque pour attirer sur elle la faveur du client.

La Publicité est multiforme. Tout ce qui parle de votre firme, tout ce qui répète le nom, les qualités de l'objet à vendre aux yeux, aux oreilles, au nez, au palais, à la main du client possible, tout cela est de la publicité. Votre devanture, — son aspect, sa couleur, — votre éclairage, l'intérieur de vos magasins, de vos bureaux, — vos voitures, participent à votre publicité.

Votre papier à lettres, vos enveloppes, vos circulaires, vos factures, vos emballages, *la forme des paquets*, leur solidité, rien n'est à négliger. Ne faites pas, sur tout cela, des économies coûteuses. D'autre part, ne vous fiez pas uniquement à votre goût, faites tout, non pas à votre satisfaction, mais en vue de l'impression à produire sur le public. Cette impression doit déterminer, dans votre clientèle possible, les sentiments suivants : l'intérêt, la confiance, la sympathie, la préférence et, de là, découlera logiquement le désir d'acheter.

Ces observations, bien entendu, vont s'appliquer à la publicité par annonces, affiches, imprimés, circulaires, etc. Il n'est pas possible de donner un programme de publicité qui soit bon pour toutes les affaires. Suivant la clientèle que vous voulez atteindre, il faudra choisir entre ces divers moyens d'imposer votre nom, les combiner, les alterner, parfois user d'un seul d'entre eux. Il est possible de vous les faire connaître, de vous donner, peut-être, quelques renseignements utiles pour en tirer le maximum de résultats. C'est ce que je commencerai dans un deuxième article : *La Publicité dans l'Annonce*.

Pierre Argence.

LES EXPOSITIONS DE PRODUITS FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

Une heureuse initiative qui, nous n'en doutons pas, sera bientôt généralisée, vient d'être prise à Sao Paulo et à Rosario de Santa-Fé. Il va être organisé dans ces villes, sous les auspices de la Chambre de commerce française, une exposition permanente d'échantillons exclusivement français.

Ces expositions seraient les premières manifestations d'une organisation méthodique devant rayonner dans tous les Etats du Brésil, au moyen de sections automobiles reliées à une direction centrale établie à Rio-de-Janeiro.

Puisse ce mouvement se propager, non seulement dans tous les pays de l'Amérique du Sud, mais encore dans les autres continents. Il ne peut que présenter des avantages incalculables pour le développement de notre industrie et de notre commerce, en vue de la préparation de l'après-guerre.

NÉCROLOGIE.

Nous apprenons la mort de M. Blache, directeur de l'Ecole d'Agriculture d'Antibes. M. Blache eut fréquemment l'occasion de guider et de conseiller les producteurs de fleurs pour la Parfumerie et, à ce titre, la *Parfumerie Moderne* se doit d'adresser le dernier adieu à cet homme de bien.

Nous présentons à sa famille nos respectueuses condoléances.

Emploi de la Caséine dans la fabrication du savon.

Les commissions de ravitaillement ont attiré l'attention des consommateurs sur l'emploi de la caséine comme aliment. Ce produit tiré, comme on sait, du petit lait, après la fabrication du beurre a une valeur nutritive moindre que les corps gras. C'est pourquoi il est intéressant de se rendre compte dans quelle mesure il peut leur être substitué dans la fabrication du savon.

Les acides résiniques, sans aucune utilisation alimentaire ont, naturellement, une valeur de substitution encore plus grande pour la préparation des savons ordinaires ; mais, aucune ressource ne devant être négligée à l'heure actuelle, il est bon d'examiner tous les problèmes avec la même scrupuleuse attention.

La Caséine se présente sous la forme d'une poudre blanc jaunâtre, d'une faible odeur ne nuisant pas aux parfums, et sa solution aqueuse est favorable à l'épiderme qu'elle adoucit. Son action sur le pouvoir détergent du savon et sur la formation de la mousse est négligeable : elle se dissout assez convenablement, lorsqu'elle est combinée aux alcalins pour ne pas rendre les savons durs et peu solubles.

Insoluble dans l'eau pure, la caséine est entièrement soluble dans les lessives alcalines et elle peut être employée de diverses façons dans le savon selon que l'on opère par saponification à chaud ou à froid.

Pour les savons à chaud, la solution de caséine doit être épaisse :

On verse par exemple dans une bassine susceptible d'être chauffée (double fond à vapeur de préférence) 25 kilogs de caséine que l'on recouvre de poids égal d'eau froide pour obtenir une imprégnation convenable, un gonflement parfait de toute la masse. On ajoute ensuite 50 litres d'eau dans lesquels on a fait dissoudre 1 kilog ou 1 kilog 250 de borax. Le tout est chauffé au bain marie, et agité régulièrement. Dès que la caséine se trouve dissoute, on ajoute 1 kilog de lessive de soude 30/33° Baumé allongé de quelques litres d'eau bouillante et on continue à chauffer sans mener cependant la masse à ébullition.

La pâte ainsi obtenue est incorporée au savon encore chaud et, avant le coulage en mises, on s'efforce de bien disséminer la caséine dans toute la masse. Le savon devient en réalité un savon au lait et à ce titre peut être conseillé pour les usages de la toilette.

Il est indispensable de ne préparer que la quantité de caséine strictement utile pour l'opération mise en route, ce corps se conserve mal à l'état humide et se corrompt très rapidement. Cependant l'emploi de certaines essences très antiseptiques : girofle, cannelle, citronelle, ou des mélanges qui en contiennent, peut ralentir et même éviter cette corruption.

Dans les savons broyés, la caséine s'emploie simplement en poudre. Elle est mélangée aux copeaux de savons secs avant que ceux-ci soient broyés et il se forme une masse homogène qui se pelote sans inconvénient. La caséine diminue alors la quantité d'alcali libre. Il est bon de ne pas l'utiliser dans les savons extrêmement neutres ou même légèrement acides, comme en fabriquent certains savonniers : elle pousserait au gras et au rancissement, en même temps qu'elle pourrait elle-même s'altérer.

En définitive la caséine est mieux qu'une ajoute. Elle a des propriétés adoucissantes certaines, elle donne un corps agréable au savon, corrige souvent les mauvaises odeurs de gras et est moins chère, en temps ordinaire, que les corps gras les moins coûteux. C'est à ces différents titres qu'elle s'impose à l'attention du savonnier.

FLORIANE.

AU MAROC.

Du *Bulletin Officiel* de Rabat :

Pour répondre au vœu émis par plusieurs commerçants et pour accorder au Commerce français les facilités compatibles avec l'Arrêté Viziriel du 26 juillet 1917, relatif à la teneur en alcool des parfums et eau de toilette, il a été décidé qu'à l'avenir l'étiquette indiquant la teneur en alcool ne serait apposée qu'au moment de l'exposition du produit en vue de la vente.

Les marchandises arrivant en Douane, pourront donc pénétrer au Maroc sans être munies de cette étiquette.

RÉPUBLIQUE-ARGENTINE.

Congrès National de Chimie

Un premier congrès national de chimie doit se réunir prochainement à Buenos-Aires. Son comité exécutif vient de procéder à la nomination des différents rapporteurs pour les sections professionnelles.

Ce sont MM. Damiamovich, Palot, Poussart, Laclan, Gatti, Magnin, d'Ovidio, Herrero Duclaux, Leguizamon, Pondal, Schaoffer, Vignan, Flien, Sanchez Diaz.

Etudes sur le nouveau régime douanier.

PARFUMS ARTIFICIELS ET CORPS ANALOGUES

Nous pensons intéresser nos lecteurs en publiant *in extenso* un rapport présenté à l'*Industrie chimique*, par M. de Laire, sur *Les Parfums artificiels et Corps analogues*. Ce rapport nous semble parfait et nous croyons même inutile de le commenter.

La loi du 29 mars 1910 a spécifié qu'un droit de 15 % *ad valorem* (tarif minimum) frapperait à l'entrée en France les produits chimiques susceptibles d'être employés comme parfums synthétiques.

Les constituants des essences naturelles, isolés à un état de pureté plus ou moins grand, ont été assimilés, avec raison, à des parfums artificiels et frappés du même droit.

Avec raison aussi, les mélanges de produits naturels et artificiels, comme aussi la reproduction artificielle des parfums de fleurs, suivent le même régime.

C'est, en effet, une règle générale de notre tarif douanier qu'un mélange de différentes substances doive acquitter pour son ensemble le droit du constituant qui paie lui-même la plus forte taxe.

Pour les produits dont la fabrication exige l'emploi de l'alcool, il est stipulé par la loi que ces produits devront payer le droit de l'alcool (soit, au tarif minimum, 70 francs par hectolitre), si ce droit donne, pour la douane, un taux plus élevé que 15 % de leur valeur.

Lorsque c'est le droit de 15 % *ad valorem* qui est appliqué aux produits dont la fabrication exige l'emploi de l'alcool, ces produits doivent payer, en plus, la taxe de dénaturation, sur la quantité d'alcool considérée comme indispensable à leur fabrication.

D'accord, pensons-nous, avec nos collègues les fabricants de parfums synthétiques et produits analogues, nous ne croyons pas qu'il y ait intérêt à modifier les principes généraux qui régissent le système douanier appliqué, jusqu'à ce jour, à notre industrie.

Lorsque nous avons présenté ce rapport dans la séance du Syndicat du 6 juillet 1915, nous avions proposé le maintien à 15 % du taux actuel du droit *ad valorem*. Depuis, la plupart des rapporteurs d'autres industries chimiques ont demandé, pour leurs catégories, des taux sensiblement plus élevés.

Si, d'une façon générale, ceux qui, dans les Conférences de Paix, auront le soin de la défense de nos intérêts admettent la nécessité de favoriser le développement de notre Industrie nationale par l'établissement de droits protecteurs supérieurs à 15 %, il n'y a pas de raison de traiter les parfums synthétiques et produits assimilés de façon moins large que les autres substances chimiques. On peut donc prévoir, ici, l'augmentation du droit actuel de 15 % et son élévation à 20 %.

A côté du droit fixe *ad valorem*, le droit sur l'alcool employé à la fabrication des produits importés continuera à être appliqué et perçu comme il l'est actuellement.

Puisque la loi de Douane va être remaniée, nous signalerons à l'attention des législateurs certains points sur lesquels il est utile de perfectionner le texte actuel.

I. — Lors de la discussion de la loi, trois exceptions ont été introduites en faveur de :

1° Quelques produits spécialement désignés, à savoir : Anéthol, Menthol, Thymol.

2° Les résinoïdes.

3° Les essences déterpénées.

Nous n'estimons pas qu'il y ait actuellement de raison pour faire une classe à part pour l'Anéthol, le Menthol et le Thymol.

Ces produits sont, au même titre que tous les autres produits tirés des essences naturelles, le résultat du travail national appliqué à la transformation d'essences ou produits végétaux. Ils doivent donc suivre le même régime.

Il en est de même pour les résinoïdes et les essences déterpénées.

Les résinoïdes ne paient actuellement que 0 fr. 50 par kilo, c'est-à-dire 0 fr. 50 pour une valeur souvent supérieure à 100 francs. Cela est d'autant moins compréhensible que beaucoup de ceux qu'on importe en France sont préparés en employant des quantités souvent considérables d'alcool.

Les essences déterpénées paient proportionnellement à leur concentration en produits odorants, c'est-à-dire proportionnellement à la quantité d'essences d'où elles viennent.

Avec ce système, le travail étranger de purification est compté pour rien, et le travail français n'étant pas protégé s'est désintéressé de cette industrie. Les essences déterpénées sont, pour la presque totalité, importées, ainsi que vient de le démontrer leur rareté sur le marché français depuis la guerre (1).

Nous demanderons donc que les résinoïdes et les essences déterpénées cessent de suivre un régime spécial et que ces produits ren-

(1) Est-il besoin de rappeler que les Gattefossé fils sont des spécialistes pour la fabrication des essences déterpénées. N.D.L.R.

trent simplement dans les parfums obtenus par traitement des produits naturels (traitement chimique ou traitement autre que la distillation) et paient, comme eux, 20 ' *ad valorem.*

II. — Les pouvoirs publics donneraient un encouragement très utile à notre industrie en admettant le principe de la dénaturation pour les essences importées lorsque ces essences servent ensuite à la préparation de produits chimiques tels que leurs propriétés techniques et leurs caractères chimiques en font des corps absolument différents des essences d'où on les a tirés.

Cette mesure est indispensable pour que notre industrie puisse concourir avec l'Allemagne sur le terrain de l'exportation.

C'est ainsi que l'essence de Citronelle de Java, qui sera transformée en Géraniol ou éthers de Géraniol, paie actuellement 1 franc le kilo de droits de douane, c'est-à-dire plus de 10 % de sa valeur, alors que l'on reconnaît que les matières premières n'existant pas chez nous doivent être exemptées de droits.

Ne serait-il pas possible de les admettre au bénéfice de la dénaturation (au besoin sous la surveillance directe de l'Administration).

La précision de détails de cette surveillance allongerait peut-être un peu trop cette note, mais nous sommes prêts, lorsqu'on le désirera, à les discuter et à montrer qu'il est facile de donner toutes garanties et tranquillité à l'Administration à ce sujet.

III. — L'industrie des Parfums artificiels (matières premières pour parfumerie) est de plus en plus amenée à exporter des essences naturelles forcées avec des produits synthétiques.

Ces coupages se font beaucoup aussi en Allemagne, et en particulier dans le port franc de Hambourg. Les Allemands ont là un avantage sur nous puisqu'ils évitent ainsi le droit que les Français paient sur les essences importées (Linaloé du Mexique, Petit-Grain du Paraguay, Ylang de Manille, Bergamote de Sicile, etc..., qui servent de bases à ces coupages.

Quand il s'agit d'essence bon marché comme les aspics et lavandes d'Espagne, les romarins de Dalmatie, l'essence de Citronelle de l'Inde, etc..., le droit de douane de 1 franc le kilo représente 10 à 20 % de la valeur et interdit absolument l'importation en vue d'une réexportation après bonification ou manipulation quelconque.

Pour cette raison et beaucoup d'autres un peu longues à énumérer ici, l'établissement d'un ou plusieurs ports francs en France rendrait de grands services à notre industrie.

Quand nous disons « port franc », nous entendons un endroit où l'on puisse travailler des produits destinés à l'exportation et pour certaines industries, peu importe que cet endroit soit un port. Chez nous où la capitale a une importance prédominante pour toutes les industries, on pourrait très bien envisager la création à Paris d'un enclos fermé où toute marchandise entrerait franco de droits de douane et ne paierait que lorsqu'elle ne serait pas réexportée à l'étranger, mais serait envoyée à la consommation nationale. Comme l'a très justement fait observer M. Camille Poulenc, on pourrait très bien aussi adapter à ce but le système de l'usine cadenassée préconisé jusqu'ici pour le travail avec « l'alcool exempt de droits ». puis applicable à toute opération exécutée sous le contrôle des employés de l'administration des Finances.

IV. — L'adoption de l'un de ces deux systèmes (port franc ou mieux usine cadenassée) serait le meilleur moyen de régler bien des questions de détail sur lesquelles nous ne pouvons nous appesantir ici.

Il en est une que son importance nous oblige cependant à signaler, c'est celle de la distillation de l'Essence de Girofle en vue de sa transformation en Vanilline, ou en vue de sa réexportation à l'Etranger.

Actuellement les clous de girofle sont frappés, comme épices, d'un droit de douane de 203 francs par 100 kilos ; ils peuvent bénéficier de l'admission temporaire pour la distillation à la condition d'être réexportés sous forme d'essence, ou à la condition que, dans les six mois, l'essence obtenue soit représentée et acquitte un droit de 50 centimes par kilo.

Or, les industriels étrangers, allemands et autres, n'ont, à l'entrée en France, à payer également que 50 centimes par kilo ; l'industriel français paie donc le même droit que l'industriel étranger.

Ces conditions jointes à la façon très administrativement fiscale dont sont appliqués les règlements qui régissent cette question des clous de girofle ont eu pour résultat d'empêcher la fabrication de l'essence de girofle en France. Toute l'essence employée pour la parfumerie ou l'industrie vient de l'Etranger.

Il y aurait deux moyens de protéger notre industrie : le premier consisterait à faire payer aux étrangers, outre le droit de 50 centimes représentant le droit de douane, un second droit de 50 centimes qui serait la représentation de celui demandé aux distillateurs français. Le second consisterait à maintenir sur les essences d'origine étrangère le droit de 50 centimes, et à exonérer de ce droit les essences fabriquées en France

lorsqu'elles seront réexportées ou dénaturées en vue de la fabrication de la Vanilline, de l'Iso-Eugénol ou d'autres produits chimiques.

Ce dernier système me paraît préférable parce qu'il placera les industriels français en meilleure posture pour l'exportation de la Vanilline, puisqu'ils partiront d'une matière première meilleur marché.

V. — Si, comme on le trouvera certainement juste, il est établi entre les alliés de la guerre actuelle un régime réciproque différentiel de dégrèvements douaniers, nous ne voyons pas d'exception à faire à cette mesure pour ce qui concerne les parfums synthétiques et produits analogues.

Edgar de Laire.

La Parfumerie Française à l'Etranger.

AU BRÉSIL.

On nous écrit de Rio-de-Janeiro :

Rio-de-Janeiro, 29 juillet 1918.

« Monsieur le Rédacteur de « *La Parfumerie Moderne* ».

« Monsieur,

« Dans le numéro du mois de mars de l'année courante de votre intéressante revue, il y a quelques renseignements au sujet de l'importation de parfumerie au Brésil, renseignements qui ont été cueillis dans « la Revue Franco-Brésilienne ». Ces renseignements sont exacts, mais il faudrait les compléter en y ajoutant ce qui suit :

« Il est indispensable que l'emballage de « tous les produits de parfumerie tels que : « savons, lotions, eaux de Cologne, essences, « dentifrices et fards, soit fait en boîtes « en bois au lieu de boîtes en carton, car « ces dernières payent tout autant de droits « de douane que la parfumerie, tandis que « lorsque la parfumerie est conditionnée « dans de simples boîtes en bois revêtues in- « térieurement de papier ondulé, ces boîtes, « c'est-à-dire l'emballage, ne payent aucun « droit. En outre, comme les écrins payent « tout autant que la parfumerie, il serait « très avantageux, surtout pour ceux desti- « nés aux essences de luxe, qu'ils soient le « plus légers possible, afin de ne pas surchar- « ger le coût réel de la parfumerie.

« Veuillez agréer, Monsieur, mes bien « sincères salutations ».

V. Moreira.

LA VICTOIRE FRANÇAISE ET LES CHANGES.

Le franc et la livre en Espagne

Sous le titre : La Hausse du Franc et de la Livre, le journal espagnol *Publicidad* donne l'information suivante :

Rien de plus obstiné dans son défi à la raison que le germanophile espagnol. Il nie l'évidence même, il ferme les yeux devant la réalité. Il se refuse à reconnaître le succès de l'offensive alliée. Pour lui, la retraite allemande n'est que le repli volontaire de lignes élastiques. Toutefois, un fait dément cet optimisme : c'est la manière dont n'ont cessé de monter les cours du franc et de la livre depuis le début des opérations victorieuses entreprises par les Alliés. Or, l'argent ne ment pas ; égoïste et inflexible, il va du côté du succès, et aucune argutie germanophile ne résiste à l'argument du change. En ce moment, à mesure qu'avancent les armées de l'Entente, nous assistons à la hausse progressive et ininterrompue du franc et de la livre sterling et nous l'enregistrons avec plaisir puisqu'elle favorise notre commerce. Le franc est passé de 63.25 en juin dernier à 77.70 et la livre de 17.18 à 20.84. Le prix excessif de la peseta constituait une barrière qui entravait le développement de notre commerce d'exportation. C'était presque l'équivalent d'un tarif prohibitif, que nous étions les premiers intéressés à faire disparaître. Aussi ne fût-ce que par égoïsme, devons-nous souhaiter le rétablissement d'un équilibre normal, lequel d'ailleurs ne tardera pas à être obtenu, si les armées du maréchal Foch continuent à asséner leurs formidables coups sur les masses germaniques.

Les Changes Alliés en Argentine

Les changes de Paris et de Londres sur Buenos-Ayres se sont sensiblement améliorés, en raison de la diminution des exportations de l'Argentine, ainsi que des succès militaires des Alliés. Un accord était intervenu entre la Banco de la Nacion, d'une part, la France et l'Angleterre, d'autre part, aux termes duquel la Banco de la Nacion s'était engagée à ne pas tirer sur Paris ni sur Londres avant que le change de la piastre ne soit tombé, sur ces deux places, à 5 fr. 60 et 50 pence. La semaine dernière, pour la première fois depuis cet accord, la Banco de la Nacion a recommencé ses tirages sur Paris.

Culture de la Menthe dans les Basses-Alpes.

Production en herbe fleurie

La production de cette récolte en herbe est variable selon la nature des terrains, les soins donnés à la culture, le degré de fumure qu'elle a reçue, les conditions climatériques qui lui ont été plus ou moins favorables.

Dans les bonnes terres, celles d'alluvions à base marneuse ou siliceuse, les tiges peuvent atteindre une hauteur de 75 à 90 centimètres, et produire de 15 à 20.000 kilos d'herbe fraîche par hectare. Les terrains nouvellement défrichés donnent, pendant quelques années, les plus forts rendements.

En terres ordinaires (calcaire, silice pure, colmatage récents) les tiges ont un rendement en herbe de 10.000 à 15.000 k.

Dans les terres les plus maigres, les plus pauvres en matières fertilisantes (sols argileux, froids, humides à l'excès) les tiges ne dépassent guère 50 centimètres de hauteur avec une production réduite à 8.000 ou 10.000 kilogr.

Rendement de la Récolte

1° *En herbe.* — La récolte en herbe préalablement coupée est aussitôt vendue au distillateur. En 1911, 1912, 1913, l'herbe fraîche fut vendue au cours de 9 à 10 francs le quintal métrique, produisant, dans les bonnes terres, de 1500 à 2000 francs par hectare.

En 1914, la guerre ayant paralysé le commerce et l'industrie, le cours de vente ne s'éleva pas au-delà de 6 fr. les 100 kilogr., réduisant approximativement d'un tiers le rendement en argent.

2° *En essence.* — Lorsque la récolte s'est développée et a mûri dans les meilleures conditions, 1000 kilos d'herbes produisent environ 2 kilos d'essence ; d'où production approximatve de 20 à 40 kilos d'essence par hectare pour les cultures pratiquées dans les meilleures terres. Les récoltes moyennes produisent seulement 1 kilo et demi environ d'essence pour 1000 kilos d'herbes.

Lorsque la rouille a endommagé une récolte, la production en essence est considérablement diminuée. M. Chauvin, agriculteur-expert, distillateur d'essences parfumées, habitant La Palud, a noté, dans une expérience personnelle, que le rendement moyen en essence pour l'ensemble des récoltes rouillées de l'été 1914, n'a été que de 1 kilo pour 720 kilos d'herbe.

Valeur de l'essence parfumée

Aux approches de la guerre, les cours de l'essence de menthe ont fluctué entre le prix de 100 à 130 francs le kilo.

A l'origine, les essences parfumées de menthe étaient employées exclusivement par le commerce français, qui exportait ensuite cette matière transformée pour de multiples usages. Les cours de vente ne s'élevaient que d'une façon peu sensible. Ils furent tout à coup majorés lorsque la vente de ce produit fut faite, par quantités notables, aux représentants, en France, de maisons commerciales allemandes. Les commerçants français durent surélever le prix d'achat, restant toutefois au-dessous du cours offert par les commerçants allemands.

En France, le débouché le plus courant de l'essence de menthe, comme aussi des essences parfumées diverses, était le marché de Grasse, centre très important pour la parfumerie.

Distillation de la menthe

La distillation des tiges de la menthe a été faite de tout temps par des distillateurs de Grasse, et, aussi, par des distillateurs locaux. Juqu'à ces derniers temps, les alambics usités étaient de forme et de modèles anciens. Depuis plusieurs années, les succursales de Castellane de la distillerie allemande de Barrême distillaient à l'aide de procédés nouveaux, par la vapeur d'eau, toutes les plantes parfumées de la région castellanaise et obtenaient un rendement plus élevé et de meilleure qualité.

Conclusion

La culture de la Menthe, pratiquée autrefois à Castellane, ne couvrait qu'une faible superficie d'environ 1 à 2 hectares. Après une disparition passagère de cette culture, due à une crise économique particulière à ce produit, elle reprit avec plus d'intensité vers 1911, lorsque les cours de vente de la menthe et de son essence permirent aux producteurs et aux distillateurs d'obtenir, à nouveau, des rendements rémunérateurs. En 1914, la menthe était cultivée sur une surface totale de 10 hectares environ.

Il y a probabilité de reprise active de la culture de la menthe après la guerre. Des efforts devront être tentés pour l'encourager. Il serait à désirer que l'Etat intervînt énergiquement en vue de la production intensive et la vente à bas prix des engrais chimiques dont manquent les agriculteurs pour les cultures en général.

Il faudrait, enfin, pouvoir produire plus intensivement avec le moins de frais et de main-d'œuvre possibles.

D. Coste.
Institutrice à Castellane.

Petite Revue Agric. et Hortic.

Commerce extérieur.

AU PORTUGAL

Le gouvernement portugais a, paraît-il, l'intention d'imposer prochainement le paiement total des droits de douane *en or*. Etant admis le change actuel, cela revient à tripler les dits droits, déjà fort élevés et à les rendre prohibitifs.

Cette mesure, du reste, viendrait se superposer à une autre, déjà prise officiellement et qui doit avoir son effet à partir du 16 mai courant, dite « surtaxe sur les droits d'importation des marchandises considérées de luxe ».

La Chambre des négociants-commissionnaires et du commerce extérieur a protesté contre cette surtaxe qui constitue à proprement parler un relèvement considérable du Tarif douanier qui frappe déjà si lourdement les marchandises françaises.

Que pense le Portugal de l'Entente économique ?

EN AUSTRALIE

D'un rapport de M. Ennemond Morel, présenté à la Chambre de commerce de Lyon, il ressort que l'Australie manque actuellement de tous produits manufacturés ; cela en raison de l'arrêt des importations allemandes et belges, et de la rareté du fret qui ne permit pas à l'Angleterre d'approvisionner suffisamment la Grande île.

Cela a poussé l'Australie à construire et préparer des usines pour lesquelles elle achètera toutes les machines, tous les produits nécessaires à leur installation et à leur outillage.

L'industrie de la Parfumerie est créée (?) et demande l'outillage pour la mise en bouteilles, bouchage, étiquetage. Probablement aussi des matières premièresa

« Il importe de noter, dit M. Ennemond Morel, qu'il n'est pas de pays où la richesse soit plus universellement répandue qu'en Australie et qu'il n'est pas de pays où toutes les classes aspirent plus rapidement au confort ».

Dès lors, il est probable qu'on peut y vendre et qu'on y vendra des objets de luxe : Parfums (même confectionnés), articles de toilette de toute nature.

L'Australie est en proie à une véritable disette de produits manufacturés et elle constituera pour le premier arrivant un débouché avide et fécond.

Difficultés intérieures.

L'IMPOSSIBILITÉ DES EXPÉDITIONS D'ALCOOL

L'*Exportateur Français* signale une grosse difficulté qui provient de ce qu'on refuse, dans les gares, de prendre des expéditions de plus de 300 kilos en détail, même quand cette expédition est classée en première catégorie.

Cette limitation à 300 kilos a pour résultat d'empêcher, en pratique, toutes les livraisons d'alcool, car on sait que pour notre industrie, la pipe de 600/630 litres est l'unité en vigueur. Tandis que le commerçant ou l'industriel qui a des expéditions autres que celles d'alcool à faire, peut diviser sa marchandise en fractions de 100, 200 et 300 kilogrammes, le distillateur ne peut diviser ses fûts de la même façon, et ce n'est pas à l'heure actuelle où tout est devenu si rare et si cher, qu'il est possible d'improviser un jeu de fûts de dimensions moindres que celles usitées jusqu'ici.

A l'appui de ce que nous avançons, nous pouvons citer l'exemple suivant : la maison de parfumerie Salmon et Chancy, de Tours, avait obtenu, après accord avec les membres du Syndicat de la Parfumerie, qu'on lui rétrocéderait mensuellement une quantité d'alcool équivalente à sa consommation de l'année précédente.

Il fut convenu que cet alcool lui serait livré par les distilleries dont une liste lui fut donnée. Dans cette liste, le directeur de la firme avait choisi la distillerie des Forges d'Aunis (Charente-Inférieure). Le 20 mai, la maison ayant obtenu, pour ses besoins du mois, une rétrocession de 18 hectos d'alcool, soit 3 pipes, versa à la Trésorerie générale une somme de 6.300 francs, représentant la valeur de la marchandise. Un ordre fut donné par le Laboratoire des Poudres à la distillerie des Forges d'Aunis d'expédier ces trois pipes d'alcool. Or, à la gare, ces 3 pipes ont été impitoyablement refusées, si bien que la maison se trouve avoir versé une somme de près de 7.000 francs, sans pouvoir posséder la valeur correspondante.

Il y a là une véritable prohibition pour ce commerce spécial, et nous ne saurions trop appeler l'attention de M. le ministre des Travaux publics sur la situation qui est ainsi faite, par suite d'une mesure abusive à une catégorie intéressante d'industriels.



La Parfumerie aux Colonies



AU SÉNÉGAL.

Abandonnant pour aujourd'hui l'étude des essences déterpénées dans leurs diverses applications, je vais m'engager sur le terrain... commercial. Je réclame donc beaucoup d'indulgence. Certes, j'eusse préféré tenter un croquis industriel du travail indigène en parfumerie, mais ici rien n'existe à ce point de vue. Le noir, paresseux par principe, travaille peu de ses mains ; dépourvu de besoins complexes, gagné de plus en plus au fatalisme musulman, il ne sort de sa torpeur que pour faire de la politique : un bulletin de vote et un complet à l'européenne sont ses principales ambitions. Il exerce cependant quelques métiers et possède un certain esprit corporatif ; mais en dehors du bijoutier primitif, du pêcheur, du menuisier et du boucher, je ne vois guère que des travailleurs forcés, sans enthousiasme, vite découragés, gagnant ce qu'il faut pour vivre, et pas un centime de plus. La main-d'œuvre ne manque pas, mais elle est inconstante et sans cesse renouvelée.

C'est dire que le négoce et l'industrie sont les apanages des « toubabs », c'est-à-dire des blancs et que notre activité peut s'exercer ici d'intense façon.

Qu'y a-t'il donc à faire au point de vue parfumerie ? Comme industrie locale, hélas, rien ou presque. Le proverbe est vrai qui proclame : « La femme est sans amour, la fleur sans un parfum et l'oiseau sans ramage ! ». Effectivement, la femme, bête de somme et de reproduction s'épanouit tôt pour se flétrir de suite ; l'oiseau au merveilleux coloris reste muet et supplée par la visibilité chatoyante de son plumage au charme impossible des trilles amoureux ; et la fleur, superbe, monstrueuse ou gracile, née en quelques heures, meurt au crépuscule, fécondée ou pas, sans avoir pu exhaler d'arôme troublant ou d'effluves voluptueux. Il ne faut donc pas chercher à utiliser la fleur locale pour une productive distillation. Si la femme est éducable, si l'oiseau, tué en pleine gloire de coloris, peut, formolisé, orner les chapeaux féminins, la fleur, elle, reste muette et inodore et trop éphémère. C'est pourquoi on ne trouve, au Sénégal, comme fleurs et plantes ornementales, que des essences françaises ou des variétés de l'Afrique du Nord. Grâce au soleil et à l'eau — quand elle existe — les récoltes florales sont abondantes, précoces, multiples, mais si leur éclat paraît plus vif qu'en France, leur parfum, en revanche, diminue, comme volatisé dans l'ambiance surchauffée.

Adonc, distiller au Sénégal des essences métropolitaines, serait hasardeux comme rendement industriel et financier. Je ne sache pas qu'on ait essayé.

Mais il reste le côté commercial. Et assez intéressant. Nul n'ignore l'odeur du noir, non pas l'odeur de beurre de Karité dont, en brousse, le gueux oint son épiderme pour éviter l'action exfoliatrice de la sueur, mais l'odeur spéciale du noir propre et soigné, même vêtu à la française, même parlant notre langue, même électeur. C'est un arôme mitigé de suint et de coldcream ranci, avec une note de lanoline à bas prix et, pour fixateur à toute épreuve, un relent d'huile d'arachide fruitée, macérée sous des aisselles grasses. Les soins de propreté n'enlèvent rien à ce mélange qui devient plus qu'une odeur fade, mais une signature, l'estampille inoubliable et indubitable de l'homme de couleur. Eh bien, l'homme de couleur, au contact du blanc, devient de plus en plus gêné par son propre parfum, si j'ose dire. Et il met tout en œuvre pour le supprimer en utilisant des parfums européens puissants, tenaces, capiteux, lesquels, mélangés à l'estampille aromatique donnent des résultats incertains mais originaux, sinon toujours agréables.

Que dire de la femme, éternellement coquette, en dépit des basses besognes et des nombreuses maternités ? Il n'en est pas une qui ne porte, au milieu de ses innombrables amulettes et dans le cliquetis perpétuel de ses gris-gris en cuir, en os, en verre ou en métal, qui ne porte, dis-je, le traditionnel flacon à « laticolo » — laticolo signifie « l'eau de cologne », après oblitération : Eau di colo, Eau ti colo, Aticolo... ! L'eau de Cologne arrivée comme produit d'échange avec les premiers comptoirs eut un succès fou. Employée comme liqueur au début, — l'alcoolisme n'est-il pas le stade initial de la civilisation « à la manière toubab » ? — détrônée ensuite par les cointreau et les vermouth des maisons sérieuses, l'eau de Cologne est restée le parfum type, et le terme générique de toutes les odeurs de toilette. Le commerce de Laticolo est des plus importants. Pas une boutique d'épicerie ou de

drapier, française, marocaine, syrienne ou noire, pas un marché, où l'on ne trouve, à côté des plus hétéroclites produits, le flacon ou le marchand de laticolo. Et l'on vend sous ce nom du Jicky du musc synthétique, de la peau d'Espagne, du simili cuir de Russie, de la Féria et, en général tous les produits capiteux. Et les prix sont rémunérateurs. Voici un exemple : le flacon petit modèle de Jicky est vendu 6 francs ; il coûte donc moins cher au vendeur ; celui-ci le détaille et vend 0 fr. 50 le flacon de 1 c.c.1/2. Calculez ! le flacon d'odeur rapporte 14 fr. Tout est à l'avenant.

Je n'ai parlé que de la société noire. Il en existe encore deux : les mulâtres et les Français. Ces derniers sont comme en France, mais avec une facilité plus grande d'achat. Ils ne refuseront pas d'acheter 25 fr. « quelques fleurs d'Houbigant », ou 30 fr. « le cœur de Jeannette », ou 35 fr. « l'or de Coty ». Je garantis ces prix actuels ; prix variables certes, mais que j'ai vus affichés. Et l'on ne peut pas dire, ici, que... c'est la guerre ! Non ! c'est la colonie, et une des colonies les plus voisines de France.

Reste la société mulâtre, avec tous ses degrés de café au lait. Ayant hérité des glandes surdoripares noires et de la coquetterie française, c'est une clientèle de choix. En plus des parfums tenaces, à elle les poudres de riz, les fards, les savons fins et les sachets parfumés. Les amulettes en parfums solidifiés sont ,aussi, bien acceptés et remplacent la verroterie ancestrale. N'oublions pas non plus l'article peigne d'écaille, barrette aux mille feux, brosserie de luxe, boîte à poudre et pots à crème d'un placement facile, articles si voisins de la parfumerie.

Tout ce vaste rayon commercial arrive d'où il peut, dans la crise actuelle, de France et d'Angleterre, d'Espagne ou de Sicile. On fabrique peu sur place, l'alcool n'existant pas en Afrique occidentale française, malgré l'abondance du riz soudanais. Il ne s'est pas encore trouvé d'industriel pour distiller ce riz ; inconcevable ! J'ai vu, au passage, à Dakar, un commerçant qui fabrique son eau de Cologne ; mais le prix de revient est élevé, l'alcool devant venir de France... Et il ne connaissait pas les eaux de toilette sans alcool.

Je soumets le problème aux énergiques et lucides lecteurs de cette revue. Il y a fort à faire ici. Blancs, mulâtres et noirs sont une clientèle assurée. On peut fabriquer sur place avec ou sans alcool ; on peut vendre le gros et le détail. La place à qui voudra.

De ce croquis colonial sans prétention, un point seul est à retenir :

A l'heure où la vie, en France, va devenir âpre et difficile, des énergies métropolitaines trouveront ici une vie agréable, un emploi rémunérateur et le calme après le cataclysme.

Je serai heureux d'avoir pu contribuer à notre expansion coloniale encore en retard. Et n'oublions pas que, si les Français ne viennent pas, les boches... reviendront.

Dr Forgues.

LES BOIS DE LA GUYANE.

Sous ce titre, l'*Information Universelle*, publie un intéressant article traitant de l'exploitation des forêts de la Guyane par la main-d'œuvre pénale. La densité forestière moyenne est, là-bas, de soixante arbres par hectare et l'importance relative des principales essences a été classée comme suit : Macapout 12, bois de rose 10, palissandre 8, citronnier 7, ébène 5, gaïac 5, divers 14.

L'*Information Universelle* poursuit en indiquant que la quantité de bois exploitable étant de 150 tonnes par hectare, à répartir proportionnellement aux proportions ci-dessus, nous avons là-bas des ressources illimitées, qui peuvent éviter à la France une dépense annuelle de 1 milliard 600 millions de francs, valeur de nos achats annuels d'après-guerre.

Voilà qui est intéressant et l'auteur n'a pas tenu compte du rendement en essences pour la parfumerie. Bois de rose, bois de gaïac, citronnier, palissandre, peuvent donner des essences qui, actuellement encore, sont assez rares sur le marché, assez mal connues, dont les usages pourraient s'étendre si la production devenait plus abondante.

Nous souhaitons que dans l'avenir, la France ne néglige plus de telles exploitations dont le rapport pourrait nous aider à porter le lourd fardeau de l'après-guerre.

Sait-on à ce propos que nos amis anglais ont décidé de placer directement sous le contrôle du gouvernement et après-guerre, l'exploitation des ressources qui peuvent provenir de leurs colonies.

Ils comptent par là amortir en peu d'années leur lourde dette de guerre.

IMPORTATION.

Le délai de validité de toutes les autorisations et licences d'importation est porté à six mois.

Cette mesure s'applique à toutes les autorisations et licences en cours. Celles remontant à plus de trois mois, actuellement périmées et dont le renouvellement n'a pas été demandé, sont prolongées jusqu'à l'expiration du délai de six mois à compter de leur date.

L'Esprit nouveau.

La guerre a vraiment créé un esprit nouveau. Dans mille circonstances, l'observateur se rend compte « qu'il y a quelque chose de changé » en France, et très souvent ce « quelque chose de nouveau » est vraiment quelque chose de bien.

Non seulement entre les anciens combattants, mais encore entre les hommes encore jeunes de l'arrière, nous avons vu éclore avec le plus grand plaisir ce besoin d'union, d'entente, qui surmonte notre vieille timidité, notre égoïsme d'individualistes d'avant-guerre.

Des associations commerciales et industrielles comme celle qui, en quelques mois, vient de grouper 400 industriels lyonnais en un Tout puissant et riche, naissent dans toutes les régions ; des syndicats plus étroits, plus cordiaux qu'autrefois, préparent les cartels de spécialistes sans lesquels nous ne pourrons jamais concurrencer vraiment nos ennemis.

Des initiatives de toute nature se font jour un peu partout, et nous y applaudissons de tout notre cœur, puisqu'elles concrétisent enfin le programme que nous avons si souvent exposé dans cette revue.

Les difficultés de la guerre ont engendré un esprit combatif merveilleux qui s'oppose avec vigueur à l'inertie trop fréquente des jours d'avant-guerre.

La conscience des besoins impérieux résultant du cataclysme actuel, a créé une activité acharnée qui triomphe d'obstacles invraisemblables. Nos amis les Américains, eux-mêmes, sont obligés de constater que notre vieille race de combattants a des ressources insoupçonnées devant lesquelles ils ne peuvent que s'incliner, eux, les jeunes.

Nos méthodes elles-mêmes, celles que la guerre nous force à appliquer ne leur semblent ni inférieures ni surannées : ils admirent et, quelquefois, *ils imitent*. Leurs moyens sans doute sont infiniment supérieurs aux nôtres, tant en main d'œuvre qu'en possibilités de tout ordre, mais leur esprit d'activité méthodique est le nôtre. Avec les mêmes moyens ils ne feraient pas mieux, très probablement.

C'est que, devant l'envahissement progressif de tous nos marchés par les produits importés, les Français ont réfléchi, ils ont compris qu'un moment d'inertie, qu'un relâchement d'activité jetterait la France victorieuse, mais fatiguée, en pâture à l'appétit de ses meilleurs alliés.

Le devoir de tout Français qui pense est de concourir à la production, à l'organisation du travail, à la préparation des journées réparatrices d'après la guerre.

Produire pour la France, produire aussi pour le monde entier qui souffre des privations de tout ordre, c'est le devoir. Donner dès la paix un travail rémunérateur à tous les combattants, c'est la nécessité inéluctable, c'est la vie même de la nation.

Nombreux sont les hommes avisés et actifs qui ont compris cette tâche. Légion sont ceux qui, à l'arrière, mènent le bon combat. Les difficultés qu'ils ont à vaincre sont sans précédents dans l'histoire. L'importation des matériaux bruts est impossible ou limitée à outrance ; les transports sont accaparés pour des besognes plus urgentes que l'approvisionnement des usines pacifiques ; la construction d'appareils nouveaux, l'installation d'un matériel même rudimentaire, sont des entreprises pleines de difficultés ; la main-d'œuvre technique est raréfiée au possible,.. bref, tout semble se coaliser pour rendre français le mot « impossible » qui jusqu'ici ne l'était pas.

Et, cependant, toutes ces difficultés, l'industriel français les surmonte. De même que le combattant dans les lignes sait rendre vains tous les obstacles matériels, toutes les défenses accumulées par l'ennemi, de même l'industriel moderne, animé de l'esprit nouveau, vient à bout de tout ce qui devrait arrêter sa marche et ne parvient qu'à la ralentir.

Mais si nos guerriers trébuchent quelquefois dans ces pièges que l'ennemi sait si bien dissimuler, s'il succombe aussi devant les perfidies des gaz et des poisons, les industriels eux aussi doivent quelquefois capituler devant l'esprit administratif qui, nourri de routine, pétri d'irresponsabilité, semble non seulement se maintenir dans les organismes anciens, mais encore envahir les bureaux plus récents que la guerre a créés.

Alors que tout a évolué, alors que l'on demande à tous un esprit d'initiative, de courage, de « débrouillage » selon le vocable militaire, il semble, au contraire, que le besoin de cadres étroits, de circulaires et d'états néants gagne et se répande.

La guerre n'est pas prévue dans les règlements désuets de nos anciennes administrations de paix : les lois étroites de 1815 ne peuvent admettre des besoins nouveaux, les décrets surannés semblent retarder de plusieurs siècles, maintenant que l'esprit nouveau règne un peu partout.

Les industriels ne sont pas les seuls à déplorer cet état de choses ; si un grand nombre de fonctionnaires sont restés, par habitude, traditionnalistes, si d'aucuns se fâchent lorsqu'on leur « rabat les oreilles » de cette guerre trop longue qui les excède, si beaucoup sont définitivement le type du « Rond de Cuir » de Courteline, plusieurs, et non des moindres, que nous avons pu approcher et que nous apprécions hautement, regrettent ce fâcheux esprit auquel ils ne peuvent remédier qu'à grand peine.

Dans les Douanes, dans les Contributions indirectes, régies par des statuts centenaires, on peut trouver, malgré l'ambiance anémiante, de vigoureux esprits, de beaux caractères, qui ont compris le tort immense causé à la France de 1918 par la tradition désuète.

Il nous est impossible de donner ici des noms, d'indiquer, même sommairement, les idées fécondes qu'ils préconisent et qui, sans toucher aux fondements de nos organismes d'Etat, permettraient de simplifier les démarches, de diminuer les paperasses et de rendre rapides, aisées et économiques, des solutions donnant à la fois satisfaction au contribuable et au Trésor public.

Imitant en cela nos amis Américains qui acceptent les responsabilités locales et les encouragent, nous devrions exiger que de tels hommes soient distingués et président désormais à la gestion des intérêts de l'Etat. Loin de concevoir que le contribuable est l'ennemi-né, le fraudeur impénitent, ils lui feraient confiance, quitte à augmenter très largement les pénalités en cas de fraude reconnue. Ils préconiseraient l'affabilité des rapports comme le meilleur moyen de les rendre fructueux, en un mot ils admettraient que tous les Français, fonctionnaires ou contribuables, sont de la même essence.

Souhaitons que la France de demain, toute chaude de ses récents combats, rénovée par le sanglant baptême, donne à ses administrations rajeunies, l'esprit nouveau, large et *affectueux* qui était jusqu'ici l'apanage des combattants, qui gagne l'industrie et le commerce à l'arrière, qui atteint M. Lebureau lui-même. Nous pourrons, dès lors, ne plus descendre du piédestal que le Poilu a élevé pour notre Patrie

R.-M. Gattefossé.

Marchandises à destination de l'Europe du Nord.

Les exportateurs sont prévenus que toute exportation de France à destination des pays neutres du nord de l'Europe (Hollande, Danemark, Suède, Norvège) est subordonnée à la production d'un certificat de garantie obtenu au pays importateur et enregistré par le comité local interallié ; en échange de ce document, il sera délivré en France une licence, qui devra être jointe au connaissement pour le contrôle des croisières.

La licence des marchandises prohibées sera établie par les soins du ministère du blocus et remise aux exportateurs par la commission des dérogations en même temps que le permis d'exportation ; lorsqu'il s'agira de marchandises pour lesquelles il existe une dérogation générale aux prohibitions de sortie, le maintien de cette dérogation restera subordonné à la remise à la commission des dérogations du certificat de garantie de l'importateur neutre. Les certificats de garantie remis à la commission des dérogations par les exportateurs à l'appui de leurs demandes d'exportation ou autrement seront retenus par le ministère du blocus (D. E. T.).

La licence des marchandises dont l'exportation est libre devra être établie d'après un modèle officiel par les soins de l'exportateur français, qui aura à la déposer au bureau des douanes de sortie, en même temps que le certificat de garantie de l'importateur, pour être visée et annexée au connaissement ; le certificat de garantie sera conservé par le bureau des douanes, — La durée de validité des certificats de garantie est fixée à 3 mois.

Cette réglementation est appliquée en France depuis le 1er août.

IMPORT-EXPORT.

F. O. B., en anglais : « Free on board » ; la traduction française est F. A. B. « franco à bord » ; se dit pour une marchandise achetée et rendue franco à bord du vapeur, au quai *d'embarquement*.

Quand il s'agit d'une marchandise vendue franco au port de *débarquement*, on emploie l'abréviation anglaise C. I. F. ou française C. A. F., qui veut dire : « Coût, Assurance, Fret » ; mais il est nécessaire d'ajouter à cette locution le nom du port où la marchandise doit être amenée.

On dit, par exemple : J'achète à New-York une automobile C. A. F. Bordeaux, c'est-à-dire que notre vendeur américain s'engage à comprendre dans le prix de vente tous les frais de transport et d'assurance jusqu'à Bordeaux ; avec un achat F. O. B., au contraire, ces frais sont à la charge de celui qui achète en plus du prix d'achat.

L'Olfactoscope Fournie.

Nous avons décrit à plusieurs reprises dans cette revue, les appareils propres à comparer les odeurs et à estimer leur force. La plupart d'entre eux présentent une certaine complication et sont d'usage délicat ; néanmoins, il est utile de lire les études de nos collaborateurs Chaplet, Proboha C., Chattopadhyay (le Tailamètre, P. M., mars 1914) qui donnent d'utiles indications sur les méthodes scientifiques d'appréciation des odeurs.

Celle que nous décrivons aujourd'hui est essentiellement simple et pratique, et c'est à ce titre que M. Fournie, le distingué chimiste, dont les travaux aux Hospices de Lyon sont connus et qui dirige depuis de longues années, avec maîtrise, les laboratoires de la Parfumerie Simon, a droit à la reconnaissance des parfumeurs.

Nous avons vu, depuis plusieurs années ce petit appareil fonctionner à la perfection, et il a fallu les événements de ces ans derniers pour nous le faire perdre momentanément de vue. A la demande de plusieurs de nos lecteurs, nous publions la description de l'Olfactoscope Fournie qui rendra évidemment de grands services.



Cet appareil se compose de deux tubes à essai en verre coulissant l'un dans l'autre à la façon d'une pompe, laissant le plus petit espace possible entre leurs parois, de façon à éviter toute perte de parfum. S'ils sont suffisamment rôdés l'un sur l'autre, ils peuvent être absolument étanches, notamment si l'on enduit légèrement de vaseline la paroi externe du tube intérieur.

On conçoit qu'une mouillette en papier buvard, introduite dans ce récipient ne perd rien de son odeur tant qu'aucun orifice n'est ouvert dans ce récipient fermé à volume variable, formé par l'ensemble des deux tubes à essais.

Mais, et c'est là le dispositif original, ces deux tubes portent de leur base au sommet deux rangées de trous, l'une verticale, l'autre en spirale, de telle façon que par simple rotation, il soit possible d'obtenir : tantôt l'ouverture de toute une rangée de trous sur la hauteur complète, tantôt seulement l'ouverture de l'un ou de l'autre des différents trous de la série en spirale.

Il est donc facile de sentir tantôt l'émanation complète du parfum, tantôt des émanations fractionnées, en rapport avec leur volatilité.

Supposons que dans une série de tubes de ce genre, on introduise des mouillettes de papier buvard imprégnées, à leur extrémité inférieure, d'un nombre de gouttes égal de parfums de qualités différentes.

Le premier trou étant ouvert, l'odeur du produit brut est perçue, puis au bout d'une heure, par exemple, il est loisible de sentir par le second trou les émanations plus subtiles, par le troisième trou, après un laps de temps égal pour tous les échantillons, les tierces portions volatiles, et ainsi de suite jusqu'à analyse complète du parfum et de ses divers éléments.

On conçoit aisément les combinaisons que rend possible cet appareil dont la description complète et le croquis ci-dessus ont été empruntés à notre aimable confrère *Perfumery and Essential Oil Record*, de Londres, qui a eu le premier, l'autorisation de décrire cet appareil. Nos compatriotes ne seront pas fâchés de pouvoir réclamer aux fabricants d'appareils de laboratoires qui en auront la licence, cet utile instrument que nos amis anglais apprécient déjà.

Les Savons Dentifrices.

La plupart des savons dentifrices du commerce sont actuellement des savons broyés. Le parfumeur se contente d'acheter une bonne pâte de savon neutre, de goût aussi peu prononcé que possible (savons de coco ou de palme, éviter les pâtes de suif ou de saindoux ou même plus ordinaires), de nuance claire, en un mot de qualité aussi parfaite que possible.

Ce savon est réduit en pâte à la broyeuse, selon les procédés ordinaires et c'est pendant cette opération qu'on le charge du produit à polir qui doit lui donner son efficacité.

Pendant longtemps on a employé exclusivement le carbonate de chaux précipité, dont la finesse est très appréciée, mais dont l'effet de blanchîment est relativement restreint, surtout quand le savon dentifrice s'adresse aux fumeurs et en général aux hommes dont les dents sont plus sujettes à noircir que celle des femmes et des enfants.

Nous avons conseillé à maintes reprises l'emploi de la silice (Kieselguhr, farine fossile), à condition qu'elle soit parfaitement impalpable. La silice est en effet l'abrasif le plus parfait ; il ne raye pas et décape cependant admirablement. Nous l'avons incorporé aux poudres à polir les ongles avec succès et tous ceux de nos amis qui l'emploient seul ou en mélange au carbonate de chaux, pour la fabrication des poudres, pâtes et savons dentifrices, ont entière satisfaction.

Nous conseillons les formules suivantes :

Savon blanc extra...........	600 gr.
Carbonate de chaux précipité	200 »
Silice	200 »
Colorant rose...............	Q S
Essence composée pour dentifrice	50 »

La plupart des savons du commerce correspondent à ces proportions qui sont les plus économiques pour le fabricant et les plus avantageuses pour le consommateur. On reproche aux savons de ce type d'être un peu trop durs, dans le cas où le goût de la clientèle irait à des savons plus tendres, il faudrait soit ajouter un peu de savon à la potasse, soit aussi diminuer la quantité d'abrasif.

Plusieurs marques connues ne contiennent que 200 grammes de poudres par kilog et il est venu dernièrement sur le marché des savons roses à la menthe à peine chargés. Ils lavent la bouche mais ne blanchissent pas suffisamment les **dents.**

Le savon une fois broyé, parfumé et coloré, est boudiné et coupé en rondelles convenables qui sont ensuite frappées selon la méthode courante.

On peut également préparer le savon dentifrice par empatage en employant l'huile de coco Cochin. Voici les proportions habituellement utilisées :

Pour 10 kilogs huile de coco.

5 »	lessive de soude 38° Baumé.
3 »	de sucre dissout dans
1,5 »	d'eau chaude,
1,5 »	de carbonate de chaux,
0,5 »	de carbonate de magnésie ou de silice,
0,5 »	d'essence pour dentifrice, contenant par exemple :
200 gr.	essence de menthe de France.
50 »	essence d'anis.
10 »	essence de cannelle.
240 »	teinture de benjoin.

On brasse ensemble très intimément l'huile avec le carbonate de chaux et la silice, puis on saponifie par la lessive de soude. On ajoute la solution de sucre, destinée à donner un goût analogue à celui de la glycérine, puis on colore, parfume et moule selon les procédés en usage.

Les savons à la glycérine peuvent donner aussi d'excellents savons dentifrices, on peut se rapporter à nos études déjà parues sur ce sujet ou bien préparer un savon fondu à la glycérine.

Dans 500 grammes de glycérine, on fait fondre à feu doux 500 grammes de savon blanc sec, râpé, puis on ajoute les poudres nécessaires, le colorant et le parfum, en agitant bien régulièrement, on colore et on parfume en dernier lieu, on coule en mises démontables, puis on découpe et frappe comme d'usage.

Savons Dentifrices liquides

Les savons dentifrices liquides se sont le plus souvent faits jusqu'ici avec du sulforicinate de soude parfumé et coloré, mais le savon de sulforicinate a souvent un goût gras assez désagréable qui fait que l'on revient de préférence à des savons d'autres huiles.

Les savons liquides préparés à base de lessive de soude s'épaississent généralement trop, il y a avantage à employer la lessive de potasse. La formule générale est celle que nous avons indiquée :

50 kilogs d'huile de palme pour
26,5 » de lessive de potasse 50° B.
15 » d'eau environ.

La saponification se fait tiède, l'huile étant fondue à 50° environ. On brasse, on laisse la

température remonter par suite de la réaction, puis on ajoute ensuite par petites quantités la solution suivante qui doit être limpide et aussi pure que possible.

50 kilogs de sucre ou de glycérine.
5 » de potasse.
5 » de chlorure de potossium.
250 » d'eau.

Dans la fabrication de ce savon, il faut veiller à une parfaite neutralité du produit obtenu, car un excès d'alcali serait extrêmement nuisible. A chaque instant il faut donc faire des prélèvements et essais, soit à la phénolphtaléine, soit au papier de tournesol. Si la coloration rose indique un excès d'alcalins, il convient d'ajouter un peu d'huile de coco, ou dans le cas contraire un peu de lessive.

Ce n'est que lorsque le savon est bien neutre qu'il faut ajouter la solution ci-dessus par petites quantités.

On peut également préparer un savon de potasse et le dissoudre dans de la glycérine diluée au bain-marie par exemple :

20 kilogs huile de coco Cochin.
34 » huile d'olives ou d'arachides.
23 » de lessive de potasse 50°.
8 » d'eau.

On ajoute le lendemain :

50 kilos de glycérine 25°.

Ces types de savons sont additionnés de parfum et de colorant en quantité suffisante et ils donnent généralement d'excellents résultats.

La rareté de l'alcool leur donnera une vogue de plus en plus croissante, d'autant plus que le consommateur est persuadé maintenant, ce qui est la vérité, que le savon est bien meilleur que l'alcool pour les soins des muqueuses buccales. Puisque l'emploi de cet excipient se concilie avec l'économie, il est tout naturel que le succès en résulte.

Il est préférable, pour les savons liquides, afin de les maintenir limpides d'employer des essences déterpénées pour les parfumer.

FLORIANE.

Le Secret d'une Fleur.

Nous avons l'intention d'aborder une série d'études susceptibles de fournir à nos lecteurs les éléments d'articles de haute nouveauté, aussi bien au point de vue de la présentation au public que sous celui de la fabrication.

Définissons exactement ce que nous entendons par la *création* d'un article ; nous entendons par là un modèle qu'on n'a pas encore exploité et qui, par suite, ne se trouve pas dans le commerce. Nous en donnerons l'esquisse, libre à chacun de l'interpréter.

Une fois l'idée conçue et admise, il faut doter le modèle d'un titre qui soit aussi exactement que possible en rapport avec sa destination. Le parfumeur oublie parfois cette destination. Il devrait tout rapporter à la fleur, aux végétaux, dont il tire toutes ses richesses et tous ses parfums, parfums synthétiques et artificiels mis à part. Il est évident que si nous intitulons notre article, le *Secret d'une fleur*, nous rentrons plus dans le cadre de la parfumerie que si nous le dénommions : « *Voilà pourquoi j'aimai Colette* », mais bien entendu ce ne sont là que des indications et nous n'avons indiqué un nom à notre premier modèle, que pour servir de démonstration.

Or, voici en quoi consiste le *Secret d'une fleur*, formant l'objet de notre première étude :

« Vous prenez une fleur artificielle quelconque, mais qui forme une masse légèrement compacte, telle que rose, dahlia, lotus, azalée, gardénia, etc. ; si vous ne disposez d'aucune de ces fleurs, vous faites un léger bouquet d'autres fleurs artificielles plus petites que vous assemblez, de façon à en former un groupe gracieux et coquet, violettes, œillet, muguet, jasmin, cyclamen, fougère, héliotrope, lilas, réséda, trèfle, etc. Le bouquet formé, uniforme ou multicolore, vous réservez au centre de la fleur un espace propice pour y insérer une toute petite boîte ronde de la grandeur d'une pièce de 2 fr. Au fond de cette boîte, vous collez une pastille de poudre de riz concrète. Vous fermez avec une houppe dont le sommet n'est autre que le complément du bouquet représentant la fleur elle-même, et qui sert de prise à la houppe.

Le *Secret d'une Fleur* sera qu'elle contiendra, ou plutôt qu'elle cachera, ce qu'une femme veut constamment avoir sous la main : un brin de poudre de riz.

Ces fleurs artificielles peuvent être parfumées au parfum de leur odeur naturelle, placées au corsage, sur une toilette, etc.

Nous pensons avoir indiqué suffisamment le moyen de créer cet article qui peut être interprété par chacun selon le goût de la clientèle. Mais, nous nous tenons à la disposition de nos lecteurs, pour tout supplément d'informations.

Paul ANTONY.

Etudes sur le nouveau Tarif Douanier.

HUILES ESSENTIELLES ET PARFUMS NATURELS

Nous donnons ci-dessous un intéressant rapport présenté par M. E. Baube (officier de la Légion d'honneur, Vice-Président du Syndicat central des Huiles essentielles, Expert en Douane) à l'Industrie Chimique, sur les Huiles essentielles et Parfums naturels. Nos amis le liront avec profit.

Les pays d'élection pour l'Industrie des Huiles essentielles naturelles sont les contrées méditerranéennes.

La nature y a réuni, en effet, toutes les conditions de prospérité des plantes à essences et à parfums, et une très longue tradition, remontant à l'antiquité, a donné à une fraction de la population la science de la culture et de la distillation des plantes à parfums.

D'autres pays, néanmoins, par suite de circonstances particulières, ont créé et développé cette industrie dans laquelle la France excelle et où il importe de lui ménager la primauté qu'elle a détenue si longtemps et que notre puissant ennemi cherchait, souvent avec succès, à lui enlever, depuis une vingtaine d'années.

Tous les pays faisant partie du bloc germanique produisent des huiles essentielles naturelles, mais en quantités fort inégales.

Notre devoir est de rechercher par quels moyens nous pourrons, après la guerre, nous protéger contre l'importation de ceux de leurs produits que nous pouvons fabriquer et essayer de les supplanter sur les marchés d'exportation.

TURQUIE

Ce pays nous envoie presque exclusivement l'essence de roses et encore en quantité infiniment moins importante que la Bulgarie, dont il sera question plus loin. Nous verrons qu'il serait possible d'obtenir en France ce produit.

La Turquie nous envoie, en outre, des quantités de matières premières de parfumerie dont nous avons besoin et dont il faudra soigneusement maintenir l'importation.

Quelques maisons françaises ont déjà fondé des usines en Syrie. C'est là un exemple bon à suivre pour l'extraction de l'essence des fleurs qui doivent être traitées fraîches. Mais il ne semble pas désirable de distiller sur place tous les produits d'un transport facile qui peuvent contribuer à l'activité des usines du midi de la France.

La Turquie n'est pas et ne sera pas de longtemps pour nous un concurrent sérieux dans l'industrie qui nous occupe ici.

BULGARIE

L'essence de roses naturelle est l'apanage presque exclusif de ce pays et la richesse de l'ancienne Roumélie.

D'énormes superficies sont plantées de rosiers et cette culture y a pris une importance capitale.

Le cultivateur distille le plus souvent sa récolte au moyen d'alambics rudimentaires à feu nu, ou bien la fait distiller par des entrepreneurs ambulants, comme cela se pratique en France chez les bouilleurs de cru.

Depuis une quinzaine d'années, des capitalistes bulgares, souvent associés avec des Français ou des Allemands, ont monté de véritables usines modernes avec des alambics à grand rendement.

Les négociants bulgares tiennent le marché universel de l'essence de roses et voyagent personnellement dans les grands pays industriels de l'Europe et aux Etats-Unis d'Amérique. La plupart d'entre eux ont fait leurs études en France. Tous parlent français.

Quoique la Roumélie soit particulièrement favorable à la culture des rosiers, et que la main-d'œuvre soit moins chère qu'en France, nous croyons qu'il serait possible de tenter, dans notre Sud-Ouest et notre Midi, la culture industrielle de la fleur à essence.

Les différences des loyers du terrain et de prix de la main-d'œuvre pourront être en partie compensées par la perfection possible de la culture et de la distillation.

L'effort mérite d'être tenté par nos agriculteurs, en raison de l'importance considérable des affaires possibles avec l'essence de roses dont le prix varie, en temps normal, selon les années, de 600 à 1.200 francs par kilo ; 3 à 4.000 kilos de fleurs produisent 1 kilo d'essence.

En dehors de son monopole pour l'article ci-dessus, la Bulgarie n'est pas pour nous un concurrent.

AUTRICHE-HONGRIE

Un certain nombre de maisons austro-hongroises fabriquent les huiles essentielles, mais elles n'ont pas été envahissantes dans le passé et se sont plutôt occupées de leur marché intérieur. Nous tirions de Bohême, du Tyrol et de la Moravie, un certain nombre d'essences de Montagne, pour lesquelles ces pays étaient bien placés, mais dont quelques-unes, comme les diverses variétés d'essence de pin, pourraient être distillées en France.

L'Autriche-Hongrie n'était pas pour nous un concurrent gênant.

ALLEMAGNE

I. — *Situation de l'Allemagne.*

Nous arrivons ici, dans l'Industrie des Huiles essentielles, comme dans presque toutes les autres, à un concurrent redoutable, envahissant qui, non seulement, prétendait nous écarter des marchés d'exportation, mais encore s'emparer du marché français et qui n'y réussissait que trop bien, à l'abri des traités et avec l'aide incroyable que lui prêtait l'acheteur français.

Il est bien connu que, malgré les conditions climatériques défavorables de l'Allemagne et un sol ingrat, des villes comme Leipzig étaient parvenues à rivaliser avec Grasse comme productrices d'essences naturelles et à imposer aux acheteurs du monde entier leurs méthodes d'essais et les types des qualités.

Les plus puissantes maisons de Leipzig avaient en France non seulement des organisations commerciales complètes pour la vente, mais des bureaux d'achats et même des usines dans les régions productrices de telle ou telle plante à parfum (1).

L'essor de ces maisons devenait prodigieux et il n'est pas douteux que la guerre a été pour elles une catastrophe que nous avons le devoir de rendre définitive.

II. — *Causes de ses succès.*

Il importe, pour les mieux combattre, d'examiner les causes de leur succès :

a) *Organisation scientifique.* — Jusqu'au dernier quart du XIXe siècle, l'industrie des essences naturelles était restée empirique, la chimie des essences n'était pas née et leur fabrication était un art et non pas une science.

Les premières, les maisons de Leipzig, peu importantes alors, firent entreprendre par des chimistes l'étude scientifique des huiles essentielles. Non seulement, à leur instigation, des savants classés se mirent à la besogne, mais dans des laboratoires spécialement installés, une pléiade d'élèves s'appliqua à s'instruire dans la branche qui nous occupe, chacun se spécialisant dans l'étude de telle ou telle essence.

Les résultats furent surprenants. Des ouvrages vraiment scientifiques répandus à profusion avisèrent les acheteurs du monde entier que, seuls, les Allemands fabriquaient rationnellement les essences et que s'adresser à eux était une garantie de bonne livraison.

(1) Usine Schimmel, de Sault, par exemple (rachetée par Gattefossé Fils).

Une judicieuse publicité entretenue sur les études spéciales de tel ou tel chimiste, sur telle ou telle essence, entretint la confiance, à ce point que, depuis 25 ans, même au fabricant français, l'acheteur étranger imposait les caractères physiques et chimiques déclarés nécessaires par les Allemands.

b) *Méthode et persévérance commerciales.* — L'organisation scientifique allemande fut d'ailleurs secondée par une organisation commerciale parfaite. Là comme partout, ils furent méthodiques et persévérants.

Les maisons d'essences de Leipzig organisèrent en France des dépôts, bien approvisionnés, et lancèrent tous les mois, avec une parfaite régularité, dans toute la clientèle, des prix courants très soignés, très complets, intelligemment conçus, comportant pour chaque produit des observations scientifiques et commerciales très exactes.

En même temps, des voyageurs jeunes, instruits, parlant parfaitement le français, sillonnèrent la France entière, souvent en automobile, visitant tous les acheteurs, ne se rebutant ni ne se décourageant jamais, cumulant sans doute, avec leur occupation commerciale, certaines occupations d'ordre différent non moins utiles à leur pays.

La ténacité, la persévérance de ces gens furent incroyables et eurent raison de l'indifférence de la clientèle. Leurs prix modérés, leur empressement à servir plurent aux consommateurs et un chiffre d'affaires considérable s'en suivit.

c) *Organisation bancaire favorable.* — Leurs conditions de paiement très douces : 90 à 120 jours, ne furent pas étrangères à leur succès, et si dans ces dernières années les principales maisons de Leipzig étaient assez riches pour se permettre un tel crédit sans le secours de leurs banques, il est certain que ces dernières leur ont rendu autrefois un immense service par les avances et les découverts qu'elles leur ont consentis et qu'elles consentent journellement aux maisons moins riches ou moins anciennes.

Riches ou non, les fabricants allemands d'essences naturelles trouvent d'ailleurs une aide puissante chez leurs banquiers pour les affaires d'exportation. Il est notoire qu'en Russie ou au Mexique, par exemple, le crédit de deux années était courant et fermait le marché à l'exportateur français.

Il est navrant de penser que, trop souvent, c'est l'argent français qui, par l'intermédiaire des Banques suisses, passait aux Banques allemandes et permettait à l'industriel allemand de nous battre outre-mer.

(*A suivre.*)

Em. Baube.



SUR LA PUBLICITÉ



LA PUBLICITÉ PAR L'ANNONCE

L'annonce est faite pour arrêter le regard avant de parler à l'esprit. Il faut avant tout qu'elle soit vue. Le lecteur ne la cherche pas, elle doit jaillir des autres annonces ou du texte dans lesquels elle se trouve placée et s'imposer à lui. L'annonce sera donc combinée en vue de cette extrême visibilité.

Très peu de texte. Ne craignez pas de « perdre de la place ». Il vaut mieux proposer un seul article dans une annonce claire que de bourrer, dans un espace restreint, un texte compact qui ne sera ni vu ni lu.

Ecartez des formules telles que : « Achetez le chocolat X... » (Pourquoi ?), « Demandez la Pâte dentifrice Z... » (Quelle raison y a-t-il de lui donner la préférence ?) Cela ne signifie rien, de même que « le meilleur », « les plus beaux », etc.

L'annonce doit porter au client éventuel les arguments que vous lui donneriez dans votre magasin, mais sous une forme plus concrète. Des tissus sont les plus beaux, soit, mais ils ont aussi « des coloris nouveaux », ils sont « souples et se drapent bien ». Des teintures pour cheveux « teignent bien et sans danger », un dentifrice est de « goût exquis », « incomparablement frais ». Des biscuits sont « légers, savoureux », etc. Trouvez une phrase-formule précise :

Henri, tailleur, 45, rue Maréchal-Foch, Paris. Ses pantalons « gardent le pli ».

« Cheveux embellis, conservés, sauvés, par le Merveilleux Pétrole X, 3 fr. ».

Le Corset Idéal, « modèle le buste sans le comprimer ».

Cela reste dans la mémoire et s'associe étroitement au nom du produit. Dans la phrase : « Avec le savon... se raser devient un plaisir », il n'est pas un homme qui n'ajoute involontairement le nom omis. Cherchez dans cet ordre d'idées et vous trouverez ce qui convient, ce qui doit éveiller l'attention. Soyez bref.

Suivant la publication, il conviendra peut-être de modifier le texte. Ainsi l'annonce doit être rédigée différemment, suivant qu'elle est destinée au grand public ou bien (dans les journaux corporatifs ou techniques) aux commerçants qui achètent des articles pour les revendre. Toujours il convient de vanter la perfection de la fabrication, l'excellence de vos produits, mais, suivant l'un ou l'autre cas, la phrase-argument doit être orientée en vue d'engager à la consommation ou de faire espérer une vente facile à beaux bénéfices.

Le texte choisi, il est bien de le faire illustrer à moins d'un emplacement tout à fait insuffisant. Dessin ou photo suivant le cas. Le document photographique évoquera l'objet même que vous proposez. Point n'est besoin de vous recommander de soigner le cliché et de faire retoucher l'épreuve-photo pour obtenir l'aspect le plus flatteur. Le dessin a pour objet d'attirer l'attention et de faire lire le texte qu'il accompagne. Un dessin heureux peut devenir définitif comme le bonhomme Bibendum, qui présente toute la publicité d'une maison de pneumatiques. Il s'appliquera le plus souvent à une série d'annonces, ayant ainsi entre elles un air de parenté, parfois à une seule. Il faut éviter, à notre avis, certaines fantaisies un peu choquantes. Un de nos amis, dessinateur qui eut souvent d'autres idées très amusantes, fit un jour ce croquis : une guillotine vue de face, la tête du condamné sortant de la lunette, la bouche ouverte pour parler, avec la légende : « Oui, la tête sous le couteau, j'affirme que... » On pouvait ajouter ce qu'on voulait. Cela ne fut jamais utilisé. Une petite remarque : les hommes s'arrêtent plus volontiers sur un dessin humoristique et les femmes sur une figure aimable, du genre « joli ».

Texte et dessin choisis, faites exécuter le cliché. Mettez en place dans un croquis aux dimensions voulues le dessin et le texte. Donnez aux lettres l'importance qu'elles doivent avoir et figurez l'encadrement. Remettez ce croquis à votre imprimeur, qui devra posséder les caractères nécessaires. Recommandations pour le typographe : un encadrement net par une vignette ou un filet très simples, qui se raccordent avec le dessin, si c'est possible ; les caractères gras et très lisibles (éviter les lettres avec pleins et déliés exagérés), formant de « petits cartouches » de texte séparés par beaucoup de blanc. L'ensemble doit donner un cliché clair, aéré, dans lequel les parties importantes de l'annonce se détachent bien. Demandez des épreuves et faites modifier jusqu'à complète satisfaction. Faites ensuite un dernier essai : découpez l'annonce et placez-la au milieu d'autres annonces dans une page de journal. Si elle sort bien de l'ensemble, si elle est très visible (en raison de son importance), le but est atteint. Vous

avez un bon cliché. Vous en ferez faire autant de galvanos qu'il faudra. Certainement vous payerez toutes ces opérations, mais votre annonce sera telle que vous la voudrez. Lorsque vous accepterez une insertion, vous donnerez un des galvanos pour le placer dans la publication avec laquelle vous avez traité. Votre annonce, bien mise au point, sera vue et lue. Vous en retirerez tout ce que vous pouvez en attendre. L'argent dépensé, votre temps, vos soins, ne seront pas perdus.

Reste maintenant à bien placer votre cliché. Ne vous laissez pas éblouir par les chiffres de tirage. Sur les dix, vingt, cent ou six cent mille lecteurs d'une publication, voyez combien sont susceptibles de s'intéresser à vos produits. C'est la plus ou moins grande proportion d'acheteurs éventuels qui, suivant le prix, doit vous faire préférer telle feuille, telle publication à telle autre. Lorsqu'on vous proposera, à très bon compte, une insertion dans un journal, un périodique ou un ouvrage censés à grand tirage, craignez que le chiffre d'exemplaires véritables soit bien au-dessous de celui indiqué. En publicité aussi, le bon marché est souvent cher.

Bien que votre budget annonces doive avoir une certaine élasticité pour vous permettre quelque insertion non prévue, vous devrez vous fixer un chiffre maximum et ne pas aller au-delà, quitte à augmenter vos prévisions pour la campagne suivante.

Nous en resterons là pour la Publicité-Annonces. Il reste évidemment bien des choses à dire, mais nous ne pouvons dépasser le cadre d'un article. Notre troisième article traitera de la *Publicité par l'Affiche*.

Pierre ARGENCE.

A propos de l'Essence de bois de rose.

A la suite des démarches faites par nous au Ministère des Finances au sujet de l'assimilation de l'essence de bois de rose à l'essence de rose, en ce qui concerne les droits d'entrée à percevoir, nous avons reçu la lettre suivante :

(O. 6.)
Ministère
des Finances
Direction générale
des Douanes

1° Division
1° Bureau
N° 8311
TARIF
Objet :

Paris, le 9 septembre 1918.

Monsieur,

Vous m'avez entretenu du régime applicable aux essences de bois de rose.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'essence de bois de rose, imitation d'essence de rose, est taxée comme Essence de rose (N° 112 du tarif), en vertu de la règle qui assujettit les imitations au même régime que les produits vrais. Mais l'essence de linaloé, dite aussi essence de bois de rose femelle, suit le régime des essences toutes autres (N° 112).

Il vous appartient, par suite, en cas d'importation de ce dernier produit de spécifier après l'indication du régime, qu'il s'agit d'essence de linaoé.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Directeur Général des Douanes,
Par Délégation,
L'administrateur,

Monsieur
GATTEFOSSÉ
19, rue Camille
LYON
(Rhône)

Il est inutile de souligner l'erreur du Directeur général des Douanes qui considère l'essence naturelle de bois de rose comme une imitation d'essence de rose : l'essence de bois de rose ou azélia, a une odeur de bergamotte qui la dispense tout naturellement d'être considérée comme une imitation d'essence de rose.

Les importateurs en France et dans les Colonies françaises du dit produit s'abstiendront d'employer la désignation commerciale « Bois de rose », en attendant qu'une mesure de bons sens vienne rectifier cette anomalie.

P. M.



Etudes Botaniques



ORIGINE DE L'ESSENCE DE PATCHOULI

La « Parfumerie Moderne » a déjà étudié la culture du patchouli et les propriétés de son essence et même, en mai 1914, enlevait toute illusion sur les essais d'acclimatation en France de cette labiée.

Peut-être les conclusions de notre collaboteur étaient-elles alors un peu prématurées, Parry (1) nous apprend en effet que la première description du vrai patchouli est due à Pelletier-Sautelet (2) en 1845, la plante ayant fleuri en février, cette année là, à Orléans. En 1849, on obtint une nouvelle floraison à Kew, et Hooker en publiait une nouvelle illustration dans son *Journal de Botanique* (3).

L'histoire de l'introduction du patchouli en Europe est aussi très curieuse (4). Les vrais châles indiens qui atteignaient, à l'époque, des prix extravagants étaient distingués par la clientèle grâce à leur odeur spéciale ; des fabricants français, à la suite de longues investigations, découvrirent le secret de cette odeur : le patchouli employé par les Indiens comme insectifuge. Ils en importèrent dès lors et purent ainsi fabriquer de vrais et incontestables châles indiens !

A l'aide des documents publiés jusqu'à ce jour, nous croyons pouvoir reconstituer l'histoire « botanique » des patchoulis.

La première note sur l'apparition d'une plante de ce nom dans le commerce européen remonte à 1826 (5), on ne considérait alors le patchouli que comme un produit aromatique propre à éloigner les insectes des armoires à linge. Cependant Virey s'y intéressa et cru pouvoir l'identifier avec le *Plectranthus graveolens* de la Nouvelle-Hollande.

Pereira (6) signale, en 1844, des lots importants de patchouli provenant de Chine par New-York et reconnaît un végétal introduit au Jardin botanique de Calcutta et provenant de Penang. Il ne peut le nommer n'en ayant pas vu les fleurs

(1) Parry. *The Chemistry of Essential oil.* Londres, 1918.

(2) *Mém. de la Soc. Roy. des Sciences d'Orléans*, tome V, n° 6.

(3) *J. de Botanique.* Hooker, 1849-329, planche XI.

(4) *Gardener's Chronicle* (1849.645).

(5) Virey. *Journ. de Pharm.* 1826.

(6) *Pharmac. Journ.*, t. IV, 808.1844.

Pelletier-Sautelet, peu après, nommait le Patchouli d'Orléans, *Pogostemon Patchouli.*

En 1896 seulement, Holmes pouvait identifier ce patchouli avec une plante des Iles Philippines, décrite bien avant par Blanco (7) sous le nom de *Mentha Cablin*, et apprenait que c'était le patchouli qu'utilisaient les Chinois et les Hindous pour parfumer leur encre. L'essence de patchouli était alors un produit commercial et provenait de la péninsule malaise. Trois patchoulis étaient signalés dans cette région, deux variétés cultivées appelées par les malais « *Tilam wangi* » et « *Dhelum wangi* », et une espèce sauvage ou « *Tilam outan* » dont les feuilles sont souvent additionnées aux précédentes pour falsifier l'essence, mais dont l'origine botanique est encore incertaine.

Le Patchouli de Java ne paraît pas être le véritable patchouli ; en tous cas l'essence de Java est différente de celle de l'Inde et on l'appelle « Dilem oil » pour la distinguer.

D'après Holmes (8), le type cultivé dans l'Inde, surtout aux environs de Coïmbatore, fut d'abord considéré comme le patchouli type et référé par les botanistes au *Pogostemon Heyneanus Benth* ou *Wall*, tandis que la plante cultivée dans la péninsule malaise était nommée *Pogostemon Patchouli Pellet.* Plus tard, mais avant l'étude du patchouli des Philippines, l'espèce indienne prit le nom de *Pogostemon Patchouli Dalz et Gibbs* (9) et l'espèce malaise celui de *Pogostemon Patchouli var. suavis Hk. f.* Enfin, en 1896, on appelait de nouveau l'espèce indienne *P. Heyneanus Wall* et on réservait le nom de *P. Patchouli Pellet* à l'espèce des îles Philippines.

Actuellement, voici comment nous pouvons désigner avec exactitude les espèces qui donnent naissance aux essences de patchouli commerciales.

L'essence de patchouli des Indes provient de la labiée désignée sous le nom de *Pogostemon Heyneanus Wall ;* l'essence de patchouli de la Péninsule malaise provient du *Pogostemon Patchouli var. suavis* ou plus simplement *P. suavis Tenore ;* l'essence de Patchouli de Java provient du *Pogostemon Patchouli Pellet.*

(7) Blanco. *Flore de Filipinos*, 1837.

(8) P. et E. O. R. 1913.

(9) *Pharmac. Journ.* (4. XXVI.349).

Les termes indigènes de « cablan », « patchipat » servent seulement à désigner les feuilles commerciales des diverses espèces de patchouli, selon leur degré de fermentation et selon le nombre de séchages qu'elles ont subis.

Il existe encore quelques autres espèces botaniques appartenant à la famille des labiées, qui donnent des essences de patchouli ou contribuent à leur préparation.

Il faut citer le « *ruku* » des Malais qui est l'*Hyptis suaveolens*, labiée très aromatique donnant une essence fine et le « perpulut » ou « bupulut » qui est l'*Urena lobala* ; les deux plantes sont mélangées aux feuilles de véritable patchouli avant la distillation.

Le Patchouli de Chine, originaire du Kouang-Toung et cultivé dans tout le sud-est de la Chine ainsi que dans le Haut-Tonkin est le *Microtaena cymosa Prain*, qui serait identique au *Plectranthus Patchouli Cke* (10). Cette synonymie est bien faite pour augmenter les confusions, car le *Plectranthus crassifolius*, décrit par Burnett, a également été rapporté à un patchouli odorant.

Le *Microtaena cymosa* a été introduit en Assam dans les montagnes de Khasia, et il faut lui rapporter l'essence commerciale dite « Patchouli de Khasia » (11).

Les Chinois cultivent dans la province de Sseu-Tchouan et utilisent dans leur parfumerie une plante aromatique qu'ils nomment *Chi-Kiang-tsao* et qui a été identifiée avec le *Microtaena robusta Hemsl.* C'est donc encore un patchouli.

Il est probable qu'il existe un grand nombre d'espèces pouvant se rapporter aux genres ci-dessus et dont beaucoup peuvent posséder l'odeur de patchouli.

Ces espèces paraissent originaires des Philippines — mais se sont naturalisées facilement d'abord en Chine et dans la Péninsule malaise, puis dans l'Inde, à Java, à la Réunion et aux Comores, à La Guadeloupe, à la Martinique, à la Dominique et au Paraguay. La culture y a moins bien réussi et le centre de production le plus important reste la région de Penang, Johore, Cucob, près Singapoure, où les cultures sont aux mains de Chinois.

Cependant, en Guinée française, des colons français qui récoltent et distillent déjà un excellent lemongrass, cultivent le Patchouli malais avec succès. Ces cultures sont tout à fait supérieures à celles du Paraguay et de nos autres colonies et prendront certainement une grande extension (12).

Jean GATTEFOSSÉ.

(10) Jumelle. *Les Cultures coloniales*, 1916.

(11) *Bulletin of Miscellaneous Information*, 1912.

(12) MM. Gattefossé fils se sont assuré le monopole des essences de Patchouli de la Guinée française. Nous reparlerons plus longuement de ces essences. N.D.L.R.

Appareils de fabrication et procédés pour le Furfurol (Nouveau brevet).

Ce procédé a été déposé par notre ami M. Ricard et témoigne des grands progrès que la distillerie de Melle a apportés dans tous les procédés de fabrication des dérivés des végétaux : alcools, aldéhydes, cétones, etc., etc.

Le furfurol prend naissance par l'action des acides sur des matières cellulosiques et des hydrates de carbones divers. On employait autrefois le son, mais maintenant diverses drèches peuvent être employées pour le même usage. On chauffe à l'ébullition et on distille.

Le rendement varie avec la nature des produits mis en œuvre et surtout avec le chauffage et la durée d'action. L'invention a pour but l'emploi de réactifs dilués et l'élimination du furfurol au fur et à mesure de sa production. On le soustrait ainsi immédiatement à l'action de l'eau et des acides avec lesquels il se trouvait primitivement en contact. Il est ensuite rectifié et décoloré dans le vide.

Le dispositif général consiste en deux chaudières de réaction munies de dispositifs de chauffage *ad hoc* permettant une forte distillation des colonnes de rectification et de lavage d'un modèle spécial. Le brevet décrit la fabrication au moyen du Kapok qui donne 15 % de son poids en furfurol, qui est ensuite distillé dans le vide pour donner un produit très stable et très peu coloré.

Les fabrications de la distillerie de Melle sont connues pour leur perfection et ce produit intéressant ajoute un nouveau fleuron à leur couronne.

Comment payer les Taxes.

Un certain nombre de vendeurs de parfumerie et de parfumeurs faisant la vente au détail, nous écrivent encore pour obtenir des éclaircissements tant pour la taxe sur les paiements que pour la taxe de luxe.

Nous pensons que nos lecteurs se sont tout d'abord procuré dans les bureaux de l'Enregistrement la note explicative officielle relative aux nouvelles Taxes sur les paiements, mais nous donnons ces quelques explications complémentaires pour ceux d'entre eux qui n'auraient pas eu le temps de faire de cette note officielle une étude attentive.

LE PARFUMEUR ACHÈTE

La note officielle, dans sa première page indique quelles sont les *ventes soumises à la taxe ;* elle établit une distinction très nette entre les *ventes au détail ou à la consommation* qui doivent payer la taxe nouvelle et les *ventes en gros* auxquelles s'appliquent les *anciennes taxes.*

Voici des exemples :

Un parfumeur reçoit des matières premières (essences), c'est une *vente en gros ;* pas de taxe de o fr. 20 par 100 francs.

Ce parfumeur reçoit des imprimés, factures, enveloppes à en-tête, etc.; c'est une *vente à la consommation*, la taxe est due.

S'il s'agit d'une livraison de flacons, étiquettes, destinés à conditionner les produits : *vente en gros ;* mais l'achat de verrerie pour le laboratoire représente une *vente à la consommation.*

Les autres particularités intéressant nos amis en tant qu'acheteurs se trouvent dans la note officielle, page 6 ; *Achats faits par les commerçants*, et page 12 : *Droits de timbre des quittances ordinaires.* Rappelons à ce sujet la graduation établie par l'article 28 de la loi du 15 juillet 1914 ; jusqu'à 200 francs : timbre o fr. 10 ; de 201 à 500 francs, o fr. 20 ; de 501 à 1.000 francs, o fr. 30 ; de 1.001 à 3.000 francs, o fr. 40 ; au-dessus, o fr. 50,

LE PARFUMEUR VENDEUR

En dehors de la taxe de o fr. 20 par 100 francs pour les ventes au-dessus de 10 francs accompagnées de facture acquittée, les parfumeurs ont à s'occuper des nouvelles taxes pour les ventes au comptant supérieures à 150 francs ou pour la vente des *articles classés comme étant de luxe.*

Leurs obligations seront alors les suivantes (Voir la note officielle, page 2 : *Obligations des Commerçants)* :

1° Tenir un livre spécial.

2° Percevoir la taxe au profit du Trésor.

LIVRE SPÉCIAL

Les parfumeurs peuvent établir eux-mêmes leur *livre spécial* soit sur un *cahier quadrillé*, soit sur un registre à réglure dite « *grand livre marié* ».

Le modèle pour l'établissement des colonnes se trouve page 30 de la note officielle ; nous pensons que les colonnes 6, 7, 8 et 9 relatives aux « *rendus* » sont souvent inutiles en parfumerie.

On remarquera que la 5e colonne est elle-même divisée en deux parties de manière à séparer l'inscription de la taxe de o fr. 20 par 100 francs de celle de la taxe de 10 pour 100.

A la place du livre spécial, l'administration autorise l'emploi de *carnets à souche* dont un modèle est également annexé (page 31 de la note officielle) ; ce système ne paraît présenter aucun avantage particulier.

Que faut-il inscrire sur le livre spécial ?

La note officielle page 3 donne toutes les indications utiles à ce sujet.

D'après les renseignements qui nous ont été fournis, il n'y a pas lieu de porter dans la première colonne de *taxe perçue*, d'autre taxe de o fr. 20 que celle résultant *de ventes au comptant supérieures à 150 francs.* Le payement des notes de crédit donnant nécessairement lieu, par leur acquit, à l'application de la taxe, *il n'y a pas lieu d'en faire mention au livre spécial.*

PERCEPTION DE LA TAXE

Deux moyens sont offerts aux commerçants pour percevoir la taxe.

Ils peuvent ou bien se servir des *nombreux* timbres mobiles et estampilles de contrôle créés par l'administration ; *c'est de beaucoup le système le plus compliqué.*

Ou bien demander l'autorisation d'être en compte avec le Trésor, il suffit d'en faire la demande dans la forme suivante, donnée à titre d'exemple :

Monsieur le Directeur départemental
de l'Enregistrement,

J'ai l'honneur de soliciter de votre obligeance l'autorisation d'être en compte avec le Trésor pour la perception des taxes sur les payements. (Loi du 31 décembre 1917).

Veuillez agréer, etc.

Si le parfumeur n'a pas cru bon de faire cette demande il aura à acheter les *timbres mobiles de toutes qualités* vendus, accompagnés des estampilles de contrôle qui y correspondent, par tous les receveurs de l'Enregistrement et par les débitants de tabac

commissionnés pour la vente du papier timbré, puis à les coller sur son livre spécial, au fur et à mesure de ses opérations.

Si au contraire il a obtenu l'autorisation d'être en compte avec le Trésor il n'aura qu'*un seul timbre à manipuler* et seulement dans le cas où un client, lui faisant des achats pour plus de 150 francs, lui demanderait une facture acquittée. Ce timbre *spécial* aux commerçants en compte avec le Trésor, sera fourni gratuitement par l'administration de l'enregistrement.

Au moment du payement de tels achats on doit apposer, sur la quittance qui peut être demandée, ce timbre spécial qui porte imprimés les mots : « *Taxe payée en compte au Trésor* » (article 14 du décret du 29 mars 1918). Ce timbre est alors annulé par la signature du commerçant ou par sa griffe.

La quittance ainsi établie doit mentionner :

1° Le nom ou la raison sociale du commerçant ainsi que son adresse ;

2° La date du payement ;

3° Le montant de la taxe perçue ;

4° Le numéro sous lequel l'article ou les articles vendus sont inscrits sur le livre spécial.

VERSEMENT DE LA TAXE A L'ENREGISTREMENT

A la fin de chaque mois, le commerçant dresse un état faisant connaître, d'après son livre spécial, le montant total :

a) De la taxe de 0 fr. 20 par 100 francs, perçue du premier au dernier jour du mois, inclusivement.

b) De la taxe de 10 pour 100 perçue pendant la même période.

Dans les dix premiers jours du mois suivant, il dépose cet état, après l'avoir certifié, au bureau d'enregistrement qui lui est désigné par le directeur départemental et verse en même temps le total des taxes perçues (*articles* 15 *et* 16 *du décret du* 29 *mars* 1918 *précité*).

Les *règles générales* relatives à la perception de la taxe se trouvent clairement indiquées pages 8, 9, 10 et 11.

LA TAXE DE LUXE

Il nous reste à énumérer les types de produits auxquels est applicable la *taxe de luxe*.

Une longue liste a été publiée au *Journal officiel* du 24 mars 1918. Cherchons dans la liste officielle les catégories de produits de parfumeries.

Dans le *tableau A*, où figurent les objets soumis à la taxe de luxe, quel que soit leur prix, nous trouvons à 18°.

Parfumerie : Fards. parfums, essences, extraits, etc., à l'exclusion des savons et des dentifrices.

Dans le *tableau B* énumérant les produits qui ne sont soumis à la taxe, qu'au-dessus d'un certain prix, nous relevons à 52° :

Parfumerie : Objets autres que ceux classés au tableau A.

Savons, la pièce..........	2	»
Dentifrice, le litre........	15	»
Alcool de toilette, le litre..	15	»

Ces indications sont assez vagues, aussi croyons-nous devoir ajouter les renseignements suivants :

APPLICATION DE LA TAXE DE LUXE

Aucun payement, aucune dépense inférieure à 1 franc ne sont soumis à la taxe.

Alcools de toilette. — Au-dessus de 15 fr. le litre, en remarquant d'une manière générale que la taxe n'est pas seulement applicable à la vente au litre *mais à toutes les divisions* dont le prix est supérieur à 1 franc. (Voir à *règles spéciales aux objets de luxe*, page 10 de la note officielle, 3e *règle*).

Crèmes de toilette. — Quel que soit le prix de l'unité de conditionnement mais au-dessus de 1 franc seulement.

Eau de Cologne. — *Eaux de toilette.* — Au-dessus de 15 francs le litre, taxe applicable à toutes les divisions du litre (3e règle spéciale, page 10 de la note officielle).

Elixirs dentifrices. — Toutes marques et toutes grandeurs de flacons d'un prix supérieur à 1 franc (3e règle spéciale).

Epilatoires. — Au-dessus de 1 franc l'unité de conditionnement.

Essences (parfums) et *Extraits d'odeur* au-dessus de 1 franc le flacon.

Fards. — Au-dessus de 1 franc l'unité de conditionnement.

Pâtes et poudres dentifrices, pas de taxe.

Savons (de toilette ou pour la barbe) au-dessus de 2 francs l'unité.

Savons dentifrices, pas de taxe.

Talc parfumé. — Au-dessus de 1 franc la boîte. Etc., etc.

LA SUISSE ET LA LISTE NOIRE.

Le *Journal Officiel* vient de publier une nouvelle liste noire.

Or, la Suisse n'y est pas représentée.

Mais les négociants ou représentants, désireux de se créer des relations commerciales en Suisse, n'en ont pas moins un moyen fort simple d'être renseignés.

C'est de s'adresser à Paris, à la Direction générale des douanes ou au ministère du blocus, où ils apprendront si leurs correspondants ou clients sont admis au bénéfice du certificat de nationalité délivré par le consul de France.

"The Chemistery of Essential Oils and Artificial Perfumes".

Par Ernest J. PARRY, 3e édition, revue et élargie. Volume I : Monographie des Huiles Essentielles chez Scott, Greenwood et Son, Londres.

La troisième édition de cet ouvrage bien connu et si apprécié, fait son apparition ; elle comprendra deux volumes indépendants l'un de l'autre. Le premier qui nous est déjà parvenu est un véritable chef-d'œuvre qui nous fait présager pour l'œuvre complète, un très beau succès.

La première édition de l'ouvrage de Mr Ernest Parry a été publiée en 1899, peu de temps avant l'édition allemande de Gildemeister et Hoffmann publiée sous les auspices de Schimmel et C°. C'était le premier traité anglais sur les huiles essentielles et il est resté Outre-Manche l'ouvrage classique le plus apprécié en cette matière.

En France, son succès n'a pas été moins grand et, même après l'apparition de l'édition française de Gildemeister et Hoffmann, peu de temps avant la guerre, on préférait avoir recours à la deuxième édition du livre de Parry parue en 1908 en un seul volume, beaucoup plus commode pour l'usage des chimistes.

Actuellement, l'édition française de Gildemeister et Hoffmann étant restée incomplète, toute la faveur du public français ira au nouvel ouvrage de Parry qui joint à une documentation de premier ordre un aspect plus agréable.

Ce n'est pas une édition artistique luxueusement reliée, mais un « livre de guerre », sur papier mince et composé en petits caractères, ce qui a permis aux éditeurs d'en faire un traité extrêmement pratique, bien en main, susceptible d'être utilisé au laboratoire.

C'est un travail *très anglais*, réalisant sous le plus petit format le maximum de documentation, donnant avec un minimum de frais tous les renseignements publiés dans tous les périodiques scientifiques du monde ces dernières années (et cela jusqu'en fin 1917 comme en témoignent les références).

L'étude des huiles essentielles a fait d'immenses progrès ces dernières années et on conçoit facilement qu'il était impossible à l'auteur de résumer toute la question en un seul volume ; mais on doit le louer de l'avoir divisé en deux parties très indépendantes et autonomes.

Le distingué chimiste qu'est Mr Ernest Parry est à l'heure actuelle le savant le plus qualifié pour traiter de la chimie des parfums et ses recherches personnelles ont contribué pour une grande part à l'établissement de la documentation scientifique qu'il met sous nos yeux.

L'ordre adopté par l'auteur pour classer ses monographies lui a permis de rapprocher les essences de type similaire et cela ajoute à l'intérêt du volume.

Par exemple le chapitre des essences de Conifères comprend une étude de toutes les variétés connues d'essences de térébenthine, une documentation inédite sur les essences de pin d'Australie et d'Amérique, les térébenthines des Indes. L'industrie française de l'essence de térébenthine est étudiée de très près. Les essences de bois de cèdre, de multiples espèces exotiques de conifères, de genièvre, de sabine, d'aiguilles de pin sont étudiées à la suite.

Tout le chapitre est abondamment illustré de hors-texte. Il en est de même des chapitres suivants où l'auteur passe en revue les essences de graminées, de lauracées, de santalacées, de labiées, de composées, d'ombellifères, de myrtacées, de rosacées, de rutacées, de papilionacées, et de 46 autres familles botaniques.

Nous ne pouvons examiner cette œuvre en détail dans le cadre de cet article, mais nous devons signaler encore quelques chapitres particulièrement intéressants pour nos lecteurs.

L'essence de bois de Santal fait l'objet d'un chapitre spécial, l'essence type de l'Inde et celles des espèces analogues sont soigneusement étudiées.

Les essences de Menthe produites en France, en Angleterre, aux Etats-Unis, au Japon, en Russie, en Dalmatie, à Java et dans l'Est Africain anglais sont l'objet d'une splendide documentation.

La confusion existante au sujet de l'origine des essences d'origan et de marjolaine est éclaircie dans un chapitre spécial.

Les nombreuses espèces d'eucalyptus donnent des essences de caractères spéciaux ; elles sont toutes examinées avec soin. Les essences de rose française, espagnole, russe et persane sont scientifiquement opposées à l'essence bulgaro-allemande.

La caractérisation des terpènes adultérants dans les essences de citron et de bergamotte est appuyée d'observations inédites du plus haut intérêt.

Les essences de pelargonium, d'origines diverses, sont classées et déterminées à leur juste valeur commerciale.

Pour conclure, exprimons le vœu de voir apparaître bientôt une édition française de cet excellent ouvrage qui se trouverait ainsi rapidement vulgarisé dans notre pays.

Les Résidus de distillation des Plantes à parfums.

Nous extrayons de la *Vie Agricole* un intéressant article de M. A. Rolet, professeur à l'Ecole d'Agriculture d'Antibes, et notre collaborateur, sur l'utilisation des résidus de la distillation des plantes à parfums.

La *Vie Agricole*, dans sa rubrique « Consultation », demandait ceci :

L'industrie de la distillation des fleurs dans les Alpes-Maritimes (fleurs d'oranger, roses, œillets, etc.), donne naissance à des résidus importants qui encombrent généralement les fabriques, alors qu'ils pourraient peut-être constituer une valeur assez grande comme engrais ?

Les fleurs, après avoir cuit, en présence de l'eau, dans les appareils de distillation, donnent naissance :

1° A des résidus liquides très concentrés et riches en matières organiques de toutes sortes ;

2° A des résidus solides constitués par des éléments, non solubles dans l'eau, de pétales de fleurs.

Le résidu liquide qui semblerait être le plus riche comme engrais est généralement évacué dans les égouts, rivières, où il ne tarde pas, du reste, à fermenter et à répandre une odeur désagréable.

Le résidu solide est entassé pour être mis à la disposition des agriculteurs qui viennent le chercher gratuitement et le laissent souvent de longs mois en tas dans les usines où il fermente également, en produisant des émanations désagréables pour l'entourage.

Pourrait-on nous conseiller un procédé permettant, en utilisant, par exemple, les déchets de fleurs desséchées, comme combustible, d'employer les résidus liquides qu'on mélangerait avec les cendres et les résidus solides desséchés pour en constituer un composé d'une grande valeur ?

Ou bien, la mise en tas des deux éléments liquides et solides additionnés de certains produits destinés à empêcher les émanations ennuyeuses pour le voisinage ?

Voici la réponse de M. A. Rolet :

Nous ne connaissons aucun résultat de recherches, — s'il en existe, — sur les résidus de la distillation des plantes à parfums, étudiés au point de vue valeur fertilisante, et peut-être, dans quelques cas, valeur alimentaire pour le bétail, non plus que sur les procédés de conservation.

Toutefois, la logique et l'expérience s'accordent pour conseiller de faire retourner ces ingrédients aux cultures qui les ont fournis.

Les plantes y retrouveront la plus grande partie des principes utiles qui se trouvent dans les pétales et les feuilles, ces organes n'ayant perdu que les matières volatiles, passées à la distillation, les liquides résiduaires contenant les corps solubles minéraux et organiques, et les détritus solides pouvant reconstituer l'humus.

Si le cultivateur se trouve dans l'impossibilité d'enfouir ces résidus dans le champ aussitôt qu'ils sont mis à sa disposition, ce qui évite toute déperdition et toute manipulation, il peut, en attendant, les mélanger au tas de fumier et arroser ce dernier avec la partie liquide.

Leur acidité sera saturée par les carbonates alcalins. S'il y a une fosse à purin, il est tout naturel d'y verser les eaux. Au cas où ces dernières seraient portées immédiatement sur les cultures, il faudrait, au préalable, les additionner de chaux si la terre est pauvre en calcaire.

A défaut de fumier, on fait un compost, en alternant les couches de matière solide sortant des alambics avec des couches de terre fine bien sèche, — de préférence calcaire et argileuse, et non du sable pur, — de la tannée, du terreau usé, de la vase pulvérisée, qui créeront dans le tas la porosité nécessaire pour l'oxydation et la nitrification. Plus la masse est sèche et divisée, moins elle donne de fermentations putrides. Les excipients ont, en outre, pour rôle, de retenir les gaz, d'autant plus que l'on en recouvrira le tout d'une épaisseur suffisante. On sait que la tourbe, le charbon en poudre ont un grand pouvoir.

Si l'on dispose de phosphates naturels, scories, rares, d'ailleurs, en ce moment, plâtras, cendres, chaux vive (en pierre, elle active la dessiccation ; on en met 15 à 20 %), on les emploiera avec avantage. La chaux vive désorganise la matière organique, et le carbonate de chaux favorise la nitrification.

Bien que, théoriquement, les produits alcalisés déplacent l'ammoniac de ses combinaisons, ce gaz est retenu pour la plus grande part par la terre fine.

Comme pour tout compost, on ne négligera pas les arrosages, surtout l'été. Après quelques mois, on découpera et divisera la masse, on mélangera les différentes parties et reconstituera le tas à côté.

L'addition d'un sel potassique ne pourra que bonifier cet engrais.

On sait que l'on prépare une sorte de produit, dit engrais humique, en décomposant

des résidus végétaux avec de l'acide sulfurique (5 à 20 %) — mais dont il resterait ici à étudier la proportion, — puis en neutralisant le tout avec du phosphate naturel, des scories, enfin, à défaut, de la chaux. Mais ce sont là, nous le répétons, des produits rares, actuellement.

On sait que les corps acides, acide sulfurique, superphosphate, etc., conseillés pour éviter, dans le fumier, les pertes d'ammoniac, ne produisent leur effet que s'ils sont en quantité suffisante pour saturer, d'abord, les carbonates alcalins ; mais ces derniers favorisent la transformation de la matière organique en humus.

Pour éviter les fermentations, nous rappellerons le procédé qui consiste à arroser le fumier de ferme frais devant servir à la culture des champignons de couche, avec de l'eau contenant 200 grammes d'acide sulfurique par hectolitre.

On pourrait essayer, également, d'additionner les liquides résiduaires des alambics de 1 à 2 litres d'acide sulfurique à 53° B par 100 litres. Il sera prudent de saturer l'excès d'acide au moment de l'épandage avec des scories, des phosphates, de la chaux.

La dessication à l'usine des produits solides après égouttage, essorage, pressurage, retarderait, certainement, la fermentation, surtout si l'on mélangeait la masse avec une grande quantité d'excipient sec, cendres, etc. Mais il faut compter avec la main-d'œuvre, et la dépense serait encore accrue, si l'on voulait employer la chaleur artificielle. Le fort soleil d'été peut être mis à contribution, si la disposition des lieux s'y prête, en répandant, en faible couche, sur une aire, la matière essorée et pressée.

L'incinération a le défaut de laisser perdre l'azote et la matière organique si utile dans le sol, par l'humus qui en dérive. Les cendres obtenues pourront servir d'excipient comme nous l'indiquons plus haut, soit dans les composts, soit pour saturer les liquides résiduaires avec complément de lait de chaux, s'il est nécessaire.

Enfin l'évaporation des liquides, pour en tirer l'extrait solide, ne couvrirait certainement pas les frais.

A. Rolet,
Professeur à l'Ecole d'Agriculture d'Antibes.

Ouvrages à consulter :

Culture des plantes à parfums, par A. Rolet, 1 vol. in-18, de 500 pages avec figures. (*Encyclopédie agricole Wery.*)

Culture et Industrie des Plantes aromatiques, par R.-M. Gattefossé et L. Lamothe. (En vente à la *Parfumerie Moderne*).

Engrais pour arbres et fleurs.

La *Petite Revue Agricole et Horticole* de Grasse donne les renseignements suivants à propos des engrais :

ORANGERS

La fumure d'automne vaut mieux que la *fumure d'hiver pour l'oranger*, les arbres ayant plus de temps pour assimiler les principes fertilisants. Pratiquez une demi-fumure de fond en ce moment et une demi-fumure en février-mars. Si vous avez à votre disposition les engrais nécessaires, voici les formules à appliquer par arbre : 1° fumier de ferme, 10 kilos ; nitrate de soude, o kg. 500 ; superphosphate, o kg 500 ; sulfate de potasse o k. 200 ; 2° nitrate de soude, o k. 500 ; sulfate de potasse, o k. 200.

ROSIERS

Après la taille, *fumez vos Rosiers* avec l'une des deux formules suivantes ; à l'are :

Sang desséché.................. 12 kilos.
Superphosphate 14/16........... 8 kilos.
Sulfate de potasse............. 3 kilos.

ou

Nitrate de soude............... 3 kilos.
Superphosphate 14/16........... 8 kilos.
Sulfate de potasse............. 3 kilos.

ŒILLETS

Voici une formule d'*engrais chimiques pour Œillets*, à employer en dissolution dans l'eau :

Nitrate de soude....... o gr. 84 par litre.
Sulfate de potasse...... 1 gr. 40 par litre.
Superphosphate 14/16.. o gr. 50 par litre.

Il faut trois ou quatre arrosages au moins pendant la saison.



ART, MODE et PARFUMS



J'ai lu avec grand plaisir que nos grands couturiers parisiens avaient organisé récemment à Zurich, en Suisse allemande, une exhibition de modèles.

Ils ont remporté là-bas un franc succès, plus grand et plus complet, assure-t-on, que celui des couturiers viennois qui les y avaient précédés.

Et cela ne m'a pas surpris. Il est certain que, sur ce chapitre du goût, de la grâce, du charme, nous avons quelques chances de réussir et ce ne sont ni les Allemands ni les Viennois qui pourront nous « avoir » pas plus qu'ailleurs. Nous venons du reste, de le leur prouver.

Il sera donc bon, simplement, de renouveler cette heureuse expérience et de promener, de temps en temps, à l'étranger nos plus jolis mannequins exhibant les plus exquises créations. La couture parisienne en connaîtra bientôt les heureux résultats.

⁂

Mais voici ce qui m'est venu à l'esprit : Ne pensez-vous pas que nos maîtres-parfumeurs eussent été bien inspirés en présentant, en même temps, quelques-unes de leurs trouvailles les plus récentes.

J'aurais très bien vu, dans la salle où se faisaient les exhibitions ou dans le foyer du théâtre, de petites installations où l'on eut montré les flacons coquets et si véhémentement odorants des parfums à la mode.

Joie des yeux : charme des lignes pures et des coloris harmonieux, — cela ne s'apparente-t-il pas étroitement avec la griserie des arômes ? N'y avait-il pas là une atmosphère, — la plus heureuse, — propice à l'offre de ces joyaux embaumés, de ces merveilles toujours renouvelées que créent les premiers de notre art ?

Je suis surpris que cette idée ne soit venue à personne, ou qu'elle n'ait pu aboutir.

Pourquoi ?

⁂

Et dans ce même esprit, maintenant que la guerre est heureusement terminée et que, pleins de fierté, nous pouvons conclure la paix de justice et de droit imposée par l'Entente, prenons l'engagement de regarder autour de nous, de ne plus vivre dans notre France, ainsi qu'une tour d'ivoire. Soucions-nous de ce que fait le monde, efforçons-nous, et cela se peut, de garder la tête dans le domaine des arts et des articles de luxe : mode, ameublement, parfum, bibelot.

Souvenons-nous qu'avant-guerre nous avons eu à Paris l'*Art munichois*, dont les manifestations nous avaient surpris et stupéfiés. Je gage que, même parmi les professionnels, il en était peu qui connaissaient ce mouvement et soupçonnaient son influence sur la mode, le décor intérieur, voire, — puisque c'est là notre préoccupation principale, — sur le parfum et sa présentation.

Dans la présentation, ce style outrancier nous a conduit, après une sérieuse mise au point, à cette symphonie de couleurs vives et heurtées, pourtant harmonieuses dans leur hardiesse, auxquelles notre œil s'est maintenant tout à fait habitué.

Venons-en maintenant au parfum lui-même. Voilà qui est plus subtil, mais votre art, Messieurs les Parfumeurs, n'est-il pas fait de subtilités et de quintessences. Accordez-moi donc un peu d'attention.

Ne pensez-vous pas que les parfums s'apparentent aux couleurs et aux sons et qu'une transformation du décor et de la musique amène fatalement une transformation des parfums, une orientation différente de la vogue qui porte le public sur telle ou telle préparation, sur telle ou telle composition.

L'art munichois nous a amené les parfums violents et les senteurs pesantes et tenaces qui ont fait la vogue de grandes maisons. Certes, nous ne songeons pas à ergoter cette vogue, ni à trouver que ce succès n'était pas mérité. Bien au contraire, nous rendons hommage à la prescience de ceux qui ont deviné que c'était cela qu'il fallait faire. Ces parfumeurs ont eu du flair.

Et, maintenant, que nous promet l'avenir ? Subirons-nous l'influence de nos amis d'Angleterre et d'Amérique et délaisserons-nous ces parfums de décadence pour des arômes plus frais, plus sains, plus agrestes, plus simples. *Chi lo sa ?*

Parfumeurs, tendez le nez et prenez le vent. De vos prévisions plus ou moins justes dépend votre succès et la fortune.

P. A.

Nos Morts.

Robert GATTEFOSSÉ

La mise en pages du présent numéro était terminée et nous allions procéder au tirage lorsque nous est parvenue la nouvelle de la mort de Robert Gattefossé, à l'hôpital militaire de Besançon.

Il avait été mobilisé, dès le début de la guerre dans l'artillerie de campagne et fit en Orient la dure retraite de Serbie et la campagne en Macédoine.

De retour en France, soigné dans divers hôpitaux, il ne pouvait parvenir à se rétablir, il ne recouvra jamais la santé. Les fièvres paludéennes lui avaient laissé le cœur faible et c'est une attaque de grippe, — attaque bénigne sur un sujet bien portant, — qui l'a enlevé en quelques jours. Il est mort à l'hôpital de Besançon.

Nos lecteurs trouveront dans notre numéro de Noël une série de petites études sur la Toilette d'une élégante à diverses époques. Robert Gattefossé, qui préparait un livre sur la Parfumerie à travers les âges, en avait détaché quelques feuillets pour ce numéro spécial. Il n'a pu nous donner la dernière de ces petites études.

La famille de notre rédacteur en chef est durement frappée et les Gattefossé ont payé leur tribut à la Patrie. Abel Gattefossé, dont le sens des affaires et de l'organisation était si remarquable, s'en est allé en 1915 ; René Gattefossé, blessé, est fort heureusement rétabli, mais c'est maintenant leur cadet qui entre dans l'éternel repos.

La Parfumerie Moderne *donnera, dans son prochain numéro, un article plus complet sur notre regretté collaborateur, ainsi qu'un portrait. Elle présente aujourd'hui ses condoléances à la famille de notre excellent ami et témoigne de sa respectueuse sympathie à Mme Robert Gattefossé, dont la profonde douleur s'adoucira à la chère tâche d'élever son fils Abel.*

Gabriel COURTY

La Parfumerie Moderne *et la Maison Gattefossé fils viennent de perdre, il y a quelque temps, un de leurs meilleurs collaborateurs.*

M. Gabriel Courty — le caporal Courty depuis 1914 — est mort lors des dernières offensives, au Mont Kemmel, au cours d'une glorieuse attaque où il s'est distingué avec son courage habituel. Gabriel Courty portait la Croix de guerre, une croix bien gagnée.

Gabriel Courty, un de nos meilleurs chimistes de parfumerie avait devant lui un avenir brillant : son savoir et son enthousiasme lui réservaient une place de tout premier ordre parmi les spécialistes de la chimie des produits aromatiques. Malgré les grands services qu'il eut pu rendre dans les fabrications de guerre, sa jeunesse l'avait maintenu aux armées. Là, dans les quelques loisirs des convalescences, car il avait déjà reçu de dangereuses blessures, Courty travaillait encore au métier qu'il aimait tant ; il envoyait à la Parfumerie Moderne, *pour être reunis en un volume à publier après la guerre, le résumé de ses travaux antérieurs. Nos lecteurs se rappellent certainement les nombreux articles qu'il nous donnait depuis 1910, tous écrits avec une compétence remarquable, une sobriété de termes, une précision qui les rendaient tout-à-fait intéressants.*

La Parfumerie Moderne, *le personnel ancien de la maison Gattefossé adressent à sa famille si durement éprouvée, à sa jeune veuve, leurs condoléances affectueuses.*

Louis MONTALAND

Nos lecteurs se souviennent très certainement des articles que nous publiions au début de la guerre sur l'odyssée d'un Français en Bulgarie, aux périodes difficiles des événements balkaniques... Notre excellent ami, M. Louis Montaland, un des premiers Français qui surent prendre en Bulgarie une place industrielle que méritait son grand savoir et sa compétence chimique, nous tenait régulièrement au courant de la marche des transactions et des fabrications d'essence de rose.

Chimiste distingué, mobilisé d'abord pendant plus d'un an au front de Belgique et d'Artois, appelé ensuite à un poste de chimiste des poudres, il y avait contracté, comme plusieurs de nos amis, des lésions nitreuses des voies respiratoires. A la suite de ces accidents professionnels qui avaient nécessité de sérieuses opérations, M. L. Montaland avait été envoyé à un service d'aviation moins dangereux.

C'est là que la grippe infectieuse, prenant une emprise rapide sur un organisme anémié, l'a enlevé à l'affection des siens.

Nous présentons à sa veuve, à ses amis, nos condoléances émues. L'industrie de la Parfumerie perd en Louis Montaland un homme de grande valeur : son œuvre reste cependant et sa veuve puisera dans l'affection et la sympathie de ceux qui ont connu son mari, le courage de poursuivre ses travaux.

L'Essence d'Aneth.

A propos de l'essence d'Aneth, que l'on obtient du traitement des fruits de l'*Anethum Sowa*, les producteurs boches ont émis la prétention de présenter leur produit comme inégalable et d'établir une distinction entre les fruits allemands et les fruits anglais. Cette prétention date de loin — au moins vingt années — et comme la lutte sans merci que nos alliés britanniques ont entreprise contre le boche, sur le terrain économique, n'est pas moins vive que la lutte qui, chaque jour, a purifié le sol français de l'invasion germanique, la parfumerie anglaise a tenu à mettre les choses au point. Nous ne saurions demeurer indifférents à la manière dont nos aimables voisins et alliés d'outre-Manche rétablirent la vérité, à la confusion des avides commerçants en toc d'outre-Rhin.

Depuis bien des années, on sait à quoi s'en tenir sur la valeur de l'essence d'Aneth allemande. Mais, dans les circonstances actuelles, il n'est pas superflu de rappeler ce que dit à ce sujet, M. John C. Umney, qui à étudié très consciencieusement cette essence et comparé le produit allemand avec le produit anglais. Dès 1898, la description faite par M. John C. Umney, des fruits d'Aneth et des essenees qu'on en extrait, a pu, n'en déplaise aux commerçants boches, permettre de se faire, à cet égard, une opinion très nette. A la vérité, la distinction que ces derniers ont voulu établir n'est rien moins que justifiée.

M. John C. Umney est d'avis que l'Aneth des Indes doit être eonsidéré comme une espèee spéciale, l'*Anethum Sowa,* très facile à distinguer par ses earactères botaniques et par la grande différence qui existe entre l'essence européenne et l'essence des Indes. Cette dernière contient un produit plus dense que l'eau et qui ferait défaut dans l'essence d'Aneth ordinaire. C'est un isomère de l'Apiol du persil. Mais les techniciens anglais ne semblent pas admettre que les propriétés de l'essenec du Japon soient les mêmes que celles de l'essence des Indes, puisque les fruits diffèrent botaniquement et, par conséquent, ne peuvent appartenir à la même plante. Ces propriétés physiques des essenees d'Aneth examinées par M. John C. Umney, sont les suivantes :

	Poids spécifique	Rotation
Huile anglaise (Market Deeping)	0,9148	+72°,25
Huile anglaise (Canterbury)	0,9146	+80°,25
Huile allemande	0,0902	+70°,25
Huile des Indes	0,9486	+47°,5
Huile japonaise	0,9643	+50°,5

L'essence extraite des fruits allemands n'a pas paru présenter une supériorité, mais avoir pratiquement les mêmes propriétés que celle extraite des produits anglais, étant donné qu'on n'en a pas soustrait de carvol, traitement auquel on se livre assez fréquemment sur le continent. La concurrence allemande ne reposerait donc pas sur les simples assertions intéressées des industriels allemands, qui donnent comme classique, en quelque sorte, l'infériorité du poids spécifique des essences d'Aneth qu'ils produisent.

Voici les constantes physiques d'un certain nombre d'essences d'Aneth produites en Allemagne :

	Poids spécifique	Rotation
Aneth de la Thuringe	0,899	+78°,32'
» »	0,902	+78°,32'
» »	0,906	?
Aneth russe	0,909	?
Aneth anglais	0,906	+80°,2'
Aneth d'Espagne	0,903	+50°,21'
Aneth des Indes	0,970	+41°,30'

D'après ces chiffres, une essenee d'Aneth pure pourrait avoir un poids spécifique inférieur à 0,900. Mais il est intéressant de comparer ces chiffres avec ceux donnés par M. John C. Umney, en ce qui concerne les constantes physiques des essences anglaises. La pharmacopée britannique est d'avis que la valeur de l'essence dépend de sa teneur en Carvol, et elle exige un poids spécifique de 0,905 à 0.920.

Il est des essences d'Aneth tellement riehes en phellandrène qu'elles donnent directement la réaction de ce carbure quand on les traite par de l'azotite de soude et de l'acide acétique cristallisable. L'essence allemande donne cette réaction du terpène au moins avec les parties obtenues par la rectification préalable de notables quantités d'huile. Les chimistes boches ne disent pas si l'essence d'Aneth ne diffère de l'essence de Carvi que par sa teneur en phellandrène.

Quoiqu'il en soit, il ne semble pas que les observations de M. John C. Umney aient été démontrées inexactes par les producteurs d'outre-Rhin, d'où on peut conclure qu'en cette matière, les Allemands, dans leurs prétentions à la suprématie, n'ont fait qu'appliquer la formule nationale : « Deutsehland uber alles ». A nous comme à nos alliés de montrer que c'est la formule vaine.

Xavier FAUCILLON.



LES SAVONS



SAVONS A POLIR.

Les savons à polir se rapprochent des savons dentifrices, mais ils sont généralement de qualité moins parfaite. Selon les cas, la matière à polir est de la craie de Briançon, du Tripoli, du carbonate de chaux pour le nettoyage de l'argenterie, de la silice ou kieselghur (farine fossile), pour le nettoyage des cuivres, nickels, etc., et du sable de kaolin pour le nettoyage des ustensiles de cuisine, etc., etc.

Nous préférons, comme nous l'avons dit, la silice pour tous les savons à nettoyer, métaux et vitres : les résultats sont toujours infiniment meilleurs. On peut remplacer une partie de la charge par de la baryte (sulfate) ou par des blancs quelconques moins chers que le carbonate de chaux ou la craie : une proportion de 30 % de silice avec 70 % de poudres inertes convient pour la plupart des cas.

Voici la préparation générale de ces savons qu'on rapprochera de celle des savons dentifrices.

I

25 kilogs d'huile de coco Ceylan.
15 » de lessive de soude 58° Baumé.
15 » de poudre à polir.
8 » de charge (baryte).

II

15 kilogs d'huile de coco.
10 » d'huile de palme.
13 » de lessive 38° B.
30 » de charge.

III

15 kilogs d'huile de coco.
10 » d'huile de palme
13 » lessive de soude.
40 » de charge.

La charge bien tamisée et froide est mélangée à l'huile tiède jusqu'à homogénéité parfaite dans une cuve à malaxeur. On fait ensuite arriver la lessive de soude en agitant jusqu'à ce que la masse soit devenue solide afin que la charge ne puisse plus se déposer. On retire alors l'agitateur, on prend la masse pâteuse, on la met dans des moules démontables ou on la tasse par secousses. Après refroidissement, on la coupe et on la frappe. Le colorant rose est ajouté au mélange huile et charge en proportion suffisante. C'est ou une poudre colorée naturellement (rouges laques, d'Angleterre, de France, etc.), ou de préférence des colorants solubles. Ces derniers sont cependant un peu chers en ce moment.

Voici encore quelques formules analogues :

I

25 kilogs d'huile de coco Ceylan.
13 » lessive de soude 38° B.
2 » silice.
0,5 » rouge d'Angleterre.
15 » craie de Briançon.

II

10 » huile de coco Cochin.
5 » lessive de soude 38°.
1,5 » silice.
1,5 » sulfate de baryte.
0,5 » colorant rose dissout dans
1,5 » eau tiède.
0,100 » parfum *ad hoc*.

Les blocs sont comprimés à la machine en petits cubes de 50 à 80 grammes.

FLORIANE.

LA CULTURE DE L'ŒILLETTE ET LA FABRICATION DU SAVON.

Du *Monde Industriel et Commercial :*

Le Gouvernement songe sérieusement à interdire l'emploi des arachides pour la fabrication des savons !

Cette mesure, si elle est appliquée va jeter une perturbation profonde dans l'industrie savonnière qui en sera réduite à des expédients plus ou moins heureux pour fabriquer une marchandise d'une qualité relativement acceptable.

C'est certainement une conséquence imprévue par ceux qui ont mis cette idée d'interdiction sur le tapis.

Jadis, la consommation de bouche était alimentée par : 1° l'huile d'olive ; 2° l'huile de noix ; 3° l'huile de lin, 4° l'huile de sésame ; 5° l'huile d'œillette ; 6° l'huile d'arachide.

De ces six sortes, deux seulement se prêtent à la fabrication du savon : l'huile d'olive et l'huile d'arachide.

Le prix très élevé de l'huile d'olive l'a fait abandonner, en général, pour la savonnerie.

Les huiles de noix et de lin étaient d'une consommation toute régionale ; les autres, c'est-à-dire, l'olive, l'œillette, la sésame, l'arachide, étaient les huiles du commerce.

Le développement de l'importation des graines oléagineuses exotiques (sésame et arachide) firent tomber les prix de l'huile à un taux tel, que l'agriculteur du Nord ne trouva plus son compte dans la production de l'œillette et l'abandonna ; il remplaça cette culture par celle de la betterave.

Ce furent alors les sésames et les huiles d'arachide, qui eurent charge d'assurer les besoins de la consommation.

Celle-ci, dont le goût se modifia petit à petit, en vint à consommer presque uniquement des huiles d'arachide ; c'était son droit en temps de paix.

Alors, l'huile d'arachide devint la panacée universelle. Elle était employée par la consommation ménagère, par la savonnerie, par les fabricants de sardines, etc.

Tant que l'importation des graines fut aisée, rien ne s'opposait à ce qu'il en fût ainsi, mais à l'heure actuelle, n'y a-t-il pas mieux à faire que d'en interdire l'emploi en savonnerie, si cette interdiction a seulement pour but d'assurer plus de facilité à la consommation de table ?

Il ne faut pas perdre de vue que l'arachide est difficilement remplaçable dans la fabrication des savons, si tant est qu'elle le soit, et il semble que le savon est un article de première nécessité.

— On fera du savon de moins bonne qualité, objecte-t-on !

— Ah ! non, nous payons déjà le savon assez cher (un peu plus de 4 francs le kilo) pour ne pas, par surcroît, n'avoir pour ce prix qu'une marchandise douteuse.

Au lieu d'interdire à la savonnerie une huile qu'elle ne peut remplacer, pour la réserver à la table, il semblerait plus logique d'en interdire la vente pour la table, qui en a d'autres tout aussi bonnes à sa disposition, et la réserver à la savonnerie !

Depuis deux ans, on se demande pourquoi le ministre de l'agriculture (qui n'a pas le droit d'ignorer les possibilités de production culturale de notre pays de France), n'a rien tenté auprès des agriculteurs pour les ramener à la culture de l'œillette, que tous ceux qui ont 50 ans, ont vu cultiver par leurs prédécesseurs.

Si tant est que cette production d'œillette ait été insuffisante pour couvrir les besoins de la consommation, elle aurait pu en couvrir une partie, et c'était autant d'économie de notre fret d'importation.

La culture de l'œillette, à supposer qu'elle ne soit pas connue de toute l'agriculture, en France, était facile à faire diriger par les cultivateurs et les ouvriers agricoles des pays envahis qui, tous, en sont parfaitement au courant.

Quant à la main d'œuvre, l'emploi des prisonniers boches est tout indiqué.

Quant aux terres encore en friches, elles ne manquent pas, hélas !

Si l'agriculture, ce qui est improbable, avait résisté à cet appel à son bon sens (la production de la graine d'œillette au taux actuel et même diminué de 50 % resterait quand même très rémunérateur), il eut suffi d'un décret ministériel obligeant chaque cultivateur à mettre en culture d'œillette 15 % de la superficie qu'il exploite.

La diminution de notre Cheptel, l'accroissement de la consommation du lait, diminuant la production du beurre, ont fait monter le prix de celui-ci à un taux élevé ; le porc, jadis viande du pauvre est devenu d'un prix inabordable ; bon nombre de ménages se sont mis à employer pour les besoins culinaires, soit l'huile en nature, soit des margarines, des végétalines, cocose, etc., etc., dont la base de fabrication est l'huile.

Jamais nous n'avons tant consommé d'huile en France et jamais nous n'en avons moins produit. Il est fatal qu'il y ait rupture d'équilibre ! C'était bien simple à prévoir !

Enfin, les tourteaux d'œillette, comme ceux de sésame, manquent partout. Ils seraient cependant les bienvenus chez les agriculteurs qui, les employant, verraient les vaches leur donner une proportion plus grande de lait.

Mais quel parlementaire se soucie des tourteaux ! H. Rives.

Sur la Publicité.

LA PUBLICITÉ PAR L'AFFICHE.

Tableaux-Réclame. — Panneaux-Réclame.

L'affiche est une annonce de grandes dimensions à lire sur un mur. Comme l'annonce, elle sera vue avant d'être lue. Mais l'affiche doit sortir du mur, accrocher l'œil du passant, retenir son attention sollicitée par un plus grand nombre d'objets que dans une page de journal. L'affiche n'agit pas par le raisonnement, mais par l'obsession. Sans cesse, elle place devant les yeux du public le même mot perpétuellement répété. Le résultat doit être, qu'au moment de l'achat, il ne vienne à l'esprit que le produit dont le nom s'étale sur tous les murs.

L'affiche demande moins encore de texte que l'annonce, — ah ! vraiment, peu de texte ! Dans les affiches n'ayant que de la lettre, — typo ou litho, — insistez pour obtenir des lettres d'une forme simple, bien détachées, très faciles à lire. En litho, les lettres blanches sur fond sombre donnent très bien. Que les couleurs soient vives, violentes, crues. Faites vous faire une maquette aux dimensions définitives avant l'exécution. Souvent une petite maquette ne donne pas, agrandie, ce qu'on en attendait.

La belle affiche illustrée est une rareté. Tous les artistes, même de beaucoup de talent, ne réussissent pas dans ce genre. Ce n'est pas un tableau, ce n'est pas un panneau décoratif : *c'est une affiche*. Elle doit être à la fois *très artistique, très visible et sortir de la banalité courante*. La jeune femme qui porte un verre à ses lèvres (liqueurs, champagne, apéritif, etc.), la dame en pseudo-costume grec qui se pâme dans les fleurs au-dessous d'un flacon auréolé, la Renommée qui offre une bicyclette ou une machine à coudre (!), que de choses pauvres d'imagination, pauvres d'exécution, sans valeur artistique, sans valeur commerciale ! Et ne croyez pas qu'il soit facile de trouver ce que l'on cherche. L'Exposition de Lyon de 1914, qui fut plutôt inopportune, l'a bien prouvé. Il y eut, après bien des essais, plusieurs affiches, dont aucune ne valut rien, — hélas ! La première, de Chéret, était maigre, pauvre, sans caractère ; vint ensuite le plan de M. Tony Garnier, indéchiffrable à dix pas. Enfin, Capiello était l'auteur de la troisième, merveilleusement dessinée, du reste, et qui formait un très heureux sujet de pendule. Je ne prends pas cet exemple pour remettre en question des choses anciennes — très anciennes, c'était avant la guerre — mais bien pour montrer qu'avec tout l'argent nécessaire, des gens intelligents n'ont pu obtenir une bonne affiche, même en s'adressant à un maître. C'est de Capiello que je veux parler.

⁂

Si donc vous êtes décidés à faire les frais nécessaires, — il faut avoir les reins solides, — demandez à plusieurs artistes des projets aux dimensions définitives. Sans leur faire trop pousser leur esquisse, priez-les d'indiquer les valeurs principales, afin d'avoir une idée à peu près exacte de ce que leur œuvre peut donner sur le mur. Tenez compte du nombre de tirages nécessaires pour la reproduction par l'imprimeur (une, deux, trois, quatre couleurs ou davantage), cela interviendra dans vos frais. Faites ce qu'il faut cependant. Pas d'économies puériles qui sont coûteuses lorsque l'affiche ne vaut rien. Fixez votre préférence sur l'œuvre la plus originale et la plus visible.

L'artiste termine son œuvre. Qu'il fasse alors lui-même le transport sur pierre ou sur zinc. Vous et lui-même aurez la satisfaction de voir imprimer véritablement son œuvre et non pas une interprétation de cette œuvre. Veillez au tirage. Que les couleurs soient vives, vigoureuses, solides au soleil. Calculez largement votre chiffre de tirage pour ne pas manquer d'affiches. Vous éviterez ainsi des remises sous presse onéreuses.

L'affichage sera abondant (affichage de la Poudre de Luzy, par exemple). Il vaut mieux ne rien faire que de faire petit et mesquin. Arrosez méthodiquement une région après l'autre, suivant qu'il faut ici ou là lancer, soutenir, remonter ou augmenter votre vente. Plus l'affiche sera grande et l'affichage intense et plus le coefficient de rendement montera. C'est-à-dire que si vous placez dans une ville cent affiches de deux mètres carrés, votre vente montera de x, deux cents affiches de quatre mètres carrés la feront monter non pas de $x \times 2$, comme cela pourrait sembler normale mais bien de $x \times 6$ ou $x \times 8$. Celà se prouve par l'absurde si l'on considère que l'affichage de *une* affiche qui devrait amener normalement une augmentation de vente égale à $x : 100$, n'amène vraisemblablement rien du tout.

Surveillez et vérifiez ou faites vérifier l'apposition et l'emplacement de vos affiches. Toutes les agences, dans toutes les villes, ont quelques emplacements dans des quartiers excentriques, dans des rues peu passantes, sur des palissades de terrains vagues où seuls

s'aventurent quelques explorateurs hardis... Inutile de dire que la publicité placée sur ces lointains rivages est à peu près perdue.

Les tarifs d'affichage supportent quelquefois d'être réduits et améliorés.

⁂

Les affiches à placer à l'intérieur, les tableaux, les gravures, sont très en faveur dans la parfumerie, l'alimentation, les fabricants de liqueurs, d'apéritifs. Les parfumeurs et les marchands de papier à cigarettes ont édité dans cet esprit des choses charmantes. La visibilité excessive n'est plus aussi indispensable puisque cette publicité s'adresse, en effet, à un public déjà sélectionné et dont l'attention est assez naturellement attirée vers ces objets. On peut alors ne plus craindre les gravures ou les affiches en tons légers, en demi-teintes, et parfois la publicité gagne à être discrète.

La guerre nous aura débarrassés des horreurs de calendriers, de porte-journaux, de couleurs... criardes, — avec tant de dorures ! — dont l'Allemagne nous inondait.

⁂

Les panneaux-réclame placés le long des voies de chemins de fer, dans les paysages, les affiches peintes à demeure sur les murs, doivent présenter les mêmes caractéristiques de visibilité et de clarté : lettres simples, texte court et bien disposé pour la lecture.

Ces panneaux, ces affiches ne peuvent émarger qu'à un budget solide en complément d'une publicité intensive, à moins qu'ils ne soient placés en vue d'un résultat immédiat pour des hôtels, garages, spectacles, etc., existant à proximité et dont cela devient alors, en quelque sorte, le prolongement de l'enseigne.

Nous verrons dans notre prochain article, les imprimés : Catalogues, Prospectus, Circulaires, etc., et nous parlerons de la coordination des efforts dans les services fabrication, publicité et vente.

LA PUBLICITÉ PAR CATALOGUES.

Plaquettes. — Prospectus — Circulaires, etc.

Nous en arrivons à la Publicité, portée à domicile, — pour ainsi dire, — placée dans les mains du client. Le but à atteindre est de l'obliger à y accorder mieux qu'une attention distraite. Il faut qu'il regarde cela à loisir, qu'il s'y intéresse, et ne s'en débarrasse pas immédiatement au profit de la corbeille à papier.

Il serait puéril de vouloir établir des règles pour la confection d'un catalogue. Cela change pour chaque industrie, pour chaque commerçant. C'est tout à fait différent suivant qu'on s'adresse au consommateur ou à l'acheteur-revendeur. On peut cependant donner quelques idées d'ensemble.

Faites avec goût des choses agréables dès le premier aspect. La couverture d'un catalogue, d'une plaquette, a une énorme importance. Si elle est amusante ou joliment traitée elle sera la première raison pour que l'on conserve et regarde ce qu'elle enveloppe. Que l'intérieur soit disposé avec goût, avec ordre. Illustrez abondamment. Classez vos articles par famille, en les plaçant les uns et les autres dans l'ordre où ils doivent logiquement se trouver. Employez, sinon de beau papier, ce qui est préférable, mais au moins de bon papier. Poussez votre imprimeur à vous donner de beaux caractères nouveaux, à rechercher des dispositions typographiques heureuses. Quand vous aurez des clichés (reproduction de photos ou de dessins) à faire, ne chipotez pas sur le prix du centimètre carré, sinon cela sera mal fait, hâtivement, sans les retouches nécessaires. S'il y a des procédés d'impression (roto-hélio, roto-calco, etc.), qui vous tentent et n'aient pas encore été adoptés par vos concurrents, n'hésitez pas, faites l'effort nécessaire. Il vaut mieux marcher le premier. L'impression, le façonnage seront soignés si vous pouvez donner le temps nécessaire et vous le pourriez en n'attendant pas le dernier moment. Ne recherchez pas chez l'imprimeur des réductions que vous paierez presque toujours par un manque de soins, une exécution plus lâchée.

Les mêmes idées présideront à la confection de Plaquettes, de Prospectus, de Circulaires, etc. Il va de soi que l'aspect de tout cela devra être d'autant plus luxueux que votre commerce vous obligera à rechercher une clientèle plus riche et plus élégante.

⁂

Pendant que nous en sommes à l'imprimerie, constatons que, d'une façon générale, les maisons françaises n'attachent pas assez d'importance aux imprimés qu'elles font exécuter pour leur usage. Comparons à cela les imprimés qui nous viennent d'Amérique et convenons que papier à lettres, factures, enveloppes, cartes d'adresse, avis de passage, étiquettes, emballages, fiches, etc.., tout cela vaut la peine d'être bien fait. L'imprimerie est une industrie où sévissait en temps de paix une vive concurrence. Oui, je sais : « C'est l'âme du commerce !... » soit, mais on devrait penser que de réduction en réduction, la qualité des papiers et de l'encre baisse

chaque fois. L'imprimeur ne s'intéresse pas à des travaux qui ne lui rapportent plus rien, et les exécute en hâte, sans soins.

Quelle opinion auriez-vous d'une maison de commerce qui vous enverrait un représentant, — voire même un garçon livreur, — sale, en haillons, sans chaussures ?... Eh bien ! l'impression produite est aussi mauvaise quand les imprimés au nom de cette maison sont faits sans goût, mal imprimés, sur de mauvais papier... Elle est mal représentée.

De beaux imprimés, propres et soignés sont un luxe indispensable et témoignent d'un bon goût constant.

⁂

Il ne semble pas inutile d'insister sur la coordination nécessaire des efforts dans les divers services, — Fabrication, Publicité, Vente, — d'une industrie ou d'une maison de commerce. Une publicité intensive ne servira de rien si, quand elle a décidé l'acheteur, celui-ci ne trouve pas le produit annoncé chez son fournisseur habituel. Ce dernier, bien entendu, ne laissera pas partir le client et lui offrira le produit concurrent. Ce produit donne-t-il satisfaction ? Voilà un acheteur perdu, et pour toujours peut-être. Du premier jour où vous commencez votre publicité, il faut que l'acheteur puisse trouver votre article à sa portée, sans dérangement pour lui. Une publicité parallèle à celle faite dans le public préparera le commerçant à vendre vos articles. Cela peut se faire au moyen de lettres-circulaires graduées qui lui feront entrevoir une vente facilitée par votre publicité chez les consommateurs. Ne placez pas chez lui vos produits en dépôt, on ne s'intéresse pas à revendre ce qu'on n'a pas payé, mais donnez-lui toutes facilités de paiement, — au moins au début, — et s'il le veut acceptez de livrer par petites quantités. Faites demander vos articles. Enfin, liez son intérêt au vôtre en lui promettant, sur vos produits, des bénéfices supérieurs à ceux que peuvent laisser les articles concurrents.

Il est bien certain qu'il vaut mieux vendre plus cher au consommateur que de diminuer le bénéfice du revendeur pour arriver à tarifier vos produits au-dessous des produits concurrents. Le Service Vente devra se renseigner à ce propos et faire le nécessaire. Il poussera les voyageurs et représentants dont la besogne est facilitée par la publicité qui les précède, les soutient, les accompagne.

Le Service Fabrication produira des articles bien au point, répondant aux besoins qu'ils doivent satisfaire. Ce même service cherchera, améliorera incessamment, non pas pour égaler, mais pour devancer toujours la concurrence.

⁂

Ainsi le succès paraît certain. Mais alors même qu'on y a atteint, alors même que les affaires semblent être au maximum de leur développement, il ne faut jamais interrompre son effort. Quoi que l'on fasse, il reste toujours davantage à faire. Le commerce moderne comme la guerre moderne veulent qu'on emploie toujours des moyens nouveaux. La victoire sera à celui qui travaillera beaucoup, sans se retourner pour regarder le chemin parcouru :

Le repos n'est pas permis. S'arrêter, c'est périr. (1) Pierre Argence.

LA POULE QUI CHANTE.

On ne m'ôtera pas de l'idée que c'est la poule qui a inventé la publicité pour son usage personnel !

Je viens du poulailler et j'ai contemplé l'oiseau enfoui dans son nid ; j'ai vu son air mystérieux de sphinx impassible, qui appelle l'attention et fait qu'on se demande ici : qu'est-ce qui peut bien se mijoter là-dessous ?

Pour moi, la poule calcule ; elle compulse les cours du dernier marché, et se demande comment elle pourra vendre avantageusement l'œuf auquel elle met la dernière main (?)

Le voilà achevé ! La volaille se lève, d'un frisson défroisse ses plumes, et se dit : « Il faut le vendre pendant qu'il est frais ! »

Alors elle chante à s'égosiller, par le poulailler, puis par la cour, puis par dessus tous les toits : Cot ! cot ! cot ! cot ! cooot !... ce qui veut dire, en langue poule, qu'un bel œuf est né, et que, si quelqu'un le veut...

Mais voyez la malchance ! Il n'y a jamais qu'un seul acheteur, toujours le même : c'est la fermière à qui la poule doit sa pension, et qui en profite pour la faire chanter. De sorte que lorsque les voisins (ceux qui n'ont pas de poules) arrivent en foule devant la ferme, l'œuf est déjà dans la poche de la fermière, qui leur vend jusqu'à 40 centimes cet œuf qui ne lui a pas coûté 40 grains.

Ah ! ce n'est pas la poule qui chante qui vend l'œuf !...

N'empêche que la publicité est une belle science, et que, si mon amie la poule savait en faire usage, avec une voix pareille, tous ses œufs seraient d'or ! P. Dagot.

(1) Nous publierons plus tard une suite à cette étude ainsi que la critique de clichés d'annonces de Parfumerie.

La récolte de la Menthe.

On récolte la menthe de parfumerie, de fin juillet à fin août, dans les Alpes-Maritimes, suivant l'état plus ou moins avancé de la végétation, dû aux conditions atmosphériques, aux accidents, aux maladies, etc.

Dans ce département, où les plantations ne durent qu'une année, alors que dans le centre de la France, ou en Angleterre, on les exploite trois à cinq ans, on fait quelquefois, une deuxième coupe, en septembre, quand la culture a été bien irriguée, bien fumée, qu'elle a reçu des eaux fertilisantes.

On se base, d'ailleurs, sur la floraison, et fauche un peu avant celle-ci. Rappelons, à ce sujet, les expériences de MM. Charabot et Hébert. L'acidité, due aux acides volatils, est constamment maximum dans la feuille, qui est l'organe d'assimilation le plus actif, dans lequel s'élaborent les hydrates de carbone. Dans les autres organes, l'acidité volatile varie dans le même sens ; elle diminue au moment de la *formation* des *inflorescences*, et elle augmente quand les fleurs s'épanouissent. Par la suppression des fleurs, on accroît donc l'acidité volatile des feuilles, mais au détriment de celle des autres organes.

Au début de la végétation de la menthe, l'essence est riche en menthol ; seule, une petite partie de celui-ci est combinée, alors, sous forme d'éthers. Il n'y a, à cette époque des quantités négligeables de menthone. Mais à mesure que la plante se développe, la proportion d'alcool combiné augmente.

Le menthone, très faible au début de l'apparition des fleurs, s'accroît constamment pendant leur développement, en même temps que diminue la quantité de menthol total (libre et combiné). Aussi donc, l'alcool, le menthone, se forme dans les parties vertes de la plante ; une partie s'éthérifie dans les feuilles et pendant la floraison une certaine portion d'alcool s'y accumule, où il se transforme en menthone.

En résumé, la proportion d'alcool combiné (éthers) augmente au fur et à mesure que les parties vertes se développent, et la formation des éthers a pour siège ces parties vertes. Au contraire, sur les sommités fleuries, l'essence devient pauvre en éthers (alcool combiné) et riche en menthone, qui prend spécialement naissance dans les fleurs.

La proportion de menthone est donc très faible au début de l'apparition des fleurs, et elle augmente pendant le développement de celles-ci, aux dépens du menthone total, qui va, alors, en diminuant. Il s'ensuit que la suppression des fleurs est favorable.

Dans un cas particulier il peut y avoir suppression accidentelle de ces dernières. C'est quand on a affaire à des pieds « basiliqués » dus à des piqûres d'insectes.

La plante présente, alors, à côté des tiges normales, des tiges terminées, non par des fleurs mais par des groupements massifs et volumineux de feuilles avortées. Il n'y a pas de fleurs, c'est une sorte de castration.

D'après les recherches de Frank Rabat, aux Etats-Unis, c'est dans les feuilles et dans les fleurs que l'on trouve la plus grande quantité d'essence.

La formation des éthers et du menthol a lieu, le plus facilement et le plus promptement dans les feuilles, et au sommet de la plante, et les processus métaboliques accusent de plus en plus d'activité à mesure que la plante mûrit.

Le rendement en essence des menthes fraîches, semble diminuer à l'approche de cet état physiologique : plantes en bourgeons, 0,14 % ; en fleurs, 0,132 ; portant des fruits, 0,114.

Les feuilles seules, distillées fraîches, donnèrent 0,203 %, quand la plante était en bourgeons ; 0,305 quand elle portait des fleurs ; 0,120, quand elle avait des grains.

Les sommets de la plante fournirent, pour ces trois états, 0,173, 0,233 0,153. Et, enfin, la plante entière : 0,116, 0,113, 0,133.

Le pourcentage d'éther, acétate de menthyle dans l'essence, augmente à mesure que la végétation approche de la maturité. Il varia, avec la menthe bourgeonnante, de 6,72 %, à 16,62. Chez la menthe en fleurs, de 7,07 à 14,5, et chez la menthe en état de fructification, de 12,37 à 20,86.

On choisit, pour faire la récolte, une belle journée ensoleillée et, de préférence, l'après-midi, après 4 heures.

Un homme peut faucher 1.000 kilos en 3 heures.

En Angleterre, la première année, on emploie la faucille, pour ne pas trop ébranler et endommager les plantes. Mais la deuxième et la troisième année on se sert de la faulx.

S'il est possible, pendant le travail, on écarte les mauvaises herbes, ou bien on procédera au triage. La récolte à la main, touffe par touffe et la distillation des feuilles et fleurs seulement, est une besogne que l'on peut entreprendre pour une grande quantité de matière.

En Angleterre, à Mitcham, notamment, les ouvriers reçoivent un supplément pour sé-

parer la menthe commune et autres herbes aromatiques, qui altéreraient à la distillation, l'essence de menthe poivrée. Dans ce pays, la récolte est disposée en petits tas et laissée, ainsi, quelque temps avant de la traiter, pour qu'elle se fane un peu.

Dans les Alpes-Maritimes, on met la menthe fauchée dans de grands filets, « bériots », « bérillons », qui contiennent environ 100 k. Si l'on devait attendre trop longtemps de la porter au distilloir, on l'étendrait en couche mince pour éviter les fermentations nuisibles. Le plus souvent, les commissionnaires prennent les balles la nuit, après avoir pesé sur place.

Le prix des 100 k. varie de 8 à 17 fr. ; en moyenne, 12 fr. La deuxième coupe vaut 6 fr., quand la première est payée 12 fr. La menthe anglaise vaut un peu moins.

Rendement. — La quantité de matière verte obtenue à l'hectare varie avec les sols, les fumures, les irrigations, les soins culturaux, l'âge de la plantation.

Nous avons vu à Villeneuve-Loubet (A.-M.), 30.000 kilos pour deux coupes, qui, à 12 fr. les 100 k., représentent 3.600 fr. On comptait 1.000 fr. d'engrais et 500 fr. de location.

On a cité à Annot (B.-A.), 20.500 k., à 12 fr., avec 250 fr. d'engrais.

Dans d'autres départements, on considère 14.000 à 15.000 kilos comme une bonne moyenne ; en Angleterre, 7.350 kilos par acre (4.047 m. carrés), soit un peu plus de 18.000 kilos à l'hectare.

En Italie, la menthe romaine bien cultivée aux environs de Florence a donné sur cette surface 20.000 kilog., vendus 15 fr. le quintal à la pharmacie.

En Amérique, on estime que les frais culturaux sont à peu près ceux qu'exige le maïs.

La menthe que l'on destine à la droguerie et à la pharmacie est séchée rapidement en couche mince, à l'ombre, dans un local aéré, pour conserver la teinte verte. Parfois, et pour de petites quantités, on met les tiges en bottillons disposés en guirlande dans un grenier, ou dans une chambre-étuve.

Cent kilos de tiges et feuilles fraîches donnent 12 à 15 k. de produit sec, que l'on vend 80 c. à 1 fr. le kilo.

En Hongrie, la menthe poivrée cultivée pour la pharmacie donne, à l'hectare, 8,69 à 12,16 quintaux de matière sèche, à 84 à 105 fr. le quintal, soit 750 fr. à 1277 fr. La menthe crépue fournit, dans les mêmes conditions, au moins 14 quintaux et jusqu'à 23 à 24, qui, à 52 fr. 50, représentent 792 à 2.520 fr.

Antonin ROLET.

Sur la Rose.

ATTENTION !

Un marchand d'essence de rose se disant Gênois, offre à un prix moyen une essence de rose qu'il dénomma Rosa Damascena et qui serait, à son dire, distillée sur la riviera italienne.

Nos lecteurs savent pertinemment qu'il n'existe pas de plantations de telle rose sur la côte italienne de la Méditerranée et qu'on y trouve seulement les qualités Rose Brunner, Rose Drusky, roses variées des jardins que distillent déjà MM. Gattefossé, tant à Golfe Juan que dans les postes de Porto Maurizio et de Bordighera, où ils ont procédé à différents essais industriels de cette fabrication.

D'ailleurs, après examen, ladite essence de rose présente les caractères analytiques suivants :

Point de solidification..	13°5
Point de fusion.......	15°5
Pouvoir rotatatoire.....	0°
Densité à 25°........	0,914

Ces différentes indications indiquent nettement qu'il s'agit d'un produit artificiel dont la valeur est très limitée. La densité notamment correspond à un mélange de rhodinol et d'alcool phényléthylique.

Attention donc aux tricheurs, même quand ils sont de nos amis.

Le Cours de l'Essence de Rose Bulgare.

Un avis, que plusieurs de nos confrères ont déjà publié et qui émane des principaux producteurs d'essence de rose bulgare, annonce que la récolte en Bulgarie a été très déficitaire. Les prix s'en ressentent et sont le double de ce qu'ils étaient l'an dernier. C'est dire que l'on payera encore plus de 4.500 francs cette essence si on est assez peu patriote pour l'acheter, alors que le produit français se maintient à 3.500 francs environ le kilo.

L'intérêt commercial se joint au devoir patriotique pour imposer à tous les alliés l'achat de l'essence de rose de France. Aucun de nos lecteurs et amis ne faillira à cette obligation.

Rappelons-nous de nos ennemis, n'oublions pas leur traîtrise et leur férocité dans un élan d'amour international qui serait une duperie et un crime envers nos morts.



Etudes Botaniques



LES NARCISSES.

Le public a toujours introduit dans la nomenclature des plantes une confusion et une fantaisie qui ont nui longtemps à la vulgarisation de l'emploi scientifique des végétaux.

Il est évident que dans nos pays les paysans ont peine à croire que la Trompette de Méduse, le Gant de Notre-Dame, Dame Jeanette, l'Œillet de Pâques, le Porillon, le Chaudron, la Jonquille, sont tous des Narcisses, et s'ils font entre ces diverses espèces un certain rapprochement, ils n'ont pas encore consenti à les grouper sous un même vocable.

Les Provençaux sont moins difficiles. Parlez leur d'une fleur quelconque, ils reconnaîtront presque toujours le « Mugnet ». Ils emploient volontiers ce terme pour désigner aussi bien le Narcisse que la Jacinthe, souvent un anémone ou une tulipe et encore toute une collection de petites plantes sauvages, qu'elles appartiennent à la famille des Orchidées ou à celles des Primulacées, des Liliacées, des Iridées, etc.

Nous mettrons donc quelque ordre dans ce fouillis et n'appellerons « Narcisse » qu'un genre de la famille des Amaryllidées, bien défini par ses caractères et que nos lecteurs connaissent.

Les Narcisses français ne sont pas également odorants ; nous pouvons les classer, à ce point de vue, en quatre séries :

Narcisses toujours très odorants : *N. Juncifolius*, *N. Jonquilla*, *N. Tazetta*, *N. serotinus*, *N. papyracus*, *N. aureus*.

Narcisses parfois odorants, parfois inodores : *N. odorus*, *N. italicus*, *N. intermedius*.

Narcisses toujours un peu odorants : *N. Bulbocodium*, *N. poeticus*, *N. biflorus*.

Narcisses toujours inodores : *N. Pseudo-Narcissus*, *N. Capax*, *N. incomparabilis*, *N. dubius*.

D'autres amaryllidées sont encore odorantes, tels les *Pancratium*, les *Leucoium*, les *Polianthes*, etc.

L'aire de dispersion des Narcisses n'est pas très étendue ; elle ne dépasse guère les abords de la région méditerranéenne et s'étend à l'Est vers le centre de l'Asie. Les Narcisses ne comprennent que trente espèces qui toutes ont fait l'objet d'essais de culture, plus une certaine quantité d'hybrides naturels. Il est remarquable que nous trouvions sur le territoire français plus de la moitié des Narcisses, soit les seize espèces que nous avons citées plus haut.

L'industrie des fleurs coupées s'occupe surtout de variétés doubles, telle que la variété « Grand Monarque » qui est un *N. Tazetta*. Le centre de cette industrie est la région Ollioules-Toulon-Hyères. Les espèces cultivées sont surtout le *N. Pseudo-Narcissus* avec environ douze variétés horticoles et le *N. Tazetta*.

On vend les fleurs coupées, mais tous les deux ans on divise les bulbes et on fait un choix de ceux qui mesurent une circonférence moyenne de 12 à 14 centimètres ; ils sont expédiés et font l'objet d'un commerce actif.

Le *N. Jonquilla* dont l'odeur se rapproche un peu de celle de la fleur d'oranger est très cultivé, soit pour la vente de la fleur coupée, soit pour la parfumerie.

L'industrie de la fleur coupée intéresse le type et une variété double connue sous le nom de « Queen Anne's Jonquill » ; la parfumerie ne traite que le *N. Jonquilla type*.

Il existe deux centres de cette culture : Grasse pour les fleurs à parfum, l Esterel pour les fleurs coupées. A Grasse, on n'abrite pas les jonquilles, dans l'Esterel on les protège de la fraîcheur de la nuit par des paillassons.

On plante les bulbes d'août à octobre et on les change de terrain tous les deux ans ; la floraison a lieu de février à fin avril ; on cueille tous les jours comme pour le jasmin.

A Grasse, on cultive aussi le *N. poeticus* que l'on récolte en mai et que l'on traite pour la parfumerie, ainsi que la Tubéreuse (*Polianthes tuberosa*) récoltée en août-septembre.

Ces trois amaryllidées sont traitées par les dissolvants volatils et surtout par enfleurage.

Le *Narcisse Tazetta* et le *Narcisse juncifolius* présentent également un grand intérêt à cause de leur odeur extrêmement puissante et très agréable ; il est curieux que les parfumeurs ne s'y soient pas intéressés.

Il est cependant des régions où ils foisonnent ; le *N. Tazetta* dans les prés humides du Roussillon et du Languedoc ; le *N. juncifolius* dans les garrigues du Languedoc, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, dans les

causses des Cévennes et du Quercy où il forme en mars-avril d'immenses tapis en compagnie du si joli Iris nain (*Iris pumila*).

Nous avons rencontré dans le Gard, à Vauvert en particulier, des étendues immenses, parcourues par les taureaux et leurs gardians, couvertes d'un blanc linceul constitué exclusivement par des amaryllidées. Les Narcisses *poeticus*, *Tazetta* et *biflorus* accompagnés du splendide *Leucoium aestivum* dans les endroits humides, les narcisses *dubius* et *juncifolius* sur les terrains plus secs formaient une colonie énorme ; il y a là une réserve de bulbes fantastique.

De même les *N. incomparabilis*, souvent à fleurs doubles et *N. dubius* en Provence, le Narcisse *Bulbocodium* dans les Landes se rencontrent en colonies importantes.

Au point de vue thérapeutique, les Narcisses ont perdu leur vogue d'autrefois. Sous le nom de Porions, nos médecins de village les ont longtemps utilisés sur la foi des auteurs anciens : Théophraste, Pline, Galien, Dioscoride, qui attribuaient au bulbe des vertus émollientes et les employaient contre les coupures profondes, les entorses, les plaies purulentes. Le suc de la fleur guérissait la rage.

Mais ce sont plutôt des plantes dangereuses ; le *N. Pseudo-Narcissus* contient un alcaloïde très vénéneux (pseudo-narcissine) ; il est cependant employé encore actuellement comme antispasmodique, émétique et purgatif ; on l'emploie surtout pour traiter la coqueluche, le catarrhe et même la dysenterie.

Le bulbe est émollient et s'utilise en cataplasme ; il en est de même pour les bulbes des autres narcisses. La fleur du *N. pseudonarcissus* peut donner une matière colorante jaune.

J. de Lorgues.

LAVANDES D'ESPAGNE.

Mr Ernest J. Parry donne, dans son dernier ouvrage, deux analyses d'essences de lavandes espagnoles très intéressantes.

Ces essences commerciales sont connues sous le nom d'essence de lavande *dentata* ou d'essence de *Romero santo* ; elles ne correspondent pas en général à une espèce botanique déterminée, mais sont obtenues à partir de mélanges complexes d'herbes sèches. En effet, les distillateurs choisissent des « formations », c'est-à-dire des terrains où une espèce botanique prédomine mais peut ne constituer que 70 ou 80 % de la flore du lieu ; c'est ce qu'ils appellent des « tomillares ». Ils fauchent alors toute la formation, laissent sécher le foin obtenu à une extrémité, tandis qu'ils le distillent à l'autre. Une formation de *L. dentata* distillée ils peuvent passer à une formation d'*origanum majorana* ou à une formation mixte pouvant comprendre un mélange de *Lavandula*, *thymus*, *mentha*, *calamintha*, *origanum*, *salvia*, *etc.* (essence dite « *de Labiées* »).

Ce fait est très reconnaissable pour les essences dites « *de Verveine d'Espagne* » qui sont obtenues à partir de formations où prédomine généralement le *Thymus hyemalis*. Mr Parry a examiné des échantillons provenant, les premiers de formations de *L. dentata* et les seconds de formations de *L. Stœchas*. Les essences avaient une odeur camphrée très analogue à celle de Romarin.

Essence de Lavandula dentata.

Densité	0,942 à 0,963
Rotation optique	+32° à +44°
Indice de réfraction	1,468 à 1,480
» d'acidité	1-8
» d'éthers	12-25
» » (ap. acétylation)	65-75

Les fleurs sèches avaient donné 0,8 % d'essence, soluble dans 2 à 3 volumes d'alcool à 70 %.

Cette essence contient du camphre droit, de la fenone d. et probablement de l'alcool fenylique.

Essence de Lavandula Stœchas

Densité	0,930 à 0,935
Rotation optique	—36° à —40°
Indice de réfraction	1,470 à 1,473
» d'acidité	2-4
» d'éthers	95-110

Cette essence est soluble dans 3 à 4 volumes d'alcool à 70 % ; elle contient du cineol, une cétone, qui est probablement la pinocamphone et un alcool fortement dextrogyre.

Ces caractéristiques présentent malheureusement peu de valeur pour l'examen des essences commerciales en raison de l'incertitude qui règne sur la composition des formations botaniques qui leur ont donné naissance.

J. G.

Etudes sur le nouveau Tarif Douanier.

HUILES ESSENTIELLES ET PARFUMS NATURELS

(SUITE)

d) *Aide gouvernementale.* — Les procédés commerciaux que je viens d'énoncer auraient couru le risque d'être inopérants, s'ils n'avaient pas été soutenus, avec la vigueur que vous savez, par le Gouvernement allemand. Celui-ci se fit le meilleur agent de propagande pour l'industrie allemande.

A l'inverse de ce qui se passe chez nous, l'Administration allemande se mit au service de ses nationaux ; de multiples facilités leur furent accordées, des agents consulaires actifs furent envoyés dans tous les pays, clients éventuels ; une publicité effrénée, un véritable battage en faveur de la puissance allemande, de l'industrie allemande, de la science allemande fut organisé dans le monde entier : l'Industrie des Huiles essentielles de Leipzig ne fut pas la dernière à bénéficier de ces avantages.

Somme toute, le fabricant allemand d'essences fut entreprenant, savant, tenace, organisateur ; il fut aussi souvent peu scrupuleux.

Nos fabricants nationaux doivent s'inspirer de ces méthodes en les adaptant à notre tempérament et à nos traditions commerciales.

III. — *Moyens de combat.*

Quels moyens avons-nous de combattre de si puissants ennemis aussitôt la paix rétablie?

a) *Tarif douanier.* — Le premier moyen qui vient à l'esprit est l'emploi d'un tarif douanier judicieux.

La guerre actuelle nous libère du néfaste traité de Francfort et de la clause désastreuse de la Nation la plus favorisée. Nous devons obtenir des taxes suffisantes sur les huiles essentielles, fabriquées dans les pays germaniques, qui permettent à nos fabricants de les combattre victorieusement.

b) *Taxes diverses.* — Je préconise aussi des taxes spéciales assez lourdes sur les maisons germaniques avouées ou masquées, établies en France, une taxe sur les administrateurs, directeurs et employés germains.

c) *Taxes sur les vendeurs.* — Une taxe sévère devra, en outre, être établie sur les voyageurs, représentants, dépositaires germains ou d'une nationalité quelconque vendant des produits germains.

Il faudra, par des procédés multiples, créer une défaveur morale à l'encontre des négociants français, acheteurs de produits germains.

d) *Organisation technique.* — Tous les procédés ci-dessus constituent des armes contre les produits ennemis, mais il ne faudra pas omettre de développer la fabrication française.

Une organisation scientifique de la fabrication des Huiles essentielles devra être créée. Je propose la création par les Syndicats intéressés d'un laboratoire commun auquel collaboreraient nos plus grands chimistes, professeurs ou autres, et où une pléiade de jeunes chimistes s'exerceraient à l'étude des Huiles essentielles et au perfectionnement des procédés de fabrication.

Une Revue scientifique et industrielle spéciale serait publiée par ce laboratoire, rendrait compte de ses travaux et serait répandue dans le monde entier, non seulement dans les milieux scientifiques, mais aussi dans les milieux commerciaux s'intéressant aux Essences, de façon à transporter d'Allemagne en France la direction morale technique de l'acheteur (1).

L'Office du commerce extérieur et les consulats français à l'étranger auraient le devoir de répandre la publication ci-dessus.

J'ajouterai que la Chambre des Produits Chimiques pourrait généraliser l'idée en créant une Revue de vulgarisation des industries chimiques françaises à l'usage, non pas des milieux scientifiques, mais des acheteurs du monde entier, France comprise.

e) *Organisation bancaire.* — Comme complément au plan de campagne que je viens d'énumérer, il faut envisager au bénéfice de l'Industrie française des Huiles essentielles, comme au bénéfice de toute l'industrie et de tout le commerce français, une refonte complète de l'organisation bancaire française.

Un établissement nouveau doit être créé qui, avec le concours de la Haute Banque, d'industriels et de capitalistes, organise financièrement l'exportation française, s'entremette pour faire obtenir aux exportateurs français le crédit sans lequel ceux-ci seraient incapables de traiter à l'étranger, escompte le papier à long terme, au besoin en les autorisant à fournir sur lui en contre-valeur et en proportions variables, des traites à 90 jours renouvelables, ou en employant tout système analogue, s'occupe des recouvrements, des

(1) Voir *Parfumerie Moderne*, octobre 1918.

(1) Nous pensons que *La Parfumerie Moderne*, seule et avec son propre effort, s'emploie depuis longtemps dans ce sens. N. D. L. R.

avances documentaires et du contentieux, organise des Banques spécialisées géographiquement et instruise un personnel capable de les diriger.

IV. — *Organisation psychologique*

Rien de ce qui est préconisé ci-dessus ne sera réalisable si, par tous les moyens en leur pouvoir, les commerçants et les industriels français ne travaillent pas à modifier la mentalité générale française, s'ils ne persuadent pas, de gré ou de force, au Gouvernement et au Parlement français, que les temps sont venus de faire passer au premier plan les préoccupations économiques, dont la réalisation pourra seule assurer au budget les 10 milliards annuels nécessaires à faire vivre le pays et à couvrir l'intérêt des 100 milliards de dettes que nous aurons après la guerre.

Il faut à tout prix outiller industriellement et commercialement la France, n'avoir que quatre ou cinq ports, mais de premier ordre, améliorer les chemins de fer, réfectionner ceux de nos canaux utiles au pays, améliorer le cours de nos rivières, ne penser qu'au travail et nous faire grâce des nombreuses lois qui veulent tout prévoir et dont le plus clair résultat est d'étrangler le commerce et l'industrie et de décourager les initiatives.

Une refonte du Ministère du Commerce est désirable. Si la stabilité du Ministre est réellement impossible, la création d'un secrétariat général permanent s'impose, pour établir dans cette maison la continuité des vues nécessaires au succès de nos efforts et donner aux industriels et aux commerçants un point d'appui solide dans le dur combat économique qu'ils devront livrer aux pays germains après la défaite militaire inévitable de ces pays.

23 février 1916. Em. Baube.

Sur le Congrès des Ingénieurs-Chimistes Français.

Le 20 juin dernier, l'Union Nationale des Anciens Elèves des Ecoles de Chimie a annoncé à tous ses adhérents sa décision prise le 27 mai, de faire ultérieurement un Congrès des ingénieurs-chimistes français analogue à celui tenu en 1914.

M. A. Vila est chargé de l'organisation de cette manifestation qui, souhaitons-le, viendra aider les efforts faits dans le but d'améliorer la situation du chimiste en France et par suite, contribuer au développement de l'industrie chimique naturelle.

Examinons les principales questions qui seront étudiées et discutées au Congrès :

1° *Enseignement.* — Unification des programmes des études, et élévation du niveau de l'enseignement de la Chimie, etc. ;

2° *Défense des intérêts professionnels.* — Discussion sur la formation d'un groupement corporatif modifiant l'Union, groupement régi par la loi de 1884. Ce groupement serait analogue au syndicat des médecins.

3° *Statut du Chimiste.* — Création d'un diplôme d'état d'ingénieur-chimiste, et reconnaissance de l'existence du chimiste dans l'armée et les services d'Etat, etc.

4° *Chimistes dans l'industrie.* — Examen des questions importantes : salaires, chimistes étrangers dans les usines françaises, aide-chimistes, etc.

5° *Brevets d'invention.*

6° *Relations du chimiste avec les groupements industriels, ou les Chambres de Commerce.* — Création de laboratoires de recherches, etc.

7° *Examen des questions d'après-guerre.* — En somme, ce programme intéresse au plus haut point tous les chimistes français. Il est évident, en effet, qu'un pays dépourvu d'industrie chimique est un pays perdu, et que, s'il n'utilise pas d'une façon rationnelle ses chimistes, c'est un pays handicapé.

Il est inutile de rappeler tous les travaux effectués par les chimistes pendant la guerre, car on connaît les services rendus par eux dans les usines privées ou de l'Etat et dans les laboratoires militaires.

Cependant, la dernière réponse faite à l'Allemagne par les chimistes français, mérite d'être connue. Reproduisons pour cela l'article du « Petit Dauphinois », du 18 septembre 1918 : *L'Ypérite française.*

Les Allemands qui avaient gagé leur victoire sur les effets de leurs obus d'ypérite n'ont plus lieu d'être satisfaits de leur invention.

Nos chimistes et nos artilleurs leur servent maintenant une ypérite supérieure. C'est par milliers que l'on envoie chaque jour des obus à ypérite. Ce chiffre, actuellement de 25.000, sera sous peu largement augmenté.

En effet, le « Nouvelliste » (12 août 1918) nous apprend que M. Loucheur, ministre, dans une visite aux usines d'ypérite, a adressé une citation à l'ordre de la nation du personnel technique et ouvrier du « *Front de l'Ypérite* ».

Il y a aussi pour l'après-guerre, un travail énorme à effectuer, ce sera le développement de l'industrie chimique : parfums, pharmaceutiques, colorants, etc. Souhaitons que les efforts de l'industrie privée soient soutenus et encouragés. R. A.

Notre Numéro de Noël.

Le numéro de Noël 1918 *de la* Parfumerie Moderne *sera le numéro de la victoire. Malgré les difficultés de toutes sortes et les prix élevés du papier, de l'impression, des clichés, nous avons voulu offrir à nos lecteurs un fascicule des plus remarquables et qui ne dépare pas la collection déjà si intéressante des numéros exceptionnels publiés par la* Parfumerie Moderne *pendant la paix et pendant la guerre.*

On sait le succès considérable remporté cette année, — plus encore qu'en 1917 — par notre numéro spécial de la Foire de Lyon ; nous avons fait mieux et nous vous exposons ici, succinctement, ce que sera ce Noël 1918.

Nous l'avons placé sous une couverture aux couleurs nationales. Notre pavillon qui fut tant à la peine, doit être maintenant à l'honneur et l'on ne verra pas ici un chauvinisme excessif. Nous devons bien cela à la victoire.

Pour le texte, nous nous sommes inspirés d'une idée tout à fait en dehors des affaires. Ce numéro est exceptionnel, son texte doit être exceptionnel.

Nous y avons pris le Parfum tout au commencement du monde et notre collaborateur Pierre Argence a écrit, à ce propos, un conte à la manière de... (nos lecteurs mettront ici-même un nom). *C'est une page osée, hardie, mais qui est, du moins, ingénieuse et fervente. Le titre ?* L'Amour... *ma foi oui, tout simplement et si ce titre n'est pas nouveau, nous pensons que la manière l'est davantage et aussi l'idée... Vous jugerez. Notre regretté collaborateur et ami Robert Gattefossé nous donne, d'autre part, une idée de la Parfumerie à diverses époques, par* La Toilette d'une riche égyptienne sous Psametile Ier (665, *avant Jesus-Christ*), La Toilette d'une Patricienne sous César (56 *avant Jésus-Christ*), La Toilette de Noble Dame Enguerrande d'Aurignac, *sous Philippe VI* (1345), *et il se disposait à nous donner un feuillet sur* La Toilette d'une Elégante au XVIIIe siècle, *lorsque la nouvelle de sa mort nous est parvenue. C'est donc un article nécrologique qui remplacera ce dernier feuillet.*

Enfin, René Gattefossé a collaboré également avec La Journée d'une Elégante du XXIe siècle, *qui nous révèle ce que pourra être la parfumerie future. C'est là une « anticipation » des plus étranges.*

Le texte sera complété par une revue de la Parfumerie dans laquelle nous citerons les plus intéressantes des productions de nos parfumeurs.

Enfin, et nous avons gardé cela pour la bonne bouche, nous publierons dans ce même numéro, quatre sonnets hors texte.

Ces sonnets ont une courte histoire. Ils nous ont été offerts par M. Pierre Dhumez (de la firme Vimard, Dhumez et Monschein). M. Pierre Dhumez n'en est pas l'auteur, ils sont de son frère Hubert Dhumez, mais c'est lui qui eut l'idée d'en confier l'illustration à Mme de Gauvain qui est une prestigieuse aquarelliste.

Grâce et beauté du verbe, charme de la couleur, c'est au goût de M. Pierre Dhumez que nous devons d'avoir pu réunir les rares talents de son frère et de Mme de Gauvain. Nous l'en remercions ici bien sincèrement.

Nos lecteurs apprécieront et, — leur avis n'est pas douteux, — ils sauront reconnaître notre effort. P. M.

Le Régime de l'Alcool.

Requisitions, Retrocession aux Industries Privilégiées

Lett. autogr. n° 215, du 30 septembre 1918 (2e division, 2e bureau.)

Les modifications suivantes sont apportées au régime des rétrocessions d'alcool défini par les lettres autographiées n°s 56 et 81 des 24 avril et 3 juin derniers.

I. — Rétrocession pour les derniers mois de 1918.

Tous les bénéficiaires de rétrocession seront invités immédiatement à faire parvenir à la Direction générale une demande établie dans la forme habituelle, mais en une seule fois, pour l'ensemble des trois derniers mois de l'année courante. La demande portera, au maximum : sant ressortir les quantités non livrées.

1° pour la consommation intérieure, sur des quantités égales à celles qui ont été employées dans les trois derniers mois de 1917, *et 2° pour l'exportation sur les quantités exportées dans le 3e trimestre de* 1918.

La quantité d'alcool restant à recevoir pour 1918 *sera allouée en une seule fois dans les limites que fixera le ministre de l'armement ; les rétrocessionnaires pourront ne l'enlever que par fractions en s'entendant avec le fournisseur.*

Le service se reportera à la lettre autographiée n° 81, § 4 et 5, pour établir les éléments du compte spécial, et il n'omettra pas de comprendre dans les charges de ce compte l'alcool rétrocédé jusqu'à ce

jour, alors même que cet alcool ne serait pas encore parvenu à destination, en fai-

II. — Rétrocession pour 1919.

Les bénéficiaires de rétrocession seront priés d'établir en triple expédition *une demande indiquant leurs besoins pour la totalité de l'année 1919 en ce qui concerne la consommation intérieure et les livraisons aux colonies françaises ou pays de protectorat.*

Les quantités demandées ne devront pas dépasser celles employées en 1917.

Les fabricants de vinaigre dont l'industrie aurait été, en 1917, paralysée par les difficultés d'approvisionnement et de transport, pourraient toutefois recevoir le complément d'allocation absolument indispensable *à assurer le fonctionnement des appareils d'acétification actuellement en activité dans chacune des usines intéressées. Ceux qui réclameront le bénéfice de cette exception devront fournir des justifications précises au vu desquelles le service local et M. le Directeur devront donner un avis motivé.*

Les fabricants de vins de liqueur et tous autres dont les besoins mensuels sont très variables établiront, dans leur demande, le tableau, mois par mois, des emplois de 1917.

Pour les produits destinés à l'exportation (produits pharmaceutiques, parfumerie, eaux-de-vie et liqueurs), les bénéficiaires de rétrocession feront des demandes trimestrielles basées sur leurs exportations du trimestre précédent, majorées, en ce qui concerne les deux premières catégories de 5 % pour tenir compte des déchets : une première demande, en triple expédition, adressée dans les premiers jours de janvier 1919 indiquera les quantités d'alcool exportées pendant le 4e trimestre de 1918.

Les préparateurs de vins doux naturels n'adresseront, pour l'instant, aucune demande. Des instructions spéciales seront données quelque temps avant l'époque des vendanges.

Les demandes annuelles ou trimestrielles seront établies dans la forme prescrite par la lettre autographiée n° 56. Le service en certifiera l'exactitude ; le cas échéant, il fera toutes rectifications ou observations qu'il jugera utiles.

Ces demandes seront directement envoyées par les bénéficiaires à l'Administration qui en conservera un exemplaire, en renverra un autre au service d'origine, adressera le 3e au service de la distillerie ou de l'entrepôt assimilé, qui doit effectuer les livraisons.

En temps voulu, et suivant les quantités dont l'Armement pourra disposer, l'Administration indiquera quelle proportion des demandes peut être attribuée, tant pour la consommation intérieure que pour l'exportation, soit pour un mois, soit pour un trimestre. Les chefs de service exerçant les établissements expéditeurs donneront, jusqu'à concurrence des proportions ainsi fixées, l'autorisation d'expédier à chacun des destinataires: Ils annoteront soigneusement les demandes au vu des titres de mouvement délivrés.

Les employés supérieurs chargés du contrôle du service vérifieront fréquemment et avec soin la tenue de ces écritures, et s'assureront que les instructions de l'Administration ont été bien comprises et fidèlement appliquées.

A la fin de chaque mois, le Directeur fera connaître à l'Administration la quantité totale (chiffre global) d'alcool sorti de chaque distillerie ou entrepôt assimilé de son département pour alimenter les besoins de 1919, à l'exclusion, par conséquent, de l'alcool des livraisons en retard afférentes à l'année courante.

Le service du lieu de destination annotera successivement les demandes renvoyées par l'Administration des quantités reçues ; et, au cas où, pour une raison quelconque, le destinataire n'aurait pas employé l'alcool dans les trois mois de la réception, il l'obligerait à formuler une demande de prolongation de délai d'emploi que M. le Directeur transmettrait avec ses observations et son avis par feuille 108 en double expédition.

Ces retards, s'il en survient, doivent être exceptionnels, et si des industriels privilégiés se faisaient expédier abusivement de l'alcool en quantités supérieures à leurs besoins d'un trimestre, l'Administration n'hésiterait pas à leur appliquer la pénalité stipulée à leur engagement d'emploi. Leur attention sera tout spécialement appelée sur ce point.

Changement de fournisseur

Lorsqu'un rétrocessionnaire se verra obligé de changer de fournisseur, il devra le faire connaître à M. le Directeur qui s'entendra avec ses collègues pour que le dossier individuel détenu par la distillerie primitivement désignée soit transmis à la nouvelle distillerie.

Ci-dessous la liste des distilleries ou entrepôts assimilés, autorisés à délivrer l'alcool rétrocédé :

Doistau et Cie, à Pantin (Seine), Springer et Cie à Maisons-Alfort (Seine).

Bernier à Saint-Ouen-l'Aumône (Seine-et-Oise), du Boullay à Rouen (Seine-Inférieure), Distillerie de la Société Coopérative d'Yvetot (Seine-Inférieure), Société des distilleries de la Côte-d'Or à Genlis, Société de Bourdon à Aulnat (Puy-de-Dôme), Distillerie du Magnon à Forges d'Aunis (Charente-Inférieure), Distillerie A. Artaud et Cie à Marseille (Bouches-du-Rhône), Distillerie G. Brun à Grenoble (Isère), Distillerie de Pithiviers (Loiret), Distillerie de I. Garry à Rue (Somme), Compagnie des levures en alcools de Montières-les-Amiens (Somme), Distillerie des Deux-Sèvres à Melle, Distillerie de M. Cheroi à Villers-en-Vexin (Eure), Entrepôt assimilé de M. Barthélemy à Béziers (Hérault). (Jour. des Contr. Ind.)



Les hommes avaient déjà trouvé le feu. Ils savaient, dès les premiers froids de la saison grise, se réfugier aux cavernes profondes où la flamme attiédissait l'air glacé et, tenant à l'écart les grands fauves, leur procurait des sommeils confiants. Depuis longtemps ils étaient accoutumés à unir leurs efforts pour les gros œuvres, à marcher en groupe pour se garder des dangers. Ils se donnaient des chefs, tels les cerfs suivaient le plus grand dixcors, tels les aurochs et les mammouths obéissaient au plus fort mâle. Dans leurs mains adroites, les branches cassées aux arbres, puis déramées et durcies au feu, étaient des armes redoutables avec quoi ils pouvaient combattre les grands fauves et les vaincre. Bien que rude et pauvre, leur langage exprimait les premiers besoins, les émotions primitives : la faim, la soif, la peur, l'étonnement, la joie... Ainsi, leurs facultés de raisonnement, de déduction, d'association, les élevaient au-dessus des autres animaux.

Cependant, ils se retrouvaient à leur niveau au moment du rut, car les femelles allaient pêle-mêle avec les mâles. De forme à peine différente, de gestes semblables, elles étaient à tous, et si quelque bataille, avait pour but la possession de l'une d'elles, le vainqueur ne la conservait jamais en son unique dépendance et la rejetait au troupeau aussitôt l'acte accompli. Parmi tous les gestes de la vie que l'homme avait perfectionnés par l'intelligence, le geste de la reproduction seul était resté semblable à ceux des grands animaux : l'homme n'avait pas encore trouvé l'amour.



...Le soleil était haut sur l'horizon. La brise se calma qui avait agité doucement l'extrême cime des arbres et, lorsque les chasseurs eurent mangé, la horde des hommes se coucha et dormit.

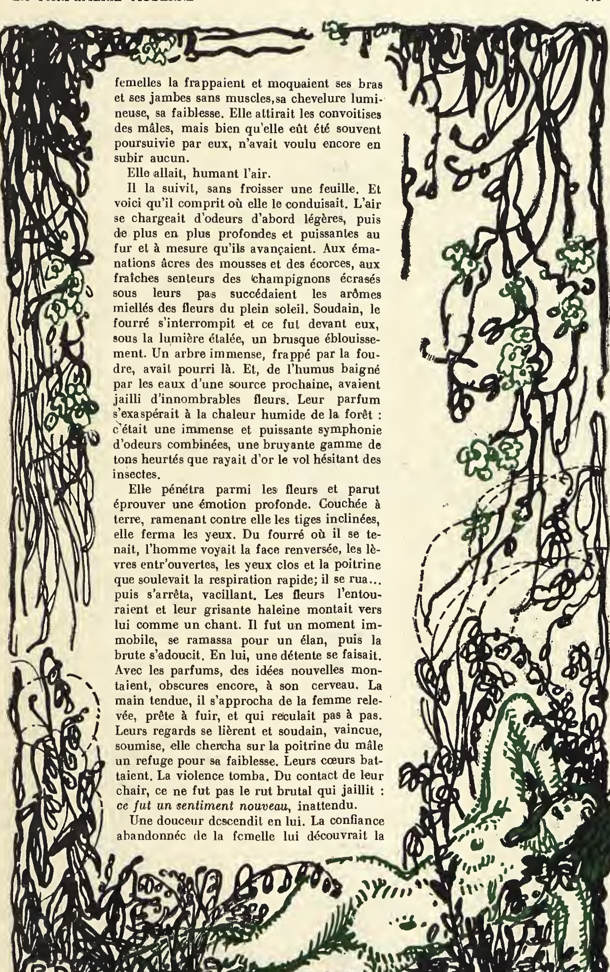
C'était la saison où les jours sont grands. Du zénith tombait crûment la lumière brûlante. La forêt, écrasée sous la chaleur, s'assoupit en un immense repos où, seuls, bourdonnèrent des vols d'insectes, pour affirmer plus grand le silence formidable comparé à leur puérile agitation.

Le sommeil des hommes était gardé. Assis, adossé à une énorme souche, un des leurs veillait. Ses yeux vifs surveillaient les fourrés avec attention, mais sans crainte car, à la pleine lumière, au milieu du jour et pour les hommes rassemblés, le danger n'était pas grand. Le peuple de la forêt les craignait et redoutait leur rencontre. Les sages mammouths seuls, — qui, au surplus, ne leur cherchaient point querelle, — les aurochs stupides, le grand rhinocéros qui va droit devant lui, ne s'écartaient point de leur chemin : les autres animaux évitaient leur présence.

L'homme qui veillait était à peine un adulte. Sa face était presque sans poil ; ses membres, longs, son corps souple et léger quittaient les formes de l'adolescence.

Il parut sommeiller, mais tous ses sens étaient tendus pour percevoir les sons, les odeurs, les goûts, les images flottant sur la forêt et voici qu'un frôlement léger le fit tressaillir et s'exclamer sourdement. Des groupes épars sur la terre, une forme se détachait. Elle se leva, passa sans bruit au-dessus des corps étendus, puis s'enfonça dans le fourré. Le veilleur eut une rauque interjection et demeura quelques secondes les yeux fixés dans la direction où son regard aigu discernait, traversant les rais de lumière, une chevelure claire qui fuyait. Hésitant, il se leva, fit quelques pas, puis résolument se jeta sur la piste.

Il eut bientôt atteint ce qu'il poursuivait et, sans se montrer, reconnut une des femelles des hommes, jeune comme lui et qu'il préférait parce qu'elle était dissemblable de ses compagnes. Plus frêle, elle ne pouvait porter les lourds fardeaux et chasser avec les mâles. Sa peau était claire, sa voix moins rude. Les



femelles la frappaient et moquaient ses bras et ses jambes sans muscles,sa chevelure lumineuse, sa faiblesse. Elle attirait les convoitises des mâles, mais bien qu'elle eût été souvent poursuivie par eux, n'avait voulu encore en subir aucun.

Elle allait, humant l'air.

Il la suivit, sans froisser une feuille. Et voici qu'il comprit où elle le conduisait. L'air se chargeait d'odeurs d'abord légères, puis de plus en plus profondes et puissantes au fur et à mesure qu'ils avançaient. Aux émanations âcres des mousses et des écorces, aux fraîches senteurs des champignons écrasés sous leurs pas succédaient les arômes miellés des fleurs du plein soleil. Soudain, le fourré s'interrompit et ce fut devant eux, sous la lumière étalée, un brusque éblouissement. Un arbre immense, frappé par la foudre, avait pourri là. Et, de l'humus baigné par les eaux d'une source prochaine, avaient jailli d'innombrables fleurs. Leur parfum s'exaspérait à la chaleur humide de la forêt : c'était une immense et puissante symphonie d'odeurs combinées, une bruyante gamme de tons heurtés que rayait d'or le vol hésitant des insectes.

Elle pénétra parmi les fleurs et parut éprouver une émotion profonde. Couchée à terre, ramenant contre elle les tiges inclinées, elle ferma les yeux. Du fourré où il se tenait, l'homme voyait la face renversée, les lèvres entr'ouvertes, les yeux clos et la poitrine que soulevait la respiration rapide; il se rua... puis s'arrêta, vacillant. Les fleurs l'entouraient et leur grisante haleine montait vers lui comme un chant. Il fut un moment immobile, se ramassa pour un élan, puis la brute s'adoucit. En lui, une détente se faisait. Avec les parfums, des idées nouvelles montaient, obscures encore, à son cerveau. La main tendue, il s'approcha de la femme relevée, prête à fuir, et qui reculait pas à pas. Leurs regards se lièrent et soudain, vaincue, soumise, elle chercha sur la poitrine du mâle un refuge pour sa faiblesse. Leurs cœurs battaient. La violence tomba. Du contact de leur chair, ce ne fut pas le rut brutal qui jaillit : *ce fut un sentiment nouveau*, inattendu.

Une douceur descendit en lui. La confiance abandonnée de la femelle lui découvrait la



bonté. A la certitude de sa force se mêlait soudain l'inquiétude de susciter l'effroi. Il mit ses mains aux épaules de sa compagne levant vers lui sa face blanche où les prunelles limpides suppliaient.

Ils s'assirent côte à côte. Ils n'avaient pas les mots pour dire leurs pensées, mais ils discernaient combien leur attitude était différente du geste ancestral. Des temps nouveaux naissaient pour les hommes. Elle se serra contre lui qui ne fut plus un mâle, mais son mâle. Lui comprit dans le même moment que celle-là était son bien et devait demeurer uniquement sienne. L'idée ne lui vint pas qu'un autre mâle put la poursuivre jamais.

La brise du soir s'éveillait : *ils se sourirent*.

Puis le mâle, d'une main maladroite, aracha des poignées de fleurs épanouies et, en même temps qu'autour de leurs corps rapprochés, montaient les parfums, seuls dans l'immense nature aux arômes épars, grisés de lumière, enivrés de l'odeur puissante de la forêt, les enfants des hommes, créant l'amour, se donnèrent le premier baiser.

Texte de Pierre Argence.
Illustrations de P. Combet-Descombes.

Après la Victoire.

En cette année 1918, la France et ses alliés ont gagné la guerre. Le succès a récompensé tant de courage, tant de sacrifice : la victoire a consacré enfin le triomphe du droit et de la justice.

L'ère des difficultés n'est pas close, mais, du moins, nous savons maintenant que toutes les nations auront leur place sous le ciel, que les faibles ne seront plus opprimés, que dans l'Europe et dans le monde, les petits pourront travailler sans craintes. Le monstre est terrassé qui pensait tout courber sous sa domination.

C'est la paix, la paix tant espérée.

⁂

Maintenant, à l'ouvrage. Nous avons à fournir encore un rude effort. La France est victorieuse, mais affaiblie — vaillante et glorieuse, mais elle a perdu le plus pur, le meilleur de son sang, mais les barbares ont ravagé son sol, mais ses plus belles usines sont détruites. Notre tâche est immense et *nous voulons l'accomplir.*

Laissant à d'autres le soin de donner à notre pays, les transports intérieurs nécessaires, d'aménager des ports, de créer — en hâte — une marine marchande, de reconstruire les cités industrielles détruites, de rendre leurs champs aux paysans — nous voulons nous efforcer ici vers le progrès industriel et vers l'expansion commerciale de la France à l'étranger.

Notre programme n'a pas changé. Depuis sa création, *La Parfumerie Moderne* n'a cessé de mener le bon combat pour améliorer les méthodes d'une industrie que son long passé avait lourdement handicapée de traditions honorables et désuètes, de routine. On nous traitait, parfois de révolutionnaires jusqu'au jour où les procédés que nous avions préconisés étaient mis en pratique. Les ouvrages allemands citaient la *Parfumerie Moderne* avant que nos compatriotes l'eussent eux-mêmes appréciée. Les publications anglaises et américaines se référèrent à nous dès longtemps.

On nous rendra cette justice que rien ne nous a découragés, mais nous y avons peu de mérite car nous ne connûmes jamais l'indifférence si, parfois, nous avons rencontré l'hostilité..

Ces temps sont passés. Nous sommes maintenant le porte-parole de la Parfumerie Française et notre tâche est plus facile.

Nous continuerons à travailler ardemment. Nous accueillons toutes les idées nouvelles et toutes les bonnes volontés, nous offrons notre collaboration à tous les industriels de notre profession, — nous acceptons tous les collaborateurs *qui ont quelque chose à dire.*

Nos éditions anglaise et espagnole peu importantes jusqu'ici seront augmentées et des articles originaux seront publiés dans les deux langues par des professionnels étrangers.

Nous publierons, comme par le passé, de consciencieuses études sur de nouvelles essences ; nous signalerons régulièrement les progrès réalisés sur les méthodes anciennes. Nous lancerons dans la circulation toutes nos idées, toutes celles que l'on voudra bien nous apporter. De ce mouvement, de cette activité sortiront les réalisations attendues : le Progrès.

Et les parfumeurs, confectionneurs ne seront point oubliés. Nous leur offrirons régulièrement les conseils de notre distinguée collaboratrice Floriane, nous étudierons pour eux et avec eux de nouvelles fabrications ; nous publierons des études sur la présentation des parfums, sur les contenants, sur les méthodes de vente.

Nous aurons des articles réguliers sur la Publicité. Nous donnerons la critique des clichés en cours de publication.

⁂

Une modification importante : *La Parfumerie Moderne* va changer de format. Ses dimensions actuelles (20 × 30) ne correspondent à aucun des formats utilisés en France et nous avons eu mille ennuis pendant cette dernière année pour assurer la parution de notre revue, pour lui conserver son bel aspect.

Et puis, la mode est aux formats carrés et nous savons trop que notre industrie est essentiellement élégante pour ne pas nous conformer aux règles impérieuses du bon goût qui exige tout d'abord, vous le savez bien, qu'on soit habillé comme tout le monde. La *Parfumerie Moderne* paraîtra à dater de janvier 1919 sur les dimensions de 21 cent. par 27 cent. (environ). Nos lecteurs n'y perdront ni papier ni texte.

Notre nouvelle couverture sera en deux couleurs et nous y donnerons, à chaque numéro, la fleur du mois.

A l'intérieur, des illustrations nombreuses éclaireront les textes dont la présentation sera de plus en plus soignée : documents photographiques, dessins, vignettes en couleur prendront place dans nos colonnes.

Indépendamment de notre numéro hors série consacré à la Foire de Lyon, nous publierons dans la série régulière des numéros

de grand luxe à diverses époques : numéro de la Rose, en juin-juillet ; numéro d'entrée de saison en septembre ; numéro de Noël en décembre.

Ainsi, nous ferons de la bonne besogne et nous répandrons, de plus en plus, la renommée de notre industrie à l'étranger, ainsi, comme par le passé, nous servirons d'intermédiaires entre l'acheteur étranger et les commerçants et industriels français dont nous annoncerons au loin les produits, dont nous exalterons les fabrications.

Que nos lecteurs nous fassent confiance, que les parfumeurs viennent à nous, qu'ils annoncent dans nos colonnes. Avec leur concours, nous pourrons faire de bonnes, de belles choses, et nous leur rendrons leur argent en affaires nouvelles, en larges bénéfices.

Travaillons ensemble et de tout cœur pour le bien et la grandeur de notre pays.

***

Voilà ce que nous voulions vous dire, lecteurs, amis qui nous suivez, qui encouragez notre effort. Nous avons terminé et vous nous direz si nous sommes d'accord, si nous ne nous sommes pas trompés en comptant sur votre aide bienveillante.

Mais il nous reste un devoir à remplir. Aux derniers jours de 1918 qui voit se terminer la guerre, au seuil de l'année 1919 où se lève l'aube de la Paix glorieuse, nous devons faire un retour en arrière et songer à tous ceux qui sont tombés pour nous défendre : Français, — on nous pardonnera de les citer tout d'abord, — Anglais, Italiens, Belges, Serbes, Russes de Broussiloff, Américains, derniers venus, mais si vaillants, tous ont bien mérité de leur patrie et de la nôtre. Au fond de nos cœurs, nous leur gardons une reconnaissance fervente. Leur sacrifice ne fut pas vain : l'Allemand est battu, les impérialismes sont détruits et le monde respire largement l'air pur de la liberté.

Sans eux, sans leur héroïsme, tout était fini pour nous et nous ne pourrions faire ici des projets d'avenir.

La France ne les oubliera pas. Nos petits-enfants apprendront à vénérer leur mémoire et, dans notre terre martyrisée où ils sont couchés pour toujours, l'éternel sommeil leur sera doux.

Héros morts, chères ombres, qui maintenant dominez la vie, dormez en paix, votre tâche est terminée : la terre est libre. Les soudards ivres ne martyriseront plus les femmes et les petits enfants.

R.-M. Gattefossé.

Notre Numéro de Noël.

Dans la *Parfumerie Moderne* de novembre, nous avions indiqué ce que serait le présent numéro. Nous vous l'offrons aujourd'hui et nous serions heureux de vous voir apprécier notre effort.

Nos hors-texte. — Nous devons à M. Pierre Dhumez (de Vimard, Dhumez et Monschein), d'avoir pu faire illustrer par Mme de Gauvain les quatre sonnets de M. Hubert Dhumez. Nos lecteurs admireront le talent très sûr, l'adresse invraisemblable de l'excellente aquarelliste, ils goûteront la virtuosité séduisante du poète.

Nous avons joint également une illustration amusante de L. Touchagues, sur une fantaisie traduite de l'anglais par notre collaborateur P. Dagot.

***

C'est le célèbre peintre Combet-Descombes qui a illustré le conte de notre collaborateur Pierre Argence. Tous deux se sont lancés dans la préhistoire... Ils s'en sont tirés à leur honneur.

Louis Touchagues, l'imagier lyonnais, dont la curieuse manière s'y prêtait admirablement, fut le collaborateur de René Gattefossé pour la *Journée d'une élégante au XXIe siècle.* On ne saurait trop insister sur « l'invention » étonnante de cette « anticipation »... puisque ce mot est à la mode. Nos chimistes-parfumeurs auront plaisir à lire ces pages qui plairont sûrement à leur esprit scientifique.

Puis voici les études de notre pauvre ami Robert Gattefossé sur La Toilette à travers les âges. On y trouvera une documentation précise et certaine. Les dessins sont de F. Desroches, dont on connaît la prestigieuse habileté.

Si l'on ajoute à tout cela les photos d'une collection unique de mimosas, collection Jean Gattefossé, on reconnaîtra que notre numéro de Noël est bien rempli et contient une « *matière rare* ».

Et nous en appelons aux gens de métier, à tous ceux qui connaissent l'imprimerie *de guerre*, pour apprécier les difficultés que nous avons rencontrées, pour reconnaître avec nous que ce que nous avons fait semblait presque impossible avec les moyens réduits dont nous disposons...

Et pourtant, notre numéro de Noël, le numéro de la Victoire est là, sous sa couverture tricolore, — et vous l'avez dans les mains, ami lecteurs... Qu'en pensez-vous ?

Robert GATTEFOSSÉ.

Lorsqu'en 1915, la *Parfumerie Moderne* put reparaître après le retour de son rédacteur en chef Maurice-René Gattefossé, blessé au front d'Artois, un de ses premiers devoirs fut de rendre un funèbre hommage à Abel Gattefossé, l'un de ses directeurs, mort pour la France.

Aujourd'hui, alors que la victoire acquise au prix de tant de souffrances couronne enfin la volonté de la France, nous avons encore une fois à signaler à nos amis le trépas, glorieux certes, mais non moins déchirant, de son frère Robert, mort, lui aussi, à son poste d'honneur.


Robert GATTEFOSSÉ

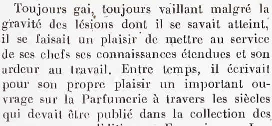
Robert Gattefossé, dont on a lu si souvent dans ces colonnes les articles vécus et pittoresques qui nous racontait ici avec sa sérénité habituelle son séjour en Macédoine, aimait son métier en érudit et en artiste. L'histoire de la Parfumerie à travers les siècles n'avait pour lui pas davantage de secrets que la reconstitution des arômes les plus délicats par les procédés modernes. L'amour des plantes du midi de la France où il avait fait de fortes études d'ingénieur mécanicien, l'avait emporté sur l'attrait des sciences exactes et c'était avec une juvénile ardeur qu'il s'était consacré à l'étude et à la pratique d'un art chaque jour plus passionnant.

Après l'accomplissement de sa période militaire en Corse où ses travaux sur les plantes aromatiques de l'Ile parfumée lui avaient valu de solides amitiés, il avait apporté à ses frères le concours de ses connaissances fortifiées pendant de méthodiques voyages. Avec eux il avait organisé sur des plans modernes la concurrence à nos dangereux voisins en passe de ravir à la France la première place dans l'industrie des parfums. Leur œuvre, tout le démontre chaque jour, n'a pas été vaine...

Il était marié depuis quelques mois et venait de voir naître son fils Abel lorsque, la guerre éclatant, il dut rejoindre son poste aux marches de l'Est avec les Diables Bleus.

Il fit la retraite de Serbie et la campagne de Macédoine.

Atteint, après un an et demi de campagne dans ces lieux insalubres d'une dangereuse maladie de foie et des fièvres paludéennes, rapatrié, il fut pendant près de deux ans en traitement dans divers hôpitaux.


Toujours gai, toujours vaillant malgré la gravité des lésions dont il se savait atteint, il se faisait un plaisir de mettre au service de ses chefs ses connaissances étendues et son ardeur au travail. Entre temps, il écrivait pour son propre plaisir un important ouvrage sur la Parfumerie à travers les siècles qui devait être publié dans la collection des Editions Françaises. Les pages que nous publions dans ce numéro sont de courts résumés des premiers chapitres de cet attrayant travail : à cette place même nous pensions publier : « La Journée d'une élégante au XVIII[e] siècle », la mort impitoyable ne lui a pas permis de l'écrire.

Il est allé vers le repos... vers les Champs-Elyséens où les guerriers sans reproches et sans crainte doivent recevoir la récompense de leurs mérites et de leur modestie. Il y a rejoint son frère aîné dont il espérait continuer les travaux.

Le laboratoire d'études biologiques et de travaux médicaux-pharmaceutiques auquel il devait s'intéresser commencera cependant ses études prochainement sur les emplois thérapeutiques des corps odorants : ses frères survivants Maurice-René et Jean Gattefossé se sont donné la mission, malgré l'œuvre écrasante qu'ils ont déjà en héritage, de continuer en son nom des recherches dont l'importance sera signalée prochainement à nos lecteurs. Le jour même de sa mort, l'Académie des Sciences prenait connaissance d'une communication à laquelle il avait apporté une contribution du plus haut intérêt.

A son fils, Robert Gattefossé laisse un exemple inoubliable de vertus civiques et militaires, à ses frères, à ses collaborateurs d'autrefois (hélas ! bien clairsemés) un héritage de courage et d'abnégation, à sa jeune veuve, le souvenir d'un cœur affectueux et d'un noble caractère.

Au martyrologe de cette guerre à la guerre son nom sera inscrit à côté de celui de son aîné, un culte leur sera voué à travers les âges : modestes héros, ils resteront pour nous l'image même du Devoir simple et sans apprêt dans la lutte pour la plus noble des causes.

Sur leur tombe ceux qui restent jurent : NOUS N'OUBLIERONS PAS, NOUS NE PERMETTRONS PAS QU'ON OUBLIE. P. M.








La Toilette d'une riche Egyptienne sous Psametile Ier. (665 av. J.-C.)

Saïs, la nouvelle capitale de l'Egypte sommeille encore dans le matin. Une fraîche brise court au long du Grand Nil et pénètre, légère, par les baies à vantaux de verres de couleur, jusqu'à l'intérieur des grands palais monumentaux.

Hora, l'illustre épouse d'un grand dignitaire de la cour, s'éveille tout allanguie. Elle est étendue sur un lit représentant un bœuf coiffé de plumes d'autruches, — un disque entre les cornes, — et dont le dos est formé d'un mince matelas rouge avec, en manière de pieds, des jambes noires aux sabots verts.

La tête dormante de la jeune femme repose sur un coussinet d'albâtre, soutenant le cou sans déranger la coiffure.

Au pied de la couche monumentale, sur un divan bas, Amensé, la suivante favorite repose. Hora frappe dans ses mains. A ce bruit coutumier, la jeune esclave se soulève sur un coude, puis s'assied au bord de sa couche. Elle est vêtue d'une tunique de gaze blanche à rayures alternativement opaques et transparentes, les bras nus dans des manches courtes. Ses cheveux noirs, nattés très fins, s'effilent en spirale. Ses pieds blancs



glissés dans des tatbebs de feuilles de palmier tressées, elle s'avance et, de sa voix claire, appelle les servantes qui accourent, les unes entièrement nues n'ayant pour ornement qu'un bracelet d'émail ; d'autres vêtues d'un pagne étroit, retenu par des bretelles, et coiffées de quelques fleurs tordues dans leurs cheveux.

Aidée par la favorite, Hora quitte son lit somptueux et vient s'agenouiller sur une natte pour recevoir, les bras repliés devant la poitrine, les affusions matinales d'eau parfumée de Saguan. Puis elle s'accroupit sur un coussin de cuir écarlate, gonflé de barbe de chardon : dans sa main, un miroir de bronze poli, orné de l'horrible figure du nain Bès, l'époux de la Vénus égyptienne. Des esclaves nues agitent autour de sa tête de larges éventails de plumes d'autruche peintes, ajustés à des manches d'ivoire et de bois de santal qui, échauffés par leurs mains, répandent dans l'air tiède une senteur délicieuse. Ses femmes versent sur le corps de la belle des huiles aromatiques dont elles l'enduisent pour le massage. Puis, d'autres suivantes répandent sur ses cheveux une lotion capillaire, les teignent au henné, les assouplissent ensuite avec une pommade « l'Albia ».

Armée d'un peigne de bronze, une suivante commence alors l'artistique coiffure. Entre ses mains habiles, la lourde chevelure est tressée finement, pour descendre jusqu'aux épaules, de chaque côté des joues rondes et lisses. De cette coiffure partent deux longues bandes d'étoffe frangée tombant jusqu'au milieu du dos. La jeune femme est alors couronnée d'une sorte de casque à forme de vautour dont les ailes à demi éployées s'abattent sur les tempes, pendant que la tête, au bec crochu, s'avance jusqu'au milieu du front. Des émaux imitent les plumes de l'oiseau. Une aigrette domine et complète l'élégante coiffure.

Des servantes donnent au fur et à mesure les menus objets nécessaires à la toilette pendant que d'autres, assises le long de la muraille peinte, tressent des guirlandes de fleurs d'acacia et de feuilles de nymphéa.

La belle Hora vient s'asseoir dans un fauteuil de bois doré et rouge, aux bras figurant des lions, recouvert d'un épais coussin pourpre, quadrillé de noir. Des esclaves entreprennent alors le long maquillage. Du blanc et du fard vert qui rosit au contact de la peau, pour les joues ; du bleu marquant les veines du front, du carmin avivant les lèvres, du henné pour dorer la paume des mains et l'extrémité des doigts. Puis à l'aide de kohl, d'antimoine, les femmes tracent un cercle noir autour des yeux, relient les sourcils et estompent les paupières. Les cils sont teints de vert, on place au front ou au menton une étoile verte ; on polit enfin les ongles au moyen d'un cosmétique.

Une habilleuse vêt sa maîtresse d'une robe quadrillée, « calasiris » nouée sous les seins d'une ceinture flottante, et terminée par une large bordure à rayures transversales, garnie de franges. Elle chausse ses petits pieds de tatbeb, recourbés, de cuir blanc rehaussé d'or.

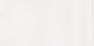
Deux Ethiopiennes apportent des coffres richement ciselés contenant des bijoux luxueux : un large pectoral de perles d'or, d'émaux et de grains de cornaline qui couvre la poitrine, du cou à la naissance de la gorge et transparaît sous la trame fine de la calasiris ; des bracelets d'or en spirale représentant des serpents, de grains de lapis-lazuli striés d'or. A chaque doigt, des bagues d'or ou de pierres précieuses ornées ou gravées du scarabé sacré ; au cou, un bracelet d'émaux cloisonnés et d'agathes et, retenant la robe, une ceinture à plaque d'or ornée d'hiéroglyphes. Deux grands disques d'or pendent aux oreilles et luisent à travers l'opulente chevelure.

Puis, splendide et rayonnante, Hora se lève et commande qu'on lui attèle son char pour la promenade.









La Toilette d'une Patricienne sous César. (56 av. J.-C.)

La belle Satria Vénusta s'éveille quand le soleil est déjà haut et ses chauds rayons viennent se jouer sur les nombreux coussins de senteur où l'élégante s'étire nonchalamment. Son corps marmoréen, à peine voilé d'une légère tunique de byssus transparent, luit encore des pommades et des huiles parfumées, dont l'ont oint ses esclaves éthiopiennes, hier au soir, au retour du festin de Lalage. Sur les lourdes toisons blanches, son visage apparaît encore couvert du masque de gommes, de corne de cerf pilée et d'oignons de narcisse que, chaque soir, on lui applique pour éviter les taches de rousseur et les rides naissantes.

Deux esclaves puniques qui, silencieuses, attendaient son réveil, se précipitent et, délicatement, à l'aide de tampons de lin fin, trempés de lait d'ânesse encore tiède, enlèvent l'horrible emplâtre. Bien vite, la belle Satria se fait apporter un miroir d'argent, au manche délicatement ciselé, pour constater le bienfaisant effet des onguents.

« Par Vénus... » ! A son menton neigeux, un imperceptible duvet est né et voici qu'un insignifiant bobo se montre au coin de sa lèvre charmante ! Quelles clameurs à cette constatation lamentable ! Les esclaves accourent et s'affolent... L'épileuse (urticula) s'empresse, portant en de petits vases d'albâtre,



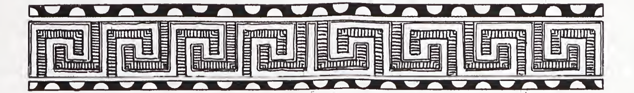
un dépilatoire fameux aux pierres de Catane, du psilothrum et du drupax. Bientôt le honteux duvet n'est plus qu'un souvenir.

On court, on se presse... L'affranchie Galla fait porter sa maîtresse dans l'étuve, chauffée au bois de cèdre saupoudré d'ambre, où une fumigation sèche de vapeurs d'encens, de nard et de calame doit rapidement faire disparaître le petit bouton rouge. Sur les épaules de la Patricienne, l'affranchie ajuste l'indusium, peignoir de toile fine de Cos, teint de pourpre, et l'on se rend aux Thermes pour le bain matinal.

Après s'être lavé les dents au moyen d'une brosse et gargarisé la bouche avec de l'eau pure de Cosmos ou de Nicéros, qui rend les dents blanches et polies, Satria entre au bain, confiant son indusium au Capsarus. C'est d'abord, au Tépidarium, un bain tiède dont l'eau, mêlée de natrum, enlèvera les restes d'huiles odorantes. On passe au Frigidium où, après une douche froide, la patricienne se repose un instant dans une niche capitonnée de soie et de fourrures, pendant qu'un jet d'eau teintée de rose répand dans l'air un doux parfum de violettes. Puis c'est un bain chaud au Caldarium. De là, Satria retourne au Tépidarium où des aliptes épongent son corps à l'aide de strigiles. Dans l'Oléotechium, étendue sur une table de marbre recouverte d'un immaculé tapis de byssus égyptien, deux tractatores lui font un long massage, les mains imbibées d'huile de Ben. Dans l'Unctorium, deux négresses, esclaves de service, lui frottent le corps de parfums d'Orient. C'est fini. Enveloppée d'un épais manteau, on la transporte dans ses appartements.

Rentrée du bain, Satria Venusta s'asseoit sur un siège moëlleux. Deux phrygiennes tiennent ses peignes. Deux filles grecques la couvrent de sa tunique dorée, souple et sans manches. Une longue épingle d'or à la main (discriminale) pour punir les esclaves maladroites, la patricienne se livre aux mains de ses femmes qui s'empressent, craintives. Les cosmètes lui mettent les fards de la boîte d'émail à compartiments : le blanc de céruse qui corrige les tons bistrés de la peau ; le rouge, mélange de salive et de cinabre, qui rend la fraîcheur aux joues, le carmin qui ravive l'éclat de ses lèvres; le kohl qui ombre et agrandit ses yeux magnifiques ; les mouches (splénia), petits emplâtres noirs qui, appliqués sur la peau, simulent les grains de beauté. Des intimes de la maison tiennent compagnie à la belle où lui rendent leurs visites de politesse. Au sympathique Tétricus, elle a confié son miroir. Les cinofles appliquent sur ses cheveux, qui furent noirs, une pommade de suif de chèvre et de cendre de hêtre, afin de leur communiquer la nuance mordorée à la mode, puis les lubrifient à la verveine et les effleurent d'un peu de poudre d'or. Les cinéraires font chauffer les fers à friser que les calamistes utilisent pour l'onduler. La belle Plécussa, l'athénienne pséca, vient entreprendre l'édifice de la coiffure. Quels soins... quelles peines ! Malheur à toi si tu ne contentes pas ta maîtresse, l'impitoyable discriminale ne te sera pas épargnée et, si une boucle ne tient pas, ce sera le nerf de bœuf ou le chat-à-neuf-queues qui marbreront ton beau corps.

La toilette est terminée : les caméristes apportent les bijoux dans des coffrets précieux : colliers de perles, d'ambre, de corail taillé ou d'émaux, boucles d'oreilles de filigranne d'or, émaux cloisonnés ou de pierres précieuses, épingles et spirales d'or pour la chevelure. L'affranchie chausse l'adorable créature de cothurnes à lanières, la drape dans son neigeux péplum et verse sur son sudarium, linge fin dont elle s'essuiera le visage, un parfum de verveine ou de l'eau de roses de Cilicie contenue dans des alabaster gracieux artistement modelés et décorés de peinture, que Satria Venusta achète 3o sesterces chez Entrapelluo ou chez Cuinamus, les fameux parfumeurs de la Voie Appia...





Le Lever de Noble Dame Enguerrande d'Aurignac.

(Sous Philippe VI, 1345)

Le marquis d'Aurignac est parti pour la guerre. Seulette en la grande et haute « chambre parée », dame Enguerrande, son épouse, s'éveille en son grand lit à baldaquins dont la large courtine et les tapisseries l'enclosent presque complètement. A travers les doubles fenêtres de vitres et de toile, le gai soleil toulousain réussit à filtrer. La claire lumière, doucement tamisée, vient se jouer jusqu'au fond de la monumentale cheminée de bois sculpté, et illumine sur les crédences quelques belles pièces d'orfèvrerie et des vases à fleurs où penchent quelques branches de verveine. Elle brille, légère, sur le plancher de carreaux émaillés et se reflète sur les toiles peintes qui pendent aux murailles. A la voix de sa maîtresse, dame Marthe, la vieille nourrice accourt et ouvre tout grand le clatet de tentures au fond duquel s'estompe le grand lit à colonnes.

Etendue sur de nombreux coussins, dame Enguerrande n'est couverte que d'une ample chemise de fil. Bien vite, elle revêt une longue « futaine » et se lève, ses petits pieds blancs foulant un épais tapis sarrasinois. De la « garde-robe » attenante à la chambre



parée, deux servantes jeunettes et jolies apportent à leur maîtresse sa « demoiselle à atourner », curieux meuble de bois, véritable nécessaire de toilette. C'est un petit guéridon portant un plat et une aiguière d'argent, de petits pots de cosmétiques et d'onguents, des flaconnets de parfum d'ambre, d'eau de violette, de musc et de nard. Deux bras soutiennent, l'un un grand miroir, l'autre des peignes et des épingles. Au-dessus, une tête porte le modèle de la coiffure. Aidée de sa nourrice, dame Enguerrande procède à ses ablutions. Elle verse dans le grand plat l'eau pure de l'aiguière et quelques gouttes d'eau de rose d'un curieux vase oriental acheté à grand frais au « bazar des Merciers », de Toulouse. Une servante apporte de fins linges de lin, teintés de jaune, qu'elle a tirés d'un haut bahut de bois ouvré, et auxquels des « coissines » et des « oyselets de Chypre » ont communiqué une douce odeur de nard et d'ambre.

Otant sa « futaine », dame Enguerrande se vêt d'une « cotte », longue robe de laine collant au long du buste, et procède au maquillage coutumier. Elle s'épile longuement le haut du front, à l'aide de petites pinces et de poix, s'enduit le visage d'un onguent d'eau de vigne, de jaune d'œuf et de céruse, se poudre d'un mélange de coquilles d'œufs pulvérisés, de civette et d'eaux de fleurs, se cerne les yeux au pinceau, se teint légèrement les joues de rose et même d'un peu de jaune. Un tout jeune page est entré et, dans un encensoir de cuivre, brûle une boule de senteur. La dame de compagnie lisse avec un peigne de corne les longs cheveux noirs de sa maîtresse, les lustre d'une eau de verveine et les peigne très serrés, les ramenant derrière la tête, dégageant très haut le front et les oreilles. De la garde-robe, on apporte les vêtements de sortie : un « surcot » très ajusté, aux manches étroites, échancré en carré et bordé d'un doigt de fourrure, un long manteau de soie verte.

Mollement assise en la chaire d'honneur, ses petits pieds chaussés de « poulaines », reposant sur une « jonchée » de natte tressée et parfumée, noble dame Enguerrande songe. Dame Marthe la coiffe d'un serre-tête et ajuste avec des soins minutieux, sur ses cheveux, la « huve » coiffure en voile très empesé qui recouvre la tête, s'élève en forme de cornes et retombe en plis raides sur les épaules.

Un mercier ambulant est introduit, vieux lombard, apportant en ses balles tous les « atours imaginables ». Des pinces, des rasoirs, des brosses à dents, des bandeaux, des fers, des nattes, des cure-dents, de menus bijoux, des peignes, des miroirs, des pots d'onguents merveilleux, de l'eau de rose de Syrie, du fard, de la céruse, des Parfums de Florence, des gommes d'Alexandrie... Que de merveilles ! Les servantes s'empressent, curieuses et familières... Enguerrande choisit quelques colifichets qu'elle examine d'un air noble et détaché. Mais le soleil monte : « Vite, dame Marthe, mes bijoux, « noble dame Aloïse de Montgiscard nous « attend !... » Voici le coffret de mariage, tout d'argent ciselé, au couvercle en forme de toit et contenant les joyaux de la belle : un superbe collier d'émaux de Limoges, de larges bracelets d'argent gravé, une délicieuse « pomme à mettre senteur », en or cloisonné et qu'on pend au col, des pendants d'oreilles de pierre précieuse.

En bas, dans la cour d'honneur, la haquenée blanche, aux mains d'un page, est sellée, une mule paisible attend dame Marthe, quelques hommes d'armes sont groupés. Noble dame va rendre visite au château voisin...



Mil neuf cent dix-huit.

Depuis quatre ans et demi qu'il est soldat, Jules Pommadin, — jamais, — ne fut si joyeux que ce soir. C'est l'*Armistice*. On a bu à la Victoire, on a chanté... Bref, Pommadin est gris, tout à fait gris !... Il tombe de sommeil.

... Cependant, étendu sur la paille, immobile sous sa couverture, il songe un moment... La paix, c'est la paix ! Bientôt les soldats ne seront plus soldats et lui comme les autres.

Dans quelques mois il pourra reprendre ses occupations d'autrefois. Dans son magasin, reconstitution charmante d'une boutique du XVIII[e] siècle, — chez Rose Michon, ainsi qu'il l'a écrit sur la porte, — un autre Pommadin, rasé de frais, pommadé, frisé, parfumé, calamistré, recevra aimable et empressé ses clientes fidèles. Au sein d'une élégante cohue, vaporisant ici, vaporisant de là, il vendra des parparfums, des crèmes et des poudres.. comme *avant*.

Pommadin ferme les yeux, Pommadin bâille, puis il susurre à demi endormi... « Madame, *Les trois couleurs* sont notre plus exquise et plus récente création... Tout à fait le parfum de la femme comifant.. » Un soupir, un murmure, un ronflement régulier : Pommadin dort.

....

... Et voici, soudain, qu'au fond de la cagna boueuse grandit une lueur, s'ouvre un horizon clair.

Pommadin se frotte les yeux. Est-ce un songe ?... Mais non, il reconnaît bien le décor familier. Voici les miroirs aux cadres dorés, voici des portaits de marquises (copies d'anciens) et dans des meubles bonheur-du-jour, toute la gamme étincelante des flacons...

Mais un murmure joyeux s'élève : de petits cris de ravissement, des rires discrets, des chuchotements légers, des bruissements de soie froissée, tout le brouhaha charmant d'une réunion de bonne compagnie. O prodige ! la boutique s'emplit d'une clientèle chamarrée, étincelante... Des marquises poudrées quittant leur chaise, de coquets abbés de cour, des courtisans hautains, — tout cela se presse et s'agite « chez Rose Michon », aux yeux émerveillés du maître de céans qui n'y comprend goutte...

« Ça, Mesdames et Messieurs, dit soudain d'une voix de cristal la jolie comtesse Adalgise — comment Pommadin savait-il son nom ? — nous voici réunis chez Rose Michon et vous savez pourquoi.

« De notre vivant, en ce joli XVIII[e] siècle, plein de fantaisie, de luxe et d'artifice, nous fûmes les plus experts en parfums délicats. C'est à nous que le tenancier de cette boutique soumettait ses nouveautés et celles de certains de ses confrères. Et puisque, cette nuit, nous avons pu quitter le royaume des ombres, vous plaît-il que nous demandions à Maître Pommadin de nous faire connaître les parfums à la mode de 1918 ?

— Certes, comtesse...

— Avancez donc, Maître Pommadin et offrez vos produits. Dites-nous ce qu'achètent aux parfumeurs les femmes à la mode et les élégants de votre époque. »

Pommadin n'a point de peur et s'avance. Devant l'élégante assemblée, il s'incline et, simplement, prend la parole :

« Mesdames et Messieurs, dit-il, je suis flatté, mais non surpris, de l'honneur que vous me faites en me consultant aujourd'hui. Si vous fûtes les plus experts connaisseurs en parfums, poudres et pommades de tout Paris, ma boutique est certainement, je vous le dis sans fard, la première et la mieux achalandée de la capitale et vous ne pouviez faire un choix plus heureux.

« Je vais donc vous présenter, — suivant votre désir, Madame la comtesse — les produits les plus fameux des préparateurs de notre temps qui, j'ose le dire, ont fait des progrès depuis vous.

« Voici, tout d'abord, la troupe brillante et joyeuse des flacons coquets, la gamme étincelante des liquides précieux enclos dans le cristal magnifique. La lumière se joue dans leurs transparences colorées, se réfléchit sur leurs facettes, s'accroche aux ors des écrins, — et ce sont des noms fameux : Rigaud qui eut tant d'adorables trouvailles : *Heure charmante*, *Muse des Bois*, *Dolce Mia*, *Le Lilas* ; Coty, avec *L'Effleurt*, *L'Or* ; Henriette Gabilla, qui lance *Pour changer*, après *Tango*, *Toute la France*, *Cordiality* ; Rosine et ses originales créations ; Jean Giraud fils et son *Odorantis* ; Violet, *Curieux Parfum* ; Roger Gallet, *Psika* ; la Parfumerie Monna Vanna et son *Parfum de la Pawlowa*; Gueldy, sa *Feuilleraie*, sa *Rose* ; Lenthéric, *Le Secret de Marguerite* ; *Tango* et *Buda*, de la Compagnie Tokalon ; la *Rose du Val de Flore*, de Grammont ; *Le Bouquet des Papillons*, de Lubin ; les parfums de Henri Muraour, avec leur devise *Nos Parfums sont des fleurs* ; le *Perce-Neige*, la *Violette de Toulouse*, de la Parfumerie Delia ; les séries de la Parfumerie Cottan et les Violet, et les Bourgeois, et les Coudray...

« D'autres encore, les Houbigant, dont il faut citer *Quelques fleurs ; Séduction*, de Gellé ; des merveilles de Plassard, notamment *Le Muguet d'Yveline ; Voilà pourquoi j'aimais*, de Guerlain ; *Albert-Elisabeth*, de Pinaud ; le *Scarabée*, de Piver ; la série du *Chevalier d'Orsay*, redevenu Français enfin ; *Un jour viendra* et la série *Teindelys*, des Parfums Arys ; la collection d'Hortys, si joliment présentée dans les émaux de Quenvil ; les parfums de Bichara ; les Parfums de luxe et les Dentifrices célèbres, Botot (ce nom suffit) ; la parfumerie Renou ; *Bagheera parfums*, sont-ce les fleurs de la jungle ? je ne sais, mais c'est exquis.

« Permettez, Madame la Comtesse... je souffle avant que de citer encore d'autres noms non moins connus : Parfums Gravier ; *La Mode 1930*, des Parfums Caron ; les produits de la Parfumerie Fay ; ceux des Etablissements Orfila ; la série *Nyssia*, parfum, poudre et crème, de la Parfumerie Rozy ; *Cri du Cœur, Frimousse d'Or* et l'*Eau de Cologne* de Lorenzy-Palanca, que leurs tendres épouses envoient aux vaillants soldats de la guerre ; que sont les Parfums Lutetia ? des Fleurs exquises, Madame, où je vous prie de remarquer la *Rose d'Or*, le *Chypre ambré, le Lilas*.

« Ah ! je vais maintenant vous les jeter en touffe, sans les mettre en bouquet : Les Lalanne et leurs fards comprimés ; la Crème *Neige des Cévennes* ; les Poudre, Crème et Parfums *Freydina*, de la Maison Gallecier. »

Pommadin, grisé de paroles et d'odeurs, s'échauffait étrangement. Il reprit :

« Mon Dieu, mon Dieu ! j'en oublie bien certainement et — pourtant — tout n'est pas dit : Ai-je parlé des *Parfums Hélios*, clairs et chauds comme le soleil lui-même ? Ai-je insisté comme il convient sur la Parfumerie Piette (*Brise du Matin, Bouquet d'Antinoüs*), les Parfums Exky ; les *Parfums Rococo*, de Theulier ?

« Ici l'importante production des parfumeurs de la province. Province ? le mot n'a plus la signification d'autrefois, certes, et le chic n'est pas seulement parisien. Jugez-en : *Œillet, Violette, Rose, Cyclamen*, de Kemler, — *Joyau d'Amour, Sémiramis*, de Prud'homme, tous deux Lyonnais ; Parfums alpestres Amy (Lyon) ; Créations de E. Labrouche (Bergerac, Dordogne) ; compositions des Laboratoires M. Rey (Aix-les-Bains) aux cyclamens exquis de la montagne ; Parfumerie Tramu (Aix-les-Bains) ; Parfumerie de la Mitidja aux *Fleurs d'Algérie* (F. Bentéjac, à Alger) ; Parfumerie Royan-Œillet (Lacambra Royan ; Parfumerie Trébye (Saintes, Charente-Inférieure) ; les Parfums et Produits Deboire (Montreuil-sous-Bois, Seine) ; et tant d'autres qu'omet ma mémoire infidèle, vous n'êtes pas inférieurs à vos confrères parisiens et, comme eux, vous avez la faveur du public.

« Passons à l'arsenal charmant des produits de beauté et de toilette. C'est ici que les belles se rendent plus adorables encore, — c'est là que les autres s'inspirent pour devenir jolies, séduisantes. On n'a que l'embarras du choix, mais encore faut-il le faire. Je vais donc offrir, — vous jugerez. Préférez-vous les *Produits et Parfums de la Perle* (Paris) à la poudre de *vraies* perles fines — oui, bien — vous seriez ainsi dans la tradition des élégantes égyptiennes et romaines. Que cherchez-vous ? *Crème Simon*, de réputation ancienne et point surfaite, Produits et Parfums de l'*Institut Scientifique de Beauté* (E. Suinot) ; *Crème Béatrice*, blanche, légère, exquise, représentée ici par cette blanche statuette ; *Crème Thaïs*, de Sebellen et Despinay ; *Produits Barkett*, crème et savon, fabriqués suivant l'ancienne et honnête recette de Barkett, parfumeur du roy d'Angleterre ; *Crème Activa*, radio-active ; *Crème Hong-Ma-Nao*, qui nous vint du Japon et dont l'usage embellit la chevelure, les cils et les sourcils ; *Crème Berthuin* ; les *Produits Kiria* ; Crème et Lait de Beauté, Cyclamen et Violette ; les Produits A. Lamotte ; toute la série remarquable des Produits Camia ; la *Crème d'Iris blanc*, de Louis Chaudenay ; tout cela se trouve en ma boutique et ne fait qu'y passer, car mes clientes l'enlèvent !

« Du savon ? Choisissez entre les Produits *810* (Biette, à Nantes), qui prétendent fort justement donner *la meilleure qualité pour le meilleur prix* ; la savonnerie *Salda* (Bois-Colombes), qui me fournit de crèmes et savons de toutes sortes ; notez la série si heureuse de Constant Enfer, les intéressantes productions de Davin (Marseille) ; la série de savons de toilette et savons spéciaux de Louis Maurel ; la *Poudre de Savon Aillaud* vous donnera une mousse onctueuse et légère. Sont-ce des lotions, des Eaux de Cologne, des Alcools de menthe, des Dentifrices qu'il vous faut ? Décidez-vous entre les marques : Marque Etoile (de Thomas et Guinamaud, qui sont spécialistes de tels articles depuis 17 ans) ; *Produits d'Urfal* (à Agon, Manche), Vinaigre de toilette *Neige Polaire, Dentifrice Clairdent*, etc. ; *Dentifrices Aurella*, à l'or colloïdal, qui réunissent tout, présentation et qualité ; *Dentifrices Norma*, d'une finesse incomparable ; *Dentifrices Bourla*, savon, tube, élixir ; les Eaux de Cologne, Lavandes, Alcools de menthe de Jean-Marie-Vial ; la Pâte Dentifrice de Noël Tryoulaire (Terrenoire, Loire), — en tubes, la Crème dentifrice impalpable *Na-*

créïne ; les Dentifrices A. Fayoux (Niort) ; les Produits Camia (Paris).

« Pour votre hygiène et votre toilette intime, Madame, voici la *Sodorose* (Laboratoire d'Hygiène appliquée, à Bourg-la-Reine) en sachets. Ah ! vous songez à vos cheveux dont vous tenez à conserver la beauté abondante. Fort bien. Vous offrirai-je la Pommade Philocome Grandclément, unique au monde ; le Pétrole Hahn ; la Pommade et la Lotion Chosson dont 50 ans de succès ont étendu partout la renommée. Désirez-vous devenir blonde, rousse ou brune, achetez alors la *Teinture au Henné Kiria* ou l'*Oréal*, la grande marque française.

« Demandez-vous des Poudres et des Fards ? Il est facile de vous conseiller : la *Poudre De Luzy*, en toutes teintes, doit vous satisfaire ; les *Poudres de riz Rosemonde ;* les *Fards Lasègue* et *Dorin* sont d'excellentes compositions ; et le *Vif Kaïr* que voici fera briller vos yeux déjà si beaux d'un éclat enchanteur. »

Ici, Pommadin fit une large pause.

Son auditoire était visiblement sous le charme de son éloquence facile et abondante. Il reprit, sans transition.

« Et vous ne pensez point aux difficultés de l'heure présente de cet an 1918, qui rendirent plus difficile encore la tâche du Parfumeur. Certes, il eut des produits de premier choix en achetant ses parfums de fleurs et ses parfums synthétiques aux fabricants dont les noms figurent habituellement dans la Gazette des Parfumeurs, *La Parfumerie Moderne ;* je les cite rapidement: Etablissements Antoine Chiris, Vimard-Dhumez et Monschein, Victor Marie, Montaland-Sève-Lefèvre et Cie, Lautier fils, Sozio et Andrioli, Gattefossé fils, Méro et Boyveau, Euzière, Laurent et fils, Raissac et Cie, Bernard, Escoffier, Muraour et Cie, Bompard, d'Antibes, qui s'est spécialisé dans les Essences de Néroli, Petit-Grain, Rose, Géranium; Thiercelin et Charrier, Distillerie des Deux-Sèvres, Birckenstock, Givaudan et Cie, Groléa et Sordes, Société Chimique des Usines du Rhône ; les Maisons Dorier et Cie et Bruno Court ; — d'autres acheteurs firent des demandes à M. Gilbert, à Vincennes, près Paris, ou à M. Ducôté, à Saint-Etienne !...

Ils demandèrent leurs essences italiennes aux maisons Subinaghi et Cie, Oates et Bosurgi, Aurelio de Pasquale, Dott. Guiseppe Roméo Filocamo. Ainsi, tous nos parfumeurs furent-ils bien servis.

Ils filtrèrent avec les papiers de Brunin et de Prat-Dumas.

Il leur fallait encore, et ce, malgré la crise, des verreries, du carton, des étiquettes, bref, tout ce qu'il faut pour offrir en un cadre convenable les merveilles qu'ils imaginèrent. Je vous nomme ici les artisans qui les servirent : Cristallerie de Baccarat, Verreries d'Art Quenvil, Verrerie Florent-Faure (Lyon), Verreries des Vernes (Rive-de-Gier). Nannicini, de Bourg, leur offrit d'exquises terres cuites, des porcelaines, des boîtes d'albâtre ; Albert Pierre, Berlan les fournirent de récipients métalliques. Cependant qu'ils capsulaient leurs flacons avec les *Capes-Viscoses*, ou les fermaient avec *la Métalline* de Gignoux Frères, Barbezat et Cie. Ils demandèrent à Grussen ses bouchons et ses stiligouttes.

« Puis le tout fut emboîté, couvert de Papiers Keller-Dorian et Silvin, par le grand spécialiste Marius Milon, étiqueté avec l'aide de Larcher, le fabricant bien connu, — ou de MM. Douin et Jouneau, dont le stock est considérable, et, enfin, enfin... le produit fut livré à la vente.

« Dès lors, et tout autour de nous, voyez se presser les boîtes élégantes, les cristaux scintillants, — au milieu desquels viendront vous tenter des ongliers de la Maison Fromageau, les vaporisateurs coquets des maîtres fabricants De Beffort, Marcel Franck, Kitzinger, les coffrets et les boîtes à poudre de Nannicini. »

Pommadin était à bout de souffle. Il s'épongea, tout fier d'avoir parlé si longtemps et si bien, — c'était du moins son avis — et, regardant autour de lui, il eut une surprise. Ses auditeurs semblaient se reculer, disparaître dans une pénombre lumineuse où leur gracieux fantôme se fondait. Les abbés galants, les fiers marquis, les marquises coquettes devenaient des ombres légères aux contours imprécis.

Du moins, notre parfumeur, enhardi par sa longue tirade, voulut-il retenir un instant la comtesse Adalgise, dont le charmant visage souriait, plus lointain. Il étendit le bras pour la saisir et s'avança... Ses pieds s'embarrassèrent dans un obstacle insoupçonné et Pommadin s'écroula au milieu d'une bordée effroyable de jurons...

....

Le jour naissait. Une aube grise, une lumière mouillée suintaient de l'ouverture de la cagna. Dans le demi-jour sale de l'aube brumeuse les soldats s'éveillaient. Pommadin soupira et, se tournant vers son voisin, dit simplement : « C'est tout de même épatant...

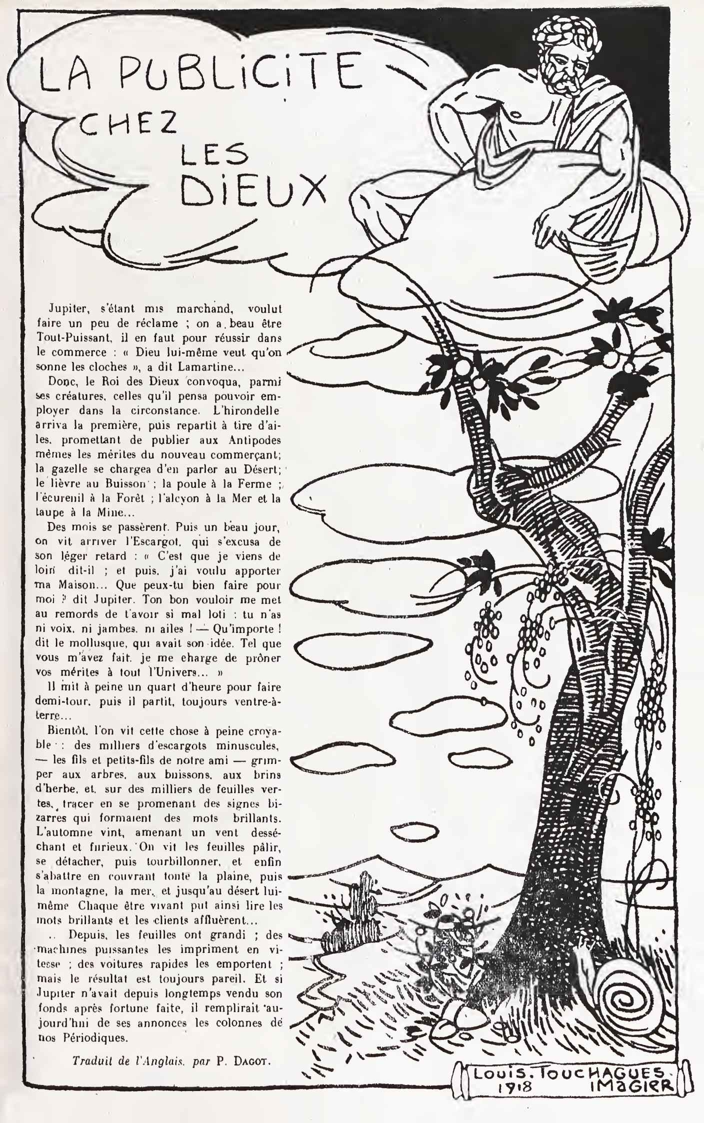
— Quoi ?

— Rien... des choses !...

Et ce fut fini. Ils avaient vécu tous deux depuis quatre ans tant de jours étranges, terribles, ils avaient remué en eux tant de pensées nouvelles, que, souvent, ils ne pouvaient expliquer ce qu'ils ressentaient. Pommadin, bien vite, oublia le rêve gracieux de la nuit de l'armistice.

Comment j'ai su tout cela ?...

Ah ! mais... ah ! mais... c'est mon affaire.



Jupiter, s'étant mis marchand, voulut faire un peu de réclame ; on a beau être Tout-Puissant, il en faut pour réussir dans le commerce : « Dieu lui-même veut qu'on sonne les cloches », a dit Lamartine...

Donc, le Roi des Dieux convoqua, parmi ses créatures, celles qu'il pensa pouvoir employer dans la circonstance. L'hirondelle arriva la première, puis repartit à tire d'ailes, promettant de publier aux Antipodes mêmes les mérites du nouveau commerçant; la gazelle se chargea d'en parler au Désert; le lièvre au Buisson ; la poule à la Ferme ; l'écureuil à la Forêt ; l'alcyon à la Mer et la taupe à la Mine...

Des mois se passèrent. Puis un beau jour, on vit arriver l'Escargot, qui s'excusa de son léger retard : « C'est que je viens de loin dit-il ; et puis, j'ai voulu apporter ma Maison... Que peux-tu bien faire pour moi ? dit Jupiter. Ton bon vouloir me met au remords de t'avoir si mal loti : tu n'as ni voix, ni jambes, ni ailes ! — Qu'importe ! dit le mollusque, qui avait son idée. Tel que vous m'avez fait, je me charge de prôner vos mérites à tout l'Univers... »

Il mit à peine un quart d'heure pour faire demi-tour, puis il partit, toujours ventre-à-terre...

Bientôt, l'on vit cette chose à peine croyable : des milliers d'escargots minuscules, — les fils et petits-fils de notre ami — grimper aux arbres, aux buissons, aux brins d'herbe, et, sur des milliers de feuilles vertes, tracer en se promenant des signes bizarres qui formaient des mots brillants. L'automne vint, amenant un vent desséchant et furieux. On vit les feuilles pâlir, se détacher, puis tourbillonner, et enfin s'abattre en couvrant toute la plaine, puis la montagne, la mer, et jusqu'au désert lui-même. Chaque être vivant put ainsi lire les mots brillants et les clients affluèrent...

.. Depuis, les feuilles ont grandi ; des machines puissantes les impriment en vitesse ; des voitures rapides les emportent ; mais le résultat est toujours pareil. Et si Jupiter n'avait depuis longtemps vendu son fonds après fortune faite, il remplirait aujourd'hui de ses annonces les colonnes de nos Périodiques.

Traduit de l'Anglais, par P. Dagot.

Quelques types de



Mimosas ornementaux.




Lavandula Stœchas (Corse)


Lavandula Multifida. Col de Sfa (Algérie)


Lavandula Stœchas (Estérel)


Lavandula Stœchas (Narbonne)

MIMOSAS.

Nos lecteurs voudront bien remarquer les deux superbes planches que nous leur présentons pages 190 et 191.

Il nous a paru intéressant de leur soumettre quelques types de mimosas ornementaux, choisis parmi les plus curieux spécimens du jardin d'essai que M. Jahaudiez, l'auteur de divers ouvrages scientifiques très appréciés, a créé à Carqueiranne (Var).

Nous ne saurions trop rappeler à nos lecteurs que presque toutes les espèces d'*acacia* se naturalisent très bien sur la Côte d'Azur, de Toulon à Menton, et que certaines d'entre elles produisent des essences, des gommes, des écorces très riches en tanin, des matières colorantes et des bois d'ébénisterie très appréciés.

L'exemple de l'Acacia Farnèse, les essais de culture de Charles Naudin à la Villa Thuret (Cap d'Antibes), ceux de M. Jahaudiez à Carqueiranne sont très encourageants et méritent d'être connus. Nous y reviendrons.

LAVANDES MÉRIDIONALES.

D'autre part, il nous est agréable de présenter ci-dessus quelques aspects des lavandes méridionales dont nous avons parlé ici fréquemment.

On notera la remarquable homogénéité de l'espèce *Lavandula Stœchas*, les échantillons provenant de points très dissemblables du littoral français, présentent un aspect et un port presque identiques.

L'échantillon de *Lavandula multifida* représenté ci-dessus, nous est envoyé du Col de Sfa (Algérie). Cette espèce végète dans les sols rocailleux des côtes maritimes du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, exposée au grand vent et adoptée, comme son aspect rabougri permet de le constater à des conditions plus dures que *L. dentata*.

J. Gattefossé.



Un vrombissement plus accentué du ventilateur qui tourne à son chevet et voici qu'un délicat arôme de fleurs des montagnes sous la rosée du matin s'épand dans l'air avec une charge d'oxygène légèrement ozoné : La blonde Glycia s'éveille.

Dans l'air pur et parfumé de sa chambre à coucher que prolonge un merveilleux trompe-l'œil en stéréo-peinture, elle sourit à la vision du panorama qui l'a tant enchantée pendant ses dernières vacances.

De sa fenêtre doucement ombragée d'une pergola couverte de ses fleurs préférées, elle dominait les Iles Ste-Marguerite et le Golfe Juan, tandis que l'air embaumé se jouait dans ses boucles ensoleillées. C'est l'air de ce pays de rêve qu'elle a fait synthétiser et qui, chaque matin, lui annonce qu'il est l'heure de renoncer au sommeil.

A son appel, le déjeuner monte du sous-sol par le petit monte-charge dissimulé dans l'élégant meuble knapp placé à gauche du lit, et tandis que se déploie le plateau qui porte, avec la tasse fumante, les toasts grillés électriquement, Glycia songe qu'elle a une journée très chargée.

Ce sont — d'abord, — les devoirs de sa profession (car nul n'a le droit de rester oisif), ses soins aux malades (section femmes), de la clinique que dirige son mari, le psychiâtre bien connu, Dr Maricer. Une persécutée, notamment, à calmer par des effluves combinées de « Camomille romaine et de violette », puis une maniaque des grandeurs, à qui la suggestion qu'elle est une fille des champs, n'opère que sous l'influence des radiations du Serpileum et de Majorana minor. Ses autres malades sont en bonne voie de guérison et lui laisseront des loisirs.

Elle a, en outre, à déjeuner ce matin, entre intimes, le Prince Katchmar, retour des Indes, où il dirige une clinique analogue à celle de son mari, mais avec des méthodes plus osées, paraît-il, et des effluves quintessenciées, dont la puissance est merveilleuse.

Puis c'est ensuite la réception à l'Académie du fameux Jean de Lorgues qui a su démontrer l'importance des émanations végétales et qui les a assimilées (en démontrant leur supériorité) aux radiations minérales et énergétiques et à l'hélium.

Ce sont ses théories qui ont fait la fortune et la notoriété de la clinique Maricer et c'est la moindre chose que d'honorer ce grand ami et célèbre précurseur.

Comment, avant lui, ne s'était-on pas rendu compte que les émanations des parfums n'étaient autre chose que les effets d'une dématérialisation de la matière : de l'énergie vitale rendue à la circulation et assimilable par l'homme qui, grâce à son sens olfactif, sait distinguer les bonnes émanations et les mauvaises.



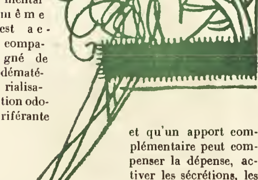
Car les miasmes putrides véhiculés par l'air, par l'eau, sont la cause initiale de toutes les maladies : la peste, le choléra, le typhus, la tuberculose, le

tétanos, la gangrène, sont transmises par des émanations putrides que nous révèle notre nez et que, seules, peuvent combattre des émanations saines interférentielles.

C'est grâce à notre odorat bien plus qu'à notre goût, que nous nous nourrissons convenablement ; sans le nez, que seraient les joies du palais?... les enchifrenés le savent!... Grâce à Jean de Lorgues, les gourmets connaissent aussi les voluptés nouvelles : des émanations complémentaires donnent des combinaisons délicieuses avec les mets... et certainement le repas d'aujourd'hui sera une révélation à cet égard.

Jean de Lorgues sera justement reçu à l'Académie par un descendant de Rostand (le Père) qui prétend — à tort d'ailleurs — que l'un des poèmes du célèbre Edmond Ier (une comédie) est justement une exposition ésotérique antérieure à la publication des théories du savant chimiste parfumeur. Mais il est patent qu'il n'en est rien, la presse s'est livrée ces temps derniers à une débauche d'exégèse à ce sujet, et l'opinion de Glycia est faite.

Jean de Lorgues a montré que les efforts musculaires des hommes et des animaux engendrent à la fois des purines, des ptomaïnes, toxines, des et des émanations odorantes. Ces dernières sont plus dangereuses et doivent être combattues par des émanations interférentielles. Ce sont ces interférentielles qui sont la base de tous les traitements médicaux actuels et elles font merveille. Toute la médecine future est là.



Savoir que l'effort mental même est accompagné de dématérialisation odoriférante et qu'un apport complémentaire peut compenser la dépense, activer les sécrétions, les localiser ; savoir enfin que des apports radio-aromatiques sont suggestionnels, hypnotiques ou inhibitifs selon les cas, telle est la base de la science moderne.

Sans doute, avant lui, on essayait les cures aromatiques des maladies et les pansements odorants, mais quels pauvres balbutiements à côté de la Révélation qui, aujourd'hui, s'impose.

Jean de Lorgues, supérieur à tous points de vue à Pasteur, est un bienfaiteur de l'humanité.

Ah ! et puis, ce soir, c'est la première de la féerie « Maïa » au Théâtre Sacha ; on dit grand bien de cette forme nouvelle du théâtre, inspirée de la science des Fakirs et où tout l'auditoire est plongé dans une semi-hypnose, sans danger, par des radiations parfumées.

Les émanations choisies provoquent des demi-extases, pendant lesquelles des visions imaginatives complètent la scénique et la musique suggestives. C'est évidemment une formule nouvelle...

***

Mais le ventilateur tourne en sirène et indique la neuvième heure : il convient de se mettre en mesure d'accomplir ce programme si lourd.

La domesticité a été réduite à sa plus simple expression et, à part quelques collaborateurs spécialistes, toute aide est demandée de préférence à la fée électricité. Aussi docilement qu'il est venu, le déjeuner retourne au sous-sol. Glycia fait un saut dans la salle de bains où de multiples appareils très modernes font pendant aux vasques XXe siècle. Une des infirmières principales de la clinique l'attend : c'est sa collaboratrice de confiance et c'est à elle qu'est dévolu l'honneur d'aider Glycia dans sa toilette du matin et du soir.


l'Orient tout entier est là



Mme Floriane Saintclair, — Dr ès-cosmétique, — masseuse d'art est une érudite. Elle manie avec science et dextérité le vibreur pneumatique, les vaporisateurs, pulvérisateurs, inhalateurs, échaudeuses et coiffeuses électriques. Un polisseur mécanique fait les mains de Madame qui, en un clin d'œil, est prête à affronter la lutte quotidienne. Elle s'est comme enrobée d'une senteur prophylactique pour éviter la contagion et d'un extrait « sympathique » au jasmin d'Orient propre à lui permettre un abord facile et agréable de ses malades. Un sarraut isolateur élégant la transforme en infirmière et la voilà glissant doucement sur le porteur électrique, vers la clinique de son mari.

Nous ne la suivrons ni dans les soins psycho-odorants quelle prodigue à ses malades, ni dans la course rapide qu'elle fait dans son aéro-cab pour quelque achat urgent. Le chimiste a, entre temps, préparé le repas dans les autoclaves à résistances et au four à enroulement : Tout est prêt quand les invités descendent des glissières pour aéronefs jusqu'au Hall central.

Nous les laisserons jouir quelques instants de la magnifique collection de kinéphos perfectionnés qu'à réuni le Dr Maricer dans ses voyages. Les scènes animées se déroulent dans les théâtricules avec les nuances, le mouvement et les bruits de la vie, pendant que des émanations de parfums recueillis en même temps et par le même appareil, donnent la sensation absolue du réel. L'Orient tout entier est là, avec sa lumière et son odeur capiteuse ; la forêt vierge est évoquée ici avec ses senteurs lourdes et le chant de ses oiseaux. C'est ravissant.

Mais la porte s'ouvre, c'est Glycia, charmante et fraîche dans toute la radieuse beauté de sa constante jeunesse. Puis, la table monte du sous-sol et remplace la fontaine, qui tout à l'heure, versait son eau odorante dans les vasques centrales.

Les fumets délicieux de la cuisine moderne excitent l'appétit et des trouvailles merveilleuses, des combinaisons exquises de parfums et d'aromes nouveaux enchantent le palais des convives.



Le prince Katchmar narre avec science les découvertes sensationnelles qu'il a faites dans le domaine des émanations vivantes : la difficulté qu'il a éprouvée à recueillir les senteurs subtiles des sensations, le parfum délicat des douleurs et des joies. Il insiste sur l'importance énorme que ses nouveaux produits auront dans un proche avenir.

Puis, après la dégustation des boissons modernes si délicatement aromatiques, l'inhalation des fines fumées qui remplacent les grossières cigarettes d'autrefois, chacun s'installe dans les aéronefs qui virent bientôt vers la coupole de l'Institut. Cette nouvelle coupole à jour, construite il y a cinquante ans, imite parfaitement l'ancienne, en plus grand, mais, ajourée, laisse entrer les aéronefs sur la terrasse principale.

L'air retentit des vivats que la foule pousse en l'honneur de Jean de Lorgues, le précurseur, le bienfaiteur du genre humain, le nouvel académicien...

R.-M. Gattefossé.

LA COUMARINE.

La coumarine est en ce moment extrêmement rare et à des prix élevés. Ces cotations ont tenté les falsificateurs, et il se trouve en ce moment dans le commerce des produits contenant des adultérants qu'il est très facile de reconnaître.

La coumarine a un point de fusion de 67°, par tolérance ce point peut être porté à 70° ; mais le produit signalé fond à 115/117°. Il doit se dissoudre 6 parties de coumarine dans 100 parties d'alcool 60° : le produit incriminé ne répond pas à cet indice de solubilité.

Nous engageons vivement nos lecteurs qui auraient acheté de la coumarine à des maisons de second ordre ou étrangères inconnues en France avant la guerre, de nous envoyer un échantillon à l'analyse. Nous nous élevons toujours contre la falsification et invitons vivement nos lecteurs à ne pas se laisser abuser, quel que soit leur désir d'être rapidement approvisionnés.


SONNET VERNAL
Savoie
Une imprécise halcine émane du lointain.
C'est l'Avril des sommets ; la mousse est réveillée
Et l'acide fraîcheur de la neuve feuillée
S'exhale, en l'Alpe rose, au vaporeux matin..
Bourgeons des sapins bleus, bourgeons de tout satin.
Est-ce vous qui fleurez ou la sente mouillée,
Ou bien des prés voisins l'éparse corbeillée ?...
Mais non... je ne sens rien qu'un effluve incertain !
Or voici, curieuse et gentiment coquette,
Livrant son cœur d'or vert, une folle jeannette !...
Le printemps ne sent plus que cette fleur pour moi...
Heureux qui sut connaître et garder identique
La foule des parfums qu'a toute femme en soi :
Il peut, si l'amour vit, trouver la note unique.
Hubert DHUMEZ.

SONNET ESTIVAL

Estérel

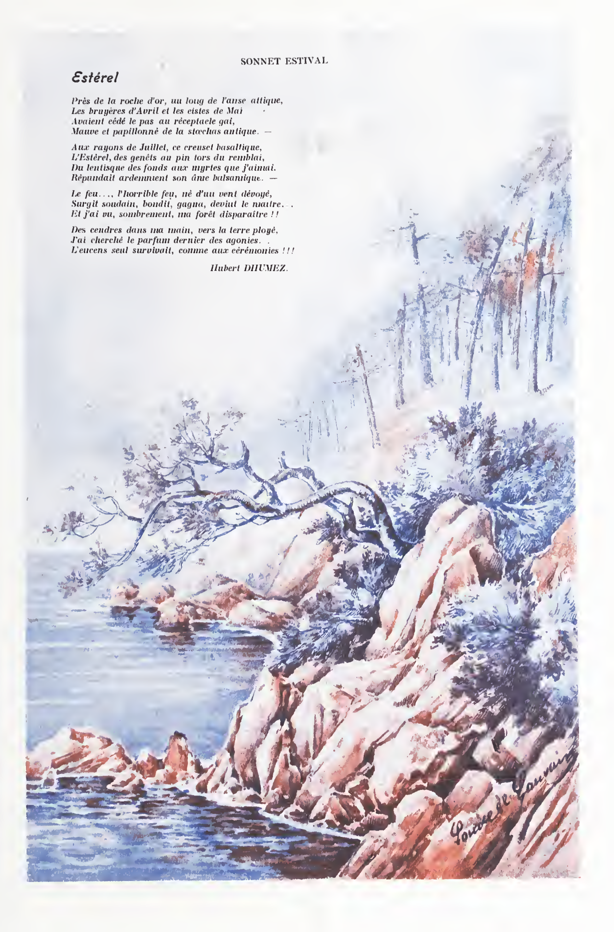
Près de la roche d'or, au long de l'anse attique,
Les bruyères d'Avril et les cistes de Mai
Avaient cédé le pas au réceptacle gai,
Mauve et papillonné de la stœchas antique. —

Aux rayons de Juillet, ce creuset basaltique,
L'Estérel, des genêts au pin tors du remblai,
Du lentisque des fonds aux myrtes que j'aimai.
Répandait ardemment son âme balsamique. —

Le feu…, l'horrible feu, né d'un vent dévoyé,
Surgit soudain, bondit, gagna, devint le maître…
Et j'ai vu, sombrement, ma forêt disparaître !!

Des cendres dans ma main, vers la terre ployé,
J'ai cherché le parfum dernier des agonies…
L'encens seul survivait, comme aux cérémonies !!!

Hubert DHUMEZ.



ÉDITION PARFUMERIE MODERNE.



SONNET AUTOMNAL

Puisaye

O toi, fille de Pan, qui sens la sorbe mûre,
Futaie heureuse, où je naquis, en Fructidor,
Pourquoi te dévêtir de ta tunique d'or,
Sans voiler à l'Etang ta nerveuse ramure ?

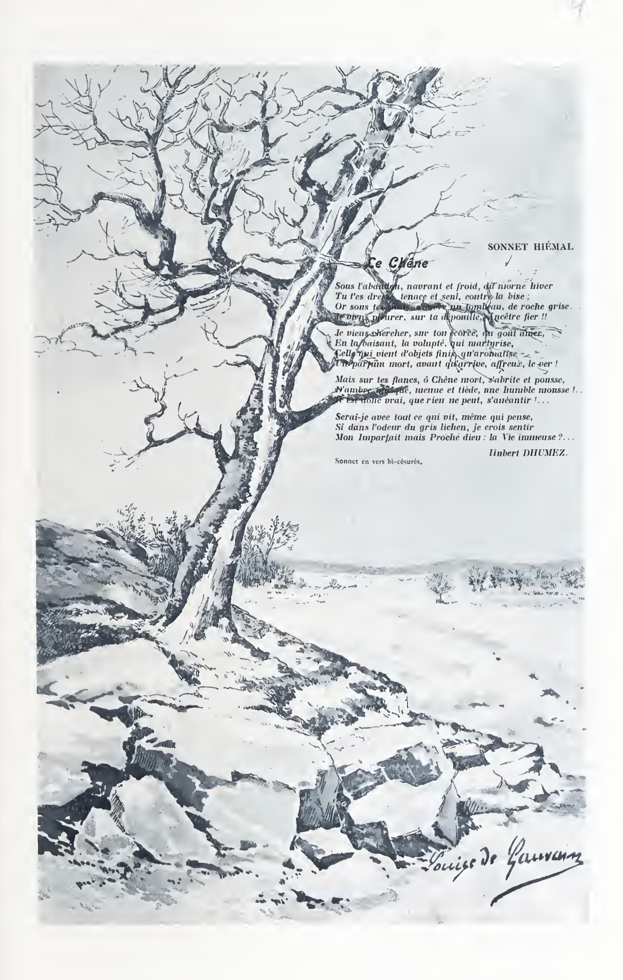
Je pars, mais mon vieux sol, qui sait comme on l'emmure,
Du fil de ses brouillards, qu'il dévide et qu'il tord,
Tissera le drap flou de celle qui s'endort,
Isolant ses senteurs...., ses formes..., son murmure...

Et je garderai seul le souffle précieux
Des hêtres, des bouleaux, des joncs, des fraxinelles,
Bordés de cèpes bruns et de sures prunelles :

Sentant bien en mon cœur, toujours silencieux,
Que la troublante odeur des bois de mon enfance,
N'est du retour sacré la tangible espérance !...

Hubert DHUMEZ.

ÉDITION PARFUMERIE MODERNE.



SONNET HIÉMAL

Le Chêne

Sous l'abandon, navrant et froid, du morne hiver
Tu t'es dressé, tenace et seul, contre la bise ;
Or sous tes [illegible] un tombeau, de roche grise. .
Je viens pleurer, sur ta dépouille, Ancêtre fier !!

Je viens chercher, sur ton écorce, au goût amer,
En la baisant, la volupté, qui martyrise,
Celle qui vient d'objets finis, qu'aromatise
Un parfum mort, avant qu'arrive, affreux, le ver !

Mais sur tes flancs, ô Chêne mort, s'abrite et pousse,
D'ambre [illegible], menue et tiède, une humble mousse !. .
Il est donc vrai, que rien ne peut, s'anéantir !. . .

Serai-je avec tout ce qui vit, même qui pense,
Si dans l'odeur du gris lichen, je crois sentir
Mon Imparfait mais Proche dieu : la Vie immense ?. . .

Hubert DHUMEZ.

Sonnet en vers bi-césurés.

N° 1. Le Numéro : 1 franc. JANVIER 1918.



ABONNEMENTS (12 mois) : FRANCE 10 fr. ; ETRANGER : 12 fr.

LES LIVRES NOUVEAUX

L'Ame inconnue de la Patri

Par R.-M. GATTEFOSSÉ

Un volume broché : aux *Editions scientifiques françaises* (25, rue Lauriston, Paris). A la *Parfumerie Moderne*, 19, rue Camille, Lyon. Prix : 2 francs.

Cet ouvrage est précédé d'une élogieuse préface de M. Edmond Perrier, de l'Académie des Sciences, qui constate la haute valeur de l'œuvre de M. R.-M. Gattefossé.

R.-M. Gattefossé est un scientique et cette qualité ne le dessert pas lorsqu'il se fait écrivain. *L'Ame inconnue de la Patrie*, ouvrage de psychologie collective, est écrit dans un langage extrêmement sobre, avec le souci de donner aux mots leur juste valeur, avec la pensée d'exprimer clairement, de déduire logiquement.

M. Gattefossé étudie les problèmes qui se posent à la conscience de chaque Français devant l'effort prodigieux que nous avons dû faire, d'abord pour soutenir le choc allemand, pour vaincre ensuite cet ennemi redoutable. D'où vient cette puissance mystérieuse, et pourquoi la volonté qui nous conduit est-elle aussi unanime ? C'est *l'Ame inconnue de la Patrie* qui commande à tout le peuple français, qui le conduit aux batailles, qui le rend si fort devant l'adversité.

De quoi est fait cette âme ? De quoi se compose la conscience collective d'un peuple ? Quels sont les éléments inconnus des courants de patriotisme et d'énergie qui courent habituellement en «canalisations souterraines » dans la vie des peuples et, subitement, affleurent dans les grands événements.

Ces grands problèmes sont résolus et démontrés dans le livre que R.-M. Gattefossé offre au public. C'est l'œuvre d'un cerveau puissamment organisé, c'est le résultat des recherches d'un sincère et d'un penseur ; c'est enfin, le cri d'espoir et de foi dans la France d'un patriote moderne.

Certainement, cet ouvrage intéressant fera penser. Il suscitera des controverses, car il étudie des faits encore mal connus, car il heurte de front des opinions établies. Je ne crois pas que l'expression de ces divergences de pensée puisse être désagréable à l'auteur de *L'Ame inconnue de la Patrie.* Il est trop soucieux de vérité pour ne pas admettre la libre discussion.

De ces commentaires, il ressort clairement que cet ouvrage doit être lu — mieux qu'il le sera certainement — et qu'il est appelé à tenir une grande place parmi les ouvrages de philosophie que la guerre aura suscités.

Pierre Argence.

LA PARFUMERIE MODERNE

SCIENTIFIC REVIEW AND ORGAN FOR THE DEFENSE OF THE PERFUMERY

ILLUSTRATED MONTHLY

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille — LYON

ENGLISH EDITION

CONDUCTED BY R.-M. GATTEFOSSÉ

THE PERFUMERS AND THE PRESS.

In France, the daily Press has violently, risen up against the project conceived by some Perfumers of buying daily newspapers. These Perfumers have been held up to ridicule, they have been rallied and some organs have gone so far as to attack them violently, In reply to these attacks the « Parfumerie Moderne » demonstrates that Perfumers have the right to establish and to direct papers. There is no reason to assume that their honestly acquired fortune would be badly used in that way. They want to establish business papers. Why should they be blamed? Have they no right to defend themselves and defend their industry.

Perfumers are always artists, often learned men and their scientific culture is very often above that of professional journalists who know everything and know nothing. During the war, the perfumery trade has powerfully helped France by means of an intensive exportation which has risen from 70 millions of francs to 100 millions.

Our review concludes by evoking the time when we shall find papers more occupied with the economic life and commercial transactions of the country than in domestic politics. We believe that this wish made for France might also be applied to other countries.

NEW PERFUMES.

Our Collaborator, Floriane, whose professional competence is every month appreciated by our readers, this month proposes some new perfumes to us, which allow of the giving to essences of lilac the odour corresponding to the sweet taste of the pistils of the lilac flower. This odour is obtained by means of a small dose of aldehyde phenylpropylique. Also the acetate of phenylpropyle gives to every essence of flowers the fresh smell of living petals.

THE ITALIAN ESSENCES.

Our correspondants in Sicily send us their report on the present price of the Italian Essences and the out-look for the next season.

They quote for Essence of Bergamotte : Bergamotte 37/39. Disponible 55.25. Futur : 51.50. We think these prices will be maintained.

Essence of Lemon. — There exits now in Italy an important stock of Essence of Lemon. But the Government has taken certain measures, so that this will not depreciate the prices of the essence. The Government has formed the project to prohibit the manufacturing of essence of lemon after the end of February. It is quoted 10.50 per kilo. Prices remain firm and may go up.

Essence of Portugal. — The Stocks are reduced. They quote 27.5, with a firm market.

Essence of Mandarine. — The crop has been less than that of last year. It is quoted at 63 f.

ABOUT LAVENDERS.

Our excellent collaborator, J. Gattefossé, points out a Lavender little known in France, but very abundant in Algeria. This Lavender, « Multifida Lavender », is very odoriferous and, on this account, desserves to be studed and multiplied in the cultures,

The Parasits of Lavender

An entomologist, M. G. Teissier, writes us to point out an error that has crept into the work of MMrs R. M. Gattefossé and L. Lamotte. One of the plates of this interesting work reproduced three aspects of a parasit of Lavender. M. Teissier who has examined these pictures informs us that they are not the three states of a unic specie and prouves us that they are three different insects and that Lavender has three enemies, instead of one only as might have been thought at first.

The sale of the essence of Lavender

M. P. Augier introduces us to the various manners of buying the essence of Lavender from the producers.

These transactions are still made without the value of the essences being scientifically controlled; at all events, this controll cannot be exercised by the buyer till later, when the essence comes to his laboratory. M. Augier shows how this state of thing is to be improved.

MEDECINE AND PERFUMES.

The Dr Forgues, physician to the French Army has studied the « perfumed dressings » (pansements embaumés). He advices their use on account of the antiseptic properties, of numerous essences. The Dr Forgues thinks that the use of the essences as therapeutic agents can only become more and more general and will always give the best results. But, with great reason, our Review is complaining that some Manufacturers of pharmaceutical specialities are without scruples and that one of them declares that he is able to cure the pleuro.tuberculosis by taking essence of lilac, under the form of round capsules. In the language used by our « poilus » we will say that this manufacturer « is coming it a bit ».

THE AROMATIC FLORA OF THE MOORS.

In this number our collaborator, J. Gatefossé, terminates his study of the Estival Aromatic Flore of the Moorish Coast (part of the french mediterranean shore).

We cannot think of translating entirely this very interesting study and we cannot resume it.

Our friends being interested in it, perhaps we shall ultimately publish a full translation.

THE FRENCH PERFUMERY TRADE ABROAD.

IN SWITZERLAND. — Our Collaborator, M. H. Blin, gives us some very exact informations about the Perfumery Trade in Switzerland. The importations into Switzerland were partly made from France and Germany. France was ahead, but was closely followed by Germany and the French Perfumers will have much to do after the war to defend themselves in that market, one of the few markets that will remain open to the Germans and where they will make strenuous efforts to maintain their position and take, if possible the place of France.

IN THE U. S. A. — One of our correspondants writes to inform us that the markets of U. S. A. are opened to us for many products. The french firms will not neglect to make offers there.

IN MEXICO. — Amongst the German firms installed in America. the black-lists have pointed out the firm George Lueders and Co previously installed in New-York, Chicago and San-Francisco. At the end of last April the mexican branch had ceased business, but will recommence business. Our friends should be careful to have nothing to do with this firm.

We will take the liberty of calling the attention of our excellent friends-publishers of the « American Perfumer »-that their very interesting review still contains some pages of advertisement for manifestly german firms, such as Heine and Co, and others of bulgarian origin, vaunting products which must be banished from american laboratories. It is, without any doubt under the very honourable scruple to end prepaid contracts that our colleagues have continued these publications; but these engagements will soon finish and we shall soon see such advertisements desapear entirely from allied and friendly papers, whose columns they no longer honour.

IN JAPAN. — The importation of Perfumes into the Japan is decreasing. The Japs, now manufacture nearly all they use themselves, at least in cheap articles and only the high-class French and English articles find an opening on the Japanese market; but this market will be shut down very shortly.

PERFUMERY.

Such is the title of a fine work which has just made its appearance, under the signature of M. A. Croissant, reporter delegate of the Exhibition of San-Francisco in 1915. The eminent Director of Rigaud's Perfumery and of the firm Vial has studed the history and the technology of the industry of the Perfume, with competence. This report is made attractive by the simple and clear manner in which it has benn written. Further it is pnblished in an elegant edition.

We will give an analysis of it in one of our next numbers.

HOW PERFUMERS GROW RICH.

Some really sensational information has reached us from Marquesas. The Governor of the French establishments in Oceany has just prohibited the circutation and the sale of liquid perfumes, under pretence that the natives got drunk by taking the perfumes which containied alcohol. We publish this under all reserve.

LA FOIRE DE LYON.

L'Aveu de Leipzig.

Le Journal « La Foire d'échantillons de Leipzig », *organe officiel de l'Office de la Foire de Leipzig*, publie dans son dernier numéro, que nous avons pu nous procurer, un article intitulé : « *Lyon contre Leipzig* ».

Le rédacteur, après avoir reproduit les chiffres publiés par M. Herriot, sur le résultat de la dernière Foire de Lyon, exprime les appréciations suivantes, que nous traduisons textuellement.

« Nous ne voulons pas fermer les yeux sur « ce *succès* de Lyon, mais convenir, au con- « traire, que Leipzig possède là un puissant « concurrent, contre lequel il importe de « mettre en action tous nos moyens de com- « bat. Et Lyon n'est d'ailleurs sans doute « pas arrivé à l'apogée de son développement.

« Dans chaque branche d'affaires, Leipzig « n'a pas à produire, pour une seule Foire « des chiffres inférieurs à ceux de Lyon, et « les chiffres annuels sont très supérieurs à « ceux de la Foire française qui ne se tient « qu'une fois par an. Mais, *sur un point,* « *nous avons à apprendre de la Foire de* « *Lyon* : les Français n'ont certainement pas « fait fausse route *en admettant à leur Foire* « *toutes les industries sans distinction.* Ils « ont, non seulement autorisé, mais, même « vraiment conquis, la participation de la « grosse industrie, des constructeurs de ma- « chines, de l'industrie textile, de l'industrie « du cuir, etc... Et l'expérience a montré que « le concours de ces industries a suffi pour « attirer à leurs articles un grand nombre « d'intéressés. Elles se sont sans doute tout « d'abord décidées à participer à la Foire « pour les mêmes raisons qui font prendre « part à toute exposition ne promettant au- « cun profit immédiat. Mais depuis que cette « participation leur a procuré des comman- « des intéressantes, elles continueront à pra- « tiquer cette forme d'offre, même si elles « avaient jusqu'à présent autrement opéré... »

L'auteur termine en engageant la Foire de Leipzig à imiter sa rivale française et à *étendre le champ de son activité.*

Nous ne croyons pas avoir besoin d'insister sur l'importance de ce document que nous reproduisons tel quel.

Exposition permanente d'Echantillons

Le Comité de la Foire a l'intention d'organiser à Lyon une Exposition permanente d'échantillons. Le fonds principal de cette Exposition sera constitué par les échantillons envoyés à chaque Foire annuelle par les maisons adhérentes. Celles-ci, une fois la Foire terminée, au lieu de réexpédier leurs échantillons auront la faculté de les laisser à Lyon, à titre de dépôt. L'administration de la Foire (service de l'Exposition permanente, 27, rue Gentil) se chargera de les recueillir, de les classer, pour en former une Exposition publique qu'elle organisera et entretiendra pendant l'intervalle de deux Foires consécutives. Chaque année, les adhérents anciens pourront retirer les échantillons exposés l'année précédente, pour les remplacer par des modèles plus récents ou ajouter de nouveaux échantillons à ceux qu'ils auront déjà exposés.

Déjà en mars 1917, le Comité de la Foire avait fait appel aux adhérents pour obtenir qu'ils remettent à l'Exposition permanente une partie de leurs échantillons ; mais aucun local n'était encore prêt à les recevoir. Dans le courant de cette année, il a été possible de rendre disponible un local très vaste, mais qui peut dès maintenant recevoir de nombreuses collections.

Le Comité installera dans ce local, pour la Foire de 1918, la deuxième exposition annuelle de l'Enseignement technique français (groupe 54), entrée quai de Retz, 13. Après la clôture de cette Exposition technique, le local sera définitivement affecté à l'Exposition permanente d'échantillons.

Pour tous les renseignements concernant l'Exposition permanente d'échantillons, s'adresser à l'Office de renseignements de la Foire de Lyon (27, rue Gentil).

Office de Renseignements de la Foire de Lyon

L'Office de Renseignements de la Foire de Lyon est installé 27, rue Gentil, au 3e étage.

L'Office de Renseignements de la Foire de Lyon n'est pas un bureau de renseignements pour les étrangers qui visitent la Foire.

L'Office de Renseignements de la Foire de Lyon est un nouveau service organisé par le Comité de la Foire et qui fonctionne d'une manière continue pendant toute l'année.

L'Office de Renseignements de la Foire de Lyon est destiné à répondre aux nombreuses questions qui parviennent de toutes parts à notre administration.

L'Office de Renseignements de la Foire de Lyon se propose de développer, de multiplier les relations qui s'établissent à la Foire entre nos adhérents et les commerçants ou industriels du monde entier.

L'Office de Renseignements de la Foire de Lyon répond *gratuitement* à toutes les questions qui lui sont posées ; il fournit *gratuitement*, avec une inlassable bonne volonté, tous les renseignements qui lui sont demandés, que ces renseignements concernent la Foire ou non.

L'Office de Renseignements de la Foire de Lyon prie instamment tous les adhérents, tous les visiteurs de la Foire, d'avoir recours à ses services, ils ne tarderont pas à en apprécier les avantages.

Nous éditerons au mois d'Avril un NUMÉRO SPÉCIAL sur

La Parfumerie à la Foire de Lyon

Ce numéro, tiré sur beau papier couché, contiendra la liste très complète des Maisons de Parfumerie (Matières premières ou Confectionneurs), des Industries fournisseurs de la Parfumerie ou qui s'y rattachent, ayant participé à la Foire de Lyon. Il sera donc, en quelque sorte, un ***Annuaire de la Parfumerie pour 1918-1919*** et préparera logiquement le *Catalogue Annuel de Publicité collective* que nous nous proposons d'éditer dans un avenir prochain.

Ce fascicule sera répandu par nos soins

DANS LE MONDE ENTIER

et notamment chez les Exportateurs de et pour tous pays

Si vous pensez que votre maison y doit figurer en bonne place, vous voulez utiliser cette PUBLICITÉ ABSOLUMENT DIRECTE, cette publication vous intéresse à quel titre que ce soit, **écrivez-nous**

Nous sommes disposés à étudier et à réaliser toutes les combinaisons pouvant aider au développement de l'Exportation dans l'Industrie de la Parfumerie.

Notre Revue, la seule du genre en Langue Française, a ONZE ANS d'existence.

FAITES-NOUS CONFIANCE

Nous offrirons vos produits et ferons connaître votre firme sur tous les points du Globe.

La Parfumerie Moderne, 19, Rue Camille, LYON. — Téléphone : 56-Villeurbanne

11º Año EDICION ESPAÑOLA Enero 1918.

LA PARFUMERIE MODERNE

MENSUAL ILUSTRADA

REVISTA CIENTIFICA Y DE DEFENSA PROFESIONAL

ADMINISTRACION : 19, Rue Camille — LYON

Agencia General para España : J. RAMON BALLESTER ROIG 77-79, Calle Escudillers, BARCELONA

REDACTOR JEFE : R.-M. GATTEFOSSÉ

LOS PERFUMISTAS Y LA PRENSA.

En Francia la prensa diaria se ha elevado con violencia contra el proyecto formado por ciertos Perfumistas para comprar algunos periódicos diarios. Se ha bromeado con estos Fabricantes, se han burlado de ellos y ciertos órganos se han lanzado hasta atacarles violentamente. La « Parfumerie Moderne » responde a esto y demuestra que los Perfumistas tienen perfectamente su derecho de fundar y administrar periódicos. Nada permite creer que su fortuna honorablamente adquirída estuviere así mal empleada. Ellos desean fundar periódicos de negocios, por qué vituperarles? No tienen ellos el derecho de defenderse y defender su indústria? Los Perfumistas son siempre artistas, muy a menudo sabios y su cultura cientifica es muy frequente bien superior a la de los periodistas de profesión que lo saben todo y no saben nada. La Perfumeria durante la guerra ha ayudado considerablamente a Francia por una exportacion intensa que era de 70 milliones y en el momento actual a subido a 100 milliones.

Nuestra Revista concluye evocando la época en que se encontraran periódicos más ocupados en la vida económica del país y de transacciones comerciales que de política interior. Nosotros pensamos que este deseo hecho para Francia pudiera aplicarse a otros muchissimos paises.

PERFUMES NUEVOS.

Nuestra colaboradora, Floriane, cuya competencia profesional es apreciada por nuestros lectores nos propone este mes nuevos perfumes que permiten dar a las esencias de las lilas la sensacion que en el dominio del olfato corresponde al gusto azucarado de los pistilos de la flor de lilas. Este olor es obtenido por una pequeña dosis de aldehydo phenylpropylique. Lo mismo, el acetato de phenylpropyle da en todas las esencias de las flores la nota fresca de los pétalos vivientes.

LAS ESENCIAS ITALIANAS.

Nuestros correspondientes de Sicilia nos envian informaciones sobre los precios actuales de las Esencias Italianas y las probabilidades para la proxima campaña.

Esencia de Bergamota. Cotizan :

Bergamota 37/39, disponible 55,25, futura 61.50. Suponemos que dichos precios han de mantenerse.

Esencia de Limon. — Existe actualmente en Italia un stock considerable de esencia de limon. Pero el Gobierno ha tomado ciertas medidas para que no esten los precios envilecidos por esta situación. El Gobierno forma el proyecto de prohibir la fabricación de la esencia de limon despuès de fin de Febrero. Se cotiza 10.50 el kilo. Los precios quedan firmes.

Esencia de Portugal. — Stocks reducidos. Cotizan 27,50 con un mercado firme.

Esencia de Mandarina. — La cosecha es menor que la del año pasado. Cotizan 63 francs.

A PROPOSITO DE ESPLIEGO.

Nuestro excelente colaborador J. Gattefossé indica un espliego poco conocido en Francia, pero que abunda en Argelia. Este espliego (Lavande Multifida) es muy fragante y como tal, merce ser estudiado y esparcido en las plantaciones.

Los Parasitos del Espliego

Un entomologista, el Señor G. Teissier nos escribe para señalarnos un error que ha pasado desapercibido en la obra de los señores R. M. Gattefossé y L. Lamotte Entre los grabados existe uno que reproducia tres aspectos de un parásito del espliego El señor Teissier que ha examinado estos grabados nos hace observar que estos no son los tres estados de una misma especie y nos prueba que estos son tres insectos diferentes y que el espliego tiene tres enemigos en lugar de uno

solo, como se hubiera podido suponer al principio.

La venta de la Esencia de Espliego

El señor P. Augier nos inicia en las maneras de comprar las esencias de espliego a los productores. Estas transacciones aún se hacen sin revisión científica rigorosa del valor de las esencias o, porlo menos, esta revisión no puede hacerse sino después por el comprador cuando la esencia llega a su laboratorio. El señor Augier indica los mejoramientos que conviene aportar a tal estado de cosas.

MEDICINA Y PERFUMES.

El doctor Forgues médico del Ejército ha estudiado el « pansement embaumé » (aposito perfumado). El preconiza su empleo dadas las propriedades antisépticas de gran número de esencias. El Dr sñr Forgues piensa que el empleo de las esencias como agentes therapéuticos no puede menos de generalizarse y dará siempre los mejores resultados. Pero nuestra Revista se queja con razón de que ciertos fabricantes de especialidades farmacéuticas no tienen escrúpulos ningunos y que uno de ellos declara poder curar la pleurotuberculosis por la absorcion de la esencia de las lilas bajo la forma de cápsulas redondas. En el langùaje que usan nuestros « poilus » nosotros diremos que este fabricante « cherre » (exajera) un poco.

LA FLORA AROMATICA DE LOS MOROS.

Nuestro colaborador Jean Gattefossé termina en este número su estudio sobre la Flora aromática estival de la costa de los Moros. No es posible traducir enteramente este tan interesante estudio y no se puede resumirle.

En caso que a nuestros amigos les interesare, tal vez publiquemos ulteriormente su traduccíon completa.

La Perfumeria Francesa en el Extrangero.

EN SUIZA. — Nuestro colaborador sñr Henri Blin nos informa muy exactamente sobre el comercio de la Perfumería en Suiza. Las importaciones en Suiza estaban hechas en su mayor parte por Alemania y Francia. Francia marchaba a la cabeza, pero se hallaba seguida de muy cerca por Alemania y los Perfumistas Franceses tendrán mucho que hacer despues de la guerra para defenderse en este mercado, uno de los solos mercados que quedarán abiertos a los Alemanos y donde estos haran poderosos esfuerzos para manternerse y tomar, si pueden, el lugar de la Francia.

En los Estados Unidos. — Un correspondiente nos escribe para señalarnos que los mercados de los Estados Unidos estan abiertos a gran número de productos. No faltaran las casas francéses en hacer ofertas alla.

En Mexico. — Entre las casas alemanas instaladas en America, las listas negras han señalado la casa George Lueders y Cia, antiguamente instalada en New-York, Chicago y San Francisco. A fin de Abril último, la sucursal mexicana habia cesado sus transacciones, pero vuelve a empezar sus negocios. Nuestros amigos tendran de abstenerse de todas relaciones con dicha casa.

Nos permitemos hacer observar a nuestros excelentes amigos de la direccion del « American Perfumer » que su tan interesante revista aún contiene páginas de publicidad para casas notoriamente alemanas, como Heine y Cia y otras de orígen búlgara, alabando productos que deben ser desterrados de los laboratorios americanos.

Sin duda alguna que, por escrúpulo muy honroso de terminar contractos ya pagados, es por lo que nuestros colegas han perseverado en dicha publicación; pero estas compromisos han de tener un fin próximo y definitivamente veremos desaparecer de las columnas de los periódicos amigos y aliados unas anuncias que ya no les honran.

EN EL JAPON. — La importacion de los perfumes en el Japón va disminuyendo. Los Japoneses ahora fabrican casi todo lo que ellos necesitan al menos en los articulos de precio bajo y los productos de lujo francéses é ingléses aún encuentran cabida en el mercado japonés, pero éste quedara cerrado dentro de poco.

LA PERFUMERIA.

Tal es el título de la obra que acaba de aparecer bajo la firma del Sñr A Croissant delegado informante de la Exposición de San Francisco de 1915. El muy distinguido Director de la Perfumeria Rigaud y de la casa Vial ha estudiado con competencia la historia y la técnica de la indústria del Perfume. Este estudio ha sído hecho atractivo por estar escrito sencilla y claramente. Además está presentado bajo un bello aspecto.

Analizaremos esta obra en uno de nuestros próximos números.

Como se enriquecen los Perfumistas.

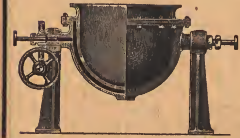
Una informacion verdaderamente sensacional recibimos de las Islas Marquesas. El Gobernador, de los Establecimientos Franceses de la Oceania ha prohibido la circulación y la venta de los perfumes líquidos bajo el pretexto de que los Indígenas se embriagan bebiendo estos perfumes a base de alcohol...

No es absolutamente séguro que esta informacion sea exacta.

FONTES ÉMAILLÉES POUR LES INDUSTRIES DES PARFUMS

Résistant à tous Produits Chimiques

à toutes températures et pressions



DANTO-ROGEAT & Cie

33 à 39,
Chemin des Culattes — *LYON*

DEMANDER NOTRE ALBUM N° 3.

ESSENCES NATURELLES DE FLEURS

POUR

PARFUMERIE ET SAVONNERIE

MONTALAND, SÈVE, LEFÈVRE & Cie

HYÈRES-LES-PALMIERS (Var)

ESSENCES CONCRÈTES et LIQUIDES de FLEURS

HUILES ESSENTIELLES

POMMADES ET EXTRAITS

EAUX PARFUMÉES

CHLOROPHYLLE

Colorant vert naturel
Soluble à l'Eau ou à l'Huile.

BLEU VÉGÉTAL

Echantillons et prix chez

GATTEFOSSÉ FILS

Tél. : 58-VILLEURBANNE. 19, Rue Camille, LYON

— « Pour réinstaller, donner importante et rapide extension à Fabrique de Parfumerie en gros :

ON DEMANDE

COMMANDITAIRE

150.000 fr. minimum seraient nécessaires. — Affaire de gros avenir — ».

Ecrire : S. O. T. C., *Parfumerie M derne*, Lyon.

Huiles Essentielles de Sicile et Calabre

CITRON, PORTUGAL, BIGARADE,
BERGAMOTE et MANDARINE

Essences déterpénées et sesquidéterpénées

W. SANDERSON & SONS = OATES & BOSURGI Succrs.

Usines à TREMESTIERI *MESSINE (Sicile)*

TABLE DES MATIÈRES

Supplément 1917





ABONNEMENTS (12 mois) : FRANCE 10 fr. ; ETRANGER : 12 fr.

LES LIVRES NOUVEAUX

Culture et Industrie des Plantes Aromatiques

PAR

R.-M. GATTEFOSSÉ ET LAMOTTE

Un vol. grand in-8° abondamment illustré : 5 francs.

MM. R.-M. Gattefossé et L. Lamotte offrent au public un livre qui vaut par tous les points. On sait que le retour à la terre d'une partie du peuple français est un des problèmes les plus angoissants qui se posaient dès avant la guerre et dont l'intérêt s'est accru de tout le danger de l'après-guerre. Il est bien que la France aspire à devenir une des premières nations industrielles du monde, mais elle doit cependant, pour obtenir une mise en valeur complète de son territoire, tirer de son sol tout ce qu'il peut donner.

La lecture de l'ouvrage de MM. Gattefossé et Lamotte ouvre à cet égard des horizons inattendus. Ils montrent et prouvent, en effet, que les terrains les plus mauvais sont fréquemment propres à la culture des plantes aromatiques, telle la bienfaisante et vertueuse lavande, le thym, la sauge, etc. Ils en indiquent l'utilisation, ils décèlent les meilleurs procédés, ils conduisent le cultivateur par le plus court chemin et le mènent à l'aisance, au bien-être.

C'est un livre complet et cela n'est pas surprenant. R.-M. Gattefossé, le parfumeur bien connu, rédacteur en chef de la revue *La Parfumerie Moderne* qu'il dirige depuis dix ans, n'a-t-il pas tout ce qu'il faut pour vulgariser les meilleurs procédés d'extraction des essences et leurs diverses utilisations ? Et M. L. Lamotte, ancien professeur d'école primaire supérieure, officier de l'instruction publique, n'offre-t-il pas ici le fruit de plusieurs années de travail et d'expérience, le résultat d'une tâche à laquelle s'est consacré tout entier un homme qui ne veut point de loisirs ?

A l'heure où l'on remplit les colonnes des journaux d'articles sur la nécessité de servir le pays, *voici une œuvre* dont les résultats peuvent être immenses. *La Culture et l'Industrie des Plantes aromatiques* sont une source de richesse pour la France, tant pour ses paysans que pour son industrie. Nous nous devons à l'expansion de ces idées et nous ne pourrons pas mieux y contribuer qu'en répandant dans le public ce livre du plus haut intérêt.

Pierre ARGENCE.

En vente : *Parfumerie Moderne*, 19, Rue Camille, LYON.

QUELQUES-UNES DES PRODUCTIONS

DE

GATTEFOSSÉ FILS

15-17-19, Rue Camille, LYON

ESSENCES DÉTERPENÉES POUR EAUX DE COLOGNE ET EAUX DE TOILETTE

Dose 1 à 3 gramme par litre d'alcool dilué

Lorsqu'un succès de vingt années a consacré la réputation d'une série de produits et qu'ils ont réuni les suffrages de plus de 2.500 clients, c'est que réellement leur valeur est indéniable.

C'est le cas de nos essences *Naturelles* déterpénées, sept fois concentrées.

Elles sont débarrassées des parties insolubles ou malodorantes (terpènes et résines) qui s'opposent à la dissolution des parfums dans l'acool dilué et provoquent le louchissement des solutions. Nous enlevons par exemple 930 grammes de parties sans valeur par kilog. d'essence de citron, 650 grammes de portions insolubles par kilog. d'essence de bergamotte, etc.

Il en résulte des essences naturelles, portées au plus haut point de concentration et solubles sans filtrage dans l'alcool faible, instantanément, sans manipulation. On comprend sans peine que leur succès croisse avec le prix de l'alcool et l'importance des impôts qu'il supporte.

Il faut 1 gramme de nos essences déterpénées par litre d'alcool 25/35°, 2 gr. pour 40/50° et 3 gr. pour 55/60°. La solution est facile, il suffit d'ajouter l'essence dans l'alcool dilué ; dans le cas d'alcool très faible, dissoudre au préalable l'essence déterpénée dans 10 fois son poids d'alcool fort.

Nous préparons, par les mêmes procédés, les essences pour la fabrication de toutes les eaux de toilette et lotions dont le prix de revient est, par conséquent, très sensiblement diminué ; soit de 8 à 36 centimes par litre. Les eaux de Cologne coûtent par l'emploi de nos essences de 7 centimes à 60 centimes le litre, coût de l'alcool dilué en sus.

Toutes nos compositions sont spécialement étudiées pour la parfaite utilisation des qualités et de l'arôme exquis des essences naturelles déterpénées, elles reproduisent exactement l'odeur délicieuse des Eaux de Cologne de grand luxe.

Nos essences sont adoptées par les plus importantes fabriques de Parfumerie de France et de l'Étranger. Nos essences sont toujours *moins chères* que les compositions d'essences simples. Notre fabrication est actuellement la plus importante et le nombre d'hectolitres d'Eaux de Cologne fabriqué chaque année avec nos essences, est considérable.

Nous vous indiquerons volontiers le moyen d'obtenir sans filtrage, par nos procédés, des Eaux de Cologne à bas degré et d'*odeur identique* à celles que vous livrez actuellement. Sans changer vos méthodes actuelles, vous pouvez en outre obtenir des Eaux de Cologne très fortes à 25° et au-dessous ou à 80° et plus.

EXTRAITS AUX FLEURS N° 720 ESSENCES DE FLEURS N° 2000

(SANS ALCOOL).

La force d'un extrait est proportionnelle à la quantité de fleurs qui a été utilisée pour la préparer. Ainsi l'extrait triple, le plus employé ou extrait n° 24 est obtenu avec 24 kilos de fleurs pour 10 litres d'extrait.

Un extrait 72 est trois fois plus fort, il contient les matières odorantes de 72 kil. de fleurs pour 10 litres d'extrait. Depuis vingt ans, nous préparons nos extraits 720 encore 10 fois plus forts, c'est-à-dire qu'il suffit d'en dissoudre 100 gr. dans un litre d'alcool pour obtenir 1 litre d'extrait n° 72 ou 33 grammes dans un litre pour obtenir un litre d'extrait triple n° 24.

Ils sont débarrassés des cires, acides gras, etc., mais contiennent les fixateurs utiles et même sur demande, le colorant nécessaire. En un mot, il suffit de les dissoudre dans l'alcool pour obtenir immédiatement l'extrait pour le mouchoir à la force voulue.

Sur la demande de nos clients étrangers nous venons de monter un outillage permettant de concentrer ces extraits dans le vide de manière à éliminer l'alcool et à obtenir l'huile essentielle de fleur à son état de pureté. Ces huiles essentielles sont environ trois fois plus fortes que l'extrait 720 et il en faut employer trois fois moins pour obtenir la même puissance. Ces essences doivent être diluées à l'arrivée soit avec deux fois leur poids d'alcool pour reconstituer l'extrait 720, soit avec trente fois leur poids d'alcool pour fabriquer un extrait n° 72, soit avec cent fois leur poids d'alcool pour faire un extrait triple.

ASSORTIMENT

Acacia.
Adonis.
Alhambra.
Amamy.
Aubépine.
Azalée.
Azurée.
Bahal.
Begonia.
Bleuet.
Bouquet Japonais.
Bouquet à la Maréchale.
Bouquet des Alpes.
Bouvardia.
Bruyère.
Calina.
Camélia.
Champs-Elysées.
Cassie.
Chèvrefeuille.
Chypre.
Cœur de Nina.
Christo.
Cosmopolis.
Corylopsis.
Cuir de Russie.
Cyclamen.
Daisy.
Dictame.
Discrétion.
Divine.
Ess.-Bouquet.
Edelweiss.
Eglantine.
Eldorado.
Envoi de fleurs.
Erica.
Evodia.
Evernia.
Favoletta.
Féerie.
Feuhl.
Flamina.
Fleurette.
Fleurs des bois.
Fleurs d'Orient.
Fleurs d'iris.
Fleurs de lys.
Fleurs de lotus.
Fleurs d'oranger.
Florodora.
Foin de mai.
Fougère.
Frondaisons.
Fulgencia.
Gardenia.
Genêt.
Giroflée.
Glaïeul.
Gloire.
Glycine.
Grisant.
Griselidis.
Héliotrope.
Hémérocalie.
Idylia.
Ile d'Amour.
Immortelle.
Iris.
Jacinthe.
Jardins d'Armide
Japonais.
Jasmin.
Jicky.
Jockey-Club.
Jonquille.
Khédivial.
Lakmé.
Lautaret.
Lavande.
Lilas.
Mabel.
Magnolia.
Majorana.
Malika.
Marinette.
Mariette.
Mascarade.
Mélusine.
Michelia.
Miel d'Angleterre
Mikado.
Millefleurs.
Mongolia.
Mimosa.
Mogador.
Mousse de chêne.
Mousse des bois.
Mousse fleurie.
Muguet.
Musc.
Muguelia.
Narcisse.
Œillet blanc.
Œillet d'Ollioules
Opoponax.
Orchidée.
Oréa.
Origa.
Patchouli.
Peau d'Espagne.
Péonia.
Pimprenelle.
Pitosposum.
Pluie de roses.
Pommiers fleuris.
Portugal.
Princesse lointaine.
Quinine.
Réséda.
Rose rouge.
Rose des bois.
Rose Maréchal Niel.
Rose mousse.
Royal Sam.
Sainfoin.
Salvia.
Secret charmant.
Soir d'été.
Sous les bois.
Swet-pea.
Sylvania.
Syringa.
Tango.
Tillia.
Trèfle.
Tubéreuse.
Vanille.
Vers le rêve.
Violette des bois.
Violette double.
Violettes feuilles.
Violette de Parme.
Violette de Toulouse.
Violette Vera Flora.
Violette Victoria.
Ylang-Ylang.
etc., etc.

Malgré la guerre, Gattefossé et fils, 15-19, rue Camille, Lyon, ne cessent d'étendre et d'améliorer leur production.

GROLEA & SORDES

Parfums Synthétiques et Artificiels

MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE ET SAVONNERIE

Usine et Bureaux : 11, Rue Jules-Ferry, 11, SURESNES (Seine)

SPÉCIALITÉS

VIOLETTE ALPHA, VIOLETTE EXTRA ET PURE
VIORALDÉINE

Acétate de Benzyle.
» Linalyle.
Alcool Benzylique.
» Phényléthylique.
Alc. et Ald. Octylique.
» » Nonylique.

Alc. et Ald. Décylique.
Aldéhyde Phénylacétique.
Benzoate de Benzyle.
» Méthyle.
Indol.

Musc-Ambrette.
» Xylène.
Néroline, Yara-Yara.
Rhodinol.
Salicylate d'Amyle.

Bouvardial. — Jacinthe. — Jasmin, — Œillet. — Roses.
Violette blanche, verte. — Trèfle.

Grandes Cultures et Distilleries

dans la Montagne Noire

Essences Spéciales de " FLEURS de MENTHE "
FLOR-MINT



Raissac & Cie

REVEL (Hte-Garonne)

EXPORTATION

Exposition Internationale de BUENOS-AYRES 1910

GRAND PRIX

Etiquettes pour la Parfumerie

SPÉCIALITÉ D'ÉTIQUETTES OMNIBUS

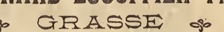
GRAND CHOIX DE MODÈLES

DOUIN & JOUNEAU

PARIS - 3, Rue Papin, 3 - PARIS

(Square des Arts-et-Métiers)

BERNARD-ESCOFFIER Fils



Essences de Bois Odorants
Essences concrètes et liquides de fleurs
Pommades et Extraits. Eaux distillées
Cire vierge d'abeille blanchie au soleil

MAISON FONDÉE EN 1820

Parfumerie KEMLER

— 79 —
Rue de l'Hôtel-de-Ville, **LYON**

Spécialités KEMLER

LAIT — POUDRE — CRÈME

Parfums de fleurs KEMLER

ŒILLET — VIOLETTE
ROSE — CYCLAMEN
JASMIN — MUGUET

CRÉATIONS 1918

Lait-Poudre KEMLER
pour l'Éclat du Teint

Commissionnaires et grossistes
Conditions sur demande

FOIRE DE LYON, Groupe 34, Stand 6

Norma

Pâte Dentifrice en Tube



— *GOUT EXQUIS* —
FINESSE INCOMPARABLE

Très rémunératrice pour le Vendeur

Demander prix et conditions :

PRODUITS HYGIÉNIQUES

"Norma"

— 46 —
Route de Crémieu, **LYON-Villeurbanne**

FOIRE DE LYON (Stand 42 *bis*, Groupe 34)

CAPSULES MÉTALLIQUES

POUR

PARFUMERIE

Boîtes et Tubes
ALUMINIUM



BOUCHONS

Dorés et Argentés

POUR

FLACONS EXTRAITS

L. BERLAN

70, Rue d'Angoulême, 70 -- PARIS

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE



ABONNEMENTS (12 mois) : FRANCE 10 fr. ; ETRANGER : 12 fr.

Et voici une Ballade...

Dans le courrier de *La Parfumerie Moderne*, nous avons trouvé l'autre matin cette ballade et,—nous en prenons le ciel à témoin ! — ce n'est pas nous qui l'avons inspirée.

Elle nous est venue spontanément, aimablement, d'un ami inconnu mais spirituel. La forme en est habile et plaisante. Nous nous permettons de la placer sous les yeux de nos lecteurs qui goûteront certainement la virtuosité de notre poète anonyme.

A celui qui fit ces vers légers et pétillants comme la mousse du vin de Champagne ou de Saint-Péray... nous adressons nos félicitations et nos remerciements.

« *Le flacon* » est à sa disposition.

A Monsieur Gattefossé,
Parfumeur-Chimiste
Directeur de *La Parfumerie Moderne*.

S'il est des parfums « magnifiques »
au Psychisme de l'Odorat,
des Aphorismes synthétiques
où le boche vaincu « cedrat »...
les Arts, Mercure et l'Amour tendre
les choisissent — chacun le sait
ou veut le faire sous-entendre —
à la Maison Gattefossé.

Pourquoi chercher ailleurs... au monde
des « substituts »... « carminatifs »,
« éthers » secrets... source féconde
des plus délicats réactifs
pour derniers pauvres... nouveaux riches ?
Quand le rêve est embarrassé,
tous sous-produits sont des fétiches
à la Maison Gattefossé.

Demandez à nos politiques
le meilleur fournisseur des « Sens »
depuis le sens patriotique
jusqu'au bon vieux entêté sens !
Clemenceau... Marton ou Basile
répondront comme un seul, froissés,
à la Maison Gattefossé.

Envoi

Souffre qu'en échange, ô Chimiste !
de ton gentil flacon passé
ma ballade plaise et « persiste »
à la Maison Gattefossé !

J. A. B. C.



Bientôt paraîtra
notre Numéro Spécial

LA

PARFUMERIE A LA FOIRE DE LYON

(Pour 1918)

beau fascicule de 48 pages
abondamment illustré

:: Prix 2 francs ::

— Gratuit pour les Abonnés —

En 1917,
DEUX ÉDITIONS
n'ont pas épuisé son
SUCCÈS.

Vous devez annoncer vos
articles dans

LA PARFUMERIE A LA FOIRE DE LYON

Ce numéro est expédié par nos soins aux Parfumeurs, Commissionnaires, Grossistes du monde entier.

Ecrivez-nous !

Fournitures Générales

SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Matériel et Préparations pour Chimie, Physique et l'Enseignement des Sciences Naturelles

Etude et Construction d'Appareils Nouveaux

:: :: Suivant indications ou croquis :: ::

J. DELERS

12, Rue de Condé, **LYON**

FABRICATION et VENTE EN GROS de :

THERMOMÈTRES-ARÉOMÈTRES. — Verrerie graduée de précision.

PETITS RÉCIPIENTS en verre soufflé pr parfums et autres.

ÉTUIS POSTAUX avec flacons pour échantillons.

TUBES CRISTAL avec Capsules nickel pour emballage de tous produits fins.

Soufflage du verre. — Verreries, Porcelaines, Caoutchoucs et Quartz fondu. — Produits Chimiques et Réactifs purs. — Balances d'Analyses à pesées rapides. — Manomètres et Indicateurs du Vide. — Construction de tous Appareils métalliques. — Microscopes, Polarimètres et Métallographie.

SPÉCIALITÉ

d'Instruments et Objets en verre soufflé ou moulé

Pour Chimie, Pharmacie et pour les emplois techniques les plus divers

---

Pommade et Lotion

CHOSSON

Pour les Soins de la Chevelure

La Pommade CHOSSON

:: compte plus de ::

50 ans de succès

C'est une bonne et sérieuse

MARQUE FRANÇAISE

universellement appréciée

Seul Dépôt :

Ph. MICHAUD

22, Rue Victor-Hugo (1er étage) **LYON**

Prix spéciaux pour Grossistes et à l'Exportation

Crème Béatrice



BLANCHE

LÉGÈRE

EXQUISE

La seule dont la conservation soit absolument parfaite

Crème Béatrice WHITE LIGHT EXQUISITE

The only one of which the preservation is absolutely perfect

Crème Béatrice BLANCA LIGERA EXQUISITA

La única que puede conservarse perfectamente :: ::

Laboratoire HARMELLE-SALARNIER

CRÉPIEUX-près-LYON (France)

Association Industrielle, Commerciale et Agricole
DE LYON ET DE LA RÉGION
Siège : 27, Rue Gentil, LYON

Un groupe d'industriels et de commerçants lyonnais se sont réunis pour fonder une puissante association économique. Ils nous adressent l'appel suivant que nous publions bien volontiers, considérant que, en effet, l'union de tous est nécessaire :

La France sortira de la guerre, glorieuse et victorieuse, mais diminuée dans sa population, ravagée sur une partie de son territoire, amoindrie dans sa richesse et dans son crédit, grevée d'énormes charges financières.

D'urgence, il faudra : restaurer les régions dévastées, liquider les dettes de guerre, contracter des emprunts, créer des ressources budgétaires, répartir les charges, réorganiser la vie économique, etc.

Sur qui pèseront ces problèmes ? Sur l'industrie, le commerce et l'agriculture.

Qui, en l'état actuelle des choses, est appelé à les résoudre ? Un Parlement composé dans une trop large mesure d'hommes étrangers aux questions industrielles, commerciales et agricoles, une administration complexe, surannée, dépourvue de méthode et d'esprit de suite et irresponsable.

Pourtant l'avenir de la France est en jeu et sa paix intérieure dépend de la solution, bonne ou mauvaise, de toutes ces questions.

Comment sortir de cette situation ? Par l'union résolue, disciplinée, de ceux qui, jusqu'à ce jour, ont subi les inconvénients d'une direction économique imprévoyante et qui auront, désormais, la volonté de s'occuper directement des choses qu'ils connaissent.

Telle est la raison de l'Association que nous venons de fonder et que nous nous efforcerons de ramifier à travers le pays.

Cette Association n'est pas destinée à être un groupement d'études mais un centre de réalisations.

Les préoccupations politiques en seront bannies, mais tout ce qui relève de l'ordre économique, ainsi que le stipule l'article 2 des statuts, entrera dans le domaine de son activité.

Elle se propose, notamment, de convoquer les Etats régionaux de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie, puis leurs Etats généraux, pour affirmer la force de ces trois grandes branches de la nation et pour établir un programme économique commun.

Mais, pour réussir, il faut le *nombre* et, pour agir, il faut *l'argent* et l'effort individuel.

Aussi, nous adressons-nous à tous les agriculteurs, commerçants et industriels, sans distinction, et demandons-nous à chacun d'eux une cotisation annuelle en rapport avec l'ampleur de ses affaires et un concours actif.

Nous espérons donc que vous nous donnerez ce concours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre distinguée considération.

Le Comité Provisoire :

Président : MM. A. Keller-Dorian, industriel ; vice-présidents : E. Fougère, fabricant de soierie, R. Gattefossé, industriel, R.-J.-J. Camell, industriel ; trésorier : P. Wiernsberger, directeur d'écoles techniques ; secrétaire: C. Rigollet, industriel ; secrétaire adjoint : Pierre Argence, publiciste; membres : C. Silvestre, industriel, P. Sisley, industriel, A. Victor, industriel.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à répondre à cet appel.

Renseignements et inscriptions au siège provisoire, 13, quai de Retz, Lyon.

Amicale des Anciens Élèves de l'École de Chimie de Lyon.

Nous recevons l'avis suivant :

Le Comité qui,depuis le début de la guerre, a fait son possible pour diriger l'Association dans une voie conforme à ses buts essentiels, vient de réaliser une de ses aspirations, la plus anciennement inscrite à son programme.

En juin prochain, le Siège social sera transféré 68, rue de la République, dans un vaste local, où tous les services de notre Société trouveront enfin le cadre nécessaire à leur complet développement.

La question, primordiale pour beaucoup de nos camarades mobilisés, du Statut des chimistes militaires, celle de l'enseignement de la chimie industrielle qui préoccupe au plus haut point tous les anciens élèves des Ecoles de chimie, ont retenu l'attention de votre Conseil d'administration.

Les prochaines réunions donneront à ces problèmes une solution qui vous sera communiquée.

Nous souhaitons le meilleur succès à l'œuvre de nos amis.

L'Usine de Produits de Chimie Organique **A. BIRCKENSTOCK, 12, Rue du Progrès, MONTREUIL,** informe ses Amis que les difficultés présentes de main-d'œuvre et de matières premières ainsi que l'affectation aux besoins militaires de la majeure partie de ses possibilités industrielles ne lui permettent pas de livrer tous Produits en toutes quantités comme avant la guerre. En attendant le retour à la normale de la vie économique, elle prie ses Amis de la questionner lors de leurs besoins. Elle s'efforcera de les aider au mieux de ses stocks constamment variables et de ses moyens.



DU NUMÉRO 4 (AVRIL 1918)

ABONNEMENTS (12 mois) : FRANCE 10 fr. ; ETRANGER : 12 fr.

LES LIVRES NOUVEAUX

Méthodes Economiques d'organisation dans les Usines, *par* J. Izart, *ingénieur-conseil. Prix : 9 fr. Bibliothèque de la Parfumerie Moderne.*

On a trop parlé des méthodes Taylor, on en a dit trop de mal ou trop de bien ; en général, on a exprimé tant d'erreurs à leur sujet qu'elles sont devenues pour un grand nombre d'industriels un cauchemar ou un sujet de railleries.

Les grandes industries cependant, sous l'impulsion de protagonistes ardents, et notre ami Izart en est un, ont fini par comprendre l'économie de ces méthodes nouvelles et les ont adaptées à la mentalité française. Non seulement, elles paraissent capables désormais de diminuer les prix de revient et d'augmenter la production pour nous mettre à la hauteur de nos concurrents mondiaux de demain, mais encore elles paraissent le meilleur remède et nous dirons même, la seule solution possible aux conflits entre capital et main-d'œuvre.

Les industries de luxe ne tiennent pas assez compte des procédés qui permettent d'obtenir de la nombreuse main-d'œuvre employée un rendement tel que le prix de revient soit abaissé en augmentant les salaires. Ces deux points en apparence inconciliables se réunissent parfaitement pour former un ensemble harmonieux si l'on suit les conseils de M. Izart. Ce ne sera que par l'emploi de ces méthodes économiques d'organisation que nous pourrons garder notre place et, si nous le voulons, prendre celle de nos ennemis.

Mais quelle révolution dans la mentalité de nos directeurs d'usines, cependant renommés pour de vrais artistes et de parfaits employeurs de la publicité : vendre bien n'est pas tout, faire des produits excellents est un tour de force dont nous sommes très capables, mais faire vite, économiquement et abondamment sans nuire à la qualité, nous semble une utopie.

Ce n'en est plus une aujourd'hui. Si nos lecteurs viennent à se plaindre demain de la concurrence de nos amis et de nos ennemis, nous les renverrons au Livre d'Izart : l'application de ses méthodes est un gage de réussite. R.-M. Gattefossé.

Société de Chimie Industrielle.

La dernière séance mensuelle de la « Société de Chimie Industrielle » a été tenue le lundi 29 avril, en l'Hôtel du « Comité des Forges », 7, rue de Madrid, sous la présidence de M. Kestner.

M. le Président exposa tout d'abord les progrès réalisés par la Société dont la fondation remonte exactement à un an. Ces résultats ont été obtenus grâce aux concours et aux appuis les plus bienveillants qui se sont manifestés, non seulement en France, mais encore à l'étranger, démontrant ainsi combien le but poursuivi est utile et compris de tous. M. Kestner donna notamment lecture d'une lettre dans laquelle M. Henry Louis, président de la « Society of Chemical Industry » applaudit aux efforts de la « Société de Chimie Industrielle », l'assure du dévouement et de la collaboration de la Société britannique et souhaite à leur accord commun une réalisation féconde.

La parole fut ensuite donnée à M. Granger, chef des Laboratoires d'essai et professeur de Technologie céramique à la Manufacture Nationale de Sèvres. Le sujet choisi par le conférencier était : *Le grès dans l'Industrie chimique.*

Après avoir indiqué la situation de l'industrie du grès au début de la guerre, alors que la France était tributaire de l'Allemagne, non seulement pour certaines matières premières, mais aussi pour un grand nombre de produits manufacturés, M. Granger étudia les matières utilisées dans la fabrication, matières qui se rencontrent toutes dans notre sol et dont il serait utile de dresser une sorte de catalogue.

Il décrit ensuite les phases de la fabrication en prenant pour exemples, les différentes pièces employées dans l'industrie chimique, telles que les touries, les condenseurs, les serpentins et les cuviers.

Des procédés de façonnage, il passa à ceux du séchage et de la cuisson, en examinant les divers modèles de fours employés pour cette dernière opération.

Enfin, il indiqua les conditions auxquelles doivent satisfaire les produits obtenus, notamment en ce qui concerne la résistance aux échauffements et à la pression.

L'auditoire a accueilli, avec le plus vif intérêt, cette communication où abondaient les détails et les conclusions d'ordre éminemment pratique.

M. Matignon, professeur au Collège de France, parla ensuite des groupements industriels et de l'amélioration des rendements dans la grande industrie chimique.

On a actuellement tendance à grouper les industries similaires en consortiums chargés de répartir les matières premières et, d'une façon générale, de traiter directement avec l'Etat la question de la production et de l'établissement des prix de vente.

Cette tendance pourrait être mise à profit pour étudier systématiquement l'économie des matières premières, l'amélioration des rendements et, par suite, l'abaissement des prix de revient.

Le conférencier fit ressortir ce qui a été fait en Angleterre où fonctionne un « service central de statistique » dépendant du Ministère des Munitions et Explosifs.

Ce service ne comporte que deux fonctionnaires. Il réunit chaque semaine les renseignements les plus complets, particuliers à chaque usine (production, main-d'œuvre, etc...), les traduit en graphiques et établit des moyennes. Par la comparaison des prix de revient et une discussion mensuelle des écarts, discussion à laquelle sont convoqués les directeurs d'usine, ce « service central » a déjà permis de réaliser une amélioration progressive du rendement, une diminution de consommation inutile de la matière première et, par suite, en 1917, une économie d'environ 150 millons de francs.

La mesure se généralise et se complète. La métropole envoie les renseignements recueillis aux colonies où l'on recherche sur place les raisons des écarts constatés dans le prix des matières provenant de chaque pays.

Cette unification, dans le travail des usines britanniques, tend ainsi vers sa forme la plus parfaite et, en même temps qu'elle rendra plus facile la lutte économique d'après-guerre, elle contribuera à abaisser le prix de la vie.

Il serait à souhaiter qu'un office identique de centralisation fut établi en France.

On ne saurait trop souligner l'importance de cette communication !...

De la *Victoire* :

Articles de Luxe.

Je suis entré dans une parfumerie pour y faire emplette d'un pot de vaseline. Au moment d'en acquitter le prix, j'offre les vingt-cinq sous qu'habituellement je paie. On me réclame dix centimes sous le prétexte de la taxe de luxe. Je m'insurge : la vaseline, du luxe, la démocratique vaseline qui remplace les coûteux « cold creams » pour les femmes et les ruineuses crèmes à barbe pour les hommes !

— Oui, monsieur, ici, tout subit la taxe de luxe, c'est une parfumerie.

Alors, j'ai été chez le pharmacien : je lui ai demandé le même pot de la même vaseline. Il me l'a donné et l'étiquette portait 1 fr. 50. Comme je m'étonnais et lui demandais la raison, il m'a dit : dans toutes les pharmacies le produit est ainsi facturé. Je n'ai plus parlé de la taxe imposée par l'Etat. Celle du fournisseur m'a semblé suffisante.



CAPSULES MÉTALLIQUES
POUR
PARFUMERIE
Boîtes et Tubes
ALUMINIUM
BLANCHEDENT
VIBERT FRÈRES
BOUCHONS
Dorés et Argentés
POUR
FLACONS EXTRAITS
L. BERLAN
70, Rue d'Angoulême, 70 -- PARIS
CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

BREVETS FRANÇAIS

délivrés du 14 Mars au 14 Décembre 1917

Nous publions ci-dessous une liste de brevets susceptibles d'intéresser notre industrie et qui nous est communiquée par le Bureau des Brevets d'invention Jay et Jeanniaux, 10, cours Morand, à Lyon.

Nous étudierons celles des inventions qui nous sembleront présenter le plus grand intérêt.

INVENTIONS CHIMIQUES

483.186. — 24 décembre 1915. — Société pour l'Industrie Chimique à Bâle : Procédé pour la fabrication électrolytique des amidophénols et de leurs dérivés.

483.313. — 31 octobre 1916. — Corti : Procédé de séparation de l'acide glutamique d'autres acides aminés.

483.316. — 31 octobre 1916. — Gaisenband & Piestrak : Procédé de fabrication de matières à base d'éthers cellulosiques et produits résultant de cette fabrication.

483.417. — 10 novembre 1916. — Coster Van Voorhout : Procédé pour l'obtention de produits de condensation d'aldéhydes phénoliques.

483.622. — 11 janvier 1916. — Société Chimique des Usines du Rhône : Procédé de fabrication des chlorures et bromure de benzyle et homologues.

483.690. — 24 janvier 1916. — Société pour l'Industrie Chimique à Bâle : Dérivés halogénés de l'acide paratoluène sulfonique, leur condensation avec des amines et transformation des produits de condensation en résultant et des corps halogénés dont ces derniers dérivent en aldéhydes.

483.716. — 6 décembre 1916. — Dennis : Méthode pour extraire les dérivés sulfoniques acides des hydrocarbures de la série aromatique de leurs mélanges avec l'acide sulfurique et pour les transformer en sels.

485.068. — 17 mai 1916. — Gaisenband & Piestrak : Appareil pour la préparation de solution des éthers cellulosiques et autres.

485.282. — 4 janvier 1917. — Morgan : Perfectionnements apportés à la préparation des amines aromatiques monoalkylées (Nalkylarymalines).

485.967. — 26 juin 1917. — Ricard : Perfectionnements apportés aux procédés et appareils de fabrication du furfurol pur.

INVENTIONS DIVERSES

483.227. — 20 octobre 1916. — Mlle Rautzenburg : Perfectionnements apportés aux récipients à savon.

483.405. — 20 septembre 1916. — Littaye: Procédé pour donner, à l'alcool de riz fabriqué par les distilleries européennes employant le procédé Calmette ou tout autre procédé, le goût empyreumatique de l'alcool fabriqué par la méthode indigène.

483.406. — Même date. — Même nom. — Même titre.

483.627. — 28 novembre 1916. — Gavin : Perfectionnements apportés à l'extraction de l'huile des fruits.

484.180. — 13 janvier 1917. — Société Gallet, Pellerin & Cie. : Etui-glissette, porte-savon.

484.225. — 13 décembre 1916. — Société P. Thibaut & Cie : Nouveau savon et porte-savon combinés.

484.281. — 18 janvier 1917. — Feldenheimer : Procédé de fabrication de détergents analogues au savon et produits en résultant.

484.595. — 24 février 1917. — Kendall : Tampon à rouge ou à fard.

484.596. — 24 février 1917. — Kendall : Boîte à fard.

484.597. — 24 février 1917. — Kendall : Presse à poudre ou à pâte.

484.664. — 1er mars 1917. — Goeldi : Procédé et appareil permettant de parfaire sans danger et de façon continue la restification du pétrole, de ses dérivés facilement volatils, du benzol et matières analogues.

485.124. — 18 avril 1917. — Feldenheimer. — Perfectionnements aux matières détergentes analogues au savon et leur procédé de fabrication.

485.125. — 18 avril 1917. — Feldenheimer. — Perfectionnements aux matières détergentes analogues au savon et leur procédé de fabrication.

485.414. — 27 juin 1916. — Société de Stéarinerie et Savonnerie de Lyon & Berthon : Procédé et dispositif pour la saturation par l'hydrogène des acides gras non saturés et de leur glycérine en vue de l'obtention de matières premières pour applications diverses.

485.171. — 20 avril 1917. — Société dite : Nordisk Tubefabrik Andersen et Brunn : Tubes pour cosmétiques, couleurs et produits similaires.

485.192. — 27 mai 1916. — Société Industrielle de Lorient. — Appareil distributeur de savons en pâtes, cold-creams et autres produits pâteux.

485.290. — 10 mars 1917. — Robesco & Hecker : Fer à onduler les cheveux.

485.863. — 19 juin 1917. — Cuadras : Vaporisateur.



DU NUMÉRO 5 (MAI 1918)

ABONNEMENTS (12 mois) : FRANCE 10 fr. ; ETRANGER : 12 fr.

LES LIVRES NOUVEAUX

La Réglementation des Exportations et des Importations pendant la Guerre

Sous ce titre, M. Marius Dujardin, H. E. C., chef du Service des Relations avec l'Etranger au Ministère de l'Armement et des Fabrications de Guerre, a publié chez Morin et Millant, à Paris, un ouvrage de nature à rendre de grands services à tous les commerçants et industriels qui ont parfois quelque peine à se mettre en règle avec les multiples formalités qu'entraîne une réglementation complexe et souvent modifiée depuis le début des hostilités.

Cet ouvrage contient, outre la reproduction des textes officiels et les listes, mises à jour d'après les documents les plus récents, des marchandises prohibées à l'entrée et à la sortie en France, en Angleterre, en Italie, en Russie, en Espagne, en Suisse, etc., un guide pratique indiquant pour chaque cas, de façon claire et précise, les formalités à accomplir pour l'obtention des diverses autorisations d'importation, autorisations d'exportation, « attestations », dérogations aux interdictions de commerce avec l'ennemi, etc.

En utilisant ce travail, qui a été honoré de souscriptions du Ministère de l'Armement et des Fabrications de Guerre, du Sous-Secrétariat d'Etat de la Marine Marchande, etc., nos lecteurs éviteront des démarches erronées, des correspondances inutiles, et les retards et les pertes qui en sont la conséquence. De plus, cet ouvrage a été tenu constamment à jour par des suppléments parus au fur et à mesure que des dispositions nouvelles ont été introduites dans les règlements.

C'est ainsi que nous apprenons la publication, retardée par les récents arrêtés ministériels et les conventions avec l'Angleterre et l'Italie, du troisième supplément de cet ouvrage.

Prix de l'ouvrage complet : 7 fr. 10 (franco recommandé : 7 fr. 55). On peut s'abonner aux suppléments : provision, 5 fr.

En vente : *Parfumerie Moderne*, 19, rue Camille, à Lyon.

IN ENGLAND NOW (January 1918)

Wars effect on Perfumery and Allied Industries

Never in history have Perfumery and its associated industries met with such critical conditions as now exist. Hence the author's reason for this contribution to the here always appreciated and helpful French organ *La Parfumerie Moderne*, hoping that the information herein contained may not only prove of considerable interest, but also enlist the sympathy of our essential friends across the ominous strip of water wich jeopardises our chief supplies. We realise the difficulties in France, so far as we know them, and continue in this spirit to pass orders to Grasse, Cannes, Lyon and elsewhere, ever hopeful that circumstances will allow their execution and that the goods may be duly and safely delivered. Will it not then prove entertaining to hear of some of our difficulties over here in war time, almost insuperable as some of them appear? By your appreciation of them better co-ordination cannot but ensue, to the benefit of the industries to which we devote our lives and the welfare of which we have dearly at heart.

The effects of war on perfumery here are both bad, and, in certain respects, good, but chiefly bad in wiew of the many restrictions imposed by our Government with the resultant difficulty of securing adequate and suitable supplies of both raw material and containers-high class cut bottles in particular. The effects are good inasmuch as the war has impressed manufacturers with the necessity for better scientific supervision of operations, also in improving technical education and developing ingenuity, for we have continually to alter our established formulae for all classes of preparations, and we have to use much foresight in substitution and securing alternative supplies when deliveries fail to be made, whether through submarine activity, labour and other shortages, or the countless difficulties of France in war time.

What good effects there may be, however, will not be regarded in proper perspective until after the war, and it is the purpose of this article to indicate briefly (to attempt more in limited space would be impossible) in what way our chief troubles lie.

Very soon after the outbreak of hostilities the great and still often repeated question arose « Are perfumes luxuries? » By the superficial observer all that constitutes « perfumery » was and is glibly pronounced « luxury », but happily our Government has not taken this wiew entirely, in fact, as yet, it has taken it to only a very small degree. Our « powers that be » have considered, at least, the amount of capital sunk in our industries, they realise the value of the attendant export trade and the importance of the place of perfumery in the natural and national resources of France. They realise too, it seems, the medicinal and essential value of some perfumes as health adjuvants and prophylactics. We may here instance the increasing use of Eau de Cologne as an antiseptic, and the employment of essential oils in the treatment of disease, eucalyptus for colds and influenza, others for pulmonary consumption, cinnamon and pine for catarrh and hay fever. Moreover, essential oils have come into extensive use during war as destroyers of vermin and as applications for wounds. It is on more than one occasion that the French military surgeon has employed Eau de Cologne as a first application to bullet, shrapnel and other wounds, whilst gangrene has been most successfully treated by such oils as terpeneless lavender, rosemary, bergamot and the like.

Perfumes generally speaking, therefore, are not regarded here by the well informed as luxuries, and it is well understood that their prohibition would seriously inconvenience many other trades, such as glass manufacture, box making, printing, etc.

The recent celebration of Christmas has imparted to perfumes a new value, for they have come to be considered more as economical presents and expressive ones at that. Compared with other articles purchased for presentation, perfumes, even exclusive ones, are comparatively inexpensive, and they are appreciated by the best and most discriminating women in the land.

Now, as perfumer and chemist, the writer must treat of the more direct and technical effects of war, and our subject may be subdivided into four chief sections, dealing respectively with general effects, and those upon Perfumes themselves, soaps and toilet articles.

H. F. Slack.
Pharmaceutical Chemist.

(*A Suivre*)

La production des Plantes Aromatiques et Officinales en France.

Enquête sur les Départements et Centres producteurs

L'étude sur les *Plantes médicinales françaises* publiée par notre sympathique rédacteur en chef, M. R.-M. Gattefossé (1), en particulier, l'observation si judicieuse qui y est consignée, à savoir « que nous devons transformer en une industrie bien française un négoce qui, trop souvent, empruntait aux pays étrangers des produits qui peuvent être récoltés en abondance sur notre sol », nous ont suggéré l'idée d'appuyer d'une façon plus effective encore, par des indications qui nous paraissent vraiment utiles, la propagande nécessaire en faveur du plus grand développement des cultures de plantes aromatiques et officinales, afin que la parfumerie, la liquoristerie, la droguerie, la pharmacie, profitent largement de l'évolution nouvelle, si grandement désirable, de cette production à laquelle sont intimément liés les intérêts de ces diverses industries et le commerce qui en résulte.

Remarquons tout d'abord, que la production des plantes aromatiques de parfumerie, distillerie, etc., et des plantes officinales n'est pas,comme beaucoup de personnes le croient encore, l'apanage ou le privilège exclusif des contrées méridionales, en France, du moins, pour les catégories de plantes qui n'exigent pas rigoureusement, un climat comme celui du Midi. Il est bien des situations où ces cultures sont possibles, donnent des produits dont les qualités ne laissent pas à désirer, qu'il s'agisse de telle ou telle utilisation industrielle et peuvent procurer de notables revenus aux producteurs et aux commerçants.

Il est absolument vrai — comme nous l'écrivait en février 1917, M. R.-M. Gattefossé — que notre patrimoine de plantes aromatiques peut être augmenté dans de grandes proportions, mais que chez nous, on manque encore d'initiative et de savoir pratique pour employer ces ressources comme il convient.

Bien plus, nous ajouterons — nous appuyant en cela sur les nombreuses questions que l'on nous pose sur les cultures de plantes aromatiques et médicinales, dans le cours d'une année, et par des lettres venant d'un peu partout, voire même de départements méridionaux où ces plantes existent — que quantité de personnes ignorent complètement l'origine, les sources de production, les pays où l'on cultive telle et telle plante pour la parfumerie ou l'herboristerie, et expriment les difficultés qu'elles rencontrent soit pour faire des achats chez le producteur, soit pour s'initier elles-mêmes à la culture en visitant des centres de production.

(1) *Parfumerie Moderne*, novembre 1916.

Il n'est pas exagéré de dire qu'il y a, dans ce sens, tout un enseignement à propager en France. Et nous croyons que c'est y contribuer en publiant d'abord, pour l'édification du grand public — c'est-à-dore du consommateur — comme pour les industries dont nous nous occupons ici, les résultats d'une enquête faisant connaître, avec le concours qui y ont apporté les Directeurs des services agricoles, les départements et centres producteurs français de plantes aromatiques et officinales, avec l'indication précise, pour chacun de la nature des plantes qu'on y cultive. Comme il y a tout lieu d'admettre qu'après la guerre, lorsque la situation sera redevenue normale, on reprendra les cultures qui ont pu être interrompues par suite des événements, les résultats de l'enquête que nous exposons ici, sont, bien entendu, ceux de l'année 1914, avant les hostilités. Ils peuvent être considérés en quelque sorte, comme un inventaire des éléments de la production française et de leur répartition sur le territoire. Il est évident qu'à moins d'allonger démésurément cet article, et de s'exposer à voir certains détails controuvés avec le temps, au moment où cette petite étude viendra sous les yeux du lecteur, on ne peut aborder les questions d'ordre économique et cultural, relatives à la production dans chaque département. Nous avons voulu pour aujourd'hui, nous borner à une simple nomenclature que voici :

Alpes-Basses. — On récolte et on traite en distillerie, principalement la lavande et la menthe ; un peu de thym récolté sur les landes. La lavande abonde dans l'arrondissement de Forcalquier, le massif montagneux de l'arrondissement de Digne, et jusqu'à Barcelonnette ; la plante fleurit depuis juillet (dans le sud) jusqu'au 15-20 août (dans le nord). On distille notamment dans la montagne de Lure, à Cruis, Mallefougasse, Saint-Etienne, Banon, Forcalquier ; dans la vallée du Jabrou à Châteauneuf, Valbelle, Sisteron, dans la région de Barrême, à Clumane, Lambruisse, Tartonne, Castellane, Senez.Les principaux marchés sont Castellane, Barrême, Digne, Sisteron, Saint-Etienne, Forcalquier. On devrait s'intéresser à la distillation du romarin et de l'hysope, plantes abondantes dans cette région alpine.

Alpes-Hautes. — On cultive et on distille également la lavande. La production de l'essence de lavande est évaluée entre 7.000 et 8.000 kilog. annuellement, tandis qu'elle va de 10.000 à 12.000 kilogs dans les Basses-Alpes. (*A suivre*)



SOMMAIRE DU NUMÉRO 6 (JUIN 1918)

ABONNEMENTS (12 mois) : FRANCE 10 fr. ; ETRANGER : 12 fr.

COURS ACTUEL

des Essences de Pays et d'Importation, des Essences déterpénées et des Constituants des Essences

	Fr. le kilog.	Déterpénées Fr. le kilog.
Anis de Russie	34 »	45 »
— France	39 »	60 »
Aspic Lavandé	22 »	» »
— surfine	18.50	» »
Azélia (Bois de Rose femelle)	60 »	65 »
Backousia	90 »	95 »
Badiane	24 »	33 »
Cannelle feuilles	55 »	60 »
— de Ceylan	95 »	200 »
— de Chine	30 »	50 »
Cédrat	36 »	610 »
Cèdre, bois	10 »	35 »
Citron de Sicile (sous cachet)	15 »	» »
Citronnelle Java	18.50	30 »
— Ceylan	16 »	28 »
Cologne B. R. (soluble à 75°)	68 »	» »
— J. M. 4. (soluble à 35°)	50 »	» »
Eucalyptus de Provence	20 »	29 »
Eucalyptus d'Australie	15 »	23 »
Fenouil doux	30 »	35 »
— amer	22 »	» »
Géranium Réunion	95 »	135 »
— Algérie	105 »	150 »
— Corse	120 »	180 »
— Espagne	120 »	180 »
— Vallauris	120 »	180 »
Lavande Mont-Blanc sélection 50 % d'éther	49 »	» »
Lavande Mont-Blanc Standard 40 % d'éther	45 »	» »
Lavande surfine 35 % d'éther	38 »	» »
— fine	29 »	» »
— forte	20 »	45 »
Lemongrass	25 »	37 50
Limette pressée	60 »	950 »
Linaloë	62 »	65 »
Mandarine	80 »	3.800 »
Mélisse de France	80 »	140 »
Menthe Japonaise	23 »	32 »
— Américaine	68 »	95 »

	Fr. le kilog.	Déterpénées Fr. le kilog.
Menthe Italo-Anglaise	78 »	120 »
— Stella Franco-Mitcham	120 »	130 »
— Française Flor Mint***	120 »	140 »
— Côte d'Azur (de Grasse)	125 »	140 »
— Menthe Anglaise R R R	185 »	225 »
Mousse de Chêne absolue *Evernia*, décolorée	1.000 »	» »
Niaouli	27 »	» »
Néroli d'Italie rectif	450 »	650 »
Noyaux	138 »	» »
Orange douce Portugal	37 »	1.000 »
— amère Bigarade	40 »	900 »
Origan	25 »	41 »
Palmarosa	58 »	78 »
Patchouli bois	220 »	900 »
Petitgrain Paraguay	40 »	» »
— — bidons origine	46 »	80 »
Petitgrain Citronnier	78 »	125 »
— Vallauris	105 »	160 »
Piment	64 »	110 »
Poivre	65 »	» »
Pouliot	25 »	» »
Romarin Eperlé	12 »	39 »
Roses de France (de jardins) rouges	3.700 »	» »
— sans stéaroptènes	3.900 »	» »
— — safranos	3.250 »	» »
Rose de Mai	2.200 »	» »
Santal citrin	190 »	320 »
Sauge sclarée cultivée de Montagne	390 »	450 »
Serpolet	25 »	75 »
Thym Blanc Algérie	28 »	65 »
— Rouge	17 »	» »
Thym Blanc France	27 »	65 »
— Rouge	23 »	» »
Verveine de France	85 »	140 »
— d'Espagne	105 »	» »
Vétyvert pays Fr. ..., Réunion	180 »	580 »
Wintergreen	55 »	» »
Ylang-Ylang supérieur (Mayotte)	280 »	450 »

CONSTITUANTS DES ESSENCES

	Fr. le kilog.	Variations
Anéthol cristallisé	33 »	
— d'anis de France	50 »	
Carvacol	65 »	
Citral de Lemongrass	37.50	
Citronellol	200 »	
Eucalyptol	22 »	
Eugénol	90 »	
Géraniol de Palmarosa	78 »	
— rose Extra	150 »	
— de Citronnelle Java	55 »	
— — Ceylan	50 »	

	Fr. le kilog.	Variations
Limonène	7.50	
Linalol de Linaloé	65 »	
— de Bois de Rose femelle	65 »	
— de Likari	160 »	
Menthol	60 »	
Méthylepténone brute	8 »	
Nérol	145 »	
Rhodinol	160 »	
Santalol	300 »	
Stéaroptènes de Rose	120 »	
Thymol cristallisé	120 »	

ARTICLES MÉTALLIQUES



MARQUE DE  FABRIQUE



Albert PIERRE

47, Rue de Saintonge

TÉLÉPHONE
ARCHIVES 35-63 **PARIS (3e)**



BOITES, TUBES
CAPSULES ET ÉTUIS
MÉTALLIQUES

POUR

Parfumeurs, Pharmaciens, Confiseurs, etc.



SPÉCIALITÉ D'ARTICLES
EN ALUMINIUM PUR
MODÈLES RICHES



Découpage, Estampage, Emboutissage
SUR TOUS MÉTAUX









La Crême Anglaise
CREAM BARKETT
efface réellement les Rides, rajeunit et rafraîchit le Visage et rend au Teint le velouté et le charme de la Jeunesse.
3.75. Pharmcies, Parfumies, Gds Magasins
Gros : 52, Cours Gambetta, Lyon



CAPSULES MÉTALLIQUES
POUR
PARFUMERIE
Boîtes et Tubes
ALUMINIUM
BLANCHEDENT
SAVON DENTIFRICE
VIBERT FRÈRES
PARIS (FRANCE)
BOUCHONS
Dorés et Argentés
POUR
FLACONS EXTRAITS
L. BERLAN
70, Rue d'Angoulême, 70 -- PARIS
CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

N° 7. Le Numéro : 1 franc. JUILLET 1918.



DU NUMÉRO 7 (JUILLET 1918)

ABONNEMENTS (12 mois) : FRANCE 10 fr. ; ETRANGER : 12 fr.

LES LIVRES NOUVEAUX

L'Arbre Biologique, sa signification, par le Dr H. Jaworski et M. R. d'Abadie. — Préface de M. Edmond Perrier. — Un volume à 4 fr. 50. — A. Maloine et fils, éditeurs, Paris, 1918.

« *L'Arbre Biologique* », par le parallélisme qu'il expose, est un ouvrage d'une immense portée. En suivant la loi « d'Intériorisation », on retrouve dans chaque organe de notre corps, la répétition d'un groupe animal ou végétal qui, libre dans l'espace, continue de vivre. Le corps humain est en somme, de ce fait, la synthèse de toute l'échelle des êtres.

Il est impossible d'esquisser un résumé de cette œuvre puissante qui donne, en même temps, l'explication de beaucoup de phénomènes étranges que nous présente la nature.

Malgré la profondeur et l'ampleur de ce travail, le Dr H. Jaworski et M. R. d'Abadie, son collaborateur, ont su se mettre à la portée du public, adoucir les aridités techniques en « les couvrant d'un manteau de poésie », suivant l'expression du Prof. Ed. Perrier.

La Période Géologique, sa signification. La Naissance, par les mêmes auteurs. — Un volume à 2 fr. 50. — A. Maloine et fils, éditeurs, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris, 1918.

« *La Période Géologique* » est une conclusion en quelque sorte magnifiée du Plan Biologique. Qui ne s'est demandé la signification des êtres fantastiques qui ont peuplé la surface du globe avant l'apparition de l'homme, le sens de ces âges lointains qui ont excité tant de recherches ?... A ces questions, ce livre apporte une réponse satisfaisante, simple, naturelle, précise.

En présence des arguments et des preuves que les auteurs apportent, il sera très difficile d'opposer une objection sérieuse à cette « Philosophie Vérifiable ». En outre, les lecteurs de ce petit livre y trouveront un intérêt d'actualité dans les considérations sur la mort et la survie, troublantes énigmes qui ne se sont jamais présentées aussi impérieusement à l'esprit humain.

SAVONNERIE DU MIROIR

TOUTES APPLICATIONS
TOUTES QUALITES
TOUTES PRÉPARATIONS

Savons en Poudre

TOUS GENRES
TOUS FORMATS
TOUTES PRÉSENTATIONS

Paul AILLAUD, St-Barnabé
MARSEILLE

VAPORISATEURS



MARCEL FRANCK

USINE ET BUREAUX :
49, Boulevard Ménilmontant, **PARIS**

Crème Béatrice



BLANCHE

LÉGÈRE

EXQUISE

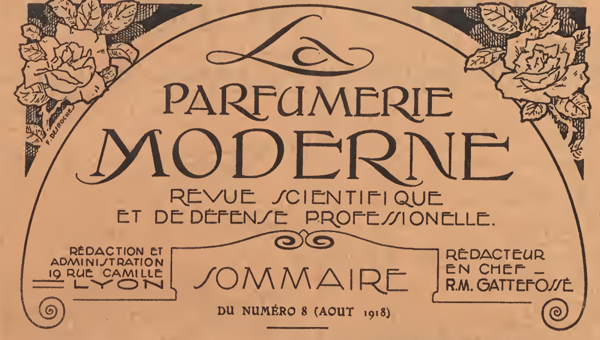
La seule dont la conservation soit absolument parfaite

Crème Béatrice WHITE LIGHT EXQUISITE
The only one of which the preservation is absolutely perfect

Crème Béatrice BLANCA LIGERA EXQUISITA
La única que puede conservarse perfectamente :: ::

Laboratoire **HARMELLE-SALARNIER**
CRÉPIEUX-près-LYON (France)

N° 8. *Le Numéro : 1 franc.* AOUT 1918.



DU NUMÉRO 8 (AOUT 1918)

ABONNEMENTS (12 mois) : FRANCE 10 fr. ; ETRANGER : 12 fr.

LES LIVRES NOUVEAUX

La Loi du 1er Juillet 1916 relative aux bénéfices de guerre et ses répercussions sur la comptabilité, par Maurice Arnitz, expert-comptable près le Tribunal civil de la Seine.

L'éditeur Eugène Figuière vient de publier la deuxième édition de cet ouvrage.

Cette seconde édition est entièrement refondue; elle est complétée sur certains points, et mise à jour d'après la loi du 31 décembre 1917 et les plus récentes décisions de la Commission supérieure. Elle contient notamment la jurisprudence de la Commission supérieure sur tous les problèmes concernant l'évaluation du bénéfice normal (Capitaux engagés dans l'entreprise, prêt consenti à une société, capital dont ne profite que l'exploitant, capitaux déposés en compte-courant, sur toutes les questions relatives à la détermination du bénéfice net (dépenses, appointements, prélèvements, salaire de l'exploitant, pourcentage sur les bénéfices attribué au gérant ou aux employés, intérêts des apports et des capitaux des exploitants, amortissements, réserves légale et statutaire, réserve pour créances moratoriées, tantièmes alloués aux administrateurs, sommes affectées à des œuvres de bienfaisance, sur la question des pertes qu'il est permis de déduire des bénéfices, sur les majorations de 10 et de 50 % imposées à titre de sanctions, sur le cumul de ces deux majorations, sur la procédure des recours devant la Commission supérieure, et des demandes en remise gracieuse, etc., etc.

Ce volume contient de plus, classés et analysés, les textes *in extenso* des décisions de la Commission supérieure, ainsi que tous les textes officiels parus à ce jour qui régissent la question des bénéfices de guerre et notamment la loi du 31 décembre 1917.

Enfin une table alphabétique permet de se reporter instantanément tant aux questions traitées au cours de l'ouvrage, qu'au texte lui-même de la décision de la Commission supérieure qui s'y réfère.

Un volume in-8 carré de 185 pages, prix net, 5 fr., franco 5 fr. 50. — En vente à la *Parfumerie Moderne*, 19, rue Camille, Lyon.

COURS ACTUEL

des Essences de Pays et d'Importation, des Essences déterpénées et des Constituants des Essences

	Fr. le kilog.	Déterpénées Fr. le kilog.
Anis de Russie	34 »	45 »
— France	39 »	60 »
Aspic Lavandé	22 »	» »
— surfine	18.50	» »
Azélia (Bois de Rose femelle)	60 »	65 »
Backousia	90 »	95 »
Badiane	24 »	33 »
Cannelle feuilles	55 »	60 »
— de Ceylan	95 »	200 »
— de Chine	30 »	50 »
Cédrat	36 »	610 »
Cèdre, bois	10 »	35 »
Citron de Sicile (sous cachet)	13.50	» »
Citronnelle Java	18.50	30 »
— Ceylan	16 »	28 »
Cologne B. R. (soluble à 75°)	68 »	» »
— J. M. 4. (soluble à 35°)	50 »	» »
Eucalyptus de Provence	20 »	29 »
Eucalyptus d'Australie	15 »	23 »
Fenouil doux	30 »	35 »
— amer	22 »	» »
Géranium Réunion	95 »	135 »
— Algérie	105 »	150 »
— Corse	120 »	180 »
— Espagne	120 »	180 »
— Vallauris	120 »	180 »
Lavande Mont-Blanc sélection 50 °/o d'éther	49 »	» »
Lavande Mont-Blanc Standard 40 °/o d'éther	45 »	» »
Lavande surfine 35 °/o d'éther	38 »	» »
— fine	29 »	» »
— forte	20 »	45 »
Lemongrass	25 »	37 50
Limette pressée	60 »	950 »
Linaloë	62 »	65 »
Mandarine	80 »	3.800 »
Mélisse de France	80 »	140 »
Menthe Japonaise	23 »	32 »
— Américaine	68 »	95 »

	Fr. le kilog.	Déterpénées Fr. le kilog.
Menthe Italo-Anglaise	78 »	120 »
— Stella Franco-Mitcham	120 »	130 »
— Française Flor Mint***	120 »	140 »
— Côte d'Azur (de Grasse)	125 »	140 »
— Menthe Anglaise R R R	185 »	225 »
Mousse de Chêne absolue *Evernia*, décolorée	1.000 »	» »
Niaouli	27 »	» »
Néroli d'Italie rectif	450 »	650 »
Noyaux	138 »	» »
Orange douce Portugal	40 »	1.000 »
— amère Bigarade	40 »	900 »
Origan	25 »	41 »
Palmarosa	58 »	78 »
Patchouli bois	300 »	900 »
Petitgrain Paraguay	80 »	» »
— — bidons origine	» »	» »
Petitgrain Citronnier	78 »	125 »
— Vallauris	105 »	160 »
Piment	64 »	110 »
Poivre	65 »	» »
Pouliot	25 »	» »
Romarin Eperlé	12 »	39 »
Roses de France (de jardins) rouges	3.700 »	» »
— sans stéaroptènes	3.950 »	» »
— — safranos	3.250 »	» »
Rose de Mai	» »	» »
Santal citrin	190 »	320 »
Sauge sclarée cultivée de Montagne	390 »	450 »
Serpolet	25 »	75 »
Thym Blanc Algérie	28 »	65 »
— Rouge	27 »	» »
Thym Blanc France	27 »	65 »
— Rouge	25 »	» »
Verveine de France	105 »	200 »
— d'Espagne	105 »	» »
Vétyvert pays Fr. ..., Réunion	180 »	580 »
Wintergreen	65 »	» »
Ylang-Ylang supérieur (Mayotte)	280 »	450 »

CONSTITUANTS DES ESSENCES

	Fr. le kilog.	Variations
Anéthol cristallisé	33 »	
— d'anis de France	50 »	
Carvacol	65 »	
Citral de Lemongrass	37.50	
Citronellol	200 »	
Eucalyptol	22 »	
Eugénol	90 »	
Géraniol de Palmarosa	78 »	
— rose Extra	150 »	
— de Citronnelle Java	60 »	
— — Ceylan	50 »	

	Fr. le kilog.	Variations
Limonène	7.50	
Linalol de Linaloé	65 »	
— de Bois de Rose femelle	65 »	
— de Likari	160 »	
Menthol	60 »	
Méthylepténone brute	8 »	
Nérol	145 »	
Rhodinol	160 »	
Santalol	300 »	
Stéaroptènes de Rose	120 »	
Thymol cristallisé	120 »	

FABRIQUE D'ÉTIQUETTES EN RELIEF

Jules GAUDIN

BELLEGARDE (Ain)

CRÉATION DE MODÈLES RICHES

Passe-Partout avec Texte en Taille-Douce



PARFUMERIE V. PIETTE

Fondée en 1899

Usine à **PONTOISE** *(Seine-et-Oise)*

Bureau, 92, Rue de Turenne, **PARIS**

FABRIQUE TOUS GENRES DE

Produits Hygiéniques et Parfums

Articles spéciaux pour l'Exportation

CRÉATIONS AU NOM DES CLIENTS

MAISON FONDÉE EN 1883

Henri MURAOUR et Cie

à **GRASSE** (Alpes-Maritimes)

MATIÈRES PREMIÈRES

pour la Parfumerie

Huiles Essentielles

Essences Concrètes, liquides et absolues

Extraits Concentrés

Pommades et Huiles aux Fleurs

Eaux Parfumées

Magasin de vente à

PARIS, 14, Rue des Pyramides

INSTITUT SCIENTIFIQUE DE BEAUTÉ

15, Rue Caumartin, PARIS



PRODUITS DE BEAUTÉ

ET

PARFUMERIE SPÉCIALE

= DE GRAND LUXE =

Produits rationnels pour les soins du visage, du buste, des bras et des mains. Donnent Beauté, Jeunesse et Splendeur du visage, éclat du teint.

Universellement répandus les

PRODUITS DE L'INSTITUT SCIENTIFIQUE DE BEAUTÉ

sont très appréciés de la Clientèle élégante. Préparés avec soin et richement présentés, ils sont de vente facile et avantageuse pour le détaillant auquel ils révèlent, de suite, une MAISON DE PREMIER ORDRE

Ecrire à **E. SUINOT, 15, Rue Caumartin, PARIS**

MATIÈRES PREMIÈRES

pour Parfumerie et Savonnerie

P.-A. BOMPARD

à ANTIBES

DISTILLATION EXCLUSIVE

d'ESSENCE de

Néroli, Petit-Grain, Géranium

(En plein Centre des Cultures)

ON DEMANDE UN

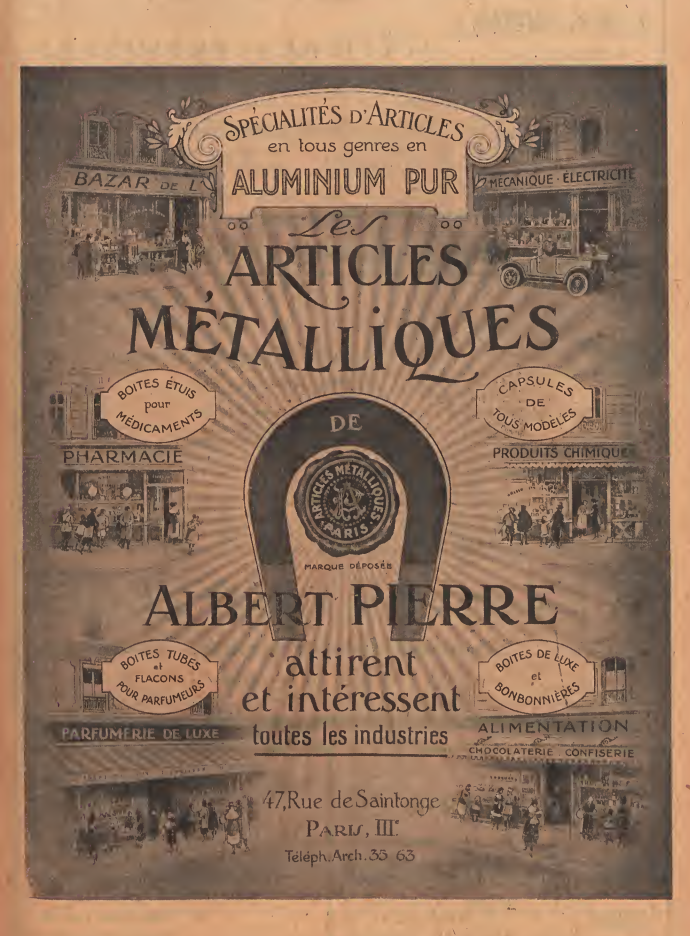
PETIT BROYEUR d'occasion

Ecrire A. C., bureaux de *La Parfumerie Moderne*, 19, Rue Camille, LYON.

Plants de Lavande Delphinensis et Fragrans

pour Lavanderaies artificielles des meilleurs terroirs. Emballage soigné

P. AUGIER, FERRASSIÈRE (Drôme)


SPÉCIALITÉS D'ARTICLES
en tous genres en
ALUMINIUM PUR
BAZAR DE L
MÉCANIQUE · ÉLECTRICITÉ
Les
ARTICLES
MÉTALLIQUES
BOITES ÉTUIS pour MÉDICAMENTS
PHARMACIE
CAPSULES DE TOUS MODÈLES
PRODUITS CHIMIQUES
DE
ARTICLES MÉTALLIQUES PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
ALBERT PIERRE
attirent
et intéressent
toutes les industries
BOITES TUBES et FLACONS POUR PARFUMEURS
PARFUMERIE DE LUXE
BOITES DE LUXE et BONBONNIÈRES
ALIMENTATION
CHOCOLATERIE · CONFISERIE
47, Rue de Saintonge
PARIS, IIIe
Téléph. Arch. 35 63

ESSENCES DE

PETITGRAIN ET NÉROLI PARA

Importation directe d'Essences pures de fleurs et de feuilles de Bigaradier du Paragay et du Parana, ramenant en France la totalité de la production Sud-Américaine.

Offres spéciales pour contrats annuels — Stocks importants — Arrivages réguliers.

PRIX et ECHANTILLONS CHEZ

GATTEFOSSÉ & FILS, 19, Rue Camille ✢ LYON

FABRIQUE de BOUCHONS

EN TOUS GENRES



Spécialités pour

PARFUMERIE

Pharmacie, Droguerie
et Distillerie

Bouchons liège, coniques, cylindriques taillés Sifflet, perforés et 1/2 perforés rondelles, planchettes, etc.



Bouchons Verre et Liège
(200 modèles)

STILLIGOUTTES

TUBES EN ÉTAIN
et composition

CAPES en Crins Artificiels

Usine modèle a SOS (Lot et Garonne)

EXPORTATION MONDIALE

CATALOGUE ILLUSTRÉ (250 grav.) franco sur demande

J. P. GRUSSEN, PARIS

50, Boulevard de Strasbourg, 50

Produits "GELLO"

Spécialité de Produits Alcooliques purs solidifiés et logés en tubes

GELLO-COLOGNE
(pure gelée d'Eau de Cologne).

GELLO-MENTHE
(pure gelée d'Alcool de Menthe)

GELLO-LAVANDE
(pure gelée d'Eau de Lavande)

GELLO-CAMPHRÉ

GELLO-FIORAVENTI
(pure gelée de Baume de Fioraventi)

GIGNOUX FRÈRES & Cie

Fabricants spécialistes

à DÉCINES (Isère) près LYON

DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES

RICARD ALLENET & Cie, **MELLE** (France)

ALCOOLS PURS Ethylique Anhydre. Propylique. Orthobutylique. Isobutylique. Amylique.

ACÉTATES d'Ethyle. d'Orthobutyle. d'Amyle. etc.

ACÉTONE biochimique ✢ **FURFUROL** etc.

CHAUDRONNERIE EM. RENAUD

Téléphone : Roq. 30-63
7, Passage St-Pierre-Amelot, PARIS

FOURNISSEUR DE LA FACULTÉ DES SCIENCES ET DES PRINCIPALES USINES DE PARFUMERIE, PRODUITS CHIMIQUES, ETC., ETC.

Conges et Réservoirs à Parfums. — Appareils à distiller, à évaporer, à cuire. — Appareils macérateurs. — Appareils à distiller l'eau. — Appareils à distiller les Roses, à feu nu et à vapeur. — Autoclaves, Bassines, Réfrigérants et tous Appareils, Serpentins et Tuyauteries en cuivre, acier, plomb, etc., etc.

Etiquettes pour la Parfumerie

SPÉCIALITÉ D'ÉTIQUETTES OMNIBUS

GRAND CHOIX DE MODÈLES

DOUIN & JOUNEAU

PARIS – 3, Rue Papin, 3 – PARIS

(Square des Arts-et-Métiers)

Nestor MOURANCHON

Agent dépositaire des Usines MOURANCHON Frères, R. SUBINAGHI & Cie, etc.

Toutes les Matières premières pour Parfumeurs, Savonniers, Droguistes et Fabricants de produits de Chimie organique.
Huiles Essentielles pures, Essences de Fleurs, Matières premières et Produits synthétiques.

Nous Offrons :

Alcool Phényléthylique extra.
Alcool Phényléthylique technique.
Ecarts et résidus de l'Alcool Phényléthylique

Demander prix courant général et échantillons
Bureaux et Siège : *40, Rue Damrémont. — PARIS*
Téléphone : Maroadet 15-92 — Télégramme : Barthgay-Paris.

Tout Produit Aromatique naturel de Provenance Indigène ou Exotique

M. GILBERT, courtier

VINCENNES près PARIS

Téléphone : Vincennes 144. — Télégr. : Gilbert-Vincennes



CAPSULES MÉTALLIQUES

POUR

PARFUMERIE

Boîtes et Tubes

ALUMINIUM

BLANCHEDENT
SAVON DENTIFRICE
VIBERT FRÈRES
PARIS (FRANCE)

BOUCHONS

Dorés et Argentés

POUR

FLACONS EXTRAITS

L. BERLAN

70, Rue d'Angoulême, 70 -- PARIS

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE



ABONNEMENTS (12 mois) : FRANCE 10 fr. ; ETRANGER : 12 fr.

Association Industrielle, Commerciale et Agricole
de Lyon et de la Région

Après les mots et les discours, après les projets, voici les réalisations. La grande région industrielle dont Lyon est la superbe capitale vient de fonder une vaste association régionale qui groupe, dès maintenant, en un faisceau de volontés et de forces les firmes les plus importantes et les hommes *les meilleurs*, — au sens sportif du mot.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de cette création, mais nous pouvons exposer aujourd'hui le but et les éléments d'organisation de l'A.I.C.A. lyonnaise, à laquelle nous souhaitons bon succès.

Parmi les fondateurs, nous retrouvons les noms de notre directeur R.-M. Gattefossé, et de nos collaborateurs et amis, J. Izard et Pierre Argence.

BUT DE L'ASSOCIATION

L'Association Industrielle Commerciale et Agricole de Lyon et de la région, a pour but de grouper les industriels, les commerçants et les agriculteurs de Lyon et de la région lyonnaise, à l'effet de préparer, par des études communes, et de réaliser, par une action disciplinée :

ASSOCIATION INDUSTRIELLE, COMMERCIALE et AGRICOLE de Lyon et de la Région *(Suite)*

1° Le développement et le perfectionnement de toutes les forces productives de la région ;

2° Une organisation du travail basée sur les données de la science et sur le souci de concilier équitablement les intérêts de tous les facteurs de la production ;

3° L'application des méthodes commerciales et bancaires les mieux appropriées au développement de la production et à l'exportation des produits ;

4° L'institution d'un régionalisme effectif, où les services administratifs soient adaptés aux besoins de la vie publique et de l'activité économique ;

La reconnaissance par l'Etat et par les législateurs du droit des producteurs à être consultés, par l'organe de leurs groupements professionnels, sur les lois et mesures qui intéressent l'action économique.

ORGANISATION

Son action doit s'étendre et comprendre les départements : Rhône, Loire, Ardèche, Drôme, Savoie, Haute-Savoie, Saône-et-Loire et Ain.

Une très pratique et intelligente division en groupes professionnels procède à l'étude des questions qui intéressent chacune des branches de la production.

Par eux se prépare le travail des Commissions d'intérêt général, auquel ils collaborent en désignant les délégués qui doivent les y représenter.

L'Association n'admet, comme membres actifs, que les industriels, les commerçants et les agriculteurs.

Chaque adhérent de l'A.I.C.A. choisit lui-même le groupe qui correspond le mieux à sa production.

Chaque groupe est dirigé par un Comité composé d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire.

Les dénominations des groupes et les noms de leurs présidents sont les suivants :

1° *a*) Négoce : M. A. Popineau, directeur des Deux-Passages, 24, rue de la République ; *b*) Industrie des transports.

2° Banque et Bourse : M. Francis Sabran, directeur de la Caisse d'épargne de Lyon et du Rhône, 12, rue de la Bourse.

3° Agriculture : M. Joseph Chatillon, président de l'Union Beaujolaise des Syndicats agricoles, Limas (Rhône).

5° Textiles et Industries annexes : M. E. Boisson, fabricant de soieries, maison Michal-Ladichère, Boisson et Cie, 18, place Tolozan.

6° *a*) Constructions mécaniques et métalliques : M. Edmond Weitz, constructions mécaniques, 3, chemin de Gerland ; *b*) Constructions électriques et appareillage : M. L. Dufès, directeur de la Compagnie électromécanique, 7, place de la Buire.

7° Métallurgie et Electro-Métallurgie : M. Charles Cabaud, négociant en fers, fontes, aciers, 5, rue du Général-Plessier.

8° *a*) Automobiles, cycles ; *b*) Aviation : M. le colonel Martin, directeur des Ateliers R. E. P., chemin de Croix-Morlon, à Saint-Alban.

9° *a*) Bâtiment : M. E. Sapanet, entrepreneur de plâtrerie et peinture, 12, rue des Trois-Maries ; *b*) Constructions industrielles : M. Louis Payet, architecte, 3, quai Claude-Bernard.

10° Ameublement et industries qui s'y rattachent : MM. Joseph et F. Chaleyssin, fabricants de meubles, 67, quai de l'Est.

11° *a*) Papiers : M. André Navarre, directeur général de l'Union française des papeteries, 8, quai Tilsitt ; *b*) Papeteries, imprimeries : M. Olivier Théodore, directeur imprimerie Rey, 9, rue Gentil ; *c*) Livre : M. Lardanchet, libraire-éditeur, 10, rue du Président-Carnot.

13° Art industriel : M. C. Dutel, fabricant de dorures, 1, rue de la Martinière.

14° Alimentation : M. L. Gorjux, fabricant de conserves alimentaires, 32, rue du Sergent-Blandan.

15° Industrie hôtelière et tourisme : M. Alexandre Victor, administrateur de la Société pour le développement de l'industrie hôtelière à Lyon (en formation), 3, rue Chaponnay.

ADMINISTRATION

L'Association est administrée par un Conseil qui peut comprendre de neuf à trente membres.

Quand le nombre d'adhérents d'un département ou d'une ville de la région sera suffisamment important, une section à laquelle le comité déléguera tout ou partie de ses pouvoirs sera constituée pour servir les intérêts de ces adhérents, en conformité du but poursuivi par l'Association.

Le Conseil d'administration compte présentement dix-sept membres. Il est ainsi composé :

M. A. Keller-Dorian, graveur, 26, chemin de la Cité, président fondateur.

F. Fougère, fabricant de soieries, 74, rue Vendôme, président actif.

C. Silvestre, président du Syndicat agricole et viticole du Bois-d'Oingt, 7, place Bellecour, vice-président.

A. Victor, industriel, 3, rue Chaponnay, vice-président.

E. Weitz, constructions métalliques, 3, chemin des Culattes, vice-président.

P. Viernsberger, directeur d'écoles techniques, 9, rue des Augustins, trésorier.

ASSOCIATION INDUSTRIELLE, COMMERCIALE et AGRICOLE de Lyon et de la Région *(Suite)*

C. Rigollet, chamoiseur, 303, rue Paul-Bert, secrétaire.

Pierre Argence, publiciste industriel, 275, rue de Créqui.

J. Barret, président de l'Alliance des Chambres syndicales patronales lyonnaises, 101, rue de l'Hôtel-de-Ville.

R. Camell, fabricant de matières colorantes, 42, rue du Bourbonnais.

H. Chamonard, président de l'Union des Chambres syndicales lyonnaises, 9, rue de l'Arbre-Sec.

J. Chatillon, président de l'Union beaujolaise des Syndicats agricoles, Limas (Rhône).

R.-M. Gattefossé, fabricant de produits pour parfumerie, 19, rue Camille.

Ed. Gillet, industriel, 9, quai de Serin.

C. Guichard, négociant, 43, rue de la République.

L. Lumière, industriel, 21, rue St-Victor.

L. Meunier, sous-directeur de l'Ecole de chimie, 67, rue Pasteur.

F. Sabran, directeur de la Caisse d'épargne, 12, rue de la Bourse.

Directeur des Services administratifs : J. Izard, 10, rue des Marronniers (au siège de l'Association).

La production des Plantes Aromatiques et Officinales en France.(1)

Enquête sur les Départements et Centres producteurs

(SUITE)

ALPES-MARITIMES. — Les végétaux que l'on produit pour la distillation sont les suivants : Bigaradier, citronnier, oranger, cassie, rosier, jasmin, géranium rosat, tubéreuse, œillet, violette, mandarinier, laurier-cerise, eucalyptus, basilic, sauge, estragon.

On utilise aussi les plantes qui croissent à l'état sauvage : aspic, hysope, lavande, marjolaine, romarin, sauge, serpolet, thym.

Principaux centres producteurs :

Oranger : Nice, Cagnes, Cannes, Antibes, Vallauris, Le Bar, Biot, Mougins, Vence, La Colle.

Citronnier : Menton, Cabbé-Roquebrune.

Mandarinier : Nice, Beaulieu, Villefranche, Eze, Cablé- Roquebrune, Cannes, Antibes, Menton, Cagnes, Saint-Laurent-du-Var.

Rosiers : Grasse, Monans-Sartoux, Valbonne, La Colle, Peymeinade, Vence, Mougins, Tourette-Levens, Auribeau, Le Cannet, Saint-Paul, La Roquette, Pégomas, Opio, Roquefort, La Villeneuve-Loubet, Le Rouret, La Gaude, Eze, Saint-Jeannet.

Jasmin : Grasse a, en quelque sorte, le monopole de cette culture.

Violette : A Vence, Grasse, Tourette, Le Bar.

Cassie : Le Cannet, Cannes, Mougins, Grasse, Mouans-Sartoux.

Menthe : Principalement à Villeneuve-Loubet, Cagnes, Grasse, Pégomas et Auribeau.

Tubéreuse : Mouans-Sartoux, Mougins, Peymeinade, Pégomas, Auribeau et Grasse.

Œillet : On le cultive notamment, à Nice, Antibes, Cannes, Vallauris, Villefranche, Cagnes, Saint-Laurent-du-Var, Beaulieu, Vence, Eze, La Turbie.

On ne cultive que sur des surfaces encore trop restreintes la *jonquille*, la *verveine*, le *réséda* et le *géranium rosat*. Ce sont des cultures à développer si l'on veut approvisionner avantageusement la parfumerie.

AIN. — A Anglefort et à Corbonod, près de Seyssel, on cultive l'Iris de Florence pour la parfumerie. Cette culture a subi une sérieuse décroissance du fait de la concurrence italienne.

ARDÈCHE. — On trouve la lavande et l'aspic principalement dans les cantons de Bourg-Saint-Andéol et de Viviers. Les fleurs ont un débouché important à Pont-Saint-Esprit (Gard).

Le fenouil est cultivé dans le canton de Bourg-Saint-Andéol.

AUDE. — La récolte des plantes aromatiques croissant à l'état sauvage porte sur la lavande, le romarin et le thym.

AVEYRON. — La menthe poivrée et le baume ne sont récoltées qu'en très petite quantité, et ces plantes sont encore inutilisées par l'industrie.

(*A suivre*). Henri BLIN.

Lauréat de l'Académie d'Agriculture de France.

---

(1) Voir *Parfumerie Moderne*, N° 5, 1918.

PARFUMERIE V. PIETTE

Fondée en 1899

Usine à PONTOISE *(Seine-et-Oise)*

Bureau, 92, Rue de Turenne, PARIS

FABRIQUE TOUS GENRES DE

Produits Hygiéniques et Parfums

Articles spéciaux pour l'Exportation

CRÉATIONS AU NOM DES CLIENTS

Parfumeurs, Coiffeurs, Représentants

Les Produits KIRIA

bien présentés et de qualité exquise sont d'une

VENTE FACILE ET TRÈS RÉMUNÉRATRICE

Crème et Lait de beauté
Cyclamen et Violette
Teinture au Henné, Dépilatoire

KIRIA

Ecrivez-nous de suite pour connaître nos conditions

PRODUITS KIRIA, 7, Rue de la Michodière, Paris

VAPORISATEURS



MARCEL FRANCK

USINE ET BUREAUX :
49, Boulevard Ménilmontant, **PARIS**



Crème et Savon

BARKETT

PRIX et Conditions sur demande

BARKETT, 52, Cours Gambetta, LYON



IDÉAL
DE BEAUTÉ

Crème HONG-MA-NAO

BEAUTÉ DE LA CHEVELURE, DES CILS ET DES SOURCILS

Conserve le Cheveu, le rend souple et soyeux, l'épaissit, l'allonge

Embellit Cils et Sourcils. — Empêche de blanchir

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES MAISONS
GRANDS MAGASINS, PARFUMERIES

Vente en gros : 19, Avenue Félix-Faure, LYON



DU NUMÉRO 10 (OCTOBRE 1918)

ABONNEMENTS (12 mois) : FRANCE 10 fr. ; ETRANGER : 12 fr.

LES LIVRES NOUVEAUX

On peut prévoir l'Avenir. Comment ? ou la D.scartomancie

Par Louis Forest

Un volume in-16 : 4 fr. 50. Payot & Cie, 106, *boulevard Saint-Germain, Paris.*

Voici un livre qui restera, un vrai livre de chevet. En même temps qu'il est divertissant, on peut même dire amusant, il est un des plus sérieux, un des plus remplis de pensée qui aient paru depuis longtemps. On découvrira dans ces pages de philosophie vivante, une rare somme d'idées ingénieuses pratiques et fortes, exprimées dans une langue pittoresque et originale. Politique étrangère ou cuisine, politique intérieure ou psychologie, art d'apprendre à raisonner ou à cultiver son jardin, manière d'éduquer la *mémoire de l'avenir* ou de façonner les êtres et les choses, ou méthode scientifique de regarder dans le futur, — le lecteur restera frappé de la sûreté du jugement, nourri aux sources classiques, et cependant rempli d'idées de progrès et d'action. Il comprendra aussi les raisons de la notoriété, qui croît dans tous les pays, d'un auteur qui *a son public.*

Les pages finales, dans lesquelles sont ramassés les principes de la prophétie scientifique, de la prévision par le bon sens, offrent à la méditation cent psychologies attrayantes et nouvelles. Elles offrent, en même temps, une méthode de reconstruction de la France par la rééducation du jugement

C'est un livre à lire ; c'est peut-être mieux, une œuvre à relire.

COURS ACTUEL

des Essences de Pays et d'Importation, des Essences déterpénées et des Constituants des Essences

	Fr. le kilog.	Déterpénées Fr. le kilog.
Anis de Russie	34 »	45 »
— France	39 »	60 »
Aspic Lavandé	28 »	» »
— surfine	22 »	» »
Azélia (Bois de Rose femelle)	60 »	70 »
Backousia	90 »	95 »
Badiane	28 »	39 »
Cannelle feuilles	55 »	80 »
— de Ceylan	95 »	200 »
— de Chine	35 »	60 »
Cédrat	36 »	610 »
Cèdre, bois	12 »	35 »
Citron de Sicile (sous cachet)	14.50	» »
Citronnelle Java	25 »	40 »
— Ceylan	22 »	35 »
Cologne B. R. (soluble à 75°)	68 »	» »
— J. M. 4. (soluble à 35°)	50 »	» »
Eucalyptus de Provence	20 »	29 »
Eucalyptus d'Australie	15 »	23 »
Fenouil doux	30 »	35 »
— amer	22 »	» »
Géranium Réunion	95 »	135 »
— Algérie	110 »	150 »
— Corse	120 »	180 »
— Espagne	120 »	180 »
— Vallauris	120 »	180 »
Lavande Mont-Blanc sélection 50 % d'éther	69 »	» »
Lavande Mont-Blanc Standard 40 % d'éther	66 »	» »
Lavande surfine 35 % d'éther	62 »	» »
— fine	55 »	85 »
— forte	45 »	60 »
Lemongrass	38 »	50 »
Limette pressée	60 »	950 »
Linaloë	62 »	65 »
Mandarine	80 »	3.800 »
Mélisse de France	80 »	140 »
Menthe Japonaise	26 »	38 »
— Américaine	82 »	100 »

	Fr. le kilog.	Déterpénées Fr. le kilog.
Menthe Italo-Anglaise	89 »	125 »
— Stella Franco-Mitcham	125 »	135 »
— Française Flor Mint***	130 »	145 »
— Côte d'Azur (de Grasse)	105 »	145 »
— Menthe Anglaise R R R	190 »	235 »
Mousse de Chêne absolue *Evernia*, décolorée	1.000 »	» »
Niaouli	30 »	» »
Néroli d'Italie rectif.	450 »	650 »
Noyaux	138 »	» »
Orange douce Portugal	40 »	1 000 »
— amère Bigarade	40 »	900 »
Origan	25 »	41 »
Palmarosa	58 »	78 »
Patchouli bois	300 »	900 »
Petitgrain Paraguay	80 »	125 »
— — bidons origine	» »	» »
Petitgrain Citronnier	78 »	125 »
— Vallauris	105 »	160 »
Piment	85 »	110 »
Poivre	» »	» »
Pouliot	25 »	» »
Romarin Eperlé	13 »	39 »
Roses de France (de jardins) rouges	3.700 »	» »
— sans stéaroptènes	3.950 »	» »
— — safranos	3.250 »	» »
Rose de Mai	» »	» »
Santal citrin	190 »	320 »
Sauge sclarée cultivée de Montagne	390 »	450 »
Serpolet	25 »	75 »
Thym Blanc Algérie	28 »	65 »
Rouge	25 »	» »
Thym Blanc France	27 »	65 »
— Rouge	25 »	» »
Verveine de France	105 »	140 »
— d'Espagne	125 »	» »
Vétyvert pays Fr. ..., Réunion	180 »	580 »
Wintergreen	65 »	» »
Ylang-Ylang supérieur (Mayotte)	280 »	450 »

CONSTITUANTS DES ESSENCES

	Fr. le kilog.	Variations
Anéthol cristallisé	38 »	
— d'anis de France	50 »	
Carvacol	65 »	
Citral de Lemongrass	50 »	
Citronellol	250 »	
Eucalyptol	22 »	
Eugénol	90 »	
Géraniol de Palmarosa	78 »	
— rose Extra	150 »	
— de Citronnelle Java	60 »	
— — Ceylan	55 »	

	Fr. le kilog.	Variations
Limonène	7.50	
Linalol de Linaloé	65 »	
— de Bois de Rose femelle	65 »	
— de Likari	160 »	
Menthol	70 »	
Méthylepténone brute	8 »	
Nérol	145 »	
Rhodinol	160 »	
Santalol	300 »	
Stéaroptènes de Rose	150 »	
Thymol cristallisé	120 »	

Essences Naturelles de Fleurs

POUR PARFUMERIE ET SAVONNERIE

MONTALAND, SÈVE, LEFÈVRE & Cie

HYÈRES-LES-PALMIERS (Var)

ESSENCES CONCRÈTES ET LIQUIDES DE FLEURS :: HUILES ESSENTIELLES
:: :: :: POMMADES ET EXTRAITS :: EAUX PARFUMÉES :: :: ::

Capes = Viscose

BREVETÉES S. G. D. G.

CAPSULAGE HERMÉTIQUE ET INVIOLABLE

Avant Séchage :



Après Séchage :

16, Rue du Louvre, 16

PARIS

TÉLÉPHONE : GUTENBERG 09-48

INDISPENSABLE

pour Parfumeries, Drogueries, Spécialités Produits chimiques, pharmaceutiques, etc.

Il suffit d'envoyer un flacon-type bouché, pour qu'il soit gratuitement retourné capuchonné, avec une douzaine de capes pour essais et la notice explicative.

Agent général pour la France : J.-C. VANDERHEYM

REPRÉSENTANTS { LYON et Région : DÉTHOMME, 57, Rue de Créqui, LYON
GRASSE : VIRORELLO, 2, Avenue Chiris, GRASSE

ESSENCES SANS TERPÈNES NI SESQUITERPÈNES

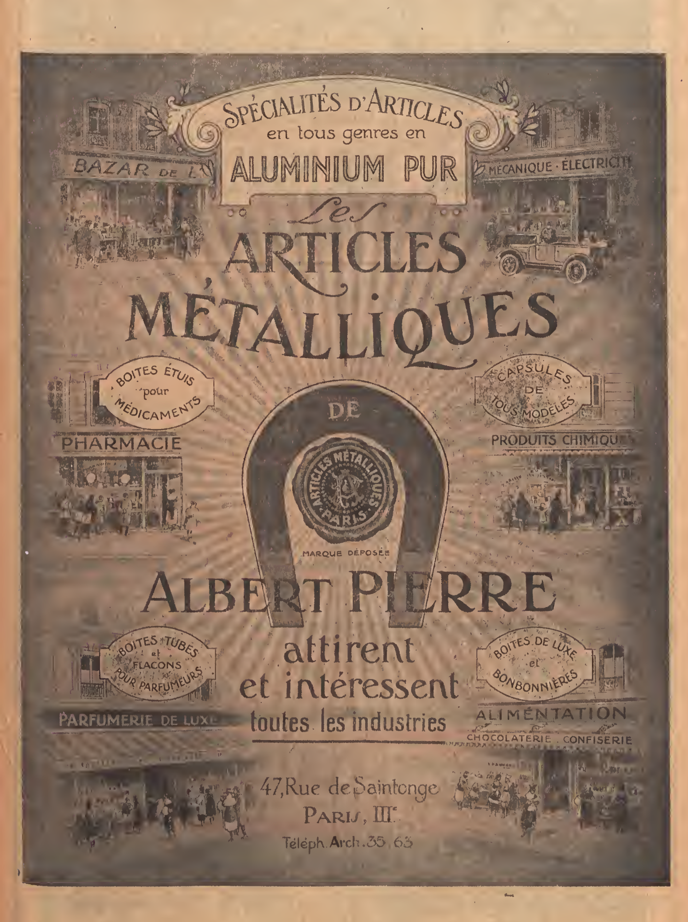
CONCENTRÉES AU PLUS HAUT DEGRÉ,
GARANTIES SANS ADDITION D'AUCUN ADJUVANT ARTIFICIEL
IMMÉDIATEMENT SOLUBLES DANS L'ALCOOL A BAS DEGRÉ

LAUTIER FILS

USINES PRINCIPALES
= à GRASSE =

GRASSE

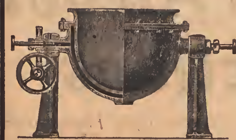
USINE SUCCURSALE
à BEYROUTH


SPÉCIALITÉS D'ARTICLES
en tous genres en
ALUMINIUM PUR
BAZAR DE L
MÉCANIQUE · ÉLECTRICIT
Les
ARTICLES
MÉTALLIQUES
BOITES ÉTUIS pour MÉDICAMENTS
CAPSULES DE TOUS MODÈLES
DE
PHARMACIE
PRODUITS CHIMIQU
ARTICLES MÉTALLIQUES PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
ALBERT PIERRE
BOITES TUBES et FLACONS POUR PARFUMEURS
BOITES DE LUXE et BONBONNIÈRES
attirent
et intéressent
toutes les industries
PARFUMERIE DE LUXE
ALIMENTATION
CHOCOLATERIE . CONFISERIE
47, Rue de Saintonge
PARIS, IIIe
Téléph. Arch. 35 . 63

FONTES ÉMAILLÉES POUR LES INDUSTRIES DES PARFUMS

Résistant à tous Produits Chimiques

à toutes températures et pressions



DANTO-ROGEAT & Cie

33 à 39,
Chemin des Culattes — *LYON*

DEMANDER NOTRE ALBUM N° 3.

C. FLORENT-FAURE

VERRERIES de La MOUCHE

46, *Chemin des Cures* *LYON*

TOUS GENRES DE

VERRERIE POUR PARFUMERIE

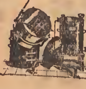
En raison de la quantité considérable de commandes que nous avons actuellement, nous ne pouvons accepter d'ordres nouveaux avant janvier 1919, époque à laquelle une organisation nouvelle nous permettra d'envisager une production plus importante, permettant de satisfaire tous les désirs de notre clientèle.

MAISON FONDÉE EN 1820

P. DÉRIVEAU

10-12, Rue Popincourt, PARIS

GRAND PRIX TURIN 1911





- ALAMBICS -

à essences

A FEU NU, A BASCULE, A VAPEUR

Appareils à vide et à extraction

TARIF FRANCO

MANUFACTURE DE

Filtres en papiers



E. BRUNIN et Cie

— 20 —
Rue Malher — *PARIS* (IVe)

Spécialité de Filtres pour la Parfumerie

Représenté par F. DELOCHE, agent général pour le Sud-Est de la France, 7, *Quai des Brotteaux, LYON.* Téléphone : 4-80. — *Qui sur demande enverra gratuitement tous les échantillons nécessaires.*

Huiles Essentielles de Sicile et Calabre

CITRON, PORTUGAL, BIGARADE,
BERGAMOTE et MANDARINE

Essences déterpénées et sesquidéterpénées

W. SANDERSON & SONS = OATES & BOSURGI Succrs.

Usines à TREMESTIERI *MESSINE (Sicile)*



ABONNEMENTS (12 mois) : FRANCE 10 fr. ; ETRANGER : 12 fr.

Agenda du Chimiste-Parfumeur.

Le grand conflit actuel a considérablement modifié les conditions du travail dans notre industrie comme dans les autres et le livre nouveau s'imposait, qui devait consacrer toutes les innovations et les exposer aux lecteurs intéressés. *Les Editions scientifiques françaises* furent donc bien inspirées en éditant l'*Agenda du Parfumeur chimiste*, de R.-M. Gattefossé.

Dans ce volume de plus de 300 pages, l'auteur traite les matières premières naturelles : qualités spéciales, solubilité dans les alcools à différents titres (et notamment dans l'alcool dilué, ce qui est infiniment précieux en cette période de pénurie). Il aborde ensuite la préparation et l'emploi des parfums de synthèse et démontre qu'à cet égard la réputation des chimistes allemands était au moins surfaite. Les chimistes français furent, en effet, les premiers à fabriquer les meilleurs parfums de synthèse, ceux qui ne partent pas de la houille, mais bien d'une quantité de corps naturels que la chimie transforme de la plus heureuse façon.

La fabrication de la Parfumerie est ensuite décrite avec les détails les plus minutieux, permettant ainsi aux spécialistes d'utiliser au mieux tous les produits actuellement dans le commerce.

La quatrième et la cinquième partie sont consacrées à la Cosmétique et à la Savonnerie, suivies des renseignements techniques de laboratoire.

En un mot, l'ouvrage contient tout ce que le préparateur doit connaître. Une dernière partie le renseigne sur la législation de guerre applicable à la Parfumerie. C'est donc bien là le livre indispensable aux Parfumeurs et si l'on ajoute qu'on y a réuni *la Teinture des cheveux*, par A. Chaplet (2e édition), on ne peut douter qu'il ne retrouve facilement — et dépasse même — le succès de ses devanciers.

P. A.

En vente à la *Parfumerie Moderne*, fco 7,50.

ARTICLES MÉTALLIQUES







FABRIQUE



Albert PIERRE

47, Rue de Saintonge





BOITES, TUBES
CAPSULES ET ÉTUIS
MÉTALLIQUES

POUR

Parfumeurs, Pharmaciens, Confiseurs, etc.



SPÉCIALITÉ D'ARTICLES
EN ALUMINIUM PUR
MODÈLES RICHES



Découpage, Estampage, Emboutissage

SUR TOUS MÉTAUX









DU NUMÉRO 12 (DÉCEMBRE 1918)

ABONNEMENTS (12 mois) : FRANCE 10 fr. ; ETRANGER : 12 fr.



Manufacture d'Ongliers en tous Genres
FABRIQUE DE POLISSOIRS

E. FROMAGEAU
17, Rue de Lancry, PARIS

USINE A MONTREUIL-SOUS-BOIS (SEINE)

ARTICLES DE TOILETTE, TOURNERIE, TABLETTERIE



Dentifrices du Docteur N. LAPLAZE
A L'OR COLLOIDAL.
Elixir — Pâte — Poudre

PRODUITS DE GRAND LUXE
Vente facile en raison de la qualité et de la présentation.
CONDITIONS INTERESSANTES AUX REVENDEURS.





En vendant les **Dentifrices AURELLA**, vous vous attacherez la clientèle élégante qui veut des produits parfaits à tous égards. Les **Dentifrices AURELLA** étant d'un prix élevé, votre bénéfice en sera plus intéressant.

You will attract elegant customers who want perfect products by selling the **Dentifrices AURELLA**. The **Dentifrices AURELLA** being highly priced goods, your profit will be greater.

Vd mantendra la clientela elegante que exige productos perfectos, vendiendo los: **Dentifrices AURELLA**. Los **Dentifrices AURELLA** son de precio elevado y su beneficio sera más interesante.

PRIX DE DÉTAIL

ELIXIR	échant.	le Fl.	1.75
—	MM	»	7 »
—	GM	»	10 »
PATE	tube éch.	le tube	1 »
—	» GM	»	2.50
—	boîte carrée.	pièce	7.50
POUDRE,	la boîte..		6 »

Agent général pour la Suisse : Firmin COLLET, 46, Avenue du Plan, VEVEY

Laboratoires AURELLA, 5, Rue Palestro, Pantin (Seine)



Livraison en petits flacons de 1 - 2 - 3 - 4 et 5 grammes

28 Parfums différents
et en tous Parfums spéciaux sur demande

Acheteurs, Exportateurs, Commissionnaires
Pour les Colonies, l'Amérique du Sud, la Chine, le Japon, etc.

La Parfumerie D'URFAL

Vous offre pour livraison immédiate des **Parfums Concentrés SANS ALCOOL**

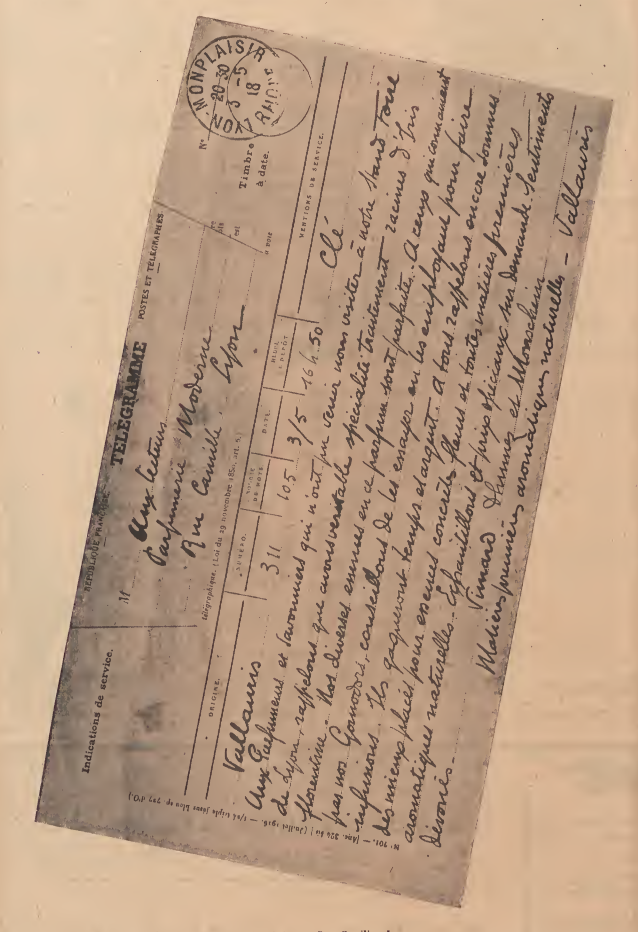
LA PLUS HAUTE CONCENTRATION — LE PLUS PETIT VOLUME
LA PLUS FORTE PUISSANCE ODORANTE

Alfred BEAUVILLAIN, Parfumeur, à AGON (Manche)

PRIX ET CONDITIONS SUR DEMANDE

TO THE READERS, *Parfumerie Modern* , *Rue Camille Lyon.*

Vallauris. — To the perfume and soap Makers who were not able to pay a visit to our stand at the Lyons Fair, let us recall that we have real speciality treatment roots of Florentine Iris. Our various essences in this perfume are perfect. We advise those who are not acquainted with our Gomodors to try them by using them for infusions. They will gain time and money. Let us remind everybody that we are in the best position with regard to concrete essences of flowers and all natural aromatic raw materials. Samples and special prices on application. Faithfully yours. — VIMARD, DHUMEZ et MONSCHEIN, *Matières premières aromatiques, VALLAURIS. — FRANCE.*


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — TÉLÉGRAMME — POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Indications de service.

Timbre à date. — LYON MONPLAISIR 20-30 3-5 18 RHÔNE

M Aux lecteurs
Parfumerie Moderne
Rue Camille, Lyon

télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 5.)

ORIGINE.	NUMÉRO.	NOMBRE DE MOTS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.
Vallauris	311	105	3/5	16 h 50	Clé

Aux Parfumeurs et Savonniers qui n'ont pu venir nous visiter à notre stand Foire de Lyon, rappelons que conservons véritable spécialité traitement racines d'Iris florentine. Nos diverses essences en ce parfum sont parfaites. A ceux qui connaissent pas nos Gomodors, conseillons de les essayer en les employant pour faire infusions. Ils gagneront temps et argent. A tous rappelons encore sommes des mieux placés pour essences concrètes fleurs et toutes matières premières aromatiques naturelles. Échantillons et prix spéciaux sur demande. Sentiments dévoués.

Vimard Dhumez et Monschein
Matières premières aromatiques naturelles — Vallauris

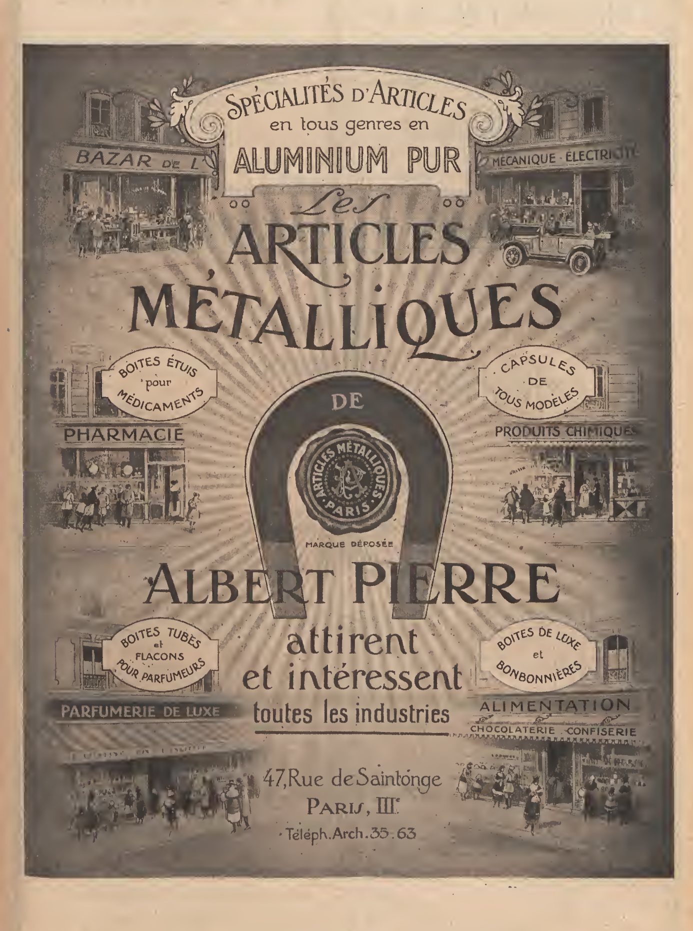
A LOS LECTORES, *Parfumerie Moderne, Rue Camille, Lyon.*

Vallauris. — A los Perfumistas y Jaboneros que no han podido venir a visitarnos a nuestro stand Feria de Lyon les damos a conocer que tenemos verdadera specialidad tratamiento raices de iris florentinas. En dicho perfume nuestras varias escncias son perfectas. A los que no conocen nuestras Gomodors lo aconaejamos ensayarlas empleandolas para hacer infusiones. Con ello ganaran tiempo y dinero. Recordamos también à todos que nos hallamos situados de la manera mas ventajosa para esencias concretas flores y todas materias primeras aromáticas naturales. Muestras y precios especiales segun pedidos. S. A. S. S.

VIMARD, DHUMEZ et MONSCHEIN, *Matières premières aromatiques, VALLAURIS. — FRANCE.*



CARTONNAGES DE LUXE
Spécialité pour Parfumeurs
Marius MILOU & Cie
MONTÉLIMAR


SPÉCIALITÉS D'ARTICLES
en tous genres en
ALUMINIUM PUR
BAZAR DE L
MÉCANIQUE · ÉLECTRICITÉ
Les
ARTICLES
MÉTALLIQUES
BOITES ÉTUIS pour MÉDICAMENTS
CAPSULES DE TOUS MODÈLES
DE
PHARMACIE
PRODUITS CHIMIQUES
ARTICLES MÉTALLIQUES PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
ALBERT PIERRE
BOITES TUBES et FLACONS POUR PARFUMEURS
BOITES DE LUXE et BONBONNIÈRES
attirent
et intéressent
toutes les industries
PARFUMERIE DE LUXE
ALIMENTATION
CHOCOLATERIE CONFISERIE
47, Rue de Saintonge
PARIS, IIIe
Téléph. Arch. 35-63

FERD. BALLER & C°



CATANIA et MESSINA (SICILE)

Essences pures de BERGAMOTTE, CITRON, PORTUGAL, BIGARADE, MANDARINES, etc.

AGENTS
- BING Fils, 43, Rue Paradis (1, Cité Paradis) PARIS, pour toute la France, à l'exception du département des Alpes-Maritimes.
- Charles CAUVI, Courtier, GRASSE, pour le seul département des Alpes-Maritimes.

C'est à

A. EUZIÈRE
à GRASSE

que vous devez vous adresser quand il vous faut :

Un extrait aux fleurs exquis.
Une nouveauté inédite.
Un parfum de grand luxe.
Une composition spéciale.
Un produit personnel.

Ecrivez lui en lui demandant ses prix et conditions.

Parfumeurs ! Savonniers ! Distillateurs !

Voulez-vous avoir

des Huiles Essentielles Naturelles
des Pommades aux Fleurs
des Extraits aux Fleurs
des Eaux Distillées, etc....

qui, pour le **Minimum** de prix
vous donnent le **Maximum** de rendement et de satisfaction.

Demandez prix-courants et échantillons gratuits à

Maison fondée en 1832
HORS CONCOURS
PARIS 1867
LIÈGE 1905
MARSEILLE 1906

J. MERO & BOYVEAU

Usine principale et Bureaux à **GRASSE** (Alpes-Maritimes)
Dépôt pour **PARIS**, 25, rue des Archives

J. & E. SOZIO
Successeurs
DE
SOZIO & ANDRIOLI
GRASSE (France)

MAISON FONDÉE EN 1757

MATIÈRES PREMIÈRES
pour la Parfumerie et la Savonnerie

Essences Naturelles solides et liquides tirées directement des Fleurs — Pommades et Huiles parfumées aux Fleurs — Huiles Essentielles, Extraits aux Fleurs, Eaux parfumées

SOCIÉTÉ CHIMIQUE des USINES du RHONE

Société Anonyme : Capital 3.200.000 Francs

PARIS — 89, Rue de Miromesnil, 89 — PARIS (8e)

USINES : St-FONS (Rhône) — ROUSSILLON (Isère) — LA PLAINE (Suisse)

PARFUMS SYNTHÉTIQUES

Malgré les difficultés actuelles de fabrication, nous sommes en mesure de livrer promptement :

Nos Substituts de ROSE

- RHODINOL I et II
- CITRONELLOL-GÉRANIOL
- ROSE RHODIA — ROSE DU LEVANT
- Rose d'Orient, Rose de Perse, Rose Rouge

Nos Substituts de VIOLETTE (Rhodiones)

- RHODIONE extra supérieure 100 0/0
- RHODIONE 100 0/0
- RHODIONE R. et R. N.
- RHODIONE S. et S. extra

Nos Parfums de fleurs RHODIA

ACACIA	JACYNTHE	NARCISSE
AMARYLLINE	JASMIN	ORCHIDA
CYCLAMEN	JONQUILLE	ŒILLET
CHÈVREFEUILLE	LILAS	POIS DE SENTEUR
GIROFLÉE BLANCHE	MUGUET FLEURI	SYRINGA
GLYCINA	MIMOSA	TUBÉREUSE

Nos Compositions RHODIA

BOUQUET des CHAMPS	FLOUVANE	LUXIA
BOUQUET des INDES	FOUGÈRE	OPOPONAX
BOUQUET du JAPON	FOIN COUPÉ	TRÉFOLINE
BRUYÈRE	IDEA	VIOLETTE de NICE
FLORÉAL	ILLICINE	VIOLETTE de PARME

Nos Linalol, Néroli, Terpinéol, Salicylates d'Amyle et de Méthyle

PRIX ET ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE





SAVONNERIE DU MIROIR
CLICHÉ PIERRE ARGENCE. LYON.
TOUS GENRES
TOUTES QUALITÉS
TOUTES APPLICATIONS
TOUTES PRÉPARATIONS
TOUTES PRÉSENTATIONS
TOUS FORMATS
Savons en poudre
Paul AILLAUD
St Barnabé
MARSEILLE


DEUXIÈME ÉDITION.

J.F. DESROCHES

la Parfumerie à la foire de Lyon

1918


F. DESROCHES



Adresse télégraphique : NANNICINI-BOURG. Téléphone : 2-58 à Bourg (Ain)

Etablissements NANNICINI & Cie

Francisque GIRARD
DIRECTEUR

à BOURG (France)

Pour le Conditionnement et la Présentation des Parfums :

Terres Cuites Artistiques et Vanneries Fines.

Modèles réservés.
Création de Modèles.

Pour les Vendeurs de Parfumerie et d'Articles de Fantaisie :

Céramique

Terres Cuites Artistiques, Boîtes à Poudre, Coffrets, Bonbonnières, Cendriers, Vases, Statuettes, Fontaines, Jardinières, Statues, etc., etc.

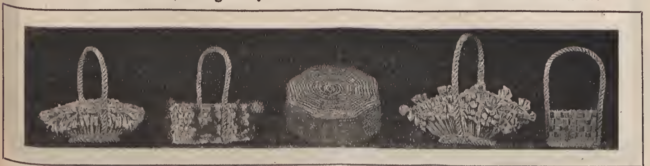
Vannerie

Paniers et Bibelots fantaisie depuis 1 fr. 80 la douzaine, Paniers " Souvenirs " brodés, Paniers à provisions, Cabas, Valises, Toilettes Marseillaises, etc., etc.

Sur demande, les **Etablissements Nannicini et Cie** envoient contre remboursement une collection d'échantillonnage très bien composée et qui donne une faible idée du choix immense offert aux Parfumeurs, Confectionneurs et vendeurs de Parfumerie.

Les Etablissements NANNICINI et Cie

Ont des Maisons à FLORENCE (Italie), FEZ et RABAT (Maroc), HANOI (Tonkin), TANANARIVE (Madagascar). Ils ont des acheteurs dans le Monde Entier.





Si vous voulez vendre des

Teintures pour Cheveux

qui soient inoffensives
qui ne vous occasionnent pas d'ennuis
qui vous donnent des bénéfices
qui soient d'une vente suivie

Une seule marque :

L'ORÉAL

CONDITIONS ET PRIX POUR GROSSISTES TARIF G.

Magasins et Bureaux :

33 (bis), Rue du Louvre, PARIS

(Voir encartage).



Crème et Savon

BARKETT

PRIX et Conditions sur demande

BARKETT, 52, Cours Gambetta, LYON

VAPORISATEURS



Marcel FRANCK

USINE ET BUREAUX :
49, Boulevard Ménilmontant, PARIS

Crème Béatrice



BLANCHE

LÉGÈRE

EXQUISE

La seule dont la conservation soit absolument parfaite

Crème Béatrice WHITE LIGHT EXQUISITE The only one of which the preservation is absolutely perfect	**Crème Béatrice** BLANCA LIGERA EXQUISITA La única que puede conservarse perfectamente :: ::

Laboratoire HARMELLE-SALARNIER

CRÉPIEUX-près-LYON (France)

J. THOMAS et GUINAMAND

FABRICANTS DE PRODUITS HYGIÉNIQUES

A TERRENOIRE (Loire)

sont **spécialisés depuis 17 ans** dans la fabrication en grand des

Eaux de Cologne, Dentifrices, Alcool de menthe, Lotions,

tous produits très bien présentés sous leur marque " **ÉTOILE** "

MM. J. THOMAS et GUINAMAND se font un plaisir d'adresser prix et échantillons sur simple demande.

CHEVEUX

embellis,

conservés,

sauvés

PAR LE

MERVEILLEUX

Pétrole HAHN



EN VENTE DANS LE MONDE ENTIER

Gros : **F. VIBERT**, LYON

Aurella

PRODUITS DE GRAND LUXE
Vente facile en raison de la qualité et de la présentation.
CONDITIONS INTERESSANTES AUX REVENDEURS.

Dentifrices du Docteur N. LAPLAZE
A L'OR COLLOIDAL.

Elixir — Pâte — Poudre

L'or colloïdal électrique, constitué de grains ultramicroscopiques dynamisés, joint à nne puissance bactéricide considérable des propriétés fermentaires et catalytiques qui favorisent hautement la leucocytose et les oxydations intraorganiques, augme tant ainsi les réact ons de défense des tissus.

Ce sont ces propriétés que le Docteur N. Laplaze a le premier appliquées. Ses travaux l'ont amené à la composition des dentifrices Aurella dont l'or celloidal est le principe actif.

Bactericides au plus haut point, ces dentifrices n'ont rien de la causticité des antiseptiques généralement employés; ils sont d'une innocuité absolue pour les muqueuses et pour la substance vivante des dents.

Les Dentifrices Aurella sont d'un goût exquis, blanchissent les dents en donnant à l'émail un éclat incomparable et laissent dans la bouche, après leur emploi, une fraîcheur délicieuse et une haleine embaumée.

The electric colloïdal gold, made up of ultramicroscopic dynamised grains, adds to a considerable bactericid power, fermenting and catalytic properties which greatly favonrize the leucocytose and the intra-organic oxydations, thus increasing the defensive reactions of the tissues.

These are the properties that Doctor N. Laplaze has been the first to apply. His labours have led to the composition of the Aurella dentifrices, of which colloïdal gold is the active principle.

These dentifrices, though bactericides of the highest degree, have none of the causticity contained in the antiseptics generally employed; they are absolutely harmless to the mucus membranes and the living substance of the teeth.

The Dentifrices Aurella have an exquisite taste, whiten the teeth, giving the enamel an incomparable lustre and leaving a delicious sense of freshness and sweetnass in the mouth after having been used.



PRIX DE DÉTAIL

ELIXIR	échant. le Fl.	1.75	
—	MM »	7	»
—	GM »	10	»
PATE	tube éch. le tube	1	»
—	» GM »	2.50	
—	boîte carrée. pièce	7.50	
POUDRE,	la boîte..	6	»

Produits de Luxe - Vente facile et rémunératrice - Qualité et Présentation Parfaite

Laboratoires AURELLA, 5, Rue Palestro, Pantin (Seine)

Parfumerie KEMLER

— 79 —
Rue de l'Hôtel-de-Ville, **LYON**

Spécialités KEMLER
LAIT — POUDRE — CRÈME

Parfums de fleurs KEMLER
ŒILLET — VIOLETTE
ROSE — CYCLAMEN
JASMIN — MUGUET

CRÉATIONS 1918
Lait-Poudre KEMLER
pour l'Éclat du Teint

Commissionnaires et grossistes
Conditions sur demande

FOIRE DE LYON, Groupe 34, Stand 6

Norma

Pâte Dentifrice en Tube



— GOUT EXQUIS —
FINESSE INCOMPARABLE

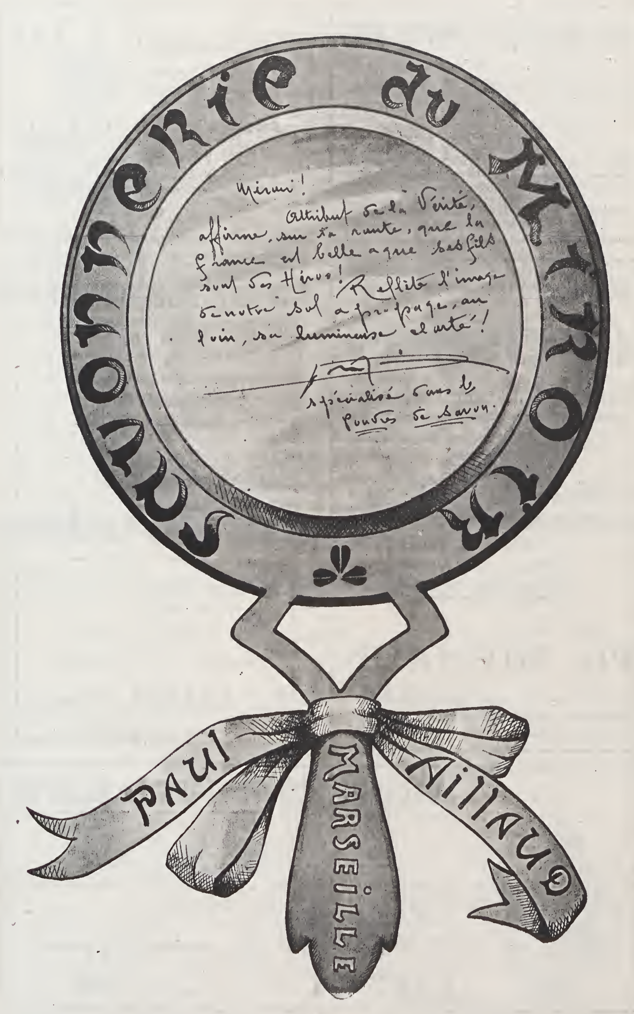
Très rémunératrice pour le Vendeur

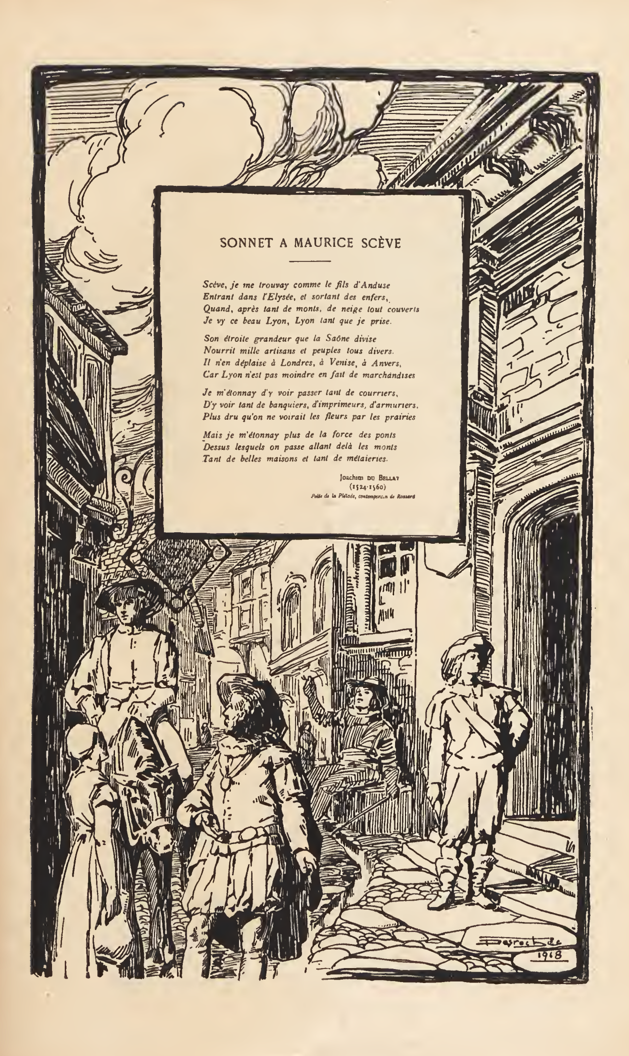
Demander prix et conditions :

PRODUITS HYGIÉNIQUES
"Norma"

— 46 —
Route de Crémieu, **LYON-Villeurbanne**

FOIRE DE LYON (Stand 42 *bis*, Groupe 34)


Savonnerie du Miroir
Miroir !
Attribut de la Vérité, affirme, sur ta route, que la France est belle et que ses fils sont des Héros ! Reflète l'image de notre sol et propage, au loin, sa lumineuse clarté !
spécialisé dans les Poudres de Savon.
Paul Aillaud
Marseille



SONNET A MAURICE SCÈVE

Scève, je me trouvay comme le fils d'Anduse
Entrant dans l'Elysée, et sortant des enfers,
Quand, après tant de monts, de neige tout couverts
Je vy ce beau Lyon, Lyon tant que je prise.

Son étroite grandeur que la Saône divise
Nourrit mille artisans et peuples tous divers.
Il n'en déplaise à Londres, à Venise, à Anvers,
Car Lyon n'est pas moindre en fait de marchandises

Je m'étonnay d'y voir passer tant de courriers,
D'y voir tant de banquiers, d'imprimeurs, d'armuriers,
Plus dru qu'on ne voirait les fleurs par les prairies

Mais je m'étonnay plus de la force des ponts
Dessus lesquels on passe allant delà les monts
Tant de belles maisons et tant de métaieries.

Joachim du Bellay
(1524-1560)
Poète de la Pléiade, contemporain de Ronsard



GROUPE 34. — STANDS DE PARFUMERIE (Allée Centrale)

IIIe FOIRE DE LYON

Dans notre compte rendu de la Foire de 1917, nous écrivions l'année dernière : « ...Si, comme nous pouvons l'espérer, 1918 nous amène la victoire et la paix, la Foire de Lyon prendra l'an prochain un développement énorme... »

Hélas ! la guerre n'est pas terminée et la terrible lutte se poursuit sans relâche. Les Alliés donnent un formidable effort pour assurer la victoire du droit, la victoire de la Liberté sur l'impérialisme allemand. Nous parviendrons au but, mais la route est dure, et bien des nôtres tomberont encore avant d'atteindre les jours de la paix. Qu'importe, sanglante, glorieuse, farouche, les dents serrées, la France vit, dure et combat, certaine de la victoire, aspirant au pur idéal qui fut toujours le sien.

Et c'est en cette quatrième année de la guerre, au milieu des difficultés de toute sorte, dans les jours noirs que nous traversons que s'est tenue la 3° Foire de Lyon.

Les résultats en sont connus : elle a réuni 3.182 adhérents et les affaires traitées atteignent le chiffre de 750 millions. La progression est donc constante : en 1916, 1.342 participants ont traité 95 millions d'affaires ; en 1917, 2.614 participants et 410 millions d'affaires ; enfin, en 1918, 3.182 participants et 750 millions d'affaires.

Les chiffres sont les meilleurs arguments pour prouver l'incontestable utilité de notre grand marché de printemps. La Foire de Lyon montre, de plus, la vitalité tenace de notre race, la prospérité incroyable de notre commerce et de notre industrie.

On a parlé beaucoup de l'effort fait par nos alliés anglais pour maintenir et développer leur commerce d'exportation au moment même où la difficulté de la fabrication, la rareté du fret rendent l'exportation particulièrement difficile. Eh bien ! il semble que nous ne leur cédons en rien et que la grande manifestation commerciale qui, durant quinze jours, emplit de mouvement et de bruit la vaste cité lyonnaise, est une preuve de notre énergie, de notre volonté d'aboutir.

Pour l'Allemand, — et par sa faute, — la guerre aura trop duré... Certes, si nous nous étions battus avec le Boche pendant quelques mois seulement, peut-être nos ennemis auraient-ils pu reprendre pied sur nos marchés, nous offrir de nouveau leurs fabrications. Oui, peut-être cela aurait-il pu se faire. Maintenant, c'est fini : *Nous nous passerons d'eux*, nous leur fermerons en partie les marchés du monde, nous les concurrencerons même dans les industries dont ils se croyaient les maîtres incontestés.

L'industrie chimique, notamment, a fait, en France, des progrès considérables et nous fabriquerons nous-mêmes nos colorants quoi qu'en pensent ces messieurs.

En ce qui concerne la chimie des parfums, nous leur donnions des leçons depuis longtemps et si l'opinion publique leur attribuait une importance considérable dans la fabrication des essences synthétiques, il est bon de dire que cette impression ne répondait pas à la réalité des faits. En effet, *nous vendions aux Boches beaucoup de parfums synthétiques.* Mais ils en fabriquaient eux aussi. Nous pensons qu'ils auront maintenant beaucoup de peine à placer leur fabrication sur les marchés des nations alliées ou même des nations neutres où nous les avons à peu près supplantés.

Par la campagne que nous avons menée à cet égard, on sait la victoire remportée par la Rose de France sur la rose ennemie, — on sait également que, désormais, les Lavandes françaises seront distillées par des Français, dans des usines françaises, ce sont là des reprises importantes

Les Allemands ne voient pas cela sans amertume, d'autant plus que, prévenus désormais, nous n'admettrons plus jamais cette main-mise sournoise sur notre patrimoine national, nous nous méfierons, nous nous défendrons.

Or, la Foire de Lyon est un de nos plus sûrs moyens de défense, tous les Français, tous les Alliés sont intéressés directement à son entière réussite. Tous nos amis semblent l'avoir bien compris puisque la participation fut, cette année, plus importante qu'elle ne l'avait jamais été, puisque, fidèlement, ceux qui étaient venus à la Foire revinrent, satisfaits des résultats obtenus.

Ce fut donc un succès, plus important encore en raison du moment.

La IIIe Foire de Lyon nous apporte la certitude de notre évasion définitive du « cercle allemand ». Nous sommes, et resterons dans l'avenir, les maîtres de notre industrie, de notre commerce et de nos marchés.

Ce n'est pas là ce qu'espéraient les Boches lorsqu'ils nous déclarèrent la guerre.

Pierre ARGENCE.



GROUPE 34. — STANDS DE PARFUMERIE (Allées adjacentes)



STANDS DU GROUPE 34

LE GROUPE 34 A LA FOIRE DE LYON

Des renseignements que nous fournirent les participants, nous pouvons admettre que le groupe 34 fut parmi les plus visités. Il réunissait une participation importante et choisie. Matières premières et parfums confectionnés réalisèrent d'importantes affaires que limitèrent seulement la rareté de certains produits ou la pénurie de flaconnage.

Nous passons rapidement en revue les stands de ce groupe :

Société Anonyme des Savonneries et Parfumeries M. Bertin et C°, de Nantes (Stand 3). — Cette importante Société expose ses produits de Savonnerie et de Parfumerie, dont la qualité et la présentation nous paraissent tout à fait au point. Elle note de nouveaux ordres intéressants, notamment dans sa grande spécialité, le Savon 565 qui « vaut de l'or ».

Les Parfums de Rosine (Stand 4) apportent parmi les ensembles classiques des créations d'un modernisme aigu.

Une vendeuse documentée offre : *Le Mouchoir de Rosine, Mam'zelle Victoire, Les Parfums de ma Marraine, Borgia*, la célèbre *Nuit de Chine*, les *Eaux de Cologne de Rosine* et tant d'autres parfums, tous présentés avec une grâce originale, dans un flaconnage de grand luxe (39, rue du Colisée, Paris).

Dupont et C° (Stand 4). — MM. Dupont et C° offrent de la brosserie spéciale pour coiffeurs. Intéressante participation.



Stand de la Parfumerie KEMLER — LYON

Kemler Georges, à Lyon (Stand 5). — La Maison Kemler, excellente maison lyonnaise, de vieille réputation, offre ses spécialités : Lait, Poudre de riz, Crèmes ; ainsi que ses parfums de grand luxe : l'Œillet, la Rose, le Jasmin Kemler, présentés en boîtages et porcelaines d'art, sur fond satin, très élégant. Création 1918 : le Lait-Poudre Kemler blanchit la peau et donne de l'éclat au visage.

Savy & Giron, à Lyon (Stand 7). — Brosserie. Stand très intéressant.

Molinard Jeune, de Grasse (Stand 8). — Cette excellente Maison offre des nouveautés présentées de façon très amusante. Ce sont : *L'Eau de Lavande* et *l'Eau de Verveine de Bonne Maman*. Quatre parfums riches joliment présentés, sont également du plus réel intérêt : *Œillet Malmaison*, *Brise Riviera*, *Nos Fleurs* et *La Violette du Loup*, en vrais parfums de fleurs, joli flaconnage, étiquetage métal.



Stand de Parfums THEULIER, Paris

Theulier-Metzger & C° (Stand 9). — Les parfums Theulier offrent leur production classique habituelle et, malgré la guerre, sortent également un série nouvelle : *Les Parfums Rococo* (Violette, Œillet, Lilas, Muguet, Héliotrophe, Rose), en élégants coffrets recouverts satin, fleurs rococos brodés sur tulle.

La Maison Metzger a toujours sa série de parfumerie d'appartement, spécialité de papier à brûler, en parfums assortis. Papier poudre (34, rue de Bagneux, à Montrouge (Seine).

Jus Gustave (Stand 10). — Brosserie.

Lautier Fils, de Grasse (Stand 11). — Nos lecteurs connaissent bien la Maison Lautier, de Grasse. Elle offre à la Foire de Lyon toutes les matières premières pour la parfumerie et plus spécialement : Acétate de benzyle, Alcool benzylique, Amandéol terpinéol, Ionone, Oranger LF, Anthranilate de Méthyle.

Quenvil Henri (Stand 12). — Voici un stand qui eût paru tout d'abord déclassé, dans le Groupe de Parfumerie. Il s'agit, en effet, de verreries peintes et d'émaux sur verre, de porcelaine décorée. Il y a là d'exquis objets, dont quelques-uns sont destinés uniquement à la décoration de l'appartement. Mais d'autres productions, telles que : Flacons, Boîtage, etc., s'appliquent merveilleusement à l'édition et et au lancement de parfums de grand luxe. (Art et Décoration, 47, rue d'Hauteville, Paris).

Roure-Bertrand Fils (Stand 13). — La Maison Roure-Bertrand Fils, de Grasse (1820) offre ses fabrications habituelles : Huiles essentielles, Pommades et Huiles parfumées, Essences concrètes, Essences solides et liquides, Extrait aux Fleurs, etc., sortant de ses Usines de Grasse, Cheragas (Algérie), Laragne (Hautes-Alpes).

Gattefossé Fils (Stand 14). — La Maison Gattefossé, empêchée l'an dernier, participe cette année à la Foire de Lyon. On ne peut que constater les progrès considérables réalisés par cette importante firme qui est bien au point, qui modernise chaque jour ses procédés industriels et commerciaux et se trouve à même de répondre, dès maintenant, à toute la demande de matières premières pour parfumerie. Son succès énorme est dû en grande partie, à sa revue « La Parfumerie Moderne » qui sert à toute la parfumerie française d'organe



Stand GATTEFOSSÉ FILS — LYON
Matières premières pour Parfumerie

de publicité collective et qui, répandue et diffusée dans le monde entier, porte au loin, chaque mois, l'offre et la renommée

de notre industrie. On connaît la reprise des Lavandes françaises, par les Gattefossé Fils (acquisition de l'Usine de Schimmel à Sault) ; on sait la campagne ardente menée pour les Roses de France qui, peu à peu, remplacent sur le marché mondial la Rose Bulgaro-Boche. Les Gattefossé Fils ont également une organisation au Paraguay et au Parana pour l'importation directe du Petit Grain Para, remplaçant ainsi les organisations d'importation allemande. Ils viennent, de plus, de traiter pour se réserver la production en Essences de la Guinée Française. Désormais, les Gattefossé Fils prennent place au tout premier rang de la production mondiale où ils étaient déjà fort bien classés avec leurs Essences déterpénées et leurs créations anciennes : Sauge sclarée, Mousse de Chêne, etc.

Jean-Marie-Vial (Stand 15). — La Maison Jean-Marie-Vial offre ses eaux de Cologne connues depuis longtemps et dont la marque s'est imposée à tous les acheteurs de ces produits. M. Jean-Marie-Vial lance une nouvelle série, dite Alpiflor, présentée aimablement en jolis flaconnages et pour laquelle il utilise les lavandes françaises, dont l'arome pénétrant est si agréable. Saint-Etienne (Loire) et Irigny (Rhône).



Stand JEAN-MARIE-VIAL — Saint-Etienne

Vachon, Bavoux & C° (Stand 16). — La Maison Vachon Bavoux, éditeur des produits Lactescent (crèmes, poudres, savons), offre également son Savon Dentifrice Superla, en tubes. La Maison Vachon, Bavoux est une très bonne Maison lyonnaise bien connue des acheteurs français.

Rigaud (Stand 17). — Il est inutile de présenter aux acheteurs la Maison Rigaud, la grande marque parisienne si réputée. Tout au plus, peut-on dire que, dans un stand élégant, on trouve ses productions les plus exquises, dont les noms même sont charmants. Ce sont : *Heure charmante*, *Muse des Bois*, *Dolce Mia*, le fameux *Lilas* de Rigaud, etc. (8, rue Vivienne, Paris).

J. Boissier (Stand 18). — M. Boissier fabrique, comme on le sait, la crème Berthuin, si recommandée et si connue. Elle est souveraine contre les affections de la peau. Sa réputation est faite et c'est là un produit extrêmement intéressant pour le grossiste (rue du Bourbonnais, 66, Lyon).



Stand du PÉTROLE HAHN, Lyon

F. Vibert (Stand 19). — La Maison Vibert a été orientée par M. François Vibert vers les produits hygiéniques et de toilette, parmi lesquels le Pétrole Hahn est universellement connu. Cette Maison doit son succès à la loyauté de ses procédés de fabrication et à sa probité dans ses transactions commerciales, qui sont bien dans la tradition lyonnaise. Savon Glycya, Parfumerie Phryline, Dentifrice Fixodont (89, avenue Berthelot, Lyon).

Crème Simon (Stand 20). — La crème Simon (J. Simon et C°, Paris-Lyon), soutient son ancienne et toujours meilleure réputation. C'est en 1860, dans l'officine de la place Le Viste, que M. J. Simon mit en vente, sous le nom de Crème Simon, un produit qu'il avait composé et fait essayer dans son entourage. Après les plus hautes récompenses à toutes les expositions (Membre du Jury à Turin et Gand, Président à Lyon), M. J. Simon vit son succès consacré par la croix de Chevalier de la Légion d'honneur à l'Exposition de Gand.

Crème-Savon Dentifrice Glycodont (Stand 21). — C'est là une marque toute nouvelle et qui s'est imposée tant par une fabrication excellente que par une publicité

très intéressante.La même Maison fabrique également le savon pour la barbe, Glycoderma.



Stand des Dentifrices GLYCODONT
et Savon GLYCODERMA — Paris

Gattelet Jean-Victor (Stands 22, 23). — Stands de grosse brosserie.

Thibaud & Cie (Stand 23 *bis*). — MM. Thibaud & Cie sont les agents de vente des Parfumeries Gueldy et du Savon Gibbs, ce sont là deux marque de tout premier ordre et l'on ne peut qu'envier MM. Thibaud & Cie de pouvoir appliquer leur adresse commerciale à la vente de produits dont le nom seul est synonyme de perfection (7 et 9, rue de la Boétie, Paris).

Société des Produits Botot (Stand 25). — La Société Botot, outre ses dentifrices connus depuis longtemps et universellement appréciés, édite des parfums de grand luxe et de belle apparence, ainsi qu'une crème de beauté, la Fée des Neiges, dont le succès rapide est dû à la perfection de la fabrication. Les dentifrices Botot ont fait la



Stand des Parfums et Dentifrices BOTOT, Paris

joie des promeneurs par une large distribution d'échantillons exquis (10, rue de la Paix, Paris).

Grands Etablissements Lyonnais (Stand 26). — Les Grands Etablissements Lyonnais présentent aux acheteurs de gros des séries extrêmement intéressantes, à des prix relativement peu élevés (Eaux de Cologne, Extraits, Lotions, etc.) (11, rue d'Avignon, Lyon).

Parfumerie J.-B. Varret et Poudre de Luzy (Stands 27-28). — La Parfumerie J.-B. Varret est particulière en ce sens qu'elle est présentée en boîtage et coffrets qui constituent eux-mêmes un étalage tout préparé. La Poudre de Luzy, poudre de grand luxe, dont les prix sont abordables à toutes les bourses, est lancée dans le monde entier, par une publicité intensive et qui ne se démentira pas un seul instant (44, rue des Mathurins, Paris).



Stand de la Poudre de LUZY
et des Parfums J.-B. VARREL — Paris

Fromageau (Stand 29). — Le Stand Fromageau offre un choix des plus intéressants d'ongliers et d'articles de toilette et fournitures pour manucures et pédicures (trousses professionnelles et trousses de toilette), des articles bon marché aux ar-



Stand FROMAGEAU, Ongliers et Trousses de Toilette

ticles de grand luxe, ivoire et argent ciselé, écaille, ébène, tout argent, etc. La Maison est des mieux placées et peut satis-

faire toute la clientèle (17, rue de Lancry, Paris).



Stand de L'ORÉAL, Teinture pour cheveux - Paris

Schueller & Spery, L'Oréal (Stand 30). — L'Oréal, on le sait, est peut-être à l'heure actuelle la teinture pour cheveux la plus connue et la plus réputée ; c'est là un produit parfait, donnant les meilleurs résultats quant à l'aspect, absolument inoffensif et d'un emploi extrêmement facile. MM. Schueller et Spéry ont connu depuis longtemps le succès, et le succès leur est fidèle (7 *bis*, rue du Louvre, Paris).

Société Asie, Vif Kair (Stand 31). — La Société Asie est une fabrique de vaporisateurs de poche, ce sont de tout petits objets excellemment présentés et tout à fait au point (54, quai de Boulogne, à Boulogne-sur-Seine).

Dans le même stand, le Vif Kaïr, préparation qui donne un éclat merveilleux au regard le plus terne, 27, passage Jouffroy, à Paris.

Ettingen, Fabrique de Brosses (Stand 31 *bis*). — Ettingen, près Bâle (Suisse). Stand de brosserie et de pinceaux.

Etablissements A. Bielle & Fils (Stand 31 *bis*). — Cette très intéressante Maison, venue tardivement à la Foire de Lyon où elle figurera désormais de façon régulière, n'occupait qu'un demi-stand. Elle a voulu seulement marquer sa place dans le Groupe Parfumerie, mais l'an prochain, elle prendra le rang que lui donne son importance et nous pourrons alors parler plus longuement de sa participation. Les Parfumeries et Savonneries Biette, cette année, ont déposé leur carte de visite à la Foire de Lyon.

Franck Marcel (Stand 32). — M. Marcel Franck est spécialisé, absolument, dans l'industrie du vaporisateur. M. Franck, qui était un habitué des Foires de Leipzig, sera désormais un habitué des Foires de Lyon. Il a toutes les séries de l'article vaporisateur, des objets de vente courante jusqu'aux pièces les plus précieuses et les plus remarquables (49, rue Ménilmontant, Paris).

Maynadier (Stand 33). — Stand de brosserie.

Les Parfumeries de Gabilla (Stand 34). — Mme Henriette Gabilla, 8, place Edouard-VII, Paris, est, on le sait, un des parfumeurs les plus mondains et les plus élégants de Paris. Ses anciennes créations ont conservé leur vogue, et l'on n'a pas oublié *Mine*, *Tango*, *Musardise*, qui sont dans le souvenir de tous et conservent leur place sur la table de toilette de nos élégantes. Parmi les nouveautés, citons tout particulièrement, *Pour changer*, une série complète, d'une présentation très moderne et de création toute récente. A noter également *Toute la France* et *Cordiality*.



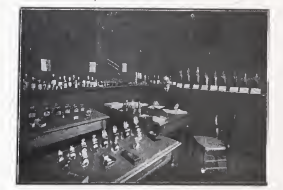
Stand des Parfumeries GABILLA — Paris

Bonneton & Cie (Stand 36). — Stand de Brosserie et Corderie en tous genres.

J. Giraud Fils (Stand 37).— Cette très bonne Maison, de Grasse a, comme toujours, de remarquables séries parmi lesquelles se distingue plus particulièrement l'Odorantis qui fut, comme on le sait, un des succès de J. Giraud Fils.

Henri Muraour & Cie (Stand 38). — C'est là une des plus intéressantes maisons parmi les fabricants de matières premières de Grasse. MM. Muraour fabriquent toutes matières premières pour la Parfumerie : Essences concrètes, Huiles essentielles et Parfums aux fleurs. Ses spécialités sont les Eaux de Cologne et les Eaux de Fleurs d'orangers. MM. Muraour viennent de créer, dans les confectionnés, des parfums riches et ont pris comme devise : « Nos

Parfums sont des Fleurs... » C'est tout un programme.



Stand HENRY MURAOUR, Grasse-Paris

Crème Béatrice. — La Crème Béatrice prend de plus en plus une place prépondérante parmi les produits de beauté les plus appréciés. Sa publicité, faite avec goût et d'une façon nouvelle, étalages chez les



Stand de la CRÈME BÉATRICE — LYON

parfumeurs, statuettes offertes par la Maison, etc., lui assure une vogue que l'usage n'épuisera pas, bien au contraire, puisque la clientèle, satisfaite, garde sa faveur à cet excellent produit. (Harmelle-Salarnier, Crépieux, près Lyon).

Kitzinger Frères (Stand 39). — MM. Kitzinger viennent depuis trois années à la Foire de Lyon et sont satisfaits, de plus en plus, des résultats obtenus. Ce sont d fidèles de notre grand marché commercial et l'on comprend fort bien leur réussite si l'on considère que leur offre est complète et bien au point tant pour les prix que pour la variété des articles. Vaporisateurs et toute la garniture de toilette, depuis des objets de vente courante jusqu'aux pièces uniques pour orfèvres, aux verreries signées Daumm, Devez, Gallée, etc. MM. Kitzinger ont ce qu'il faut pour répondre à toutes les demandes.



Stand KITZINGER FRÈRES, Paris

Vimard, Dhumez & Monschein (Stand 40). — Et voici, peut-être, le stand le plus élégant et le mieux conçu de tout le Groupe. L'an dernier, cette Maison avait déjà bien fait les choses. Cette année, elle fait mieux encore et a cru devoir créer pour la Foire un ensemble excellemment équilibré, parfaitement artistique et qui donne la meilleure opinion du goût de MM. Vimard, Dhumez & Monschein. Nous nous permettons de leur adresser, ici, nos chaleureuses félicitations.



Stand de MM. VIMARD, DHUMEZ et MONSCHEIN
Matières premières pour Parfumerie

MM. Vimard, Dhumez & Monschein ont apporté à la Foire de Lyon leurs Gomodors, leurs fameuses essences d'Iris et leur production classique très connue et appréciée. Nous profitons de cette occasion pour rectifier une erreur qui s'est glissée dans l'étude de notre collaborateur Jean

Gattefossé sur la Lavande Stoechas. M. J. Gattefossé écrivait, en effet, que la Lavande Stoechas n'avait pas été distillée depuis des siècles. Or, MM. Vimard, Dhumez & Monschein avaient justement des échantillons d'Essence de Lavande Stoechas distillée par leurs soins (Vallauris, Alpes-Maritimes).

Parfumerie Izmerina (Stand 41). — La Parfumerie Izmerina, à Oullins (Rhône) a toujours les articles les plus intéressants en séries de tous prix. Excellente Maison, de bonne réputation.

Renou (Stand 41 *bis*). — Cette firme fait actuellement, sous l'impulsion de son jeune directeur, les efforts les plus adroits pour augmenter une production déjà



Stand des Parfums RENOU, Pantin

fort intéressante et qui ne peut manquer de s'améliorer encore. Sa grande spécialité : les Dentifrices Aurella à l'or colloïdal lui réserve une pace de choix parmi les meilleures ma .es (5, rue Palestro, à Pantin, Seine).

Mme Vve Grandclément (Stand 42). — Mme Grandclément apporte à la Foire sa célèbre Pommade Philocôme pour les cheveux, dont les succès ne se comptent plus. Elle a également des produits de beauté très appréciés (Orgelet-du-Jura, Jura).

Produits Hygiéniques Norma (Stand 42 *bis*). — La principale fabrication des Produits Hygiéniques Norma, ce sont les Dentifrices Norma. Cette jeune marque prend place, dès maintenant, parmi les produits de vente courante et se classe dans les grandes spécialités demandées régulièrement par le public. Les Produits Hygiéniques Norma étudient actuellement de nouvelles fabrications qui compléteront une série très bien commencée (46, route de Crémieu, Villeurbanne).



Stand des Dentifrices NORMA — Lyon

Subinaghi (Stand 43). — Nos lecteurs connaissent la Maison Subinaghi de Milan (Italie). Cette très importante firme vient régulièrement à la Foire où elle apporte toute sa production d'Essences et de Matières premières pour la Parfumerie. La Maison Subinaghi est des mieux placées pour toutes essences, et particulièrement, pour les Essences spéciales italiennes.

Parfumerie Delia (Stand 43 *bis*). — Voici une marque qui débute par de jolies séries. Parmi les créations les plus réussies, citons les Extraits conjugués (Les Deux Roses, les Deux Jasmins), l'Eau de Cologne de luxe, « A la Cocarde de France », le Bouquet Delia, la Violette de Toulouse, le Perce-Neige. La Parfumerie Delia fait aussi les Dentifrices Nacryl (16, rue Sainte-Cécile, Paris).

Henri Robert (Stand 44). — La Parfumerie Henri Robert (Parfumerie du Lion) est spécialisée dans la fabrication des Parfums, Savons et Savonnettes demi-luxe, articles sérieux connus depuis longtemps et qui ont une clientèle ancienne et fidèle (11, rue de Bailly, Paris).

Parfumerie de Monte-Carlo (Stand 44 *bis*). — La Parfumerie de Monte-Carlo s'est fait une spécialité des Eaux de Fleurs d'oranger, des Eaux de Roses et des Eaux de Cologne, mais cela n'empêche pas cette Maison d'éditer de bien jolies séries, telles que Le Zéphyr, Le Charme, Les Jardins de Monte-Carlo, L'Aimée, d'autres encore, gentiment dénommés et dont la suavité

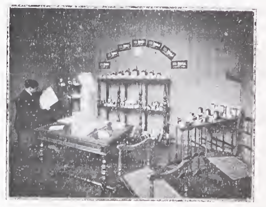
justifie la gracieuse appellation (N. Moher, à Monte-Carlo).

Parfumerie Cottan (Stand 45). — Très intéressante participation d'une Maison qui confectionne bien et offre ses séries à de très bonnes conditions (40, rue de Châteaudun, Paris).

Oberthur (Stand 45 *bis*). — Grosse et fine brosserie. Très bonne Maison de Rennes (Ille-et-Vilaine).

Gustave Sarradin (Stand 46 *bis*). — La Parfumerie des Bébés, telle est la spécialité de M. Sarradin : Savon des Bébés, Eau de Cologne des Bébés, Poudre, Huile, Bain, Crème, etc., autant de produits bien confectionnés, bien présentés et qui répondaient à un besoin (Nantes).

Dentifrices Bourla. — Les Dentifrices Bourla occupaient un stand dans le groupe de la Maroquinerie, en face des stands du Groupe 34. Le Savon dentifrice du Docteur Bourla est certainement une des préparations les mieux étudiées qui soient. Il est d'une vente aisée. Heureuse présentation (22, passage des Petites-Ecuries, Paris).



Stand des Dentifrices BOURLA — Paris

Poudres de Savon Ailland (Stand 51 *bis*, Groupe 33). — Déclassée par suite de son adhésion tardive, la Maison Ailland, le grand spécialiste des Poudres de Savon, n'occupait qu'un demi-stand dans un groupe étranger à la Parfumerie. Néanmoins, les clients nombreux de cette Maison, aussi que bien les visiteurs nouveaux, prirent le chemin du Stand Ailland où le chef de la Maison lui-même les reçut avec une cordialité charmante. Inutile de dire que la fabrication de la Maison Ailland est excellente. Cela est, en effet, de notoriété publique.

Au Groupe 39, figurait la Maison Hardy et Toye qui fabrique les matières premières pour distillateurs, ainsi que les Alcools de



Stand HARDY et TOYE — LYON

menthe. C'est là une de nos bonnes Maisons lyonnaises.

Groupe II. — PRODUITS CHIMIQUES

Au Groupe 11, on trouvait MM. Thomas et Guinamand, qui touchent à la Parfumerie par leur fabrication d'Eau de Cologne, Dentifrices, Alcools de Menthe, Eaux de Vie de Lavande, dont ils ont une spécialité.

Au Groupe 11 également, MM. Gignoux Frères et Cie, Fabricants à Décines, près Lyon, qui se sont spécialisés dans la fabrication de la « Métalline », solution métallique liquide en toutes couleurs pour le capsulage de toutes bouteilles et flacons. Cette firme fabrique également une autre spécialité, ses « Produits Gello », produits alcooliques purs solidifiés et logés en tubes, qui permettent un emploi plus économique et plus pratique des Produits alcooliques, tels que : Eau de Cologne, Alcoolat de Lavande, Alcoolat de Menthe, etc.

La « Société Chimique des Usines du Rhône » qui occupait le Stand 2, fabrique depuis plus de vingt ans des parfums synthétiques.

Sa « Vanilline Rhodia » est connue et appréciée dans le monde entier. La création du « Rhodinol » succédané parfait de l'essence de Rose, a placé d'emblée la S. C. U. R. au premier rang parmi les fabricants de parfums synthétiques. L'importance de ce département s'accroît d'année en année, et la fabrication comporte, en temps normal, la presque totalité des parfums synthétiques d'usage courant. Nous citerons entr'autres : Coumarine, Héliotropine, Néroline, Yarra, toutes les Violettes synthétiques, tou-

les les Roses synthétiques, tous les Acétates, tous les Benzoates, tous les Salicylates, tous les dérivés Phénylés, presque tous les Alcools et Aldéhydes, presque tous les Cinnamates, les Géraniol, Citronellol, Anthranylate de méthyle, Acétophénone, Méthylacétophénone, Aubépine, Ambrène, etc., etc.

La Maison Descollonges Frères de Lyon (Stand 18), fabrique particulièrement les produits chimiques, principes constituants des essences synthétiques, et affirme son effort dans cette voie qui a encore un avenir illimité.

Toujours au même groupe : les Distilleries des Deux-Sèvres (Ricard, Allenot et Cie, de Melle, France), avec leurs Alcools purs Ethylique, Anhydre, Propylique, Orthobutylique,



Stand de la *PARFUMERIE MODERNE*
Revue Scientifique française

Isobutylique, Amylique ; leurs acétates d'Ethyle, d'Orthobutyle, d'Amyle, etc., etc. ; MM. Forwood Bros et Donaldson Ltd, Ropemaker Street, Finsbury, Londres, E. C. (Angleterre) qui ont traité de nombreuses affaires en Gélatines, Essence de rose française, Essences de Sicile, Huiles essentielles, Parfums synthétiques, Carmin pur cochenille, etc., etc.

***

Au Groupe 26, occupant trois stands, les Etablissements Nannicini, de Bourg (Ain),



Stand des ETABLISSEMENTS NANNICINI
de Bourg (Ain)

offraient leurs exquises créations, en terres cuites, flacons à parfums en porcelaine et vanneries fines, tous objets parfaitement indiqués pour la présentation et le conditionnement des Parfums.

***

On comprendra qu'il ne nous soit possible de citer ici que les plus importantes des firmes participant à la Foire ; la liste qui suit donnera une idée plus exacte de la diversité des produits offerts aux Parfumeurs et Vendeurs de Parfumerie et de l'intérêt grandissant de la Foire de Lyon, marché de l'Entente, bientôt fréquenté par tous les acheteurs mondiaux.

P. M.

A PROPOSITO DE LAS ADULTERACIONES DE LA ESENCIA DE ROSAS.

En el último Congreso internacional para la represión de los fraudes han sido emitidas algunas apreciaciones acerca de las esencias de rosas auténticas que se encuantran en el trafico comercial, y en particular de cuanto concierne a la importancia de las estearoptenos para la perfumería.

Como la industria francesa, hoy más que nunca, debe preocuparse de la lucha contre la concurrencia búlgara en el mercado mondial y de los medios para precaverse contra toda tentativa de depreciación de los productos franceses en lo venidero, parece útil, resumir aquí algunas observaciones a que dan lugar las adulteraciones de las esencias de rosas.

Debemos hacer notar, desde luego, que, según el precitado Congreso, los caracteres de la esencia de rosa obtenida por destilación con el vapor de agua de diversas especies de rosas (R. *Damas cena ;* R. *Centifolia*, etc.) indican una densidad a 20°, de 0,855 a 0,865, y un punto de solidificación de + 17°4 + 23°.

Preciso es observar que son objeto del comercio excelentes esencias de rosas desembarazadas de terpenos, de estearoptenos y que, por dicho motivo, tienen un punto de fusión que no alcanza sino 15°. Se ha objetado que es el oleopteno el oloroso, y no el estearopteno. Pero aún admitiendo que estos estearoptenos no constituyen mas que una parafina, hay que reconocer, que esta última ejerce una importante influencia en perfumería y que, por lo demás, el procedimiento de destilación influye sobre el tenor de estearoptenos.

En Francia se obtienen esencias de rosas absolutamente concretas y muy ricas en estearoptenos, al paso que los hay en muy corta cantidad en las esencias de Bulgaria. Se estima que los estearoptenos sirven de sostén.

En cuanto a las adulteraciones con la esencia de pelargonio, hay medios muy sencillos para ponerlas de relieve, cuyos medios es útil recordar.

La falsificación con la esencia de pelargonio se reconoce por medio de una mezcla de ácido sulfúrico concentrado, que no altera la esencia de rosas, y que, en la de pelargonio hace desprender un olor desagradable. Se puede también recurrir a la exposición al vapor de iodo, que no empaña la esencia de rosas y que da a la de pelargonio un color oscuro intenso. El vapor nitroso colorea de amarillo subido la esencia de rosas y de verde la de pelargonio.

En la India, la esencia de rosas es a veces falsificada con el aceite volátil de sándalo, o con el mismo sándalo, mezclado y destilado con las rosas. De vez en cuando la adulteración se hace también con un aceite graso obtenido de diversos andropogones y especialmente de la *Iverhnancusa*, y del *Calamus*, que tiene un olor suave. Estas falsificaciones hacen el aceite menos congelable a la temperatura ordinaria. Los alcalís lo saponifican, y si se le deja caer una gota sobre papel deja una mancha permanente.

Si una esencia de rosas ha sido adulterada con aceite volátil de pelargonio o con el de madera de Rodas, dicha adulteración se reconoce por el medio siguiente : Pónese en un plato un poco de iodo y alrededor tres cristales de reloj, cada cual conteniendo uno de los tres aceites; todo ello se cubre con una campana. Al cabo de algunas horas se ve que el aceite volátil de rosas ha permanecido blanco, mientras que los otros dos han venido a quedar completamente negros. Mezclando en partes iguales ácido sulfúrico y esencia de rosas, esta adquiere un olor desagradable si está falsificada.

Tratandose, pues, de la esencia de madera Rodas, hagamos notar que la esencia de rodorisa es el producto de la destilación de una madera llamada muy impropiamente « madera de Rodas », por más que no viene de la isla de Rodas y que no lo es tampoco la madera de rosa que emplean los ebanistas. Esta madera pertenece a la rodorisa deshilachada que crece en las Islas Canarias, y particularmente en Tenerife, Palma y Gomera, como también en Marruecos. Se prepara esta esencia destilando la madera de los troncos más viejos cortados en menudos pedazos y tratandola del modo ordinario. Dicha esencia tiene un delicioso olor de rosa y un sabor balsámico; es líquida, untuosa, de color amarillento.

La esencia de rosas de Francia — es superfluo decirlo — se ha distinguido por doquiera por sus efectivas cualidades leales y comerciales. Los productos adulterados son oriundos de la química alemana o austro alemana.

H. B.



ENVIRONS DE LYON. — L'ILE-BARBE

LISTE DES PARTICIPANTS DE L'INDUSTRIE DE LA PARFUMERIE ET DES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

MATIÈRES PREMIÈRES

PARFUMS NATURELS, ET DE SYNTHÈSE

AYMES (PAUL), Essence de géranium, Domaine Haouch, Serkadji, Chebli.

BORGEAUD (JULES) & FILS, Essence de géranium, de menthe, d'eucalyptus, etc., 12, boulevard Carnot, Alger.

DESCOLLONGES FRERES, Produits chimiques, place de Croix Luizet, Lyon.

DISTILLERIES DES DEUX-SEVRES. RICARD, ALLENET & Cie, Melle (Deux Sèvres).

FAKFAK (AHMED). Eau de rose, eau de jasmin, essence de jasmin, pastilles ambrées, Sfax.

FORWOOD BROS & DONALDSON Ltd, Ropemaker Street, Finsbury, Londres (E. C. Angleterre).

Gélatines. — Essence de rose française. — Essences de Sicile. — Huiles essentielles. — Parfums synthétiques. — Encres trois couleurs. — Couleurs sèches. — Carmin pur cochenille. — Jus de réglisse. — Cerneaux.

GATTEFOSSE & FILS, Lyon, Parfums naturels et synthétiques.

GINIES (HENRI), propriétaire, à Saint-Sauveur (Drôme). — Essence de lavande.

HARDY, Matières premières pour distillateurs, 5, rue de Genève, Lyon.

MCHAMED BEN ABDELKADER FAKFAK. Eau de rose, eau et essence de jasmin, Sfax.

OLIVIER & Cie, Toutes matières premières de Chine, 9, rue d'Argout, Paris.

RAYMOND, Domaine de La Raynaude (Drôme). — Essence de lavande.

ROCCA, TASSY & DE ROUX, Fabricants d'huiles, 46, rue Breteuil, Marseille (Bouches-du-Rhône).

Vanilles des Comores, Essences d'Ylang.

Essences de verveine (Lémon grass).

ROURE-BERTRAND FILS, Fabrique de Matières premières pour parfumeries, drogueries, savonneries, Grasse (Alpes-Maritimes).

SOCIETE CHIMIQUE DES USINES DU RHONE, Parfums de synthèse, 89, rue Miromesnil, Paris.

SOCIETE NORD AFRICAIN DE DISTILLATION DES BOIS, 1, avenue Pasteur, Alger (Algérie).

SOCIETE COOPERATIVE DE LA COLLE (Alpes-Maritimes). Essences de rose, jasmin.

SUBINAGHI (R.) & Cie, Huiles essentielles et Essences, 53, rue Moscova, Milan (Italie). Usine à Affori, près Milan, et à Vigone, près Turin

VIMARD, DHUMEZ & MONSCHEIN, Matières premières aromatiques, Vallauris (Alpes-Maritimes).

IMPORTATEURS, INTERMÉDIAIRES

ARTAUD (ALFRED), Importateur et raffineur, fabricants d'huiles d'olives et d'huiles de graines, 89, rue Thomas, Marseille.

AGENCE D'IMPORTATION, 26, rue de l'Echiquier, Paris.

BORGEAUD (JULES) & FILS, Produits algériens, 12, boulevard Carnot, Alger.

GERIN, DREVARD, Importateur, RENAUD, 15, rue du Garet, Lyon.

GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE, à Alger (Algérie).

REGNAULT (HENRI), Importation de matières premières, 38 bis, avenue de la République, Paris.

Cires : Carnauba, Ozokérite, Cérésine, Paraffine, etc.

Parfumerie : Blanc de zinc neige, Carbonate magnésie extra léger, Amidon riz, froment, maïs. — Huiles de vaseline, etc.

RUBE (MARCEL), Importateur, 6, rue Martel, Paris.

YANA (CLEMENT), Fabricant exportateur d'Huiles d'olives, Céréales. Importation, Exportation, Sousse (Tunisie).

PRODUITS CHIMIQUES, DROGUERIE, HERBORISTERIE, HUILES CORPS GRAS, ETC.

AMEUR HACHEMI BEN HOUMIS DOUAR, IZATEN, Huiles et figues, Tamazirt, commune de Fort-National (Algérie).

AWOCATO, CARMELO & FILS, Huiles d'olive, Sfax (Tunisie).

BELON (Vve), propriétaire, Huiles d'olive, Saint-Denis-du-Sig (Oranie).

BERTRAND (J.) (Etablissements), Herboristerie en gros, 148, cours Emile-Zola, Lyon-Villeurbanne.

BIETRIX AINE & C° (S. A. de l'Ancienne Maison), Droguerie et produits chimiques et pharmaceutiques, 29, rue Lanterne, Lyon.

BOCCARA (S.), DIH. & FILS, Huiles d'olive, Sfax.

BORGEAUD (JULES) & FILS, Huiles d'olive, 12, boulevard Carnot, Alger.

BOUABBA MOHAMED, négociant, Huiles, Tizi-Ouzou (Algérie).

BOUHNIK JONAS, Huiles d'olive, Sfax.

BROWN & FORTH, Produits chimiques et matières colorantes, 10, Dolefield, Manchester (Angleterre).

CARWEL C°, 13-21, Park Row, New-York.

CATTANEO & C°, Produits chimiques, produits alimentaires, matières permières pour l'industrie, etc., 17, rue d'Alsace-Lorraine, Toulouse (Haute-Garonne).

CATTAN DARRIS, Huiles d'olive, Sousse.

CATT (HENRY) & SONS, Huiles d'olive, Sfax.

CATALYTIC CHEMICAL C°, West Berkeley (Californie).

CHARLES T. HOWE, 100 Hudson Street, New-York.

CHEBAB & OUGHLIS, Huiles, rue Sadi-Carnot, Alger.

CHEMIA (ANGE), Huiles d'olive, Sousse.

CLOT (PIERRE), Cires, 5, chemin de Montbrilland, Lyon.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE CIRESIA, Cérésines, Bellegarde (Ain).

COMPAGNIE FRANÇAISE DES HUILERIES ET SAVONNERIES DE TUNIS, Huiles d'olive, savons, Monastir.

CUEZ (VICTOR), Huiles d'olive, Sfax.

DE POUMEYROL & TRAVI, Herboristerie et Plantes médicinales, 6, rue des Etroits, Lyon.

DERODE FRERES (P. & P.) & DAMMANN, Importateurs thés et vanilles, 8, boulevard Sébastopol, Paris (IV°).

Maison à Marseille, 22, rue de la Rotonde.

S'occupent d'une façon toute spéciale de l'exportation.

Vanilles. — Les plus anciens importateurs et spécialistes de l'article. — Possèdent toujours les plus grands stocks en Mexique, Bourbon, Comores, Madagascar, Tahiti noire et givrée, Seychelles, Guadeloupe. — Reçoivent les consignations des planteurs. Départements spéciaux pour l'exportation.

DELTEL (HENRI), Huiles d'olive, Mohnine.

GEOFFRAY (J.) & JACQUET, Fournitures industrielles, 8, quai Saint-Vincent, Lyon. Téléph. : 25-18.

Maison à Marseille : 20, quai Rive-Neuve. Tél. : 18-26.

Importation directe de toutes provenances.

Talcs, blancs minéraux, silices, barytes.

GIGNOUX FRERES, Produits chimiques, Décines (Isère).

GUGENHEIM, Dattes pour distillerie, rue El-Mounfhar, Oran (Algérie).

KLEIN & ECKMULH, Huile d'olive pure, Oran.

A. KLIPSTEIN & C°, 644-652, Greenwich Street, New-York.

LABORATOIRE LUMIERE, Produits chimiques, 9, cours de la Liberté, Lyon.

LIMBERI NICULI, Huiles d'olive, Tunis.

MABBOUX & CAMELL, Colorants, Matières pour Parfumerie, 38, rue du Bourbonnais, Lyon.

MOHAMED SAID KAMOUN, Huiles d'olive, Sfax.

MADERO BROTHERS INC., 115, Broadway, New-York.

PISANI & LUMBROSO, Huiles d'olive, Sfax.

POIZAT (J.) FILS, Droguerie, 30, rue de la Gare, Lyon-Vaise.

RAMELLA, Huiles, Tunis.

ROCCA, TASSY, & DE ROUX, Fabricants d'huiles, 46, rue Breteuil, Marseille (Bouches-du-Rhône).

SBERRO MOISE DE JUSEF, Huiles d'olive, Sousse.

SILBERT-RIPERT FRERES, Produits chimiques, 30, rue Bénédict, Marseille.

SOCIETE ANONYME DES MANUFACTURES DE PRODUITS CHIMIQUES DU NORD, Etablissements Kuhlmann, 117, boulevard Haussmann, Paris.

SOCIETE ANONYME DES MATIERES COLORANTES ET PRODUITS CHIMIQUES DE SAINT-DENIS, Matières colorantes, Matières premières et intermédiaires, Produits chimiques, Produits pharmaceutiques, 105, rue Lafayette, Paris. Succursale à Lyon : 43, rue de Sèze.

SOCIETE COOPERATIVE OLEICOLE DE COTIGNAC (Var). Huiles d'olives.

SOCIETE COOPERATIVE OLEICOLE DE CUERS (Var). Huiles d'olives.

SOCIETE COOPERATIVE OLEICOLE DE FLAYOSC (Var). Huiles d'olives.

SOCIETE COOPERATIVE OLEICOLE DE SANARY (Var). Huiles d'olives.

SOCIETE COOPERATIVE OLEICOLE DE GILLETTE (Alpes-Maritimes). Huiles d'olives.

SOCIETE COOPERATIVE OLEICOLE DE LEVENS (Alpes-Maritimes). Huiles d'olives.

SOCIETE D'EXPLOITATION DU KIESELGUHR, 4, boulevard de la République, à Alger.

SOCIETE FRANÇAISE D'INDUSTRIE CHIMIQUE, 75, rue de Maubeuge, Paris.

SOCIETE GENERALE DES HUILERIES DU SAHEL TUNISIEN, à Sousse (Tunisie).

SOUTH METROPOLITAN CAS COMPANY, Sous-Produits du goudron pur de houille et de l'ammoniaque, 709, Old Kent Road, Londres S. E. 15 (Angleterre).

SOCIETE POUR L'INDUSTRIE CHIMIQUE A BALE, Usine de St-Fons, à St-Fons (Rhône).

TARNZALI & FILS, Huile d'olive surfine, voûte 72, Alger.

THE PH. VAN OMMEREN CORPORATION, 42, Broadway, New-York.

TIXIER (LOUIS), Huiles d'olive, Sousse.

VIAL (ANTOINE), Huiles, 5, boulevard Saint-Charles, Marseille (Bouches-du-Rhône).

VIC, 8, rue d'Igli, Silices, Oran (Algérie).

YANA (CLEMENT), Huiles d'olive, Sousse.

YOUNG (EDWARD) & C° LTD, Distillateurs, 11, Seel Street, Liverpool (Angleterre).

ZANA (SIMON), Huiles d'olive, Sousse.

PRODUITS CONFECTIONNÉS

AILLAUD (PAUL), Savonnerie du Miroir, Spécialité de Poudres de Savon, rue Neuve-Saint-Barnabé, Marseille (Bouches-du-Rhône).

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLES & Cie, 133, boulevard Victor-Hugo, St-Ouen (Seine).

AUGE (HENRI) & Cie, Produits pharmaceutiques, 27, rue du Musée, 23, 25 et 30, rue Garibaldi, Lyon.

BIETTE (ETABLISSEMENTS A.) & FILS, Savonnerie-Parfumerie Moderne, Nantes (Loire-Inférieure). Représentants à Paris : Jourlain, 12, rue Laffitte ; pour l'exportation, Forbin, 12, rue des Petites-Ecuries ; à Lyon : Coutin et Lacroix, 10, rue de l'Ancienne-Préfecture.

Fondés en 1882, les Etablissements Biette et Fils ont acquis une réputation universelle, sous le nom de « Savonnerie-Parfumerie Moderne ».

Les produits de parfumerie « 810 » créés par eux dès 1897, restent toujours la spécialité de cette importante Société. Les imitations effrénées de cette marque n'ont fait que développer son succès toujours croissant. Nous engageons tous les acheteurs de savons et parfumerie à s'adresser aux Etablissements « A Biette Fils & Cie », à Nantes.

Prix courants et échantillons envoyés franco.

BLACHERE (AUGUSTE), Distillateur. Concessionnaire général du Rhum Vierge, Avignon (Vaucluse).

BOTOT (Société d'exploitation des Produits), Dentifrices et Parfums de luxe, 10, rue de la Paix, Paris.

CREME BEATRICE, HARMELLE-SALARNIER, Ingénieur-Chimiste, Licencié ès sciences, Crépieux, près Lyon.

CREME BERTHUIN (BOISSIER), 46, rue du Bourbonnais, Lyon.

CREME SIMON, J. Simon et Cie, 66, rue de l'Université, Lyon.

La Crème Simon (J. Simon et Cie, Paris-Lyon), soutient son ancienne et toujours meilleure réputation. C'est en 1860, dans l'officine de la place Le Viste que M. J. Simon mit en vente, sous le nom de Crème Simon, un produit qu'il avait composé et fait essayer dans son entourage. Après les plus hautes récompenses à toutes les Expositions (Membre du Jury à Turin et à Gand, président à Lyon), M. J. Simon vit son succès consacré par la croix de chevalier de la Légion d'honneur à l'occasion de l'Exposition de Gand.

DE LUZY, Parfumerie, Usine à Neuilly-sur-Seine ; Bureaux : 44, rue des Mathurins, Paris.

DENTIFRICES GLYCODONT, 49, rue d'Enghien, Paris (Xe).

FAKFAK (A.), Parfums, à Sfax (Tunisie).

GIGNOUX FRERES & Cie, Produits chimiques et pharmaceutiques, Décines, près Lyon.

Produits de parfumerie (Spécialité Gello).

Produits vétérinaires (Extrait Ethéré de Fougère pour la guérison de la Douve).

GIRAUD (J.) FILS, Parfumeur, Grasse (Alpes-Maritimes).

GOUIN & Cie, Savonneries de « la Grappe », Raffinerie de Soufre de la Méditerranée, 118, chemin de Toulon, Marseille (Bouches-du-Rhône).

GRANDCLEMENT (Vve), Produits pharmaceutiques, Orgelet (Jura).

Pommade Philocôme Grandclément, unique au monde pour arrêter la chute des cheveux et les faire repousser abondants et soyeux après la troisième friction.

Dermophiline au Cyclamen des monts Jura, contre : taches de rousseur, boutons, rougeurs, rides, hâle. Beauté, fraîcheur, transparence de la peau.

Poudre Ariane : fleur de riz à l'iris ambré.

GRANDS ETABLISSEMENTS LYONNAIS, Parfumerie, 11, rue d'Avignon, Lyon.

HARDY, Eaux de Cologne, Alcool de Menthe, 5, rue de Genève, Lyon.

JEAN-MARIE-VIAL, Eau de Cologne, Alcool de Menthe, St-Etienne (Loire).

KEMLER (GEORGES), Parfumerie, les Flachères (Rhône). Dépôts : 79, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

Parfumerie Kemler : Spécialité de Produits pour le visage : Lait Poudre de riz, Crème Kemler, Parfums de fleurs.

LABORATOIRE DAUSSE (BOULANGER-DAUSSE, successeurs), 4, rue Aubriot, Paris (IVe).

LABORATOIRE DU Dr GUSTIN (MILLE & CAILLAUX), 111, rue Mont-Cenis, Paris.

LABORATOIRES SAUTER, Jacquemet, Pharmacien, produits pharmaceutiques, Bellegarde-sur-Valsérine (Ain). Dépôt : 125, rue de Turenne, Paris.

LAMY (EUGENE), Confiserie de l'Etoile française, 5, cours de la République, Villeurbanne (Rhône).

LESBATS (VICTOR), Parfumerie-Savonnerie, Izmérina. Doses « Asitines » et tubes « As » pour Boissons hygiéniques sans alcool, 85, boulevard Emile-Zola, Oullins (Rhône).

LORIN (H.), « Confiturerie d'Arvor » Usine spéciale pour le traitement industriel de la pomme, Messac (Ille-et-Vilaine).

MAISON FRERE (L.) (Dentol), 19, rue Jacob, Paris.

MOLINARD JEUNE, Parfumerie, Eaux de Cologne, Extraits, Alcools de menthe. Spécialités pour exportation, Grasse (Alpes-Maritimes).

MULSANT (BENOIT), Produits chimiques médicaux et pharmaceutiques, Ouates, Villefranche-sur-Saône (Rhône).

MURAOUR (HENRI) & Cie, Parfumeurs à Grasse (Alpes-Maritimes, Agents généraux de vente : Dupont-Petit & Fuchs, 94, rue Saint-Lazare, Paris.

PARFUMERIE DELIA, Bureaux : 16, rue Sainte-Cécile, Paris (IXe). Fabrique à Issy (Seine).

Ses « Extraits conjugués ». Ses nouveautés : Old Gold, Chut, Espinette blanche, Rose sanglante, Bouquet Delia. Son dentifrice Nacryl. Spécialité d'Eau de Cologne.

PARFUMERIES DE GABILLA (Les), 6, rue Edouard-VII et 8, place Edouard-VII, Paris.

PARFUMERIE GUELDY, Concessionnaires pour la France et les colonies ; P. Thibaud & Cie, 7 et 9, rue de la Boëtie, Paris. Pour l'exportation, s'adresser à : Sergent & Cie, 82, rue d'Hauteville, Paris.

PARFUMERIE DE MONTE-CARLO, N. Moehr, Monte-Carlo.

PARFUMERIE J.-B. VARREL, Usine à Neuilly-sur-Seine. Bureaux : 44, rue des Mathurins, Paris.

PARFUMS DE MARCY, 120, avenue des Champs-Elysées, Paris. Usine au Lilas (Seine).

PRODUITS HYGIENIQUES « NORMA », Dentifrice Norma, Schampoings « Mon Schampoing », Extrait pour bains de pieds, 46, route de Crémieu, Villeurbanne (Rhône).

PRODUITS DENTIFRICES BOURLA (LES), 24, passage des Petites-Ecuries, Paris.

RENOU (MARCEL), Parfumerie, Dentifrices « Aurella », 5, rue Palestro, Pantin (Seine).

Produits pour l'exportation et produits de beauté.

Produits de grand luxe : Parfums, Poudre, Crèmes.

Sous la direction de M. RENOU, ingénieur-chimiste, la Maison se charge de la fabrication et du conditionnement de produits de beauté et d'articles spéciaux d'exportation.

RIGAUD, Parfumeur, 8, rue Vivienne, Paris.

ROBERT (HENRI), Propriétaire de la Parfumerie du Lion, 11, rue Bailly, Paris.

ROCCA, TASSY & DE ROUX, Fabricants d'huiles, 46, rue Breteuil, Marseille (Bouches-du-Rhône).

Savons de Marseille « La Tour ».

ROSINE, Parfumeuse, 39, rue du Colisée, Paris.

SARRADIN (GUSTAVE), Parfumerie des Bébés, Fabricant de parfums et savons de toilette, 7, rue de la Fosse, Nantes.

SAVONS GIBBS (D. & W. Gibbs Ltd, Londres), Concessionnaires généraux : P. Thibaud & Cie, 7 et 9, rue de la Boétie, Paris.

S. A. SAVONNERIES OLIVE, 17, boulevard Rabateau, Marseille.

SIMON (J.) & Cie, Crème de toilette, 66, rue de l'Université, Lyon.

STANLEY (W.-H.) « Wrigley's Spearmint », 13, rue Caumartin, Paris.

STEARINERIE & SAVONNERIE DE LYON, 58, chemin de Gerland, Lyon.

SCHUELLER & SPERY, Société Française des Teintures pour cheveux « Oréal », 7 *bis*, rue du Louvre, Paris.

SOCIETE ANONYME DES SAVONNERIES ET PARFUMERIES MAURICE BERTIN & Cie. Capital 2.000.000 de francs. Nantes (Loire-Inférieure).

SOCIETE DU VIN DESILES, 18, rue des Arts, Levallois-Perret (Seine).

SOCIETE GENERALE DES HUILERIES DU SAHEL TUNISIEN. Savonnettes parfumées.

THEULIER-METZGER & Cie, Parfumerie, les parfums « Theulier », les produits « Unik », 34, rue de Bagneux, Montrouge (Seine).

THEOPHILE & ROUX, Savons, 15, rue St-Lambert, Marseille.

THIBAUD (P.) & Cie, Savons « Gibbs », 7 et 9, rue de la Boëtie, Paris.

THOMAS & GUINAMAND, Eaux de Cologne, Alcools de Menthe, Lavande, etc., Terrenoire (Loire).

Fondés en 1901 pour la fabrication des préparations galéniques huiles médicinales, onguents et pommades, extraits, produits conditionnés, etc., les Etablissements Thomas et Guinamand y ont adjoint la fabrication des eaux de toilette, eaux de Cologne, lavande, dentifrice, alcool de menthe, et depuis 17 ans leur succès dans cette branche ne fait que s'affirmer ; ils envisagent d'autres créations de parfumerie qu'ils seront à même d'offrir à leur clientèle au cours de la présente année.

VIAL (JEAN-MARIE), Produits hygiéniques, essences, parfums, Saint-Etienne (Loire).

VIF KAIR, Eclat des yeux « Le Vénus », Masque de beauté, 37, passage Jouffroy, Paris.

VIBERT (F.), Pétrole Hahn, Spécialités pour l'hygiène et la toilette, 89, avenue Berthelot, Lyon.

La Maison Vibert fabrique, en outre du Pétrole Hahn : Savon Glycia. — Dentifrice Fixodont. — Alcool de menthe. — Eau de Cologne. — Eau dentifrice en flacon aluminium.

POUR LA FABRICATION

APPAREILS DE DISTILLATION APPAREILS ET INSTRUMENTS DE LABORATOIRE ET DIVERS

AKTIEBOLAGET BALTIC, Fabrique d'Ecumeuses, Stockholm (Suède).

ASSOCIATION DES OUVRIERS EN INSTRUMENTS DE PRECISION, Ch. Viardot ✳, directeur, 8 à 14, rue Charles-Fourier, Paris (XIIIe).

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS BURCKHARDT, Pompes à vide, Bâle (Suisse).

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS ELECTROMECANIQUES, 188, boulevard Voltaire, Paris.

L'essor actuel de l'Industrie chimique en France met en relief la production de cette Société, qui s'est spécialisée, depuis plus de trente ans, dans la Construction des Pompes à vide et des Compresseurs. — Pompes à vide en un étage. — Pompes à vide en deux étages pour vide profond. — Compresseurs d'air et de gaz divers en simple ou multiphases, en toutes grandeurs et pour toutes pressions, jusqu'à 250 atmosphères.

Cette Société construit également des appareils de condensation, des machines pour l'industrie de la soie, etc.

BOSTON FILTER C^o^, Chelsea (Massachusetts).

BOWSER & Cie (S. F.), Appareils pour distribution automatique et filtrage, 5, rue Denis-Poisson, Paris.

BROWN INSTRUMENT C^o^, Pyromètres, Philadelphie (U. S. A.).

BRUNIN & Co, Papier à filtrer, marque « Favor », 20, rue Malher, Paris.

DANTO-ROGEAT & Cie, Fontes émaillées, 33 à 39, chemin des Culattes, Lyon.

Manufacture de Fontes émaillées à l'usage des industries chimiques. — Maison fondée en 1836. Fournisseurs avant la guerre des plus grandes manufactures allemandes de produits chimiques et de matières colorantes. — Depuis plus de cinquante années, celles-ci, en effet, ne pouvant trouver dans leur pays des émaux possédant les qualités de résistance et de dureté comparables à ceux de cette maison, se servaient chez elle. La Maison exporte ses fontes émaillées dans tous les pays du monde. — Elle fabrique des récipients émaillés jusqu'à 4 mètres cubes, d'une seule pièce.

COGIT & Cie, Polarimètres, boulevard St-Michel, 36, Paris (VIe).

COTELLE (J.), Poterie en grès, 12, quai de Cuire, Lyon.

ETABLISSEMENTS POULENC FRERES, Fabrique de Produits chimiques, pharmaceutiques, techniques. Siège social : 92, rue Vieille-du-Temple, Paris.

Usines : Vitry-sur-Seine, Montreuil et Thiais (Seine), Loriol (Drôme), le Pouzin (Ardèche).

Section des Produits et Appareils de laboratoire, 122, boulevard Saint-Germain, Paris.

Produits purs pour analyses. Réactifs divers, Colorants pour bactériologie, Verre français, marque « Labo ».

Thermomètres industriels et pour laboratoires. Pyromètres. Verrerie soufflée, graduée. Densimètres, Instruments de précision pour les sciences et l'industrie.

FLORENT-FAURE (CL.) (Verreries de la Mouche), 46, chemin des Cures, Lyon.

GRIEBEL ISTRUMENT C^o^, Carbondale (Pensylvanie).

LE QUARTZ FONDU, L'Argentière-La-Bessée (Hautes-Alpes).

MOTTET & THIVOLET, chaudronnerie, 29, rue Pasteur, Lyon.

SPECIALITY MFG C^o^, 15 Spuce Street, New-York.

PELLETANT & SEGUY, Alambics, Béziers (Hérault).

PETER (H.), Instruments d'optique et de précision, 2, place Bellecour, Lyon.

PILON, Pompes à vide, 53, rue de Paris, Asnières.

S. A. WESTINGHOUSE, Pompes à air, 7, rue de Liège, Paris.

SOCIETE D'EXPLOITATION DES APPAREILS RATEAU, Pompes centrifugse, Ventilateurs, Surpresseurs, Soufflantes, Compresseurs d'air, Turbines à vapeur, 40, rue du Colisée, Paris. Bureau à Lyon : 172, avenue de Saxe.

THURNEYSSEN (J.), Instruments de Précision, 58, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

WENGER (Anc. Etabl. F.). Matériel pour embouteillage. Détendeurs de pression. Compresseurs d'air, Matières premières et Fournitures pour brasseries et malteries, 27, rue d'Enghien, Lyon.

POUR LE CONDITIONNEMENT LA PRÉSENTATION, L'EMBALLAGE, ETC.

VERRERIES, PORCELAINES

AHRENFELDT (CHARLES), Manufacture de porcelaines blanches et décorées, 83, faubourg Montjovis, Limoges (Haute-Vienne).

BORCK (DESIRE), Poterie d'art « Montières », Articles pour Parfumeurs), 62, rue Le Nôtre, Amiens (Somme).

COMPTOIR DE PARIS, DAVID, 5 *bis*, rue Martel, Paris.

CRISTALLERIES DE BACCARAT, 30 *bis*, rue de Paradis, Paris.

DADAT (LEON), Porcelaines décorées, 86, avenue Garibaldi, Limoges (Haute-Vienne).

DAUM FRERES, Verrerie d'art, Nancy. Dépôt à Paris, 12, rue de Paradis.

DESHOULIERES (F.), Porcelaines, à Chauvigny (Haute-Vienne).

DUMONT (MARCEL), Décorateur, 7, rue Pasteur, Paris (XIe).
Porcelaines décorées genre ancien, fantaisies artistiques. Spécialités pour parfumeurs et confiseurs. Lampes électriques.

ETABLISSEMENTS BOURGOGNE & LOIRE (anciens Etablissements G. Revol Père et Fils). Porcelaines. Saint-Uze (Drôme).
Flacons à parfum de tous modèles, couleurs et décors, en grès porcelaine d'une étanchéité absolue. Boîtes pour pâtes et crêmes. Inscription couleur ou or. La Maison se charge de l'établissement de tous modèles sur envoi d'échantillons ou de dessin coté.

FAIENCERIES « LES ARBORAS », Charles Steinegger, Céramiques, Faïences, Grès, Grigny (Rhône).

FLORENT-FAURE (C.) (Verreries de la Mouche), 46, chemin des Cures, Lyon.
Cette verrerie s'est spécialisée dans la fabrication du petit flaconnage pour parfumeurs, distillateurs : flacons Farina, brillantine, extraits et tous autres types. Création de modèles particuliers à la demande des clients.

FRANÇOIS (A.), Porcelaines, Spécialité de Flacons, Boîtes à poudres, à crème, 9, rue de la Fonderie, Limoges (Haute-Vienne).

GRAVES (Vve L.), Fabrique de Faïences fines, Clairefontaine (Haute-Saône).

HEMAIN FRERES, VERRERIES DE COUZON, à Rive-de-Gier (Loire).

JAYET FRERES, Verreries du Rhône, 41, chemin de Gerland, Lyon.

JOUVE (J.), Editeur en Porcelaine, Biscuit, Faïence et Verrerie, 21, rue de Paradis, Paris.
Porcelaines fantaisies biscuit genre Sèvres, Faïences italiennes, reproduction de l'ancien. Articles pour parfumeurs.

LANTERNIER (A.) & Cie, Porcelaines, Limoges (Haute-Vienne).

LANGENTHAL (Société anonyme), Fabrique de porcelaines, Langenthal.

MADESCLAIRE (E.) JEUNE, Porcelaine de Limoges, boîtes à bijoux, boîtes à crêmes, à poudres, 8, rue Cruveilhier, Limoges (Haute-Vienne).

MANUFACTURE NATIONALE DE SEVRES. Porcelaines, objets d'art, boîtes, vases, etc.

MANUFACTURE ROYALE DE PORCELAINE DE COPENHAGUE, 28, avenue de l'Opéra, Paris.

MARQUOT & FILS, Verrerie, Bayel (Aube).

MICHELAUD FRERES, Fabricants de porcelaines artistiques, rue des Arts, Limoges (Haute-Vienne).

MICHEL (PHILIPPE), Importateur, 43, rue des Petites-Ecuries, Paris.

QUENVIL (H.), Art et Décoration, Verreries d'art propres à la Parfumerie, 47, rue d'Hauteville, Paris.

RUBERT HERMANOS, Cristallerie, 3 y 5, Calle Doctor Dou, Barcelone (Espagne).

SALA FRERES, Verreries, 14, rue Humblot, Paris.

S. A. DE LA VERRERIE D'EVIAN, à Givors (Rhône).

S. A. DE LA VERRERIE DE VALS, à Labégude (Ardèche).

S. A. DES FAIENCERIES DE CREIL ET MONTEREAU, Articles de lavabo, Montereau (Seine-et-Marne).

S. A. DES VERRERIES RICHARME, Rive-de-Gier (Loire).

S. N. DE LA VERRERIE DE GIRONCOURT, à Gironcourt (Vosges).

TIELES (Jacques), Porcelaines fantaisies, 10, rue Martel, Paris.
Voir ses décors sur Vases, Bonbonnières ; beau choix de Lampes électriques, fantaisies en tous genres, représentant également la Fabrique Keeling & Co, Burslem (Angleterre), ainsi que la Fabrique de Porcelaine Langenthal (Suisse).

VERRERIES DE DIJON, à Dijon (Côte-d'Or).

VERRERIES DE LAIGNELET, près Fougères (Ille-et-Vilaine).

VERRERIES DES VERNES, à Rive-de-Gier (Loire).

BOUCHAGE ET CAPSULAGE

Vve CALVAYRAC, Capsules métalliques pour bouchage, 180, quai Jemmapes, Paris.

DIDIER (Vve E.), Bouchons et liège ouvré et manufacturé, 4, rue Centrale, Lyon.

ETABLISSEMENTS FAVRE & CARASSAN, Bouchons, 70, rue de Marseille, Lyon.

GHIRARDI (VINCENT), Bouchons, 6, rue de Rome, à Oran (Algérie).

GIGNOUX FRERES & Cie, La Métalline, solution métallique liquide pour capsulage, à Décines (Isère).

JACOT DES COMBES, Fermeture de bouteilles, 10, chemin du Parc, Bienne (Suisse).

PALISSER, Lièges, rue de Portugal, Tunis.

PEAUX POUR LE CAPSULAGE

ANCIENS ETABLISSEMENTS FRANÇOIS BAL (Société Anonyme), Tannerie, Chambéry (Savoie). Bureaux : 12, rue Bertaux-Dumas, Neuilly-sur-Seine.

LES FILS DE E. BOINOT, Peaux de gant, Niort (Deux-Sèvres).

RIGOLLET (C.) & Cie (Anc. Etabliss. Carrière & Leblanc), Chamoiserie, Mégisserie Lyonnaise, 303-305, rue Paul-Bert, Lyon.

Cette Maison, connue également sous le nom de Chamoiserie-Mégisserie Lyonnaise, s'est depuis de longues années spécialisée dans la fabrication de la peau de mouton et d'agneau chamoisée. Un finissage parfait caractérise ses produits, qui sont de plus en plus appréciés par la clientèle.

TERRES CUITES ARTISTIQUES POUR LA PRÉSENTATION DES PARFUMS

NANNICINI & Cie (Etablissements), Francisque Girard, directeur. Fabriques de chapellerie et de vannerie, Bourg (Ain).

Les Etablissements Nannicini & Cie offrent aux acheteurs :

En Vannerie : Les Paniers et Bibelots depuis 1.80 la douzaine, les Paniers « Souvenirs » brodés, les Paniers à provisions, Cabas, Valises, Toilettes marseillaises ; Corbeilles à ouvrage, à pain, à fruits, à papier, à linge, etc., et des articles spéciaux pour Parfumeurs, Confiseurs, Fleuristes ;

En Céramique : Des Terres cuites artistiques (petits objets tels que boîtes à poudre, coffrets, bonbonnières, vases, statuettes, etc., et des pièces de plus grandes dimensions, statues, fontaines, jardinières, meubles, reproductions de bas-reliefs et sculptures, propres à la décoration des églises, villas, parcs et jardins d'hiver).

Les Etablissements Nannicini ayant des ateliers et maisons d'achats en Italie, au Maroc, à Madagascar, en Indo-Chine, peuvent offrir des articles inédits et toujours dans les meilleures conditions. Le nombre, la diversité de leurs produits font que les Etablissements Nannicini & Cie, intéresseront les Bimbelottiers, Bazardiers, Parfumeurs, Confiseurs, Fleuristes, et jusqu'aux Collectionneurs d'objets d'Art.

BOITAGE CARTON, ALUMINIUM, Etc.

BERTRAND (GEORGES), Imprimerie d'art, Lithographie, Typo-Gravure, Manufacture de Cartonnage de luxe pour parfumeurs et confiseurs, 39, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris (IVe).

Tous les cartonnages avec les présentations les plus élégantes et au minimum de prix. Toutes les éditions servant à fabriquer nos cartonnages sont créées et imprimées dans nos ateliers.

Spécialité d'Impressions pour parfumeurs, chocolatiers et confiseurs. — Catalogues de grand luxe. — Estampes d'art. — Cartes postales. — Affiches. — Tableaux-réclames, etc.

CARTONNERIES ET IMPRIMERIES SAINT-CHARLES, Spécialités de boîtes pliantes pour tous produits. Saint-Marcel (Bouches-du-Rhône).

CHOUMARA, Cartonnages artistiques, 68, rue de Rivoli, Paris.

CIRAGES FRANÇAIS (SOCIETE GENERALE DES), Boîtes métalliques, 93, rue de la Pyramide, Lyon.

CONVERT & Cie, Articles de celluloïd, Oyonnax (Ain).

ETABLISSEMENTS J.-J CARNAUD ET FORGES DE BASSE-INDRE, Boîtes métalliques, 37, rue de Suresne, Paris.

GAREL (L.) & Cie (Aluminium Lyonnais), 45 *bis*, rue des Ecoles, Villeurbanne (Rhône).

GESLIN & KUES, Aluminium, Boîtes à savon, 22, boulevard St-Denis, Paris.

MANUFACTURE METALLURGIQUE DE TOURNUS, Articles en aluminium et emboutissage de tous métaux, à Tournus (Saône-et-Loire).

RUSTANT (A.), Cartonnage de luxe, Spécialité pour Parfumeurs, 11, rue Centrale, Lyon.

SEVESSAND FRERES, Boîtes postales pour envoi d'échantillons liquides, 25, rue du Général-Faidherbe, le Havre (Seine-Inférieure).

Matériel d'emballage. Boîtes bois, carton, fer-blanc avec ou sans flacon verre pour expédition d'échantillons liquides et corps gras par la poste. Bureau : 71, rue Oberkampf, Paris (XIe).

SOCIETE ANONYME L'ALUMINIUM FRANÇAIS, Aluminium sous toutes ses formes, 12, rue Roquépine, Paris (VIII).

SOCIETE FRANÇAISE DES METAUX OUVRES, Aluminium, Nickel, 38, rue de Bondy, Paris.

SOCIETE INDUSTRIELLE DE CELLULOID, Celluloïd et ses applications, Peignes, Boîtes à poudre, Etuis pour brosses à dents, Boîtes à savon, etc., 3, impasse de la Planchette, Paris.

Usines à Paris et Villetaneuse (Seine), Oyonnax (Ain), Chauffry (Seine-et-Marne).

THE BRITISH ALUMINIUM Co, 109, Quean Victoria Street, Londres (Angleterre).

VANNERIE FINE

BONNET FRERES, Vannerie, 11, boulevard Bugeaud, Alger.

COMPTOIR DE PARIS, DAVID (MICHEL), 5 *bis*, rue Martel, Paris.

NANNICINI & Cie, Articles spéciaux pour la présentation et l'emballage de la Parfumerie, à Bourg (Ain) (Voir annonce).

La Maroquinerie se prête aussi, et fréquemment, à la présentation des parfums. On peut consulter un peu plus loin sous la rubrique Accessoires, la liste des firmes de cette industrie participantes à la Foire.

RUBANS, FAVEURS ET BOLDUCS

BARBIER (H.) & CHAVEROT (J.), Rubans, Faveurs pour la parfumerie, 11, rue de la Bourse, Saint-Etienne (Loire).

CERF (G.), Rubans et faveurs, 12, rue Pizay, Lyon.

CHOMIER (LOUIS), Rubans, 78, rue Désiré-Claude, Saint-Etienne (Loire).

ETABLISSEMENTS LYONNAIS DE TISSAGE MECANIQUE, Bolducs réclame, imp. du Bachut, Lyon.

JARRIGE (B.), Rubans, 1, rue de l'Alma, St-Etienne (Loire).

LADAVIERE, ROUSSON, VINCENT & Cie, Rubans, 28, rue des Mouliniers, St-Etienne (Loire).

POLLAK (J.-GEORGES), 11, rue d'Enghien, Paris, Représentants de : HOERLER, DUPLANIL & MOREL, EYRAUD, J.-B. PEYRIEUX, de Saint-Etienne ; R. SARAZIN & Cie, de Bâle, Rubans unis, façonnés, Velours, Faveurs : Fabrique de toutes qualités de rubans, faveurs, galons cache-points russe, concurrence directe aux Boches.

J. PONS, de Saint-Etienne. Rubans de Coton et Fil : Rubans de coton jaconas, sergés, extra-fort, lisérés.

PROTON (ANTONIN) Rubans collés dits bolducs, 46, rue de Bellevue, Villefranche-sur-Saône (Rhône).

TARDY (A.) FILS, Rubans et faveurs, 12, place Paul-Bert, Saint-Etienne (Loire).
Vente en gros, Rubans et Velours unis et façonnés. Maison fondée en 1838.

VERGNE (MAURICE), Rubans, 23, rue du Quatre-Septembre, Paris.

HABILLAGE DES FLACONS OU BOITES

PAQUETAGE, PAPIERS

ALIBAUX & Cie, Fabrique de papiers, 78, rue Molière, Lyon.

ASTIC (HENRY) & C. RASCLE & Cie (Anciennes Papeteries Rioupéroux), Papiers et Cartons, 17, rue Marengo, Saint-Etienne (Loire).
Malgré les difficultés actuelles, peuvent noter des ordres à livrer en cartons gris cuirs mi-blancs, papiers de pliage et emballages divers.

BAKER (G.) & Cie, Papiers, Ficelles, 33, Princess Street, Manchester (Angleterre).
Bureaux à Londres et à Paris.
Agences à Birmingham, Belfast, Amsterdam.

BOIRON (A.) & Cie, Papiers, 2, rue Ste-Hélène, Lyon.

GONNELLE & Cie, Manufacture de tous genres de papiers et cartons, 23-25, rue Tête-d'Or, Lyon.
Assortiment complet de tous papiers et cartons pour impressions, pliages et emballages.

KELLER-DORIAN & SILVIN. Un choix immense de papiers de fantaisie, carnet spécial de Parfumerie, 12, rue Saint-Eusèbe, Lyon.
La couverture du présent fascicule a été fournie par MM. Keller-Dorian et Silvin.

LAROCHE, JOUBERT & Cie, Papier façonné, Angoulême (Charente-Inférieure).

MARMORAT & DALERY, Papiers en gros, 3, rue Vendôme, Lyon.

PAPETERIES L. DESBORDES, Papier façonné, Beaumont, près Angoulême (Charente-Inférieure).

PAPETERIES BERGES (Société anonyme), Papiers et Cartons, Lancey (Isère).
Papiers d'emballage et de pliage pour parfums et savons.

VERILHAC & Cie, Papiers en tous genres, 17, quai Saint-Clair, Lyon, et 11, rue d'Alsace, Villeurbanne.

IMPRIMEURS, LITHOGRAPHES ET TYPOGRAPHES

ARNAUD, 134, cours Tolstoï, Lyon.

ANCIENS ETABLISSEMENTS LEOPOLD VERGER & Cie (VERGER FRERES & Cie), Imprimeurs-éditeurs, 61, rue Faubourg-Poissonnière, Paris.
Spécialité de décors d'étalage. — Calendriers et fantaisies pour publicité. — Cartes postales illustrées. — Plaques éphémérides.

B. SIRVEN, Imprimeur-éditeur, 76, rue de la Colombette, Toulouse.

CATALA FRERES, Imprimeurs-Phototypeurs, catalogues, cartes postales, 31, rue de Bellefond, Paris.

CARTONNERIES ET IMPRIMERIES SAINT-CHARLES, Spécialités de boîtes pliantes pour tous produits. Saint-Marcel (Bouches-du-Rhône).

CHARLES (J.), Chromolithographie, 9, rue de l'Estrapade, Paris.

DEVAMBEZ (GEORGES WEIL & Cie), Editeurs, 43, boulevard Malesherbes, et 63, passage du Panorama, Paris.

DRAEGER FRERES, Imprimerie, Publicité, 46, rue de Bagneux, Montrouge (Seine).
L'Imprimerie Draeger Frères s'occupe spécialement de dessins, gravures, impressions et publications s'appliquant à la publicité. Téléphone : Saxe 15-66.

GODARD (L.) & Cie, Société d'Impression et Editions. Manufacture de Papeterie et registres, 9-11, rue Villeroy, et 1, rue Duphot, Lyon.

IMPRIMERIE CRETE (Société anonyme), Paris-Corbeil (Anciens Etablissements Neurdein & Cie), 52, avenue de Breteuil, Paris. Représentant : Séphériadès, 23, rue Joubert, Paris.

ILLYA LAPINA, Editeur, 77, rue Denfert-Rochereau, Paris.

PICHON (LEON), Imprimeur-Editeur d'art, 5, rue Christine, Paris.

RAMBOZ (S. A. des Imprimeries), Lyon-Villeurbanne; Magasin : 19, rue de la République, Lyon.
Travaux d'Art, de Commerce, de Publicité.
Catalogues de luxe et Albums industriels.
Affiches, Tableaux, Calendriers et Menus.
Impressions en relief.
Etiquettes riches et simples pour : Confiseries, Chocolateries, Distilleries, Parfumeries et Produits alimentaires.
Outillage moderne. — Rotatives lithographiques.

S. A. KLAUSFELDER, Imprimerie, Vevey (Suisse).

SEZANNE (LEON), Imprimerie, Lithographie, Typographie, 75, rue de la Buire, Lyon.

EMBALLAGES

ARKELL SAFETY BAG C°, 120, Broadway (New-York).

CORDERIES DE LA SEINE, Ficelles, le Havre (Seine-Inférieure).

L'ONDULIUM, cartons ondulés, 52, boulevard Lamouroux, Vitry-s.-Seine (Seine).

SAPAL (Société Anonyme des Plieuses Automatiques), 54, avenue Dapples, Lausanne (Suisse).

THE CLEVELAND-AKRON BAG C°, Cleveland (Ohio).

ACCESSOIRES

ARTICLES DE TOILETTE FERS A FRISER, VAPORISATEURS ET DIVERS

GAGNIERE & Cie, Eponges en gros, 17, place Bellecour, Lyon.

GIORDANA (VICTOR), Eponges. Sfax.

FRANCK (MARCEL), Fabrique générale de vaporisateurs, 49, boulevard de Ménilmontant, Paris (XIe).

FROMAGEAU (E.), Articles de toilette, ongliers, 17, rue de Lancry, Paris.

KITZINGER FRERES, Fabricants de Vaporisateurs et articles pour Parfumeurs, 27, rue de Paradis, Paris (Xe).

MEUNIER (GASTON), Spécialités de Vases montés, Bonbonnières et Coffrets à bijoux, Boîtes à poudre, 43, avenue de la République, Paris.

SAMUEL (RAPHAEL), Fabrique de Filets front, couvre-tête en cheveux naturels et soie, 113, avenue Victor-Hugo, Paris. Manufacture : 10, rue Lafont, Lyon.

SIEGEL & AUGUSTIN, Gainerie, 19, rue Réaumur, Paris.

SISMANN (HENRY), Fabricant de fers à friser et fermoirs de sacs, 11, rue Réaumur, Paris (IIIe).

SOCIETE ASIE, Vaporisateurs Mokin's et papier Nécromite, 54, quai de Boulogne, Boulogne-sur-Seine (Seine).

VUERCHOZ & Cie, Fabricants de fixe moustaches, 85 *bis*, rue Réaumur, Paris.

BROSSES ET PEIGNES

BROSSERIE VICTORINE MEYNADIER, à Lavaur (Tarn).

CONVERT (G.), Peignes celluloïd, Oyonnax (Ain).

E. DUPONT & Cie, Brosserie fine, 44, rue de Turbigo, Paris.

ETABLISSEMENTS A. ZOE, Peignes fantaisie et articles en celluloïd, Vichy (Allier). (Voir annonce page)
Maison spéciale pour merciers et bazardiers en gros. — Stock important. — Confection de collections pour voyageurs.
En temps normal, livraison sous huitaine.

FABRIQUE DE BROSSES ETTINGEN (S. A.), à Ettingen (Suisse).

FICHET (MARIUS), Fabrique de Peignes, Oyonnax (Ain).
Maison ayant le plus beau et le plus grand choix pour tout ce qui concerne le peigne. — Stock important permettant de livrer par retour du courrier. — Articles et prix spéciaux pour mercerie en gros.

GATTELET (VICTOR-JEAN-BAPTISTE), Grosse Brosserie, 9, rue Chavanne, Lyon.

JUS (G.), Brosserie, 51, rue Méridienne, Rouen (Seine-Inférieure).

OBERTHUR (L.), Brosses et Soies, avenue du Cimetière de l'Est, 1, Rennes (Ille-et-Vilaine).

OLLAGNIER & SES GENDRES, Fabricants de brosseries et plumeaux, 38, rue des Blancs-Manteaux, Paris.

MANUFACTURE FRANÇAISE DE PEIGNES AUGUSTE BONAZ, Oyonnax (Ain), 174, rue du Temple, Paris.
Spécialité d'articles de luxe unis et décorés.

POULIN (HENRI), Fabricant de Démêloirs et décrassoirs en celluloïd, Oyonnax (Ain).

SAVY & GIRON, Brosserie, 63, passage de l'Argue, Lyon.

SOCIETE INDUSTRIELLE DE CELLULOID, Celluloïd et ses applications. Peignes, 3, impasse de la Planchette, Paris.
Usines à Paris et Villetanneuse (Seine), Oyonnax (Ain), Chauffry (Seine-et-Marne).

RASOIRS

BERTHIER (LOUIS), Fabricant de Coutellerie, Rasoirs de sûreté Tip-Top. Usine : 148-150, chemin de Baraban ; bureau : 29, rue Terme, Lyon.

BEAUJEU DUMONTEL, Fabrique de rasoirs, rue Mancel-Chabot, Thiers (Puy-de-Dôme).

CREMNITZ (H.) & FILS, « la Coutellerie », rasoirs et trousses à raser, 70, rue de Bondy, Paris.

DRAPIER & Cie, Fabrique de Rasoirs. Rasoir Yvett, Superlam, etc., 5, rue de Montmorency, Paris.

GESLIN & KUES, Rasoirs, cuirs à rasoirs, etc., 22, boulevard Saint-Denis, Paris.

GILLETTE SAFETY RAZOR Co, Boston (Massachusetts).

MICHEL (C.) & Cie, Manufacture d'écrins pour orfèvrerie, bijouterie et coutellerie, plateaux d'étalages, cuirs et pâtes à rasoirs. Usine électro-mécanique, Les Echelles (Savoie).

THE ARNOLD Co, Reading (Pensylvanie).

SOCIETE GENERALE DE COUTELLERIE ET ORFEVRERIE, Fabrique de Coutellerie, Orfèvrerie, Rasoir Apollo, 31, rue Pastourelle, Paris.

VELVET STROPPER Co, 25 Howard Street, New-York.

WESSBECKER (EUG.). Rasoirs de sûreté, coutellerie, accessoires, modèles brevetés S. G. D. G. « The Goromor », Le « Supérieur », 13, rue Taylor, Paris.

MAROQUINERIE

AGAN (LUCIEN), Fabrique de maroquinerie, 19, rue Michel-le-Comte, Paris (IIIe).

AGANTIC (L.), Manufacture lyonnaise de bonneterie de soie de Ganges. Siège social : 9, rue Grenette, Lyon.
Américains, Bourses, Blagues, Porte-billets, Portefeuilles, Sacs de dames et fillettes.
Spécialité de bonneterie de luxe en soie pure.
Usine à Laroque-Aynier, près Ganges (Hérault).
Agent à Paris : F. Letu, 26, rue des Petites-Ecuries.
Agents à Londres, Buenos-Ayres, Pétrograde, le Caire, Casablanca, Madrid, Lisbonne, Bologne, etc., etc.

ALIBERT (JEAN), Maroquinerie, 19, rue de Bonnel, Lyon.

AMSON & FILS, Maroquinerie, 68, rue de la Folie-Méricourt, Paris.

ANCIENS ETABLISSEMENTS DREYFUS & URBAIN (G. Israël, successeur), 32, rue de Bondy, Paris (Xe).
La plus importante spécialité de Bracelets porte-montre en cuir et en soie. Chaînes giletières. Portefeuilles, porte-monnaie, porte-billets.

BASSIERE (G.), Maroquinerie pour voyage, 6, rue Notre-Dame-de-Nazareth, Paris, représenté par M. et Mme Chesneau.

BERNARD (H.) & Cie, Manufacture de sacs soierie lyonnaise, 6, rue Saint-Etienne, Lyon.

BOISSET (Mme C.), Sacs, 54, rue Auguste-Comte, Lyon.

CHAZOT-BOILABEILLE, Maroquinerie de cuirs d'art (Maison de vente et atelier : J.-M.-C. Chazot), 17, rue Paul-Chenavard (Palais des Arts), Lyon.
Téléphone 33-36.

COHEN (GASTON), Maroquinerie, 70, rue de Paris, Joinville-le-Pont (Seine).

COHN (A.) & Cie, Maroquinerie, 45, rue des Archives, Paris (IIIe).

Mme FAVIER-THOUBILLON, Maroquinerie, 2, avenue de la Bibliothèque, Lyon.

FRECHENGUES (MARCELLIN), Fabricant de porte-feuilles, route de Tarbes, Lourdes, Hautes-Pyrénées).

JOLY SORNIN, Sacs pour dames, 7, rue des Marronniers, Lyon.

KAHN (E.) & A. BLOCH, Maroquinerie, 110, rue Vieille-du-Temple, Paris (III°).

LABATEUX (G.), Fabrique de maroquinerie peau de porc, 9, Cité Rivérin, Paris (X°).

LAMBERT (M.), Fabrique de maroquinerie, 24, rue Béranger, Paris (III°).

LE BRUN (GEORGES), Maroquinerie, Bijouterie, 124, rue de Turenne, Paris.

LEON, Sacs de dames, 19, rue Richer, Paris.

LEVY-FRIBOURG, Maroquinerie haute fantaisie, 15(boulevard Saint-Martin, Paris.

L'HOMME & Cie, Manufacture lyonnaise de maroquinerie, 38, rue Dubois, Lyon.

LUCAS, PETIT & Cie Articles de voyage et Maroquinerie, 3, rue Liancourt, Paris.

MAROQUINERIE SANS COUTURE (SOCIETE FRANÇAISE DE), Belley (Ain).

MONIER (A.), Maroquinerie, 46, rue Mazenod, Lyon.

RAFIN (L.), Maroquinerie, 22, rue des Lices, Angers (Maine-et-Loire).

ROGER (L.), Maroquinerie, 12, rue Rollin, Issoudun (Indre).

ROHMER DANIC (G.), Maroquinerie, 4, rue de la Mouche, Lyon.

SCHILOVITZ FRERES & Cie, Maroquinerie, 140, rue St-Maur, Paris.

SILBERSTEIN (G.), Fabrique de Maroquinerie fine, Spécialités de Sacs de dames haute nouveauté, 66, rue de Bondy, Paris.

TESSELMENT (A.), Maroquinerie, 69, rue des Gravilliers, Paris.

VILLE SŒURS, Carnets et Portefeuilles, Pierre-Bénite (Rhône).

VITTUPIER (Vve), Sacs à mains en tissus, 58, rue de la Charité, Lyon.

WEBER (G.), Maroquinerie, 56, rue de Turbigo,

BIJOUTERIE (VRAIE OU FAUSSE) OBJETS D'ART ARTICLES DE FANTAISIE, ETC.

ALKOVITSKY & KNIGENIK, Bracelet extensibles et Pendulettes, 8, rue de Braques, Paris.

Bracelets pour Calottes or, argent, plaqué or. Fabrique de Pendulettes argent et métal. Articles de haute fantaisie. Bracelet « le Poilu », remplaçant la lanière cuir.

ARTAULT (JACQUES), Sautoirs et Colliers deuil et fantaisie, 40, rue Pascal, Paris.

AURILI (RICARDO), Sculpteur, éditeur d'art, 73, via della Scala, Florence et Voltera (Italie).

AUGIS (A.), Bijoux symboliques, 32, rue de la République, Lyon.

BAILLY (ROGER), Horlogerie, 24, rue Saint-Augustin, Paris et Besançon.

BALLESIO (MICHEL), Comptoir franco-italien d'exportation, Brosserie, boissellerie, objets en bois tourné, 11, via San Secondo, Turin (Italie), et 14, boulevard Montmartre, Paris.

BAUDET (L.) & FILS, Bijouterie et Sacs argent, 8, rue Saintonge, Paris (III°).

Le plus grand assortiment de bourses et sacs argent, fabrication brevetée.

BERGERON & Cie, Cuivrerie artistique, Sceaux (Seine). Fabrication de tout ce qui concerne la Cuivrerie d'art. — Vases, cache-pots, services fumeurs, plateaux, porte-parapluies, etc. — Prix courant sur demande.

BECKER (ED.), Médailles, 6, rue Beautreillis, Paris.

BERGES, Bijouterie imitation, 92, boulevard Sébastopol, Paris.

BIGARD (Gaston), Bijouterie d'or et d'argent émaillé, Médaillons, Médailles, Broches, Bonbonnières, Emaux d'art, 93, rue Lafayette, Paris.

BONNE (Vve), Miroiterie, Cadres, 4, passage René, Paris (XI°).

BOUCHER (J.), Usine des Reçues, Bijouterie, 327, rue Saint-Martin, Paris.

CARPENTIER (LOUIS), Joaillerie, 28, rue Étienne-Marcel, Paris.

CANALE, Médailles, 37, quai de l'Horloge, Paris.

CHAPARD FRERES, Fabricants de bijouterie fantaisie, 35, rue des Trois-Bornes, Paris.

Bijouterie fantaisie et articles de coiffure.

Broches, colliers, bagues, boucles de chaussures, boucles d'oreilles, sautoirs, pendentifs, barrettes de cheveux, fourches-peignes, épingles de chapeaux, articles Galalith, articles émail, actualités, etc.

Téléph. : Roq. 26-49.

CHAMBIN (A.), Joaillerie, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris.

CLERICETTI, Joaillerie, 18, rue Daunou, Paris.

COMBET (G.), Successeur de GAGNEUR & COMBET, Joaillier, Bijoutier, 11, rue Chavanne, Lyon.

CORNEAU-LEVEQUE (Les Fils de), Fabrique de grès fins, Myennes (Nièvre).

COUSIN (GEORGES), Articles pour voyage, cristal et métal, Etuis cigarettes, Articles souvenirs, Cuivrerie, 11, rue Bichat, Paris (X°).

DARDAILLON, Cadres, Médailles, 7, rue Beautreillis, Paris.

DAUPHIN (M.), Fabrique de bijoux-photos, 168, rue du Temple, Paris (III°).

DAVID (Henri), Bijouterie deuil, Sautoirs, Colliers jais et acier oxydé, 32, boulevard Sébastopol, Paris.

DESENNE & DUVERT, Fabrique de bijouterie fantaisie et deuil, articles spéciaux pour mercerie en gros, 118, rue du Temple, Paris.

DROZ (ROBERT) & Cie, Poignées de cannes, 11, rue Chapon, Paris.

DUVAL (LOUIS), Chaînes or, 6, rue des Filles-du-Calvaire, Paris.

FABRIQUE DE BIJOUTERIE ET D'EMAUX DE GENEVE, Bijouterie émaillée. Bureaux : 69, rue Saint-Jean, Genève (Suisse).

FLORELLI (CARLO), Bijouterie fantaisie, Paris, 2, rue de Marseille (X°).

FONSEQUE (G.), Joaillerie, 85, rue Richelier, Paris.

FRANK LEFORT & GROMIER, Chiffres, Fermoirs de sacs, 9, rue Montesquieu, Paris.

GODET (E.), Bijouterie or, 40 *bis*, faubourg Poissonnière, Paris.

HARDELLET (ETAB.), Bijouterie or, 2, rue des Haudriettes, Paris.

JEAN (AUGUSTE), Orfèvrerie émaillée, 38, rue d'Hauteville, Paris.

KOCHANSKI, Bracelets extensibles, 58, boulevard Sébastopol, Paris.

LANGEROCK (EM.), Joaillerie, 113, boulevard Sébastopol, Paris.

LEFEBVRE FILS AINE (Soc. Anon.: des Etablissements), Actualités, Orfèvrerie métal, 106-108, rue de Rivoli, Paris.

LEHMAN (J.), Editeur d'art, Bronzes, Ivoires, Marbres, 26, rue de Paradis, Paris. Maison à Florence : 7, via Spontini (Sculptures en marbre et Castellines).

LEPELTIER (A.), Médailles, Nécessaires, 35-37, rue Réaumur, Paris.

LORILLON, Dés or et argent, 4, rue Portefoin, Paris.

LUCHINI (ADOLFO), Sculpteur en marbres de Carrara et Castellina, Maroquinerie de Florence, 7, via Magenta, Florence (Italie).

MOUGIN (J. & P.), Grès d'art, 23, rue de Montreville, Nancy.

MURAT, Bijouterie, Petite Orfèvrerie, 62, rue des Archives, Paris.



Stand des ETABLISSEMENTS NANNICINI de Bourg (Ain)

NANNICINI & C[ie] (Etablissements), F. Girard, directeur, à Bourg (Ain). Terres cuites artistiques, Statuettes, Porcelaines, etc.

PAGNON (E.), Joaillerie, 17, rue Monsigny, Paris.

PAU (Mme), Bijouterie, boîtes à sucres et à poudre, bonbonnières de style. Fabrique, 16, Creux-de-Saint-Jean ; Bureaux, 86, rue Saint-Jean, Genève (Suisse).

POIRET (RENE), Bijouterie fantaisie, 21, avenue Gambetta, Paris.

REY-COQUAIS (J.), & C[e], Fabriques de chaînes or, 27, quai SaintAntoine, Lyon.

SASPORTAS (Editions), Bijouterie, 16, boulevard Magenta, Paris.

RIVIERE & C[ie], Bijouterie imitation, 88, rue des Arbes, Paris.

TEISSONNIERE (JULES), Fabricant de porcelaines, spécialités de biscuits artistiques miniatures, chemin des Trois-Maisons, Limoges (Haute-Vienne).

TRANCHANT, Orfèvrerie argent, 79, rue du Temple, Paris.

VABRE (E.), Orfèvrerie argent, 25, rue de Palestro, Paris.

VALARCHER (E.), Joaillerie, 110, boulevard Sébastopol, Paris.

VABRE, Cristaux, 25, rue de Palestro, Paris.

POUR L'USINE, LE BUREAU ET LE MAGASIN DE VENTE

BORGEAUD (G.), Matériel de bureau, 41, rue des Saints-Pères, Paris (VI[e]).

CARRE (PAUL), Extincteurs, 139, rue Lafayette, Paris.

COMPAGNIE DU RONEO, CHATAIN, passage de l'Hôtel-Dieu, Lyon (Voir annonce).

GENERAL FIREPROOFING C[o] (The) (New-York). Classeurs « Allsteel » (tout acier). Rayonnages. Agent général : Clukaf et C[e], 3, rue Président-Carnot, Lyon. Téléph. : 41-42

MILLOT (GABRIEL), Classement vertical, 193, avenue de Saxe, Lyon.

SOCIETE VENITIENNE DE L'INDUSTRIE DE LA VERROTERIE, 57, rue Pierre-Corneille, Lyon.

WALKER (J.) & C[ie], Agendas, Farrington House, Warwich Lane, Londres E. C. 4 (Angletere).

F. WIENER & C[ie], Bureaux modernes, 5, rue Goncourt, Paris.

AUTIER & BOILLOT, Eclairage et Bois sculpté, 13-15, rue des Petites-Ecuries, Paris.
Agent à New-York : 45 West 60 th Street.

ADRESSOGRAPHE, Machines à adresser. François et Martin, 10, rue de Crussol, Paris (XI[e]).

ETABLISSEMENTS CERAMIQUES DE DIGOIN, VITRY ET PARIS (Société anonyme des), précédemment : Faïenceries de Sarreguemines, Produits céramiques divers, 28, rue de Paradis, Paris.

METAL DEPLOYE (Le), Articles pour le Salon de Coiffure, 22, rue de l'Arcade, Paris.

NOISELESS TYPEWRITER, Middleton (U. S. A.), F. Charron, concessionnaire exclusif, 34, avenue des Champs-Elysées, Paris.

SIEGEL & HOMMEY, Etalages et Vitrines, 19, rue Réaumur, Paris.

SOCIETE ANONYME DES REVETEMENTS EN PORCELAINE DE LIMOGES, 6, rue Babillot, Limoges (Haute-Vienne).

JAPY FRERES & C[ie], à Beaucourt (Territoire de Belfort).
Machines à écrire. Maisons de vente à Beaucourt, à Paris, 7, rue du Château-d'Eau. — Annexe, 42, rue Vivienne. — Agence à Lyon : Mme Vve Raux, 13, rue de la République. — Agents et représentants en province et à l'étranger.

POUR LA VENTE

Sous cette rubrique, indépendamment des importateurs, exportateurs, comptoirs de vente, etc., peuvent prendre place les industries pour la publicité, telle que l'imprimerie, par exemple. On trouvera plus haut la liste des imprimeurs participant à la Foire. Ces Maisons peuvent faire, non seulement la fourniture d'étiquettes et d'habillages pour parfumerie, mais aussi tout ce qui concerne leur art : Catalogues, affiches, chromos, etc.

PUBLICITÉ

LA PARFUMERIE MODERNE, 19, rue Camille, Lyon. Seule revue technique de la Parfumerie, en langue française, est lue par tous les Parfumeurs de France dans son édition originale. Par ses éditions espagnole et anglaise, elle pénètre dans le monde entier. Sa publicité est excellente pour tout ce qui concerne la Parfumerie et les industries s'y rattachant. Onze années d'existense.

PIERRE ARGENCE, 275, rue de Créqui, Lyon. Organisation et Présentation de la Publicité. Tous renseignements, croquis, devis, toutes études pour lancements de produits nouveaux.

EMAILLERIE LYONNAISE, 17, chemin de la Rize, Lyon-Villeurbanne.
Articles spéciaux de publicité et créations modernes.

EXPORTATEUR FRANÇAIS (L'), Rédacteur en chef : Maurice Ajam, 24, boulevard des Italiens, et 1, rue Taitbout, Paris.

« LUMINOR » (LE) (Breveté S. G. D. G.). Procédé d'enseignes lumineuses et multiples applications sans dépenses. F. Charron, 34, avenue des Champs-Elysées, Paris.
Ce nouveau procédé breveté est une véritable révolution dans la publicité lumineuse : il s'éclaire sans consommer.
Il est adopté par le Conseil Municipal de Paris pour l'éclairage des numéros des rues, des refuges, etc.

ANCHOR LINE, Compagnie de Transports (Henderson Brothers Ltd), Saint-Vincent Place, Glasgow (Angleterre).

CHARGEURS REUNIS (Compagnie Française des), Navigation à vapeur, boulevard Malesherbes, Paris.

Services maritimes réguliers (passagers at marchandises) entre : le Havre, Bordeaux et Brésil-Plata ; le Havre, Bordeaux et la Côte Occidentale d'Afrique ; le Havre, Bordeaux, Marseille et l'Indo-Chine. — Pour renseignements, s'adresser : Lyon pour Brésil-Plata, Messageries Nationales, 7, place des Terreaux. — Lyon, Indo-Chine et Côte Occidentale d'Afrique, MM. Moiroud et Cie, 31, rue de l'Hôtel-de-Ville. — Bordeaux, Chargeurs Réunis, 1, allées de Chartres. — Havre, Chargeurs Réunis, 99, boulevard de Strasbourg. — Marseille, MM. Worms et Cie, 28, rue Grignan.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE, 6, rue Auber, Paris.

AGENTS DE VENTE, EXPORTATEURS INTERMÉDIAIRES

CHAMBRE DE COMMERCE SUEDOISE EN FRANCE, 17, rue de Surène, Paris.

COMPAGNIE GENERALE D'EXTREME-ORIENT (S. A., capital 5.000.000 de francs). Siège social : 21, rue Auber, Paris.

COX AND C° (France) Ltd), 1, rue de la République, Lyon.

COMPAGNIE DE NAVIGATION PAQUET, 4, place Sadi-Carnot, Marseille (Bouches-du-Rhône).

Services sur le Maroc au départ de Marseille. Voie la plus courte, la plus abritée, la mieux desservie entre la Métropole et le Maroc.

Services entre Marseille-Maroc-Côte Occidentale d'Afrique et entre Algérie-Maroc-Sénégal.

Services sur Constantinople et la Mer Noire suspendus.

Correspondants et représentants à Paris, Lyon, Bordeaux, Londres, etc., et dans les ports du Maroc atlantique.

DE CONINCK & C[ie] (P.-G.), Exportateurs, 7, Hop Exchange, Londres S. E. 1.

COMPAGNIE DE NAVIGATION SUD-ATLANTIQUE, Service postal : Bordeaux, Sénégal, Brésil, Plata, 9, place de la Madeleine, Paris.

Services postaux, passagers et marchandises : Bordeaux, la Corogne, Vigo, Leixoes, Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio de Janeiro, Santos, Montevideó, Buenos-Aires.

Les services de cette Compagnie sont rattachés à ceux des Chargeurs Réunis. Pour renseignements s'adresser : Lyon, Messageries Nationales, 7, place des Terreaux; Bordeaux, Chargeurs Réunis, 1, allées de Chartres.

ESKILSTUNA JERNMANUFAKTUR AKTIEBOLAGET, Elskilstuna (Suède), LARSBO NORNS AKTIEBOLAGET. Importateurs-Exportateurs. Représentants : Rytzell & Edelfelt, 185, quai de Valmy, Paris.

FABREGAS (JOSE S. en C.), Importation, exportation, 14, Duque de la Victoria, Barcelone (Espagne).

MARTHOUD FRERES, Shanghaï, Chefoo (Chine). Agent : L. Reynaud, 15, rue du Garet, Lyon.

MORGLIA (ALBERT), Ingénieur, importation et exportation. Adresse de guerre : Luserna S. Giovani (Italie) ; Bureau central, 361, rue du Progrès, Bruxelles.

PRICE & ELKIN Cy, Importateurs et exportateurs, 621, Broadway, New-York.

SANDVIKENS JERNVERKS AKTIEBOLAGET, Sandviken (Suède). Représentant : Philippe Berger, Importation-Exportation, 2, square de l'Opéra, Paris.

BANQUES, SOCIÉTÉS DE CRÉDIT

BANQUE FRANÇAISE POUR LE BRESIL, Capit. 15 millions de fr. Siège social : 1, boulevard des Capucines, Paris. Succursales à Sao-Paulo et à Santos (Brésil).

COX & C° (France) Ltd, Banque, 1, rue de la République, Lyon, Banque spéciale d'Exportation-Importation.

SOCIETE LYONNAISE DE DEPOTS, DE COMPTES COURANTS ET DE CREDIT INDUSTRIEL, 8, rue de la République, Lyon.



GROUPE 11. — STANDS DES PRODUITS ET INDUSTRIES CHIMIQUES

THE FRENCH LAVENDERS.

Amidst the many consequences of the war, we may consider that one of the most evident will be the economic ruin of Germany : this will be the consequence of its brutality, of the terror it has spread throughout the whole world, of the consternation it has caused small nations, of the contempt and hate which powerful nations feel for it.

The children with their hands cut off, the open cities shelled, the hospital and merchant ships savagely sunk, the civilians shot, the excesses ol all kinds perpetrated by German soldiers shall be forgotten by nobody for a very long time.

For many years, these gloomy souvenirs will precede the german representative and shut him out from our works, from our offices, from our shops. So shall we escape from the « german grip » which was strangling us little by little.

The German, cunning, close, insidious, crept into the french industries. Thus it is that Schimmel of Leipzig, had contrived to germanise our French Lavenders. They wanted to render themselves the masters of the production of this essence. They met with able antagonists. The Gattefossé Sons of Lyons attacked them and, many a time checked them.

Against the Saxon, they raised the « Syndical des Lavandes françaises » which took the defence of the little growers, united them in a powerful association and permited of their limiting the expansion of the great enemy firm, At the very moment when the war burst out the « Syndicat des Lavandes françaises » was victoriously opposing the Huns.

At the commencement of the dark days in which we are still living, all the male part of the population joined the Army. Behind the colours, all of them flew to the frontiers, the country was emptied and mountaineers (gatherers and distillers of lavender) deserted « boïassières » (fields of lavender) and alembics leaving behind them the odoriferous crop standing.

The Gattefossé Sons joigned the Army, to perform their duty and continue the fight against the Huns in another manner. One of them has heen killed, another is still on the Oriental front. René Gattefossé who had volunteered, was wounded and returned to the base, where he was set to organize the fabrication of the « turpinite » in two different factories

He recommenced his campaign in favour of French Lavenders and after many conferences and much effort, was able to buy the Schimmel's works of Sault (Vaucluse). From this moment the Hun was definitely put out of France, out of Provence and Lavenders, which are French flowers, have been since and will continue to be distilled by Frenchmen.

In two years the brand Gattefossé Fils has taken the very first place on our market.

His essences made with all flowers and above all his Lavenders, are prefered to all others. Through M. Gatefossé's care the peasant distiller has been provided with new and improved alembics. These alembics, moved by a little locomobile, distil quickly a white, very odoriferous and delicious essential oil.

These first class products are centralised by the Firm Gattefossé which adds to them its own distillation, perfectly performed in the works of the ex-Schimmel firm.

In England, in North and South America where the demand is brisk and important, the Lavenders of the « Syndicat des Lavandes Françaises » sold by Gattefossé Fils, are placed in the very first rank and are justly considered to be perfect products.

La Parfumerie Moderne.

LAS LAVANDAS FRANCESAS.

Entre las tantas y tantas consecuencias de la guerra se puede considerar que una de las más evidentes sera la ruina económica de la Alemania ; consecuencia fatal de su brutalidad, del régimen de terror que ha ensayado imponer al mundo entero, del espanto que inspira a los pueblos poco vigorosos, del menosprecio y del aborrecimiento en que la tienen las grandes naciones. El mundo entero teme o detesta la Alemania : esos no son sentimientos adecuados para mantener y desarrollar sus relaciones comerciales.

Por mucho tiempo hemos de tener presente en nuestra memoria, esos niños con sus manos cortadas, el bombardeo de las ciudades sin defensa, los navios hospital y de comercio a pique, el fusilamiento de los paisanos, les excessos de cada suerte que fueron perpetrados por los soldados Alemanos. Estos espantos recuerdos, por gran número de años, precedarán al representante Alemán y le cerrarán las puertas de nuestras fabricas de nuestras oficinas y de nuestros almacenes.

Así nos evadiremos del « círculo Alemán » que poco à poco nos estrechaba. El Alemán hábil, solapado, se habia enjérido hasta en las industrias más francesas y así es como los Schimmel de Leipzig habián conseguido germanizar en parte nuestras Lavandas francesas. Sin embargo, encontraron determinados antagonistas. Ya, antes de la guerra, los Señores Gattefossé Hijos de Lyon, les atacaron y muy a menudo los batieron en brecha.

Contra el Saxon, erigieron el « Syndicat des Lavandes françaises » que salió a la defensa de los pequeños productores, los reunieron en una poderosa asociación y les permitió refrenar la expansión de la granda casa enemiga. En el momento en que estalló la guerra el « Syndicat des Lavandes françaises » luchaba victoriosamente contra el Boche.

Después, al comenzar los dias tan aciagos en que aún vivimos, fué el exodo de toda la población masculina, para formar los Ejércitos combatientes. En pos de las banderas todos marcharon a las fronteras, los campos quedaron desiertos y los montañeses recolectadores y destiladores de espliego, abandonando « boïassières » (campos de espliego) y alambiques dejaron en pié, tras de ellos, la olorosa cosecha.

Los Hijos Gattefossé partieron a los Ejércitos para cumplir con su deber de soldado y continuar así la lucha contra el Alemán. Uno de ellos quedó en el campo del honor ; otro esta aún en el Ejército de Oriente. Hirieron a René Gattefossé que habia partido como voluntario y después volvió del frente al interior en donde fué movilizado en dos fábricas, para poner en pié la fabricación de la « turpinite ».

Una vez más, volvió a empezar su campaña en favor de las lavandas Francesas y, al cabo de numerosas conferencias, después de numerosos esfuerzos, los señores Gattefossé pudieron adquirir la fábrica Schimmel de Sault (Vaucluse). A partir de aquí el Boche estaba definitivamente despedido de Francia, y las lavandas, flores francesas, eran desde este momento y para siempre, destiladas por Franceses.

En dos años, la marca Gattefossé Fils, ha tomado en el mercado, el primer rango. Sus esencias de todas flores y sobre todo sus Lavandas se han visto preferidas a todas las demás. El destilador del campo ha sido proveido, bajo los auspicios del Señor Gattefossé, de nuevos alambiques (perfeccionados desde la guerra), que, movidos por una pequeña locomovile, destilan muy rapidamente un aceite esencial blanco, muy oloroso, delicioso. Estos lotes de primera calidad son centralizados por la casa Gattefossé, y a ellos se une su propia destilación, efectuada de la manera mas perfecta en lo que fué fábrica Schimmel.

En Inglaterra, en las dos Américas, en todas partes donde la demanda es activa e importante las Lavandas del « Syndicat des Lavandes Françaises » vendidas por M. Gattefossé fils, se hallan en primera línea y son reputadas, con justo motivo, como productos perfectos.

Parfumerie Moderne.

Las Lavandas Francesas no tienen iguales : sus calidades de potencia, suavidad, las hacen superioras a las esencias de todas otras origenes.

EN GUINÉE FRANÇAISE

L'an dernier, à pareille époque, nous pouvions aviser les lecteurs de *La Parfumerie Moderne* que les Gattefossé Fils de Lyon venaient de s'assurer le contrôle de la production des Essences de Petit Grain et Néroli dans l'Amérique du Sud.



La Brousse

Depuis, leur marque *Para* s'est rapidement classée sur le marché où elle a pris sa place à la suite des grandes spécialités Gattefossé : Mousse de Chêne Evernia, Sauge sclarée, Lavandes de France et Roses de France.



Premier nettoyage. On incendie la brousse.

Voici qu'en 1918, les Gattefossé interviennent en Guinée Française où ils sont acheteurs des essences distillées par les colons français.

Nos lecteurs et abonnés ont trouvé dans *La Parfumerie Moderne* de mai une superbe lettre d'un de ces courageux pionniers, dont l'audace, la persévérance, le travail acharné assurent à la France l'exploitation de son immense empire colonial.

Au milieu des difficultés de toutes sortes, difficultés aggravées grandement par la guerre, M. Trantoul a pu réaliser des plantations de Lemon Grass, de Patchouli et de Vétyvert. Dès maintenant, il est en pleine production pour l'Essence de Lemon Grass. Dans peu de temps, les plantations et la distillerie donneront en quantité du Patchouli et du Vétyvert.



Une confortable demeure



Tracé d'un chemin.

Les photos que nous publions, faible aperçu d'une collection unique, donnent une idée des ennuis de toute sorte, de la peine, des difficultés où se débat le colon qui doit absolument *tout créer* dans une nature hostile, sous un terrible climat. Il faut conqué-

rir le sol en faisant reculer la brousse. Pour cela, on allume de vastes incendies qui nettoient le terrain choisi. Puis c'est la construction de chemins, de routes, l'édification d'une demeure inconfortable, certes, mais plus précieuse qu'un palais.



Au pied d'un Kapokier.

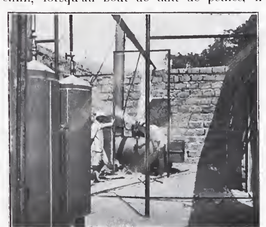


En chasse sur le Marigot.



Fabrication des moëllons pour construire

Le colon s'improvise bûcheron, charpentier, maçon. Il est ensuite laboureur, puis, enfin, lorsqu'au bout de tant de peines, il peut faire sa récolte, alors il devient distillateur.



L'usine en construction.



Arrivée et déchargement d'une chaudière



Transport difficile.

Il touche au but, oui, mais la guerre sur-

vient : l'armée réclame ses aides, ses enfants, tout d'abord, puis la formation de l'armée noire le prive de la plupart des auxiliaires qui lui restaient. Qu'importe, sans relâche, il poursuit son effort, il réussit, il récolte, il



La distillation. — Evacuation des résidus.

distille et se trouve enfin à la tête d'un beau stock d'essences dont la vente le payera de ses efforts.

... Mais, alors, ce sont les bateaux qui manquent et l'essence ne peut plus quitter les lieux de production...

On n'est jamais au bout de ses peines...

Pour aider, dans la mesure du possible, ce vaillant colon, les Gattefossé viennent d'acheter sa production, qui est fort importante et ne peut manquer de s'accroître d'année en année.

Après sa distillation de Lavandes françaises, de Roses de France, la grande firme lyonnaise était bien placée pour prendre le contrôle des cultures et de la distillation des essences en Guinée.

La puissance d'achat des Gattefossé fils, leur organisation de vente, énorme actuel-



Une plantation.

lement, vont leur permettre de lancer cette importante affaire, montée entièrement pendant la guerre et qui est une nouvelle preuve de la vitalité et de l'énergie française.

P. A.

PLANTES MÉDICINALES ET AROMATIQUES.

Les botanistes du monde entier s'accordent à reconnaître que la Flore de France jouit, à juste titre, d'une réputation de richesse et de variété des plus méritée, tant au point de vue des plantes aromatiques, que des plantes médicinales. L'excellence du climat et les différentes altitudes de son riche sol en sont les causes.

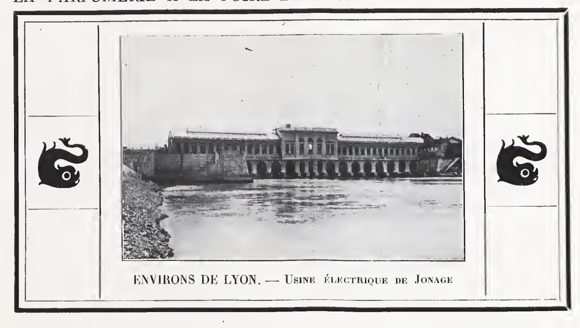
Parmi les firmes de premier ordre existant à Lyon, la Maison de Pouméyrol & Travi (6, rue des Etroits), a, par son organisation spéciale de récolteurs et de cultivateurs de ces plantes, acquis depuis longtemps une réputation mondiale, due à ses efforts incessants tendant toujours à mieux faire.

Grâce à l'énergie déployée par les chefs et le personnel de cette importante maison, et malgré les difficultés créées par l'état de guerre, elle n'a cessé de développer ses affaires. Le nombre de ses acheteurs va sans cesse en augmentant.

Son organisation commerciale lui permet de répondre rapidement à toutes demandes, par l'envoi de cotations accompagnées d'échantillons, car elle possède en ses vastes magasins et entrepôts, un stock important et de dernière récolte.

A la Foire de Lyon (groupe II stand 28), la Maison de Pouméyrol & Travi présentait une intéressante collection de plantes et drogues médicinales du monde entier, et ce, sous les formes employées par MM. les Fabricants de Produits pharmaceutiques, MM. les Pharmaciens et Distillateurs.

Le succès de cette Maison s'est affirmé par les très nombreuses visites faites à son stand, où elle a eu la satisfaction d'enregistrer nombre de nouveaux clients.



ENVIRONS DE LYON. — Usine électrique de Jonage

LA GUERRE ET LA PARFUMERIE

La *Parfumerie Moderne* publie actuellement un article d'un de nos amis anglais sur la *Parfumerie pendant la guerre*, en Angleterre. Nous pensons que la Foire de Lyon aurait pu nous renseigner entièrement sur l'état de la Parfumerie Française pendant la guerre.

Tout d'abord, il ne semble pas que notre industrie ait été bien touchée. Dans les stands luxueux, élégants de nos confrères fabricants de parfums confectionnés, le flaconnage paraît toujours abondant, les liquides joyeux jouent dans les cristaux étincelants, les crèmes, les poudres, la savonnerie, tout cela est coquettement présenté, gracieusement offert et, au premier regard, l'industrie de la Parfumerie semble ne pas souffrir de la guerre.

Mais on ne se doute pas des efforts que nécessite la production dans les conditions actuelles, on ne se doute pas de l'acuité de la crise du flaconnage, du cartonnage, du papier et, surtout des transports. C'est évidemment là le gros ennui ? Ce sont les transports surtout qui paralysent le commerce, en France. Combien de produits de première nécessité pour nous, sont en souffrance dans les pays d'origine, dans quelque port, dans quelque gare, alors que le laboratoire en manque, alors que pour faire les dix douzaines de la commande de M. X..., il est impossible de s'en passer.

Que fait le parfumeur ? Il se démène, il achète où il peut — et à quels prix ! — ce qu'il a déjà payé quelquefois à deux reprises différentes... Il supplie le verrier, il adule le cartonnier, il soudoie le fabricant d'étiquettes. Il fait tant et si bien qu'un beau jour la commande part. Ces tours de force sont devenus quotidiens.

La Crise de la Verrerie

La crise de la verrerie s'aggrave, faute de combustible, faute de main-d'œuvre. Le charbon, denrée précieuse, est chichement mesuré et les ouvriers verriers sont introuvables. Les fabricants, en général, se refusent à étudier des modèles nouveaux et demandent des délais de livraison extraordinaires.

C'est alors que certains parfumeurs se sont tournés vers d'autres matières.

Les fabricants de crèmes et de brillantines ont abandonné le verre et ont utilisé les terres cuites, ou du moins certaines terres cuites. La porosité de la terre cuite serait évidemment un gros ennui, s'il n'était possible de vernir les boîtes intérieurement et de les rendre absolument étanches. Certains fabricants ont travaillé dans ce sens et ils ont parfaitement réussi.

D'autre part, l'aspect de ces terres cuites étant parfois tout à fait artistique, il est arrivé que les terres cuites non seulement ont pu suppléer au verre manquant, mais encore

ont permis une présentation nouvelle qui a relancé des articles classiques et quelque peu démodés.

Il s'est traité aussi des affaires importantes en flaconnage porcelaine, en boîtages porcelaine. Certains fabricants spécialistes ont des modèles charmants et dont le prix reste parfaitement abordable. On comprend l'intérêt que ce flaconnage présente pour certaines compositions qui ne seraient pas absolument limpides.

Une nouveauté des plus intéressantes fut la participation d'un stand de verreries peintes d'un aspect très artistique. L'objet est ici d'un prix élevé et cette présentation ne peut s'appliquer certainement qu'à des séries de grand luxe, mais les flacons sont si jolis, si nouveaux, les dispositions, les coloris sont si heureux que cela donne un grand intérêt et assure une vente facile aux séries ainsi présentées.

Le Cartonnage

Le cartonnage est touché plus durement encore que la verrerie. Pendant la Foire, nombre de spécialistes ont refusé des commandes et, depuis, la situation s'est aggravée. Le carton est presque introuvable sur le marché.

Les bonnes maisons seules ont conservé des approvisionnements qui leur permettront de servir la clintèle... Mais pendant combien de temps encore... C'est là qu'est la question

On a trouvé une matière de remplacement dans la vannerie.

La vannerie ne peut évidemment remplacer le carton dans la présentation des parfums, sinon pour certaines séries, étudiées spécialement, de parfums rustiques, offerts dans de petits paniers de mille formes différentes. Mais, en ce qui concerne l'emballage, le conditionnement d'expédition, la vannerie peut rendre de très grands services et nous avons des amis qui l'utilisent très régulièrement, en remplacement du carton trop cher et surtout trop rare.

Les Etiquettes

On a vu à la Foire de Lyon des étiquettes métal, repoussées et patinées, du plus bel effet. Cela nous est venu, je crois, d'Amérique, et nous ne connaissons pas de fabricants français qui fassent ce genre appelé au plus grand succès.

Nos lecteurs connaissent, d'autre part, des maisons qui font tout à fait bien les articles classiques dans lesquels il y a encore bien des modèles heureux à choisir.

L'Alcool

L'alcool aussi est une gêne considérable. Il est très, très rare et, depuis la Foire, une récente décision a soumis l'alcool étranger au contrôle rigoureux du ministre des munitions et de l'armement qui aura seul qualité pour délivrer les quantités qui lui paraîtront convenables. Le manque d'alcool donne, faut-il le dire encore, le plus grand intérêt aux essences déterpénées solubles dans l'alcool dilué.

Produits divers

Par suite du manque de transports, par suite des réquistions pour les besoins de la Défense nationale, de nombreux produits manquent, soit momentanément, soit d'une façon définitive et c'est alors que les Parfumeurs doivent développer toute leur ingéniosité pour trouver des matières de remplacement, ce qui n'est pas toujours commode. On y parvient cependant et ce n'est pas une mince surprise de constater que certains parfumeurs ont pu monter des nouveautés.



LYON. — Le Barrage de la Mulatière, au confluent du Rhone et de la Saone

Nos lecteurs trouveront en tête du présent fascicule les renseignements que nous avons recueillis à cet égard dans les divers stands du groupe 34.

La Parfumerie, malgré la guerre, s'efforce et travaille, rendant ainsi au pays, les services qu'il attend des « troupes de l'arrière », le maintien de la vie économique et des relations commerciales, — cela seul permet de durer, de tenir, et de vaincre.

Jean Renault.



ENVIRONS DE LYON. — SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR

LES ENSEIGNEMENTS DE LA FOIRE DE 1918

Nous avons donné d'autre part un compte rendu de la Foire et des résultats exceptionnels obtenus, exceptionnels si l'on considère le moment et les difficultés de la guerre, car nous espérons bien que les années de paix nous apporteront des résultats bien supérieurs à ceux de nos trois premiers essais.

Les participants à la Foire y reviennent, du reste, avec une fidélité satisfaite et les acheteurs reconnaissent tous, et spontanément, l'utilité incontestable de notre grand marché.

Est-ce à dire qu'il n'y a rien à faire pour perfectionner encore la Foire de Lyon ? Bien au contraire, le problème reste immense et nous nous consacrons tous activement à en trouver la plus élégante solution.

De quoi se sont plaint les participants ? Quelles ont été leurs réclamations ? Voilà ce que nous pensons dire ici.

LOGEMENT

Certains participants se sont plaint, soit du manque de logements, soit du prix payé. Il semble très vrai que, jusqu'ici, Lyon n'était pas organisé à ce point de vue et, devant l'affluence des demandes, certains hôteliers, certains particuliers, qui avaient mis des chambres à la disposition du Comité de la Foire, ont pu n'être pas très raisonnables... Il convient de les en blâmer fortement et de les engager, dans l'avenir, à plus de modération. Le reproche de vie chère, qui fut fait à Leipzig, — au moment de la Foire, — ne devra plus être vrai pour Lyon. Et, cette année même, la Société de la Foire va s'efforcer de créer de nouveaux hôtels, d'obtenir des hôteliers des prix plus raisonnables. Nous pensons que les participants constateront l'an prochain une très grande amélioration à cet égard.

NOURRITURE

On ne se plaint pas de la nourriture. Si quelques acheteurs, visiteurs ou participants sont parfois mal tombés... Cela n'a rien d'étonnant. Mais, en général, on est satisfait. Quantité, qualité, prix : très convenables.

ORGANISATION

En raison de nombreuses adhésions de la dernière heure, il est arrivé que certains stands n'étaient pas tout à fait prêts pour le jour de l'ouverture, 1er mars. De même, pendant deux ou trois jours, dans certains groupes, l'éclairage fit défaut. Cela tient, nous

le répétons aux adhésions tardives et la Société de la Foire a décidé, cette année, d'être très rigoureuse à cet égard. Passé le 31 décembre, aucune demande ne sera plus admise et les retardataires ne pourront participer à la Foire de 1919.

Nous ne saurions donc trop engager nos lecteurs à envoyer leur adhésion sans aucun retard, *dès maintenant*, de façon à être placés au mieux dans le Groupe.

Quelques erreurs

Nous avons signalé, l'an dernier, la faute commise par certains participants qui avaient confondu les mots « Foire » et « Exposition ». Nous ne sommes pas encore habitués en France à ce genre de réunions commerciales. Ce ne sont plus là des exhibitions destinées au gros public. Il s'agit, comprenons-le bien, d'échantillonner et de vendre à des gens de métier, revendeurs eux-mêmes et qui demandent au vendeur de la Foire des renseignements précis, des renseignements techniques, des prix, une connaissance parfaite des articles qu'il offre, des renseignements définitifs et rapides quant aux possibilités de fabrication, de vente, d'expédition, etc.

Et nous avons revu, dans certains stands, — et non pas ceux de petites maisons, — de jeunes vendeurs, de jeunes filles, aimables, jolies quelquefois. Tous ces représentants (!) de firmes intéressantes étaient animés de la meilleure volonté, certes, mais trop souvent ils ignoraient tout des articles qu'on leur avait confiés. Ils donnaient de petits papiers lorsqu'ils en avaient (nous connaissons un stand où les tarifs sont arrivés de Paris le 12 mars), mais dès que l'acheteur demandait des détails, des prix par quantités... Plus personne, le bon jeune homme, l'aimable petite jeune fille étaient noyés, perdus... L'acheteur, déconcerté, s'en allait définitivement.

Si, parmi nos participants de 1918, il en est qui n'aient pas été contents de leurs affaires, qu'ils s'interrogent tout d'abord et se demandent si leur représentant avait bien tout ce qu'il fallait pour *représenter parfaitement* leur maison.

Un de nos amis, de ceux qui avaient fait le plus bel effort pour se présenter dignement à la Foire, était d'avis que le patron doit venir lui-même, au moins quelques jours, et laisser ensuite dans son stand quelqu'un de parfaitement capable, un second lui-même. Et notre ami a prouvé par sa *présence* et *par ses affaires* qu'il était absolument dans la vérité.

Publicité préalable

Nous conseillons toujours aux participants de soigner particulièrement leur publicité préalable et de lancer le plus grand nombre d'invitations. Même si les invités ne viennent pas, cela leur rappelle votre existence, cela leur montre que vous travaillez et que votre effort est tenace et continu.



LYON. — Le Pont des Facultés

La participation à la Foire est aussi un moment bien choisi pour faire connaître à vos clients par une plaquette, une circulaire, une petite brochure, vos progrès, l'importance grandissante de votre maison, les fabrications nouvelles, etc. C'est le moment de faire votre bilan moral, — si l'on peut dire, — et de le présenter à vos amis d'affaires. C'est, du moins, ce que nous avons cru devoir faire nous-mêmes, et nous ne nous en repentons pas.

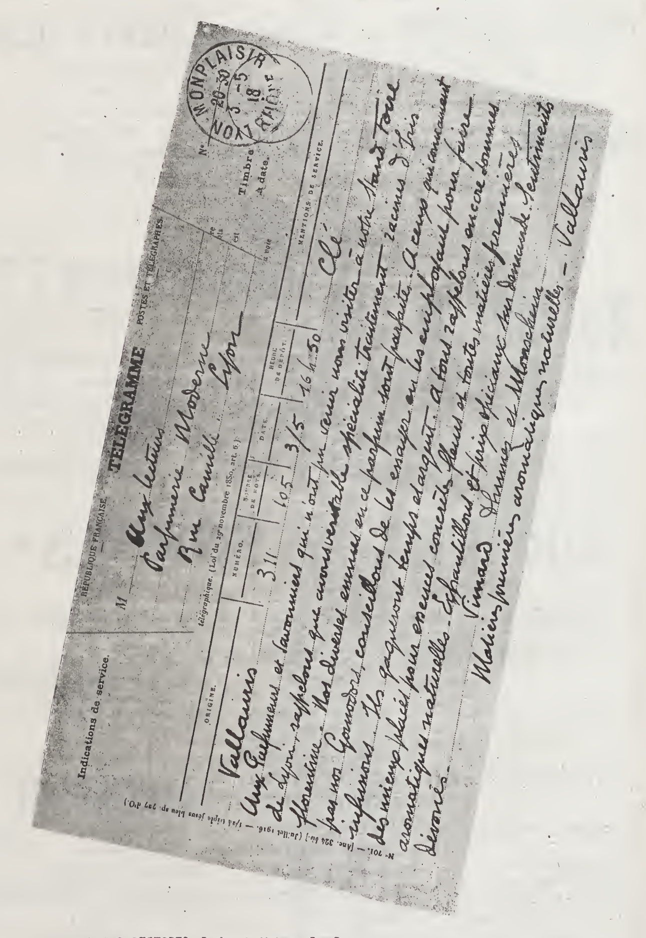
Conclusion

Continuer à venir très régulièrement à la Foire de Lyon. Y garder sa place, pour y faire des affaires d'abord, et, surtout, pour être déjà un habitué le jour où s'ouvrira la première Foire de la Paix. Souhaitons que ce jour ne soit pas trop lointain et que bientôt nous nous trouvions réunis dans le Grand Palais de la Foire, libres de travailler autrement que dans les terribles difficultés du moment, malgré lesquelles nous obtenons cependant, de si remarquables résultats.

Jacques Pimpenan.

TO THE READERS, *Parfumerie Moderne, Rue Camille Lyon.*

Vallauris. — To the perfume and soap Makers who were not able to pay a visit to our stand at the Lyons Fair, let us recall that we have real speciality treatment roots of Florentine Iris. Our various essences in this perfume are perfect. We advise those who are not acquainted with our Gomodors to try them by using them for infusions. They will gain time and money. Let us remind everybody that we are in the best position with regard to concrete essences of flowers and all natural aromatic raw materials. Samples and special prices on application. Faithfully yours. — VIMARD, DHUMEZ et MONSCHEIN, *Matieres premieres aromatiques, VALLAURIS. — FRANCE.*



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — TÉLÉGRAMME — POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Indications de service.

M — Aux lecteurs
Parfumerie Moderne
Rue Camille Lyon

ORIGINE.	NUMÉRO.	NOMBRE DE MOTS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.
Vallauris	311	105	3/5	16h50	Clé

Aux Parfumeurs et Savonniers qui n'ont pu venir nous visiter à notre stand Foire de Lyon rappelons que avons véritable spécialité traitement racines d'Iris florentine. Nos diverses essences en ce parfum sont parfaites. A ceux qui connaissent pas nos Gomodors conseillons de les essayer en les employant pour faire infusions. Ils gagneront temps et argent. A tous rappelons encore sommes des mieux placés pour essences concrètes fleurs et toutes matières premières aromatiques naturelles. Echantillons et prix spéciaux sur demande. Sentiments dévoués.

Vimard Dhumez et Monschein
Matières premières aromatiques naturelles. — Vallauris

MONPLAISIR 20 30 3-5 18 RHONE — Timbre à date.

A LOS LECTORES, *Parfumerie Moderne, Rue Camille, Lyon.*

Vallauris. — A los Perfumistas y Jaboneros que no han podido venir a visitarnos s nuestro stand Feria de Lyon les damos a conocer que tenemos verdadera speciaiidad tratamiento raices de iris florentinas. En dicho perfume nuestra variss esencias son perfectas. A los que no conocen nuestras Gomodors lo aconsejamos ensayarlas empleandolas para hacer nfusiones. Con ello gansran tiempo y dinero. Recodamos también à todos que nos ha lamos situados de la manera mas ventajosa para esencias concretas flores y todas materias primeras aromáticas naturales. Muestras y precios especiales segun pedidos. S. A. S. S.

VIMARD, DHUMEZ et MONSCHEIN, *Matières premieres aromatiques, VALLAURIS. — FRANCE.*


PIERRE
ARGENCE
275 rue de Créqui
Lyon.
rédaction et
présentation
de la
Publicité.

Essences Naturelles de Fleurs

POUR PARFUMERIE ET SAVONNERIE

MONTALAND, SÈVE, LEFÈVRE & Cie

HYÈRES-LES-PALMIERS (Var)

ESSENCES CONCRÈTES ET LIQUIDES DE FLEURS :: HUILES ESSENTIELLES :: :: :: POMMADES ET EXTRAITS :: EAUX PARFUMÉES :: :: ::

Capes = Viscose

BREVETÉES S. G. D. G.

CAPSULAGE HERMÉTIQUE ET INVIOLABLE

Avant Séchage :



Après Séchage :

16, Rue du Louvre, 16

PARIS

TÉLÉPHONE : GUTENBERG 09-48

INDISPENSABLE

pour Parfumeries, Drogueries, Spécialités Produits chimiques, pharmaceutiques. etc.

Il suffit d'envoyer un flacon-type bouché, pour qu'il soit gratuitement retourné capuchonné, avec une douzaine de capes pour essais et la notice explicative.

Agent général pour la France : J.-C. VANDERHEYM

REPRÉSENTANTS
LYON et Région : DÉTHOMME, 57, Rue de Créqui, LYON
GRASSE : VIRORELLO, 2, Avenue Chiris, GRASSE

ESSENCES SANS TERPÈNES NI SESQUITERPÈNES

CONCENTRÉES AU PLUS HAUT DEGRÉ,
GARANTIES SANS ADDITION D'AUCUN ADJUVANT ARTIFICIEL
IMMÉDIATEMENT SOLUBLES DANS L'ALCOOL A BAS DEGRÉ

LAUTIER FILS

USINES PRINCIPALES = à GRASSE =

GRASSE

USINE SUCCURSALE à BEYROUTH

Les Etablissements

A. BIRCKENSTOCK

fabriquent dans leurs USINES de MONTREUIL s/BOIS

12 RUE du PROGRÈS

Téléph {ROQUETTE-49-78
MONTREUIL 341

les Produits de Chimie Organique

POUR la PARFUMERIE

Benzylés, Héliotropine, Terpinéol,
Violettes. Essences artificielles de Roses,
Composés pour Savons, Poudres, etc,

POUR la DROGUERIE

Eucalyptol codex, Terpine cristallisée,
Terpinéol, Thymol, etc, etc

POUR LES ARTS

ALCOOL BENZYLIQUE, EUGENOL,
TERPINOLÈNE, etc, etc

Catalogue
& PRIX SUR DEMANDE

Le Gérant : GATTEFOSSÉ. *Imp.* P. LEGENDRE & Cie, LYON.

FOIRE DE LYON



LA FOIRE DE LYON

est ouverte chaque année, du 1er au 15 Mars, aux FABRICANTS et ACHETEURS de France, des Pays Alliés et Neutres.

Elle constitue vraiment la plus importante présentation mondiale d'objets manufacturés.

1916 :	1342	Participants,	95 millions	d'affaires	traitées
1917 :	2614	—	410	—	—
1918 :	3231	—	750	—	—